UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JUN 1 1926

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, VIIe.

Les manuscrits destinés à la *Revue*, ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Louis MÉRIDIER, rédacteur en chef de la *Revue*, 2, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-sur-Seine.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri LEBÈGUE, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

G. Phil. 81
R

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXXV

ANNÉE 1922

204880
31. 7. 26

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, VIe

9

DF
10
R4
t. 35

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.	10 fr.
— en argent.	100 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris, VIIe. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

(1867)

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
† Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
† Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà membre fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*. — M. Gillon a versé *cent francs*. — Mme Paul Lévy a versé *neuf cents francs*. — M. Victor Bérard a versé *quatre cents francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Démétrius).
† Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
† Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chevrier (Adolphe).
† Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
† Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
† Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
† Lecomte (Ch.).
† Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
† Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
† Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pepin-Lehalleur.
† Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
† Syngros (A.).
† Vaney.
† Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi).

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.), *Id.*
1902. Reinach (Salomon), *Id.*
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.

1905. MM. Guiraud (Paul), membre de l'Institut.
1906. Babelon (E.), *Id.*
1907. Reinach (Th.), *Id.*
1908. Homolle, *Id.*
1909. Omont (H.), *Id.*
1910. Roujon (H.), *Id.*
1911. Diehl, *Id.*
1912. Monceaux, *Id.*
1913. Michon, professeur à l'Ecole du Louvre.
1914. Glotz, membre de l'Institut.
1915. Puech, professeur à la Faculté des Lettres.
1916. Meillet, professeur au Collège de France.
1917. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1918. Le général Boucher.
1919. Bérard (Victor), sénateur.
1920. Fougères, membre de l'Institut.
1921. Bourguet, professeur à la Faculté des Lettres.

MEMBRES DU BUREAU POUR 1921-1922

Président : M. E. Bourguet.
1er *Vice-Président :* M. Maurice Emmanuel.
2e *Vice-Président :* M. Pernot.
Secrétaire-général : M. Dalmeyda.
Secrétaire-adjoint : M. Renauld.
Trésorier : M. F. Sartiaux.
Trésorier adjoint : M. H. Lebègue.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1921-1922

Nommés en 1919.

MM. Pottier.
Mazon.
Glotz.
Général Boucher.
MM. Dussaud.
D'Alès.
Vendryès.

Nommés en 1920.

MM. Bérard.
Puech.
Jouguet.
Omont.
MM. S. Reinach.
Roussel.
Méridier.

Nommés en 1921.

MM. Fougères.
Bréhier.
Meillet.
Robin.
MM. François.
Pichon.
Collart.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Croiset (Alfred).
D'Eichthal (Eug.).
MM. Pottier (E.).
Reinach (Th.).

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Haussoullier.
Reinach (Théodore).
MM. Les anciens présidents de l'Association.

MEMBRES DONATEURS DÉCÉDÉS

S. M. le Roi des Hellènes Georges Ier.

MM.

Achillopoulo, à Paris.
Alline, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
Avierino (Antonin), à Taganrog.
Barenton (Arm. de), à Paris.
Baret, avocat à Paris.
Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Athènes (1).
Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Bonnat, membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
Boutroue, à Paris.
Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), à Paris.
Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit de Lyon.
Carapanos, correspondant de l'Institut de France, à Athènes.
Caratheodory-Effendi (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault, professeur à la Faculté des Lettres.
Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
Chasles (Henri), à Paris.
Chasles (Michel), membre de l'Institut.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Athènes.
Chévrier (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.

(1) Don d'une somme de 200 francs.

Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
Clado (Costa), à Londres.
Clado, docteur, à Paris.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Constas (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
Corgialegno (Marino), banquier, à Londres.
Coronio (Georges), à Paris.
Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
Cousin (G.), professeur à l'Université de Nancy.
Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Cucheval, professeur honoraire au lycée Condorcet.
Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
Demetrelias (C.), à Odessa.
De Ridder, conservateur adjoint au Musée du Louvre.
Desjardins (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.
Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
Deville (Mme veuve), à Paris (1).
Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dorisas (L.), à Odessa.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
Dozon (Aug.), ancien consul de France,
Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
Dubois de la Rüe, à Paris.
Dumont (Albert), membre de l'Institut.
Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris
Egger (Émile), membre de l'Institut.
Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), ancien professeur de l'Université, à Paris.
Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

FERRY (Jules), ancien président du Sénat.
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
GEVAERT (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
GIDEL (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
GIRARD (Jules), membre de l'Institut.
GIRARD (Paul), membre de l'Institut.
GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
GLACHANT (Ch.), membre de l'Institut.
GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
GRÉARD, de l'Académie française, recteur de l'Université de Paris.
GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.
HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), directeur honoraire des Musées nationaux.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre, à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KRIVTZOFF (Mme), en Russie.
LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAMY (Ernest), à Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris (1).
LATTRY (A.), à Odessa.
LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'Ecole évangélique, à Smyrne.
LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LAZZARO (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
LE BRET (Mme), à Paris.
LECOMTE (Charles), négociant, à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), négociant à Odessa.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

LEGRAND (Emile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
LEREBOULLET (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
LEROUX (G.), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux.
LESSEPS (Ferdinand de), de l'Académie française.
LEUDET (Mme Ve), à Piencourt (Eure).
LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANZAVINOS (R.), à Odessa.
MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
MARCELLUS (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.
MAURICE (Mme Ch.), née Vincent.
MAVRO (Sp.), à Athènes.
MAVROCORDATO (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ancien ministre, à Athènes.
MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
MÉLAS (B.), à Athènes.
MÉLAS (Léon), à Athènes.
MÉTAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MILLIET (Paul), à Paris.
MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog.
NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
NICOLAÏDÈS (Nicolas), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
PAISANT, président honoraire de tribunal, à Versailles.
PAIX-SÉAILLES (Charles), à Paris.
PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
PARISSI, à Paris.
PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATI (Georges), à Athènes.
PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (2).

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
PERRIN (Ernest).
PERRIN (Hippolyte).
PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PETITJEAN, professeur au lycée Condorcet, à Paris.
PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
PSICHA (Etienne), à Athènes.
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de), à Paris.
RAGON (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
RAMBAUD (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
REINACH (Ad.), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes.
REINACH (Joseph), à Paris.
RENIERI (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
RIANT (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
RICHARD-KŒNIG, à Paris.
RISTELHUBER, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
ROBERTET, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
ROCHEMONTEIX (Mis de), à Paris.
RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
RODOCANACHI (Pierre), à Paris.
ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
RUELLE (Ch.-Emile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
SARAKIOTIS (Basile), à Constantinople.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Mételin.
SARIPOLOS (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
SATHAS (Constantin), à Paris.
SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Luc-J.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
SCHLEGEL (F.), commandant, à Paris.
SCLAVO (Michel), à Odessa.
SIBIEN (Armand), architecte, à Paris.
SINADINO (Nicolas), à Alexandrie (Egypte).
SOMAKIS (Mme Hélène), à Paris.
SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUTZO (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
SOUTZO (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
SOUVADZOGLOU (Basile), banquier, à Constantinople.
STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SULLY-PRUDHOMME, de l'Académie française.
SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SYMVOULIDIS, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.
SYNGROS (A.), à Athènes.

TANNERY (Paul), directeur de la manufacture de tabacs de Pantin.
TARLAS (Th.), à Taganrog.
TELFY, professeur à l'Université de Pesth.
THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (abbé), bibliothécaire du petit séminaire à Rouen.
TOURNIER (Ed.), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
TRAVERS (Albert), inspecteur général des postes et télégraphes honoraire, à Saint-Pol-de-Léon.
VALIERI (Jérôme), à Marseille.
VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VASNIER, greffier des bâtiments, à Saint-Georges du Vièvre (Eure).
VENIERI (Anastase), ancien directeur de l'Institut hellénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
VLASTO (Ernest), à Paris.
VLASTO (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Egypte).
VLASTO (Th.), à Liverpool.
VOULISMAS (E.), archevêque de Corfou.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
WESCHER (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
XYDIAS (Sp.), à Athènes.
ZAPPAS (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
ZARIPHI (Georges), négociant.
ZAVITZIANOS, docteur-médecin, à Corfou.
ZIFFO (L.), négociant, à Londres.
ZOGRAPHOS (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1921

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue Guynemer, VIe. — 1892.

* ADAM (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.

ADLER (Mme), docteur ès lettres, Gesammeloftsgade, 10, à Copenhague. — 1920.

AILLAUD (Mme F.), 51, boulevard du Château, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1913.

* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut Catholique, 8, avenue de Villars, VIIe. — 1905.

ALLÈGRE, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.

* ALPHERAKIS (Achille), à Pétrograd, Moïka, 104. — 1869.

ANAGNOSTOPOULOS (Georges), docteur ès lettres, chez M. Lazzarou, 45, rue Thémistocle, Athènes. — 1919.

* ANDRÉADÈS (A.), professeur à l'Université, 7, rue des Philhellènes, Athènes. — 1913.

ANTHONY, professeur à l'école d'anthropologie et au Museum, 55, rue de Buffon, Ve. — 1920.

ANTONIADIS (Mlle Sophie), licenciée ès lettres, 36, boulevard Socrate, Le Pirée, Grèce. — 1920.

ANTONOPOULO (Mlle Marie). — 1918.

APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.

* ARMENGOL (Pedro y Martí), Cura Regente de Baldillou, Provincia de Huesca (por Binefar), Espagne. — 1918.

ARDAILLON, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.

ATHANASAKI (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.

ATHÉNOGÉNÈS (Jean), ministre plénipotentiaire, 4, rue Auguste Vacquerie, XVIe. — 1922.

AUBERT (Jean René), homme de lettres, villa Pauline, Val de Gorbio, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1918.

AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des Lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers (Vienne). — 1895.

AVÉROFF (Georges), 12, rue de Bourgogne, VIIIe. — 1922.

BABELON (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil, VIIe. — 1890.

BALCELLS Y PINTO (Joaquin), docteur ès lettres, Salméron, 13, 2° Barcelone. — 1911.

* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.

* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.

BANQUÉ Y FALIU (Dr José), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, Balmes, 87, 3°, 1^a Barcelone. — 1911.

BARDOU (D^r), de l'Institut Pasteur, 2, place Vanhœnaker, à Lille. — 1918.

* BASILI (Michel G.-A.), docteur en droit. — 1890.

* BASILY (Alexandre de), 9, rue Anatole de la Forge, XVIIe. — 1894.

BAYARD (le chanoine), professeur de langue et littérature grecques aux Facultés libres de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1910.

* BEAUDOUIN (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Roquelaine, Toulouse. — 1884.

BELIN et Cie, libraires-éditeurs, 8, rue Férou, VIe. — 1884.

* BENEYTON (l'abbé Joseph), directeur de l'école Saint Jean, 112, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1909.

* BÉRARD (Victor), sénateur, directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau, XIVe. — 1892.

BERNARDAKIS (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909.

* BERNÈS (Henri), professeur au Lycée Lakanal, membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel, V^e. — 1893.

BERNÈS (Marcel, professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.

BIBLIOTHÈQUE de l'Université d'Aix. — 1920.

BIBLIOTHÈQUE de la Chambre des députés, à Athènes. — 1920.

BIBLIOTHÈQUE de la ville, Winterthur, Suisse. — 1920.

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE (section de philologie), 11, rue des Récollets, Louvain. — 1914.

BIBLIOTHÈQUE de l'Université de Liège. — 1891.

BIDEZ, correspondant de l'Institut de France, professeur à l'Université, membre de l'Académie nationale de Belgique, 62, boulevard Léopold, Gand (Belgique). — 1895.

* BISTIS (Michel), ancien sous-directeur du lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.

BIZARD (Léon), professeur au lycée Rollin, 7, boulevard de la République, Noisy-le-Sec (Seine). — 1918.

BLANCHARD (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel, between Shepherd's and Cook's, le Caire. — 1909.

* BLANCHET (J.-Adrien), membre de l'Institut, 10, boulevard Emile-Augier, XVIe. — 1894.

BLEU (Albert), professeur au lycée français, à Mayence. — 1904.

BLOCH (G.), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, à Marlotte (Seine-et-Marne). — 1877.

BLUM (Léon), professeur au lycée Janson de Sailly, 11, rue Gustave Flaubert, XVIIe. — 1920.

BODIN (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 43, rue de Tivoli, Dijon. — 1894.

BOISACQ (Emile), professeur à l'Université, 271, Chaussée de Vleurgat, Bruxelles. — 1919.

BONDEUX (Lucie), agrégée de grammaire, professeur de cinquième au lycée Saint-Charles, 16, rue Sébastopol, Marseille. — 1921.

BOSCH Y GIMPERA (Pedro), professeur à l'Université, Lauria 56, 2°, Barcelone. — 1911.

BOTASSIS, 66, avenue Victor Hugo, XVIe. — 1921.

BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), membre de l'Institut, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

BOUCHER (général Arthur), 105, avenue de la Reine, à Boulogne-sur-Seine (Seine). — 1913.

BOUCHER (Henri), publiciste, 15, rue de Prony, XVIIe. — 1909.

BOUDHORS (Ch.-Henri), professeur au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce, V^e. — 1895.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), 7, rue de Villersexel, VIIe. — 1895.

BOURGUET (Emile), professeur à la Faculté des Lettres, 38 *bis*, rue Boulard, XIVe. — 1897.

BOYATZIDÈS (Jean C.), Académie de Sina, rue de l'Université, Athènes. — 1907.

BRÉHIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 40, rue de l'Yvette, XVIe. — 1912.

BRENOUS (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 34, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

BRÉTON (Guillaume), docteur ès lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1898.

BRILLANT (Maurice), 19, rue Vaneau, VIIe. — 1913.

BRILLET (Jules), professeur au lycée, 35, rue d'Illiers, Orléans. — 1916.

BRIZEMUR, professeur au lycée Carnot, 45, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1903.

* BROSSELARD (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

BRUNSCHVICG (Léon), membre de l'Institut, maître de conférences de philosophie à la Sorbonne, 53, rue Scheffer, XVIe. — 1917.

* BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

* BUDÉ (Guy de), 12, rue de l'Hôtel de-Ville, à Genève. — 1910.

BULARD (Marcel), chargé de cours à l'Université de Nancy. — 1909.

CACLAMANOS (Démétrius), ancien ministre de Grèce, à Londres, 34, avenue Kléber, XVIe, — 1922.

CAHEN (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 7, rue Emeric David, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

CALOGEROPOULO (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, 5, rue Asklépios, Athènes. — 1891.
CAMBAS (N.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1904.
CANET, agrégé des lettres, 23, rue du Cherche-Midi, VIe. — 1906.
CARATHEODORY (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, 12, rue Pesmatzoglu, Athènes. — 1876.
CARCOPINO (J.), délégué à la direction de l'Ecole française de Rome, 7, rue Garancière, VIe. — 1906.
CARPENTIER, 35, rue Jacquemart-Giélée, Lille. — 1893.
* CASSO (Mme). — 1875.
CASTELLANI (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.
CATELIN (Mlle Paule de), 67, avenue Marceau, XVIe. — 1921.
CAVAIGNAC (Eugène), professeur à l'Université, 6, avenue de la Liberté, Strasbourg. — 1903.
CERCLE de la librairie, représenté par M. Lobel, 117, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1896.
* CERCLE HELLÉNIQUE d'Alexandrie (Egypte). — 1903.
CHACORNAC (C.), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre, IXe. — 1895.
CHAMBRY (E.), professeur au lycée Condorcet, 10, avenue Parmentier, Xe. — 1921.
CHAMONARD (J.), professeur au lycée Michelet, 3, square du Croisic, XVe. — 1895.
CHAPOT (V.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Ve. — 1899.
CHAPOUTHIER (Fernand), membre de l'Ecole française d'archéologie d'Athènes. — 1921.
CHARTIER (chanoine), vice-recteur de l'Université, 471, rue Lagauchetière Ouest, Montréal, Canada. — 1907.
CHAVIARAS (Démosthène), à Symi (Dodécanèse). — 1919.
CHELIOUDAKIS (Kyriskos), directeur du gymnase, à la Canée (Crète). — 1910.
* CHERFILS, 41, avenue Kléber, Paris, XVIe. — 1907.
* CICELLIS (G.-P.), 473, rue Paradis, Marseille. — 1919.
CLÉMENT (E.), professeur au lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.
CLERC (Michel), doyen de la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, Château Borély, Marseille. — 1893.
CLOCHÉ (Paul), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 3, passage des Carmes, Besançon. — 1908.
COHEN (Robert), agrégé d'histoire, 4, allée Thaddy, Bourg-la-Reine (Seine). — 1922.
* COLARDEAU, professeur de littérature grecque à l'Université, 11, boulevard Edouard Rey, Grenoble. — 1894.
* COLIN (Armand) et Cie, libraires-éditeurs, 103, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1891.
COLIN (Gaston), professeur à la Faculté des Lettres, 32, quai Claude le Lorrain, Nancy. — 1899.
COLIN (Jean), membre de l'Ecole française d'archéologie, Palais Farnèse, Rome. — 1920.

COLLARD (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain. — 1879.

COLLART (Paul), professeur au lycée Pasteur, 3, rue Rigaud, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1905.

COLLINET (Paul), professeur à la Faculté de droit, 3, place Malesherbes, XVIIe. — 1922.

COUISSIN (Pierre), professeur agrégé au lycée, 12, rue Ferdinand de Lesseps, Dijon. — 1923.

COURBAUD (Edmond), professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 1, rue Davioud, XVIe. — 1909.

COURBY (F.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Lyon. — 1911.

CRÉPIN (Victor), professeur au lycée Montaigne, 11, rue Boulard, XIVe. — 1891.

* CROISET (Alfred), membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, VIe. — 1873.

* CROISET (Maurice), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France, place Marcelin Berthelot, V^e. — 1873.

CUMONT (Franz), associé étranger de l'Institut de France, 3, boulevard de Courcelles, VIIIe. — 1892.

CUNY, professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue Raymond Lartigue, à Bordeaux. — 1907.

* DALMEYDA (G.), professeur de première supérieure au lycée Condorcet, 123, rue de la Tour, Paris, XVIe. — 1893.

DANIEL (Mlle), docteur en philosophie et lettres, 43, rue Ernest-Allard, Bruxelles. — 1912.

DAUX, membre de l'Ecole française d'archéologie, Athènes. — 1918.

DAVIS (Mme K.), à Danzac, par Macau (Gironde). — 1910.

* DAYAL (Har), Mölnlycke, Suède. — 1921.

DELACROIX (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres, VIe. — 1883.

DELAGRAVE (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot, V^e. — 1867.

DELATTE, professeur à l'Athénée, 31, rue Publémont, à Liège, Belgique. — 1911.

DELCOURT (Mlle Marie), docteur en philosophie et lettres, 79, Thier de la Fontaine, Liège. — 1921.

* DELLAPORTA (Brasidas), à Taganrog. — 1873.

DEMAY (Jean), Bar-sur-Loup (Alpes Maritimes). — 1907.

DÉMÉTRIADÈS (Démètre Styl.), professeur agrégé à l'Université, 14, rue Karageorgi, Athènes. — 1912.

* DEONNA (Waldemar), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, chemin de la Gradelle, par Chêne, Genève (Suisse). — 1904.

* DESJARDINS (Mme v^e Charles-Napoléon), 85, rue de Sèvres, VIe. — 1883.

DESROUSSEAUX, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 10, rue Gît-le-Cœur, VIe. — 1911.

* DEVIN, ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 6, avenue Pierre Ier de Serbie, XVIe. — 1867.

DIEHL (Charles), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 72, avenue de Wagram, XVIIe. — 1891.

Diès (l'abbé A.), professeur aux Facultés catholiques, 3, rue Rabelais, Angers. — 1921.

Dieudonné (A.), conservateur adjoint au département des médailles de la Bibliothèque Nationale, 7, rue Guillaume Lenoir, Suresnes (Seine). — 1898.

* Dieux, professeur au lycée Charlemagne, 14, avenue Jules Janin, XVIe. — 1889.

Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.

Dorison (L.), professeur à la Faculté des Lettres, 1, rue Piron, Dijon. — 1894.

Dossin (G.), 16, rue des Ecoles, Wandre-lez-Liège (Belgique). — 1920.

* Dossios (N. G.), docteur ès lettres, 37, rue de Chaillot, XVIe. — 1881.

Dottin (Georges), doyen de la Faculté des Lettres, 39, boulevard Sévigné, Rennes (Ille-et-Vilaine). — 1897.

Dragoumis (Etienne), ancien président du Conseil des Ministres, à Athènes. — 1888.

Dresnay (vicomte du), château du Dréneuc, Fégréac (Loire-Inférieure). — 1914.

Dreyfus (Raphaël), professeur au lycée d'Évreux, 4 *bis*, rue de Louveciennes, La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise). — 1920.

Driault (Edouard), 3, avenue Mirabeau, Versailles. — 1921.

Drosinis (Georges), rue de Polytechnique, à Athènes. — 1888.

Druesnes, professeur au Lycée Lakanal, 72, rue Charles Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1920.

Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 49, rue Henri-Kolb, Lille. — 1901.

* Dugas (Charles), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 1, rue Auguste Broussonnet, Montpellier. — 1910.

Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, 28 *bis*, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.

* Durrbach (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.

Dussaud (R.), Conservateur-adjoint au musée du Louvre, Professeur à l'Ecole du Louvre, 3, rue du Boccador, VIIIe. — 1907.

Ebersolt (Jean), docteur ès-lettres, 135, rue de la Tour, XVIe. — 1906.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Dibildos, directeur, 6, rue Guynemer, VIe. — 1890.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.

Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Ve. — 1869.

Ecole spéciale d'architecture, représentée par M. Gaston Trélat, 254, boulevard Raspail, XIVe. — 1915.

* Ecoles publiques orthodoxes de Chios (Grèce). — 1893.

Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.

* Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 144, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1871.

Elèves (les) de première du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, VIe. — 1869.

EMMANUEL (Maurice), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, 42, rue de Grenelle, VIIe. — 1893.
ENKIRI (Jean), 46, rue de Grenelle, VIIe. — 1920.
ESPY, professeur au lycée, 134, rue Consolat, Marseille. — 1914.
ESTELRICH (Joan), Director tècnic de la Editorial Catalana, S. A. Apart 789, Barcelone. — 1922.
* ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), sénateur, 34 *bis*, rue Molitor, XVIe. — 1872.
EUMORFOPOULOS (Nicolas-A.), 24, Pembridge Gardens, London W. 2. — 1897.
EUSTRATIADIS (Sophronios), métropolite de Léontopolis, 33, rue de Poissy, V^e. — 1922.
* EXPERT (Henry), bibliothécaire au Conservatoire, 20, rue du Dragon, VIe. — 1900.

* FALLIÈRES (Armand), ancien président de la République, 19, rue François Ier, VIIIe. — 1886.
FANOURAKIS (Euménios), professeur de religion au gymnase de Candie, Hérakleion. — 1918.
FAYE (Eugène de), directeur d'études, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (sciences religieuses), 37, rue de Babylone, VIIe. — 1913.
FERTÉ, 180, rue de Rivoli, Ier. — 1916.
FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois, IIe. — 1877.
FITZ-GÉRALD (Augustin), 23, avenue du Bois de Boulogne, XVIe. — 1909.
FLANDIN (Marcel), professeur au lycée Carnot, 6, boulevard de Clichy, XVIIIe. — 1910.
* FLOT (Mme M.), 10, rue des Prouvaires, Ier. — 1918.
FONDATION THIERS, 5, rond-point Bugeaud, XVIe. — 1910.
* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 19, rue Jacob, VIe. — 1867.
FOUGÈRES (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres, 6, boulevard Saint-Michel, VIe. — 1886.
FOURNIER, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 69, cours Pasteur, Bordeaux. — 1903.
FRANÇOIS (Henri), Facultad de Filosofia y Letras, Viamonte, 430, Buenos Ayres, Argentine. — 1922.
FRANÇOIS (Louis), professeur au lycée Rollin, 95, boulevard Saint-Michel, V^e. — 1907.
FRANEL (Jean), professeur, square de Gingette, 2, Lausanne (Suisse). — 1905.
FRIIS-JOHANSEN, inspecteur du Musée National, Copenhague. — 1920.
FRITZ-ESTRANGINT (H.), homme de lettres, 40, rue François Ier, VIIIe. — 1918.
* FULLER (S. Richard), 193, rue de l'Université, VIIe. — 1906.

GABARRA (J.-B.), curé de Cap-Breton (Landes). — 1918.
GACHON, professeur à la Faculté des Lettres, Montpellier. — 1893.
GANDERAX (Louis), 4, rue Boissière, XVIe. — 1891.
GAUDIER (Charles), professeur de première au lycée Janson de Sailly, 15, rue de Plélo, XVe. — 1893.

* Gennadius (sir John), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, London W. 8. — 1878.
Georgin, professeur au lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal, v^e^. — 1899.
Georgin (B.), professeur au lycée Fustel de Coulanges, 32, avenue des Vosges, Strasbourg. — 1921.
Georgiou (Paléologue), directeur du gymnase Avéroff et de l'Ecole Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Egypte). — 1892.
Gernet, professeur à la Faculté des Lettres, Alger. — 1908.
Ghikas (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Gillon (G), 1, boulevard Morland, ive. — 1901.
Gilson (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême (Charente). — 1908.
Girardin (Joseph), professeur au collège cantonal, 143, Stalden à Fribourg (Suisse). — 1916.
Giustiniani (Mad. N.), Rond Point, Alexandrie, Egypte. — 1921.
* Glotz (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres, membre de l'Institut, 73, rue du Cardinal Lemoine, v^e^. — 1895.
Glypti (Georges), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1902.
* Goelzer (Henri), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Guillaume Tell, xviie. — 1892.
* Goirand (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris, 12, rue Cernuschi, xviie. — 1883.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, ancien sénateur, 180, rue de la Pompe, xvie. — 1883.
Gouttesoulard (abbé), Institution Saint-Joseph, 10, rue de la Livade, Roanne. — 1922.
Graillot (H.), ancien membre de l'Ecole française de Rome, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
Grégoire (Henri), chargé de cours à l'Université, 150, avenue Montjoie, Bruxelles. — 1904.
Greif (Francisque), conseiller à la Cour d'appel, 4, rue Colbert, Nîmes. — 1908.
* Groh (Vladimir), professeur à l'Université Charles, Ulice Karoliny Svetle 2, Prague 1. — 1922.
Gros (Etienne), maître de conférences suppléant à la Faculté d'Aix, 35, rue de Turenne, Marseille. — 1910.
Grouvèle (V.), 3, square Rapp, viie. — 1898.
* Gryparis (N.), ancien consul d'Odessa, à Baranowka, gouvernement de Volhynie (Russie). — 1886.
Gsell (Stéphane), professeur au Collège de France, 92, rue de la Tour, xvie. — 1893.
* Gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1897.
* Gymnase de Janina (Grèce). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain, vi^e^. — 1867.
Hallays (André), avocat à la Cour, 33, boulevard Raspail, viie. — 1888.

HARMAND (R.), professeur au lycée Henri Poincaré, 5, rue Dom Calmet, à Nancy. — 1892.
HARRIS (Ch. R. Schiller), 43, High Street, Oxford. — 1919.
HARTER, inspecteur d'Académie, à Bar-le-Duc. — 1898.
HATZFELD (Jean), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 230 chemin de l'Eglise, Cenon (Gironde). — 1912.
HAUSSOULLIER (B.), membre de l'Institut, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile, IXe. — 1881.
* HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Ecole des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans, IVe. — 1869.
HEIBERG (le Dr J.-L.), professeur à l'Université, 13, Classensgade, Copenhague. — 1891.
HELMER (P. Albert), sénateur, 3, place de la Madeleine, VIIIe. — 1920.
HELMER (Ernest), notaire, 37, rue d'Altkirch, Mulhouse. — 1920.
HENNE, membre de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire. — 1922.
* HERIOT-BUNOUST (l'abbé Louis). — 1889.
HEROLD (Ferdinand), 48, rue Nicolo, XVIe. — 1910.
HESSELING (D. C.), professeur à l'Université de Leyde. — 1913.
* HODGI EFFENDI (J.), conseiller d'Etat, 101, grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
HOÉG (Carsten), 5, Rosenvaengtsallé, Copenhague. — 1920.
HOLLEAUX (Maurice), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 19, quai Malaquais, VIe. — 1889.
HOMOLLE (Th.), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, 8, rue des Petits Champs, IIe. — 1876.
HUBERT (Henri), conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 22, avenue Gambetta, 4 *bis*, Chatou (Seine-et-Oise). — 1897.
HYPÉRIDIS (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

* INGLESSIS (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.

* JAMOT (Paul), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, conservateur adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.
JARDILLIER (Robert), professeur au lycée, 5, rue de la Monnoye, Dijon. — 1917.
* JEANBERNAT (Emmanuel), avocat, docteur en droit, en mémoire de Jules et Louis Jeanbernat ses fils, morts pour la France, boulevard Chave, villa Doria, Marseille. — 1922.
JEANSELME (Docteur), professeur à la Faculté de Médecine, 5, quai Malaquais, VIe. — 1919.
* JORDAN (E.), professeur à la Faculté des Lettres, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1912.
JOUBIN (André), professeur d'archéologie et histoire de l'art, 18, rue Spontini, XVIe. — 1893.
JOUGUET (Pierre), directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, 11, rue d'Assas, VIe. — 1898.

* Jourjon, professeur honoraire, villa Tranquille, à Grandris (Rhône). — 1908.

Kapsambélis, ministre plénipotentiaire de Grèce, XVIe. — 1922.
* Keller (L.-M.), professeur au lycée, 10, rue de la Boule d'Or, Niort. — 1908.
Koechlin (Raymond), 32, quai de Béthune, IVe. — 1898.
* Koundouri (Panaghi), 239, boulevard Péreire, XVIIe. — 1897.

Lacroix (Maurice), professeur au lycée, Troyes. — 1916.
* Lafaye (Georges), professeur à la Faculté des Lettres, 126, boulevard Raspail, VIe. — 1892.
Lafon (R.), professeur au lycée, 19, place de l'Avoine, Alençon (Orne). — 1922.
* Lagonico (Théodore J.), 6, rue de Corinthe, Alexandrie, Egypte. — 1904.
* Laloy (Louis), docteur ès lettres, rue des Capucins, Bellevue (S.-et-O.). — 1897.
Lambrino (Scarlat), licencié ès-lettres, 48, rue des Chataigners, à Fontenay-aux-Roses (Seine). — 1922.
* Langeard (Paul), 9, rue Férou, VIe. — 1916.
Laporte, licencié ès lettres. — 1916.
Lascaris (Mlle), 146, rue de Rennes, VIe. — 1921.
Laumonier (Alfred), membre de l'Ecole Française d'archéologie, Athènes. — 1919.
Laurent (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 147, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
La Ville de Mirmont (H. de), professeur à la Faculté des Lettres, 15, rue de Caudéran, à Bordeaux. — 1888.
Layé (L. A.), professeur au lycée, 4, rue Beauclair, Aurillac. — 1914.
* Lebègue (Henri), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 95, boulevard Saint-Michel, Ve. — 1888.
* Lecène (Paul), chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, professeur à la Faculté de médecine, 51, boulevard Raspail, VIe. — 1920.
* Lechat (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.
Lécrivain (Ch.), professeur à la Faculté des Lettres, 37, rue des Chalets, Toulouse. — 1912.
Lefebvre (Gustave), inspecteur en chef du service des antiquités d'Egypte, Musée du Caire. — 1904.
Legrand (Philippe-Ernest), professeur à la Faculté des Lettres, Lyon. — 1892.
Le Lasseur (Mme D.), 7, rue Greffulhe, VIIIe. — 1915.
Lenoir (R.), agrégé de philosophie, 144, rue de la Roquette, XIe. — 1921.
* Létienne (Dr), La Sauvagère, à Vierville-sur-Mer (Calvados). — 1906.
Lévy (Georges-Raphaël), membre de l'Institut, 3, rue de Noisiel (rue Spontini), XVIe. — 1888.

Lévy (Isidore), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 4, rue Adolphe-Focillon, XIVe. — 1909.
* Lévy (Mme Paul), 16, rue Adolphe-Yvon, XVIe. — 1910.
Lévy-Wogue (Fernand), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 36, boulevard Henri IV, IVe. — 1917.
Lhéritier (Michel), docteur ès lettres, chargé de mission en Grèce, 3, avenue Mirabeau, Versailles. — 1921.
Liesse (André), membre de l'Institut, professeur au Conservatoire des arts et métiers, 28, avenue de l'Observatoire, XIVe. — 1918.
* Livierato (Spyro G.), professeur à l'Université, 36, rue de l'Académie, Athènes. — 1922.
Loizon (J.), président honoraire de Tribunal, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* Loubat (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, XVIe. — 1903.
* Lur-Saluces (marquis de), 10, rue Dumont-d'Urville, XVIe. — 1895.
Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine, IVe. — 1896.
Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Ve. — 1907.
Lyon (Ernest), licencié ès lettres et en droit, 87, rue de Courcelles, XVIIe. — 1921.

* Macmillan, éditeur, St Martin's Street, London W.-C. — 1878.
Magnien (V.), professeur au lycée, 5, boulevard de Courtais, à Montluçon. — 1914.
* Maisonneuve (Jean), libraire, 3, rue du Sabot, VIe. — 1875.
* Manoussi (Démétrius de), 11, rue Villebois-Mareuil, XVIIe. — 1869.
Mantadakis (P.), professeur à la communauté hellénique, Mansourah, (Egypte). — 1903.
* Manussi (Constantin de). — 1869.
Marcheix, ancien bibliothécaire de l'Ecole des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard, VIe. — 1885.
Marestaing (Pierre), licencié en droit, diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, 17, boulevard Flandrin, XVIe. — 1902.
* Marquant (Mlle), 27 *ter*, boulevard Diderot, XIIe. — 1915.
Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux, VIe. — 1881.
* Martin (Victor), professeur à l'Université de Genève, à Bochet de Pesay par Carouge, près Genève. — 1917.
* Martroye (François), docteur en droit, 131, boulevard Saint-Germain, VIe. — 1910.
Masqueray (P.), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Emile Fourcaud, Bordeaux. — 1893.
Massoul (Mme), attachée au département de la céramique antique au Musée du Louvre, 100, Grande Rue, Maisons-Alfort. — 1916.
Mathieu (Georges), professeur au lycée, 33, rue du faubourg St-Jean, Nancy. — 1916.
* Maurice (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 15, rue Vaneau, VIIe. — 1902.

MAURY, professeur à la Faculté des Lettres, villa Leo, avenue de l'Hôpital suburbain, Montpellier. — 1895.
* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.
* MAZON (Paul), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 109, rue des Chantiers, Versailles. — 1902.
* MEILLET (Antoine), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 2, rue François Coppée, avenue Félix Faure, XVe. — 1908.
MÉLAS (Léon V.), ancien premier secrétaire de la légation de Grèce à Paris, 48, avenue Victor Hugo, XVIe. — 1922.
MÉNARDOS (Dr Simos), professeur de l'Université d'Athènes, ὁδὸς Πατησίων-θήρας, 1. — 1907.
MENDEL (Gustave), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 11, avenue de l'Observatoire, VIe. — 1902.
MÉRIDIER (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, avenue Sainte-Foy, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1906.
MERLIER (Octave), licencié ès lettres, 77, rue de Tolbiac, XIIIe. — 1921.
MESSINESI (Léonce), 19, avenue Duquesne, VIIe. — 1903.
* MÉTAXA (J. N.), ministre de Grèce, résident, 80, rue Saint-Jacques, Marseille. — 1922.
* MEUNIER (le chanoine), docteur ès lettres, 57, rue Violet, XVe. — 1895.
MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, 5, avenue Davel, Lausanne. — 1904.
MICHAELIDIS (C. E.), villa La Farandole, avenue de la Salis, cap d'Antibes (Alpes-Maritimes). — 1890.
MICHEL (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, à Liège. — 1893.
MICHEL-LÉVY (Mme H.), 78, avenue Malakoff, XVIe. — 1919.
* MICHON (Etienne), conservateur au musée du Louvre, professeur à l'Ecole de Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy, VIIe. — 1893.
MILLET (Gabriel), directeur d'études à l'École des Hautes-Études, 34, rue Hallé, XIVe. — 1896.
MOAZZO (Mlle Dora), 5, rue Solon, à Athènes. — 1918.
* MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, 47, rue de Verrières, Antony. — 1885.
MONCHANIN (Mlle F.), 24, rue Desnouettes, XVe. — 1914.
* MORAND-VÉREL (Mme), 48, rue Jacob, VIe. — 1916.
* MORIN-JEAN, 33 bis, boulevard de Clichy, IXe. — 1912.
MOULINIER, professeur au lycée Janson de Sailly, XVIe. — 1923.
MUSÉE (le) du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1905.

NAVARRE (O.), professeur à la Faculté des Lettres, 57, boulevard Armand Duportal, Toulouse. — 1895.
* NICOLAU D'OLWER (Dr Luis), professeur à la Faculté de philosophie et lettres, avocat, Escudellers, 70, 1e, Barcelone. — 1911.
NICOLE (George), 72, boulevard Flandrin, XVIe. — 1919.
* NICOLOPOULO (Jean-G.), 66, rue de Monceau VIIIe. — 1884.
NIHARD, professeur à l'Athénée royal, 45, avenue de Spa, Heusy, près Verviers (Belgique). — 1918.

NOAILLES (Pierre), professeur à la Faculté de droit, 64, rue St-Rémi, Bordeaux. — 1900.
* NOLHAC (Pierre de), de l'Académie française, conservateur du Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, VIIIe. — 1888.
* NORMAND (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts*, président de la Société des Amis des monuments parisiens, ancien hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, IVe. — 1889.

OECONOMOS (Kyriacos), 43, rue des Arts, Levallois-Perret. — 1918.
OECONOMOS (Lysimaque), chez M. Oeconomos, 43, rue des Arts, Levallois-Perret). — 1919.
OGUSE, agrégé de grammaire, 226, rue Lecourbe, XIe. — 1922.
* OLIVIER (Adolphe), 6, rue de Maubeuge, IXe. — 1907.
OLLIER, professeur au lycée de Bourg (Ain). — 1922.
* OMONT (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, 17, rue Raynouard, XVIe. — 1884.
* OURSEL (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, VIIIe. — 1867.

PALLIS (A.), Aigburth Drive, Liverpool. — 1915.
PANAYOTATOU (Mme), docteur en médecine, boulevard Ramley, 16, Alexandrie, Egypte. — 1921.
* PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.
PARASKEUOPOULOS (Léonidas), général, Hôtel Régina, rue de Rivoli, 1er. — 1922.
PARIS (Pierre), directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, 10, Marquès de la Ensenada, Madrid. — 1894.
PARMENTIER (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.
PELLETIER (Mgr François), recteur de l'Université Laval, Québec (Canada). — 1902.
PERDRIGEAT (Amédée), professeur honoraire au lycée, 82, rue Lafayette, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure). — 1917.
PERDRIZET (Paul), professeur à la Faculté des Lettres, 22, rue Oberlin, Strasbourg. — 1889.
PÉREIRE (Henry), 33, boulevard de Courcelles, VIIIe. — 1890.
PERNOT (Hubert), chargé de cours à la Sorbonne, 31, avenue de Joinville, Nogent-sur-Marne. — 1900.
PERSAKI (Mme). — 1918.
* PERSOPOULO (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.
PÈTRE (Augustin), 31, rue Faidherbe, Saint-Mandé (Seine). — 1920.
PETRIDÈS (Petro), 30, rue du Faubourg Saint-Jacques, XIVe. — 1918.
* PEYRE (Roger), professeur honoraire, 59, rue de la République, Toulouse. — 1879
PHARMAKOWSKY (B.), membre de la commission archéologique, Palais d'hiver, à Petrograd. — 1898.
* PHILIPPART (Hubert), professeur à l'Athénée de Schaerbeek, 10, avenue Emile Verhaeren, à Bruxelles. — 1920.

PICARD (Auguste), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, VIe. — 1870.
PICARD (Georges), 2 *bis*, rue Benouville, XVIe. — 1903.
PICART (Charles), directeur de l'Ecole française d'archéologie d'Athènes. — 1919.
PICHON (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV, 28, rue Vauquelin, Ve. — 1903.
PIERROTET (Paul), directeur du Collège Sainte-Barbe, 2, rue Cujas, Ve. — 1903.
PIOTROWICZ (Ludwik), professeur à l'Université de Poznan (Pologne). — 1921.
PINARD (Joseph), professeur au lycée royal de Turda (Roumanie), rue Marie Samson, 28, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1921.
* PLASSART (André), secrétaire général de l'Ecole française d'Athènes. — 1908.
POINCARÉ, sénateur, membre de l'Institut, 26, rue Marbeau, XVIe. — 1914.
POLITIS, professeur à la Faculté de droit. — 1922.
* POTTIER (Edmond), professeur à l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, XVIe. — 1884.
PRÉTAT (Georges), publiciste, 27, rue de la Tour d'Auvergne, IXe. — 1922.
PROFESSEURS (les) de langues anciennes du lycée Carnot, Dijon (chez M. Voisin, rue Pelletier-de-Chambure) (*deux cotisations*). — 1921.
* PUECH (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres, 1, rue du Val-de-Grâce, Ve. — 1892.
PUPIL, ingénieur des arts et manufactures, 51, rue de Seine, VIe. — 1920.

RADET (G.), doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.
RADOS (Constantin N.), professeur à l'Université, 55, rue Aristote, Athènes. — 1912.
RAINGEARD, professeur de première au Lycée, 10, rue Molac, Nantes, Loire-Inférieure. — 1906.
RALLI frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
RECORDON (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse). — 1906.
REGARD (Paul F.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 12, rue Margaux, Bordeaux. — 1919.
* REINACH (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 16, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine. (Seine). — 1878.
* REINACH (Théodore). membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 2, place des Etats-Unis, XVIe. — 1884.
* RENAULD (Emile), professeur au lycée Condorcet, 152, rue Ordener, XVIIIe. — 1902.
* RHEINART (Fernand), avocat, La Hamardière, rue du Maréchal Foch, à Domfront (Orne). — 1903.

Ricci (Seymour de), 18, rue Boissière, XVIe. — 1901.
Rivaud (Albert), professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.
Rizzo (G. E.), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut, via Mergellina, 216, Naples. — 1919.
Robin (L.), chargé de cours à la Faculté des Lettres, 35, rue de l'Arbalète, Ve. — 1908.
* Rocca (Jean), licencié ès lettres, 28, rue Edouard Delanglade, Marseille. — 1919.
Roche, professeur au lycée, Troyes. — 1921.
* Rodocanachi (Michel-E.), négociant. — 1867.
Romanos (Athos), ancien ministre de Grèce à Paris, 25, rue de Bassano, VIIIe. — 1891.
Romanos (Jean), secrétaire de la légation de Grèce à Vienne, 25, rue de Bassano, VIIIe. — 1922.
* Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré, VIIIe. — 1884.
Rougier (Louis), professeur à l'Ecole Chateaubriant, palais Ricci, via Giovanni Lanza, 164, Rome. — 1921.
Rouillard (Mlle Germaine), licenciée ès lettres, 80, rue de Rome, VIIIe. — 1915.
Roussel (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, 18, rue Eugène Carrière, Strasbourg. — 1913.
Rousselle (Gaston), professeur au lycée, faubourg de la Petite-Vitesse, Constantine. — 1914.
Roux (René), attaché d'ambassade à l'ambassade de France à Berne. — 1908.

Saingas (Mme Hélène), 10, rue Tronchet, VIIIe. — 1917.
Sala (Mme la comtesse), 22, rue Clément-Marot, VIIIe. — 1901.
Saltas (Jean), 24, rue du Regard, VIe. — 1918.
* Sartiaux (Félix), chef des services administratifs du chemin de fer du Nord, 105, quai d'Orsay, VIIe. — 1909.
* Sayce (A. H.), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut, Queen's College, Oxford. — 1879.
* Scaramanga (Pierre J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.
Schilizzi (Mlle), 2, rue de Saïgon, XVIe. — 1921.
* Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, VIIIe. — 1888.
Sciama (Raoul), professeur au lycée d'Alençon, à Paris, 19, avenue Bosquet, VIIe. — 1914.
Séchan (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 4, rue Vézian, Montpellier. — 1912.
* Segalá y Estalella (Dr Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Argüelles (Via Diagonal), 418, 3o, 2a, Barcelone. — 1908.
Segredakis (Emmanuel J.), 10, rue Tronchet, VIIIe. — 1922.
Senart (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.
Sensine (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.

SEREFAS (Athanasios D.), 17, Salaminos, à Salonique. — 1905.
SERRUYS (Daniel), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 2, rue Le Regrattier, IVe. — 1902.
SERVICE DES ANTIQUITÉS (Bibliothèque du Musée), Le Caire. — 1921.
SEURE, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, ancien professeur de première au lycée St-Louis, 16, avenue Elisée-Reclus, VIIe. — 1901.
SEYRIG, agrégé de grammaire, 147, avenue Wagram, XVIIe. — 1921.
* SHEAR (Mme Théodore Leslie), 211 North Broadway Yonkers, New-York. — 1899.
SIMAS (Madame F.), 220, rue St-Jacques, Ve. — 1905.
SIMONE BROUWER (Dr F. de), professeur, Vico II, Montecalvario, 2. Naples. — 1906.
* SINADINO (Michel), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Egypte). — 1886.
* SINANO (Victor), 17, rue des Pharaons, Alexandrie (Egypte). — 1884.
SINOIR, professeur au lycée, 20, rue du Britais, Laval (Mayenne). — 1892.
SIOTIS (Dr), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.
SIRET (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
SJÖSTEDT (Mlle), agrégée de grammaire, 159, avenue Malakoff, XVIe. — 1920.
SKIAS (André N.), professeur à l'Université, 7, rue Valtetziou, à Athènes. — 1892.
SKLIROS (George-Eustache), 289-291, Regent-Street, London W. 1. — 1876.
SORLIN-DORIGNY (A.), 32, avenue Félix Faure, XVe. — 1911.
SOTIRIADIS, professeur à l'Université, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
SOURDILLE (C.), professeur à la Faculté des Lettres, 7, rue des Cordeliers, Caen. — 1914.
STAMOULIS (Anastase), négociant à Silimvria (Grèce). — 1874.
STAVRIDI (Sir J.), consul général de Grèce, 33, Lennox Gardens, London S. W. 1. — 1908.
SVORONOS (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.

TAFRALI, professeur à l'Université de Jassy, 6 Str. Palade (Roumanie). — 1910.
* TANNERY (Mme Vve Paul), 16, rue Bouchut, XVe. — 1907.
TOUSSAINT (R.), docteur ès lettres, 137, rue de Sèvres, VIe (*deux cotisations*). 1920.
TOUTAIN (Jules), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 25, rue du Four, VIe. — 1914.
TRACHILIS (Stephanos), professeur à Candie, île de Crète. — 1906.
TRIANTAPHYLLIDIS (G. J.), 127, boulevard Malesherbes, XVIIe. — 1894.
TRIANTAPHYLLIDIS (Manolis), 23, rue Joachim III, Athènes. — 1921.
* TSACALOTOS (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
TSAPALOS (Milio), ingénieur des mines, 9, rue Saint-Senoch, XVIIe. — 1907.
TUDEER (L. O. Th.), maître de conférences à l'Université d'Helsingfors, 32, Fredrikinkatu, à Helsinki (Finlande). — 1920.

* Typaldo-Bassia (A.), avocat à la Cour suprême, 20, rue Homère, Athènes. — 1895.

* Université d'Athènes. — 1868.
* Université de Londres (le bibliothécaire de l'), King's College, Strand Londres W. C. 2. — 1919.

* Vallois (R.), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, chargé de cours à la Faculté des Lettres, 43, rue Ausone, Bordeaux. — 1914.
Vandaele, professeur à l'Université, Besançon. — 1920.
Vassilakis (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Georges Bizet, XVIe. — 1905.
* Vassiliadis (Socrate), Néroutzo Bey, n° 1, Alexandrie (Egypte). — 1921.
Vatelot (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* Vendryès (Joseph), professeur adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 85, rue d'Assas, VIe. — 1903.
Vénizélos, ancien président du Conseil des ministres, 19, avenue Kléber, XVIe. — 1918.
Versini (Georges), professeur au lycée, Le Havre. — 1919.
Vianey (J.), doyen de la Faculté des Lettres, 1, boulevard du Peyrou, Montpellier. — 1894.
Villat (Henri), professeur à la Faculté des Sciences, directeur du *Journal des mathématiques pures et appliquées*, 11, rue du Maréchal Pétain, Strasbourg. — 1916.
* Vlasto (Antoine P.), 10, cours Pierre Puget, Marseille. — 1919.
Vlasto (P.), chez MM. Rolli Brothers, Exchange Street East, Liverpool. — 1922.
Volonaki (Michel D.), professeur de philologie, ancien secrétaire général du ministère de l'Instruction publique, 89, rue Zootocou pigis, à Athènes. — 1909.
Voyazis (Marc), 72, rue Charlot, IIIe. — 1919.
* Vucina (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

Waltz (Pierre), professeur adjoint à la Faculté des Lettres, 6, rue d'Amboise, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) — 1910.
Waltzing, professeur à l'Université, Liège. — 1921.
Warren (E. P.), M. A. Fewacres, Westbrock, Maine, U. S. A. — 1919.
Weill (Raymond), commandant du génie, docteur ès lettres, 71, rue du cardinal Lemoine, Ve. — 1904.
Wintzweiler, élève de l'Ecole Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, Ve. 1920
* Woodhouse (W.-J.), M. A. Professor of Greek at the University of Sydney, New South Wales (Australie). — 1910.

* Xanthopoulos (Démétrius). — 1879.
Xanthoudidis (Etienne), éphore des antiquités, à Héracleion, île de Crète. — 1908.
* Xydias (Nicolas), artiste-peintre. — 1884.

Yon (Albert), professeur au lycée, Tarbes (Hautes-Pyrénées). — 1911.

Zaïmis (Assemakis), à Athènes. — 1891.
Zalocosta (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
Zanos (Mlle). — 1914.
Zarifi (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
Zarifi (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.
Zenghélis (Mlle), rue Alexandre Soutzos, Athènes. — 1921.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

France.

Paris.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances.
Annales du musée Guimet. Série in-4°. Série in-8° (Bibliothèque d'études). Série in-18 (Bibliothèque de vulgarisation).
Bulletin de correspondance hellénique.
Congrès des Sociétés Savantes.
Echos d'Orient.
Ecole Française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire.
Musée du Louvre. Département des antiquités grecques et romaines.
Polybiblion. Partie littéraire. Partie technique.
Répertoire d'art et d'archéologie.
Revue Critique.
Société nationale des antiquaires. Mémoires et Bulletins. Mettensia.

Départements.

Aisne.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Côte-d'Or.

Mémoires de la Commission des antiquités du département.

Doubs.

Mémoires de la Société d'émulation.

Gard.

Mémoires de l'académie de Nîmes.

Gironde.

Revue des études anciennes.

Haute-Garonne.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

Hérault.

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.
Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.

Loiret.

Mémoires et Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Meurthe.

Mémoires de l'Académie de Stanislas.

Oise.

Comité archéologique de Senlis.

Rhône.

Annales de la Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon.
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Seine-Inférieure.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses.

Étranger.

Amérique.

American journal of archaeology.
American journal of philology.
Bulletin of the archaeological Institute of America.
Classical Philology.

Angleterre.

Annals of archaeology and anthropology issued by the Liverpool Institute of archaeology.
Annual of British School at Athens.
Journal of Hellenic Studies.

Belgique.

Analecta Bollandiana.
Musée belge et bulletin bibliographique du Musée belge.

Égypte.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie.

Espagne.

Institut d'Estudis catalans. Anuari.

Grèce.

ΆΘΗΝΑ.
Ἀρχαιολογικὴ ἐφημερίς.
Ἀρχαιολογικὸν δελτίον τοῦ ὑπουργείου τῶν ἐκκλησιαστικῶν καὶ τῆς δημοσίας ἐκπαιδεύσεως.
Δελτίο τοῦ ἐκπαιδευτικοῦ ὁμίλου.
Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.
Διεθνὴς ἐφημερὶς τῆς νομισματικῆς ἀρχαιολογίας (Journal international d'archéologie numismatique).
Λαογραφία.
Mittheilungen des deutschen archaeologischen Instituts.
Νέος ἑλληνομνήμων.
Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρείας.
Φιλολογικὸς σύλλογος Παρνασσός. Ἐπετηρίς.

La Havane.

Revista de la Faculdad de Letras y Ciencias.

Italie.

R. Accademia dei Lincei. (Atti, notizie degli scavi di antichità).
R. Accademia di archeologia, lettere e belle Arti, Napoli (Memorie rendiconti).
Bessarione.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.
Bollettino di filologia classica.
Bollettino dell' Istituto di diretto romano.
Didaskaleion.
Nuova rivista storica.
Rassegna italiana di lingue e letterature classiche.

Suède.

Eranos. Acta philologica Suecana.
Uppsala Universitets Arsskrift.

Syrie.

Mélanges de la Faculté orientale, Beyrouth.
Syria.

Turquie.

Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople.
Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1921)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très-honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très-honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula*, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne aux Ve et au IVe siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l''Αθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege;* — *Les Stratèges athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos.* — *De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très-honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très-honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spyridon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au xe siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aétius inédit*, M. P. Milliet, *Etudes sur les premières périodes de la céramique grecque*, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, Thèse sur *l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67), thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Prix Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque*, thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. De Ridder, *De ectypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. Hesseling, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec et M. Hilaire Vandaele, *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. Legrand, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Miliarakis, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave Fougères, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Politis, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. Navarre, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ouvré, *Les formes littéraires de la pensée grecque.*

— Prix Zappas. M. G. Millet, *Le Monastère de Daphni.*

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. Couvreur, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. Joubin, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Svoronos, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. Hatzidakis, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul Mazon, *L'Orestie d'Eschyle.*

— Prix Zappas. Le général de Beylié, *L'Habitation byzantine.*

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. Carra de Vaux, *Les mécaniques ou l'élévateur d'Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale.*

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. Stickney, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Colardeau, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Glotz, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. Laloy, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre Pallis, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. Vendryès, *Traité d'accentuation grecque.*

— Médaille d'argent, M. V. Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. Bourguet, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. Colin, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Cavallera, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica.*

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. Cuny, *Le nombre duel en grec* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et Méridier, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistios devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. Le Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'Alès, *La théologie de saint Hippolyte.*

— Médaille d'argent. M. Adamantios Adamantiou, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. Lefebvre, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. Delamarre, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Graecae, vol. xii, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon Robin, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote* et *La théorie platonicienne de l'Amour* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Simos Ménardos, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. Pappadopoulos, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert Pernot, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul Perdrizet, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés.* (Petits bronzes, etc.).

— Prix Zappas. M. Grégorios Bernardakis, Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Biblioth. Marasly).

— Médaille d'argent. M. Cavaignac, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au ve siècle.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. Dalmeyda, *Euripide, les Bacchantes.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaile d'argent. M. Eginitis, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. Nicole, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.*

1910. Prix Zographos, partagé entre MM. Pierre Boudreaux, édition des *Cynégétiques* d'Oppien et Waldemar Deonna, *Les Apollons archaïques.*

— Prix Zappas. M. Papadopoulo-Kerameus. Nombreuses publications de textes inédits; ouvrages divers.

— Prix exceptionnel. M. Paul Vallette, *De Oenomao cynico* (Thèse latine pour le doctorat ès-lettres).

— Médaille d'argent. M. Germain de Montauzan, *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain.*

— Médaille d'argent. M. René Sturel, *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.*

1911. Prix Zographos. partagé entre M. Gabriel Leroux, *La salle hypostyle de Délos*, et M. Papageorgiou, *Sophocle, Électre.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (coll. Zographos).

— Prix Zappas. M. Vlachoyannis, Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς ἱστορίας.

1912. Prix Zographos, partagé entre M. Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine* et *Papyrus de Théadelphie* (thèses pour le doctorat ès-lettres) et M. G. Nicole, *Supplément au Catalogue des Vases peints du Musée d'Athènes.*

— Prix Zappas. M. Hépitès, Λεξικὸν ἑλληνογαλλικόν.

— Médaille d'argent. M. Brillant, *Les secrétaires athéniens.*

— Médaille d'argent. M. Georges Duhain, *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène.*

— Médaille d'argent. M. Rouffiac, *Les Inscriptions de Priène et le grec du Nouveau Testament.*

— Médaille d'argent. M. Georges Lampakis, Δελτίον *de la Société d'archéologie chrétienne.*

— Mention très-honorable. M. l'abbé Nau, publications diverses sur la diffusion des idées grecques en Orient.

1913. Prix Zographos, partagé entre M. Jean MASPERO, *Papyrus grecs d'époque byzantine* et *Organisation militaire de l'Egypte byzantine*, et M. LESQUIER, *Les institutions militaires de l'Egypte sous les Lagides* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. MAGNIEN, *Le futur grec* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. TAFRALI (O.), *Thessalonique au* XIVe *siècle* et *Topographie de Thessalonique* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. le général BOUCHER, L'*Anabase de Xénophon*, avec un commentaire historique et militaire.

1914. Prix Zographos. Partagé entre M. BIDEZ, *Vie de Porphyre, avec les fragments des traités* περὶ ἀγαλμάτων et *de regressu animae* et M. Fernand COURBY, *Le portique d'Antigone ou du Nord-Est* (Exploration archéologique de Délos, fasc. 5).

— Prix Zappas, La Λαογραφία.

— Médaille d'argent. M. J.-B. THIBAUT, *Monuments de la notation ekphonétique et hagiopolite de l'Eglise grecque.*

1915. Prix Zographos. M. DEFOURNY, *Aristote. Théorie économique et sociale.*

— Prix Zappas. M. XANTHOUDIDIS, éditeur de l'Ἐρωτόκριτος.

— Médaille d'argent. M. Sylvain MOLINIER, *Les « Maisons sacrées » de Délos au temps de l'indépendance de l'île* (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, t. XXXI).

1916. Prix Zographos. M. P. CLOCHÉ, *La restauration démocratique à Athènes en 403 av. J.-C.* et *Etude chronologique sur la troisième guerre sacrée* (356-346 av. J.-C.) (Thèses pour le doctorat ès lettres).

1917. Prix Zographos. Partagé entre M. ALLINE, *Histoire du texte de Platon* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 218) et M. DELATTE, *Etudes sur la littérature pythagoricienne* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 217).

— Prix Zappas. M. BOISACQ, *Dictionnaire étymologique grec.*

— Prix Zappas. M. RADOS, *La bataille de Salamine* (thèse).

— Médaille d'argent. M. MATHIEU (Georges), *Aristote, Constitution d'Athènes* (Bibl. Ec. Hautes Etudes, fasc. 216).

1918. Prix Zographos. Partagé entre M. Pierre ROUSSEL, *Délos colonie athénienne* et *Les cultes égyptiens à Délos du* IIIe *au* Ier *siècle av. J.-C.* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et M. l'abbé PIOT, *Un personnage de Lucien, Ménippe* et *Les procédés littéraires de la seconde sophistique chez Lucien, l'Ecphrasis* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. La Société d'Enseignement (Ἐκπαιδευτικὸς Ὅμιλος) d'Athènes.

1919. Prix Zographos. M. Paul REGARD, *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament* et *La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament.* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Lysimaque OECONOMOS, *La vie religieuse au temps des Comnènes et des Anges.* (Thèse pour le doctorat de l'Université de Paris).

— Médaille d'argent. M. ZACHARIAS, *Le recueil de chants et de danses grecques (Arion).*

1920. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZFELD (Jean), *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, et M. CARCOPINO (Jérôme), *Etude sur la loi de Hiéron et les Romains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas, RENAULT (Emile), *Lexique choisi de Psellos* et *Etude de la langue et du style de Michel Psellos* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Mme D. LE LASSEUR, *Les déesses armées et leurs origines orientales.*

— Médaille d'argent. M. FOULCHÉ-DELBOSC, *Bibliographie hispano-grecque de Legrand.*

— Mention très-honorable. Mme ADLER (Ada), *Catalogue supplémentaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Copenhague.*

1921. Prix Zographos. Partagé entre M. Keramopoullo, Θηβαϊκά, et M. C. Emereau, *Saint Ephrem, son œuvre littéraire grecque* (thèse).

— Prix Zappas. M. Andréadès, Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς δημοσίας οἰκονομίας.

— Médaille d'argent. M. B. Latzarus, *Les idées religieuses de Plutarque* (thèse).

— Mention très-honorable. M. Psachos, Ἡ παρασημαντικὴ τῆς βυζαντινῆς μουσικῆς.

ACTES DE L'ASSOCIATION

(3 novembre 1921 — 6 juillet 1922)

N° 502. Séance du 3 novembre 1921.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membres décédés. — MM. A. Paisant, président honoraire du Tribunal civil de Versailles, membre donateur depuis 1871 ; G. Darier, archéologue, membre de l'Association depuis 1914 ; J. Dépinay, membre de l'Association depuis 1900 ; W. R. Paton, de Vathy (Samos), membre de l'Association depuis 1896.

Membres nouveaux. — Mlle Lucie Bondeux, agrégée de grammaire, professeur au Lycée de jeunes filles du Puy, présentée par MM. Lechat et Ph. E. Legrand; Mlle Zenghélis, présentée par MM. Lebègue et Pernot; Mme Giustiniani, présentée par MM. Lebègue et Pernot ; M. M. L. O. Th. Tudeer, D^r^ ès lettres, maître de Conférences à l'Université d'Helsingfors, présenté par MM. Lebègue et Mazon ; M. Isocrate Vassiliadis, présenté par MM. Cicellis et Lebègue; l'abbé Diès, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, présenté par MM. Haussoullier et Mazon.

Communications. — M. Alfred Croiset. — M. A. Croiset examine le passage du *Gorgias* (p. 484 B) où Pindare, commenté par Calliclès, semble faire la théorie de l'injustice : Νόμος ὁ πάντων βασιλεὺς κτέ. M. Croiset, qui avait déjà touché ce passage dans une note de son livre sur *La Poésie de Pindare*, p. 233, pense que tous les manuscrits sont fautifs, et que Platon, comme le montre son commentaire, lisait le passage sous une forme différente. Les mots qui font difficulté sont ἄγει et δικαιῶν. Dans le *Bodleianus* et le *Venetus* on lit ἄγει βιαίων, qui n'a pas de sens. Que signifie notre texte ? « La loi (ou la coutume) mène de sa main souveraine la force en la justifiant ». Ce n'est guère satisfaisant. Plus loin, p. 488 B, nous retrouvons la même idée générale : πῶς φῂς τὸ δίκαιον ἔχειν καὶ σὺ καὶ Πίνδαρος τὸ κατὰ φύσιν; ἄγειν βίᾳ τὸν κρείττω τὰ τῶν ἡττόνων. — Ἄγειν a, ici, un sens différent, et a pour sujet l'homme qui possède la force. Si ἄγει a ce sens, c'est la force qui mène, et il faut écrire ἄγειν δικαιοῖ. Le passage des *Lois* (715 A) où cet endroit du *Gorgias* est clairement visé nous montre que c'est bien là le texte que lisait Platon. Le sens est donc : la coutume justifie l'empire de la force ; ἄγειν, pris dans le sens de *gouverner*, est employé ici sans régime.

M. A. Croiset cherche ensuite comment s'est produite la corruption du passage : on a pu écrire ἄγειν δικαίως, ce qui a entraîné des corrections fautives.

MM. Th. Reinach, Glotz, Bourguet, P. Girard, Puech, présentent des observations.

M. Pernot, *Le solécisme de la parabole du semeur chez Marc et le* γλωσσικὸ ζήτημα.

M. Pernot est de plus en plus frappé des ressemblances qu'offre la langue de Marc avec le grec vulgaire d'aujourd'hui. Si l'on examine, par exemple, Marc XI 29, il suffit de quelques changements de détail pour en faire un texte tout à fait moderne, à l'aide duquel on aperçoit des nuances immédiatement sensibles à des Grecs, mais qui ont échappé aux traducteurs occidentaux. Les cas de ce genre sont très nombreux, et la langue de Marc est si proche du romaïque que, si l'on voulait prendre un terme de comparaison en français, ce n'est pas jusqu'à la Chanson de Roland qu'il faudrait remonter : la langue de Marc n'est pas plus éloignée du grec vulgaire d'aujourd'hui que celle de Montaigne du français moderne.

Un des traits caractéristiques du style de Marc est la simplification de la phrase relative. Le relatif ancien n'existe plus chez Marc qu'à l'état squelétique. On sent ici la langue populaire et, s'il n'y a pas identité dans le détail avec e grec moderne parlé, la tendance générale est cependant la même. Ainsi s'explique l'emploi de καὶ ὅταν ἀκούσωσιν, qui a embarrassé bien des commentateurs. Il n'y a rien à modifier, rien à sous-entendre, dans cette phrase de Marc. Ce καὶ ὅταν, dans le style de l'évangéliste, correspond simplement à « auxquels ». Ce n'est un solécisme que si l'on se place au point de vue d'une grammaire qui n'est pas celle de Marc.

Les passages correspondants de Matthieu et de Luc sont corrects. La raison en est que ces deux auteurs, ici comme dans tous les passages synoptiques, ont opéré sur le texte de Marc et l'ont mis en meilleur grec. On n'a pas suffisamment tenu compte, pour le problème synoptique, des faits grammaticaux. Ici encore, le grec moderne donne des éléments d'appréciation fort utiles. En réalité, le γλωσσικὸ ζήτημα, la « question de la langue », existait à l'époque où ont été composés les Évangiles. Marc, Matthieu, Luc, ont à cet égard des successeurs dans la Grèce actuelle. Marc est un vulgariste, en ce sens qu'il a écrit comme il parlait. Matthieu se tient dans les régions moyennes ; sa langue, transposée dans le grec de la fin du XIXe siècle, n'est pas sans analogie avec celle de Bikélas. Luc est un puriste. Il remplace délibérément tout ce qui chez Marc appartient à la langue courante par ce que lui-même considère comme plus conforme au bon usage. Sa langue n'est pas aussi recherchée que celle de Paul. Elle n'en est pas moins caractéristique.

M. Pernot insiste en terminant sur l'importance du grec moderne à ces divers points de vue. C'est, selon lui, par la grammaire, plus peut-être que par l'exégèse, qu'on arrivera à élucider certaines obscurités que présentent encore les écrits évangéliques. C'est elle surtout qui peut permettre de déterminer l'authenticité ou la non-authenticité de tel ou tel de ces écrits.

MM. l'abbé d'Alès, Puech, Dossios, Bourguet, A. Croiset, Th. Reinach présentent des observations.

N° 503. Séance du 8 décembre 1921.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membres décédés. — MM. Marguerite de la Charlonie, ingénieur des Arts et Manufactures, membre de l'Association depuis 1903; M. Camille François, proviseur honoraire, membre de l'Association depuis 1916.

Membres nouveaux. — Direction générale du Service des Antiquités du Caire: la Bibliothèque du Musée, présentée par MM. Dalmeyda et Lebègue; M. R. Lafon, professeur agrégé de philosophie au lycée d'Alençon, présenté par MM. Lebègue et Robin; M. R. Lenoir, agrégé de philosophie, présenté par MM. A. Croiset et Robin.

Communication. — M. Th. Reinach. *Lecture d'une adaptation en vers des* Ἰχνευταί *de Sophocle.*

M. Th. Reinach rappelle la joie causée en 1912 par la publication des Ἰχνευταί dans le IXe vol. des *Oxyrhynchus Papyri.* M. Reinach la fit connaître au public dans un article de la *Revue de Paris* (août 1912). Le papyrus nous donne 400 vers de ce drame satyrique; la moitié en est donc perdue; mais l'hymne homérique à Hermès donne le moyen d'en hasarder une restitution plausible. M. Th. Reinach donne lecture de son adaptation, qu'il intitule : *La naissance de la lyre* : la première partie se rapproche d'une traduction; la seconde, naturellement plus courte, est d'invention libre et personnelle.

M. Maurice Croiset présente des observations au sujet des vers dans lesquels la nymphe Cyllène repousse l'accusation portée contre Hermès par les satyres.

M. Émile Bourguet félicite vivement M. Th. Reinach de sa remarquable adaptation, si vraiment scénique, et dont les vers vigoureusement frappés, le mouvement, la couleur, la spirituelle invention ont été si appréciés de nos confrères.

N° 504. Séance du 5 janvier 1922.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membre décédé. — M. Mavroyéni, ancien Consul général de Turquie à Marseille, membre de l'Association depuis 1891.

Membres nouveaux. — MM. l'Abbé Gouttesoulard, présenté par M. Mazon; Ollier, professeur au Lycée de Bourg, présenté par MM. H. Lechat et Ph. E. Legrand.

Communications. — M. Meillet. *Le futur* εἶμι.

M. Wackernagel, à la fois linguiste éminent et excellent philologue, vient de publier un volume consacré à la syntaxe du grec, du latin et de l'allemand. M. Meillet veut s'arrêter un moment aux remarques de l'auteur sur les causes qui ont fait prendre à εἶμι la valeur du futur. Chez Homère, εἶμι a encore la valeur de présent, au moins en partie. W. invoque l'opposition des verbes imperfectifs et perfectifs dans les langues slaves. Un thème de présent équivaut pour le sens à l'imperfectif, un thème d'aoriste à un perfectif. Or, un présent perfectif slave a valeur de futur; d'après W. εἶμι, présent perfectif, est, en conséquence, devenu futur. M. Meillet pense que c'est une erreur. Il y a là une particularité du verbe *aller* : εἶμι appartient à un type de racines indo-européennes d'aspect essentiellement « imperfectif », qui fournissent des présents, jamais d'aoristes. Le slave a deux présents marquant l'action d'aller : l'un avec terme défini, l'autre pour

un aller continu et prolongé. L'opposition de εἶμι et de ἔρχομαι doit être du même ordre : le premier marque une action spéciale, à une minute déterminée ; l'autre est un aller indéterminé, qui peut durer. M. Meillet cite comme exemples :

Od. ζ 130 Βῆ δ' ἴμεν, ὥστε λέων ὀρεσίτροφος, ἀλκὶ πεποιθὼς,
ὅς τ' εἶσ' ὑόμενος....
et *Il.* H 208 .... οἷός τε πελώριος ἔρχεται Ἄρης
ὅς τ' εἶσιν πόλεμόνδε...

Le débouché d'Arès, c'est εἶσιν ; sa manière de marcher dans la bataille, c'est ἔρχεται.

Dans plusieurs langues le présent des verbes *aller* marque le futur : il suffit pour cela de préciser le moment où la chose aura lieu : « je vais demain là-bas ». Le présent εἶμι, indiquant un moment précis, a pu remplacer le futur. Un passage tel que *Il.* M 368-9 marque bien les nuances de εἶμι et ἐλεύσομαι. Ces nuances existaient à l'époque homérique, et la forme la plus expressive, εἶμι, a éliminé l'autre, ἐλεύσομαι. L'usage attique a fait d'un système nuancé un système rigide.

MM. Vendryès et Renauld présentent des observations.

M. Ét. Michon. *Bas-reliefs funéraires thraces du Musée du Louvre.*

M. E. Michon communique à l'Association les photographies de quatre stèles funéraires provenant des districts limitrophes de la Macédoine et de la Thrace, et qui viennent d'entrer au musée du Louvre.

Trois d'entre elles, dont il faut rapprocher une quatrième anciennement acquise avec la collection Choiseul-Gouffier, montrent une série de portraits en buste, le père, la mère et les enfants, garçons et filles, disposés en deux étages. Il s'en faut que ce soient des œuvres d'art; mais on est frappé par l'aspect sincère et franc de ces effigies où revivent des populations restées, dans leur pays d'accès difficile, un peu à l'écart de la civilisation et que la paix romaine avait plus ou moins transformées en paisibles bourgeois.

Le quatrième bas-relief superpose aux bustes, occupant la zône inférieure, l'image du cavalier thrace, avec son chien attaquant un sanglier, placé lui-même entre deux autres figures, à gauche un personnage debout drapé, à droite une divinité féminine assise, à caractère matronal, peut-être quelque divinité des sources de cette région montagneuse.

MM. Bourguet et Glotz présentent des observations.

N° 505. Séance du 2 février 1922.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membres décédés. — MM. Camille Jordan, membre de l'Institut, membre donateur de l'Association depuis 1874; Augustin Cartault, professeur honoraire à la Faculté des Lettres, membre donateur de l'Association depuis 1875. Le président rappelle les deux séries de notices qu'il rédigea pour la collection Lécuyer et son étude sur *La Triere athénienne*, qui fait encore autorité.

Membres nouveaux. — MM. Liviérato, professeur à l'Université d'Athènes, présenté par MM. G. P. Cicellis et H. Lebègue ; Métaxas, Ministre de Grèce à Marseille, présenté par MM. G. P. Cicellis et H. Lebègue.

Communication. — M. l'abbé d'Alès. *La pénitence chrétienne d'après le Pasteur d'Hermas* (*Mand.* IV, 3).

Le *Pasteur* d'Hermas peut, en un certain sens, être considéré comme un traité de la pénitence. Écrit apocalyptique, où l'on entrevoit, sous le voile de l'allégorie, les institutions qui s'élaborent dans l'Église romaine durant la première moitié du IIe siècle ; présentant d'ailleurs de multiples difficultés d'interprétation.

Le sens du livre est, dans une large mesure, commandé par celui qu'on attache à une certaine page de la IIe partie, *Mandat.*, IV, 3. M l'abbé d'Alès a étudié cette page à diverses reprises, notamment dans un volume sur l'*Edit de Calliste*, Paris, 1913, p. 67-86 ; tout récemment dans l'article *Pénitence* du *Dictionnaire apologétique de la Foi catholique*, 1922, col. 1765-1770. Il souhaite provoquer à ce sujet une discussion entre hellénistes.

Contrairement aux anciens, des modernes ont cru voir qu'Hermas distingue dans cette page deux courants de doctrine en matière de pénitence, l'un plus rigide, qui n'admet pas de pénitence après le baptême, l'autre plus bénin, qui en admet une. L'embarras commence quand on essaye de déterminer la position d'Hermas. Car au commencement de cette page, le « Pasteur » adhère sans réserve à l'école rigide, et à la fin il parle comme l'école bénigne. Là-dessus, les exégètes se séparent en trois groupes :

Un premier groupe — radical — déclare la contradiction irréductible, et le texte visiblement interpolé (Spitta, 1896).

Un deuxième groupe — beaucoup plus nombreux, et dont l'interprétation a été en passe de devenir classique — pense qu'Hermas adhère en principe à l'école rigide ; mais qu'il admet une exception unique et sans lendemain, à l'occasion de la mission extraordinaire de pénitence — sorte de jubilé — prêchée par le Pasteur. Les arguments de ce groupe sont tirés : 1° des mots Ἤκουσα... παρά τινων διδασκάλων, d'où il paraît résulter qu'Hermas rapporte le sentiment particulier de certains docteurs et les oppose à d'autres qui étaient d'un sentiment contraire ; 2° des mots : μετὰ τὴν κλῆσιν ἐκείνην τὴν μεγάλην καὶ σεμνήν, où l'on voit une allusion à la prédication présente du Pasteur, et qui marqueraient un tournant décisif dans l'histoire de la discipline pénitentielle (Ainsi Zahn, 1868 ; Gebhardt-Harnack-Zahn, 1877 ; Funk, 1897 ; Watkins, 1920).

Un troisième groupe, sans contester qu'il y ait eu effectivement, dans l'Église du IIe siècle, divers courants de doctrine, plus ou moins rigides, en matière de pénitence, estime qu'Hermas n'y fait aucune allusion dans cette page ; que la différence de langage observée entre les premières paroles du Pasteur et les dernières, ne répond à aucune distinction d'écoles, car le Pasteur n'a pu adhérer à la fois à deux écoles qui se contredisent entre elles ; mais qu'elle répond à une différence de points de vue et à la distinction de deux enseignements complémentaires. Le Pasteur est amené d'abord à présenter l'idéal : ce serait une vie sans tache après le baptême (ἔδει γὰρ τὸν εἰληφότα ἄφεσιν ἁμαρτιῶν μηκέτι ἁμαρτάνειν). Ensuite il constate la triste réalité, la faiblesse humaine qui rend une pénitence souvent nécessaire après le baptême (μετὰ τὴν κλῆσιν ἐκείνην τὴν μεγάλην καὶ σεμνὴν ἐάν τις ἐκπειρασθεὶς ὑπὸ τοῦ διαβόλου ἁμαρτήσῃ, μίαν μετάνοιαν ἔχει). Ce langage est conforme à celui des catéchistes du IIe, du IIIe, du IVe, du Ve siècles, qui, préoccupés d'assurer le sérieux de la préparation au

baptême, se gardent d'ouvrir aux catéchumènes des perspectives indéfinies de rémission, mais réservent pour un stade ultérieur de la vie chrétienne ce supplément d'instruction (Ainsi Hilgenfeld, 1881, Weinel, 1904 ; Rauschen, 1910 ; Baumeister, 1912 ; Lelong, 1912).

M. l'abbé d'Alès estime que cette dernière exégèse est seule vraie et fournit une réponse victorieuse aux objections du 2e groupe, car : 1° les mots ἤκουσα παρά τινων διδασκάλων ne signifient pas nécessairement que diverses écoles sont en présence ; Hermas dit tout simplement : « On m'a enseigné » ; 2° les mots μετὰ τὴν κλῆσιν ἐκείνην τὴν μεγάλην καὶ σεμνήν ne peuvent aucunement, selon la propriété de la langue grecque et d'après l'usage d'Hermas, non plus que d'après le contexte, viser la mission présente du Pasteur ; l'appel dont il est question est l'appel de la vie chrétienne et du baptême, selon la terminologie constante du Nouveau Testament et d'Hermas lui-même ; le pronom ἐκείνην ne peut viser un appel *présent*, et la prédication du Pasteur n'est pas un appel.

L'exégèse ici défendue est celle de Clément d'Alexandrie, qui a commenté *ex professo* cette page ; elle est recommandée par toute la tradition de l'antiquité chrétienne, où Hermas a laissé le souvenir d'un auteur plutôt indulgent.

MM. J. Maurice, A. Puech, É. de Faye présentent des observations.

Ne 506. Séance du 2 mars 1922.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membre décédé. — Le Président a la douleur de faire part à l'Association de la mort de Léon Heuzey, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Beaux-Arts, professeur à l'École des Beaux-Arts, conservateur au Musée et professeur à l'École du Louvre, le seul survivant des fondateurs de 1867. C'est un deuil cruel pour l'Association. Le Président rappelle les travaux qui ont rempli sa longue et belle vie : son souvenir doit nous encourager à garder et à enrichir le dépôt qu'il nous a laissé.

Membres nouveaux. — MM. Sophronios Eustratiadès, métropolite de Léontopolis, présenté par MM. Lebègue et Pernot ; Kapsambélis, ministre plénipotentiaire de Grèce, présenté par MM. Lebègue et Pernot ; Hubert Philippart, professeur à l'Athénée de Schaerbeck (Belgique), présenté comme membre donateur par MM. Henri Grégoire et Roussel ; Oguse, agrégé de grammaire, présenté par MM. Holleaux et Mazon ; Paul Collinet, professeur à la Faculté de droit, présenté par MM. Haussoullier et Jouguet.

Communication. — M. Meillet. *Le caractère du vers épique.*

L'histoire de la métrique grecque nous laisse assez embarrassés, pour la raison que l'hexamètre, la plus ancienne forme connue, n'est certainement pas la plus ancienne de toutes. Nous avons vu que les vers alcaïque et saphique trouvent dans le *Rig-Veda* des correspondants presque exacts. De même pour les vers iambiques. Mais le vers homérique semble une forme isolée dans le monde indo-européen ; il repose sur l'égalité de deux brèves à une longue : en matière de métrique védique cette substitution est impossible ; le nombre des syllabes du vers védique est réglé, et le temps fort y revient à des intervalles irréguliers : dans l'hexamètre deux brèves ne peuvent constituer

que le temps faible. Ce vers est une création hellénique : le vers épique de l'Inde est un vers iambique de 16 syllabes composé de deux membres.

Mais, dans sa nouveauté, le vers grec comporte un certain nombre d'archaïsmes. D'abord, la liberté relative du commencement : dans le vers védique la quantité est à peu près définie à partir de la 6e syllabe. On sait que les dactyles ne sont pas placés au hasard dans Homère : à partir du 3e pied le dactyle domine : il y a aussi les vers ἀκέφαλοι, dont le début est imparfait (θ, 452 Ἐπειδὴ λίπε...; δ, 13 ; Δ 379 ; ρ, 519 ; Λ 497; χ 59). Des commencements iambiques ou anapestiques nous laissent entrevoir le souvenir d'un temps où le début du vers était plus libre. Mais le vers védique est une unité : il en est de même de l'hexamètre; ce qui le confirme, c'est que la coupe est variable. Ce qui a été généralisé, c'est la forme du dactyle, élément de la poésie indo-européenne. La métrique souligne, en effet, le caractère très artificiel de la langue homérique. Le grec, dans sa démarche naturelle, admet trochée et dactyle. Une partie essentielle de la langue se trouve donc éliminée : nombre de formes grammaticales sont exclues, p. ex. : πυνθάνονται. De là vient que le poète a dû employer maintes formes archaïques, p. ex. μῆχος, au lieu de μηχανήν ; il peut employer ἡμέρη ou ἦμαρ, mais non ἡμάτων. C'est une gêne. Il ne peut écrire αἰνοπενθής : il écrit αἰνοπαθής. De cela, les anciens avaient déjà conscience : Aristote (*Rhét.*, III, 8) dit du vers héroïque : σεμνὸς καὶ λεκτικῆς ἁρμονίας δεόμενος. Tandis que le vers iambique est un vers parlé, le vers hexamétrique sert à la récitation épique ou aux oracles.

Enfin le poète a dû prendre encore une liberté pour ne pas exclure trop de mots; la langue donnant souvent des séries de 3 brèves, il a usé d'une ancienne liberté : dans une série védique ⏑⏑⏑ la première des deux brèves peut remplacer une longue. Ceci est largement utilisé par la poésie homérique (cf. ἀθάνατος, et Δ 155 φίλε κασίγνητε, etc...). Enfin n'importe quel groupe de consonnes peut faire position : πᾱτρός ; — θρασειάων ἀπὸ χειρῶν se rencontre plusieurs fois. Ce sont des usages archaïques conservés.

MM. M. Croiset, Renauld, A. Croiset, Bourguet, l'abbé d'Alès présentent des observations.

N° 507. Séance du 6 avril 1922.

Présidence de M. É. Bourguet.

Membre décédé. — M. le professeur Kuyper, d'Amsterdam, membre de l'Association depuis 1911, et collaborateur de la *Revue des Études grecques*.

Membres nouveaux. — MM. Georges Prétat, publiciste, présenté par M. H. Lebègue ; Scarlat Lambrino, licencié ès lettres de l'Université de Bucarest, présenté par Mlle Delcourt et M. H. Lebègue.

Communications. — M. Vendryès, *Les suffixes à nasale et le rôle des préverbes.* — M. Vendryès rappelle que la différence de valeur grammaticale qui existe en grec entre l'infinitif présent et l'infinitif aoriste est marquée en gothique par un préverbe : pahan, ga-pahan.

Les préverbes n'ajouteraient-ils pas, en grec, une valeur particulière là où existent l'imperfectif et le perfectif ? L'emploi du préverbe ne va-t-il pas fixer la valeur imperfective? Par exemple, il sera dit d'Hector poursuivi par Achille :

φεύγει; mais on lit X 200 : οὔτ' ἄρ' ὁ τὸν δύναται ὑποφεύγειν οὔθ' ὁ διώκειν. Ὑποφεύγειν équivaut ici à φυγεῖν.

L'idée ingressive de l'aoriste est exprimée aussi par le suffixe à nasale : πίμπλημι, je remplis ; πιμπλάνω, je commence à remplir : par exemple I 679 πιμπλάνεται μένεος, il a une poussée de colère.

M. Vendryès donne les résultats de l'enquête qu'il a faite sur le rôle des suffixes à nasale et des préverbes. Λήθομαι (*o*, 91) signifie : je chasse de ma pensée ; ἐπιλήθομαι : je me mets à oublier (cf. X, 389 et Soph. *El.* 168) ; λῃθάνω signifie : faire que l'on entre dans l'action d'oublier. — Mêmes observations pour οἰδέω, ἀνοιδέω, οἰδάνω ; κεύθω, ἐπικεύθω, κευθάνω, etc...

L'existence d'un rôle grammatical des préverbes se retrouve donc aussi en grec. Et, d'autre part, le présent à nasale qui cessait de s'incorporer à un système verbal a pris le pas sur le duratif, et l'on a gardé le vieil aoriste λαμβάνω, ἔλαβον).

MM. Th. Reinach, Dalmeyda, Puech, Bourguet, présentent des observations.

Le général A. Boucher. *La position de Thapsaque.*

D'après Xenophon, l'armée de Cyrus le Jeune, en 401, aurait passé l'Euphrate à Thapsaque. D'après Arrien, l'armée de Darius, en 333, et celle d'Alexandre, en 331, auraient traversé ce même fleuve au même point.

Ces trois armées, en raison de leur importance, ont dû opérer sur une route offrant de grande ressources, sur une voie stratégique. Aujourd'hui la seule route de la Syrie supérieure pouvant être ainsi qualifiée est celle qui d'Alexandrette passe par Killiz, Aïn-Tab, traverse l'Euphrate à Biredjik et, par Ourfa, Nisibin, aboutit au Tigre à Djezireh-ibn-Omar.

On est donc déjà ainsi amené à envisager l'identification de Biredjik à Thapsaque. Mais cette solution n'est admise par aucun de nos géographes ni de nos historiens. La raison probable en est que Strabon a précisé la position de Thapsaque. Appelant Zeugma notre Biredjik, il ajoute que Thapsaque se trouve à plus de 2.000 stades, soit environ 370 kilomètres de Zeugma, c'est-à-dire à Der-ez-Zor, point d'aboutissement sur l'Euphrate de la route de Damas à Palmyre.

Der-ez-Zor est si éloigné de la Syrie supérieure qu'il ne peut représenter le Thapsaque que nous cherchons. Les savants allemands et leur interprète, le géographe Kiepert, ont résolu la question de la manière suivante : s'appuyant sur l'existence, près du coude de l'Euphrate, à Meskene, d'un point appelé Dipse et sur la vague ressemblance de ce nom avec celui de Thapsaque, ils en ont conclu que c'est en ce lieu que les armées dont nous avons parlé plus haut avaient franchi le fleuve.

Cette solution suppose une méconnaissance complète des exigences les plus élémentaires de la stratégie (Alexandre aurait imposé à son armée un trajet de plus de 200 kilomètres en plein désert) ; bien plus, elle est en complet désaccord avec les indications formelles des textes des Anabases de Xénophon et d'Arrien.

Cette invraisemblable et impossible solution, nous l'avons cependant adoptée sans hésitation, comme on peut le constater sur les cartes de l'Asie ancienne de tous nos atlas.

Par contre, Biredjik identifié à Thapsaque lève toutes les difficultés signalées.

Il convient, en outre, d'observer que les philologues tiennent le terme de

Zeugma pour la traduction exacte en grec du mot araméen de Thapsaque. On se demande dès lors si, lorsque les Grecs ont occupé le pays, constatant qu'il y avait deux Thapsaque, ils n'auraient pas, pour obvier à la confusion, remplacé la désignation de celui du nord par son équivalent de Zeugma.

Ce n'est pas là une simple hypothèse. Lorsque, continuant l'examen de la question, on se reporte à ce qu'en ont dit Pline et Dion Cassius, on constate qu'ils désignent Zeugma comme le point de passage de l'Euphrate par Alexandre.

Ne doit-on pas en conclure que la question posée est maintenant résolue? Peut-on espérer que nos géographes en tiendront compte, et modifieront en conséquence leur tracé de l'itinéraire des armées de Cyrus et d'Alexandre ?

MM. Chapot et Bourguet présentent des observations.

N° 508. Séance générale annuelle du 18 mai 1922.

Présidence de M. É. Bourguet.

Allocution du Président. — Le Président exprime ses remerciements à nos confrères pour la très honorable charge qu'ils ont bien voulu lui confier ; il remercie également ses collaborateurs et ceux de nos confrères qui ont inscrit des communications aux procès-verbaux de nos séances. Il rend un dernier hommage aux membres décédés : Mme Hadji Lazzaro, MM. Mavroyéni, Darier, Kuiper, Paton, Cartault, Mgr Duchesne, J. Lesquier, C. Jordan, Marguerite de la Charlonie, Dépinay, Paisant, Heuzey. Il dit la profonde reconnaissance de l'Association à notre confrère M. Glotz, dont l'admirable dévouement va permettre à notre *Revue* de vivre après avoir traversé les plus angoissantes difficultés.

Rapport du Secrétaire. — Le secrétaire, au nom de la Commission des Prix, donne lecture de son rapport sur les travaux et concours de 1921-1922. La moitié du prix Zographos est attribuée à M. Joseph Souilhé pour ses deux thèses de doctorat : *Étude sur le terme* δύναμις *dans les dialogues de Platon*, et *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues.* Le prix Zappas est décerné à l'œuvre des *Archives lexicographiques du grec médiéval et moderne*; M. F. H. Fobes reçoit une médaille d'argent pour son édition critique des *Météorologiques* d'Aristote. Une mention très honorable est décernée à M. Alfred Laumonier pour son *Catalogue des terres cuites du Musée archéologique de Madrid.*

Rapport financier. — M. H. Lebègue, trésorier adjoint, donne lecture de son Rapport sur la situation financière de l'Association. Ce rapport est approuvé.

Renouvellement du Bureau et du Comité. — Le scrutin donne les résultats suivants :

1er Vice-Président : M. H. Pernot.

2e — M. L. Robin.

Secrétaire archiviste : M. G. Dalmeyda.

Secrétaire-adjoint : M. E. Renauld.

Trésorier : M. F. Sartiaux.

Trésorier-adjoint : M. H. Lebègue.

M. Maurice Emmanuel, premier vice-président, passe, de droit, président pour 1922-1923.

Membres du Comité : MM. Bourguet, A. Croiset, P. Girard, Holleaux, Bodin, Th. Reinach, Dr Lecène.

N° 509. Séance du 1er juin 1922.

Présidence de M. Maurice Emmanuel.

Membres nouveaux. — MM. Joan Estelrich, Director tècnic de la Editorial Catalana, présenté par MM. Nicolau d'Oliver et H. Lebègue ; le général Léonidas Paraskevopoulos ; Georges Avéroff ; Jean Athénogénès, ministre plénipotentiaire ; Politis, professeur à la Faculté de Droit, ancien ministre, présentés par M. H. Pernot ; Jean Romanos, secrétaire de la légation de Grèce à Vienne ; Démétrios Caclamanos, ancien ministre de Grèce à Londres ; Léon Mélas, ancien premier secrétaire de la Légation de Grèce à Paris, présentés par M. Athos Romanos ; Henne, membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, présenté par MM. Haussoullier et Jouguet.

Communications. — M. l'Abbé d'Alès. *Un texte désespéré de Tertullien.*

Tertullien, auteur latin et — nous le savons par son propre témoignage — auteur grec à ses heures, a écrit dans son traité *De Baptismo* un mot qui exerce depuis longtemps la sagacité des hellénistes. Comme les manuscrits du *De Baptismo* avaient disparu, les derniers éditeurs s'appuient sur les éditions du XVIe siècle. L'excellente édition de J. M. Lupton (Cambridge, 1908), porte, *De Bapt.*, V : *Nam et esietos † et lymphaticos et hydrophobos vocant quos aquae necaverunt aut amentia vel formidine exercuerunt.* La graphie inintelligible *et esietos* renferme une énigme. Tout récemment enfin, un manuscrit du *De Baptismo* a été signalé à Troyes par Dom Wilmart (voir *C. R. Ac. Inscr.*, 1920, p. 380 sqq.). M. l'Abbé d'Alès y a cherché le mot de l'énigme, et a lu : *et scetos*, ce qui n'est pas moins inintelligible. La faute remonte donc assez haut. Mais quelle pouvait être la leçon originale ? Vraisemblablement il s'agit de noyés ; vraisemblablement aussi, le mot cherché est grec. Quel est-il ? Beaucoup de conjectures ont été proposées, plus ou moins inacceptables. Le latin *eiectos* serait bon paléographiquement, peu satisfaisant quant au sens. Le grec *haliotos* (avec le double sens *perdus* et *noyés*) serait bon quant au sens, mauvais paléographiquement. M. d'Alès ne peut que livrer le problème aux hellénistes.

MM. Maurice Emmanuel et Puech présentent des observations.

Le nombre 666 dans l'Apocalypse.

Mgr Sophronios, évêque de Léontopolis, cherche l'explication du passage de l'Apocalypse (13, 18) où il est dit : ἀριθμὸς γὰρ ἀνθρώπου ἐστί, καὶ ὁ ἀριθμὸς αὐτοῦ χξς = 666. Ce chiffre est resté un mystère. Mgr Sophronios fait part d'une révélation qui l'a mis sur la trace de l'interprétation vraie. Une voix, récemment, s'est fait entendre à lui et lui a dit : lève-toi, calcule, et sous le chiffre 666 de l'*Apocalypse* se cache le nom de Τίτος. Si nous écrivons, en effet, en chiffres romains la valeur des lettres composant le nom de Τίτος, nous obtenons T = 300 IT = 10 soustrait de 300 = 290, O = 70, ς' (sigma final à forme de digamma et prenant la valeur de cette lettre) = 6. Total 666. On peut relever la correspondance de ce résultat avec d'autres passages de l'*Apocalypse*, p. ex. 17, 12 où les dix cornes correspondent à dix rois.

Mgr Sophronios fait suivre ces calculs d'une importante observation sur la forme même de l'*Apocalypse* ; certains manuscrits (un d'entre eux est en sa possession), sont divisés en 70 chapitres et portent des points dont la valeur ne peut être douteuse : l'*Apocalypse* est écrite en vers ; c'est un poème lyrique, divisé en

strophes régulières. Mgr Sophronios fait la lecture de plusieurs morceaux en marquant la régularité du rythme. La grammaire ni la langue ne sont guère respectées dans le poème; mais on y sent bien l'esprit poétique des Hébreux. Mgr Sophronios pense que des découvertes analogues pourraient être faites dans les lettres de Paul ; il invite nos spécialistes à tourner leur attention vers ces problèmes ; ils leur réservent des résultats importants qui ne peuvent manquer de leur faire honneur.

Le Président exprime à Mgr Sophronios les remerciements de l'Association. MM. l'Abbé d'Alès, Pernot, Lebègue, Glotz, Puech, présentent des observations.

Le Comité de l'Association autorise M. Henri Lebègue à toucher le montant de l'obligation *Est ancienne* amortie, en dépôt à la *Société générale*.

N° 510. Séance du 6 juillet 1922.

Présidence de M. Maurice Emmanuel.

Observation sur le procès-verbal. — M. Glotz croit pouvoir répondre à la question posée par M. l'Abbé d'Alès sur le texte du *De Baptismo* V de Tertullien, et proposer une conjecture très probable. Les mots *esietos*, *lymphaticos*, *hydrophobos* sont, respectivement, mis en relation avec *aquae necaverunt*, *amentia*, *formidine*. M. l'Abbé d'Alès a lu récemment dans un ms. du *De Bapt.* : *et scetos*. Or, on sait qu'il existe une hydropisie abdominale qui porte le nom d'« ascite ». De ἀσκός a été tiré ἀσκίτης, qui désigne à la fois la maladie et le malade. Les Latins ont emprunté ce terme et disent : *ascites*, *ae*. Nous écrirons donc, dans le passage signalé, *ascitas*.

M. l'Abbé d'Alès remercie M. Glotz de son ingénieuse et frappante solution ; MM. Th. Reinach et L. François présentent des observations.

Membre décédé. — Le Président exprime la profonde douleur qu'a causée à tous nos confrères la mort de P. Girard. Il rappelle sa grande activité à l'Association. Membre donateur de l'Association depuis 1880, il en fut secrétaire de 1888 à 1899, et Président en 1901-2. M. Maurice Emmanuel, qui fut son élève, évoque des souvenirs de son enseignement, qu'animait une vie intense. P. Girard avait horreur des jugements tout faits et les révisait avec un scepticisme charmant : ami des Grecs, il ne voulait pas être leur dupe et les soupçonnait de nous avoir éblouis d'un mirage. Dans son enseignement, l'art voisinait avec la science : ses leçons sur les masques de théâtre et sur l'art archaïsant sont restées vivantes dans la mémoire de ses élèves. Il a agi sur certains peintres et sculpteurs, familiers avec son livre sur la *Peinture antique*. M. M. Emmanuel rappelle enfin le trésor d'affection de son cœur et la belle conscience qu'il apportait à l'accomplissement de ses devoirs professionnels.

Membre nouveau. — M. Henri François, Facultad de Filosofia y Lettras, Buenos-Ayres (Argentine), présenté par MM. Dalmeyda et Lebègue.

Congrès international. Le comité d'organisation du *Congrès International de Géographie et d'Ethnologie du Caire* (1925) fait savoir à nos confrères que leur adhésion et leur collaboration à une œuvre qui intéresse à la fois le monde savant et le développement intellectuel de l'Egypte nouvelle lui seront particulièrement précieuses.

Communication. — M. H. Pernot. *L'Évangile de Marc* IX, 33-50.

Les grandes difficultés d'interprétation que présente le Sermon de Jésus sur la prééminence (Marc, IX 33-50) viennent moins du détail du texte que de la suite des idées. Certains exégètes parlent d'incohérence ; d'autres, plus nombreux, admettent une liaison, mais qui serait de forme plutôt que de fond. Jésus (IX 37) recommande d'accueillir les enfants en son nom, et ceci rappellerait à Jean quelqu'un qui chassait les démons au nom du Maître. L'idée de scandaliser (IX 42), c'est-à-dire de faire trébucher, aurait entraîné, elle aussi, tout un développement assez étranger au sujet. Il en irait de même en ce qui concerne le sel (IX 50).

Mais l'Évangile de Marc n'est nullement incohérent, et la phrase finale « Restez en paix les uns avec les autres », qui se rattache si directement à la dispute des disciples indiquée au début, invite à rechercher si le passage tout entier n'a pas trait uniquement à cette dispute et aux sentiments qui l'ont inspirée.

Les disciples ont agité entre eux la question de prééminence. Jésus leur présente un enfant et les invite à l'humilité. L'interruption de Jean, qui suit immédiatement, semble se ramener à ceci : « Faut-il mettre sur le même pied tous ceux qui se réclament de toi ? L'homme qui chassait les démons en ton nom, mais sans être de ta suite, comptera-t-il donc aussi parmi tes disciples ? N'y a-t-il pas des distinctions à faire, et dès lors ne peut-on point parler de prééminence ? » Jésus réplique qu'il faut tenir compte de toutes les bonnes volontés et se garder de porter le trouble dans l'esprit de ceux qu'on estime inférieurs à soi-même. Si l'on a des pensées d'orgueil, qu'on s'en délivre ; mieux vaut faire des sacrifices, si pénibles soient-ils, que d'arriver avec ces pensées devant le Juge.

Vient alors le verset 49 : car chacun sera salé (c'est-à-dire purifié) par le feu. Mathieu III 11 fait dire à Jean-Baptiste qu'il baptise d'eau, mais que le plus fort, qui vient derrière lui, baptisera d'esprit saint et de feu, et cette image paraît bien indiquer une purification plus parfaite que la purification par l'eau. Le sel purifie lui aussi, mais moins complètement que le feu.

Si l'on adopte cette manière de voir, le sens du verset 49 sera le suivant : « car tout le monde devra subir une purification radicale ». En d'autres termes : purifiez vos cœurs, parce que, de toute façon, la purification doit se faire ; ce sera, ou bien maintenant, par votre libre volonté, ou bien plus tard dans la géhenne. Et, comme conclusion, Jésus dit : « Il est bon de parler de purification, mais si celle-ci fait défaut, par quoi la remplacerez-vous ? Purifiez-vous vous-mêmes et restez en paix les uns avec les autres ». Le sujet en somme n'a pas dévié ; Jésus a seulement rattaché à la question de prééminence, soulevée par les disciples, les idées d'humilité et de concorde.

MM. M. Emmanuel, Th. Reinach, de Faye présentent des observations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 MAI 1922

ALLOCUTION de M. Émile BOURGUET

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie du très grand honneur que vous m'avez fait en me confiant la présidence de votre Association pendant l'année qui finit aujourd'hui. Cette année me laisse le souvenir d'une douce et bonne intimité avec votre secrétaire et avec celui qui ne veut être, dans sa modestie obstinée, que votre trésorier-adjoint et votre agent-bibliothécaire ; je n'ose pas dire le souvenir d'une collaboration avec eux, parce que leur amitié agissante et dévouée ne m'a laissé que l'honneur et a pris pour elle les charges : je n'ai eu qu'à les regarder travailler tous deux. Tout à l'heure je nommerai encore quelqu'un à qui nous devons beaucoup. Mais l'obligation principale de celui qui est encore pour quelques instants à cette place, après qu'il vous a dit sa reconnaissance, c'est le dernier hommage qu'il rend en votre nom à ceux qui nous ont quittés.

Notre liste funèbre, comme chaque année, représente assez fidèlement la manière dont votre Association est composée. Que des hellénistes de profession, comme plusieurs de ceux dont j'ai à énumérer les noms, et des personnes de nationalité grecque — comme D. Mavroyéni, ancien consul général de

Turquie à Marseille (1891) et Mme E. Hadji-Lazzaro, notre très active correspondante à Salonique (1894) — viennent à vous, c'est tout simple. Pourtant votre Association aurait déjà un caractère original par la réunion de ceux pour qui la Grèce est la patrie naturelle et de ceux qui, par choix libre, étudient le passé de ce pays ou d'une manière plus générale l'antiquité.

Parmi ceux-ci je salue la mémoire de l'archéologue génevois Gaston Darier (1914), du professeur hollandais K. Kuiper (1911) qui a donné à notre *Revue* de beaux articles sur les fragments de Callimaque récemment découverts, de William R. Paton (1896), Anglais conquis par l'Orient, marié à Samos, l'éditeur des Inscriptions de Cos et des *Dialogues pythiques* de Plutarque. Chez nous, j'ai à rappeler trop brièvement le nom d'Augustin Cartault, membre donateur depuis 1875. Ancien membre de l'École d'Athènes, il a traité avec une érudition précise dans son livre sur *la Trière athénienne* un sujet d'archéologie que personne en France n'a repris après lui. Puis, à la suite d'ardentes polémiques que quelques-uns d'entre vous se rappellent, il parut dire un adieu définitif à nos études, il devint professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres, et je mentionnerai parmi les ouvrages que ses cours ont préparés un intéressant volume sur les *Bucoliques* de Virgile.

Mgr Duchesne (1877) nous a appartenu entièrement, lui aussi, par ses premiers travaux, la mission au Mont Athos en collaboration avec C. Bayet, le fécond voyage dans les provinces méridionales de l'Asie-Mineure avec M. Collignon, la thèse sur Macarios Magnes et le catalogue des manuscrits grecs de Pie II au Vatican. Les épigraphistes n'oublieront pas qu'entre beaucoup d'autres textes importants il avait publié le premier, et avec un commentaire excellent, l'inscription de Lété de Macédoine. Il a dédié sa thèse latine à l'École d'Athènes, donné une série d'articles aux premières années du *Bulletin de correspondance hellénique*. Mais l'ancien membre de l'École de Rome, qui devait en être l'illustre et éminent directeur pendant près de trente ans, s'était consacré de plus en plus, vous le savez, à

ces études d'histoire ecclésiastique par quoi son nom est assuré de vivre : je ne peux rappeler ici que les titres des grandes œuvres, le *Liber Pontificalis*, les *Origines du culte chrétien*, l'*Histoire ancienne de l'Église*, les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, et je regrette de faire tenir en quelques lignes de trop sèche énumération notre hommage à un grand savant, qui était en même temps un homme bienveillant et spirituel.

Une réflexion peut sans doute atténuer, dans une certaine mesure, le chagrin que nous causent de telles pertes. Mgr Duchesne laisse, admirable dans son entier développement, l'œuvre que l'on pouvait espérer de lui : de Jean Lesquier (1908), mort à quarante et un ans, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Aix, nous avions déjà beaucoup reçu : les *Papyrus de Magdola*, les *Institutions militaires des Lagides*, son grand ouvrage sur l'*Armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien*, sa collaboration aux *Papyrus de Lille* ; mais, au jugement de celui qui a été son ami le plus cher après avoir été son maître, notre confrère M. Jouguet, nous pouvions attendre bien davantage. Les regrets que laisse le savant prématurément enlevé ont ici une saveur d'amertume particulière : l'accord de l'œuvre et de l'homme était complet, c'était une âme haute et courageuse, d'un courage héroïque, que nous devrons à M. Jouguet de mieux connaître.

Ce qui est la marque propre et singulière de votre Société, c'est que des hommes qui n'ont pas fait des études grecques le centre même de leur vie veulent les encourager, s'y intéressent et y reviennent parfois avant que la retraite, au soir d'une vie admirablement remplie, leur permette de donner quelques loisirs à cette antiquité dont ils ont toujours porté le culte en eux : Albert Travers, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, membre donateur depuis 1885 ; Fernand Autié (1893), professeur à l'École des Beaux-Arts de Montpellier ; Camille Jordan, le grand professeur de l'École polytechnique, le célèbre mathématicien, père de notre collègue de la Faculté des Lettres, membre donateur depuis 1854 ; Camille François

(1916), proviseur honoraire, que vous avez vu si assidu à vos séances, et, par une suite émouvante, accompagnant son fils presque jusqu'au succès final dans ces études où il l'avait guidé jadis; Marguerite de la Charlonie (1903), ingénieur des Arts et Manufactures, esprit original, aux initiatives généreuses dont vos comptes-rendus garderont le souvenir; J. Dépinay (1900), notaire honoraire, qui avait prouvé son dévouement aux travaux qui nous intéressent en acceptant les fonctions de trésorier de l'Association G. Budé; enfin Alfred Paisant, président honoraire du Tribunal civil de Versailles, membre donateur depuis 1871 : M. Paisant avait dépassé quatre-vingt-six ans, et l'une de ses dernières pensées a été pour nous. Vous vous souvenez de la lettre touchante où, pour fêter le cinquantenaire non plus seulement de l'Association, mais de son entrée à lui dans l'Association, il nous envoyait le renouvellement de sa souscription de membre donateur.

Il était arrivé, lui aussi, au terme d'une longue et brillante carrière, le doyen de nos études et de notre Association, qui nous a quittés cette année. Deux (1) de vos anciens présidents ont tracé de Léon Heuzey un portrait magnifique : l'un, M. Victor Bérard, a eu la joie de voir accorder la plus haute des récompenses nationales à celui qu'il avait appelé, d'une expression trouvée, un « maréchal de la science », et dont il avait présenté les titres au Sénat et au Ministre avec une vibrante éloquence; l'autre, M. Pottier, dans un article écrit à l'heure même où le grand savant venait de s'éteindre, a loué d'un cœur ému le maître sûr, l'ami précieux, le conservateur au regard pénétrant qui vit l'importance des découvertes de Tello, enrichit le Louvre et nous donna l'avance dans la conquête d'un monde inconnu.

D'autres auront à dire la bienveillance vraie de cet Athénien des anciens jours, la délicatesse avec laquelle il a tant aidé ceux qui vinrent après lui, cette réserve qui ne voulait nulle-

(1) M. Th. Reinach a l'obligeance de me faire remarquer que j'ai péché ici par omission, et que j'aurais dû dire : *trois* anciens présidents; l'article de M. Homolle dans la *Gazette des Beaux-Arts* m'avait échappé.

ment garder les distances, mais qui était une tenue toute naturelle chez un homme bien élevé de jadis, cette dignité de manières qui n'avait rien d'artificiel ni de compassé.

C'est aussi à d'autres qu'il appartiendra d'étudier, avec les développements dont elle est digne, cette œuvre considérable où rien n'a été improvisé, rien laissé au hasard, où tout au contraire a été soigné, dans la construction d'ensemble et jusque dans le moindre détail, avec ce souci de la perfection que Léon Heuzey avait noté si souvent chez les ouvriers d'art des temps antiques et qui est aussi, chez nous, la marque des bons ouvriers de la science. Le mot que je prononçais tout à l'heure, ce mot de *tenue* dont quelques-uns paraissent craindre que de prochaines générations ne sentent plus toute la valeur, à quels ouvrages peut-il plus justement s'appliquer qu'à tous ceux qui sont sortis de la plume de Léon Heuzey ? Depuis le *Mont Olympe et l'Acarnanie* jusqu'à *l'Histoire du costume antique*, en passant par l'imposante *Mission de Macédoine*, le *Catalogue des figurines de terre cuite du Louvre*, les *Découvertes en Chaldée*, les *Origines orientales de l'art* et le *Catalogue des antiquités chaldéennes*, en n'oubliant pas tant de mémoires délicats comme l'*Exaltation de la fleur*, ou puissants et hardis comme ces articles sur l'authenticité des statues de style gréco-phénicien trouvées en Espagne, dont la Dame d'Elché devait être, quelques années plus tard, la confirmation la plus éclatante et la plus imprévue : quelle diversité de labeur, et quels résultats, mais aussi quel ensemble de haute allure !

C'est qu'il faut l'indiquer au moins d'un mot, l'érudition archéologique qui a fait de L. Heuzey un maître dans les deux domaines, hellénique et oriental, n'était que la première de ses qualités. La force d'une pensée originale et d'un goût qui n'a pas connu l'erreur se servait de la connaissance de tant de séries d'œuvres, souvent des séries qu'il avait dû classer le premier, comme d'une matière qu'il s'agissait d'animer. Le point de départ, c'était parfois un groupe de figurines grotesques, parfois les plis d'une draperie : c'est de là qu'il s'élevait

sans effort à la plus solide et à la plus exquise leçon d'art, et surtout, par l'adaptation savante et cachée de la forme au caractère de ses études, il créait ce style qui ne se voit pas, qui ne cherche aucun effet de fausse rhétorique ou de poésie plus fausse encore, ce style qui ressemble à l'expression la plus naturelle de l'homme de goût et qui atteint presque à la perfection de la simplicité.

Ce qu'il nous appartient à nous de mettre en lumière, ce dont nous garderons pieusement le souvenir, c'est que Léon Heuzey était resté le dernier parmi nous de ces cinquante qui en 1867 fondèrent notre Association. Il était membre donateur, membre fondateur pour ces *Monuments grecs* qu'il a réellement créés et fait vivre, et où ont paru quelques-uns de ses mémoires les plus fins, sur les figures de femmes voilées dans l'art grec par exemple, ou sur les terres cuites représentant Déméter et Coré. Il fut notre président en 1874, il n'a jamais cessé de s'intéresser à notre vie, et il a eu la joie d'accomplir ce qu'il considérait comme un devoir suprême en donnant au volume de notre cinquantenaire un document byzantin. Ce jugement d'un concile provincial du XIVe siècle, en faveur du Monastère de la Panaghia des Grandes Portes, complète de la manière la plus surprenante le *Discours historique* sur les couvents des Météores que Léon Heuzey, revenu de Grèce depuis quelques années, avait donné en 1875 à l'*Annuaire* de l'Association. A quarante-cinq ans d'intervalle, il avait le droit, se retournant ainsi vers son activité d'autrefois, de constater ce qui avait été son effort continu, le progrès réalisé par lui dans l'intervalle sur les diverses parties de cet immense domaine, et l'unité de cette vie de travail qui nous laisse un grave enseignement.

C'est un dépôt que nous a confié en disparaissant celui qui seul représentait pour nous les traditions du début, ce sera la meilleure manière de prouver notre fidélité à sa mémoire que de garder ce dépôt avec soin. Ne pas rester liés par un sentiment aveugle à ce qui, du passé, est vraiment, définiti-

vement mort, accueillir avec sympathie tout ce qui, dans la vie sans cesse renouvelée autour de nous, peut nous aider et nous encourager dans notre travail, demeurer fermement attachés à notre tradition de conscience et de goût, combiner et doser dans la mesure de nos forces la science, qui n'a plus besoin de se défendre, et l'art, qu'on n'a jamais attaqué, voilà certes un lieu commun que vous connaissez. Vous n'avez nul besoin qu'on vous le répète, ce sont les principes de votre existence. J'ai cru pourtant que nous pouvions les rappeler, à l'heure où la mort du dernier de nos fondateurs nous oblige à réfléchir sur ce qui doit, désormais comme par le passé, guider notre activité.

La manifestation de cette activité qui donne de nous au dehors la meilleure idée, nous pouvons le dire très haut, c'est notre *Revue des études grecques*. Vous savez qu'elle traverse une période un peu difficile. Notre confrère M. Méridier en a accepté la direction avec un courage pour lequel nous lui sommes très reconnaissants; il sait que nous lui souhaitons de tout cœur la fin de cette angoisse. L'Association remercie ceux qui, de près ou de loin, l'ont aidée et l'aident avec une délicatesse qui nous émeut profondément. Notre *Revue* est d'abord l'organe d'une société qui d'ailleurs n'a rien d'exclusif, elle est largement ouverte à tous. De plus, à côté des mémoires originaux qui vont de l'époque préhistorique à la Grèce actuelle, à côté des comptes-rendus qui sont souvent d'importants articles, des bulletins annuels d'archéologie et d'épigraphie y présentent et y discutent d'une manière vivante les travaux parus chez nous et à l'étranger. Cet ensemble si riche et si varié n'a pas d'analogue ailleurs, et pour la science de notre pays la disparition d'un périodique aussi original serait un vide que nous ne serions pas seuls ici à déplorer. La Caisse des recherches scientifiques en a été frappée et nous a accordé une subvention. Suffira-t-elle? Je ne peux vous donner aujourd'hui une réponse définitive; mon successeur, je l'espère, sera plus heureux. Il est du moins un nom que nous prononçons

tous avec une spéciale gratitude, c'est celui du savant qui, après avoir dirigé notre *Revue*, comme nous savons tous qu'il l'a fait, l'avoir sans cesse perfectionnée, portée à un niveau plus haut, ne l'a pas abandonnée un jour. C'est lui qui, prenant au moment voulu sa défense, a obtenu pour l'Association cette subvention dont je viens de parler. Si notre *Revue* vit, et c'est le souhait le plus ardent que je puisse exprimer ici, nous la devrons une fois de plus à M. Glotz.

Nous avons une autre manière de prouver notre existence, ce sont nos réunions mensuelles, les communications qui y sont faites avec les discussions qui suivent d'ordinaire, et que nous écoutons, discussions et communications, avec tant d'intérêt. Là aussi, nous n'avons, semble-t-il, qu'à continuer une tradition bien établie. Vous me permettrez de dire merci en votre nom à MM. l'abbé d'Alès, le général Boucher, Chapot, A. Croiset, Meillet, Michon, Millet, Pernot, Th. Reinach et Vendryès qui ont bien voulu prendre la parole cette année. Ils nous ont montré plus nettement que jamais de quel heureux équilibre est faite la vie de notre Association.

Les savants qui m'écoutent le savent, les études qui nous intéressent ne sont sans doute pas en péril tant que le charme de la Grèce ancienne continue à agir, mais personne, parmi celles et ceux qui viennent les entendre, ne s'attend que, sous prétexte de plaire, ils fassent des concessions, qui pourraient être funestes, au goût du vulgaire. Et d'autre part il est un fait que vous connaissez tous. Plus on étudie sincèrement un sujet, plus facilement aussi on s'imagine que les autres sont arrivés d'emblée aux résultats que l'on a atteints soi-même : la peine s'oublie rapidement, on risque de parler de choses à peu près inconnues, avec des mots d'initié pour aller plus vite, et comme si tout le monde était au courant. Ajoutez qu'il est rare que deux personnes s'occupent du même travail dans le même coin du champ : on en viendrait bientôt à un jargon de plus en plus spécial, à un langage presque individuel. Vos séances ont cet inappréciable mérite d'obliger les esprits qui

s'enfonceraient dans les ténèbres sans même s'en douter, à garder le contact avec la réalité, à fuir le pédantisme. Et si chaque discipline est bien obligée de garder quelques termes techniques qu'il serait puéril de remplacer par des périphrases à la Delille, il importe surtout de rester clair en parlant la langue des honnêtes gens, celle que nous ont faite les siècles de notre tradition littéraire. On n'a pas à parler de concessions réciproques, c'est une naturelle entente, on est d'accord sans le dire et c'est de cette union qu'est faite la vie de votre Association. Si l'un de nous, dans des études parfois abstraites, croit avoir trouvé une solution qu'il juge intéressante, il ne la garde pas pour lui, il tente d'exposer la méthode qui l'y a conduit à ceux qui par goût personnel en suivent une autre, que leurs voies soient presque semblables ou toutes différentes. Et ces résultats que les chercheurs ont le devoir de répandre, tous ont le droit de venir les écouter ici.

Les pouvoirs que vous m'aviez confiés, j'ai la joie de les transmettre à celui que vous avez appelé à la présidence, et de penser, comme vous tous, qu'ils ne sauraient être en de meilleures mains. Cet accord harmonieux qui est la loi de notre existence, cette ἐμμέλεια et cette εὐρυθμία qui assurent aux mouvements de l'âme individuelle, et aussi de l'âme collective de notre groupement, la ressemblance avec la musique des sphères, personne ne pouvait les mieux régler, les diriger avec une plus sûre maîtrise.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES PRIX

SUR LES TRAVAUX ET CONCOURS DE 1921-1922

Mesdames, Messieurs,

Si 1920 et 1921 ont été pour votre Commission des Prix des années d'abondance — deux fois de suite, elle couronnait six lauréats — l'année qui finit aujourd'hui nous a été moins libérale : votre Commission espère et prévoit que 1923 lui fera vivre des séances plus fiévreuses, et votre rapporteur lui-même est assez désintéressé pour ne pas désirer voir sa tâche allégée par une exiguïté de matière. Tout dévoué à son office quasi-pindarique, il souhaite que dans le stade de l'Association se pressent des athlètes toujours plus forts et plus nombreux auxquels il puisse, à la manière du poète des *Olympiques*, « ouvrir toutes grandes les portes de ses hymnes ».

Vos lauréats sont, cette année, au nombre de quatre, dont deux philosophes. La moitié du prix Zographos est attribué à M. Joseph Souilhé pour ses deux thèses de doctorat : *Étude sur le terme* δύναμις *dans les dialogues de Platon*, et *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des Dialogues*. Les travaux de Taylor et de C. Ritter ont montré quelle importante contribution peuvent apporter à l'étude d'une philosophie des travaux lexicologiques bien conduits. M. J. Souilhé a commencé par faire une étude attentive du terme δύναμις avant Platon, et il a pu constater que, dans les *Dialogues*, l'ac-

ception de ce terme n'est pas très différente de celle qu'on lui trouve dans les traités médicaux de la collection hippocratique : c'est, proprement, la qualité révélatrice des êtres, dont l'essence n'est pas connaissable directement : grâce à la δύναμις le phénomène exprime le fond substantiel, la nature intime et cachée des objets ou des Idées.

L'étude de M. J. Souilhé, qui pourrait d'abord sembler limitée et concentrée, amène son auteur à plus d'une conclusion intéressante : elle met en relief l'influence des physiciens et des sophistes sur la pensée platonicienne; elle nous montre comment Platon, plus profondément que ses devanciers, marque le rapport étroit qui existe entre cette qualité révélatrice des êtres et l'idée de cause; enfin elle nous fait voir comment Aristote, élargissant et approfondissant ce qui se trouve en germe chez son maître, va greffer sur la conception platonicienne de δύναμις sa théorie de la *puissance*. C'est là le terme que M. J. Souilhé impose à son étude, qui est conduite avec rigueur et ne déborde pas son cadre. Ses textes abondants, et dont l'interprétation prête rarement à la controverse, sont classés avec netteté, et leurs sources sont si variées que les philosophes ne seront pas seuls à tirer profit de ce travail. Le premier chapitre va d'Homère à Platon : on peut juger par là des suggestions ou des rapprochements utiles qu'on y peut trouver.

Singulièrement importante est cette question des « Intermédiaires » où V. Brochard voyait l'essentiel de tout le platonisme. « C'est un des traits caractéristiques de la méthode de Platon », écrivait-il, « d'avoir partout multiplié les intermédiaires, les moyens termes, si bien qu'il passe d'une manière continue d'une partie à une autre, et parvient à tout embrasser ». Dans ses grandes lignes comme dans ses détails, le sujet doit beaucoup aux philosophes français, et surtout à M. Robin qui, dans sa *Théorie platonicienne de l'amour* en a donné une doctrine générale et une application particulière. Ce terme d' « intermédiaire » peut, d'abord, paraître assez vague : il

désigne à la fois des natures mixtes, telles que l'*amour* et l'*opinion*, et des lois de proportion qui unissent les contraires en les dominant, telles que la *tempérance* et la *justice*. La première partie de l'ouvrage de M. J. Souilhé est conduite selon la même méthode que sa précédente étude : c'est un examen minutieux des textes propres à déterminer ce que l'on peut entendre par l'expression générique d'*intermédiaire* : une fois de plus nous voyons — selon la juste observation de l'abbé Diès — Platon parler au public sa langue ou celle de ses favoris « tout en donnant aux mots de cette langue une résonance et une signification plus profondes ». La seconde partie nous montre les applications philosophiques de la notion d'intermédiaire. Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par le plan logique et ascendant qui nous fait parcourir les étapes de la connaissance, étudie les conditions de la vie heureuse, et monte de la vie de la Cité à l'organisation du Cosmos, pour atteindre enfin les plus hautes questions métaphysiques. L'objet du travail de M. J. Souilhé est, on le voit, très vaste et complexe. On lui saura gré de l'avoir traité avec mesure. Tel de ses « intermédiaires », — par exemple cet Éros qui, du monde sensible, nous aide à monter jusqu'à l'Idée la plus haute et qui nous amène au terme de l'initiation où l'on aperçoit l'Être éternel que rien n'amoindrit, que rien n'enrichit — pouvait séduire un auteur moins sobre que M. J. Souilhé : les divisions de son livre gardent de justes proportions. Ainsi se trouve nettement traitée dans son ensemble une question dont V. Brochard relevait la grande importance, et, par surcroît, le difficile problème de la participation est éclairé d'un jour nouveau. Sur ce problème, la pensée de Platon, au témoignage d'Aristote, semblait rester un peu flottante. Mais, au terme de cette étude, on peut concevoir que « grâce à une série ininterrompue d'intermédiaires, l'ordre et la stabilité des Idées descende jusque dans des poussières d'êtres à peine libérés du néant ».

La philosophie de M. J. Souilhé parle une langue soignée et qui s'éclaire souvent d'une heureuse formule : elle est

simple et humaine, ce qui mériterait déjà d'être récompensé, à titre d'exemple. Mais elle a, nous venons de le voir, d'autres mérites : elle nous fait entrevoir une belle et cohérente unité dans la pensée platonicienne, une harmonieuse symphonie que les « liens pacifiants » des intermédiaires établissent dans toutes les formes de la vie et de l'être. Votre Commission a jugé digne d'encouragement l'auteur de ce bon et solide travail.

Nous avons eu plaisir à signaler, au cours des dernières années, les instruments de travail qui venaient faciliter, ou, plus exactement, rendre enfin possible l'étude du grec moderne. Malheureureusement, l'instrument essentiel nous manque encore, je veux dire un dictionnaire à peu près complet. Il n'est aucun lecteur d'ouvrages romaïques qui ne se trouve à tout instant dans l'embarras. En ce qui regarde la langue courante, les lexiques de Vlachos et d'Hépitès ont marqué, sans doute, un sensible progrès ; mais on y chercherait en vain une foule de mots qu'en poésie, et même en prose, les auteurs modernes ont tirés du fonds populaire ; s'il s'agit d'un terme dont l'emploi se limite à une certaine région ou qui provienne d'un texte quelque peu ancien, il faut avoir recours soit à des ouvrages devenus rares, tels que les dictionnaires du P. de Sommevoire ou de du Cange, soit à des lexiques de parlers locaux, connus des seuls spécialistes et, en général, fort peu répandus. L'embarras est d'autant plus pénible qu'entre la langue commune et les dialectes la délimitation est, en Grèce, moins nette que dans beaucoup d'autres pays. Il était donc nécessaire de dresser un état aussi complet que possible de la lexicologie hellénique ; c'est à cette fin que fut créée, par décret royal du 4 novembre 1908, une Commission chargée de composer et de publier un dictionnaire historique de la langue grecque, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

L'œuvre est considérable ; mais elle est entreprise avec méthode ; l'appui de l'État, le nombre et la qualité des collaborateurs permettent d'espérer qu'elle sera menée à bien. Comme l'achèvement d'un travail d'aussi longue haleine ne peut être

envisagé comme prochain, les organisateurs ont pensé qu'il y aurait intérêt pour le public à connaître, au fur et à mesure de leur établissement, les matériaux qui doivent constituer le monument définitif. Ces prémices, que nous offre la Commission du dictionnaire, portent le titre d'*Archives lexicographiques du grec médiéval et moderne* : les très justes motifs de sa publication sont exposés dans un avant-propos du premier fascicule. Ces archives ne feront pas double emploi avec le dictionnaire : comme celui-ci doit être rédigé de façon concise, nombre de considérations d'étymologie, d'orthographe, de sémantique, sur lesquelles se fondaient les conclusions des collaborateurs, n'auraient pu trouver place dans les articles : il était cependant utile de les mettre sous les yeux du public, et l'on avait ainsi, par surcroît, l'avantage de provoquer des discussions dont pourrait profiter la rédaction définitive du dictionnaire. Rien de plus logique. Les *Archives* forment déjà cinq fascicules comprenant 1200 pages dues à 19 collaborateurs. Leur contenu est aussi attachant que varié : phonétique, mots de la langue médiévale et de celle d'aujourd'hui, avec leurs différentes formes et leurs différents sens, noms de lieux, dérivation, étymologie, usage des prépositions, — simples matériaux encore, mais matériaux de choix et bien travaillés.

L'œuvre qui s'ébauche sera d'une très large utilité : elle ne servira pas seulement le lecteur profane, curieux de littérature grecque moderne, elle sera grandement profitable à la science, et l'on peut dire qu'elle doit marquer une date dans les études néo-helléniques. Un étranger pouvait, jusqu'ici, sans trop de hardiesse, risquer une étymologie, proposer une correction de mots dans un texte médiéval. Il sera prudent désormais de ne résoudre la question qu'après enquête dans les dossiers constitués à Athènes. Telle forme d'Hésychius, par exemple, considérée comme fautive par les éditeurs et modifiée en conséquence, se trouve confirmée par les fiches dialectales de la collection athénienne.

Mesdames et Messieurs, votre Commission des prix a voulu

marquer le grand intérêt qu'elle prend à l'œuvre des Archives lexicographiques et du Dictionnaire : en lui décernant le prix Zappas, elle donne un témoignage d'estime, non seulement aux auteurs d'articles, mais aux instituteurs et à tous les dévoués auxiliaires qu'une œuvre de ce genre ne manque jamais de susciter en Grèce : on sait quels précieux collaborateurs le regretté Politis trouvait jusque dans les plus humbles villages du Magne. En récompensant ce travail collectif, vous en voulez honorer tous les ouvriers.

Une médaille d'argent est attribuée à M. F.-H. Fobes pour son édition critique des *Météorologiques* d'Aristote, sortie des presses de l'Université Harvard. Cette édition est le fruit de longs travaux préparatoires que l'auteur a publiés, dans les dix dernières années, sur la tradition manuscrite et sur les traductions médiévales du traité. Une préface très nourrie nous fait connaître les bases de l'édition et les principes d'après lesquels elle est établie. M. Fobes a fait son travail avec une admirable conscience : sur quarante-quatre manuscrits il en a collationné complètement vingt, parcouru treize autres, et plusieurs de ceux qu'il n'a pas vus ont été collationnés par lui d'après des reproductions photographiques. D'intéressantes trouvailles lui ont été suggérées par une étude très attentive de la traduction de Henricus Aristippus et des commentaires d'Alexandre d'Aphrodisias, d'Olympiodore, et de Jean Philoponos, que les publications de l'Académie de Berlin lui permettaient d'utiliser de façon plus complète qu'on n'avait pu le faire jusqu'alors. On jugera du soin minutieux de son travail par les détails que contient la Préface sur l'orthographe et sur les règles observées touchant les élisions et les hiatus ; l'*Index verborum* est, à lui seul, un travail considérable : il nous serait cependant plus utile encore si l'auteur avait classé les emplois et les sens de chaque mot. Il est juste enfin de signaler la bonne grâce avec laquelle M. Fobes rend justice à ses devanciers, même lorsqu'il les trouve en faute : il a pu relever des erreurs ou des omissions de Bekker, mais non sans rendre hommage à son labeur

et à son ingéniosité. On ne s'étonnera donc pas que l'ouvrage de M. Fobes soit tenu par ceux d'entre vous qui ont la compétence la plus reconnue dans les questions aristotéliciennes pour une contribution de premier ordre. Notre Association se félicite de recevoir des Universités des Etats-Unis des travaux de cette valeur, et, en leur marquant son estime, de resserrer des liens confraternels. Espérons que M. Fobes ne se tiendra pas pour quitte envers nous et qu'il fera suivre le présent ouvrage d'une traduction et d'un commentaire qui seront les bienvenus et qu'il peut nous donner excellents.

M. Alfred Laumonier, membre de l'École française d'Athènes, était antérieurement membre de l'École des Hautes Études hispaniques, et son directeur, M. Pierre Paris l'avait chargé d'étudier les terres cuites antiques que possède le Musée de Madrid. Cette étude nous vaut un gros volume : *Catalogue de terres cuites du Musée archéologique de Madrid*, illustré de 134 planches. M. Laumonier ne nous présente cependant que les figurines : il laisse de côté une grande collection d'ex-voto de Calvi (Campanie) qui contient plus de 900 têtes, la plupart de grandeur naturelle, « dignes », nous dit-il, « de la statuaire en marbre », ainsi qu'un très grand nombre de fragments. On peut juger par là de la richesse du musée que dirige M. José Ramón Mélida.

On s'attendrait, en ouvrant ce catalogue, à trouver de nombreux documents de l'art indigène. Il n'en est rien. Si la collection offre des spécimens pouvant donner quelque idée d'un style hispanique, on doit constater, avec l'auteur, que l'Espagne est peu riche en figurines de terre cuite. La prédominance des types classiques de Grèce, d'Italie et d'Asie Mineure a déjà dans ce fait une explication très suffisante ; mais, au surplus, l'ensemble des figurines de Madrid provient de plusieurs collections particulières : collections Delgado, Stutzel, Vivès, Asensi, Toda, Salamanca ; ces collections, qui sont anciennes, ont naturellement recherché les types classiques et célèbres. M. A. Laumonier a pu néanmoins relever certains caractères distinc-

tifs auxquels se reconnaît la main indigène, et marquer la parenté de l'art hispanique et de l'art africain, sans refuser au premier une certaine originalité.

Au manque de renseignements sur la provenance exacte des objets M. Laumonier a voulu remédier par l'abondance des photographies : il estime avec raison qu'un coup d'œil fait souvent apparaître des caractères de travail et de style que la description la plus minutieuse n'exprime qu'incomplètement ; en l'espèce, une confrontation de figures est le seul moyen de faciliter une détermination, au moins approximative, du lieu d'origine. « Que d'efforts et de temps épargnés, dit avec raison « M. Laumonier, si les catalogues déjà publiés offraient, au « lieu de quelques maigres planches d'héliogravures ou de des- « sins, à chaque numéro important du texte une photographie « correspondante ! » Vous ferez certainement vôtre ce souhait de M. Laumonier et vous le louerez d'avoir multiplié les images : vous regretterez seulement que l'opérateur ne l'ait pas, quelquefois, mieux servi.

Ce qui peut manquer à ce catalogue n'est — on le voit — en aucun cas imputable à M. Laumonier : en revanche, les qualités qu'on y trouve sont bien siennes : classification méthodique, exactitude des descriptions, concise et juste appréciation du travail et du style des figurines. La collection n'avait jamais fait l'objet d'une publication complète : il faut donc remercier M. Laumonier du précieux instrument de travail qu'il apporte : votre Commission a jugé son Catalogue digne d'une mention très honorable.

Mesdames et Messieurs, si nous avons, cette année, distribué moins de récompenses, les envois de France et de l'étranger sont, par contre, si nombreux que votre rapporteur risque d'être dans la cruelle alternative de se borner à de sèches énumérations ou de vous fatiguer de trop longs commentaires. Vos anciens lauréats justifient pleinement les marques d'estime qu'ils ont reçues de vous. Si nous commençons par les écrivains hellènes, M. Andréadès à qui vous avez, l'an dernier, dé-

cerné le prix Zappas, poursuit son étude approfondie des finances byzantines et vous offre deux intéressantes brochures. La première pose la question : La vénalité des offices est-elle d'origine byzantine ? L'autre — tirage à part d'un article de notre *Revue* — est un essai d'évaluation du budget de l'empire byzantin. Soit que M. Andréadès passe au crible les conclusions de Zachariae on montre le faible des conjectures de Paparrighopoulos ou de Stein, nous retrouvons la même abondance d'information, et ce sens aigu du réel et du possible qui est la qualité essentielle de ces sortes d'études. Un style qui n'est jamais guindé et qui garde toujours une allure aisée et familière tempère l'austérité toujours menaçante de ces matières. Enfin M. Andréadès ne perd jamais de vue les conditions de la vie contemporaine, et ne nous dépayse jamais qu'à demi. Ces qualités, que nous lui connaissions, sont toujours aimables à retrouver.

Je disais, il y a un an, combien nous avait été douloureuse la perte d'un savant et d'un ami de la France tel que Nicolas Politis. La Commission des Archives laographiques avait eu, en 1920, l'heureuse pensée de réimprimer un certain nombre d'articles de l'éminent folkloriste : un second volume, dont elle vous fait hommage, vient d'être publié, ainsi que dit l'avant-propos, quand la terre est encore fraîche qui recouvre la dépouille du regretté savant. Ce nouveau volume est d'un grand intérêt : il traite de mythes ou légendes du moyen-âge, de traditions byzantines, de cosmogonie populaire, de coutumes ou d'idées d'aujourd'hui dont les racines plongent le plus souvent dans une antiquité lointaine. Vous savez de quelle étonnante richesse d'information témoignent ces études, et ce que l'auteur peut mettre d'apport personnel dans une simple récension. Un des articles les plus intéressants traite de la coutume si souvent commentée de briser les vases consacrés aux morts. L'interprétation de N.-G. Politis pourra soulever des objections, et l'on trouvera peut-être que le départ n'y est pas fait assez délibérément entre deux hypothèses très distinctes ; mais le rappro-

chement qu'il fait entre les êtres vivants qui doivent mourir pour être mis au service du mort, et les objets matériels que les peuples primitifs conçoivent comme également animés, a, de toute façon, son intérêt. Très curieuse est aussi l'enquête qu'a faite l'auteur dans divers villages arcadiens pour connaître l'interprétation populaire de la coutume. Le peuple imagine que le brisement du vase fait peur à Charon, le met en fuite et sauvegarde les assistants. Ce que ne saurait rendre aucune traduction, c'est la saveur et le pittoresque des formules populaires par lesquelles s'exprime cette croyance. Il y a là une page de folk-lore qui est une des meilleures de l'auteur des *Traditions*.

Dans un coin de l'Attique paisible et solitaire, où les dernières hauteurs de Tourko-Vouni font face au Pentélique, s'élève parmi les fines senteurs du thym une gracieuse petite église byzantine : on la connaît moins sous le nom du saint à qui elle est dédiée, Haghios Georgios, que sous celui de *Omorphi Ecclisia*, « La Jolie église », qui vient, d'ailleurs, de lui-même aux lèvres du visiteur. M. Orlandos l'a étudiée en détail avec le plus grand soin. Elle appartient à cette variété du type cruciforme que notre confrère M. Millet a définie et nommée « l'église simple ». C'est la forme la plus communément répandue en Grèce. La simplicité du parement, la sobriété du décor, classent ce gracieux monument parmi les plus anciens du groupe attique. On y voit encore quelques jolies peintures du XVIe siècle, et M. Orlandos propose de l'attribuer à la première moitié du XIe siècle. Les dessins et les photographies qu'il en donne confirment bien ses appréciations. Il constate pourtant avec regret qu'*Omorphi Ecclisia* n'a guère attiré l'attention des archéologues, et qu'elle n'a même pas eu l'honneur d'une mention dans les Guides de Grèce. M. Orlandos a su montrer qu'elle en était digne, et il y a lieu d'espérer qu'au moins en ce qui regarde le *Joanne*, l'injuste oubli sera réparé.

M. Bidez, professeur à l'Université de Gand, et qui fut votre lauréat en 1914, vous fait don d'une très intéressante brochure

sur *Les premiers philosophes grecs techniciens et expérimentateurs*. Cette étude trouvait un solide appui dans les belles contributions de H. Diels à la technique des Anciens. M. Bidez rappelle notamment le tunnel d'Eupalinos, que des archéologues grecs fouillant à Samos eurent, en 1882, l'heureuse fortune de retrouver ; les deux fameux ponts joignant Sestos et Abydos, œuvre de l'astronome et ingénieur Harpalos, dont le nom ne nous est connu que par une découverte de 1904 ; la contribution de Platon au perfectionnement des horloges : on sait que Diels a reconstitué l'appareil inventé par le philosophe pour servir de réveille-matin à ses disciples. Mais là n'est pas l'essentiel de l'étude de M. Bidez. Il a voulu surtout montrer que dans l'expérimentation les Grecs ont inauguré les méthodes qui font aujourd'hui l'orgueil de nos savants. Cet orgueil est, à coup sûr, légitime, et sans doute s'affirme-t-il avec raison dans les débats qui renouvellent à cette heure la querelle des Anciens et des Modernes. M. Bidez veut seulement que nous soyons équitables. « On voudra bien concéder, dit-il, que les Grecs ont observé la nature, mais on continuera de croire qu'ils n'ont pas connu la puissance de l'expérimentation ». C'est ce préjugé qu'il s'efforce de détruire en remontant de Héron à Alcméon et en rappelant que « Bacon qui réhabilita la méthode expérimentale dut ses intuitions à la lecture de quelques extraits qui provenaient des techniciens de l'antiquité ». Mises en regard de tel article récent d'un de nos plus éminents mathématiciens, ces pages prennent un intérêt présent que l'auteur n'a sans doute pas soupçonné. Il a voulu recommander la modestie et la circonspection : c'est une leçon toujours salutaire.

Les combats autour d'Homère ne semblent pas près de se ralentir. Des résultats qu'au siècle dernier on tenait à peu près pour acquis, sont aujourd'hui contestés ; la lutte est toujours âpre, et les athlètes se succèdent sans répit. Tout ce qui peut se rapporter à l'archéologie, à la religion, à la composition, à la langue, est de nouveau remis en question, et M. John A. Scott, qui vous offre son livre intitulé *L'Unité d'Homère*, n'est

pas un des moins ardents controversistes. Sa thèse est formulée sans ambages : un seul poète, nommé Homère, a composé l'*Iliade* et l'*Odyssée* telles que nous les lisons. L'affirmation peut provoquer un certain sursaut qu'il est pourtant sage de réprimer. Le lecteur suivra donc M. Scott dans ses démonstrations, qui sont claires et ne négligent aucun des multiples aspects du problème. La forme en est vive et agréable, l'argumentation adroite, tout y respire une conviction sincère. Il ne peut être ici question du détail ni de la valeur des affirmations : nous devons nous borner à de brèves remarques. On est surpris de voir M. Scott faire aussi peu de cas des poèmes épiques dont l'existence nous est attestée dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, et se rendre aussi peu compte de la longue élaboration antérieure que supposent la composition, la langue, la versification des deux poèmes ; quand il nous dit que « l'antiquité était unie dans la croyance en un divin Homère, et en un seul », l'affirmation nous semble comporter quelques réserves et il peut sembler un peu expéditif de ne voir dans la thèse des chorizontes qu'un exercice de dialectique. Quand on nous dit que si Schliemann avait douté de l'unité de l'*Iliade* Troie n'aurait jamais été découverte, l'argument ne nous semble pas décisif : je ne sais si quelques doutes sur l'unité auraient pu causer à Schliemann un pareil trouble ou même une telle confusion mentale ; la question, qui n'a aucun rapport avec l'existence et la recherche de Troie, ne devait pas rester interdite pour une semblable raison. Bref, les preuves alléguées sont de valeur inégale ; mais l'ouvrage est le fruit d'études sérieuses et M. Scott ne plaide pas sans talent.

Mesdames et Messieurs, les ouvrages français dont il vous a été fait hommage ne peuvent être ici mentionnés que trop brièvement. M. Théodore Reinach nous offre sous ce titre : *Un code fiscal de l'Égypte romaine. Le gnomon de l'idiologue*, un texte, une traduction et un commentaire d'un papyrus de Théadelphie du Fayoum, acquis vers 1912 par le Musée de Berlin. Ce document ne le cède en importance ni au célèbre

« Papyrus des revenus » de Ptolémée Philadelphe, ni au Code civil d'Alexandrie qui appartient à l'Université de Halle.

M. Th. Reinach place la date de la composition de ce gnomon sous le règne d'Antonin le Pieux, entre 150 et 161 ; M. Carcopino la place entre 169 et 176 sous Antonin le Philosophe ; le document ne peut appartenir, de toute manière, qu'au troisième quart du deuxième siècle. Son titre, en langage plus clair, signifie « Le règlement du procureur fiscal ». Ce fonctionnaire a pour tâche de rechercher tous les biens qui doivent échoir au fisc impérial : le *Gnomon* lui donne un résumé des règlements d'application courante. La population de l'Égypte romaine se divisait en un grand nombre de classes et de sous-classes, pourvues d'un statut légal différent : les questions d'état-civil sont donc d'une grande importance, et le fisc frappe de pénalités les usurpations de nom et de classe ; mais il guette aussi avec une merveilleuse rapacité les successions vacantes, les legs ou dots susceptibles d'annulation, les amendes encourues pour infractions de toute espèce. Ainsi des mesures qui sauvegardent l'ordre établi ont pour effet non moins salutaire d'emplir le trésor impérial. On voit de quelle importance historique et juridique est le papyrus de Théadelphie. Le commentaire qui nous en est offert extrait, avec une rigueur d'analyse et une science du grec et du droit dont nous avions eu mainte preuve, tous les renseignements utiles que peuvent fournir les 115 articles du Règlement. Je n'ai pas à vous rappeler tout ce que nous devons à l'auteur de ce commentaire : il n'est, pour ainsi dire, aucun domaine particulier de nos études auquel il n'ait donné d'importantes contributions. Si nous étions de ceux qui ne peuvent porter le fardeau de la reconnaissance, il nous serait vraiment pénible d'être ainsi endettés envers M. Th. Reinach.

M. Gabriel Millet vous offre un magnifique ouvrage intitulé *L'ancien art serbe. Les églises.* Les églises dont s'est couvert le sol de l'antique Serbie restent — comme le reconnaissait un Autrichien — les « témoins éloquents » d'une civilisation

brillante. Les Turcs ont pu les piller et les incendier : les murs ont résisté : ils ont, autant que les chants populaires, maintenu l'espérance au cœur des Slaves, et, selon l'expression de M. G. Millet, « sauvé l'âme de la nation ». Le livre de M. Millet donne les résultats d'un voyage qui date déjà de seize ans : la guerre en a retardé la publication, et, volontiers, l'auteur l'aurait encore différée pour compléter son enquête, s'il n'avait, pour plus d'une raison, jugé préférable d'en faire connaître les résultats, qui sont d'assez grande conséquence. Deux faits importants sont, dès maintenant, mis en lumière. Pendant trois siècles, les Serbes sont au premier plan parmi les populations balkaniques ; leurs princes fondent un grand empire, et partout où ils s'établissent, des monuments en grand nombre attestent leur puissance et leur culture. Un second fait est d'un grand intérêt pour l'historien de l'art. On a, communément, considéré l'art serbe comme un simple rameau de l'art byzantin. M. Millet nous montre que la vérité est moins simple. Si le style lombard est imité sur la côte dalmate et le style byzantin sur le Vardar et la Morava, l'originalité de l'art des Serbes se marque par des traits caractéristiques : éclectisme, recherche de l'effet, liberté. Les artistes tendent au grand et sont soucieux d'émouvoir et de plaire ; l'ardeur et la jeunesse de ce peuple rayonnent dans ses monuments. Et les peintures y sont plus nombreuses qu'en aucun autre pays d'Orient, faisant, par l'abondance des scènes et la richesse des compositions, un contraste frappant avec l'ancien art byzantin : plus hardis que les Grecs, ils sont plus près des Primitifs italiens, « si près, ajoute l'auteur, que l'on ne saurait comprendre les uns sans étudier les autres ». Luxueusement éditée, richement illustrée de dessins et de photographies, cette étude de science précise est tout animée et vivifiée par l'enthousiasme. M. Millet a voulu gagner des amis à un peuple qu'il admire et dont l'effort séculaire a produit l'unité yougo-slave. La double fin que se proposait l'auteur sera certainement réalisée.

M. Pernot ne se lasse pas de nous rendre service en publiant

tour à tour des études littéraires, des travaux scientifiques, des ouvrages d'enseignement ou de vulgarisation. Son nouveau livre *D'Homère à nos jours* recevra le meilleur accueil de nos lycéens et de nos étudiants. M. Pernot répond aux questions qu'il se posait lui-même quand il apprenait les rudiments du grec ancien. D'où vient cette langue? Comment la prononçait-on? Comment l'écrivait-on? Qu'est-il advenu d'elle après l'époque classique, et quels rapports y a-t-il entre elle et le grec moderne? L'enseignement de jadis n'avait guère souci de ce qu'on appelle aujourd'hui « les réalités » : autour des faits, des œuvres et des personnages le décor restait assez vague ; il en est, aujourd'hui, un peu autrement ; mais de grands progrès restent à faire, et un livre tel que celui de M. Pernot, illustré d'images, plein de détails précis et concrets, peut contribuer de la plus heureuse manière à améliorer l'enseignement, en le rapprochant de la vie. Un très intéressant chapitre est consacré à la prononciation : les résultats proposés sont fournis par l'étude approfondie d'une question qui, vous le savez, est singulièrement difficile. Quelle était la prononciation athénienne à l'époque classique et quelle a été l'évolution générale de la prononciation grecque de l'antiquité à nos jours? M. Pernot répond à ces questions, et, passant de la théorie à la pratique, il se demande comment il faut prononcer le grec ancien dans nos classes. Des diverses solutions qui se présentent, celle qu'il adopte n'est (il le reconnaît lui-même) qu'un compromis; mais elle a un caractère plus scientifique que notre usage, et la liste n'est pas très longue, en somme, des prononciations qui peuvent être avantageusement remplacées par d'autres plus exactes. Les conclusions de M. Pernot sont pleines de mesure et de sagesse : c'est la marque générale de sa méthode, et le succès de son livre est à souhaiter pour le bien de nos études.

Je dois vous signaler, avec le regret de le faire trop sommairement, la notice nécrologique où M. F. Martroye a retracé la vie et l'œuvre de Maxime Collignon et dignement exprimé la douleur que sa mort a causée. Notre confrère le Dr E. Jeanselme

vous a offert quatre études médico-historiques qui sont de grande valeur. Une des plus intéressantes est l'étude intitulée : *La goutte à Byzance*. Le surmenage du système nerveux sous toutes ses formes, les écarts de régime et l'intempérance étant les facteurs primordiaux de la goutte, on ne peut s'étonner de la voir sévir dans le milieu byzantin. Des détails fort curieux sur ce sujet se trouvent dans l'*Alexiade* où Anne, fille d'Alexis Ier, décrit avec une remarquable précision les phases de la maladie de son père. Il y a là une observation qui, dit le Dr Jeanselme, « pourrait encore faire figure honorable dans un traité de la goutte ». Non moins intéressantes sont les méthodes thérapeutiques ou les prescriptions d'hygiène qu'on trouve dans la compilation connue sous le nom de *Géoponiques*. Elles ne sont pas si désuètes qu'on pourrait le croire. Ces études, on le voit, sont d'un grand intérêt. Ajoutons que notre savant confrère met autant de précision dans la traduction des textes que de science dans leur commentaire.

L'envoi de M. Jean Ebersolt : *Mission archéologique de Constantinople* et *Sanctuaires de Byzance*, se recommande par des qualités qui vous sont bien connues : un savoir précis, un soin scrupuleux, avec ce sentiment et cet accent personnels que nous nous plaisions à signaler en 1919 dans l'ouvrage sur *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*.

Il me faut enfin remercier en votre nom notre confrère M. Vendryès, qui vous fait don de son beau livre sur *Le langage*. Nous ne saurions assez dire quelle reconnaissance on doit à l'auteur pour toute cette richesse de faits remarquablement classés et dont chacun paraît tendre vers sa loi. Il n'est pas une page de ce livre qui n'instruise et qui n'éveille la réflexion. La méthode est d'une extrême prudence et d'une scrupuleuse probité. Le physiologiste, le psychologue et le sociologue ont des droits à l'étude du langage : M. Vendryès a voulu l'étudier en linguiste, et il s'est gardé de l'entreprise périlleuse qui eût consisté à bâtir un traité de linguistique générale. Il lui a paru sage « de donner simplement une idée de ce qu'est la linguis-

tique, des questions quelle traite, des résultats principaux qu'elle a obtenus ». Il se défie aussi des faux-semblants et des théories de belle apparence qui ne résistent pas à l'observation sobre et précise. M. H. Berr, dans un avant-propos où il étudie le livre du point de vue de la synthèse historique, a pu y louer avec raison « l'hyperbole du doute scientifique ». Les pages où M. Vendryès, contestant la légitimité du titre d'un excellent ouvrage, *La vie des mots*, démontre qu'un mot ne saurait être considéré comme un être vivant, est un des exemples les plus intéressants de ses précautions contre la duperie des apparences. De là vient notre sécurité quand il établit des causes générales, par exemple celles qui président au renouvellement des vocabulaires : il y a là des observations dont l'application au grec est particulièrement suggestive. Et le livre qui, résolument, veut n'être que celui d'un linguiste, témoigne d'un remarquable sens philosophique. Très frappante, à cet égard, est la recherche de ce qu'il faut entendre exactement par « le progrès du langage ». « Il est faux, dit M. Vendryès, de considérer le langage comme une entité idéale évoluant indépendamment des hommes et poursuivant ses fins propres. Le langage n'existe pas en dehors de ceux qui pensent et qui parlent. Il plonge par ses racines dans les profondeurs de la conscience individuelle : c'est de là qu'il tire sa force pour s'épanouir sur les lèvres des hommes. Mais la conscience individuelle n'est qu'un des éléments de la conscience collective qui impose ses lois à chacun. L'évolution des langues n'est donc qu'un aspect de l'évolution des sociétés. Il n'y faut pas voir une marche à sens continu vers un but déterminé ». Je dois borner ici ces observations sur le livre de M. Vendryès, sans avoir encore dit tout le bien que vous en pensez : il est appelé à devenir classique, et son profit ne sera pas pour les seuls érudits, car il est écrit avec une clarté simple, privilège des auteurs qui dominent leur matière.

Mesdames et Messieurs, si j'ai assez longuement retenu votre attention, bien que les récompenses fussent moins nombreuses cette année, l'importance des ouvrages qui vous étaient

offerts m'a, je pense, justifié. Vous en aurez constaté la très grande variété. Sans doute peut-on souhaiter que le domaine de la littérature proprement dite s'enrichisse à l'égal de ceux de de l'archéologie, de la philosophie et de la linguistique. Il faut, à ce sujet, beaucoup attendre des publications de la *Société Budé* qui ne manqueront pas de susciter l'ardeur de nos jeunes savants dans ce domaine. Je n'ai pas à vous dire la valeur des éditions que cette Société nous donne avec régularité : elle publiait naguère le premier volume du *Sophocle* de M. Masqueray, ouvrage digne du maître à qui nous devons tant. Je ne voudrais donc pas que le souhait que je viens de formuler vous laissât sur la pénible impression du regret. Dans tous les domaines, y compris celui du droit et de la médecine, nous vous avons montré une activité si vaillante et si variée que votre Rapporteur aura paru vous mener à toute bride sur les chemins les plus disparates et dérouler devant vous avec une vitesse excessive ce qu'on appelle ailleurs les « Actualités ». Il en supportera volontiers le reproche, si l'impression qu'il vous laisse est celle de la force toujours vivace et du rayonnement de nos études.

G. Dalmeyda.

RAPPORT DU TRÉSORIER-ADJOINT

I. *État comparatif des Recettes en 1920 et 1921.*

A. Intérêts de capitaux.

	1920		1921	
1° Rente Deville 3 °/₀	500 »		500 »	
2° Coupons de 146 obligations Ouest. Coupons de 15 oblig. Ouest nouv.	2,200 50		2,147 82	
3° Coupons de 1 obl. Égypte unifiée	29 65		36 10	
4° Coupons de 17 obligations Midi	229 50		229 50	
5° Coupons de 26 obligations Est	364 50		343 21	
6° Coupons de 25 obligations Fusion nouvelle	337 50	3,819 15	301 »	3,729 62
7° Coupons de 3 obligations Ouest-Algérien	40 50		40 50	
8° Coupons de 1 oblig. 4 °/₀ Orléans	18 »		16 29	
9° Emprunt national 1917 4 °/₀	59 »		59 »	
10° Intérêts du compte courant	40 »		56 20	

B. Subventions et dons divers.

11° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	300 »		300 »	
12° Subvention du Ministère des Affaires étrangères	» »	300 »	3,000 »	3,300 »
13° Don de l'Université d'Athènes	» »		» »	
14° Dons pour l'illustration de la *Revue*.	» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

15° Cotisations des membres ordinaires	3,892 50		8,473 50	
16° Souscriptions de membres donateurs	1,000 »	5,804 10	750 »	9,777 40
17° Vente de publications et médailles.	911 60		553 90	
Totaux		9,923 25		16,807 02

II. *État comparatif des Dépenses en 1920 et 1921.*

A. Publications.

	1920		1921	
1° *Revue des Études grecques*	3,144 75	3,244 75	6,516 25	6,716 25
2° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*.....	100 »		200 »	

B. Encouragements.

3° Prix Zographos.....	1,000 »	1,205 45	1,000 »	1,073 35
4° Prix classiques.....	205 45		73 35	
5° Concours typographique.....	» »		» »	

C. Frais généraux.

6° Impressions diverses.....	287 85	2,339 19	148 05	3,908 50
7° Loyer, impositions, assurances...	153 50		477 30	
8° Service du palais des Beaux-Arts..	90 »		90 »	
9° Service de la bibliothèque.....	1,000 »		1,000 »	
10° Droits de garde et frais divers à la Société Générale	94 24		109 40	
11° Distribution de publications.....	183 55		1,449 85	
12° Recouvrement de cotisations.....	92 65		151 05	
13° Frais de bureau, correspondance et divers	349 85		360 55	
14° Nettoyage, éclairage et chauffage.	69 55		64 60	
15° Médailles	13 »		57 70	
16° Achat et reliure de livres.....	5 »		» »	
Totaux.....		6,789 39		11,698 10

III. Budget sur ressources spéciales.

Fondation Zappas.

Recettes de l'exercice 1920 : 600 francs.
Recettes de l'exercice 1921 : 500 francs.
Montant du prix en 1920 : 500 francs.

IV. *Mouvement des fonds en 1921.*

1° Solde en caisse au 31 décembre 1920.....	2,496 85
2° Recettes en 1921 (tableau n° I).....	16,807 02
3° Rente Zappas en 1921.....	500 »
	19,803 87
Sorties de caisse (tableau n° II).....	11,698 10
Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1921...	28,954 68

somme qui se décompose ainsi :

Solde à la Société Générale.....	26,522 83
En caisse de l'agent bibliothécaire.....	2,431 85

Prévisions pour 1922.

V. *Recettes prévues pour 1922.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0.....	500 »	3,729 62
2° Coupons de 161 obligations Ouest.	2,147 82	
3° Coupon de 1 obligation Égypte unifiée.....	36 10	
4° Coupons de 17 obligations Midi...	229 50	
5° Coupons de 26 obligations Est....	343 21	
6° Coupons de 25 obligations Fusion nouvelle.....	301 »	
7° Coupons de 3 obligations Ouest-Algérien.....	40 50	
8° Coupons de 1 obligation Orléans 4 0/0.....	16 29	
9° Emprunt national 4 0/0.....	59 »	
10° Intérêts du compte courant.....	56 20	
	3,729 62	

Report.....			3,729	62

B. Subventions et dons divers.

11° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	300	»	4,098	»
12° Subvention du Ministère des Affaires étrangères.....	1,998	»		
13° Don de l'Université d'Athènes....	1,000	»		
14° Don de la Banque d'Athènes.....	500	»		
15° Don de la Banque d'Orient.....	300	»		

C. Cotisations et ventes.

16° Cotisations des membres ordinaires.	8,500	»	9,850	»
17° Cotisations des membres donateurs.	1,200	»		
18° Vente de publications.....	150	»		
TOTAL.....			17,677	62

VI. *Dépenses prévues pour 1922.*

A. Publications.

1° Impression des n°s 153-154 (1920).	1,120	»	11,880	»
2° Impression des n°s 156-160 (1921).	5,600	»		
3° Impression des n°s 160-162 (1922, moins le dernier numéro).....	3,360	»		
4° Frais supplémentaires.....	500	»		
5° Illustration de la *Revue*.....	1,000	»		
6° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*.....	300	»		
			11,880	»

Report.....			11,880	»

B. Encouragements.

7° Prix Zographos.....	1,000	»	1,200	»
8° Prix classiques.....	200	»		

C. Frais généraux.

9° Impressions diverses.....	150	»	4,071	65
10° Loyer, impositions, assurances...	477	65		
11° Service du palais des Beaux-Arts.	90	»		
12° Service de la Bibliothèque.....	1,500	»		
13° Droits de garde et frais divers à la Société Générale.....	109	40		
14° Distribution de publications.....	800	»		
15° Recouvrement de cotisations.....	150	»		
16° Frais de bureau, correspondance et divers	350	»		
17° Nettoyage, éclairage et chauffage.	64	60		
18° Médailles.....	80	»		
19° Reliure et achat de livres.....	300	»		
Dépenses.....			17,151	65
Recettes.....			17,677	62

20° L'excédent des recettes sur les dépenses serait de cinq cent vingt-cinq francs quatre-vingt-dix-sept centimes.

TOTAL.....	525	97

Henri LEBÈGUE.

L'ÉTERNEL PRÉSENT

GUERRE DU PÉLOPONNÈSE (431-404) ET GUERRE MONDIALE (1914-1918) [1]

« A considérer les événements d'aujourd'hui et ceux d'autrefois, on reconnaît sans peine que dans tous les États et dans tous les peuples, il y a toujours mêmes désirs et même complexion. En sorte qu'il est facile, à qui examinera avec soin les événements passés, de prévoir ceux qui adviendront en chaque État et d'y employer les remèdes dont usèrent les anciens, ou, s'il n'en est aucun dont ils aient usé, d'en imaginer de nouveaux d'après la situation des événements. Mais comme on néglige ces observations, ou que celui qui lit ne les sait point faire, ou que, s'il les fait, elles restent inconnues de ceux qui gouvernent, il s'ensuit de là que les mêmes désordres se renouvellent dans tous les temps » (2).

(1) Leçons faites à l'Université de Genève, conférence d'histoire ancienne, 1921-2; conférence au Cercle libéral-démocratique à Lausanne, 1922.

(2) Machiavel, *Discours*, III, 43.

I. — Κτῆμα ἐς ἀεί.

Il y a deux catégories d'historiens. Les uns examinent les faits passés au point de vue des différences qu'ils offrent avec le présent ; ils insistent sur ce caractère, ils estiment que l'histoire ne recommence jamais ; que les phénomènes historiques ne sont qu'une succession de faits déterminés par des causes que l'on peut sans doute saisir, mais toujours autres. L'histoire est un vaste kaléïdoscope aux images perpétuellement renouvelées. Ils répètent volontiers les paroles du philosophe ancien : « Nous ne nous baignons pas deux fois dans le même fleuve ». Aussi dénient-ils à l'histoire la possibilité d'être une science, celle-ci comportant la répétition de phénomènes semblables, dont l'historien peut préciser les lois.

Les autres sont frappés, malgré les dissemblances inévitables de l'activité humaine s'exerçant dans le temps et dans l'espace, des ressemblances fatales de l'histoire. Ils insistent sur les phénomènes de répétition. Ils savent que l'esprit humain, malgré qu'il ait évolué au cours des siècles, malgré les divergences dues aux individus, aux races, aux groupes sociaux, au temps, aux lieux, conserve un fond qui demeure le même et qui, en des circonstances analogues, engendre nécessairement des effets analogues. L'histoire leur offre des lois, des recommencements, des retours éternels, des cycles, des rythmes, et, au lieu de creuser profondément le fossé entre le présent et le passé, ils comprennent que tous deux se confondent. Ils répondent à leurs adversaires que l'histoire peut être une science, puisqu'il n'y a de science que du général, du permanent, et ils constatent volontiers, comme l'Ecclésiaste, qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Ces deux positions sont aussi justes l'une que l'autre. En tout homme et en tout acte humain il y a du différent et du ressemblant, chacun de nous différant de ses semblables, et

leur ressemblant par sa nature même d'homme. Différences et ressemblances sont indissolublement tissées dans la trame de l'évolution, et la vérité historique résulte de leur connexion.

Le choix entre ces deux tendances dépend des tempéraments. Les uns, désireux de fuir la réalité actuelle, souvent maussade, cherchent leur intérêt et leur bonheur dans un passé qu'ils souhaitent aussi dissemblable que possible du présent; ils trouvent en lui un de ces nombreux mondes de l'illusion dans lequel nous nous réfugions. Les autres estiment le passé, non pour lui-même, mais parce qu'il explique le présent et le leur fait mieux comprendre.

Si ces deux attitudes sont justifiées l'une et l'autre, la seconde paraît cependant la plus féconde, en tout cas la plus utile, puisqu'elle établit un lien étroit entre jadis et aujourd'hui, et qu'elle ne nous abstrait pas de la réalité vivante.

Thucydide, comme Hérodote (1), n'ignore pas que le hasard intervient souvent dans la marche des événements, et que l'avenir est incertain (2). Il blâme les Méliens, par la voix des Athéniens (3), « seuls entre les hommes, de juger l'avenir plus clair que ce qui est sous les yeux » ; il constate, comme Hermocrate parlant aux habitants de Camarine, que ce désir est hors de la portée de l'homme, auquel il est « impossible de devenir à la fois le régulateur et des souhaits et du sort » (4).

Mais l'historien sait aussi que les hommes attribuent volontiers au hasard les effets dont ils sont eux-mêmes responsables. Ce ne sont plus, pour lui, comme pour Hérodote, les dieux qui sont les artisans de l'avenir, ces dieux qui se plaisent parfois à écraser même l'innocent et à le conduire à sa perte par des aver-

(1) Hérodote, 1, 5.

(2) Thucydide, IV, 62, 63, 64 ; V, 113 ; VI, 78 ; VIII, 24 ; I, 42 ; les citations et les références de Thucydide sont données d'après l'édition et la traduction française de Firmin Didot, 1833.

(3) V, 113.

(4) VI, 78.

tissements trompeurs. Ce sont les hommes eux-mêmes qui trament leur propre histoire et, pour comprendre celle-ci, c'est l'homme qu'il faut connaître.

Sans doute, les facteurs qui déterminent la marche de l'histoire lui paraissent trop complexes, et, suivant les temps, dosés en des combinaisons trop multiples, pour qu'il soit permis à l'homme de prévoir rigoureusement ce qui se passera. Il sait qu'analogie n'est pas identité, il fait la distinction entre les phénomènes semblables et analogues, identiques et ressemblants (1) ; il sait que, s'il y a des répétitions dans l'histoire, elles ne peuvent cependant voiler les différences qui les accompagnent. Mais il voit que, sous l'apparente diversité, la nature humaine conserve un fond permanent : « Il ne faut pas croire qu'il y ait une grande différence d'homme à homme » (2). C'est ce qui explique la marche fatale des événements. Ceux-ci « arrivent et arriveront toujours, tant que la nature humaine sera la même ; mais différents par leurs caractères, selon les diverses circonstances qui se présenteront » (3). La ressemblance sous l'universelle différence, l'élément général, durable, en même temps que l'élément passager, temporaire, dans l'individu comme dans la société, voilà ce que Thucydide perçoit dans l'histoire, et c'est une vue autrement large et scientifique que celle de ses prédécesseurs.

Thucydide est un de ces nombreux précurseurs que l'on cherche aujourd'hui à la « méthode comparative », qui n'est pas seulement celle des ethnographes, mais de tout homme de science. Il voit qu'il faut procéder à de perpétuelles comparaisons entre des faits en apparence étrangers les uns aux autres, mais qui, indépendamment du temps et de l'espace, dérivent de causes analogues, d'états mentaux et sociaux voisins. C'est

(1) I, 22.
(2) 84.
(3) III, 82.

par les mœurs de quelques États encore barbares, par les survivances d'un stade primitif chez quelques populations grecques contemporaines (1), Étoliens, Acarnanes (2), qu'il conçoit l'image de la Grèce commençante.

Dans le passé de la Grèce, il note de curieuses similitudes avec les événements récents, et il compare à la bataille des Thermopyles, « pour comparer les petites choses aux grandes », le combat de Sphactérie, où les Lacédémoniens sont attaqués à la fois de front par les Athéniens et de revers par les Messéniens, qui ont découvert un sentier dérobé non gardé (3).

Il entrevoit ces retours éternels de l'histoire que les philosophes signalent depuis des milliers d'années et que les historiens modernes cherchent à systématiser.

Il admet ces formules nombreuses de recommencement qui hantent tant d'esprits. « Il me semble que les mêmes temps reviennent et que nous sommes toujours les mêmes (4)... Si les mêmes hommes revenaient sur la terre, comme reviennent les mêmes événements, il ne se passerait pas cent ans que nous ne nous trouvions de nouveau ensemble en train de faire la même chose qu'en ce moment (5)... Les hommes sages ont coutume de dire, et ce n'est point au hasard ni sans raison, que pour connaître ce qui doit être, il faut considérer ce qui fut, parce que toutes choses de ce monde ont toujours des ressemblances avec celles des temps passés. Cela provient de ce que toutes les affaires humaines étant traitées par des hommes qui ont et qui auront toujours les mêmes passions, il convient de toute nécessité qu'elles aient les mêmes résultats » (6).

(1) I, 5, 6, 8.
(2) II, 94, 68.
(3) IV, 36.
(4) Machiavel, *Lettres familières*, 460.
(5) Id., *Clizia*, prologue.
(6) Id., *Discours*. III. 43. Ces divers passages sont réunis dans Franzoni, *La pensée de Nicolas Machiavel*, 1921, p. 25-7.

Pour lui déjà, passé, présent et avenir ne font qu'un. Le passé explique le présent. Si Thucydide trace un rapide tableau des États grecs, des origines à la guerre du Péloponnèse, s'il montre comment Athènes, depuis les guerres médiques, s'est élevée à la puissance du temps de Périclès, ce n'est pas pour le plaisir de pénétrer dans une époque abolie ou pour faire œuvre d'érudit. Il sait que le temps est un grand déformateur de la vérité, et que « les faits qui précèdent cette guerre, ainsi que les événements bien plus anciens, étaient, par le laps du temps, impossibles à connaître avec certitude... » (1). C'est uniquement parce que la connaissance de ces événements est nécessaire, parce qu'ils sont les causes lointaines du conflit qui va éclater. Le présent aussi est gros de l'avenir. S'il écrit la guerre du Péloponnèse, ce n'est pas pour le plaisir de faire œuvre de témoin, pour sauver de l'oubli, comme Hérodote, des actions glorieuses, c'est pour donner aux générations ultérieures le moyen de mieux comprendre le présent. L'histoire, mettant en lumière ce qui est permanent dans la différence nécessaire, peut être une leçon pour l'avenir. Elle est, suivant sa définition, si souvent répétée et commentée, κτῆμα ἐς ἀεί, une acquisition pour toujours, l'exposé des événements « utiles par rapport aux événements qui se renouvelleront un jour, et qui d'après la nature humaine, seront semblables et analogues » (1).

Ce stratège malheureux, cet homme d'État songeait à l'avenir. Voyant les maux qui avaient fondu sur sa patrie par la méconnaissance des lois psychologiques de l'histoire, il pensait, par son récit, donner les éléments nécessaires pour prévenir le retour de semblables erreurs. « Mais, dira Machiavel, comme on néglige ces observations, ou que celui qui lit ne le sait point faire, ou que, s'il le fait, elles restent inconnues de ceux qui gouvernent, il s'ensuit de là que les mêmes désordres se renou-

(1) I, 1, 21.
2) I, 22.

vellent dans tous les temps » (1). La leçon n'a pas été écoutée par les Athéniens, et peut-être que leur caractère, leurs mœurs, leur constitution sociale, des causes multiples enfin, nécessitaient le retour de faits semblables, impossibles à éviter par la science du passé. Le second empire athénien (2) répète les erreurs du premier. Entièrement vaincue en 404, réduite à son seul territoire, Athènes veut, à la faveur des dissensions survenues de 377 à 371 entre les deux alliées de jadis, Sparte et Thèbes, recouvrer son empire maritime du ve siècle. Elle relève sa flotte, elle reprend en main l'administration de Délos, qui devient le centre de la nouvelle confédération, comme elle l'était de l'ancienne. Pour entraîner les adhésions de ceux qu'elle a si durement opprimés jadis, elle affirme qu'elle ne fera rien sans le concours du synedrion des alliés, que ceux-ci ne fourniront que les contributions décrétées par eux-mêmes et, pour éviter la terreur persistante des clérouquies, elle défend à tout citoyen athénien d'acquérir de la terre en dehors de l'Attique. Mais à peine la faveur lui sourit-elle qu'elle reprend sa politique impérialiste d'autrefois, cause jadis de sa ruine. La flotte va de nouveau obliger les cités indépendantes à reconnaître son pouvoir; on établit des colons partout; les impôts redeviennent écrasants; les exactions, les tracasseries démagogiques, les luttes des classes, tout reprend exactement comme au ve siècle. Et c'est aussi une nouvelle chute. Prépondérante par la victoire de Chabrias en 376, en paix avec Sparte qui admet son hégémonie maritime par les traités de 374 et de 371, Athènes voit s'écrouler par sa propre faute son second empire maritime avec la guerre sociale de 356.

II. — *Autrefois et aujourd'hui.*

Depuis des siècles, Thucydide nous sert de guide politique. Charles-Quint porte toujours son œuvre avec lui dans ses expé-

(1) Machiavel, *Discours*, III, 43.
(2) Cavaignac, *Histoire de l'antiquité*, II, 300, 328.

ditions. Alphonse V, roi d'Aragon, le copie plusieurs fois de sa main. Le chancelier Michel de l'Hôpital le cite en 1561 dans sa harangue lors de l'ouverture des Etats généraux, pour définir et combattre les séditions. Un membre du parlement d'Angleterre dit que sur toute question on trouve chez lui des lumières. Parfois même on constate la répétition qu'il prévoit et, lors d'un fléau comparable à la peste d'Athènes, c'est à Paris la même démoralisation, les mêmes accusations de gens affolés (1). L'anarchie des villes grecques rappelle celle de la Révolution française...

Nous avons vécu des années terribles ; nous avons vu en une mêlée effroyable presque tous les peuples du monde aux prises les uns avec les autres ; nous sommes encore en plein bouleversement et nous ne savons guère où nous allons. Comment se désintéresser de ces faits, comment ne point tout rapporter à cette préoccupation, comment, historien, ne point être tenté de trouver dans le passé des analogies, et, si possible, des explications du présent ?

Cette comparaison entre le présent et le passé guerriers a toujours hanté les esprits. En réalité, souvent la tactique moderne s'est inspirée de celle de l'antiquité ; et Cannes a eu des imitateurs (2). On évoque la guerre des Perses à propos de celles de Bourgogne (3). Et plus d'une fois déjà, on a cherché des rapprochements entre la guerre mondiale de 1914-1918 et le passé (4).

Beaucoup de ces comparaisons sont verbales et superficielles, comme celles qui unissent Foch à César, Guillaume II à Ario-

(1) Thucydide, édition Didot, 1, 1833, p. xxxiv.

(2) Schlieffen, *Cannae, Die Schlacht bei Cannae, Friedrich der Grosse und Napoleon ; der Feldzug 1866, der Feldzug 1870-1*, 1913.

(3) Delbrück, *Die Perserkriege und die Burgunderkriege, zwei kombinierte Kriegsgeschichtliche Studien nebst einem Anhang über die römische Manipulartaktik*, Berlin, 1887.

(4) Meyer, *Vorläufer des Weltkrieges im Altertum*, Sitzungsber. d. Preuss. Akad. d. Wiss., 1918, p. 18-43.

viste ou Attila (1), la bataille de la Marne à celle de Marathon (2) ou de Platée (3). Un officier, relisant les Commentaires de César, se plaît à transcrire dans le style des bureaux les citations que le conquérant décernait à ses hommes et à dénombrer les « croix de guerre de Jules César » (4). Et l'on veut prouver que les Grecs ont déjà inventé la Société des Nations.

Mais on a aussi trouvé des analogies plus profondes, par exemple l'importance du facteur économique et politique de la possession des détroits des Dardanelles, depuis la guerre de Troie jusqu'à l'expédition de Gallipoli (5).

La ruine de la civilisation romaine, dès le IIIe siècle, offre, a-t-on dit, des symptômes analogues à ceux que nous constatons aujourd'hui ; et le monde actuel s'avance peut-être vers une même barbarie, vers un nouveau moyen-âge (6).

Enfin, on songe à la guerre du Péloponnèse (7), et les soldats français de 1914-18 font campagne avec Thucydide (8). Qu'y-a-t-il de vrai dans ces perpétuels rapprochements de faits et d'époques différentes ?

Je voudrais montrer ici l'analogie qui existe entre la grande conflagration dont nous commençons seulement à subir les sinistres effets, et un cataclysme proportionnellement aussi important qui transforma la Grèce antique : la guerre du Péloponnèse. Elle a mis à feu et à sang la Grèce dans la deuxième

(1) Hosford, *Classical Journal*, 1918, XIV, p. 256 ; Mitchell, *Ibid.*, p. 295.

(2) Boucher, *La bataille de la Marne de l'antiquité d'après Hérodote*, 1920.

(3) Perdrizet, *Revue des Études grecques*, 1921, p. 76.

(4) Cf. *Revue des Deux-Mondes*, 1921, 15 août, p. 873.

(5) Sartiaux, *Troie, la guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient*, 1915.

(6) Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, 1921, spécialement p. 216 sq. « Au troisième et au vingtième siècle » ; mon mémoire, *La nuit vient, un nouveau moyen-âge*, Bibliothèque universelle, 1921, p. 36, 198, 347.

(7) Bethe, *Athènes et la guerre du Péloponnèse, à la lumière de la guerre mondiale*, Neue Jahrbücher, 1917, p. 2, 73 sq.

(8) Thibaudet, *La campagne avec Thucydide*, Revue de Genève, 1920, p. 64 sq.; en volume, 1922.

moitié du ve siècle, de 431 à 404. C'est une lutte gigantesque entre l'empire athénien arrivé au faîte de sa puissance, traînant de force ses anciens alliés devenus ses sujets, et Sparte, à la tête de la libre confédération péloponnésienne. Elle se termine, après de longues vicissitudes, par l'écroulement absolu de cet orgueilleux empire d'Athènes si dur et si despotique. Mais c'est aussi la ruine de la Grèce indépendante, désormais mûre pour l'esclavage.

Qu'y a-t-il là qui rappelle nos tourments ? Avons-nous, modernes, compris les leçons de Thucydide, et prévenu le retour de faits qu'il voulait épargner à la postérité ?

La guerre, dit Thucydide, qui connaît bien la nature humaine, est un mal inévitable (1) ; « elle sera toujours une nécessité tant que la nature de l'homme ne changera pas ». Mais celle du Péloponnèse a un tout autre caractère que les luttes antérieures entre les États grecs, tout comme celle de 1914-1918 ne ressemble plus aux guerres d'autrefois, si sanglantes aient-elles été.

III. — *Caractère inéluctable et décisif de la lutte.*

Depuis longtemps l'Europe s'attend au malheur. On le sait inévitable et on n'ignore que le moment où il éclatera, les circonstances précises qui le feront surgir. De part et d'autre on se prépare au combat, et c'est partout une course furieuse aux armements, une surenchère de crédits militaires, qui épuisent les Etats et ne peuvent durer longtemps. Divers incidents franco-allemands ont confirmé cette pensée, et l'année 1913 déjà voit un malaise, une inquiétude générale, morale et matérielle.

Ce caractère inéluctable, résultat, jadis comme aujourd'hui, de causes lentement accumulées, et non pas uniquement de faits

(1) III, 82.

récents (1) qui seront seulement les occasions du drame, paraît aussi dans la pensée grecque lors des préliminaires qui déclencheront les hostilités. Dès le premier mot, Thucydide le dit, montrant les deux partis d'avance puissamment préparés (2), parce qu'ils savent que le conflit ne pourra être évité, éclosion de trop longues rivalités et haines. Quand les Corcyréens sollicitent l'appui d'Athènes — et la querelle entre Corcyre et Corinthe pouvait aisément ne toucher en rien Athènes ni Sparte — ils font valoir cet argument pour décider les Athéniens à s'allier avec eux. « Quant à la guerre qui vous rendrait nos services utiles, il se trompe, celui d'entre vous qui croit qu'elle n'aura pas lieu. Il ne voit pas que les Lacédémoniens désirent la guerre parce qu'ils vous redoutent... » (3). Les Athéniens n'en doutent pas, quel que soit leur choix dans l'affaire de Corcyre. « Ils sentaient bien que, malgré ce ménagement, ils auraient la guerre avec le Péloponnèse... » (4). Après les affaires de Corcyre et de Potidée, qui ne concernent encore directement que Corcyre, Corinthe et Athènes, après l'assemblée péloponnésienne où l'on décide qu'Athènes a rompu le traité de 446, Périclès, le chef d'État attique, consentirait à accepter l'ultimatum de l'adversaire (5), soit de rapporter le décret de Mégare, de laisser la liberté aux villes alliées, s'il ne savait que ces concessions ne serviront à rien, et il comprend qu'il faut s'apprêter à combattre. « Cependant sachons que la guerre est inévitable... » (6). A cette guerre, les Athéniens se sont préparés, et c'est ce que leur reprochent les Corinthiens quand ils exposent leurs griefs dans l'assemblée des alliés péloponnésiens. « Mais aujourd'hui, à quoi bon de longs discours, lorsque vous les voyez..... s'être préparés depuis longtemps dans

(1) Décret de Mégare, 442 : I, 67, 139, 144 ; lutte de Corinthe et de Corcyre; affaire de Potidée, etc.
(2) I, 1 ; cf. II, 11.
(3) I, 33.
(4) I, 44.
(5) I, 139.
(6) I, 144.

l'idée qu'ils seront attaqués un jour » (1) ? S'ils l'ont fait, n'est-ce pas que Sparte, au lendemain déjà des guerres Médiques, « prévoyant l'avenir, voyait avec jalousie grandir la puissance athénienne » (2) ?

On se rend bien compte, avant le mois d'août 1914, que la lutte sera formidable, et que le sort décisif de la France et de l'Allemagne en sera l'enjeu. Il ne peut plus s'agir, comme en 1870, d'un amoindrissement de l'adversaire, il en faut l'écrasement. Et cette perspective d'un choc sans rémission accentue les angoisses, les malaises de la période d'attente. Dès l'assassinat de Serajevo et la question serbe, on comprend que le sort de l'Europe entière va être en question. D'emblée aussi, on sait en Grèce que le sort de Sparte ou d'Athènes va se décider. Il n'y a plus de place pour les deux rivaux : l'un doit être anéanti. « Si quelqu'un hésite, disent les Corcyréens nettement aux Athéniens, ce n'est pas tant aujourd'hui sur le sort de Corcyre que sur celui d'Athènes qu'il délibère (3) », alors que ceux-ci ne savent encore s'ils veulent ou non se désintéresser de la question localisée entre Corcyre et Corinthe. Mais on prévoit aussi que la guerre embrassera la Grèce entière, et que nul ne pourra y échapper.

IV. — *Ampleur de la lutte.*

L'ampleur de la guerre de 1914-1918 nous a stupéfaits. Née en apparence d'une rivalité entre deux voisins, d'une querelle analogue à celle de Corcyre et de Corinthe, elle s'étend petit à petit à toute l'Europe ; elle déborde le vieux continent, et l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, l'Amérique en sont le théâtre. Elle mêle sur les champs de bataille les races blanches les plus diverses, Germains, Slaves, Latins, Anglo-Saxons, puis les

(1) I, 68.
(2) I, 90.
(3) I, 36.

races de couleur, noirs et jaunes. Elle est vraiment une guerre « mondiale ».

C'est le même caractère qui frappe Thucydide dans la guerre du Péloponnèse, et c'est une des raisons qui le décident à écrire son histoire. « Il a commencé dès les premières hostilités, prévoyant que, par son importance, elle surpasserait toutes les précédentes. Ce mouvement est le plus grand qui ait eu lieu chez les Grecs, en partie chez les Barbares, et pour ainsi dire parmi la majeure partie du genre humain (1) »... « La guerre présente, à en juger sur les faits, paraît l'avoir emporté sur les autres (2) ». Cette importance, les belligérants, un Périclès (3), un Archidamos de Sparte (4) s'en rendent compte dès le début.

Tout est grand, gigantesque dans la guerre de 1914-1918. Ce ne sont plus comme jadis des combats partiels, livrés sur un point déterminé d'un territoire, à des moments précis, c'est la continuité ininterrompue d'un front sur des centaines de kilomètres, immense mur vivant. C'est une lutte sans trève, été comme hiver. Ce sont des engagements formidables, des pertes en hommes qu'aucun massacre antérieur n'a égalé. C'est une effroyable dépense matérielle, financière. Ce sont des ravages insensés : destructions de villes entières, Ypres, Louvain, Arras, Reims, massacres de civils, exodes en masse de prisonniers, déportations. L'étalon de mesure s'est modifié. On ne compte plus par milliers, mais par millions et par milliards, que ce soient des millions d'hommes menés à l'abattoir, des milliards d'obus ou d'argent.

Ces mots : grand, formidable, reviennent à chaque instant sous la plume de Thucydide. Tout, maintenant, est à une autre échelle que jadis. Les guerres homériques ne sont qu'un jeu

(1) I, 1.
(2) I, 21.
(3) II, 65.
(4) II, 11.

d'enfant (1) et les poètes en ont exagéré l'importance. La grande guerre médique n'est elle-même que peu de chose comparée à celle du Péloponnèse (2). Péloponnésiens et Athéniens entrent en scène avec plus grand appareil que jamais (3). « C'est la plus grande armée que les Athéniens aient jamais réunie dans un camp, alors qu'Athènes avait toute sa vigueur et qu'elle n'était pas encore affaiblie par la peste (4) ». Dans la guerre de Sicile, « non moins importante que celle du Péloponnèse » (5), tout devient démesuré aux yeux des Grecs. La force navale qui cingle d'Athènes vers la Sicile les émerveille. « Cet appareil des forces helléniques, le premier qu'une seule ville eût encore déployé sur mer, était le plus dispendieux et le plus imposant que l'on eût vu jusqu'alors » (6). Dans la bataille navale où les Athéniens, déjà vaincus, cherchent à forcer le passage de Syracuse, « jamais si grand nombre de vaisseaux ne combattit dans un si petit espace (7) »... « Jamais il n'y eut autant de peuples réunis dans une guerre », et, au siège de Syracuse, « jamais il n'y eut un concours aussi nombreux de nations en une seule ville, excepté la réunion générale de celles qui, dans cette guerre, étaient accourues soit à Athènes, soit à Lacédémone (8) ». La bataille entre Lacédémone et Argos est « une des plus grandes qui aient été livrées depuis longtemps entre les Hellènes, et où se soient trouvées réunies les forces des villes les plus importantes (9) ». L'armée lacédémonienne est « la plus belle armée qui ait été rassemblée dans la Grèce jusqu'à cette époque » (10). Quant aux ravages, ils surpassent tout ce que l'on pouvait imaginer (11), « tels qu'il n'y en eut

(1) I, 10-1.
(2) I, 23.
(3) II, 11.
(4) II, 31.
(5) VI, 1.
(6) VI, 31.
(7) VII, 70.
(8) VII, 56.
(9) V, 74.
(10) V, 60.
(11) I, 23.

pas de semblables dans un espace de temps égal : car jamais tant de villes ne furent prises et dévastées, jamais il n'y eut ni tant d'exils d'hommes, ni tant de meurtres. Des choses qu'on entendait raconter autrefois, mais qui ne s'effectuaient que rarement, devinrent croyables... (1) ». Le désastre des Ambraciotes, battus par Démosthènes, est « dans la guerre présente la plus grande catastrophe qu'ait éprouvée une ville hellénique dans un pareil nombre de jours... »... « Je n'ai pas mentionné le nombre de morts, parce qu'une incroyable multitude, eu égard à la grandeur de cette ville, y périt (2) ». L'expédition de Sicile se termine par « le plus grand revers arrivé jamais à une armée hellénique (3) ... ». « Ce fait d'armes hellénique fut le plus important de cette guerre; et à mon avis, de tous ceux qu'exécutèrent les Hellènes et que nous connaissons par tradition, ce fut le plus glorieux pour les vainqueurs, et le plus désastreux pour ceux qui succombèrent (4) ».

Jadis ce n'étaient que des guerres entreprises de voisin à voisin (5), sauf celle de Lélante (VIIe siècle) (6). Maintenant, la Grèce entière est entraînée par ce grand mouvement (7). On y voit paraître, dans un camp ou dans l'autre, des populations jusqu'alors à l'écart des affaires helléniques : Corcyréens à la politique d'une indépendance égoïste, Étoliens, Acarnanes encore à demi-barbares (8), Thraces, Épirotes. Avec Perdiccas, la Macédoine profite des dissensions pour intervenir et pour préparer le terrain à la domination d'un Philippe. La Perse, qui s'est désintéressée de la Grèce depuis ses échecs et depuis la paix de 449, guette maintenant attentivement le moyen de

(1) I, 23.
(2) III, 113.
(3) VII, 75.
(4) VII, 87.
(5) I, 15, 3, 17.
(6) I, 15.
(7) II, 11.
(8) II, 68 sq.; 80 sq.; III, 94.

recouvrer ses possessions de la côte d'Asie et des îles, et Sparte et Athènes font son jeu, qui, dès le début de la guerre (1) s'adressent à elle et sollicitent son appui matériel. Tous les peuples de Sicile sont en armes. On a recours, par disette de soldats nationaux, aux services de mercenaires étrangers, souvent barbares, ignorant les usages grecs. En un mot, c'est une mêlée étrange des populations les plus diverses (2), grecques et barbares (3).

Le champ géographique s'étend aussi. La guerre est partout, dans le cœur de la Grèce comme aux confins de l'hellénisme, dans l'Hellespont, en Sicile. Elle est simultanément sur plusieurs points à la fois, et l'on voit les adversaires s'affronter en même temps en Étolie, à Mélos et en Sicile (4); en Attique, à Pylos et à Corcyre (5); en Sicile et à Pylos (6), en Attique et en Sicile (7). Elle est sur mer comme sur terre, dans les colonies comme dans les métropoles.

N'y a-t-il pas là une grande analogie avec l'époque actuelle? Depuis 1914, ce ne sont pas seulement deux voisins, mais toute l'Europe et les autres continents encore, qui luttent simultanément en France et en Russie, en Italie, aux Dardanelles, en Chine, sur mer et sur terre.

Si nous avons eu raison de nommer « mondiale » la guerre contemporaine, Thucydide a raison aussi de dire que la sienne « a englobé la majeure partie du genre humain », car il faut tenir compte des conditions géographiques d'alors, et des limites encore restreintes du monde antique, de l'oikoumenè du ve siècle.

(1) I, 82; II, 67; II, 7.
(2) Liste des alliés de chaque parti au début de la guerre, II, 9; en Sicile VII, 17.
(3) I, 1.
(4) III, 94, 95,99.
(5) IV, 5.
(6) IV, 24, 26.
(7) VII, 19.

La durée de la guerre présente aussi des analogies. Celle du Péloponnèse a été de 27 ans, depuis les premières hostilités de Platée (431), jusqu'à la chute d'Athènes (404), car, remarque avec raison Thucydide, la prétendue paix de Nicias, qui sépare la guerre proprement dite du Péloponnèse de l'expédition de Sicile, ne peut être considérée comme une paix, puisque l'on continue à se harceler, à guerroyer indirectement (1). Cette durée a frappé l'historien ; jamais auparavant la lutte ne s'était autant prolongée, et sans répit ; il suffisait de quelques batailles rangées pour décider du sort des adversaires (2). Quand le sage roi de Sparte, Archidamos, donne à ses concitoyens d'inutiles conseils de modération, il prévoit qu'il en sera autrement que jadis, et que cette guerre, ils la transmettront en héritage à leurs enfants (3). Certes, la conflagration de 1914-1918 ne fut point une guerre de Cent ou de Trente ans. Mais, par son intensité, sans aucune trêve, elle a dépassé celles d'autrefois, qui, si elles pouvaient s'échelonner sur un plus grand nombre d'années, étaient interrompues par de nombreuses suspensions d'armes. Elle a eu cette rigidité, cette implacabilité de la guerre du Péloponnèse, et, d'août 1914 à novembre 1918, le fusil, le canon, la torpille n'ont cessé leurs ravages. Comme jadis en Grèce, dès les premiers jours, des esprits avisés, au lieu d'accepter l'augure de quelques mois rapides de campagne, prévoyaient cette intensité et cette durée.

Dans une lutte aussi formidable, qui entraîne tous les peuples, les neutres ne peuvent subsister. Entente et États Centraux l'ont bien fait voir à ceux qui voulaient poursuivre leurs destinées propres, et ne point intervenir dans le conflit des grands États. Les neutres ont été méprisés comme des lâches, désireux de profiter du malheur d'autrui, de s'enrichir à l'aise, et peu s'en est fallu qu'ils ne fussent considérés comme ennemis des

(1) V, 26 ; VI, 10.
(2) I, 23.
(3) I, 81.

uns et des autres. On leur a reproché de ne pas vouloir se sacrifier à la cause de l'idéal, de la liberté, de pratiquer une politique réaliste de marchands. Ce fut une plaisanterie courante que de dire « pleutre » pour neutre. Et l'on a cherché de toutes façons à les gagner à sa cause, par flatterie, par pression, par restrictions économiques, sinon plus brutalement encore. Aussi n'y eut-il que peu de neutres, Suisse, États Scandinaves, Espagne, Hollande, dans une Europe déchaînée.

Les mêmes sentiments animent les belligérants du ve siècle. Il ne peut y avoir d'indifférents; il n'y a que des amis ou des ennemis. Tous sont « dans cette conjoncture où celui qui nous favorise nous devient très ami, et celui qui nous suscite des obstacles, très ennemi » (1)... « Alors ils jugent ami quiconque les sert, eût-il été précédemment leur ennemi; et ennemi quiconque leur suscite des obstacles, fût-il même un ami » (2)... « Celui qui par prévoyance tâchait de n'avoir besoin d'aucun parti, en était regardé comme le destructeur, et comme intimidé par ses adversaires » (3). Neutres, comment peuvent-ils refuser de participer à une juste cause, qui est celle de la libération de la Grèce? Par leur abstention, ne contribuent-ils pas à l'asservissement général? Ne risquent-ils pas, eux aussi, de tomber sous l'esclavage du dominateur? (4) Voilà ce qu'Hermocrate, le général syracusain, fait valoir aux Siciliens, pour les engager à abandonner leur politique de neutralité, et à s'unir contre l'Athénien envahisseur. « Ne croyez pas non plus que cette prétendue précaution de n'assister aucun des deux partis, parce que vous êtes les alliés des uns et des autres, soit juste à notre égard et salutaire pour vous; juste en droit, elle ne l'est pas de même en réalité. Si par votre neutralité le vaincu succombe, et le plus fort triomphe, votre neutralité, qu'est-elle?

(1) I, 43.
(2) I, 41.
(3) III, 82.
(4) VI, 80.

Un refus pour les uns d'un secours qui les eût sauvés, en laissant aux autres la liberté de faire le mal » (1). Ne dirait-on pas l'argumentation d'un plaidoyer contemporain?

Envers ces lâches, point n'est besoin de beaucoup de ménagements, si l'on a la force pour soi. Les Allemands, dans leur campagne sur mer et sous mer, ont attaqué et coulé indistinctement ennemis ou neutres, guerriers ou simples commerçants, pêcheurs ; mais les Lacédémoniens n'agissent pas autrement. Non seulement « ils tuèrent et jetèrent dans des fondrières les commerçants d'Athènes et des alliés qu'ils avaient pris naviguant autour du Péloponnèse sur des vaisseaux marchands » ; mais « ils traitaient en ennemis et mettaient à mort tous ceux qu'ils arrêtaient sur mer, soit alliés des Athéniens, soit neutres » (2). Il faut, jadis comme aujourd'hui, couper autant que possible les communications de l'ennemi, entraver ses transports de troupes, empêcher son ravitaillement.

Les neutres sont peu nombreux. Pour des Argiens qui prospèrent parce que, du moins au début, ils ne prennent pas part à la guerre (3), et qui, « restant en paix avec ces deux peuples, en recueillirent le fruit », — les Suisses et les Scandinaves d'alors ! —, pour une Agrigente seule neutre dans une Sicile tout entière levée contre Athènes (4), combien de peuplades grecques qui, de force plus que de gré, sont obligées de se ranger dans l'un ou l'autre parti ! Dès le commencement de la guerre, chacun « faisait aussi entrer dans son alliance les villes qui étaient hors de sa domination » (5), par crainte plus que par persuasion du juste et de l'injuste. Céphallénie et Zakynthos, jusque là indépendantes, doivent suivre Athènes en Sicile, puisque celle-ci possède l'empire de la mer (6). Mélos voit ce

(1) VI, 80 ; I, 169.
(2) II, 67.
(3) V, 28. Argos embrasse tantôt le parti d'Athènes, tantôt celui de Sparte, selon ses intérêts, V, 79-80 (contre Athènes) ; V, 82 (avec Athènes), etc.
(4) VII, 33.
(5) II, 7.
(6) VII, 57.

qu'il lui en coûte de n'être ennemie ni de l'un ni de l'autre ; sa proposition de neutralité est repoussée par Athènes, et la fière petite île, qui préfère lutter contre le pouvoir alors immense d'Athènes, pour conserver son droit de libre disposition, est anéantie. « Nous ne nous laisserons pas ravir en un moment la liberté d'une ville que nous habitons déjà depuis sept cents ans ; ...amis des deux partis, et non pas ennemis, nous vous invitons à sortir de notre territoire et à faire un traité qui puisse convenir et à vous et à nous » (1). Il n'y a qu'un exemple où l'un des belligérants ait proposé à une ville de garder la neutralité : c'est quand il veut la détacher de l'alliance adverse ; cette proposition faite par les Lacédémoniens aux habitants de Platée n'a pas de succès (2), mais elle entraîne la ruine de la cité, le carnage des habitants, la destruction des édifices.

Dans cette tourmente qui surexcite les esprits, qui annihile tout jugement critique et pondéré, qui donne libre carrière aux instincts, il ne peut y avoir d'appréciation calme et juste des événements. On ne voit que le mal d'un côté, le bien de l'autre. L'un est Dieu, l'autre est diable. Point de nuances. Ceux qui ont essayé de nos jours de se mettre « au-dessus de la mêlée », ont été honnis, vilipendés. On a applaudi ceux qui, souvent de vie privée moins intègre, mais qui hurlaient avec les loups, les ont attaqués, calomniés, accusés de traîtrise. Dans chaque cité, dans chaque famille, l'individu a dû prendre parti. De là, chez les neutres, des dissensions, des amertumes, des fossés béants entre Suisse romande et Suisse allemande. Ainsi, dans chaque ville grecque, le peuple est divisé entre partisans de Lacédémone et d'Athènes, et la scission se complique de luttes sociales entre oligarques et démocrates, entre riches et pauvres (3). Les liens de l'amitié n'existent plus, ceux de la famille même sont rompus, et l'on voit dans la triste Corcyre le père

(1) V, 112.
(2) II, 72 ; III, 64, 68.
(3) III, 82.

se dresser contre le fils pour l'égorger (1). Les citoyens modérés périssent victimes des deux factions, parce qu'ils n'en partagent pas les périls, ou par la jalousie qu'on leur porte d'y avoir échappé. Et nulle part les pacifistes ne peuvent faire entendre leur voix, car tout conseil de modération devient une trahison (2).

V. — *Les débuts de la lutte.*

Dans cette explosion d'inimitié, dès le début de la guerre du Péloponnèse, chaque parti adverse prétend avoir le bon droit, la vérité, la justice pour lui. La guerre est pour lui la défense d'une juste cause contre un agresseur inique. C'est l'argument que font valoir les Corcyréens d'une part contre les Corinthiens, et les Corinthiens d'autre part contre les Corcyréens et les Athéniens. « Vous secourez des hommes qui souffrent une injustice », disent les Corcyréens (3). A quoi les Corinthiens répondent : « Mais ils n'observent la justice ni envers les autres ni envers nous » (4).... « Ils avancent que c'est par la justice qu'ils ont voulu d'abord être jugés » (5), mais ce n'est qu'un expédient. « Ce n'est pas avant d'avoir assiégé Epidamne, mais après avoir songé que nous ne fermerions pas les yeux sur cette affaire, que les Corcyréens ont mis en avant le nom spécieux de la justice » (6). En réalité, continuent les Corinthiens, le bon droit est de notre côté (7) : « Il a été déjà démontré que c'est avec des titres conformes à la justice que nous sommes venus près de vous et que les Corcyréens sont des agresseurs et des spoliateurs; apprenez maintenant qu'il serait injuste de les accueillir ». C'est la justice qu'invoquent les Platéens,

(1) III, 81, 82.
(2) IV, 27.
(3) I, 33.
(4) I, 38.
(5) I, 39.
(6) I, 9.
(7) I, 38, 40, 42, 43.

attaqués par Thèbes et Sparte (1). Mais les Thébains et les Spartiates s'érigent en défenseurs du droit et de la vérité, quand ils condamnent à mort les Platéens et détruisent leur cité (2). Seule peut-être, Athènes avoue franchement que la justice se tait devant la force.

N'avons-nous pas constaté chez les belligérants du xxe siècle ce même désir très humain de justifier leurs actes, de prouver que leur cause était la meilleure, et qu'ils marchaient au combat le cœur pur de tout reproche?

Pénétré de la bonté de sa cause, effrayé d'un conflit dont il prévoit l'ampleur et les immenses conséquences, chacun s'efforce de prouver que cette lutte, il ne l'a pas voulue, mais qu'elle lui a été imposée par l'adversaire. L'Autriche-Hongrie, à l'en croire, a été obligée d'imposer son ultimatum à la Serbie, pour calmer un dangereux voisin qui s'efforçait de saper la monarchie, pour éviter la désagrégation de l'empire. L'Allemagne a été obligée de suivre son alliée, de prévenir la mobilisation russe, et elle a voulu démontrer que l'agression eut lieu de la part des Français et des Russes. « Dieu m'est témoin, dit Guillaume II dans une lettre au maréchal Hindenburg (3), que pour prévenir la guerre je suis allé jusqu'à la dernière limite de ce que je jugeais compatible avec la sécurité et l'intégrité de ma chère patrie. Il n'est plus douteux aujourd'hui que ce n'est pas l'Allemagne, mais la coalition ennemie qui a préparé la guerre systématiquement et l'a menée intentionnellement. » Si l'agression est bien venue des empires centraux (4), ne peut-on pas supposer cependant une autosuggestion naturelle, troublant les esprits et imposant aux coupables la fiction d'avoir le bon droit et d'être dans la nécessité de se défendre?

(1) III, 56.
(2) III, 66, 67, 71, 72, 74.
(3) *Journal de Genève*, 21 décembre 1921.
(4) Sur les responsabilités de la guerre mondiale : Bourgeois et Pagès, *Les origines et les responsabilités de la grande guerre*, I, *Preuves et aveux*, 1921.

Les mêmes phénomènes se retrouvent aux origines de la guerre du Péloponnèse. Chacun rejette la faute sur l'adversaire, l'accuse d'avoir rompu le traité de 30 ans conclu en 446 entre le Péloponnèse et Athènes (1). Cet argument intervient plus d'une fois dans l'exposé des griefs (2). Les Corinthiens se considèrent comme provoqués par Athènes dans l'affaire de Corcyre (3). Sparte et ses alliés pensent de même (4), pour les motifs de Corcyre, de Potidée, du décret de Mégare, d'Égine. Ils accuseront aussi plus tard les Athéniens d'avoir rompu les premiers la paix de Nicias (5). Ils craignent de paraître les auteurs de la rupture (6). Mais les Athéniens éprouvent la même crainte ; il veulent maintenir la paix (7) ; ils demandent aux Spartiates de ne pas la rompre (8), et ils répondent aux Corinthiens que leur participation forcée à la bataille de Sybota, où ils se sont bornés à défendre leurs alliés corcyréens, ne peut leur être imputée à charge (9). Aussi font-ils retomber sur Sparte la responsabilité de la guerre (10). Sans doute, les premiers actes d'hostilité viennent des Péloponnésiens, et les Spartiates reconnaîtront plus tard (11) qu'ils ont enfreint le traité par l'entrée des Thébains à Platée en pleine paix (12). Mais qu'était-ce que cette action, eu égard aux actes précédents d'inimitiés : affaires de Corcyre, de Potidée, de Mégare, etc., à toutes les causes plus lointaines qui préparaient le conflit entre les deux grandes rivales ? On aura beau défendre Athènes, la présenter comme l'attaquée, arguer de son désir de maintenir

(1) I, 112, 115.
(2) I, 45, 35, 36.
(3) I, 40, 44, 53, 55, 67, 121.
(4) I, 87, 88, 153.
(5) VII, 18.
(6) I, 81.
(7) I, 44, 72.
(8) I, 78.
(9) I, 53, 52.
(10) I, 78.
(11) VII, 18.
(12) II, 7.

la paix (1) ; en réalité Athènes avait tout intérêt à la paix qui lui permettait de réaliser, sans difficulté, son rêve d'impérialisme et d'étendre sa domination progressive sur toute la Grèce. Si ce n'est pas elle qui attaqua en fait la première, cependant elle fut l'agresseur véritable par sa détestable polique qui dressa fatalement contre elle toute la Grèce.

La lutte, au ve siècle avant J.-C. et au xxe siècle après, commence sous une forme analogue. C'est de part et d'autre une expédition de punition qui déclenche le conflit. L'Autriche réclame le droit de punir seule la Serbie du meurtre de l'archiduc et de lui imposer les conditions qu'elle jugera utiles pour l'empêcher de poursuivre des menées hostiles à l'intégrité de la monarchie double. La Russie intervient comme protectrice naturelle des petits États slaves des Balkans, un peu comme une métropole antique vis à vis de ses colonies.

Au ve siècle, Corinthe réclame le droit de liquider seule l'affaire qui s'est élevée entre elle et Corcyre, dont elle est la métropole ; elle veut châtier sa colonie (2) sans l'intervention étrangère et déplacée d'Athènes.

On cherche donc à localiser le conflit, à le présenter comme une affaire à liquider entre deux intéressés. On craint, en effet, tout en comprenant que cela est nécessaire, de voir le monde grec entier s'embraser, comme plus tard l'Europe entière s'est embrasée à la suite du différend survenu entre l'Autriche et la Serbie. Longtemps on insiste sur le caractère local de la dispute. Quand les Corinthiens se présentent contre les Corcyréens devant l'assemblée des Athéniens, ils s'efforcent de prouver à ces derniers que tout cela ne les intéresse pas ; qu'ils doivent rester hors du litige. « Mais puisque vous ne fûtes pas complices de leurs crimes, vous ne devez point être solidaires des conséquences de leurs actions » (3). La guerre n'est pas

(1) Curtius, *Histoire grecque*, 3, p. 31-2.
(2) I, 38, 43, 67.
(3) I, 39.

encore précisément déclarée après les affaires de Corcyre et de Potidée, parce que l'on veut encore considérer que les Corinthiens ont agi contre les Athéniens à titre privé et non comme membres de la ligue péloponnésienne (1).

Pris de peur, au début de leur querelle avec Corinthe, et avant de solliciter l'appui d'Athènes, les Corcyréens proposent aux Corinthiens le même arbitrage que les Serbes offraient à l'Autriche : « Ils demandaient... qu'on s'en remît à l'arbitrage des villes du Péloponnèse dont les deux partis conviendraient, et que celui des deux peuples dont on reconnaîtrait les droits sur la colonie (d'Épidamne), en restât le maître. Ils offraient aussi de s'en rapporter à l'oracle de Delphes ; mais ils ne consentaient pas à la guerre : cependant, si leurs demandes étaient rejetées, la violence les contraindrait, pour avoir du secours, à se faire des amis qui ne leur plairaient pas, et tout autres que ceux qu'ils avaient alors... Les Corinthiens n'écoutèrent aucune de ces propositions... » (2), mais, « invités à s'en rapporter à un jugement au sujet d'Epidamne, ils ont mieux aimé venger leurs griefs par les armes que par la justice » (3). Ce refus d'arbitrage, les Lacédémoniens l'opposent aux Athéniens, bien qu'il soit prévu dans le traité de ne pas recourir aux armes si l'une des parties veut s'en rapporter à un jugement, et les Athéniens ensuite agissent de même (4). Que peut en effet la justice, l'examen impartial des droits, quand les passions sont surexcitées, et surtout quand les États se sentent la force d'imposer le droit par le moyen des armes ? Anciens et contemporains l'ont fait voir à des siècles de distance, et nul doute qu'il en sera toujours de même tant que la nature humaine ne changera pas, pour répéter les termes de Thucydide.

(1) I, 66.
(2) I, 28, 29.
(3) I, 34.
(4) VII, 18.

La guerre devient préventive. Les Allemands ont invoqué, alors qu'ils se croyaient encerclés d'ennemis prêts à les attaquer à la première occasion favorable, la nécessité de prendre les devants avant qu'il fût trop tard, et, en pleine possession de leurs moyens, de rompre cette étreinte de plus en plus forte. Athènes, au faîte de la puissance, se sent entourée de haines. Elle sait que « les supériorités sont exposées à ces deux inconvénients, jalousie ou crainte » (1), que toute domination les suscite (2). Elle se rappelle qu'au lendemain de Salamine, Sparte a voulu l'empêcher de relever ses murs ruinés pour qu'elle ne devînt pas puissante et pour pouvoir facilement la réduire (3). Et Sparte jalouse est maintenant prête à la guerre (4). Athènes ne la désire pas, mais elle la sent inévitable. Elle prête alors une oreille favorable aux paroles persuasives des Corcyréens qui, voulant se concilier son appui, l'engagent à prendre les devants. « Il nous faut donc prendre les devants, nous en vous offrant, vous en acceptant cette alliance, et agir contre eux d'avance plutôt que de nous opposer après coup à leurs complots » (5).

Voilà un argument qui revient plus d'une fois. Après la boiteuse paix de Nicias, quand Athènes, fiévreuse d'impérialisme, discute la possibilité de l'expédition de Sicile, Alcibiade s'écrie : « Si nous étions tous en repos ou si nous étions trop scrupuleux sur le choix de ceux qu'il faut secourir, nous ajouterions peu à notre puissance, ou plutôt nous l'exposerions elle-même davantage. En effet, on ne doit pas seulement se défendre contre le plus fort lorsqu'il vient nous attaquer, mais c'est en l'attaquant qu'on prévient aussi ses attaques » (6). L'adversaire, le général syracusain Hermocrate, répète aussi : « On craint plus ceux qui commencent l'attaque, que ceux qui

(1) VI, 78.
(2) I, 75, 76.
(3) I, 90.
(4) I, 33, 88, 118.
(5) I, 33.
(6) VI, 18.

préviennent l'agresseur qu'ils se défendront ; car on ne les croit pas alors moins dangereux qu'on ne l'est soi-même » (1). Les Lacédémoniens pensent de même (2). Aussi chaque parti croit nécessaire de prévenir l'autre, de devancer son attaque.

L'historien moderne constate par la guerre du Péloponnèse l'utilité et le danger des alliances (3) ; il voit que ce réseau de pactes entre États grecs les a finalement tous entraînés dans la tourmente, même ceux qui se tenaient au début encore à l'écart ; qu'une alliance purement défensive est tout aussi belliqueuse qu'une alliance offensive, puisque celle d'Athènes et de Corcyre a précisément pour résultat de déclencher la guerre (4). Contre l'empire maritime d'Athènes, auquel vient de s'allier Corcyre, se dresse la confédération péloponnésienne (5) ; ainsi de nos jours les États centraux contre l'Entente. Au cours de la lutte, de nouveaux alliés se rangent à chaque instant dans un camp et dans l'autre, bénévolement ou par nécessité, par désir de participer aux avantages du vainqueur ou par obligation de suivre le plus fort. Enfin la Grèce et l'Europe entière engagées, l'étranger s'émeut. La Perse, à laquelle Athènes et Sparte songent, dès les premières hostilités, entre résolument en action après le désastre de Sicile ; favorisant tantôt l'un, tantôt l'autre, elle se décide enfin pour Sparte et contribue à sa victoire. Les Syracusains tournent encore leurs regards vers Carthage. Ainsi, ces dernières années, un autre continent, les États-Unis, s'immisça dans les affaires de la vieille Europe et jeta dans la balance du destin son épée.

Le « splendide isolement » d'un État ne peut subsister en ces circonstances, pas plus qu'il ne peut y avoir de neutres. L'Angleterre, à la politique avant tout réaliste et économique,

(1) VI, 34.
(2) I, 88, 118.
(3) Cf. Fabre-Luce, *La crise des alliances*, 1922.
(4) I, 43 ; cf. l'alliance défensive des Siciliens contre Athènes, VI, 79.
(5) Liste des alliés de chaque parti, II, 9.

qui suivait sa voie industrielle, a été obligée de s'allier à un groupement continental. Les Corcyréens, demeurés presque seuls hors des confédérations athénienne et péloponnésienne, sentent maintenant la nécessité de prendre parti (1). Eux aussi ont vécu pour leur intérêt personnel, cherchant par leur marine puissante à accroître leurs richesses et leur force économique. Mais ils reconnaissent que leur « prétendue sagesse d'autrefois, qui consistait à ne pas se compromettre au gré d'autrui dans une alliance étrangère, est devenue faiblesse et manifeste imprudence » (2).

VI. — *Le tyran et le libérateur.*

Il semblerait au premier abord, — si l'on veut assimiler les adversaires d'autrefois à ceux d'aujourd'hui et établir un parallélisme rigoureux, qui, hâtons-nous de le dire, n'est pas possible, — que les Athéniens et leur empire jouent le rôle de la France et de l'Entente, et les Spartiates avec la confédération péloponnésienne celui de l'Allemagne et des empires centraux. N'a-t-on pas souvent montré les analogies des caractères français et athénien ? Qu'on relise, pour les mieux comprendre, les paroles de l'éloge funèbre prononcé par Périclès, pour ceux qui sont morts pour la patrie dans les premiers combats. C'est en réalité la glorification de la patrie athénienne (3). Constitution démocratique où règne l'égalité pour tous, où la naissance n'est rien, mais où le seul mérite distingue le citoyen. Relations loyales avec l'extérieur ; secours à ceux qui sont opprimés. Point de xénophobie, mais une ville ouverte largement aux étrangers, à toute influence salutaire du dehors, sur les arts, les sciences et l'industrie. Cité qui n'est pas belliqueuse, mais qui préfère le travail pacifique. Ville amie des arts qu'elle encourage, élégante, luxueuse. Là demeurent des citoyens à

(1) I, 31, 32, 37.
(2) I, 32.
(3) II, 37-42.

l'esprit vif, subtil, ouvert, indépendant, prompt à comprendre la nouveauté (1) et à l'essayer. Athènes suscite l'admiration de tous, même de ses ennemis, qui la regardent avec envie. « Seule entre les cités existantes, Athènes se fait voir supérieure à toute renommée, et seule aussi, elle n'inspire pas d'indignation à l'ennemi qui l'attaque » (2). N'est-ce pas déjà le caractère français, avec son intelligence, sa facilité d'assimilation, sa grâce, son esprit fin et délicat, sa générosité, mais parfois aussi sa versatilité ?

Aux Athéniens s'opposent les Spartiates, que l'on a parfois appelé les Prussiens de l'antiquité. Encore ouverte au VIe siècle aux influences étrangères, aux innovations artistiques et scientifiques, Sparte a peu à peu changé sa mentalité. Elle a vu, au lendemain de la guerre médique, nombre de cités incliner vers la démocratie et Athènes prendre la tête de ce mouvement. Le tremblement de terre de 465-4 où elle fut entourée par les Hilotes et les Périèques révoltés, obligée de demander secours à Athènes, qu'elle renvoie aussitôt arrivé, lui a montré combien son pouvoir était précaire et les dangers toujours menaçants ! Dès lors, elle se fige dans sa raideur militaire, elle renonce à toute souplesse, elle devient de plus en plus fidèle à la tradition et s'endort dans la routine.

Sous un gouvernement oligarchique, l'individu est annihilé par l'État à qui il doit tout, et qui règle despotiquement sa vie ; il a le sentiment de la hiérarchie qui lui assigne son rôle précis dans l'organisme social, comme à un rouage dans une machine bien réglée. Le culte de la tradition, le respect de ce qui s'est fait, tournent la vision de Sparte vers le passé, et non, comme à Athènes, vers l'avenir ; son esprit conservateur, presque immuable, s'oppose à l'esprit novateur, instable des Athéniens, et sa lourdeur à la vivacité adverse.

(1) I, 102.
(2) II, 41.

Les mêmes événements ont eu des répercussions diamétralement opposées sur les deux grands États. La tyrannie renversée, la guerre médique, puis l'affront reçu à Sparte en 464, inclinent encore davantage les Athéniens vers la démocratie, avec la réforme d'Éphialte en 461, avant de sombrer après Périclès dans la démagogie. Sparte, au contraire, rebrousse de plus en plus chemin, elle devient la cité aristocratique, oligarchique, conservatrice par excellence. Et la guerre sera le choc de ces deux tendances exaspérées, de deux caractères ayant différemment évolué (1).

N'y a-t-il pas, dans la guerre mondiale de 1914-1918, un antagonisme analogue entre les principaux adversaires, les Français et les Allemands ; les premiers participant aux qualités et aux défauts des Athéniens, les seconds ayant la lourdeur, mais aussi la ténacité des Spartiates ?

L'historien doit-il saluer en Athènes la nation qui, telle la France du xxe siècle, a lutté pour la liberté de tous contre le despotisme spartiate ? la cité démocratique qui a voulu libérer la Grèce du joug de l'autocratie? La vérité est tout autre. L'oppresseur, ce n'est pas Sparte, c'est Athènes, qui joue alors le rôle d'un despote, d'un tyran. Cette liberté dont elle proclame le principe, et que vante Périclès, n'existe qu'en paroles jetées au vent de l'agora. En réalité, la démocratie athénienne n'est qu'une tyrannie, qui pèse de plus en plus lourdement à mesure qu'elle s'achemine vers la démagogie.

En luttant contre elle, Sparte demeure conséquente avec ses principes. Elle a voulu, au viie et au vi^e^ siècles, renverser les tyrans qui s'étaient levés dans la plupart des villes grecques, à Argos, à Sicyone, à Corinthe, à Mégare, à Samos, à Athènes, au profit des institutions oligarchiques dont elle est de toute ori-

(1) I, 70, 71 (discours des Corinthiens) ; I, 102 ; VIII, 96. Au contraire, en combattant les Syracusains, les Athéniens trouvent en eux un caractère très voisin du leur, VIII, 96.

gine le fidèle défenseur. Elle a voulu, dès qu'elle a vu Athènes, avec les réformes radicales de Clisthène à la fin du VIe siècle, évoluer de plus en plus vers la démocratie, lutter contre cette conception politique, qui, si juste quand son application est modérée, dégénère rapidement en véritable tyrannie quand elle est poussée à l'excès, comme dans Athènes après Périclès. Démocratie et tyrannie se confondent à un moment donné, quand elles ne sont plus l'expression de la justice et de l'équité populaire, mais celle de la volonté arbitraire d'un seul, ou d'une masse inculte, conduite par quelques meneurs, qui flattent ses passions et la poussent aux pires excès. Périclès avoue que le gouvernement d'Athènes est une tyrannie (1), Cléon, qu'il est illégitime (2) et dur : « Vous n'observez pas que votre puissance est une tyrannie, qu'ils vous en veulent, et n'obéissent pas volontairement » (3).

Athènes est maintenant le tyran exécré de tous. Elle l'est de ses propres alliés.

La ligue de Délos, fondée au lendemain de Salamine (477) pour lutter à frais communs contre la Perse (4), ne garde ce caractère libre que pendant une dizaine d'années. Athènes la transforme petit à petit en un empire personnel, et les alliés ne sont plus que des sujets (5) à qui l'on impose de lourdes contributions arbitraires, dont on réprime durement les tentatives d'affranchissement (6), dont on démantèle les forts (7) pour prévenir toute velléité (8). Une haine sourde couve dans tout l'empire insulaire, et la flotte, qui devait servir à lutter contre la Perse, sert maintenant, depuis que celle-ci renonce momen-

(1) II, 63.
(2) III, 40.
(3) III, 37.
(4) I, 96.
(5) I, 97-99.
(6) Naxos est la première ville alliée qui devient sujette à la suite de sa révolte en 470.
(7) Par ex. à Chios, IV, 51.
(8) IV, 20.

tanément à intervenir dans les affaires de la Grèce (449), à contenir les sujets dans l'obéissance (1). Athènes est parvenue à l'apogée, et ses adversaires reconnaissent que son peuple est « aujourd'hui le plus puissant de tous les Hellènes des temps passés et présents » (2). Il s'est fait, à son profit, de 477 à 431, la même unification qu'entre 1870 et 1914 au profit de la dominatrice du Reich allemand, la Prusse, mais plus violemment, plus durement, avec des mécontentements tout autres que ceux des anciens États allemands indépendants contre la Prusse.

Les alliés sont retenus par la crainte et non par le droit (3). Les uns se révoltent, les autres acceptent le joug passivement, et voient même dans la politique d'expansion d'Athènes en Sicile, le moyen, en subjuguant autrui, d'alléger leur propre misère (4).

Dès le début de la guerre, les belligérants comprennent que le point faible de leur ennemi est précisément son empire maritime, que c'est là qu'il faut agir pour isoler Athènes, la priver des ressources qu'elle en tire (5). Les Méliens menacent Athènes de voir la guerre portée dans ses colonies (6). Mais cette menace n'est mise à exécution qu'avec Brasidas. Il prend pour théâtre principal de la lutte, non plus le Péloponnèse, mais la Thrace et les îles sujettes d'Athènes qu'il veut amener à la cause lacédémonienne, soit par persuasion, soit par force (7). Aussi beaucoup l'accueillent comme un libérateur (8). C'est une date importante dans l'histoire de la guerre, car elle montre que les Péloponnésiens ont compris le vrai caractère de l'empire athénien. Dès lors, ils ne changent plus de tactique et,

(1) Transformation de la ligue de Délos, I, 96 sq.
(2) VII, 66.
(3) III, 12.
(4) VI, 69.
(5) I, 122.
(6) V, 110.
(7) IV, 78, 87, 88, etc.
(8) IV, 80, 87, 114; V, 9; IV, 120 (Scionè); 125 (Mendè), etc.

tout en continuant à lutter sur le continent, c'est dans les îles et sur les côtes que leurs principaux efforts vont se porter jusqu'à la victoire définitive.

A Athènes, certains esprits pondérés, clairvoyants, essaient de lutter contre cet impérialisme croissant (1), tel le prudent Nicias estimé des Lacédémoniens. La paix qu'il parvient à conclure au lendemain de la mort de Cléon veut rétablir un état de choses moins despotique, prévoit que les villes alliées d'Athènes se gouverneront par leurs propres lois, que le tribut redeviendra ce qu'il était au temps d'Aristide (2). Mais son influence est nulle, et il est débordé.

Maintenant les Athéniens sont ces surhommes qu'ont prétendu être les Germains, une race qui se croit élue pour dominer les autres et leur imposer de force le bonheur que seule elle peut apporter. Ils ont subi cette même griserie du succès qui s'est emparée de l'Allemagne depuis ses victoires éclatantes de 1870. Dans le court espace de temps qui sépare le traité de Francfort de la guerre mondiale, dans ces quelque quarante années, la mentalité allemande a changé. On a beau prétendre qu'elle est toujours la même et que le Germain de Tacite se retrouve dans le Germain d'aujourd'hui, il est cependant certain que la politique allemande a été brusquement orientée dans une autre voie depuis 1870, que le rêve d'impérialisme, né de la victoire, surexcité par les doctrines prétendues scientifiques des pangermanistes, l'a hantée dans ce laps de temps. Ainsi les Athéniens, au lendemain des victoires remportées sur les Mèdes, se sont vus à la tête de la Grèce maritime, Sparte renonçant à la mer pour continuer sa politique continentale. Ils n'ont eu longtemps que des succès. Ceux-ci les ont enivrés, leur ont fait croire à la nécessité de leur suprématie, à leur droit quasi divin de commander aux autres. « Il

(1) VI, 10.
(2) V, 18.

arrive souvent aux États parvenus subitement à un bonheur inespéré de devenir insolents », dit Cléon parlant de Mytilène, sans songer qu'il condamne sa propre cité (1). C'est à cet état d'insolence que les Athéniens sont parvenus au moment de la guerre du Péloponnèse (431), et il a fallu, comme aux Germains, quelque cinquante ans pour les y amener.

Thucydide le sait. Mais il sait aussi, comme Hérodote (2), que les nations les plus superbes ont été brusquement précipitées dans la ruine, et qu'une trop grande prospérité excite l'envie des dieux. En rappelant ce thème favori de la sagesse antique, il songe à cette Athènes, qu'il a vu si belle et si puissante, mais que son orgueil et sa confiance en un succès constant vont conduire à sa perte. Plus d'une fois il donne à ses concitoyens le conseil d'être modestes, de se contenter du bonheur présent. « N'agissez pas, fait-il dire aux Athéniens par les ambassadeurs lacédémoniens lors de l'affaire de Sphactérie, comme ces hommes qui deviennent inopinément heureux ; car pour avoir obtenu déjà un bonheur attendu, ils aspirent toujours à un plus grand, et cependant ceux qui ont très souvent éprouvé les changements du sort en bien et en mal, doivent se défier le plus des événements heureux » (3). Les succès ont donné aux Athéniens l'assurance que tout leur réussirait (4) et « qu'avec de grands ou de faibles moyens, on devait également exécuter ce qui était possible, de même que ce qui était impraticable » (5). Il n'y a que deux peuples, dit Thucydide, qui ont su résister à cet égarement. « Les habitants de Chios sont en effet, après les Lacédémoniens, le seul peuple que je connaisse, qui ait été heureux et sage en même temps : plus leur ville acquérait d'importance, plus ils l'affermissaient

(1) III, 39.
(2) Hérodote, I, 5.
(3) IV, 17, 18.
(4) IV, 65, 21.
(5) IV, 65.

par leur modération... » (1). Quand le bonheur couronne les entreprises athéniennes, même les plus hasardeuses comme celle de Sphactérie, l'historien songe cependant avec tristesse à la défaite finale qu'il prévoit et dont on a, à le lire, à chaque instant l'appréhension. Les Lacédémoniens battus, défaits, proposent la réconciliation avant le malheur irréparable de l'adversaire (2); les courageux Méliens, qui vont être écrasés, prophétisent la chute d'Athènes si elle persiste dans son dessein : « par le plus terrible châtiment, vous serviriez aux autres d'exemple, si vous veniez à succomber » (3).

Mais les Athéniens aveuglés affirment cyniquement leur politique dominatrice. Ils n'acceptent de conseil et de leçon de personne (4). Tout doit leur céder. « C'est ainsi que, se fiant au bonheur présent, ils prétendaient que rien ne leur résistât... » (5). Vainqueurs des Mèdes, ils croient à leur droit de commander à la Grèce (6). Ils invoquent aussi le droit naturel des peuples forts de commander aux autres. « Nous pensons que le pouvoir de l'homme, partout où il domine, est toujours fondé sur la nécessité qu'impose la nature. Nous n'avons pas établi cette loi, nous n'en avons pas fait usage les premiers ; elle existait déjà quand nous l'avons reçue et nous la laisserons après nous, parce qu'elle sera éternelle ; nous nous en servons, sûrs que vous aussi et bien d'autres encore, parvenus à une puissance telle qu'est la nôtre, vous feriez de même » (7).

Une telle puissance, basée sur l'injustice à l'égard d'autrui, sur le mépris des droits des alliés, ne peut se maintenir que par la force et la lutte. Athènes est obligée d'être dure, de réprimer

(1) VIII, 24.
(2) IV, 20, 17, 18.
(3) V, 90.
(4) VI, 87.
(5) IV, 65.
(6) V, 89 ; VI, 83.
(7) V, 105.

impitoyablement les révoltes, si elle ne veut pas que son pouvoir soit méconnu, et que son empire s'écroule. Elle doit de plus en plus asservir, si elle ne veut pas être exposée à perdre tout. « Ne croyez pas, dit Périclès à ses concitoyens dès le début, que dans cette lutte il s'agisse seulement de l'esclavage ou de la liberté, mais de la privation de votre commandement, et du péril de ces haines auxquelles il vous a exposés déjà. Vous ne pouvez plus le quitter, même si quelqu'un, craintif aujourd'hui, mettait sa bravoure dans l'éloignement des affaires ; car, vous l'avez exercé déjà comme une tyrannie, dont il paraît injuste de s'emparer, mais qu'il est dangereux d'abdiquer (1)... ». « Être haï et à charge pendant sa puissance fut le partage de quiconque a voulu commander aux autres » (2). Il n'y a pas de repos possible (3). « Il ne nous appartient pas d'exercer notre empire à volonté, mais il nous faut, arrivés à ce degré de puissance, agir contre les uns sans abandonner les autres, car nous risquerions d'être dominés si nous ne dominions pas nous-mêmes » (4). C'est ce que dit encore Alcibiade, quand il conseille l'expédition de Sicile, contre l'avis de Nicias (5) ; c'est ce que répètent les ambassadeurs d'Athènes combattant ceux de Syracuse devant le peuple de Camarine (6).

Entraînée par ce fatal engrenage, Athènes ne se contente plus de son empire maritime. Elle aspire à la domination de la Grèce entière. « Il s'agit, avertit Thucydide dans le commencement de son histoire, d'une guerre de prépondérance comme il n'y en eut pas auparavant » (7) ; il s'agit de savoir « qui des deux peuples aura le commandement de la Grèce » (8). « Cette ambition et cette prévoyance sont très permises aux Athé-

(1) II, 63.
(2) II, 64.
(3) VI, 18.
(4) VI, 83.
(5) VI, 18.
(6) VI, 87.
(7) I, 15.
(8) IV, 21 ; VI, 82, 87.

niens, dit le général syracusain Hermocrate; je ne blâme pas ceux qui veulent dominer, mais ceux qui sont trop enclins à se soumettre. Il est toujours de la nature de l'homme de dominer ceux qui cèdent, et de se garantir contre les agresseurs » (1). La soif de domination s'est emparée d'Athènes comme de l'Allemagne contemporaine, au point de leur faire croire à toutes deux que la guerre est nécessaire non seulement pour accroître leur puissance, mais pour la maintenir sans décliner.

C'est cet impérialisme qui pousse les Athéniens à entreprendre l'expédition de Sicile. « Dans la persuasion qu'Athènes deviendra puissante, si nous allons en Sicile, montons sur nos vaisseaux, afin d'abattre l'orgueil des Péloponnésiens, lorsqu'on verra que, dédaigneux et peu jaloux de notre repos actuel, nous avons passé même en Sicile. Puis, si nous en devenons maîtres, nous dominerons sans doute sur toute la Grèce... » (2). Le traître Alcibiade révèle nettement ce plan aux Spartiates, quand il se réfugie auprès d'eux pour fuir la colère du peuple athénien (3) : « Nous avons fait l'expédition de Sicile pour tâcher de réduire d'abord les Siciliotes, pour nous essayer ensuite contre la domination de Carthage et les Carthaginois eux-mêmes. Si ces projets réussissaient en tout ou en grande partie, nous devions alors attaquer le Péloponnèse... et dominer ensuite sur toute la Grèce » (4). « Ces Athéniens, arrivés ici pour subjuguer d'abord la Sicile, et ensuite, en cas de réussite, le Péloponnèse et le reste de la Grèce... » (5). C'est donc en Sicile que se joue en réalité le sort de la Grèce entière (6).

Les visées d'Athènes sont plus vastes encore. Elle ne rêve rien moins, dans son ardeur impérialiste, que de s'étendre au loin vers l'ouest, en Sicile, ou, qui sait? de vaincre la puissance

(1) IV, 61.
(2) VI, 18.
(2) VI, 90.
(4) VI, 90.
(5) VII, 66 ; VIII, 2.
(6) VI, 91.

carthaginoise. Le « Drang nach Osten » des Allemands, cette poussée de leur empire vers l'Est, à travers les Balkans, la Turquie, l'Asie-Mineure, pour tenir ensuite la voie des Indes, cette conquête, d'abord pacifique et économique, que la guerre de 1914 a transformée en un essai de conquête militaire, a son parallèle dans l'antiquité. Depuis longtemps, les Athéniens ont noué des relations économiques avec l'Italie, la Sicile, qui offrent à leurs produits d'excellents débouchés. Maîtresse du marché de l'Ouest, — comme l'Allemagne était devenue avant la guerre petit à petit maîtresse du marché de l'Est, où ses produits éliminaient ceux des autres nations, France, Angleterre, — Athènes a peu à peu éliminé ses rivaux commerçants, tels les Corinthiens. Comme l'Allemagne encore, elle a voulu transformer une suprématie économique en une suprématie militaire et politique, et ranger sous son despotisme la Sicile. Thucydide note le caractère nouveau de cette expédition, entreprise pour conquérir au loin des pays étrangers (1). Les Athéniens y songent depuis longtemps. S'ils écoutent favorablement les propositions d'alliance de Corcyre contre Corinthe, n'est-ce pas que « l'île de Corcyre leur paraissait commodément située sur la route de l'Italie et de la Sicile »? (2). La querelle d'Égeste, de Syracuse et de Leontium, avec qui, prévoyant une immixtion possible dans les affaires occidentales, ils ont conclu une alliance, leur permet d'intervenir (3). « La cause véritable était leur désir de se rendre maîtres de l'île entière, tandis qu'ils se servaient du prétexte spécieux de vouloir secourir des peuples dont l'origine leur était commune, et des alliés qu'ils y avaient acquis » (4).

Et « ils faisaient en même temps un premier essai pour voir s'ils pourraient s'emparer de cette île » (5). Ils ne désirent donc

(1) I, 15.
(2) I, 44, 36.
(3) III, 86.
(4) VI, .
(5) III,

nullement que les dissensions intérieures des Siciliens s'apaisent; au contraire, quand ceux-ci comprennent le danger et se réconcilient contre l'adversaire commun, les Athéniens, dont la tentative est déjouée, s'en prennent à leurs généraux, « condamnèrent à l'exil Pythodoros et Sophoclès, et firent payer une amende au troisième général Eurymédon, sur le motif que, pouvant subjuguer la Sicile, ils s'étaient retirés gagnés par des présents » (1). Quand la paix boiteuse de Nicias leur permet de rétablir un peu leurs finances épuisées, ils se préparent à la désastreuse expédition de Sicile, malgré les conseils de prudence de Nicias (2), « qui pensait que la république avait pris une mauvaise résolution, et que sous un prétexte frivole et spécieux, elle ambitionnait la possession de la Sicile entière, entreprise immense » (3). Les Siciliens savent quel sera leur sort, si les Athéniens sont vainqueurs de Syracuse (4). C'est pour eux une guerre de liberté; aussi ils dénoncent partout la politique impérialiste d'Athènes et, faisant trêve à leurs dissensions, ils s'unissent contre l'envahisseur. « Ce n'est pas en effet par haine d'un parti que les Athéniens attaquent nos peuples divisés d'origine, mais parce qu'ils convoitent les biens de la Sicile, qui nous appartiennent à tous » (5).

Ce désir de prépondérance s'empare des Spartiates qui, au lendemain du désastre de Sicile, croient pouvoir devenir les maîtres de la Grèce (6) ; des Argiens, après la paix de Nicias (7). Mais, successivement, dès les temps les plus anciens, tous les principaux États de la Grèce l'ont éprouvé. Dans la période archaïque, les Spartiates (8) veulent être maîtres du Péloponnèse:

(1) IV, 65.
(2) VI, 10.
(3) VI, 8.
(4) VII, 68 ; IV, 60, 61 ; VI, 33 ; VI, 76.
(5) IV, 61.
(6) VIII, 2 ; V, 29.
(7) V, 27, 28, [illegible] 9.
(8) VI [illegible] 4

la Messénie réduite en sujétion, alliés à l'Arcadie, à l'Élide, ils obligent les autres cités du Péloponnèse, Corinthe, Sicyone, à entrer dans l'orbite de leur politique. Argos, sous Phidon, croit pouvoir contrebalancer l'hégémonie de Sparte. Sicyone et Athènes opposent à la confédération dorienne dont le centre religieux est Olympie, l'amphictyonie delphique... Toujours les États grecs cherchent, au lieu de vivre en bonne harmonie, à se supplanter les uns les autres. Mais jamais cette tendance ne s'est manifestée aussi violemment que maintenant, dans cette Athènes de la seconde moitié du ve siècle, que le succès a grisée d'autant plus fort que le danger a été plus grand lors de l'invasion barbare. Et jamais aussi, si les États modernes l'ont tous eue à tour de rôle, la fièvre impérialiste n'a été plus violente que dans l'Allemagne de 1914, ivre de sa puissance, de ses succès politiques et économiques obtenus depuis 1870.

Que l'on compare en effet cet impérialisme athénien à l'impérialisme allemand du xxe siècle ! Les Athéniens sont les « boches » de leur époque. Tout doit plier devant leur orgueil. Le monde entier est fait pour leur être asservi, et il n'y a pas de place pour d'autres au soleil, si ce n'est sous la domination de cette race élue. Même orgueil ethnique, même prétexte, pour arriver à la conquête, de réunir des frères encore non rédimés. Les pangermanistes discernent partout le pur sang des dolichocéphales aryens, ancêtres des Germains. Mais les Athéniens, eux aussi, pour déguiser leur soif de conquête de la Sicile, se « servaient du prétexte spécieux de vouloir secourir des peuples dont l'origine leur était commune » (1).

« La puissance d'Athènes, s'étant élevée si visiblement, entamait déjà les alliés des Lacédémoniens. Alors leur patience fut à bout »... constate Thucydide (2). « Je crois, ajoute-t-il, que le motif véritable, mais non divulgué, est que les Athéniens,

(1) VI, 6.
(2) I, 118.

devenus puissants et inspirant des craintes aux Lacédémoniens, mirent ceux-ci dans la nécessité de prendre les armes... Les Lacédémoniens décrétèrent que la paix était rompue et la guerre nécessaire, déterminés moins par les discours des alliés que par la crainte qu'Athènes ne devînt plus puissante, et voyant que la plus grande partie de la Grèce lui était déjà soumise » (1).

Si les premières attaques militaires viennent de Lacédémone, du moins sont-elles justifiées par l'esprit agressif de la politique athénienne et par son désir de conquête. Au lendemain de Salamine, de Platée et de Mycale, les Spartiates ont laissé aux Athéniens la maîtrise de la mer, et ne la leur ont pas contestée. Maintenant, ils comprennent que le danger les menace, ils craignent pour leur avenir, et ils se réveillent de leur torpeur (2). Mais ce n'est pas seulement leur puissance qui est en jeu, c'est la liberté de toute la Grèce. Avant que les hostilités ne débutent, les dernières négociations offrent aux Athéniens la paix, s'ils laissent les Grecs libres (3). C'est pour cette liberté que l'on va lutter contre le tyran. Sinon, « nous paraîtrions mériter justement nos souffrances, ou les supporter par lâcheté en nous montrant dégénérés de nos ancêtres, qui affranchirent la Grèce, tandis que nous ne pouvons établir la liberté même chez nous; mais nous souffrons qu'une seule ville s'érige en tyran dans la Grèce... » (4). « Ainsi, persuadés que la ville qui, dans la Grèce, s'est érigée en tyran, l'est devenue également pour nous tous, puisqu'elle commande aux uns déjà et qu'elle médite l'assujettissement des autres, marchons pour la réduire, et délivrons les Grecs maintenant esclaves » (5).

On s'élève de tous côtés contre l'oppresseur. Le péril qu'Athènes fait courir à la Grèce rappelle le péril mède, et il est plus

(1) I, 88.
(2) I, 118 ; 88, 23, 33.
(3) I, 139, 140.
(4) I, 122.
(5) I, 124.

grave encore, car Athènes est plus proche (1). Dans l'assemblée péloponnésienne qui va décider si celle-ci a rompu le traité, les Corinthiens l'accusent de vouloir asservir la Grèce (2), et cette accusation est souvent répétée dans le cours de la lutte, par les Béotiens (3), les Siciliens (4), les Mytiléniens (5). On va même jusqu'à supposer que si Athènes a lutté héroïquement contre la Perse, c'est afin de pouvoir se soumettre ensuite la Grèce (6). « Ce n'est donc pas pour la liberté des Hellènes que les Athéniens, non plus que les Hellènes pour la leur propre, résistèrent au Mède, mais les uns, pour qu'on leur fût asservi, et non pas au Barbare, et les autres, pour prendre un nouveau maître, moins imprudent, mais plus astucieux ».

Le monde entier est sur le point d'être asservi par un seul. Pénétrant partout par son commerce, supplantant les nationaux sur leur propre sol, comme les Athéniens du ve siècle, l'Allemagne a voulu compléter sa conquête pacifique par la conquête militaire. Et il s'est agi de savoir si l'Europe, une partie de l'Asie et de l'Afrique, seraient soumises à la domination germanique, ou si elles sauraient réagir et écarter le danger. La victoire de l'Entente a été en réalité plus vaste que celle des États qui la composaient; elle a été celle de l'Europe entière, délivrée du tyran. Est-il besoin de rappeler les visées ambitieuses que l'Allemagne proclamait cyniquement alors que ses armées étaient victorieuses, le dépècement du monde à son profit, les cartes où les frontières nouvelles du Reich étaient tracées ?

Le libérateur de la Grèce, c'est Sparte. Si elle a eu jadis ses visées d'hégémonie, on ne peut méconnaître que jamais elle

(1) I, 69 ; III, 62, 63.
(2) I, 68, 69.
(3) IV, 92 ; III, 63, 64.
(4) VI, 76.
(5) III, 101, 11.
(6) VI, 76.

n'a cherché à asservir les autres États. Elle ne s'est immiscée dans leurs affaires que pour l'honneur du nom dorien, parfois bafoué, pour soutenir les oligarchies contre les tendances populaires, pour renverser la tyrannie, individuelle ou populaire (1). Mais elle a laissé chaque cité se gouverner elle-même, et les membres de sa ligue sont des alliés, ont une indépendance que n'entravent pas les quelques obligations fédératives. Voilà la raison de la haute estime dont jouissent les Spartiates (2), de leur renom de probité (3) et de bienfaiteurs de la Grèce (4). Pour les esclaves d'Athènes, pour ceux qui tremblent de l'être, Sparte est encore, comme jadis, le libérateur espéré. « Ceux-ci asservissaient la Grèce, ceux-là la délivraient » (5). Elle est consciente de son rôle libérateur, qui lui concilie de nouveau toutes les faveurs. « On était en général beaucoup plus porté pour les Lacédémoniens, surtout parce qu'ils avaient annoncé qu'ils voulaient délivrer la Grèce » (6).... « La Grèce entière est entraînée par ce grand mouvement ; elle est tout attentive, et, par haine contre les Athéniens, elle désire la réussite de nos projets » (7). La condition que Sparte met au maintien de la paix, c'est la liberté des Hellènes (8). Voilà ce qu'elle promet, ce que les Grecs attendent d'elle, et ce qu'elle va réaliser, après quelques hésitations. Délivrance, liberté, ces mots reviennent à chaque instant dans le livre de Thucydide. Les Corinthiens blâment l'inertie spartiate devant les agissements d'Athènes, « car ce n'est pas celui qui asservit qui impose véritablement l'esclavage, mais celui qui, pouvant l'empêcher, néglige de le faire, surtout lorsqu'il a la glorieuse réputation d'être le libérateur de la Grèce (9) ». Ceux qui aban-

(1) I, 18-9.
(2) IV, 18.
(3) III, 57.
(4) III, 57, 63.
(5) III, 63.
(6) II, 8.
(7) II, 11.
(8) I, 139.
(9) I, 69.

donnent Athènes le font pour coopérer à la délivrance des Grecs (1). Platée est sollicitée par les Spartiates de demeurer neutre, sans exercer d'hostilité ni contre l'un ni contre l'autre, afin de participer, comme jadis contre le Mède, à la libération commune (2), et les Thébains lui reprochent de trahir ses bienfaiteurs et toute l'Hellade (3). Quand Sparte s'allie avec la Perse contre Athènes, elle ne perd cependant pas de vue que les villes grecques de la côte d'Asie et des îles ne doivent pas retourner sous le joug mède, mais que, délivrées de la sujétion athénienne, elles seront libres (4). Aussi, quand Brasidas paraît à la tête des armées lacédémoniennes en Thrace et dans les îles de l'empire athénien, il est accueilli le plus souvent comme un libérateur, et les défections se multiplient. Il répète partout qu'il n'est pas venu en conquérant, mais pour sauver les villes du joug athénien (5), que c'est la mission dont Sparte l'a chargé (6). « Les Lacédémoniens m'ont envoyé ainsi que mon armée, conformément au motif allégué par nous en commençant la guerre, de combattre les Athéniens pour rendre la Grèce libre ». Sparte ne prétend pas à la domination brutale comme Athènes, mais cette liberté, chacun doit l'obtenir pour ne pas être traître à la cause commune ; si cela est nécessaire, Lacédémone saura contraindre les résistances. « Loin de regarder cette action comme une injustice, je m'y croirai plutôt en quelque sorte autorisé... dans l'intérêt des Hellènes, dit Brasidas aux habitants d'Acanthe, afin qu'ils ne voient pas en vous un obstacle à leur liberté, car c'est alors que votre conduite ne serait pas conséquente. Nous autres Lacédémoniens, nous ne sommes pas obligés, à moins d'une utilité générale, de rendre libres ceux qui ne veulent pas l'être. Nous n'aspirons pas non

(1) III, 13, Mytilène.
(2) II, 72.
(3) III, 63.
(4) VIII, 46, 52; cf. VIII, 6, 43.
(5) IV, 108, 114, 87; V, 9.
(6) IV, 85.

plus à la domination; mais tandis que nous nous empressons de faire cesser celle des autres, nous serions injustes envers la plupart des peuples si, quand nous apportons à tous l'autonomie, nous laissions impunie votre résistance. Réfléchissez bien sur ces considérations, efforcez-vous de contribuer les premiers à la liberté des Hellènes... » (1). Les cités libérées se gouvernent par leurs propres lois (2) que Brasidas, dont la modération est réputée (3), s'engage solennellement à respecter. Aussi les habitants de Scionè lui rendent des honneurs publics, ceignent sa tête d'une couronne d'or comme libérateur de la Grèce (4), et, à sa mort, les Amphipolitains lui décernent des honneurs divins comme à un héros sauveur et nouveau fondateur de leur ville (5). Ne dirait-on pas quelque général de l'armée française, un Joffre, un Foch, acclamé comme défenseur de la liberté menacée? Ne verrait-on pas dans cette Sparte qui, dès le début de la guerre, est prête à lutter pour la défense du droit des peuples, l'Entente qui combat pour le même idéal, contre le réalisme brutal d'un seul dominateur ?

Jadis et aujourd'hui ce sont les mêmes chimères que l'on caresse. Le monde européen, las de cette tension nerveuse qui a précédé le conflit, las de carnages, de ruines, a cru lutter pour obtenir une paix durable; il a eu la certitude que cette lutte immense, par son horreur même, serait la dernière. « Décrétez la guerre; ne craignez point ce que, pour l'instant, elle peut avoir de terrible, mais ayez le désir de la paix durable qui suivra : c'est par la guerre que la paix devient plus stable, tandis qu'éviter la guerre pour le repos n'offre pas la même sécurité » (6). Napoléon aussi dira en 1806 : « Il faut que cette guerre soit la dernière ! ». Comme si la guerre ne devait pas avoir

(1) IV, 87; cf. V, 9.
(2) IV, 88, 86, 114.
(3) IV, 108, 81.
(4) IV, 121.
(5) V, 11.
(6) I, 124.

la même durée que l'homme, puisque, reconnaît Thucydide, la domination est une nécessité de sa nature ! En décrétant la guerre du Péloponnèse, que la politique oppressive d'Athènes a rendue inévitable, on songe qu'elle donnera la paix à la Grèce, et l'on entrevoit un monde purifié par la lutte, où tous seront frères. Utopie nécessaire, autrefois et maintenant ! elle galvanise les énergies et justifie les sacrifices.

Mais nous nous souvenons que la guerre du Péloponnèse et de Sicile, que la chute d'Athènes ont au contraire favorisé les luttes ultérieures de la première moitié du IVe siècle, jusqu'à l'asservissement définitif par le Macédonien. Et nous nous demandons si les suites de la guerre mondiale ne seront pas analogues, ce que les événements qui se sont passés depuis l'armistice autorisent certes à envisager.

N'idéalisons pas trop la conduite des Péloponnésiens. Eux aussi, quoi qu'ils disent, veulent la prépondérance, bien que morale plus que matérielle. Et le rôle de libérateur dissimule des aspirations à l'hégémonie, car délivrer ceux qui sont asservis par l'adversaire, c'est anéantir celui-ci, et substituer sa propre puissance à la sienne.

Ambition déguisée sous les beaux noms d'idéal, de liberté, de fraternité, n'est-ce pas aussi le ressort de certains conquérants de l'Entente, d'une Italie à l'égoïsme sacré, d'une Angleterre dont la politique individuelle et matérialiste éclate de nouveau après le danger ?

VII. — *Autres traits généraux de la lutte.*

Pour chaque État engagé dans la lutte, c'est une guerre nationale. Il y consacre toutes ses forces matérielles et spirituelles, financières et humaines. A Corcyre, les femmes même combattent en lançant des tuiles du haut des maisons (1).

(1) III, 74.

Aussi sort-il épuisé de la lutte, son trésor vide, sa population décimée, son esprit abattu et démoralisé pour longtemps. Il y va de son existence, et il le comprend. Athènes arme jusqu'à son dernier homme, épuise entièrement ses richesses.

La guerre de 1914-1918 a de même mis à contribution toute la nation, en France comme en Allemagne. On a dit avec raison : « Ce fut une guerre nationale. La première guerre et la seule guerre qui ait été vraiment nationale, faite par la nation entière et uniquement par elle » (Jullian).

C'est une lutte ethnique. Elle renouvelle le vieil antagonisme entre Ioniens et Doriens, qui remonte à la conquête, et qui s'est manifesté tant de fois auparavant. Il est une des causes de la guerre du Péloponnèse. Athènes n'a pu digérer l'affront que lui a fait Lacédémone. Elle venait comme alliée au secours de Sparte ravagée par un tremblement de terre, menacée par le soulèvement des Hilotes et des Messéniens. Mais ne fut-elle pas renvoyée brutalement par les Lacédémoniens, « craignant le caractère audacieux et novateur des Athéniens, et voyant en eux un peuple d'une autre origine (1) ? » Les Doriens méprisent les Ioniens, ils se souviennent qu'ils les ont écrasés jadis et qu'ils en ont été les maîtres. Les Corinthiens s'étonnent que les Potidéates, nés Doriens, soient assiégés par des Ioniens, « ce qui est le contraire d'autrefois (2) ».

C'est ce que Brasidas rappelle à ses soldats : « Doriens, vous allez combattre des Ioniens dont vous fûtes toujours vainqueurs (3) ». Gylippe exhorte ses troupes. A Syracuse, il s'adresse à leur orgueil de race : « Quant au courage, étant Péloponnésiens et Doriens, on s'indignerait s'ils ne prétendaient vaincre des Ioniens... (4) Les Argiens sont pleins d'audace et

(1) I, 102.
(2) I, 124.
(3) V, 9.
(4) VII, 5.

d'imprudence, « par mépris pour des Ioniens » (1). Thucydide insiste sans cesse sur cette opposition. Il montre, dans le combat de Milet, les Ioniens ayant des deux côtés l'avantage sur les Doriens ; car les Athéniens battent les Péloponnésiens, qui leur sont opposés, et les Milésiens battent les Argiens (2). Les Athéniens craignent que la Sicile dorienne ne prenne le parti de Sparte (3). « Il était à craindre qu'un jour, Doriens eux-mêmes, ils ne vinssent avec de grands préparatifs apporter du secours aux Doriens, en raison de leur commune origine, et aux Péloponnésiens qui les colonisèrent ».

La guerre de Sicile est bien une expédition d'Ioniens contre Doriens (4). Ainsi l'impérialisme d'Athènes, son désir d'hégémonie politique et économique, se complique de rivalités ethniques. Sans doute, la scission entre les deux races n'est pas absolue. Par les multiples alliances et les sujétions, Doriens et Ioniens se trouvent à la fin mêlés dans chaque camp. Dans l'armée athénienne, Argiens, Corcyréens, sont doriens, et leur présence, dans l'attaque des Épipoles de Syracuse, contribue à augmenter le désordre des assiégeants qui sont repoussés. « Il n'y eut rien qui leur fut plus nuisible que le chant du péan, semblable des deux côtés ; il jetait les Athéniens dans l'incertitude ; car les Corcyréens et tout ce qui était de race dorique dans l'armée athénienne, chaque fois qu'ils chantaient le péan, épouvantaient les Athéniens que les ennemis effrayaient aussi par le même chant (5) ». On voit cette confusion ethnique dans le dénombrement des peuples qui combattent en Sicile (6). La plupart sont Ioniens contre Doriens ; mais les Éoliens d'Asie Mineure luttent contre les Béotiens leurs fondateurs ; les Platéens contre les Béotiens de même race. « Les Rhodiens et les Cythériens sont deux peuples

(1) VIII, 25.
(2) VIII, 25.
(3) VI, 6.
(4) VII, 57 ; IV, 61.
(5) VII, 44.
(6) VII, 57.

d'origine dorique ; ceux de Cythère, colonie de Lacédémone, marchaient avec les Athéniens contre les Lacédémoniens, commandés par Gylippe ; tandis que les Rhodiens, originaires d'Argos, étaient contraints à faire la guerre aux Syracusains, d'origine dorienne et aux habitants de Géla, colonie rhodienne, qui combattaient avec les Syracusains. Les Corcyréens, non seulement Doriens, mais même véritables Corinthiens, suivirent l'expédition contre les troupes de Corinthe et contre Syracuse, dont ils étaient une colonie... ».

La guerre mondiale est aussi une lutte où les antagonismes séculaires des races se sont exaspérés. Les alliances et les liens de sujétion ont opéré sans doute le même mélange qu'au ve siècle. On a vu des peuples de même origine combattre les uns contre les autres : Roumains de Transylvanie contre Roumains de Roumanie, Italiens sujets de l'Austro-Hongrie contre ceux d'Italie libre. On a vu des peuples, Tchéco-slovaques, Polonais, entraînés de force contre des adversaires auxquels allaient leurs sympathies, et comme jadis les sujets d'Athènes, obligés de lutter contre ceux dont ils espéraient la délivrance. Mais au fond de toute cette confusion subsiste la haine tenace du Germain et du Latin, de l'Allemagne contre la France. Depuis longtemps déjà le pangermanisme l'excitait, affectant le même mépris pour les peuples latins que les Doriens pour les Ioniens. Les nombreuses publications surgies pendant la guerre et après elle ont trop souvent signalé ce caractère ethnique pour qu'il soit nécessaire d'insister. Et le sang latin a cimenté entre l'Italie et la France une union contraire aux traités.

C'est une lutte entre deux conceptions politiques, jadis entre l'oligarchie lacédémonienne et la démocratie athénienne, aujourd'hui entre le principe monarchique des États Centraux et le principe républicain. Cette opposition paraît à chaque instant dans le texte de l'historien. Périclès, dans son éloge funèbre des premiers Athéniens tombés sur les champs de bataille.

fait l'éloge de la démocratie (1), et à Syracuse, c'est Athénagoras, chef du peuple, qui la défend (2). Mais l'oligarchie spartiate, gouvernement de quelques-uns, contrôlé par le Sénat, l'assemblée du peuple, ressemble davantage à la vraie république de la France, à la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre, qu'à la tyrannie démagogique d'Athènes, aussi dure et absolue que la monarchie d'une Allemagne ou d'une Autriche-Hongrie. Le nom importe peu, mais l'esprit des institutions. Et l'oligarchie péloponnésienne est plus libre, plus large, que la tyrannie démocratique du ve siècle attique. Thucydide le reconnaît : « Sous Périclès, dit-il, le gouvernement était une démocratie de nom, et de fait une monarchie entre les mains du premier citoyen (3) », une tyrannie que vont exacerber les démagogues à la mort du grand homme d'État. Sans doute il y a dans Athènes des hommes modérés. Nicias lutte contre les excès du peuple qui a tout à gagner et rien à perdre, qui rançonne à son profit les riches (3); il cherche à lui faire comprendre que le capitalisme est une source de prospérité. Il y a aussi les ambitieux qui veulent se tailler un pouvoir personnel, et qui s'opposent au pouvoir démagogique, comme Alcibiade (5). Il y a toutes les vieilles familles aristocratiques qui déclinent. Ces voix raisonnables se font entendre lors de l'affaire de Mytilène et l'emportent sur Cléon (6), mais bientôt elles sont étouffées par les cris de la multitude en folie.

Partout Athènes, qui, depuis la réforme de Clisthène (508), surtout depuis celle d'Éphialte (461), est le champion du parti populaire, recherche à remplacer l'oligarchie par la démocratie (7). Si elle regrette d'avoir entrepris la déplorable expédition de Sicile, c'est assurément à cause des revers qu'elle y a

(1) II, 37.
(2) VI, 39.
(3) I, 65.
(4) VI, 9.
(5) VI, 89.
(6) V, 42.
(7) Ex. Béotie, IV, 76.

éprouvés, mais aussi parce qu'elle a attaqué des villes dont le gouvernement est semblable au sien. « En effet, entre les villes attaquées par eux jusqu'alors, celles de la Sicile étaient les seules qui eussent des mœurs semblables aux leurs, qui fussent gouvernées démocratiquement comme eux » (1). Elle ne peut y faire naître les dissensions de partis entre les citoyens (2), qui ensanglantent les cités du reste de la Grèce.

Le parti politique au pouvoir détermine les sympathies des cités pour les belligérants. Démocratique, il incline pour Athènes (3); oligarchique, pour Sparte (4), et ce sont de perpétuelles alternatives qui ne vont pas sans séditions, sans massacres. Argos, l'ennemie séculaire de Lacédémone, se tourne contre elle, quand elle-même a un gouvernement démocratique (5), mais lui est favorable quand l'oligarchie y est rétablie (6). D'autres, hostiles à Lacédémone, cependant « restaient en repos, surveillés par les Lacédémoniens, et convaincus que le gouvernement républicain d'Argos était moins convenable pour eux, gouvernés par une oligarchie, que la constitution des Lacédémoniens » (7).

Depuis les origines de cette tendance démocratique, Sparte s'oppose résolument à la tyrannie. Ses efforts sont vains contre Athènes, qui peut poursuivre tranquillement ses destinées. Mais partout ailleurs elle cherche à faire triompher le principe oligarchique, et elle trouve son appui dans les familles nobles des cités. Elle n'a que du mépris pour le pouvoir de la plèbe. Brasidas, encourageant ses soldats qu'effraye le nombre des Illyriens barbares, compare la faiblesse de cette multitude désordonnée à celle du gouvernement populaire. « Il vous con-

(1) VII, 55.
(2) VII, 55.
(3) Ex. Mégare, IV, 66 : puis, révolution oligarchique contre Athènes, IV, 74.
(4) Ex. IV, 78, Thessalie.
(5) V, 29, 31.
(6) V, 81.
(7) V, 31.

vient d'être braves, vous qui ne venez pas de ces États où la multitude commande au petit nombre, mais de ceux où le petit nombre commande à la multitude.... Ces Barbares, avant d'en venir aux mains, sont redoutables à ceux qui ne les connaissent pas, épouvantables par l'aspect de leur multitude, insupportables par leurs grands cris » (1).

La victoire détermine celle des deux conceptions qui doit triompher. La démocratique Athènes sort vaincue de la lutte. C'est donc l'oligarchie qui l'emporte. Dès les premiers symptômes du désastre, après l'expédition de Sicile, ce sont çà et là des séditions pour la substituer à la démocratie. Alcibiade s'y emploie : il fait abolir cette dernière par l'armée de Samos (2) ; il unit ses intrigues à celles de Pisandre et d'autres députés pour la renverser à Athènes et pour y ménager son retour (3). L'oligarchie (4) triomphe momentanément à Athènes et en divers lieux de son empire maritime (5). C'est le gouvernement des 400 et des 5000, ce sont toutes sortes de bouleversements qui hâteront la chute et persisteront jusqu'à la restauration démocratique (6).

La guerre de 1914-1918 présente des analogies. On voit se dresser contre le principe absolu des États centraux, agressif et tyrannique, le principe républicain de la France. Sans doute, des États monarchiques, l'Angleterre, l'Italie, luttent aux côtés de cette dernière, mais, sauf la Russie, constitutionnels, ils n'ont guère de la monarchie que le nom : avec la victoire, c'est aussi l'écroulement du principe adverse, l'affaissement des trônes d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, la création de républiques sur les débris de ces empires, et, dans la Russie désorganisée, la rapide évolution de la république au soviétisme.

(1) IV, 126.
(2) VIII, 47, 48.
(3) VIII, 49.
(4) VIII, 53, 54, 64.
(5) VII, 64-8, 73 (Samos), 64 (Chios).
(6) VIII, 97, 98.

VIII. — *Lutte maritime et continentale. La maîtrise de la mer.*

C'est la lutte d'une puissance maritime contre une puissance continentale, où la maîtrise de la mer joue un rôle décisif. Tous les belligérants le reconnaissent, avant même que l'action soit engagée. Elle a lieu, dit le roi Archidamos, « entre un peuple du continent et un peuple maritime » (1), et c'est déjà le combat de l'éléphant contre la baleine. Thucydide le sait, et c'est pourquoi il passe en revue, dans ses premières pages, les diverses thalassocraties qui se sont succédé depuis la marine égéenne de Minos (2) et d'Agamemnon (3), montrant comment les Grecs se sont petit à petit familiarisés avec la mer (4) et ont créé les types de leurs navires (5), de plus en plus aptes au commerce et à la guerre. Marine ionienne (6), marine de Polycrate (7), de Sicile (8), de Corinthe (9), de Corcyre (10), d'Égine (11) et d'Athènes (12), c'est un tableau récapitulatif de tous ceux qui se sont disputé le pouvoir sur mer.

C'est pour faire comprendre comment la dernière venue, la marine athénienne, a réussi à surpasser les autres. Hermocrate peut bien dire aux Syracusains, qui craignent ces habiles matelots, que les Athéniens sont des continentaux obligés par le Mède à devenir des marins (13). Plaisant argument, puisque ce sont

(1) I, 83.
(2) I, 4, 8.
(3) I, 9, 10.
(4) I, 13.
(5) I, 10, 13, 14.
(6) I, 13.
(7) I, 13.
(8) I, 14.
(9) I, 13.
(10) I, 14.
(11) I, 14.
(12) I, 14.
(13) VII, 21.

toujours des circonstances spéciales qui obligent l'homme à quitter le sol pour se confier de préférence aux flots ! Les Athéniens se sont tournés de bonne heure vers la mer, obligés qu'ils y étaient par la configuration du pays, presqu'île aux côtes découpées, par leur sol peu fertile, qui ne leur donnait pas la nourriture suffisante. Les vaisseaux des naucraries paraissent déjà sur les vases du Dipylon géométrique. Pisistrate commence l'expansion maritime d'Athènes, en acquérant des points d'appui sur l'Hellespont et dans les îles, en intervenant dans les affaires de Lesbos, de Naxos, en mettant la main sur l'île sainte de Délos, en y restaurant l'amphictyonie délienne, qui sera plus tard le centre de la ligue maritime dont Athènes est le chef. La guerre médique détermine le rapide accroissement de la marine attique (1). Thémistocle comprend que le Barbare ne pourra être vaincu sur terre, qu'il le sera sur mer (2), et il emploie toutes les ressources d'Athènes à constituer une flotte capable de le repousser et dont la supériorité (3) donne la victoire.

Maintenant, tous les Grecs « craignaient la marine considérable des Athéniens, nulle naguère... » (4). Ceux-ci ont acquis une grande expérience navale, reconnue par leurs adversaires, et ils s'en glorifient. « C'est pour avoir été déjà vaincus, disent-ils des Péloponnésiens, et parce qu'eux-mêmes ne s'estiment pas vos égaux, qu'ils ont équipé, non le même nombre que vous, mais cette multitude de vaisseaux. En second lieu, s'ils avancent, se confiant surtout dans l'idée que la bravoure est leur apanage, cette audace n'est fondée que sur leur expérience des combats de terre. Comme ils y sont ordinairement vainqueurs, ils croient qu'il en sera de même sur leurs vaisseaux » (5). Corinthe sait que la marine fait la force de

(1) I, 74.
(2) I, 93.
(3) VI, 17.
(4) I, 90.
(5) II, 89.

son ennemie (1). Sparte, qui a renoncé à la mer pour se consacrer à sa politique continentale (2), avoue son infériorité (3), et son roi Archidamos, qui déconseille la guerre, attire son attention sur ce point : » Sur quoi compterions-nous pour nous précipiter sans préparatifs ? Sur nos vaisseaux ? Mais nous sommes inférieurs, et si nous voulons nous exercer sur mer et leur opposer une marine, il faudra du temps ». Aux Athéniens la suprématie navale, aux Lacédémoniens la supériorité dans les combats de terre, telle est l'opinion générale (4). Aussi les Athéniens ne tiennent pas à se mesurer sur terre avec leurs adversaires plus habiles ; ils refusent prudemment la bataille rangée (5), et, quand ils y sont contraints, ce n'est pas sans exhorter leurs soldats à ce genre de combat auquel ils ne sont pas habitués. Dans les rencontres navales, ils prennent garde que, les vaisseaux s'abordant, le combat ne devienne une sorte de lutte terrestre sur le pont des navires (6), ce qui leur sera fatal en effet à Syracuse, où les Syracusains rechercheront volontairement cette antique tactique. Ils veulent garder leur liberté de mouvement et vaincre l'ennemi par leur science consommée de la manœuvre (7).

La flotte, qui est la force d'Athènes, inspire à Périclès son plan de campagne. « Car nous avons plus d'expérience sur terre par notre marine qu'ils n'en ont sur mer par leur troupes de terre. Quant à la science maritime, ils ne l'acquerront pas facilement. Si vous-mêmes, vous y étant adonnés aussitôt après la guerre médique, ne l'avez pas encore perfectionnée, comment des laboureurs et non des marins, comment d'ailleurs des hommes qu'on ne laissera pas s'exercer, parce qu'ils seront

(1) I, 121.
(2) I, 95.
(3) I, 80, 81.
(4) IV, 12 ; II, 89.
(5) IV, 73, 85.
(6) II, 89.
(7) II, 89.

continuellement bloqués par la multitude de nos vaisseaux, y parviendront-ils avec succès?... La marine, ainsi que toute autre chose, exige de l'expérience, on ne saurait s'y appliquer accessoirement par occasion (1) ». Il faut donc n'accorder d'importance qu'à la mer, ne point s'irriter des pertes territoriales, négligeables pour celui qui est le maître de l'eau (2). Ces conseils, Périclès les renouvelle plus d'une fois (3), quand les Athéniens sont irrités de voir leur territoire ravagé par l'ennemi, et celui-ci pénétrer jusqu'à leurs portes. « Je déclare que, des deux éléments, la terre et la mer, dont le champ est libre à tous, de l'un tout entier vous êtes les maîtres souverains, tant aux lieux que vous dominez actuellement, que partout où vous voudrez l'étendre encore. Quand vous voguez avec l'appareil de vos forces maritimes, il n'est aucun roi, il n'est actuellement aucun peuple qui puisse vous arrêter (4) ». Ce qu'Athènes doit uniquement craindre, c'est que ses vaisseaux ne soient vaincus, c'est que ses matelots ne soient débauchés par l'adversaire (5), c'est que l'ennemi ne porte la défection parmi les alliés et les sujets insulaires dont les tributs entretiennent la flotte, c'est qu'il n'empêche le ravitaillement de la cité (6), c'est qu'il ne puisse l'attaquer par mer (7), événement qui se produit une fois, mais sans succès (8).

Aussi longtemps que l'ennemi n'aura pas compris que le point sensible d'Athènes est dans son empire colonial, que Brasidas n'aura pas commencé sa guerre en Thrace et dans les îles, aussi longtemps que les Péloponnésiens ne pourront opposer une flotte expérimentée, Athènes ne redoute rien. Mais une

(1) I, 142, 143.
(2) I, 143.
(3) II, 13.
(4) II, 62.
(5) I, 121, 143.
(6) I, 81; III, 13.
(7) II, 24.
(8) II, 93.

fois cette compréhension acquise, « la guerre ne se fera pas dans l'Attique, comme on le pense, mais là d'où l'Attique retire ses avantages. Les revenus d'Athènes viennent de ses alliés... et vous abattrez plus aisément les Athéniens en leur enlevant leurs alliés (1) ».

Les Athéniens savent qu'un combat naval peut être décisif pour eux, et ne l'est pas pour leur ennemi, et les Corinthiens savent qu'une victoire navale peut les obliger à se rendre (2). « Il s'agit, ou d'ôter aux Péloponnésiens l'espérance d'avoir une marine, ou de mettre les Athéniens plus près du danger de perdre la mer (3) ».

Dès les prodromes du conflit, c'est une lutte entre les États possesseurs de marines importantes, Corcyre, Corinthe, Athènes (4). « Il y a trois puissantes marines, disent les Corcyréens aux Athéniens pour les engager à conclure l'alliance, la vôtre, la nôtre et celle des Corinthiens. S'il arrive que, par votre négligence, deux de ces marines s'unissent, et que les Corinthiens nous préviennent dans les négociations présentes, vous aurez à combattre sur mer les Corcyréens à la fois et les Péloponnésiens, au lieu qu'en nous accueillant, vous serez en état de lutter contre eux avec plus de vaisseaux par la jonction des nôtres (5) ». Comme cette alliance n'est en effet pas négligeable (6), la marine corcyréenne étant la seconde en importance (7), cet argument fait pencher Athènes en leur faveur (8). Cette jonction des flottes, Corinthe la craint (9); une fois réalisée, elle reproche à Sparte de ne l'avoir pas prévenue (10). Après le combat d'Actium, les Corcyréens, vain-

(1) III. 13.
(2) I, 121.
(3) II, 89.
(4) I, 36.
(5) I, 36.
(6) I, 35.
(7) I, 33, 25, 30.
(8) I, 44, 42.
(9) I, 31, 68.
(10) I, 68.

queurs des Corinthiens, sont maîtres de ces parages maritimes (1), et après la bataille de Sybota, le plus grand combat naval jusqu'à ce jour (2), les deux flottes alliées sont sans conteste maîtresses de la mer, et elles écument dès lors les côtes du Péloponnèse.

Les adversaires peuvent être victorieux sur terre, ravager systématiquement l'Attique, la ruiner plus que ne l'avait fait le Perse, cela n'a pas d'importance pour Athènes qui, par la mer, obtient tout ce dont elle a besoin, et, par ses débarquements en terre ennemie, cause tout autant de ravages. C'est pour cela qu'elle se désintéresse du sort de son alliée continentale, Platée. Les Syracusains sont les maîtres de la campagne sicilienne, mais tant qu'ils sont exclus de la mer par les vaisseaux athéniens (3), ils ne peuvent songer à la victoire.

Il faut, pour que le sort change de camp, que la tactique soit modifiée. On comprend qu'il faut opposer aux Athéniens, non tant une armée de terre qu'une flotte victorieuse. Les Corinthiens la conseillent (4) déjà dans l'assemblée de la ligue qui vote la guerre (5), et, après l'affaire de Platée (431) et la rupture ouverte du traité, les Lacédémoniens poussent activement la construction des vaisseaux (6). C'est aussi par la promesse de leur flotte que les Mytiléniens cherchent à gagner le secours des Lacédémoniens contre Athènes (7). Les Péloponésiens sont engagés « dans une lutte maritime dont les préparatifs étaient étrangers à leurs habitudes (8) ». Aussi la première rencontre navale à Patras est pour eux un désastre. « Quoique ce combat naval fût leur premier essai, ils ne s'attendaient pas à un pareil

(1) I, 30.
(2) I, 50.
(3) III, 115.
(4) I, 121.
(5) I, 121.
(6) II, 7.
(7) III, 13.
(8) IV, 55.

mécompte; ils ne croyaient pas tant à l'infériorité de leur marine et soupçonnaient plutôt quelque lâcheté, n'établissant point de balance entre la longue expérience des Athéniens et leur récent exercice sur mer (1) ». Courageusement, ils acceptent la leçon, ils cherchent à acquérir l'expérience qui leur manque (2) et que ne compense pas le nombre supérieur de leurs navires (3). Les Syracusains, eux aussi, comprennent la nécessité d'avoir une flotte exercée (4). A tous l'expérience vient petit à petit, et avec elle leur audace croît; ils n'ont plus la crainte des marins athéniens, et dès lors on peut dire que le sort d'Athènes est décidé. Combien grand l'étonnement des Ioniens de voir paraître dans leur mer, jusqu'alors parcourue par les seuls navires attiques, la flotte péloponnésienne d'Alcidas (5)! Combien grande la colère d'Athènes! Mais c'est un avertissement fatal. La flotte athénienne va perdre sa suprématie jadis incontestée, que lui disputent les flottes péloponnésienne et syracusaine. La marine syracusaine fait de grands progrès (6) ; c'est en Sicile que celle d'Athènes subit ses plus tristes revers, et est anéantie (7). Alors les Athéniens, déjà abattus par leurs désastres terrestres, « quand ils se virent battus sur mer, ce qu'ils n'auraient pu s'imaginer, leur découragement s'accrut encore (8) ». On voit leurs marins, effrayés de leur défaite et ne se croyant plus en état de vaincre, refuser de monter sur leurs navires (9). Après le désastre de Sicile, les Péloponnésiens préparent ouvertement leurs opérations navales, « par mépris pour l'impuissance des Athéniens, dont aucune force navale considérable ne s'était montrée jusqu'alors (10) ».

(1) II, 85.
(2) II, 87.
(3) II, 85, 87, 88.
(4) III, 115.
(5) III, 32.
(6) IV, 24 ; VII, 56.
(7) VII, 51 sq.
(8) VII, 55.
(9) VII, 72.
(10) VIII, 8.

Leur marine devient toute-puissante (1), plus nombreuse que celle d'Athènes (2). Elle tient en échec la flotte adverse, reconstituée difficilement après l'expédition de Sicile (3), jusqu'au moment où celle-ci, victorieuse à Cynosséma, retrouve quelque peu l'assurance et la confiance de jadis (4). Mais la victoire finale est donnée à Sparte par la mer, et malgré la défense héroïque et les succès partiels d'Athènes, c'est la ruine de sa flotte à Ægos-Potamos qui l'oblige à se rendre. C'est sur mer que se décide le sort des deux belligérants. On peut donc dire que la guerre du Péloponnèse, qui a vu tant de combats terrestres, tant de villes prises et détruites, tant de massacres d'habitants, est cependant avant tout une guerre navale, la victoire demeurant à celui qui possède la maîtrise de la mer, quelles que soient les vicissitudes éprouvées sur terre.

A mesure que les Péloponnésiens acquièrent l'expérience maritime et adoptent la tactique qui leur assurera le succès, les Athéniens sont de plus en plus obligés de combattre sur terre, ce qui est à leur désavantage. Ils peuvent préférer, plutôt que de rencontrer l'ennemi, le laisser ravager l'Attique, et hésiter devant Argos à la bataille rangée. Mais déjà à Sphactérie, pour forcer le corps d'occupation spartiate cerné dans l'île, ils doivent procéder à une descente sur terre, à un débarquement à portée de l'ennemi, ce qui les effraie, car ils sont inhabitués à ce mode de combattre (5). Fait curieux, il se produit un renversement des habitudes guerrières des deux peuples. « Il se fit un tel changement de sort, que des Athéniens sur terre, et sur sol lacédémonien, repoussaient des Lacédémoniens attaquant sur mer, tandis que ceux-ci, montés sur des vaisseaux, débarquaient sur leur propre terri-

(1) VIII, 46.
(2) VIII, 52, 53.
(3) VIII, 10.
(4) VIII, 106.
(5) IV, 10.

toire devenu alors ennemi, et contre des Athéniens (1) ». L'expédition de Sicile est une expédition terrestre tout autant que maritime, pour laquelle on prépare une forte armée de débarquement (2), et où les ennemis s'affrontent en pleine campagne. C'est cette part plus grande des combats sur terre, dont Périclès avait raison de conseiller la méfiance aux Athéniens, qui est, avec la perte de leur marine, une des causes de la ruine d'Athènes.

Dans toute cette guerre, la préoccupation des belligérants est de s'assurer la possession de points d'appui pour les opérations de leurs flottes, d'avoir des bases navales. Dès le début, Corcyre fait valoir à Athènes l'importance de la possession d'Épidamne, « avantageusement située sur le passage de l'Italie à la Sicile, pour empêcher qu'une flotte ne se rende de là dans le Péloponnèse, ainsi que du Péloponnèse dans ces contrées (3) ». Les Corinthiens déplorent que les Spartiates n'aient pu empêcher le siège de Potidée par Athènes, car cette place est « très heureusement située pour communiquer avec l'Épithrace (4) ». Les Spartiates fondent la ville d'Héraclée, près des Thermopyles, car « ils pensaient que cette place serait avantageusement située pour leur guerre avec les Athéniens, qu'on y pourrait construire contre l'Eubée une flotte qui aurait peu de chemin à faire pour s'y rendre, et qu'elle offrirait un passage commode pour aller en Thrace (5) ». Mais en réalité ce point d'appui ne leur est d'aucun secours (6). Cythère est précieuse à Sparte comme mouillage pour les vaisseaux marchands qui viennent d'Égypte et pour surveiller les pirates qui infestent la mer laconienne (7); mais les Athéniens s'en em-

(1) IV, 12.
(2) VII, 17.
(3) I, 36.
(4) I, 68.
(5) III, 92.
(6) III, 93.
(7) IV, 53.

parent, et de là sont à même d'effectuer des descentes dans le Péloponnèse et d'en ravager systématiquement les côtes (1). Les Syracusains veulent s'emparer de Rhegium, pour être les maîtres du détroit de Messine et être en sûreté en Sicile (2).

La possession du détroit des Dardanelles est depuis longtemps la clef du passage de la Crimée vers l'Attique, et le commerce avec le Pont-Euxin a la même importance dans la guerre du Péloponnèse que bien des siècles plus tôt, s'il est vrai que la guerre de Troie a eu même cause et a été le commencement de la question d'Orient encore actuelle (3).

C'est par la mer qu'Athènes exerce le blocus du continent, qui se révèle cependant inopérant ; quand elle conclut un armistice avec Sparte, vaincue à Sphactérie, c'est la livraison de sa flotte qu'elle réclame comme gage (4), et qu'elle se garde bien de rendre, malgré la convention (5).

(*A suivre*). W. Deonna.

(1) IV, 54.
(2) IV, 24.
(3) Sartiaux, *Troie, la guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient*, 1915.
(4) IV, 16.
(5) IV, 23.

LES FIANÇAILLES D'HAIMON ET D'ANTIGONE

Les vers 568-577 de l'*Antigone* de Sophocle ont une importance qu'on ne saurait exagérer. Ils nous apprennent qu'Antigone est fiancée avec Haimon, le fils de Kréon, et cette situation déterminera toute la marche ultérieure de la pièce.

Remarquons d'abord que la révélation qui nous en est faite se produit inopinément, sans préparation aucune. En décidant du sort d'Antigone, Kréon a déclaré expressément qu'elle n'obtiendrait pas son pardon, bien qu'elle fût fille de sa sœur (1); mais il n'a fait nulle allusion au lien plus intime qui l'allait unir à son fils. On n'objectera pas que, d'après les règles du droit attique, l'union d'Haimon et d'Antigone était quasi nécessaire (2). Admettons que la mort d'Étéokle et de Polynice ait fait d'elle une *épiklère* dont le plus proche parent pouvait et devait revendiquer la main (3). Dans la fiction du poète, le trépas simultané des deux frères date de la veille ; les fiançailles de la fille d'Œdipe et du fils de Kréon, bien antérieures, ne dépendent en aucune manière de cette catastrophe toute récente. Il est possible que les spectateurs anciens aient appris ces fiançailles sans étonnement ; mais alors ce n'est point parce que les usages les imposaient, ce serait seulement parce que la tradition légendaire les avaient popularisées. C'est un point

(1) V. 486 et suiv.

(2) Cf. E. Bruhn, préface de l'édition d'*Antigone* (IIe éd., Berlin, 1913), p. 25.

(3) La fille qui n'était pas épiklère au décès de son père, le devient au décès de son frère ; cf. L. Gernet, *Rev. Ét. Grecques*, 1921, p, 345 et suiv.

sur lequel il nous faudra revenir. Il nous suffit actuellement de constater un procédé technique de Sophocle, par quoi il n'introduit une donnée qu'au moment même de la mettre en œuvre (1) ; les vers qui nous occupent ne sont séparés que par un chant du chœur de l'arrivée d'Haimon.

La distribution de ces vers a été bien reconnue par les derniers éditeurs (2) ; ils sont répartis entre Ismène, Kréon et le chœur :

ΙΣ. Ἀλλὰ κτενεῖς νυμφεῖα τοῦ σαυτοῦ τέκνου ;
ΚΡ. Ἀρώσιμοι γὰρ χἀτέρων εἰσὶν γύαι.
(570) ΙΣ. Οὐχ ὥς γ' ἐκείνῳ τῇδέ τ' ἦν ἡρμοσμένα·
ΚΡ. Κακὰς ἐγὼ γυναῖκας υἱέσι στυγῶ.
ΙΣ. Ὦ φίλτατ' Αἵμων, ὡς σ' ἀτιμάζει πάτηρ.
ΚΡ. Ἄγαν γε λυπεῖς καὶ σὺ καὶ τὸ σὸν λέχος.
ΧΟ. Ἦ γὰρ στερήσεις τῆσδε τὸν σαυτοῦ γόνον ;
(575) ΚΡ. Ἅιδης ὁ παύσων τούσδε τοὺς γάμους ἐμοί.
ΧΟ. Δεδογμέν', ὡς ἔοικε, τήνδε κατθανεῖν.
ΚΡ. Καὶ σοί γε κἀμοί.

Antigone n'intervient pas. Contre l'autorité des manuscrits, on a voulu parfois lui attribuer le v. 572, considéré comme une exclamation passionnée, par où elle aurait trahi le secret de ses sentiments (3). Le caractère de l'héroïne était ainsi conçu d'une manière qui paraît avoir été bien étrangère à celle de Sophocle. Sur le point d'être enfermée dans la prison-sépulcre, Antigone manifestera son regret de mourir sans avoir connu les douceurs de l'hyménée ; mais elle ne témoignera en rien que son cœur virginal soit gonflé du souvenir d'un fiancé d'élection.

Pour débarrasser tout-à-fait ce passage des intentions qu'on y a mises indûment, il faut encore interpréter correctement le

(1) Voir les justes remarques de Tycho von Wilamowitz-Moellendorff, *Die dramatische Technik des Sophokles* (*Philolog. Untersuch.*, XXII, 1917), p. 39 et suiv.

(2) Bruhn, *op. laud.*; P. Masqueray, *Sophocle*, texte et traduction (*Collection des Universités de France*), t. I, p. 73 et p. 78).

(3) Voir, par exemple, Jebb, *Sophocles*, part III, *The Antigone*, p. 110.

v. 570. Selon la version ordinaire, Ismène y déclarerait que les fiancés étaient appareillés au mieux, et Bruhn se demande sans rire si le caractère d'Haimon était vraiment assorti à celui d'Antigone (1). Le dernier traducteur de Sophocle a évité ce contre-sens et ce ridicule ; mais je confesse qu'en ce passage sa traduction ne me satisfait point. Il rend ainsi les vers 568-570 :

ISMÈNE. — *Eh quoi, tu tueras la fiancée de ton propre fils?*
KRÉON. — *Il y a d'autres sillons qu'on puisse labourer.*
(570) ISMÈNE. — *Ce n'est pas ce qui était convenu entre lui et elle.*

Le v. 570 de Sophocle a un sens plus plein et plus net. Pour l'éclairer, il ne faut pas reculer devant un examen quelque peu minutieux. De la formule initiale : οὐχ ὥς..., nous avons la contre-partie positive au début de l'*Ajax* de Sophocle. Ulysse, qui soupçonne Ajax d'avoir massacré les troupeaux des Grecs, suit la piste sanglante ; il interroge Athéna (v. 39) :

Ἦ καί, φίλη δέσποινα, πρὸς καιρὸν πονῶ ;
Mon effort, Protectrice, est-il bien dirigé?

Et la déesse répond :

Ὡς ἔστιν ἀνδρὸς τοῦδε τἄργα ταῦτά σοι.
Oui, car c'est bien Ajax l'auteur de ce forfait.

Ici, Kréon avait déclaré, sinon grossièrement, comme on le veut, du moins avec une netteté brutale (2). « Il y a d'autres

(1) *Op. laud.*, p. 25-26. — Je ne peux donner que quelques spécimens des interprétations courantes du v. 570. Jebb traduit : *But there can never be such love as bound him to her.* — Bruhn interprète : « *Ja, aber nicht in der Weise wie zwischen ihm und ihr ein Zusammenpassen bestand.* » — L'édition classique d'*Antigone* (Tournier-Desrousseaux, Hachette, 1895) : *Non sic inter hunc illamque transactum est.* — T. v. Wilamowitz, *op. laud.*, p. 42, note 1, a bien vu que le vers n'indiquait ni l'accord des deux caractères ni l'amour d'Haimon ; mais il veut le rapporter à la convenance de l'union projetée, en tant qu'elle est déterminée par les liens de parenté.

(2) La métaphore, qui correspond à une ancienne assimilation, est si courante en Grèce, et particulièrement dans la tragédie, qu'on se demande si vraiment, comme le veut P. Masqueray, p. 71, le vers 569, prononcé devant une jeune

femmes dont mon fils pourra avoir des enfants ». Par les mots οὐχ ὡς, Ismène écarte cette déclaration et introduit la raison pour laquelle elle la rejette (1).

Quelle est cette raison? Jebb, qui, dans sa traduction, a complètement dénaturé la signification du vers, dans une note nous a donné tous les éléments nécessaires pour la comprendre. Il nous explique en effet que le choix du verbe ἁρμόζειν a été déterminé par l'usage de ce terme, dans le dialecte ionien et la langue poétique, au sens de ἐγγυᾶν, c'est-à-dire : *fiancer*. Si l'on accepte cette équivalence — et les exemples cités par Jebb sont décisifs — (2) la réponse d'Ismène signifie ceci, sans plus :

« *Non, car ils sont unis par un lien d'accordailles* » (3).

Il n'y a donc pas trace dans ce vers d'une convenance parfaite entre Antigone et Haimon, non plus que d'un accord direct entre eux, comme la traduction de M. Masqueray le lais-

fille, est d'une brutalité qui ne serait plus tolérable de nos jours. Voir la riche collection d'exemples réunie par A. Dieterich, *Mutter Erde* (1re éd., 1905), p. 47, note 1. Je me borne à rappeler ici la formule, d'allure rituelle, qu'on trouve dans la comédie grecque : ταύτην γνησίων παίδων ἐπ' ἀρότῳ σοι δίδωμι. Cf. Ménandre, Περικειρομένη, v. 435-436 (éd. Kœrte, 1912) et les débris d'une comédie, peut-être de Ménandre, dans les *Pap. Oxyrhynchus*, t. XV (1922), n° 1824, v. 9-10 (δίδωμι Παμ[φίλην] .... [παίδω]ν ἐπ' ἀρότῳ γνησίω[ν]).

(1) Dans ces locutions, ὡς a un sens très voisin de γάρ ; cf. Kühner-Gerth, *Ausf. Gramm. d. griech. Sprache*, II, 2, p. 461, remarque 1.

(2) Il n'est d'ailleurs pas malaisé de multiplier les exemples empruntés à Hérodote, même avec le lexique très imparfait de Schweighaeuser. Au sens actif, un père arrange le mariage de son fils : IX, 108 : ἁρμόσας δὲ καὶ τὰ νομιζόμενα ποιήσας... — Au moyen, un personnage conclut ses propres fiançailles : V, 32 : ἡρμόσατο θυγατέρα (le mariage n'a pas lieu) ; V, 47 : ὃς ἁρμοσάμενος θυγατέρα..., ψευσθεὶς δὲ τοῦ γάμου (cf. Soph., *Antig.*, v. 630 : Haimon déplorera ἀπάτας λεχέων) ; VI, 65 : ἁρμοσαμένου Λευτυχίδεω Πέρκαλον..., ὁ Δημάρητος ἐπιβουλεύσας ἀποστερέει Λευτυχίδεα τοῦ γάμου (cf. *Antig.*, v. 574). — Au passif, III, 137, 9 : ἅρμοσται τὴν Μίλωνος θυγατέρα. On sait assez que le style de Sophocle offre de nombreuses analogies avec celui d'Hérodote (cf. H. Wittekind, *De sermone Sophocleo quatenus cum scriptoribus ionicis congruat, differat ab atticis*. Dissert. Giessen, 1895) et les autres rapports qu'on a pu établir entre les deux personnages ; voir, en dernier lieu, Rasch, *Sophocles quid debeat Herodoto in rebus ad fabulas exornandas adhibitis* (*Comment. philol. Ienenses*, X, 2, 1913).

(3) Je suis heureux d'avoir sur ce point l'approbation précieuse de M. P. Mazon.

serait supposer. On sait de reste que le consentement de la jeune fille n'est pas requis pour la validité de l'engagement matrimonial, mais que la loi détermine l'ordre des parents qualifiés pour le contracter en son nom (1). Cet engagement crée une situation de fait qu'il faut considérer, car ce n'est pas ce passage seulement qui en reçoit toute sa valeur, mais encore, si je ne m'abuse, une partie du drame qui s'éclaire d'un jour nouveau.

*
* *

J'ai déjà eu l'occasion de signaler que le terme d'ἐγγύησις ne correspondait que très approximativement aux fiançailles entendues selon l'usage actuel (2). Avec plus de détail et de force, M. L. Gernet en a défini l'antique valeur dont la légende tragique, entre autres, nous a conservé le dépôt (3). L'ἐγγύησις était une promesse de mariage, ouvrant une période préliminaire à l'union conjugale, période durant laquelle les futurs conjoints se trouvaient déjà rattachés l'un à l'autre par des liens religieux et, partant, juridiques (4). Il n'est pas douteux qu'à l'époque classique, on ait encore perçu la force de cet engagement, bien qu'il ne fût plus sanctionné par la loi écrite (5). Kréon, qui fait fi des ἄγραφοι νόμοι et ne respecte que les édits émanant de l'autorité souveraine incarnée en sa personne, est tout naturellement dans son rôle en n'en tenant nul compte; mais on voit assez que le sentiment d'Ismène et du chœur est bien différent.

Ce qui apparaît avant tout, c'est l'étonnement inquiet où les jette la désinvolture dont use Kréon à l'égard de son fils. On

(1) Cf. L. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne* (Paris, 1897), I, p. 132 et suiv., p. 142-143.

(2) *Rev. Ét. Grecques*, 1915, p. 240.

(3) *Ibid.*, 1917, p. 272 et suiv.

(4) Cf. Van Gennep, *Les rites de passage* (Paris, 1909), p. 165 et suiv.

(5) La rupture des fiançailles n'entraîne aucune action obligeant à l'exécution de la promesse, mais seulement la restitution de la dot, versée d'ordinaire dès ce moment; cf. Beauchet, I, p. 129 et suiv.; J.-H. Lipsius, *Attisches Recht*, p. 469-470.

comprend mal d'ordinaire le v. 572, même lorsqu'on l'attribue correctement à Ismène : « *Cher Haimon*, dit-elle, *comme il te méprise*, *ton père* ! » Si l'on rattache cette exclamation aux précédentes paroles de Kréon : « *Les méchantes femmes*, *moi*, *pour mes fils*, *je les déteste* », elle ne paraît guère justifiée (3). Mais en fait, elle est provoquée par l'attitude de Kréon en un conflit de pouvoirs. Rien n'indique que les fiançailles d'Haimon et d'Antigone aient été conclues par ses soins, et il ne faut point imaginer ici, selon l'exemple romain, une intervention souveraine de la *patria potestas* réglant à sa fantaisie le destin conjugal d'un fils. Un Athénien majeur n'a pas besoin du consentement de son père pour se marier ; s'il est docile, il obéit aux recommandations de son père, lesquelles n'ont jamais une valeur impérative (2).

Maître de conclure un mariage à son gré, le fils majeur est maître aussi dans son intérieur. Et l'ἐγγύησις, avant le mariage, paraît déjà fonder son autorité. Une légende, dont nous aurons à faire état (3), rapporte que Kréon, après avoir condamné Antigone, la remit aux mains d'Haimon, avec qui elle était fiancée : le droit de la mettre à mort appartenait à Haimon

(1) Ici encore les explications des commentateurs semblent un peu embarrassées ; je citerai seulement celles de Bruhn : « *In* ἀτιμάζω *braucht der positive Begriff des Verunehrens nicht zu liegen* ; *oft liegt nur der negative darin*, *dass man einen nicht durch Erfüllung eines Wünsches ehrt*, *ihm einen Wünsch versagt* ».

(2) Cf. Beauchet, I, p. 137-138. L'auteur écarte l'assertion que le père ait pu conclure l'*engyésis* en l'absence de son fils ; elle ne repose que sur quelques vers des comiques latins, adaptés aux mœurs romaines. — Le début du Γεωργός de Ménandre, retrouvé postérieurement, peut soulever quelque doute ; cf. H. Weil, *Rev. Ét. Grecques*, 1898, p. 124 : « Son père a résolu de le marier avec sa sœur consanguine ; il [le fils] l'a trouvé qui offrait déjà le sacrifice d'usage.... pour le mariage fixé au lendemain... La puissance paternelle allait jusque-là ». Pourtant un autre fragment de la même pièce semble bien prouver que la seule timidité du fils autorisait cette démarche du père ; cf. *ibid.*, p. 135 (frg. 5, p. 108, éd. Koerte) :

..γέλοιον, ὃς κόρης ἐλευθέρας
εἰς ἔρωθ' ἥκων σιωπᾷς καὶ μάτην ποιουμένους
περιορᾷς γάμους σεαυτῷ.

(3) Ci-dessous, p. 80.

seul (1). Si la μελλόνυμφος ressortit ainsi au tribunal de son futur mari, Kréon, qui, dans la version de Sophocle, a disposé d'elle par un arrêt définitif (v. 632 : τελεία ψῆφος), a dépouillé Haimon d'un privilège traditionnellement consacré, et c'est proprement le sens d'ἀτιμάζειν (2).

Mais Kréon n'agit-il pas comme roi de la cité, et, par suite, ne peut-il condamner souverainement celle qu'il considère comme une ennemie de la cité? Sans doute, dans le discours qu'il tient à Haimon, il se donne pour le justicier indifférent aux liens de parenté (3) ; et c'est sur ce point seulement que lui répondra son fils, en lui remontrant que son arrêt n'est pas approuvé par la cité (4). Mais le même discours nous prouve que le poète n'a pas voulu — ou n'a pas su — argumenter uniquement au nom de ce que nous appellerions la raison d'État. Ce que Kréon exige avant tout, c'est la soumission à sa volonté paternelle : le fils doit avoir les mêmes amis, les mêmes ennemis que le père (5). La morale qu'il exprime est, en fait, la morale traditionnelle de la solidarité familiale. Or, sous le régime de l'antique γένος, le chef de la famille restreinte ne prononce pas de sa propre autorité, mais comme représentant du groupe tout entier, et fort de son assentiment (6). Les prérogatives que réclame Kréon ne sont donc fondées ni sur le droit ancien, ni sur un droit nouveau (7). Et son rôle qui, dans la première partie de la pièce, même dans le jugement d'Antigone,

(1) Cf. *Rev. Ét. Grecques*, 1915, p. 249. Peut-être est-ce la raison pour laquelle, ici, Kréon veut obliger son fils à assister au supplice de sa fiancée (v. 760-761 : ὡς κατ' ὄμματ' αὐτίκα | παρόντι θνήσκῃ πλησία τῷ νυμφίῳ).

(2) Cf. L. Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce*, p. 280 et suiv., où la valeur du mot τιμή est bien établie.

(3) V. 658 et suiv.

(4) V. 683 et suiv.

(5) Tout le début du discours (v. 639 et suiv.) est le développement de cette thèse.

(6) Cf. G. Glotz, *Solidarité de la famille en Grèce*, p. 38.

(7) On a l'impression que Sophocle, en tant qu'il traite des légendes situées dans un état social différent de celui de l'Athènes du ve siècle et qu'il reflète aussi peut-être les contradictions de la conscience contemporaine, n'a pas pu dégager la pure notion de la raison d'État.

se pouvait justifier (1), apparaît comme décidément odieux à partir du moment où nous ne pouvons plus voir en lui qu'un tyran domestique en même temps que le tyran de la cité.

Mais, en rompant par un arrêt de mort les fiançailles d'Antigone et d'Haimon, Kréon, s'il outrepasse son droit, commet aussi une faute sacrilège, laquelle aura presque mécaniquement une terrible sanction. Et cette sanction, son fils lui-même l'annonce en termes ambigus, où le tyran voit une menace, mais dont les spectateurs comprenaient bien la portée (*v. 751*).

Ἥδ' οὖν θανεῖται καὶ θανοῦσ' ὀλεῖ τινα.

Elle mourra ; mais quelqu'un la suivra dans la mort.

Peut être ne sera-t-il pas vain de dégager les résonnances de cette sinistre parole.

*
* *

M. Aloïs Patin, recteur du nouveau gymnase de Ratisbonne, après avoir pendant dix ans, enthousiasmé ses élèves en leur révélant ce que les meilleurs commentaires ne leur apprenaient point : l'esprit véritable des tragédies sophocléennes, a livré au public ses découvertes en un mince volume. Il se trouve que tout n'est pas à dédaigner dans ce qu'il nous apporte avec une fraîche conviction. Voici comment M. Patin, étudiant le début du quatrième épisode d'*Antigone* (v. 806 et suiv.), en imagine la mise en scène (2) :

« Le chœur des vieillards voit approcher un cortège si lamentable que la crainte de la colère royale ne peut refouler ses larmes. En tête marchent des porteurs de torches, pour

(1) Je regarde comme caduque toute tentative de montrer que Sophocle, dès le début de la pièce, a portrait Kréon en tyran ; on dépense une vaine subtilité à montrer que dans ses premiers discours, l'abondance des maximes ou tel autre trait manifeste déjà l'hypocrisie de son pouvoir arbitraire. Comme l'a bien montré T. v. Wilamowitz, Sophocle a moins souci de l'unité des caractères que de l'effet des différentes scènes qu'il traite successivement (*op. laud.*, p. 45 et suiv.).

(2) Dr. Aloïs Patin, *Aesthetisch-kritische Studien zu Sophokles* (*Studien z. Gesch. u. Kultur d. Altertums*, IV, 1911), p. 4 et suiv.

éclairer le chemin qui mène au sombre souterrain (κεῦθος νεκύων, *v. 818*), puis viennent les serviteurs, chargés du pain et du vin ; car, pour éviter la souillure, on devait donner à l'emmurée de quoi prolonger son supplice. Ensuite, la jeune fille, étroitement enveloppée dans ses voiles (*v. 1222*), escortée et soutenue à droite et à gauche par ceux qui la conduisent ; enfin une suite de serviteurs, portant les outils qui serviront à ouvrir et à clore la funèbre demeure. Si les voiles de la jeune fille n'étaient noirs, ce serait un cortège nuptial..... En y voyant un cortège de fiançailles funèbres (*ein braütlicher Leichenzug*), nous retrouvons à la fois le *leitmotiv* de la musique aujourd'hui perdue, et la juste compréhension du *kommos* tout entier ».

Une analyse minutieuse du texte de la pièce — on peut dire, du livret de l'opéra — justifie ce qui semblerait un pur jeu d'imagination. Et M. Patin semble bien ne s'être point trompé, sinon dans la reconstitution du spectacle (1), du moins en imaginant les sentiments que les paroles et la musique devaient évoquer dans l'âme des spectateurs. Aussi bien n'est-il pas le seul à avoir relevé avec quelle insistance les termes rappelant les rites du mariage revenaient dans la scène des adieux d'Antigone.

Le thème a déjà été indiqué par Kréon en une précédente scène : « *Laisse cette fille descendre chez Hadès*, dit-il à Haimon ; *elle y trouvera un mari* » (*v. 653-4* : μέθες | τὴν παῖδ' ἐν Ἅιδου τήνδε νυμφεύειν τινί). Le chœur le précise à l'approche de la condamnée : elle s'achemine vers la chambre nuptiale accueillante à tous (*v. 804* : τὸν παγκοίτην θάλαμον). Dans les plaintes lyriques d'Antigone, dans sa longue tirade en trimètres iambiques, le même thème est repris à satiété.

(*v. 809 et suiv.*) ... ἀλλά μ' ὁ παγ-
κοίτας Ἅιδας ζῶσαν ἄγει.

(2) Sur le cortège nuptial et le cortège funèbre, cf. S. Eitrem, *Beiträge z. griech. Religionsgesch.*, III (1920), p. 62 et suiv.

τὰν Ἀχέροντος
ἀκτάν, οὔθ' ὑμεναίων
ἔγκληρον, οὔτ' ἐπὶ νυμφείοις
πώ μέ τις ὕμνος
ὕμνησεν, ἀλλ' Ἀχέροντι νυμφεύσω.

Mais Hadès qui ouvre à tous sa couche m'entraîne vivante au bord de l'Achéron, frustrée des chants de l'hyménée, sans qu'aucun hymne nuptial ait résonné pour moi; (avec effroi) *mais c'est Achéron que j'épouserai.*

(*v. 891*) Ὦ τύμβος, ὦ νυμφεῖον, ὦ κατασκαφὴς
οἴκησις αἰείφρουρος

Tombeau, ô ma chambre de noces, souterraine demeure qui m'enclôt à jamais.

Ces allusions répétées à un funèbre hymen, pour nous encore toutes chargées d'émotion, ne sortent pas uniquement de l'imagination poétique de Sophocle. M. Lawson y a retrouvé une conception antique et profonde de la mythologie hellénique, laquelle, survivant à travers les âges, vibre encore dans les chants populaires de la Grèce contemporaine (1). La mort est conçue comme un mariage. Un curieux passage d'Artémidoros établit déjà le rapprochement : « Si un célibataire rêve de mort, c'est un présage de mariage, car l'un et l'autre, mariage et mort, sont regardés comme des rites d'initiation (τέλη), et ils sont constamment indicateurs l'un de l'autre. C'est pourquoi, si un malade rêve de mariage, c'est un signe de mort prochaine » (2).

Le même Artémidoros signale l'analogie entre les cérémonies funèbres et nuptiales; et M. Lawson a mis en évidence les similitudes. Mais avant lui, on avait déjà relevé quelques faits

(1) J. C. Lawson, *Modern greek Folklore and ancient greek Religion* (Cambridge, 1910), p. 543 et suiv.
(2) Cf. Pollux, *Oneirocr.*, II, 49; III, 38.

qui méritent notre attention. Dans l'autre monde, les ἄγαμοι paraissent avoir eu un statut précaire et peu enviable (1) ; les Danaïdes, qui, par leur faute, sont descendues aux enfers après avoir interrompu la célébration des rites nuptiaux, doivent éternellement verser de l'eau dans des jarres percées (Δαναΐδων ὑδρεῖαι ἀτελεῖς). Elles-mêmes sont considérées comme des « non initiées » (ἀτελεῖς), puisque le mariage est un τέλος (2). Pour éviter semblable sort à ceux qui mouraient avant de l'avoir célébré, on accomplissait au cours de leurs funérailles des rites symboliques, dont il reste une trace en Attique : le loutrophore que l'on plaçait sur leur tombe, était censé contenir l'eau du bain nuptial (3). Aussi la vierge, ἀτελὴς γάμου, par les rites qui accompagnent la mort, devient l'épouse (τελεία ou νυμφευομένη) ; et, quand se dégage peu à peu la conception d'un maître souverain des ombres, c'est lui qui naturellement ouvre à toutes les deshéritées sa couche hospitalière.

Mais Antigone, que Kréon veut unir à Hadès, était la promise d'Haimon (4). Peut-être ne suffit-il pas de dire que ce contraste prêtait à de pathétiques effets. Nous sommes à l'entrecroisement de deux séries de rites ; l'ambiguïté d'une telle situation religieuse n'était-elle pas propre à amener une catastrophe ? Sans doute, dans la pièce de Sophocle, la catastrophe est déterminée par des passions toutes humaines ; l'amour irrité d'Haimon l'entraîne à un acte de désespoir, que le chœur, avec plus de finesse psychologique qu'on n'en attendait de ces

(1) E. Rohde, *Psyche* (5e et 6e éd., 1910), t. I, p. 326 ; J. Harrisson, *Prolegomena to the study of greek religion*, p. 620-621.

(2) Pollux, *Oneirocr.*, III, 38 : καὶ τέλος ὁ γάμος ἐκαλεῖτο καὶ τέλειοι οἱ γεγαμηκότες διὰ τοῦτο.

(3) Cf. J. Frazer, *ad* Paus., X, 31, 9 ; O. Schrader, *Totenhochzeit* (Iéna, 1909). L'un et l'autre rapprochent les exemples analogues dans d'autres civilisations ; voir aussi P. Bartels : *Das Weib in der Natur und Völkerkunde* (Leipzig, 1908), t. II, p. 803 et suiv.

(4) Le chœur la nomme une fois ἡ μελλόγαμος τᾶλις (v. 628-629) ; ce dernier terme, d'emploi rare, se rencontre chez Callimaque où il désigne une jeune fille à la veille de ses noces (*Aitia*, frg. I, éd. Cahen, v. 3). Selon Suidas, il serait chez les Éoliens l'équivalent de νύμφη. Est-ce à dessein que Sophocle a employé ce mot insolite ?

vieillards bornés, avait su prévoir (1). Pourtant l'impression demeure que, sous les passions humaines, une force mystérieuse et fatale est mise en jeu par l'acte insensé de Kréon, et que les spectateurs, imbus des croyances que nous essayons de faire revivre, ne devaient point s'y tromper.

Quand Kréon, revenu à de plus sages pensées, se dirige « *vers le caveau de pierre, enfermant la fiancée de la mort* (*v. 1204-5 :* πρὸς λιθόστρωτον κόρης | νυμφεῖον Ἅιδου κοῖλον) », il y trouve la jeune fille expirée et son fils possédé d'une sombre frénésie. Haimon veut tuer son père, puis tourne son épée contre lui-même, et meurt en étreignant le cadavre, arrosé de son propre sang :

(*v. 1240*) Κεῖται δὲ νεκρὸς περὶ νεκρῷ, τὰ νυμφικὰ
τέλη λαχὼν δείλαιος εἰν Ἅιδου δόμοις

« *Et son corps est gisant sur le corps d'Antigone ; le rite nuptial, hélas! infortuné, il l'a pu célébrer dans le séjour d'Hadès* ».

C'est donc en vain que Kréon s'en était remis à Hadès pour rompre le lien des fiançailles.

(*v. 575*) Ἅιδης ὁ παύσων τούσδε τοὺς γάμους ἐμοί.

Hadès n'a point voulu se substituer à l'époux désigné ; mais il a joint ceux qui étaient accordés l'un avec l'autre. L'idée que les vers de Sophocle éveillent presque nécessairement en nous est celle que de traditionnels récits nous ont rendue familière : le vivant a dû rejoindre la morte afin que puissent être parachevés les rites de l'union commencée.

*
* *

Il serait aisé de montrer par l'étude de quelques légendes,

(1) V. 766-767.

entre autres de la fable de Protésilaos et de Laodameia (1), qu'un semblable thème n'est rien moins qu'étranger à la Grèce antique. Je voudrais me borner ici à l'examen du drame de Sophocle où j'ai cru le retrouver. Si l'on accepte cette hypothèse, on sera porté à admettre du même coup que la tradition connaissait les fiançailles d'Antigone et d'Haimon, et que Sophocle a exploité les données qu'elle lui fournissait.

Tel n'était point l'avis de feu Carl Robert ; il n'a voulu voir en cette situation qu'une adroite invention du poète (2). L'idée fondamentale de la pièce, selon lui, est que Kréon, qui a sacrifié à la raison d'État les devoirs envers la famille, doit être puni dans sa propre famille. Il lui en faut donc créer une. Le poète lui attribue une femme, Eurydice, dont le nom banal trahit assez l'inexistence en tant que personnage traditionnel ; elle n'est inventée que pour achever par sa mort l'accablement de Kréon. A l'*Oedipodie*, Sophocle emprunte Haimon, qui, dans cette épopée, était victime de la Sphynge : il devient ici le dernier-né, νέατον γέννημα (*v. 627*) et le fiancé d'Antigone, fort épris de la jeune fille, qui semble assez froide à son égard (je traduis ici les termes mêmes de C. Robert). Sophocle s'est ainsi ménagé le moyen d'amener le suicide du fils de Kréon et le châtiment du père sacrilège.

Il n'est point douteux que Sophocle, comme le déclarait Jules Lemaître, ait fort bien connu toutes les « ficelles » de son métier. Mais, si le principal moyen dramatique dont il a usé dans sa pièce était nouveau et ignoré des spectateurs, il semble que sur certains points, il eût été plus explicite. D'autres en ont déjà fait la remarque : les actes d'Haimon sont à peine indiqués (3). Il a annoncé que sa mort suivrait celle d'Antigone puis nous ne savons plus rien de lui. Pourquoi et par quels moyens pénètre-t-il dans le caveau ? Dès que Kréon y entend

(1) Cette légende, prototype certain dans la mythologie grecque du thème fameux dit de la Lénore, mérite une étude spéciale que je réserve pour un autre article.

(2) *Oidipus*, t. I. p. 349 ; cf. p. 445.

(3) T. v. Wilamowitz, p. 21-23.

de loin sa voix, il redoute les pires malheurs. Tout se passe en vérité comme si nul n'ignorait par avance qu'Haimon se devait tuer dans le lieu où Antigone, enfermée, avait péri.

Ce lieu n'est pas décrit avec précision par Sophocle, si bien qu'on a pu débattre à l'infini le nom qu'il convenait de lui donner, et la manière dont on devait se le représenter (1). Était-ce un tombeau à coupole ou une grotte naturelle ? Un sépulcre ou une prison ? La question n'a que peu d'intérêt. Ce réduit est à la fois un cachot et une tombe ; mais il est aussi une chambre nuptiale. C'est ce que, sans grande précision, devait indiquer la légende suivie par Sophocle : entre le genre de mort réservé à la jeune fille et le suicide de son fiancé existait, sans nul doute, une étroite relation.

Or, bien des indices nous montrent que Sophocle n'a pas imaginé arbitrairement ce genre de mort pour son héroïne. L'édit de Kréon menaçait de lapidation le transgresseur de ses volontés (2) ; mais, quand Antigone est saisie et convaincue, quand Haimon s'est refusé à sanctionner par sa présence le supplice que son père lui voulait infliger (3), Kréon décide de la plonger vivante en la chambre sépulcrale (4). Il n'a pas décrété cette peine par un raffinement de barbarie, mais bien plutôt pour éviter toute responsabiiité et toute souillure ; à deux reprises, il le déclare :

(1) Voir en dernier lieu Bruhn, *préface*, p. 35-37 ; T. v. Wilamowitz, p. 9 et suiv. ; C. Robert, *Oidipus*, I, p. 372-374. Robert s'est prononcé avec énergie pour une tombe à coupole ; les v. 944-945 lui paraissent décisifs. Le chœur compare le sort d'Antigone à celui de Danaé enfermée ἐν χαλκοδέτοις αὐλαῖς. « Comment a-t-on pu méconnaître, demande Robert, que cette expression désigne le tombeau d'Atrée, décoré à l'intérieur de plaques de bronze dorées ? c'est ce que je ne puis comprendre ». Mais χαλκοδέτος ne signifie-t-il pas simplement : *dont les pierres sont reliées par des crampons de bronze* ?

(2) V. 36.

(3) Cf. ci-dessus, p. 69, note 1.

(4) Selon T. v. Wilamowitz, p. 13, note 2, une tradition épique aurait connu la lapidation d'Antigone ; les objections de C. Robert, *op. laud.*, p. 375, sont fondées. En fait, ce que la tradition connaissait, c'était l'entombement d'Antigone.

(*v. 774 et suiv.*) Κρύψω πετρώδει ζῶσαν ἐν κατώρυχι
φορβῆς τοσοῦτον ὡς ἅγος μόνον προθεὶς,
ὅπως μίασμα πᾶσ' ὑπεκφύγῃ πόλις.

Je la ferai disparaître vivante en un caveau de pierre ; craignant le sacrilège, je placerai près d'elle un peu de nourriture, ce qu'il faut pour qu'au moins la cité toute entière échappe à la souillure.

(*v. 887 et suiv.*) ἄφετε μόνην ἔρημον, εἴτε χρὴ θανεῖν
εἴτ' ἐν τοιαύτῃ ζῶσα τυμβεύειν στέγῃ·
ἡμεῖς γὰρ ἁγνοὶ τοὐπὶ τήνδε τὴν κόρην.

Laissez la seule, abandonnée ; qu'elle meure ou qu'entombée, elle vive en cet abri. Pour nous, nos mains sont pures ; nous n'avons point frappé la jeune fille.

Les précautions de Kréon peuvent nous sembler pharisaïques ; elles ne le sont point d'après les croyances traditionnelles. On a bien des exemples de filles coupables, emmurées ou ensevelies vivantes; le plus célèbre est celui des Vestales. Or on a pu remarquer qu'en enfermant la victime dans les oubliettes ou l'in-pace, on abandonne en quelque sorte l'exécution aux puissances supérieures. « La société met une victime à la disposition des dieux ; à eux de décider de son sort » (1).

Cette mort, qui nous semble horrible, a même une sorte de grandeur ; elle assimile le patient à ces êtres qui, par un privilège spécial, sont descendus vivants dans le sein de la terre et continuent d'exister en de secrètes demeures (2). Et l'on comprend dès lors les propos exprimés par le chœur, qui ont souvent déconcerté les commentateurs (3). C'est sans aucune

(1) Cf. G. Glotz, *L'ordalie dans la Grèce primitive* (Paris, 1904), p. 96 et suiv.

(2) Tels sont, par exemple, Amphiaraos, Trophonios ; cf. G. Glotz, *loc. laud.* ; E. Rohde, *Psyche*, I, p. 111 et suiv.

(3) Bruhn, *préface*, p. 29, y veut voir un sarcasme ; mais alors il ne comprend plus rien à l'attitude du chœur, qui considère sans doute la conduite de la jeune fille comme trop audacieuse, mais ne songe pas à la railler, encore qu'elle l'imagine.

ironie, d'un sentiment sincère, qu'il représente comme exceptionnelle et presque enviable en sa gloire la destinée d'Antigone.

(*v. 821-2*) Ἀλλ' αὐτόνομος ζῶσα μόνη δὴ
θνητῶν Ἀΐδην καταβήσῃ.

Libre et vivante, seule entre les mortels tu descendras chez Hadès.

Et quand Antigone a comparé son sort à celui de Niobé, le chœur lui répond :

(*v. 834 et suiv.*) Ἀλλὰ θεός τοι καὶ θεογεννὴς,
ἡμεῖς δέ βροτοὶ καί θνητογενεῖς.
Καίτοι φθιμένῃ μεγ' ἀκοῦσαι
τοῖσι θεοῖσι σύγκληρα λαχεῖν
ζῶσαν καὶ ἔπειτα θανοῦσαν.

Mais elle était déesse, de divine naissance; nous sommes des humains, de naissance mortelle. Certes, c'est grande gloire pour toi, femme livrée au trépas, d'obtenir un sort égal aux dieux dans la vie, puis après dans la mort.

Mais Antigone n'aperçoit ni le sens ni la valeur de ces consolations, où elle croit reconnaître de malencontreuses railleries (1). Sophocle a-t-il voulu ce quiproquo tragique ? Le doute est possible, car par ailleurs il apparaît que le poète nous donne comme un acte sacrilège le supplice infligé à Antigone. Tirésias reprochera à Kréon une double impiété : tout d'abord, il a privé de sépulture le corps de Polynice, puis, crime en quelque sorte antithétique, il a jeté sous terre un être qui vivait sur la terre; il a, contre tout droit, enfermé la vie dans le tombeau :

(*v. 1068-9*) ... ἔχεις μὲν τῶν ἄνω βαλὼν κάτω
ψυχήν τ' ἀτίμως ἐν τάφῳ κατῴκισας

(1) V. 839 : οἴμοι γελῶμαι.

Aussi les précautions mêmes prises par Kréon se retournent contre lui et ne font qu'aggraver la dette qu'il devra payer. Mais n'aperçoit-on pas là comme une contradiction latente ? Tout s'explique si l'on admet que Sophocle a accepté pour son héroïne un genre de mort traditionnel dont il ne comprend qu'à demi la signification et dont il cherche avant tout à tirer certains effets dramatiques. S'il faut, sur ce point, notablement resteindre la part de son invention, n'y a-t-il pas les plus grandes chances pour qu'une tradition conservée, soit dans l'épopée, soit dans quelque nouvelle (1), lui ait fourni, en même temps que le supplice singulier d'Antigone, le thème du caveau nuptial, puisque les deux données ne semblent point indépendantes ?

L'étude de la pièce même peut nous fournir seulement des probabilités que j'ai tenté de fortifier. En dehors de la pièce, nous ne rencontrons que quelques indications incertaines. Dans les *Phéniciennes*, Euripide, en une rapide mention, nous donne Haimon pour le fiancé d'Antigone (2) ; mais on peut soutenir qu'il suit l'autorité de Sophocle. Il avait lui-même écrit une *Antigone* qui, selon le scholiaste, présentait bien des analogies avec la pièce de son prédécesseur (3) et aussi quelques divergences notables : Haimon y devenait le complice d'Antigone et l'aidait à désobéir aux ordres de Kréon ; le drame se terminait heureusement par le mariage des deux coupables ; ce dénouement était dû sans doute à l'intervention d'un *deus ex machina*, lequel annonçait la naissance de ce Maion, déjà connu comme fils d'Haimon dans l'*Iliade* (IV, v. 394) (4). Il me paraît malaisé

(1) L'idée qu'une nouvelle en prose a pu fournir les lignes principales de l'*Antigone* a déjà été indiquée par E. Bruhn à l'instigation de E. Schwarz ; cf. *préface*, p. 6 ; T. v. Wilamowitz, p. 7 ; C. Robert, p. 362. Il m'apparait qu'il faudra de plus en plus faire une place à ce genre littéraire dans les sources de la tragédie attique.

(2) Eur., *Phœn.*, v. 944 et suiv.

(3) Il y a lieu de croire que la pièce d'Euripide est la deuxième en date ; pourtant on ne peut l'affirmer absolument ; cf. T. v. Wilamowitz, p. 7, note 2.

(4) Cf. J. M. Paton, *Harvard Studies*, XII (1901), p. 267-276 ; Bruhn, *Préface* p. 30 et suiv.

de croire qu'Euripide ait repris ainsi une « invention » de Sophocle, en la retouchant çà et là, si cette invention n'avait aucun fondement traditionnel.

Un poète dramatique dont le nom nous demeure inconnu (1), avait traité à son tour du sort d'Haimon et d'Antigone; du moins peut-on croire qu'Hygin nous a conservé, avec quelques déformations, le sujet d'une telle tragédie (2). Antigone, sauvée par Haimon, vit chez des pasteurs ; elle met au monde un fils qui, parvenu à la puberté, vient à Thèbes pour participer à des jeux. On reconnaît son origine grâce à une marque de tatouage; et, malgré l'intervention d'Héraklès en faveur du couple, Haimon en est réduit à se donner la mort après l'avoir donnée à Antigone. De cette romanesque histoire, je ne retiendrai qu'un trait, déjà signalé et expliqué plus haut (3). Kréon avait confié l'exécution d'Antigone à son fils, *cuius sponsa fuerat* ; Haimon, par amour (*amore captus*) avait négligé l'ordre de son père. C. Robert a voulu émender ce passage en écartant l'indication des fiançailles, incompatible, selon lui, avec les mots *amore captus* : « Qu'un homme s'éprenne de sa fiancée au moment où il reçoit l'ordre de la tuer, ce serait une invention dramatique où se pourrait complaire une poésie de décadence, mais non une tragédie antique (4) ». Mais l'auteur latin ne dit rien de tel (5) : Haimon ne s'éprend pas d'Antigone, il en est épris, et

(1) C. Robert estime que ce poète est Euripide, dont l'*Antigone* doit être reconstruite d'après la fable d'Hygin ; la même thèse avait été soutenue avant lui par F. G. Welcker, *Griech. Tragödien*, II, p. 563 et suiv., et par M. Mayer, *De Euripidis mythopoeia* (Berlin, 1883), p. 73 et suiv. Elle a été combattue par J. M. Paton, *loc. laud.*; et, bien que C. Robert ne comprenne pas qu'on « s'en laisse imposer » par l'article habile de ce savant, je dois reconnaître, sans parti-pris et même à regret, qu'il m'a paru conserver encore toute sa force, après l'effort contradictoire de C. Robert (*Oidipus*, I, p 381 et suiv.).

(2) *Fab.* LXXII.

(3) Ci-dessus, p. 68.

(4) *Op. laud.*, p. 381.

(5) Je reproduis le passage litigieux : *Antigona ad regem perducta est. Ille eam Haemoni filio, cuius sponsa fuerat, dedit interficiendam. Haemon amore captus patris imperium neglexit...*

l'exemple de Sophocle prouve bien qu'un tel sentiment est permis à un fiancé antique. Les trois mots que veut rejeter C. Robert sont précisément d'une grande valeur, car d'après l'interprétation que j'en ai donnée, on reconnaîtra dans la version d'Hygin un trait traditionnel : la remise de la fiancée coupable au fiancé qui seul a le droit de disposer d'elle. Ce trait, tout-à-fait indépendant des données fournies par Sophocle, nous donne encore à croire que les fiançailles d'Antigone et d'Haimon ne sont pas une simple fiction de Sophocle.

*
* *

Ces constatations viennent à l'appui de ce que nous avons cru apercevoir tout au long de cette étude. Dans la pièce de Sophocle, tout ce qui a trait aux fiançailles d'Antigone et d'Haimon, présente les caractères d'un motif légendaire, renouvelé sans doute par le génie du poète, mais gardant encore toute la force secrète et l'émotion dont sont imprégnés les thèmes traditionnels. A le reconnaître, il nous a paru qu'on pénétrait davantage dans l'intelligence de la tragédie et qu'indirectement peut-être, on apportait une modeste contribution au problème redoutable des sources de l'*Antigone*.

P. Roussel.

LE PALAIS DE THÉODORE MÉTOCHITE

Le 24 mai 1328, la guerre civile entre Andronic II et son petit-fils Andronic III se terminait par la défaite du premièr (1). Contraint d'abdiquer, Andronic II entraîna dans sa chute son premier ministre et ami, le grand Logothète, Théodore Métochite. La colère du nouveau basileus s'exerça surtout contre ce dernier. Il fut exilé à Didymotique (2) ; ses biens furent confisqués et son palais, l'une des merveilles de Constantinople, fut pillé et saccagé. Cependant, les passions se calmèrent, et, en 1330, Métochite revint à Byzance ; il s'enferma dans son monastère de Chora et y mourut, deux ans après.

Dans le silence du cloître, Métochite charma ses loisirs en écrivant de nombreux ouvrages, et, en particulier, vingt poésies, que plusieurs manuscrits nous ont conservées. Il y gémit longuement sur l'instabilité des choses humaines (3), et pleure son bonheur et sa fortune évanouis. Pour endormir sa douleur et complaire à son orgueil blessé, il décrivit en détail son monastère de Chora, dont « il avait fait hommage à la Vierge Immaculée » (4), et qu'il avait construit « pour racheter les fautes nombreuses de sa vie » (5), et, surtout, il évoqua la somptueuse richesse de son palais détruit.

(1) N. Grég., *Hist.*, IX, 6 (Bonn, p. 422-423) ; Cantac., I, 59.

(2) N. Grég., *Hist.*, IX, 7 (Bonn, p. 428).

(3) Lieu commun fréquent chez les auteurs de cette époque, en particulier chez N. Grégoras, l'élève et ami de Métochite. Métochite le développe très souvent, au point d'en être fastidieux. Cf. *Miscell.* ch. 27-57-111-116-117-119 ; *Poésies*, nos 17-18-19-20.

(4) Métoch., *Poésie* 19, v. 387.

(5) *Id.*, v. 378-379.

La description du monastère de Chora est connue (1), mais celle du Palais ne l'est pas encore. Assurément, cette dernière description manque souvent de précision. Métochite abuse des épithètes « magnifique », « remarquable », « charmant », mais, telle qu'elle est, elle renferme certains détails curieux et nouveaux, qui méritent d'être révélés.

Cette description se trouve dans la poésie intitulée : Εἰς ἑαυτὸν ἔτι μετὰ τὴν τροπὴν τῆς κατ' αὐτὸν τύχης : « A soi-même, encore, après son revers de fortune ». Deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris la conservent : les codd. Par. gr. 1776, f° 228 r°-231 r°, du XIVe s. et 2751, f° 150 v°-152 r°, du XVIe s. Le dernier ne paraît pas être une copie du premier. Le Par. 1776 semble même avoir été corrigé sur le Par. 2751 ou sur un manuscrit présentant le même texte. Là, en effet, où le texte du Par. 1776 devait être différent, ce manuscrit offre des grattages sur lesquels une main récente a écrit le même texte que celui du Par. 2751.

Le texte, publié ci-après, est établi d'après celui des deux manuscrits (2). Afin de faciliter l'interprétation de cette poésie — le style de Métochite est, à l'ordinaire, contourné, parfois même obscur (3), et il n'est pas toujours aisé d'entendre complètement sa pensée ; de plus ses poésies sont écrites en dialecte soi-disant épique : la contrainte du vers, la morphologie, le vocabulaire (4) ajoutent encore à la difficulté d'interprétation, — il a été joint au texte une traduction et quelques notes.

(1) M. Treu, *Dichtungen des Grosslogotheten Theodoros Metochites*, Gymnasialprogramm. Potsdam, 1895.

(2) Il n'a été tenu compte ni de l'accentuation, ni de la ponctuation fantaisiste des copistes ni des fautes nombreuses, dues à l'iotacisme et à la prononciation moderne. Les copistes semblent, plus d'une fois, n'avoir pas très bien compris le texte qu'ils transcrivaient.

(3) N. Grég., VII, 12 (Bonn, p. 272) : οὐδ' ἱλαρᾷ τινι καὶ μειδιώσῃ γλώσσῃ.

(4) Les ἅπαξ sont nombreux dans les poésies de Métochite. Le présent fragment en renferme deux : V. 128 et 170.

*
* *

Après une introduction un peu longue (v. 1 à 119) (1), où il déclare que, malgré l'instabilité du bonheur humain, il a voulu, comme tous, laisser à ses enfants une fortune élevée, couvrir de bijoux sa femme et lui donner le luxe, Métochite, dans une première partie, étale orgueilleusement l'inventaire des bijoux (v. 120-125), de la garde-robe de sa femme (v. 126-134) et de sa vaisselle précieuse (v. 135-140). Les bijoux, cités par Métochite, sont connus ; toute cette description est, au reste, si rapide qu'à l'exception du mot κατώμαδον, sorte de vêtement féminin ressemblant à un collet, elle n'apporte rien de neuf.

Plus intéressante, par contre, est la description du Palais proprement dit. Successivement, Métochite décrit la chapelle, un dispositif ingénieux entretenant l'été une fraîcheur agréable, l'aménagement d'une piste intérieure et de routes aboutissant au Palais, et, enfin, les dépendances : propriétés, fermes et bétail.

La description de la chapelle (v. 165-176) est un peu sommaire. Elle était construite en pierres de taille. Quelle était sa disposition intérieure ? Rappelait-elle l'église de Chora (aujourd'hui, mosquée Kahrié-djami) ? Métochite se contente de signaler, vaguement, la grâce des colonnes intérieures. Il passe rapidement, de même, sur la décoration : elle semble avoir été très riche par ses superbes mosaïques, mais on ne saurait rien dire de plus. Même absence de détails dans la description de l'extérieur. La chapelle paraît avoir été entourée, sur les quatre côtés, de portiques, qui lui donnaient la beauté et la grâce.

Métochite est moins avare de renseignements sur le dispositif imaginé pour entretenir la fraîcheur dans son Palais (v.

(1) La numérotation des vers ne figure pas dans les mss. Elle a été ajoutée pour plus de clarté.

180-190). Des réservoirs étaient aménagés, à cet effet, directement sous le dallage des pièces, et des conduites spéciales y amenaient l'eau. D'autres conduites, en effet, apportaient l'eau pour les usages domestiques ; d'autres, enfin, alimentaient une piscine. De cette dernière partaient de nouvelles canalisations, répandant l'eau, sous forme de ruisseaux, dans les jardins du Palais. Enfin, plus par orgueil que par générosité, Métochite semble avoir établi aux abords de son Palais des fontaines où l'on pouvait puiser l'eau à volonté.

Sans doute, il devait exister à Byzance, au grand Palais notamment, une installation semblable. Toutefois, ce que Théophane (1) dit de la phiale mystique du Triconque paraît être assez différent. Au milieu d'un espace, à ciel ouvert, voisin du péristyle du Sigma, s'élevait une fontaine ou phiale. L'eau jaillissait d'un tuyau en forme de pomme de pin, et, sur l'un des côtés du Sigma, elle s'échappait par les gueules de deux lions en bronze, rafraîchissant ainsi le Sigma entier (2). Il n'y a là rien qui ressemble au dispositif décrit par Métochite. En tout cas, les installations privées de ce genre devaient être rares, et le développement, relativement long qu'y consacre Métochite, semble l'indiquer.

Il décrit avec non moins de détails les pistes, construites par lui, à l'intérieur et aux alentours de son Palais (v. 191-206). Dans son Palais, il avait fait établir une piste circulaire. Elle était abritée du soleil. Comment ? Il ne le dit pas. Mais il signale qu'elle était dallée et recouverte d'une épaisse couche de terre blanchâtre (κονίῃ τιτάνου), sèche et très fine. Moins luxueusement établies étaient les routes conduisant au Palais. Cependant, elles étaient dallées et assez belles, car, ajoute-t-il, elles annonçaient, pour ainsi dire, les splendeurs que devait recéler le Palais.

Enfin, comme les riches seigneurs d'alors, outre de superbes collections d'antiquités (v. 214), que sa qualité d'ami et de pre-

(1) Théoph. *Cont.*, III, 43.
(2) Cf. J. Ebersolt, *Le grand Palais de Constantinople*, p. 111.

mier ministre d'Andronic II dut lui permettre d'acquérir à bon compte, Métochite possédait de nombreuses fermes (v. 215-228). Il avait aussi un grand nombre de vignobles et de troupeaux d'animaux de toute espèce : chevaux, bœufs, porcs, brebis, chèvres et chameaux, ces derniers assez rares alors à Byzance.

Avec cette énumération se termine la description du Palais de Métochite. On y retrouve, du reste, le même orgueil de grand propriétaire foncier que chez Cantacuzène, énumérant

Texte.

Bijoux et vêtements de femme.

120 Ἀτὰρ ἔσαν καὶ τάδ' ἀρίτιμ' ἀγλαά τ' ἔμοι γε
χρυσόδεθ' · ἦ ῥα 'νομίζετ' ἐρατεινὰ μαργάρων
ἠδέ τε λίθων κάλλε' ἐπικεῖσθαι θηλείαισι
πᾶν ἐπὶ σῶμα : κεφαλᾶς ὕπερθεν, ἐνώτια, δειρὴν
ἀστροφάοντα, περιστέρνι', εἰν βραχιόνεσσιν,
125 ἅττα νόμισται, δακτυλίοις τε περιζώματα ·
ἄλλα τε ποικίλ' ἐόντ' εὔτυκτ' οὐσιάων μακρῶν,
φάρεά τε χρυσέοις ὑφαινόμενα πλοχμοῖσιν
χρύσε' καλλέ' · ἔπειτα, κατωμαδὸν ἱστουργίης
προυτέρας, ὕστερ' ὀχεύμενα, τὰ μετ' ὄπισθ' ἰδέσθαι
130 θώϋμ' ὁποῖ' ἄρα τεκτήναντο δαήμονες ἄνδρες.
Δαιδάλεα πολυμήχανα περίκοσμα τάδ' ἔργα,
θυρηκλήϊα, τοῖσι κλείομεν, ἐσφήκωται,
ἠΰτε γόμφους, μαργάρους τε λίθους τ' ἔχοντα.
Καὶ τὰ μὲν ἀμφί γε θηλυτεράων κόσμον ἔασι.

A = Par. 1776 — B = Par. 2751.

125 AB δακτυλίοι — 126 AB εὔτευκτ' — 129 B ἀείροντα, et, en marge : ὀχεύμενα. — 133 AB γόμφοις

avec complaisance les innombrables troupeaux et propriétés sur lesquels il régnait (1).

Encore une fois, cette description manque souvent de précision. Et l'on peut s'en montrer surpris, car Métochite était un savant, habitué, de ce fait, à la précision. Mais il désirait aussi passer pour un poète brillant, et il sacrifia ici l'exactitude détaillée à la fausse élégance. Toutefois, on devine aisément la merveille que dut être son Palais. Il avait raison d'y voir l'un des joyaux de la capitale, et, à ce titre, sa description, même superficielle, mérite d'être connue.

(1) J. Cantac., III, 30 (Bonn II, p. 184-185).

Traduction.

Je possédais ces parures, superbes, étincelantes, incrustées d'or, qui passent à bon droit, avec leurs perles et leurs pierres précieuses, pour parer aimablement le corps de la femme : diadèmes, boucles d'oreille, colliers aux reflets d'astres, pendentifs, et, c'est la mode, bracelets et bagues. Ajoutez d'autres objets de toilette, variés, délicats et de riche matière : voiles aux arabesques d'or, laissant deviner les bijoux d'or qu'ils recouvrent ; collets, agrafés sur l'épaule, en tissu ancien, transmis jusqu'à nous et sujets d'étonnement pour les siècles à venir, qui se demanderont quels artistes les ont faits. Et ces produits d'un art habile, ingénieux, somptueux, serrés en des coffrets qui les gardent et dont les chevilles sont des perles et des pierres précieuses. Voilà pour les parures de femme.

Vaisselle d'or et d'argent.

135 Σὺν δ' ἄρ' ἔτ' ἄλλαι χρύσου χρήσιες ἀργύρου τε
σκεῦες ἀρίτιμ' ἔασιν ἐδήτυος ἠδὲ ποτῆτος·
ἀργύρεα χερόνιπτρα θ' ἅμα ποδόνιπτρα θ' ὁμοῖα,
πάντα δ' ἔτ' ἄλλ', ὁπόσοις χρεόμεσθ' ἀφνείοι βιότοιο,
κύδιμά τ' ἀγλαά τε ζώοντες ἠὲ κατ' ἄλλους
140 ξυμφυλέτους, πολιήτας, δημότας τ' ἀνόλβους.

La Chapelle du Palais.

164 ἐν γὰρ οἱ ἔσαν ἕκαστ' ἐπὶ χρέ' ἀόλλε' ἀμάδις,
165 εὔθετ' ἐόντα· ἐν δὲ οἱ νηὸς, ὅραμ' ἐρατεινὸν,
κάλλει θ' ὥραν ἰδεῖν πᾶσαν ἀγλαὸς ἠδὲ πεποιθώς
οἰκοδομήμασι ἐν κρατεροῖσι, λίθοις τ' ἐϋξέστοις,
ἄλλοις μάλ' ἐπεοικότ' ἀραρόσι, μίμνεν ἄσειστα.
Ἠδέ τε κίονες ἔνδοθί τ' οὔροφον εὖ γ' ἀνέχουσιν,
170 ἠδ' ἔξωθι περίσταδον ἀμφίπρουνα ἱμερτὰ
κύκλον ἐλίσσουσι, χάρμ' οὐράαν στιλπνοτήτοσιν.
Σὺν δ' ἑτέροισι μαρμαρέοισι δάπεδον ἅπαν
ἔνδοθι τ' ἔκτοθί τε, πρασίνεσι ἠὲ αἰγλήεσσι
ποικίλ' ὑφαίνουσί ῥα πολὺ χρόοις διατμάγον,
175 σὺν δὲ τ' ἀνασταδὸν ὄρθια διαῖρ' ἕκαστα κύκλῳ.
Ἐν μὲν ἐὴν ἄρ ἐμῇσι δόμοισ' ὅδε τοῖος νῆος.

Dispositif pour rafraîchir, en été, le Palais.

Ἐν δὲ περὶξ οἰκήϊα, τὰ μεγάλοις ἐπέοικε
πρήγμασ' ἀγακλέων ἀνδρῶν οὐδ' ἄχρηι' ἔασιν.
Ἐν δ' ἐράτειν' ἔσαν αὖ ἔτι κάλλεα δὴ λειμώνων·
180 Ἐν δ' ὑδάτων ῥοάματ' ἀεινάων πηγάων,
ἔκτοθεν εὖ μάλ' ὀχεύμεν' ἐϋτυκτοῖσιν ἀγωγαῖς,
ἄφθονα διαιρεύμενα δεξαμενῇσιν ἅπασαν

166 A πεποίθων — 167 AB κεν B βριαροῖσι, et en marge : κρατεροῖς — 171 κύκλος; B στιλπνοτάτοσιν — A στιλπνοτάτοισιν — 173 πρανέεσσι ινφ (sic) — 175 δι ἄρ — 181 ἐυτευκτοίσιν

*
* *

A côté de cela, d'autres objets en or et en argent : vaisselle précieuse, formée de service de table et de service à verres, cuvettes d'argent et bains de pieds en même métal, et tous ustensiles, nécessaires à nous autres riches et puissants, dont la vie est plus brillante que celle de nos compatriotes, de nos concitoyens et du peuple indigent.

*
* *

On y (dans le Palais) trouvait tout le nécessaire, en abondance, et bien en ordre. Il comprenait une chapelle, dont la vue charmait. Resplendissante dans toute sa fraîche beauté, et appuyée à des bâtiments en puissantes pierres de taille, et fort semblables aux autres, elle était solide. Les colonnes intérieures s'élancent harmonieusement jusqu'au faîte. A l'extérieur, entourant la chapelle, de gracieux portiques forment comme une couronne, dont l'éclat est une joie pour les yeux. Un dallage de marbres multicolores recouvre le sol entier, au dedans comme au dehors; vertes et brillantes apparaissent des mosaïques, polychromes cependant, distinctes, séparées chacune par des bandes droites et perpendiculaires, qui les encadrent. Telle était la chapelle qui se dressait dans mon Palais.

*
* *

A l'entour se trouvaient des bâtiments semblables aux magnifiques palais des nobles, et fort confortables. On voyait aussi de riantes et superbes pelouses. Des ruisseaux d'eau vive étaient alimentés par des sources intarissables; cette eau, très ingénieusement amenée par de robustes conduites, qui l'avaient captée, était répartie, sans compter, pour tous les usages, à

χρείαν ἔσωθ' οἶκον δ' ἐμὸν ἠδ' ὁδίταις πελάταις τε
ἔκτοθι ῥᾷον, ὃ μὴ πρὶν ἔχεσκον γαίης ἐχμῷ.
185 Ἐν δ' ἔνθεν ὑπόγεια ταμεῖ' ὑδάτων κρήνῃσι
χειροποιήτοις ψυχίν' ἀλεξήματα φλουγός.
Ἐν δ' ἔνθεν βαλανείου δι' ἀρέτην μάλ' ἅπασαν
δῆτ' εὔτυκτου χεύμαθ' ὑδάτων ῥηΐδιά τε
ἄφθονά τε βρυάουσι διάκριδον ἅπανθ' ὧν χρή,
190 ἔνδοθι τ' ἔκδοθι τε χρῆσθαι θ' ὁράαν θ' ἥδιστα.

Piste circulaire intérieure.

Ἐν δ' ἄρ' ἐὴν περίδρομος αὐλαία, λαμπάσιν
ἄνετος ἠελίοιο, διὰ μάλα τερπνὰ βιβάσδειν,
κάρτ' ἐπεοικυῖ' οἴκοις, εὐρύτατα, τρυφὰ λεύσσειν
εὐθεσίην, μέγεθος τ' εὖρος τε, πρὸς λόγον, ἑξῆς.
195 Ἥδ' ἔτ' ἐπέστρωται κατορυχέεσσι λίθοισι,
τοῖσιν ἐπικέχυθ' ἄνωθεν κονίη τιτάνου ·
οὖδας ἐνυφαίνουσα, πάλαιον, συνεχὲς, αὖος,
ὥς κεν εὔδρομ' ἔῃ ἀνθρώποισιν ἵπποισί τε,
τέλμασιν εὖ ἀμόλυντ' ἀπρόσκοπα ῥεῖαν νέεσθαι.

Routes d'accès au Palais.

200 Ἐν δ' ἔτ' ἄρ', ἔκτοθι πυλάων, ἀμφ' ἑκατέρθεν δροῦμοι
πουλύ γε μάλα τέτανται ῥηιδίαν ὁδίτῃσι,
τιθέμενοι ὁδὸν ἡμετέρῃσι δαπάνῃσ' αὐτοί
παρπλήσι', ἔὔτυκτοι κατορυχέεσσι λίθοισι,
πρόσθε ῥέ' ἀπαντῶντες καὶ θ' ὥστε προλέγοντες,
205 τοῖσιν ἰοῦσιν ἐμὰ δώματα τάχ' αὐτόθεν εἴσω,
τάπερ ἴδωνται καλὰ θεήματα παμφανόωντα.
Τοῖος ἔην ἐμὸς οἶκος, ἁπάσῃσι χαρίτεσσι

184 ἀχμῷ — 185 A εἰρητῆσι ; en marge κρήνῃσι. — 197 παλαιά — 205 A κὲν ; en marge : τάχ' — 207 Dans A, suivi du vers suivant : δὴ μέγαλοπτόλιϊ ταμείῳ νύ θ' ἁπάντων κόσμων.

l'intérieur de mon Palais. Passants et voisins en disposaient, au dehors, mieux qu'autrefois, où la terre la gardait jalousement.

A l'intérieur, des réservoirs souterrains, alimentés par des conduites d'adduction, œuvres de la main de l'homme, chassaient, par leur fraîcheur, la chaleur torride. A l'intérieur encore, d'une piscine, merveille de construction, un art habile faisait jaillir une eau courante, abondante, qui se répandait ingénieusement partout où besoin en était. A l'intérieur, comme à l'extérieur, c'était un plaisir d'user de cette eau comme de la voir.

*
* *

On y trouvait aussi une allée circulaire, défendue contre les rayons du soleil ; c'était un réel plaisir que d'y marcher. Comme les bâtiments, elle était très large, et l'œil goûtait l'harmonieuse proportion entre sa longueur et sa largeur. Elle était dallée, et recouverte d'une terre blanchâtre, extraite depuis longtemps, uniformément répandue, sèche, et laissant deviner les dalles. La marche y était aussi douce à l'homme qu'au cheval, car on avançait sans peine, sans heurt, sans fatigue.

*
* *

Par ailleurs, extérieurement, aboutissant aux portes, des pistes offraient aux voyageurs une chaussée très agréable à la marche. Construites à mes frais, elles étaient également dallées solidement. Elles facilitaient l'accès et annonçaient, en quelque sorte, aux visiteurs se rendant à mon Palais, les merveilles éblouissantes qu'ils allaient bientôt voir à l'intérieur.

Tel était mon Palais. Toutes ces beautés le distinguaient des autres et le faisaient remarquer dans la reine des villes [la

πολλῶν ἔξοχος, ἠδ' ἀριδείκετος εἰν βασιλίδι,
τὸν πολέεσι δαπανήμασ' ἐγὼν δειμάμην
210 καὶ τ' ἄλογος φορὰ κάϐϐαλ' ἀϊστώσας ὀμϐριμοεργὴς
πλήθεος, ὀφθεῖσ' ἀτάσθαλ' ἀπαθὴς μάλ' ἐάων.
Ἐν δ' ἔσαν εἴτερα πόλλ' οἰκήια ἠμὲν ἐμεῖο
ἠδὲ τ' ἐμῶν τεκέων, ἐϋκτίμενα, νεόδμητα.
Σὺν δὲ πάλαια θ' ὁμοῖ' ἐών ἠμὲν ἐμοὶ περίφαντα.

Dépendances.

215 Ἐν δ' ἔσαν οἰνόπεδα πόλλ' ἀμπέλων νεόφυτα,
ἐν δ' ἐὼν ἠμὲν ἀριστίνδην χώρῃσι πολέεσσιν.
Ἐν δ' ἔτ' ἔσαν βοτὰ παντοῖα, τάπερ κτάομεσθα·
τόσσα μὲν ἱπποφόρϐια, τόσσα δὲ βουκόλια,
τόσσα δὲ συϐόσια τ' οἴων τε πώεα τόσσα,
220 τόσσα δ' ἔτ' αἰγῶν αἰπόλια, πολέεσσι τόποισι
διαφόροισιν ἀπείρεσι κτηνοτροφέουσ' εὖ,
ἠδὲ καμήλων ἀχθοφόρων νομάδων τ' ἀριθμός
οὐκ ἄν ὀλίγος, ἠδὲ ζεύγεα γαιηπονέοντα
εἰν ἀροτοῖσί ῥα γηπέδοισιν ἀδινὰ μογεῦντα
225 ἡμετέρων συνοικιάων, ἅς τε πριαίμην
ἅς τε διὰ δοτίνῃσι δεσπότεω κτησαίμην·
οὐκ ἄν ὀλίγος ἔῃ οἱ ϐιότος, τάδ' ἐν μέρει τε
σὺν δ' ἔθ' ἁμαδὶς ἔονθ' ἕκαστα.

211 ἀφθεισ — 221 A ἀπειρέσια

Notes.

V. 121. Χρυσόδεθ'(α) — proprement : liées avec de l'or. Cette épithète est assez vague. Elle peut avoir trois sens : ou les pierres précieuses sont *reliées* entre elles par les maillons d'une chaîne en or; ou bien, ces pierres précieuses sont *enchâssées* dans une monture en or; ou bien enfin, elles sont

capitale, qui renferme tous les trésors artistiques]. A grands frais, je l'avais édifié. L'aveugle, terrible et violente colère de la populace l'a jeté bas, lui qui montrait son orgueilleuse beauté et jusqu'alors était resté intact.

Il comprenait aussi un grand nombre de bâtiments, pour moi et pour mes enfants. C'étaient des constructions résistantes et récentes. Ajoutez des antiquités, soigneusement entretenues et qui faisaient ma célébrité.

*
* *

Il comptait également des vignobles nombreux et nouveaux. Plantés par cru, ils couvraient de vastes terrains. On y trouvait aussi des têtes de bétail de toute espèce : d'innombrables troupeaux de chevaux, de bœufs, de porcs, de brebis, de chèvres, vivant en de nombreux, différents et immenses pâturages. Les chameaux et les dromadaires atteignaient un nombre très élevé, comme les bêtes de labour, peinant sans arrêt dans les champs et les domaines de mes fermiers, achetés par moi ou cadeaux de mon maître. Chacun avait largement de quoi vivre personnellement, car chaque domaine produisait en abondance.

Notes (suite).

incrustées d'or. — De ces trois sens, le premier est le plus proche du sens étymologique. Mais ce n'est pas une raison suffisante. De plus, il s'appliquerait difficilement aux bagues et même aux boucles d'oreille (ἐνώτια). Quant au second (*enchâssées*), il ne qualifierait bien que les bagues. Le troisième

sens (1) est le plus satisfaisant, car il convient à tous les bijoux énumérés.

126. μακρῶν — proprement : larges. Comme il s'agit de tissus, Métochite, vraisemblablement, entend par là des étoffes qui sont « à pleine main », donc précieuses.

127. Πλοχμοῖσιν — proprement : tresses, bandes. Il doit s'agir de dessins capricieux faits avec des fils d'or et entrelacés. Le mot *arabesques* semble pouvoir être employé pour exprimer l'idée de dessins aux lignes pleines de fantaisie.

128. κατώμαδα — Ce mot ne se trouve qu'ici. D'après sa composition (κατὰ : de haut en bas, et ὠμός : épaule), il semble désigner une espèce de *collet* ou de cape tombant ou agrafé sur les épaules.

170. ἀμφίπρουνα — Ce mot ne se montre que dans ce vers. Il est assez malaisé de savoir ce que Métochite veut dire. D'après les mots qui le composent (ἀμφί : autour et πρηνής : penché), il désigne peut-être les *colonnes*, formant des *portiques* et entourant la chapelle; ἀμφίπρουνα désignerait dans ce cas les arcs reliant les colonnes l'une à l'autre. — Cette disposition d'un portique sur les *quatre* côtés d'une chapelle est rare ; mais il s'agit d'une chapelle et non d'une église, et la disposition peut s'expliquer par cette raison. On ne trouve, en effet, qu'une église présentant un portique sur *trois* côtés : c'est l'église de Saint-Ménas, à Salonique (G. Millet, *L'école grecque dans l'architecture byzantine*, p. 131). Les portiques latéraux, au nombre de *un* ou de *deux*, par contre, étaient fréquents.

173. πρασίνεσι. — Le ms. donne πρανέεσσι (penché). Il faut, probablement, lire πρασίνεσι. Métochite doit vouloir dire ceci : Le sol est dallé. On y voit des mosaïques (ποικίλα), où la couleur *verte* (πρασίνεσι) domine, car (ῥα) elles sont polychromes. Ces mosaïques, suivant la décoration habituelle, sont *distinctes* (διάτμαγον) l'une de l'autre, parce qu'elles sont séparées chacune par des bandes *droites* (ἀνάσταδον), autrement dit *hori-*

(1) Je dois cette interprétation à M. Diehl.

zontales, et *perpendiculaires* (ὄρθια), qui les *encadrent* (κύκλῳ).

184. ἐχμῷ. — Le ms. donne ἀχμῷ, mot qui ne se trouve nulle part ailleurs. Il faut lire, vraisemblablement, ἐχμῷ. Avant les canalisations, l'eau se perdait sous terre. Cette dernière la gardait (ἐχμῷ, de ἔχω) en quelque sorte, et les voisins comme les passants ne pouvaient en user. Ce détail permet de croire que Métochite avait fait établir des fontaines aux abords de son palais.

193. κάρτ' ἐπεοικυῖ' : tout-à-fait semblables *aux bâtiments*. Comparaison un peu étrange. Le Palais était formé de bâtiments imposants ; ainsi la piste, par sa largeur et sa longueur, en imposait autant qu'eux.

196. τιτάνου — proprement : chaux, plâtre. Par extension : terre fine et blanchâtre.

214. ὁμοῖ'(α) : semblables aux οἰκήια ἐϋκτίμενα et νεόδμητα, donc : soigneusement entretenues. Ces antiquités (statues, objets d'art) sont en bon état (ἐϋκτίμενα) et peut-être *restaurées*, en quelque manière nouvelles (νεόδμητα).

216. ἀριστίνδην — proprement : par rang de mérite. Ici : par cru.

222. καμήλων — Les κάμηλοι ἀχθοφόροι sont les *chameaux* proprement dits et les νόμαδοι, les *dromadaires*. Ces animaux étaient assez rares à Byzance : aussi Métochite tient il à signaler qu'il en possède un certain nombre. Cf. Maxime Planude, *lettre* 78 à Philanthropène, où il félicite ce dernier du riche butin fait par lui, en 1295, sur les Turcs, et en particulier des κάμηλοι (καὶ γὰρ καὶ τοῦτο πυνθάνομαι — τῶν παρ' ἡμῖν θρεμμάτων τὸ σπανιώτατον). J. Cantacuzène, lui aussi, ne manque pas de signaler, dans l'énumération de ses nombreux troupeaux, qu'il possède un grand nombre de chameaux (Cz. III, 30, Bonn, p. 185).

R. Guilland.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Etudes grècques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *Paul FOUCART. Un décret athénien relatif aux combattants de Phylè.* (Extrait des mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XLII). Paris, 1920.

Ce décret de 401-400 récompensait les étrangers qui avaient contribué au renversement de l'oligarchie. M. Foucart rappelle d'abord le décret de Thrasybule, qui avait conféré la πολιτεία à la totalité des auxiliaires des exilés et qu'on avait annulé; puis, il signale le décret d'Archinos, accordant diverses récompenses aux citoyens qui avaient les premiers occupé Phylè. De ce décret d'Archinos, M. F. distingue soigneusement l'inscription qu'il étudie. Il combat la restitution de l'*editio minor*, qui montrait les métèques « revenus de Phylè » participant à la récompense donnée aux citoyens qui avaient occupé Phylè (1). Le décret donnait à ces métèques une récompense toute différente : le droit de cité (1). Sur ce point, nul doute n'est possible.

Mais les « revenus de Phylè » n'étaient pas seuls gratifiés d'une telle récompense : en bénéficiaient également ceux que signalait la phrase suivante, ainsi restituée par M. F. : ἢ τοῖς κατελ[θοῦσι ἐς Πειραιέα εὐθὺς ἐβοήθησαν σὺν ὅπλοις πρὸς τοὺς ἐναντίους]. Il s'agit de métèques ayant pris les armes pour aider Thrasybule, dès son arrivée au Pirée, à briser les résistances des partisans des Trente. D'ailleurs, ces deux classes de métèques n'étaient pas aussi bien traitées que l'avaient supposé les

(1) Telle est aussi la restitution de M. Nachmanson (*Historische attische Inschriften*, Bonn, 1913, n° 23), que nous avons ici même repoussée pour divers motifs (cf. *le décret de 401/0 en l'honneur des métèques revenus de Phylè*, *REG*, oct. déc. 1917, pp. 387-388).

(1) « A quelque moment qu'ils se soient joints à la petite troupe de Thrasybule, depuis le jour où il occupa la forteresse jusqu'à la nuit où il en sortit pour marcher sur le Pirée » (Foucart, p. 12).

premiers éditeurs : selon M. F., elles étaient réparties d'office entre les dix tribus, et placées dans la catégorie, légèrement inférieure, des Platéens.

Dans une seconde partie, fort mutilée, le décret, selon M. F., n'exposait pas les motifs de ces récompenses (comme l'ont cru les éditeurs allemands (1)) : il s'agissait ici d' « un autre groupe d'auxiliaires », qui, au lieu de se déclarer pour les exilés « dès la première heure », leur étaient venus en aide seulement à la bataille de Munychie « ou dans la suite ». La participation au combat de Munychie est clairement indiquée dans le débris qui nous reste; ensuite, l'inscription signalait sans doute « une catégorie... distincte des combattants de Munychie, mais qui, pour la valeur des services et la récompense, est mise sur le même pied » (p. 21) : c'étaient les métèques et les étrangers (2) qui avaient gagné le Pirée peu après Munychie, sur la promesse de l'*isotélie*. C'est, en effet, l'isotélie que le décret accorde à ces deux nouveaux groupes d'auxiliaires [εἶναι ἰσοτέλειαν κατὰ τὴν δοθεῖσαν αὐτοῖς ἐ]γγύησιν.

En résumé, « au lieu d'accorder en bloc le droit de cité » à tous les auxiliaires des bannis, le décret distingue les moments et la nature des services rendus et gradue les récompenses. Il s'applique à deux groupes, dont chacun se subdivise en deux classes : 1° les « revenus de Phylè » et ceux qui ont aidé les exilés dès leur arrivée au Pirée (politeia); 2° les combattants de Munychie et ceux qui ont rallié l'armée après Munychie (isotélie).

Quant à la liste des noms de métiers, gravée au verso, M. F. la commente très brièvement. Il calcule que la liste des nouveaux citoyens contenait au moins 300 noms, contrairement aux évaluations des modernes, qui la font varier « de 80 à 200 (1) ».

Plusieurs des conclusions de cette pénétrante étude nous semblent particulièrement solides et intéressantes. M. F. a très bien montré que ce décret limitait fortement le nombre des nouveaux citoyens, tandis que le décret, annulé, de Thrasybule donnait la politeia à tous les auxiliaires des exilés (2). Très heureuse également est la conjecture qui range les nouveaux citoyens dans la catégorie inférieure des Platéens : voilà qui renforce nos conclusions sur la portée limitée du décret et sur la politique médiocrement favorable aux étrangers que suivit la Restauration (cf. *Restaur. démocr.*, pp. 456-457, 468, etc...).

Mais toutes les restitutions proposées sont-elles rigoureusement démontrées? D'abord, s'il est infiniment probable (comme nous l'avons montré ici-même : *REG*, 1917, pp. 387-388) que le décret commence par distinguer deux groupes, séparés par le mot ἢ — les

(1) Et comme nous l'avions admis, d'après la restitution Nachmanson (cf. notre étude *REG*, 1917, p. 390). M. F. montre qu' « il serait singulier que le décret revînt... à l'énumération des services » qui ont valu leur récompense aux « revenus de Phylè » (p. 18).

(2) M. F. distingue très nettement entre ces deux catégories d'auxiliaires : c'est ce que nous avions fait déjà en étudiant l'histoire de la guerre civile de 403 (cf. *la Restauration démocratique à Athènes en 403 av. J.-C.*, p. 165).

(1) M. Glotz avait déjà indiqué le chiffre de 300 (*Revue historique*, t. CXXII, juillet-août 1916, p. 369). Sur les hypothèses que nous ont suggérées les noms de métiers, cf. *REG*, 1917, pp. 392-403 : c'est la partie la plus développée de notre étude.

(2) Cf. les conclusions de notre étude, *REG*, 1917, pp. 407-408 (conclusions cadrant avec la conception dominante de notre ouvrage sur *la Restauration démocratique en 403*) : « le gain matériel était mince pour la démocratie » ; « les grandes espérances qu'avaient pu concevoir en 403 les chefs démocrates... étaient définitivement brisées » ... ; « l'équilibre des partis en présence n'était pas atteint ». Cet afflux de métèques « était compensé, au moins partiellement... par l'afflux. . des « revenus d'Eleusis » ... partisans des Trente ».

« revenus de Phylè » et un autre groupe dont il reste à déterminer la nature —, est-il bien certain que le deuxième groupe ait été constitué de métèques ayant aidé les bannis à s'installer au Pirée? Aucun texte (M. F. doit le reconnaître) ne laisse entendre que cette installation ait soulevé des difficultés. « Il dut cependant s'en présenter », affirme M. F. Ce n'est pas impossible : nous aimerions mieux qu'un texte y fît allusion. Les Dix du Pirée, dit M. F., disposaient sans doute d'« éléments de défense » (mercenaires de Callibios, appariteurs, partisans associés à leurs rapines). Soit; mais y eut-il vraiment résistance? M. F. suppose que toute résistance a été brisée ou prévenue par des métèques luttant les armes à la main. Mais les métèques avaient-ils encore des armes? Du moment que les Dix du Pirée avaient installé (comme c'est, en effet, très vraisemblable) un « régime de terreur » analogue à celui qui pesait sur Athènes (1), il est bien probable qu'ils avaient désarmé les habitants du Pirée, comme les Trente avaient désarmé les gens de la Ville (Trois-Mille mis à part).

De plus, si l'on avait voulu donner la politeia aux gens ayant secouru les exilés dès leur arrivée au Pirée pour récompenser leur courage « à l'instant le plus critique », pourquoi aurait-on refusé la même récompense à ceux qui avaient secondé les exilés dès le lendemain de l'arrivée au Pirée, et au cours d'une bataille que M. F. lui-même appelle « la crise décisive de la lutte contre les Trente »?

Ces auxiliaires, en effet, comme tout le monde l'admet, reçurent seulement l'isotélie. Le danger couru par eux n'avait pas été médiocre, puisque toute l'armée des Trente avait marché contre Thrasybule. Dira-t-on qu'ils n'avaient lutté qu'à coups de pierre, tandis que leurs prédécesseurs (ceux qui, selon M. F., aidèrent Thrasybule à occuper le Pirée) auraient employé des armes? Mais cette circonstance ne diminuait en rien leur bravoure et leur mérite (1).

La restitution proposée par M. F. est-elle, d'ailleurs, la seule possible? Nous croyons que celle de M. Michel, à laquelle nous nous sommes autrefois rallié, est pour le moins aussi plausible (2). Il s'agirait de métèques ayant aidé « personnellement ou de leurs ressources » les occupants de Phylè. Dans les campagnes voisines du Parnès, les gens de Phylè n'ont-ils pu trouver des hommes pour les renseigner et les ravitailler? Ces hommes, pour une raison ou pour une autre (inaptitude à la lutte armée (3); désir de ne pas quitter leurs champs et leurs fermes, etc), auront renoncé à gagner le Pirée : ce ne sont pas des « revenus de Phylè », et cependant leurs services auront paru assez anciens et assez précieux pour mériter la politeia.

De toute façon, la gradation établie n'était pas aussi parfaite que paraît le dire M. F. (et, du reste, elle ne pouvait l'être). Le décret, par exemple, ne distinguait pas entre les métèques qui avaient pu collaborer à la prise de Phylè et aux premiers combats (auxiliaires de la toute première heure) et ceux qui n'avaient coopéré qu'à la surprise d'Acharnes; entre ces derniers et ceux qui avaient rallié l'armée après

(1) Ce sont précisément les conclusions que nous avions déjà formulées (*Restaur. démocr.*, p. 265).

(1) On s'explique plus aisément, au contraire, que, ne voulant pas donner la politeia à tous les auxiliaires du Dèmos, on ait distingué les deux grands groupes suivants : 1° ceux qui avaient secondé les occupants de Phylè (politeia); 2° ceux qui avaient secondé les occupants du Pirée (isotélie) : *avant* et *après* l'arrivée au Pirée : la différence d'époque était ainsi plus nettement marquée que dans l'hypothèse de M. F.

(2) Ch. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques, Supplément, Fasc. I*, n° 1442. Cf. *REG*, 1917, pp. 388-390 (M. F. ne paraît pas avoir utilisé le recueil de Michel).

(3) Cas précisément signalé par Lysias, (XXXI, 16).

la surprise, mais avant l'arrivée au Pirée (1). Il mettait sur le même pied (explicitement ou non) les combattants de Munychie et ceux qui ne vinrent au Pirée qu'après « cette crise décisive de la lutte contre les Trente ». Il ne distinguait pas non plus toujours selon « la nature des services rendus » : des hoplites, et même des cavaliers, venus au Pirée après la bataille de Munychie, n'étaient pas mieux traités que les frondeurs de Munychie; et Lysias, dont les brillants services avaient « valu une armée », restait simple isotèle, à la grande joie, sans doute, d'Archinos et de son parti (cf. *Restaur. démocr.*, pp. 466-467 ; *REG*, 1917, p. 408).

Au commentaire de l'inscription, M. F. a joint (pp. 32-35) l'observation générale suivante : de 403 à 395, les Athéniens ont continué à « être les vassaux de Sparte ». M. F. en donne diverses preuves (résultats des négociations de 403 entre Sparte et les Athéniens ; aide prêtée par Athènes à Sparte contre Élis, contre la Perse, en 400-398 ; épisode de Démainètos en 396, etc.). Qu'il nous soit permis de rappeler que nous avons jadis formulé très amplement et avec insistance les mêmes conclusions, en les rattachant à la politique générale de la Restauration, partiellement très favorable aux tendances de l'aristocratie (2). Nous ne sommes d'ailleurs pas tout à fait de l'avis de M. F. quand il laisse entendre (p. 34) que les Athéniens riches, désirant une restauration oligarchique, virent dans l'initiative antilacédémonienne de Démainètos « un prétexte », « une belle occasion », qu'ils « saisirent avec empressement ». Le texte d'Oxyrhynchos ne dit rien de tel : il dit, au contraire, que « les riches et les modérés étaient fort satisfaits de la situation existante (1) » (et ils avaient, en effet, bien raison de l'être : l'amnistie de 403 avait été, en général, fidèlement observée ; les anciens Trois-Mille avaient même eu leur large part des honneurs et de la puissance publique) ; ils durent être, au contraire, sincèrement et fortement irrités du trouble apporté à la paix et aux bons rapports athéno-spartiates par l'audacieuse démarche d'une fraction des démocrates.

Paul Cloché.

(1) Cf. nos remarques sur l'imperfection de la gradation établie entre les récompenses (que le décret fasse ou non allusion à l'isotélie accordée à une partie des auxiliaires) dans *Restaur. démocr.*, pp. 465-466.

(2) Sur le traité de 404 renouvelé par Pausanias, cf. *Restaur. démocr.*, pp. 209-210 : l'intervention de Pausanias « a ramené Athènes dans l'orbite de la puissance lacédémonienne » ; elle a fait du Dèmos « *l'instrument.... de la politique lacédémonienne* », grâce au « *renouvellement du traité de 404* » (« on a moins remarqué », dit M. F. (p. 32), « la clause la plus dure... de ce traité : « avoir même ami et même ennemi que les Lacédémoniens », etc. C'est un point que nous avions mis en lumière à diverses reprises: cf. *Rest. démocr.*, pp. 192-204, 226, note 2, etc.). P. 212 : « Athènes restera après la campagne de Pausanias ce qu'elle était après le traité de 404 ... : *une vassale de Sparte*, un réservoir de forces militaires et financières pour la confédération péloponésienne » (cf. p. 255 : participation financière d'Athènes à cette confédération : Pausanias l'a « asservie pour longtemps à Lacédémone »). P. 226, note 1, p. 2 : Pausanias songe à prendre des précautions « contre les excès possibles du Dèmos .... : *renouvellement du traité de 404*, etc. ». P. 233 : Pausanias veut que le Dèmos, « dompté par l'épée lacédémonienne », ne cherche pas « à se soustraire à la tutelle de Sparte ». Sur la politique laconophile des Athéniens entre 403 et 395 (affaires d'Asie, d'Élis ; incident Démainètos, etc.), cf. pp. 210, 418-419 ; cf. aussi notre étude sur Athènes et la guerre corinthienne, *REA*, 1919, pp. 157-162 (où nous revenons sur le renouvellement du traité de 404, sur la qualité d'Athènes « vassale de Lacédémone », sur les affaires d'Élis, etc.).

(1) Nous avons déjà insisté sur ce point ; cf. *Restaur. démocr.*, pp. 418-419 ; *REA*, 1919, p. 158, etc.

2. *B. A. Van GRONINGEN. De papyro Oxyrhynchita 1380*, thèse pour le doctorat de l'Académie de Groningue, 1921, brochure in-8°, 84 pages.

La prière à Isis, en langue grecque, que nous a fait connaître le papyrus d'Oxyrhynchus 1380, a été, depuis 1915, l'objet de plusieurs travaux, qui sont bien loin de résoudre tous les problèmes soulevés par ce curieux fragment. M. Van Groningen ne s'est point proposé d'en publier un nouveau texte, ni de le commenter d'un bout à l'autre; mais il discute dans plus de cent passages les leçons et les explications adoptées par ses devanciers; puis il donne son avis sur le plan, les idées, l'esprit et la valeur du morceau. Son travail, dédié à la mémoire de M. Vollgraff, le regretté maître d'Utrecht, est très digne d'un si honorable patronage. Il a eu d'abord la bonne fortune de pouvoir étudier le papyrus sur une photographie mise à sa disposition par un des premiers éditeurs, M. Grenfell; il connaît fort bien les papyrus grecs relatifs à la religion et enfin il est, si je ne me trompe, en état de lire les écritures égyptiennes : ce sont là de précieux avantages. J'ajoute qu'il a mis habilement à profit les découvertes que M. Roussel a faites dans les temples égyptiens de Délos (1916). On ne s'étonnera donc pas qu'ainsi préparé il propose quelques corrections dignes d'attention; ainsi : ligne 27 ἐν Βουτῷ λο-[χευτρίαν Λητώ]; l. 29 ἀγω[νιστικ]ήν; l. 88-89 Παναφθο|ν[ία]ν; l. 130 θέαν; l. 170-172 σπορίμην | [κα]ὶ τὰ ἀγα[θ]ὰ πάντα, τὸν βίον | [ἀπ]α[σ]ι [π]ορ[ίζει]ς, πανταχῇ | ἄρδουσα (?) καὶ [ἐ]πινοοῦσα; l. 230 πά|σης ἄ[ρ]σε[ω]ς καὶ; l. 240 τοὺς < πολεμίους >. En revanche, je crains que Ἀλιλάτ, par quoi il remplace l'énigmatique Ἑλλάδα de la ligne 95, ne rencontre beaucoup de rebelles.

Que le papyrus ait pu être écrit à Naucratis ou à Alexandrie aussi bien qu'à Memphis, on en conviendra sans peine avec M. V. G. Mais du reste quelles en sont au juste l'origine, la portée et la valeur documentaire? C'est à partir d'ici que les opinions soutenues par le critique me paraissent discutables. Tel de ses devanciers avait mis en lumière les rapports que ce texte présente, surtout au point de vue de la composition, avec les hymnes de la Grèce; il est beaucoup plus frappé au contraire, et je ne dis point qu'il ait tort, du caractère tout égyptien des idées et même des expressions dont elles sont revêtues : et en effet, dans cette longue kyrielle d'épithètes louangeuses attribuées à Isis, s'il en est qui conviendraient aussi bien à d'autres divinités grecques, combien on en peut citer qui ne conviennent qu'à l'Isis égyptienne et dans lesquelles on soupçonne la traduction de formules hiéroglyphiques! Quelques-unes même ne sont pas encore expliquées, au moins de manière à lever tous les doutes, par exemple Ésérémphis (ligne 46), Thauestis (68), Tachnepsis (75), Thapseusis (105). En outre il est manifeste que le rédacteur anonyme connaît d'autant plus mal les pays grecs qu'ils sont plus éloignés de l'Égypte et on voit encore mieux qu'il n'a qu'une très vague notion de l'Occident. S'autorisant de ces raisons, M. V. G. conduit le lecteur de sa thèse aux conclusions que voici : le prêtre ou le dévôt à qui on doit ce texte, dans l'ignorance où il était de l'étranger, a recueilli avec la plus grande fidélité (lignes 76 à 119), les renseignements que lui apportaient les marins et les commerçants; c'est par eux seuls qu'il aurait appris les noms des divinités locales, telles que Dictynnis (ligne 82), Thémis (83), Atargatis (100), Maia (103), Nania (106), ainsi que les surnoms qu'on leur donnait dans chaque pays; ces renseignements présenteraient toutes les garanties possibles d'authenticité et il faudrait bien se garder de suspecter, comme distribuées au hasard, les épithètes les plus banales, μεγαλή, ἱερά, ἁγία, ἀγαθή, ἀρίστη,

etc. Mais, d'autre part, c'est ce même dévôt, si scrupuleux dans son énumération géographique et onomastique, et c'est lui seul, qui aurait, de sa propre autorité, identifié avec son Isis toutes les déesses étrangères dont il entendait parler ; de telle sorte que ces identifications ne prouveraient en aucune façon qu'Isis ait été adorée dans les pays qu'il cite ; elles n'auraient ni réalité objective ni valeur historique et on ne saurait les invoquer comme un témoignage de l'extension que le culte d'Isis avait prise en dehors de l'Égypte.

Il me semble qu'il y a dans ce système une singulière contradiction. Comment ce dévôt, si exact, si digne de foi d'un côté, a-t-il, de l'autre, donné si librement carrière à sa fantaisie ? Et comment les voyageurs qui l'ont documenté avec tant de précision ont-ils été aveugles au point de ne pas voir dans les îles, en Asie Mineure et dans la Grèce propre les sanctuaires d'Isis dont nous retrouvons aujourd'hui les restes ? Ou bien alors il faudrait que le papyrus eût été écrit avant Alexandre, et c'est ce que personne ne peut soutenir. Bref, je confesse que la démonstration de M. V. G. ne m'a pas ébranlé. Je persiste à croire que le rédacteur de ce morceau n'avait pas grand souci de l'ordre et de la précision, parce qu'il y a dans sa nomenclature des méandres, des fantaisies et des lacunes qui justifient toutes nos inquiétudes ; mais s'il avait été jusqu'à tirer de sa seule imagination des rapprochements dont les monuments attestent la réalité, il faudrait lui attribuer le don de seconde vue. Je ne puis tant accorder à M. V. G., quoique sa thèse, qui porte partout la trace d'un effort très personnel, m'ait donné une haute idée de son savoir et de son ingéniosité.

Georges LAFAYE.

3. Ἰω. Ἀ. Γκίκα. Δροσιὲς καὶ Δάκρυα (Διηγήματα), 322 p. in-16.

— Βοσκὸς καὶ Πρόβατα : Τόμος Α' : Ὁ Φανατισμός, 252 p. in-16.

Τόμος Β' : Ἡ ἐρωτικὴ Μυστικοπάθεια, 207 p. in-16.

Ἀλεξάνδρεια : Ἐκδοταὶ Θ. Κασιμάτης καὶ Κ. Ἴωνας, 1920.

Le conte et le roman semblent, depuis une trentaine d'années, revendiquer une place de plus en plus importante dans la littérature grecque moderne. A côté de la poésie, qui compte d'éminents représentants, ce genre qui, avec le dramatique, tend en Europe à absorber presque tous les autres, a gagné progressivement du terrain en Grèce, cultivé par des écrivains d'un talent reconnu. La peinture des mœurs insulaires, villageoises, citadines, la révélation de l'âme de la race, le roman d'analyse, le roman symbolique même ont trouvé des artistes dignes de l'intérêt des sujets traités. Bornons-nous à rappeler ici les noms d'Argyris Eftaliotis, de Costis Palamas, de Jean Psichari, d'André Karkavitsas, de Grégoire Xénopoulos, de Pierre Vlasto. Et l'on pourrait allonger cette liste sans crainte d'être taxé d'excessive complaisance.

Au-dessous de ceux qui peuvent passer pour des maîtres, il y a place encore pour des auteurs de moindre envergure et qui ne laissent pas d'être estimables à des degrés divers.

Va-t-on ranger M. Ghika dans cette catégorie (car il ne saurait être question de l'installer dans la première) ? Oui, sans doute, si la fécondité dans l'invention des sujets, dans la conception variée des caractères, dans la création des circonstances suffit à assurer une valeur au romancier. Mais si l'on veut admettre que cette valeur dépend surtout de la mise en œuvre des matériaux amassés, si riches et solides qu'ils soient, c'est-à-dire de la conduite du récit et des qualités du style, alors on ne pourra se défendre

de quelque embarras et peut-être finalement de quelque regret.

Au cours de la seule année 1920, M. G. a mis au jour trois forts volumes, donnant au total 781 pages de 42 lignes chacune et d'une typographie très compacte, où l'œil ne rencontre qu'à de longs intervalles la halte reposante d'un alinéa.

D'abord un recueil de douze contes, réunis sous le titre général et trop vaguement approprié de *Rosées et Larmes*. Tous ces contes ont pour cadre l'île de Corfou, petite patrie de l'auteur. Il y en a de tristes, — qui le sont souvent par la médiocrité ou la naïveté des caractères, — il y en a de gais, d'autres qui s'efforcent de le paraître, il y en a aussi de parfaitement insignifiants. Deux d'entre eux se distinguent par une donnée plus originale et une psychologie plus intéressante : *Le Mariage de la Morte* et *le Maëstro*.

Le premier est une histoire pathétique, dont les péripéties macabres, poignantes jusqu'au malaise, restent idéalisées par cette vérité morale mise en action : l'amour est plus fort que la mort.

Le second met en scène un chef de musique, idolâtré de ses Corfiotes et révoqué à la suite d'une opposition scandaleuse au ministre du jour. Obligé de s'expatrier pour gagner son pain, il dépérit de nostalgie inavouée, finit par être rappelé et meurt quelques mois après sa rentrée triomphale, en entendant de sa fenêtre jouer sa dernière composition, son chef-d'œuvre, au milieu des bravos de ses concitoyens. On lui fait des funérailles aussi touchantes que magnifiques.

Sur ce canevas M. G. a su peindre des plus vives couleurs certaines particularités des mœurs et des coutumes corfiotes, en même temps que la physionomie du principal personnage, composée de vanité énorme et candide, de passion pour son art, d'amour pour son pays natal. Malgré bien des longueurs, le récit est animé d'une vie intense, débordante tour à tour de gaîté, d'enthousiasme et d'émotion.

Aussi bien il est juste de reconnaître à M. G. certaines qualités précieuses chez un conteur, par exemple l'art de camper ses personnages dans une individualité fortement accusée, avec des traits physiques et moraux nettement dessinés, brossés de couleurs qu'on préférerait moins voyantes et qui les éclairent en quelque sorte jusqu'à l'enluminure. Il a un sens assez aigu du comique, puisé à la bonne source, qui est la représentation de la vie et l'analyse des sentiments. Ses dialogues ne manquent ni de naturel ni de vérité; mais souvent ils traînent en longueur ; l'art exige plus de raccourci.

Quant à son style, il est, certes, imagé à souhait, émaillé de comparaisons pittoresques et neuves, exhalant un savoureux arome de terroir. On ne peut lui contester non plus une verve qui donne à certaines pages une allure entraînante, emportant sur son passage torrentiel, dans un pêle-mêle touffu, les faits, les images, les réflexions que l'esprit du lecteur voit défiler en tumulte, pris d'une sorte de vertige effaré. Mais cette houle vient briser contre un écueil redoutable : la fatigante prolixité.

M. G. commence ainsi un de ses contes : « Les paysans de Corfou ne sont peut-être pas très forts pour agir ; mais pour parler, ils n'ont pas leurs pareils. Sans contredit, ils sont les plus bavards de tous les Grecs... » Le conteur semble avoir accru par la culture cette disposition native de la race. Il abuse de sa facilité, muse en chemin et, ne voulant faire grâce du moindre détail à ses lecteurs, aligne de longues phrases diffuses, surchargées d'incidentes et de parenthèses, voire d'exclamations et de tirades lyriques, qui n'ont d'autre effet que de refroidir l'intérêt en paralysant la marche de l'action. Il interrompt la suite du récit pour s'égarer dans des digressions sans utilité et sans mesure, qui finis-

sent par assoupir l'attention la plus résistante. On conseillera à M. G., plus qu'à tout autre, de méditer la sage sentence de notre vieux Boileau :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Disons encore que l'ironie est un trope familier à notre auteur Il en fait usage à maint propos, parfois même hors de propos. Mais on n'ignore pas que c'est une arme dangereuse pour qui ne la manie pas avec une suffisante dextérité; et il apparaît que M. G. s'y blesse quelquefois lui-même, s'il est vrai que l'indifférence du lecteur soit, en pareil cas, une atteinte à l'écrivain.

Ajoutons enfin qu'il emploie une langue indécise entre la puriste et la démotique, cette équivoque μικτή, farcie de formes et de vocables hétérogènes, étonnés de leur juxtaposition.

Le second ouvrage de M. G. est un interminable roman en deux volumes : *Le Pasteur et les Ouailles*. Un papas de village, ignorant et fanatique, fait le malheur de deux familles en pensant travailler uniquement au salut des âmes. Devant les désastres qu'il a accumulés, sa conscience d'homme entre en conflit avec sa conscience de prêtre et le trouble qui en résulte lui fait perdre la raison.

Voilà un thème un peu vieillot peut-être, mais, somme toute, susceptible de fournir une assez intéressante matière à l'étude psychologique et morale d'un certain milieu. Manié par un bon écrivain, il pouvait produire un livre attachant par la curiosité et l'émotion. Par malheur, M. G. en a disposé autrement. Si nous retrouvons ici les qualités déjà remarquées dans ses contes, nous sommes fâcheusement impressionnés par l'exagération des défauts ordinaires à l'auteur. La composition est plus flottante que jamais ; les épisodes se multiplient et s'enchevêtrent ; les observations psychologiques sont aussi contestables que minutieuses et l'intérêt languit devant ces invraisemblances. Il languit plus encore devant les amplifications fastidieuses qui bourrent des pages massives, où la même idée est inlassablement ressassée, parfois dans les mêmes termes. On a l'impression de parcourir le brouillon, le premier jet effervescent et trouble d'un novice qui ne s'est pas relu. C'est une coulée de limon d'où l'on n'arrive à extraire péniblement qu'une minime récolte de paillettes.

On rencontre à foison des développements de ce goût : « Dans cette rêverie passionnée, il lui sembla que sa poitrine velue s'était métamorphosée par enchantement en une forêt vierge aux ombrages profonds, sillonnée d'eaux courantes et de ravines, pleine de nids de rossignols, d'alouettes et d'hirondelles. Et conjointement à son invocation vers *Elle*, il croyait maintenant que ces hirondelles en foule prenaient leur vol du plus profond de son cœur et, tournant autour de sa tête, purifiaient l'air des miasmes de la nature. Ensuite, tandis que les rossignols et les alouettes lui paraissaient chanter, avec leurs gorges qui étaient sa propre bouche, des hymnes à son immortel amour, il lui semblait que de ses lèvres s'envolaient, en battant des ailes, de petites âmes joyeuses et lumineuses qui s'en allaient, en chantant vers les cieux, avec l'écho de ses propres hymnes à la toute-puissance de l'amour, rencontrer dans sa marche paradisiaque sa vierge éthérée, pour la conduire dans ses bras frémissants, comme des anges ailés célébrant autour d'elle les épithalames sacrés de leur futur hymen idéal. » (Tom. II, p. 158).

Romantisme amphigourique et d'ailleurs périmé. Pathos et galimatias.

Qu'on veuille bien me pardonner cette délirante citation ; elle m'a paru une illustration nécessaire de certains jugements ci-dessus formulés.

Réduit des deux tiers et écrit plus simplement, ce roman aurait pu constituer une œuvre d'un incontestable mérite et d'une attrayante lecture. Dans

les proportions et la forme que lui a données l'auteur, il décourage la plus longanime persévérance.

Eugène Clément.

4. *A. K. ORLANDOS.* Ἡ Παρηγορήτισσα τῆς Ἄρτης. In 4° de 82 p. avec 56 fig., Athènes, 1921.

La belle église de la Vierge consolatrice à Arta, dans l'ancien despotat d'Épire, a attiré l'attention des voyageurs et des archéologues depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Elle était digne de la monographie que M. Orlandos lui a consacrée, et des nombreux plans, dessins et photographies qui accompagnent cette étude d'ensemble. Ce sanctuaire faisait partie d'un ancien monastère, dont les restes ont été relevés. Une série de cellules et un réfectoire subsistent sur deux des côtés du carré, au centre duquel s'élève l'église, lourde masse cubique d'où émergent six coupoles.

M. Orlandos a décrit cet ensemble imposant dans toutes ses parties. A l'extérieur il a relevé la décoration des façades avec leurs ornements de brique et leurs élégantes fenêtres; à l'intérieur il a étudié l'ensemble des sculptures de la nef centrale, les séries de colonnes superposées, qui, par leur disposition en encorbellement, prêtaient à une décoration très heureuse. Si dans l'ornement sculpté on relève des influences de l'art occidental, la décoration de la coupole est traitée dans l'ancien style byzantin. Les mosaïques, représentant le Christ-Pantocrator et les prophètes, ne paraissent pas postérieures à l'an 1300. Par contre, les fresques de l'abside et du narthex sont de beaucoup postérieures au XIIIe siècle. Les plus anciennes, celles de l'abside, sont datées par une inscription de 1558. Une icone représentant la Vierge Parigoritissa, serrant tendrement le Christ-Enfant contre sa poitrine, a été restaurée complètement en 1792. L'inscription la plus intéressante est celle qui mentionne les noms des fondateurs. Elle est malheureusement fragmentaire. Des restitutions proposées par M. Orlandos, il résulte que l'église a été construite entre les années 1289 et 1296, par Nicéphore, fils aîné de Michel II Doucas, et par sa femme Anna.

Cette monographie apporte des élément nouveaux qui permettent de mieux connaître et de mieux apprécier cet intéressant monument, dont la grande coupole, projetée dans les airs avec une fière audace, semble suspendue dans le vide.

J. Ebersolt.

5. *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, publiés sous la direction de Nikos A. Veis, Berlin, in 8°, t. I, 1920, IV-456 p.; t. II, 1921, 496 p.

Cette nouvelle revue, consacrée aux études byzantines et néo-grecques, a été créée grâce à l'appui pécuniaire d'un groupe de Grecs habitant l'Allemagne. Elle se propose d'être « un organe international » ayant des buts exclusivement scientifiques, et publiera des articles non seulement en allemand, mais aussi en grec, en latin, en français, en anglais et en italien. Son domaine est vaste — il embrasse la période allant de 330 à 1821 —; son programme ne l'est pas moins. La revue étudiera la littérature savante et populaire, l'histoire, la langue, l'ethnographie, l'art, la vie religieuse, la géographie, la topographie, l'épigraphie, la numismatique, la sigillographie, le droit, la médecine, non seulement des Byzantins et des pays ayant fait partie de l'ancien empire byzantin, mais aussi des Néo-Grecs. Les recherches sur la langue vulgaire, les papyrus et les manuscrits grecs, l'étude des influences que les Grecs ont exercées au moyen-âge et dans les temps modernes sur les autres peuples, rentrent aussi dans le cadre de la nou-

velle revue. Celle-ci se divise en trois parties. La première contient les articles originaux; la deuxième, les comptes rendus des publications récentes; la troisième, les notices bibliographiques et les nouvelles intéressant les études byzantines et néo-grecques.

Parmi les nombreux articles publiés dans les deux premiers volumes, on n'en peut signaler ici que quelques-uns. Un article posthume de Jireček, mort en 1918 à Vienne, est une contribution à l'histoire de l'Épire au moyen-âge avec publication de documents tirés des manuscrits du mont Athos et des archives de Raguse. J. Strzygowski publie un relief trouvé à Tirnovo, fragment qui rappelle le relief de Constantinople, découvert à Soulou-Monastir et conservé au Musée de Berlin. Il publie en même temps une série de chapiteaux chrétiens de Tirnovo, de Mesembria et de Kosjak. V. Gardthausen annonce une publication sur les manuscrits grecs datés et trace le plan de ce futur recueil où l'auteur donnera l'année, le titre, le contenu, éventuellement le nom du copiste, ainsi que des fac-similés de ces manuscrits. A. Hofmeister apporte une contribution à l'histoire d'Amalfi à l'époque byzantine et établit la liste chronologique des comtes et des préfets d'Amalfi de 839 à 1100. N. I. Giannopoulos publie des inscriptions chrétiennes de Thessalie. O. Wulff étudie longuement les caractéristiques de l'art chrétien primitif. C. M. Kaufmann, fait connaître un groupe de statuettes votives provenant de Menapolis, en Égypte.

On mesure par ces quelques titres l'étendue du champ que la nouvelle revue se propose d'exploiter; et l'on peut apprécier aussi, par le programme de cette nouvelle revue, la richesse et la variété des études relatives à l'Orient chrétien médiéval.

J. Ebersolt.

6. *A. HEISENBERG. Aus der Geschichte und Literatur der Palaiologenzeit* (Extr. des *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*). Munich, 1920. In 8°, 144 pages, IV pl. hors texte.

L'auteur a réuni dans ce volume une série d'études relatives à l'époque des Paléologues. Il étudie en premier lieu le manuscrit grec 442 de la bibliothèque de l'État bavarois à Munich, qui contient l'œuvre historique de Georges Pachymère. Ce manuscrit en papier, du XIVe siècle, dont H. donne une description, n'a pas encore été utilisé pour l'étude critique du texte. Il paraît être le plus ancien et le meilleur de tous les manuscrits connus et devra servir de base à une nouvelle édition de l'Histoire de Pachymère.

Le manuscrit de Munich contient trois portraits des empereurs Théodore II Lascaris, Michel VIII Paléologue et Andronic II Paléologue. En les publiant H. a été conduit à étudier l'origine de l'aigle à deux têtes, qui a été l'emblème des derniers empereurs byzantins. Il remarque que les diplômes antérieurs au règne d'Andronic II sont ornés de l'aigle à une tête. L'aigle à deux têtes se rencontre pour la première fois sur les diplômes de cet empereur. Elle apparaît notamment sur le portrait d'Andronic II, conservé dans deux chrysobulles sur parchemin qui se trouvent à Athènes et où Andronic confère au métropolite de Monemvasie le titre d'exarque du Péloponnèse. Andronic II a donc adopté cet emblème, qui, d'après H., aurait été importé d'Occident. Malgré plusieurs travaux récents, l'origine de ce symbole reste obscure; la solution du problème sera peut-être donnée par l'étude des sources occidentales. Ce serait une nouvelle preuve des influences venues d'Occident, qui se sont exercées à Constantinople sous les Paléologues.

Le manuscrit de Georges Pachymère conservé à Munich contient, outre l'œuvre de l'historien byzantin, un diplôme de Michel VIII Paléologue, qui se trouve aussi dans un manuscrit de la bibliothèque du Patriarcat à Jérusalem. Ce dernier texte, qui est une copie du manuscrit de Munich, a été publié par Papadopoulos Kerameus. H. donne une édition critique de ce diplôme en l'accompagnant d'un commentaire. Il est question d'un haut personnage qui est associé à l'Empire. Mais le nom du personnage n'est pas donné dans le texte. H. démontre qu'il s'agit d'un édit de l'année 1272 par lequel Michel VIII associe au trône son fils Andronic. Le diplôme traite des obligations auxquelles est soumis l'empereur associé, et donne des renseignements sur l'administration civile et l'organisation militaire, sur les questions de préséance et d'étiquette, sur les règlements qui étaient imposés à l'empereur associé, à la cour des Paléologues.

H. publie ensuite et commente le Poème de Nicolas Irenikos, contenu dans le Cod. Laur. gr. Conv. soppr. 627. Ce Poème, on le sait, a été composé à l'occasion du deuxième mariage de Jean III Ducas Vatatzès, empereur de Nicée, avec Constance, fille illégitime de l'empereur Frédéric II. On trouvera enfin une étude sur vingt Poèmes de Manuel Holobolos, qui ont été édités pour la plupart par Boissonade. H., en les étudiant à nouveau, rectifie plusieurs dates proposées antérieurement. Des dates précises ne peuvent être établies pour chacun d'eux; mais il est vraisemblable que ces poèmes ont été composés, à l'exception d'un seul, en 1272-1273.

Dans ces poèmes d'Irenikos et d'Holobolos l'empereur est toujours représenté comme le souverain du monde. La vieille idée romaine de l'empire universel, était toujours vivante à la cour des empereurs byzantins, au XIIIe siècle. Ces rêves grandioses, ces ambitions démesurées, les Paléologues leur ont peut-être donné une forme sensible dans l'aigle impériale à deux têtes qu'ils ont fait figurer sur leur blason. Combien vaines étaient ces prétentions, l'histoire, qui contient de si grandes leçons, nous l'a appris et nous l'apprend encore.

J. Ebersolt.

7. *D. M. SARROS*, Παλαιογραφικὸς Ἔρανος (Extr. du t. XXXIII de la *Revue du Syllogue de Constantinople*, pp. 51-122), Constantinople, 1914. — Παρατηρήσεις εἰς τὸ Ἠπειρωτικὸν Γλωσσάριον τοῦ Π. Ἀραβαντινοῦ (Ext. du vol. du Cinquantenaire du même Syllogue), Constantinople, 1920, 48 p., in-8°. — Εὐριπίδου Δράματα, ῥυθμικὴ μετάφρασις (*Hippolyte*, *Iphigénie à Aulis*, *Iphigénie en Tauride*), Extr. de la revue Ζωή, Constantinople, 1920-1921, 40 + 43 + 38 p., in-8°.

M. Sarros, professeur à la Grande École nationale du Phanar, a adressé à notre Association diverses publications qui méritent d'être signalées aux lecteurs de cette Revue.

Voici une brève analyse de la *Collecte paléographique* : 1° Description de trois manuscrits appartenant à la susdite École et non mentionnés jusqu'ici. (Discours de divers Pères de l'Église, ms. du XIVe s.; Évangéliaire, ms. du XVIe s.; Chronique dite de Dorothée de Monembasie, ms. du XVIIe s.); 2° Catalogue des 7 manuscrits de la bibliothèque du gymnase de Serrès; on y remarque une version du traité de Diadochos, évêque de Photiki, sur la perfection spirituelle, traité édité par Weis-Liebersdorf en 1912; 3° Liste des 21 mss. et des documents d'archives (Chypre et Épire) que possède M. S.; dans le nombre se trouve un lexique grec inédit de Denys de Jannina (1760-1838); 4° Description d'un évangéliaire appartenant à l'église de la Dormition de la Vierge à Vitsa

(Épire); diverses inscriptions (xve-xviiie s.) relevées dans les églises de cette localité; 5° Mention d'un évangile illustré, daté de 1373 et qui se trouvait, en 1904, au monastère de la Kosnitsa en Macédoine. Deux bons index terminent cet ouvrage. Le second est intéressant pour le grec vulgaire.

Importante au même point de vue est la deuxième des publications de M. S. Elle permet à ceux qui ne sont pas familiers avec le dialecte d'Épire d'apprécier la valeur du Glossaire épirote de P. Aravantinos, pour lequel l'auteur se montre assez sévère, un peu trop même, à mon gré. Il eût suffi d'indiquer par quelques exemples, sans les multiplier, qu'il n'a pas été tenu compte, dans ce glossaire, de la prononciation locale. Les autres observations de M. S. rendront grand service aux néo-hellénistes. Elles témoignent d'une bonne initiation linguistique et d'une solide connaissance des parlers épirotes.

Je souhaite beaucoup de lecteurs aux traductions des trois tragédies d'Euripide. M. Sarros manie joliment le grec vulgaire, parfois cependant en s'écartant plus qu'il n'est nécessaire de l'usage athénien, qui, d'une façon générale, devrait en pareil cas servir de norme. Est-ce bien traduction qu'il faut dire ? Quand on lit ainsi Euripide en romaïque, on a l'impression que le vieux Tragique renaît, pour dire lui-même ses pièces, dans la même langue, et seulement dans un autre dialecte, plus immédiatement intelligible. Le sentiment qu'on en éprouve est charmant, et c'est un de ceux qui vous font mieux comprendre l'éternelle jeunesse de l'hellénisme. H. Pernot.

8. *ARISTOTELIS Atheniensium Respublica*. Recognovit brevique adnotatione critica instruxit F. G. Kenyon (Oxonii, e typographeo Clarendoniano, 1920; vii-78 p.).

Ce volume fait entrer le traité d'Aristote sur la Constitution d'Athènes dans la collection des auteurs grecs d'Oxford. On y trouvait déjà, parmi les récentes découvertes papyrologiques, les *Hellenica* de Théopompe (ou Cratippus), et les principaux fragments nouveaux des tragiques. L'ouvrage d'Aristote y avait sa place marquée, et nul n'était plus désigné que M. K. pour la lui donner.

Après tant de travaux dont il a déjà été l'objet, on ne peut plus guère espérer aujourd'hui y apporter de corrections considérables; la présente édition ressemble donc fort, comme texte, à celle de M. K. lui-même dans l'*Aristote* de Berlin ou à celle de Blass-Thalheim dans la collection Teubner. Les notes critiques y sont réduites à l'indispensable, comme il convient dans une édition classique. Les renvois aux témoignages des scholiastes et lexicographes sont généralement supprimés; on les regrettera quelquefois. Le texte d'Aristote est suivi naturellement de toutes les citations qui paraissent rappeler les pages perdues au début. On retrouve aussi, une fois de plus, l'*epitome* d'Héraclide, malgré sa parfaite insignifiance. L'index final est exclusivement celui des noms propres.

Au ch. 53, M. K. compare au papyrus de Londres un fragment d'un lexique à la Midienne de Démosthène, publié par Wessely en 1905 (les variantes sont assez nombreuses, mais sans rien changer au sens). Il aurait pu aussi utiliser des suggestions de M. Foucart à quelques passages de la seconde partie (p. ex. au ch. 62), ou mentionner ma tentative (dans *Rev. des Ét. gr.*, 1917) pour préciser un peu ce que devait contenir ou, du moins, ce que ne contenait pas l'unique page non restituée aujourd'hui (ch. 67 fin-68 déb.).

Bien entendu, ce nouveau volume de la collection d'Oxford offre les mêmes qualités typographiques que les précédents. J'aurais souhaité seulement, pour faciliter la lecture, une ponctuation un peu plus abondante, et, comme point

de repère quand la chose est possible, des dates en marge, telles qu'on les trouve, p. ex., dans la collection Teubner.

Les nombres, dans le texte, sont indiqués tantôt en lettres et tantôt en chiffres. Etait-il indispensable de suivre si exactement les illogismes du papyrus (50, 2 : ἀστυνόμοι δέκα · τούτων δὲ ε̄ μὲν ἄρχουσι ἐν Πειραιεῖ, πέντε δ' ἐν ἄστει)? Il en résulte même parfois une véritable obscurité, surtout dans une édition dépourvue de notes exégétiques (p. ex., 68, 2 : λαμβάνει σύμβολον χαλκοῦν μετὰ τοῦ γ̄ · ἀποδιδοὺς γὰρ γ̄ λαμβάνει).

G. Colin.

9. *O. SCHULTESS. Das attische Volksgericht.* Rektoratsrede, gehalten an den 86 Stiftungsfeier der Universität Bern, den 27 Nov. 1920 (Berne, P. Haupt, 1921, in-8°, 35 p.).

La brochure de M. Sch. ne reproduit pas une leçon ou une série de leçons faites devant des étudiants pour leur exposer méthodiquement ce que nous savons de l'histoire, de l'organisation, des qualités ou des défauts des tribunaux populaires à Athènes. C'est un discours d'apparat, s'adressant au grand public, où l'auteur, pour intéresser son auditoire à un sujet assez difficile, le prend sous un jour spécial, de façon à pouvoir, tout en parlant de l'ancienne Athènes, évoquer l'idée des démocraties modernes.

Son exposé comprend deux parties. La 1re n'est qu'un résumé très rapide du développement de l'Héliée, depuis sa création par Solon, sous la forme d'un tribunal d'appel à attributions limitées, jusqu'au moment où, grâce à Clisthène, à Éphialte, à Périclès, à Cléon, augmentant sans cesse sa compétence, elle finit par trancher souverainement à peu près tous les procès d'Athènes et de ses alliés, et reçoit pour cela un salaire de trois oboles par séance.

Dans la 2e partie, la plus importante, M. Sch. s'attache à dégager la nature de cette institution des héliastes et la place qu'elle tient dans la cité. Elle répond, dit-il, à une conception très logique de la démocratie. Les Athéniens estimaient que la souveraineté populaire comporte pour tous les citoyens le droit de connaître de toutes les affaires de l'État ; et, comme ils n'admettaient aucune inégalité devant la loi, ils ont donc voulu que chacun, s'il en avait le désir, pût remplir son office de juge, sans considération de personne, de situation ou de fortune. Bref, l'Héliée, c'est le peuple d'Athènes dans l'exercice d'une partie essentielle de ses droits civiques.

Dans le domaine de l'abstraction, cette vue paraît fort soutenable ; on peut la dégager de la *Politique* d'Aristote ; et j'accorderai même volontiers à M. Sch. qu'en fait, les hommes d'Etat les plus estimables d'Athènes, un Solon ou un Périclès, par exemple, ont pu raisonner comme lui. Mais devons-nous pour cela admirer et proposer comme modèles leurs tribunaux populaires? Que l'on consulte les comiques ou les philosophes, les historiens ou les orateurs, les témoignages abondent contre eux. Ne les accueillons pas sans précautions : c'est évident. Mais je ne saurais me résoudre à croire que ce faisceau terrible de faits et d'arguments réponde simplement à une caricature malveillante.

En somme, on aboutit à faire résoudre des questions de droit par un jury dépourvu de compétence juridique, dont les décisions sont sans appel, et qui demeure irresponsable. Admettons que, parmi les 500, 1.000 ou 1.500 citoyens constituant un tribunal, tous soient honnêtes et intelligents. Un psychologue chagrin observera peut-être déjà qu'une foule est bien plus facile à émouvoir, à passionner, à entraîner qu'un homme isolé

où un groupe d'hommes restreint. Or les avocats en Grèce, sont fort exercés à soutenir le « discours faible » ; et, s'il s'agit des causes politiques, on connaît assez le rôle des sycophantes. L'héliaste a fort à faire pour ne pas se laisser duper de bonne foi ; mais surtout comment empêcher, dans ces conditions, la crainte, l'intérêt, la partialité, la corruption sous toutes ses formes, de trouver prise sur lui ?

M. Sch. admet aussi que le salaire attribué aux juges n'était pas assez élevé pour permettre à la classe inférieure d'en vivre, et, par suite, d'accaparer les tribunaux. Il n'est pas facile de nous rendre compte aujourd'hui de la valeur réelle du triobole au ve ou au IVe siècle. Je serais cependant porté à croire que beaucoup d'Athéniens pauvres s'en contentaient ; que la plèbe avait ainsi la majorité dans le jugement de la plupart des causes ; qu'elle en profitait volontiers pour traiter les alliés en sujets et les riches en ennemis ; et que le triobole constituait pour les démagogues un moyen de mener le peuple à leur volonté. La façon dont on multiplie au IVe siècle les précautions pour la formation des jurys ne donne-t-elle pas fort à penser sur la confiance qu'ils inspirent ?

M. Sch. d'ailleurs, à diverses reprises, laisse entrevoir ces inconvénients ; mais il les rejette toujours dans l'ombre ; il aime mieux montrer comment l'institution des héliastes devait bien être ce qu'elle a été dans une démocratie à tendances de plus en plus radicales. Je ne nie pas l'intérêt de son point de vue ; mais suffisait-il, — surtout devant un public qu'on suppose assez peu au courant des réalités de la vie ancienne, — pour lui donner, suivant le titre même de la brochure, une idée juste de ce qu'a été « la juridiction populaire d'Athènes » ?

M. Sch. ajoute, en terminant, un certain nombre de renvois aux textes anciens et aux livres modernes sur lesquels il s'appuie. On ne peut que lui savoir gré de cet appendice.

G. Colin.

10. *James Turney ALLEN. The Greek Theater of the fifth Century before Christ(University of California Publications in Classical Philology*, VII). Berkeley, 1919 ; un vol. in-8° de x-120 pages, avec 31 illustrations.

Ce que l'on croit savoir sur le théâtre athénien du ve siècle avant notre ère est jusqu'ici fort peu de chose. Dörpfeld a restitué le pourtour de l'orchestra d'après quelques vestiges, et il a signalé un tronçon de mur qui appartient peut-être au soutènement de la *parodos* de l'ouest. Transportons ce tracé sur l'orchestra du IVe siècle, de manière que la circonférence intérieure passe par les sommets des deux angles saillants des avant-corps qui sont tournés vers le centre : elle empiète alors légèrement sur le mur antérieur de la *skéné*, et, à l'extrémité opposée, du côté Nord, elle devient à peu près tangente au bord interne du canal d'évacuation. Ainsi la distance comprise entre la *skéné* et le fond de l'orchestra du IVe siècle représente approximativement le diamètre de la terrasse archaïque. La circonférence extérieure déborde un peu le mur de la *skéné* ; d'autre part, elle rencontre les retours des avant-corps à 1 m. environ en arrière de leur front : la corde tendue entre ces deux derniers points nous donne un emplacement très satisfaisant pour l'hypothétique *proskénion* de bois, car celui-ci se trouve alors dans la même relation avec les *paraskénia* que le *proskénion* hellénistique. Si nous remettons maintenant à sa place le pourtour de l'ancienne orchestra, nous voyons que le mur de la *parodos* Ouest aboutit justement au point où s'attache ladite corde et qu'une droite menée de l'autre extrémité vers l'angle le plus rapproché d'un massif indiqué à

'est sur le plan de Dörpfeld fournit pour la *parodos* orientale un tracé symétrique.

De ces observations qu'il avait annoncées dans une précédente étude (1), M. James Turney Allen tire les conséquences suivantes : le plan de la scène a été transporté sans modification du théâtre du ve siècle au théâtre « de Lycurgue » ; au temps de Sophocle et d'Aristophane, il y avait déjà des *paraskénia* et, entre ces *paraskénia*, un *proskénion*, que nous imaginerons d'après celui du IVe siècle, c'est à dire, en définitive, d'après le *proskénion* hellénistique. Ainsi présentée, l'histoire de la *skéné* athénienne devient fort simple : les moments importants sont la création du *proskénion* et des *paraskénia*, dans la première moitié du ve siècle, et, un peu plus tard, celle de la grande salle à étage ; après quoi il n'y a plus, jusqu'à l'époque romaine, qu'un déplacement et des remaniements insignifiants.

M. Allen a cherché dans les pièces de théâtre des arguments à l'appui de ces hypothèses : on peut penser qu'il n'a pas manqué d'en rencontrer. Les études de la « scène » des grands tragiques et d'Aristophane sont fort utiles : elles nous font connaître dans une certaine mesure ce que les spectateurs étaient censés avoir devant les yeux ; mais on a peine à en tirer quoi que ce soit de décisif pour la restitution des bâtiments du théâtre. L'art dramatique est fait de conventions ; celles qui s'appliquent à la mise en scène ne sont pas les moins importantes. Nous savons aussi bien que les Athéniens du temps de Périclès comment se présentait la façade d'un temple archaïque ἐν παραστάσιν, telle qu'Euripide l'évoque dans son *Iphigénie en Tauride* et ailleurs : deux colonnes entre deux antes, un entablement à triglyphes, et l'indispensable fronton ; rien ne ressemble moins à une *stoa* ou à un édifice avec étage. Cependant nous n'avons point du tout la certitude que cette facade fût représentée au naturel. Etudiant à nouveau les édicules peints sur des vases de l'Italie méridionale, M. Allen conteste fort justement qu'ils dérivent d'un *prothyron* pareil à celui que Dörpfeld a inventé, car ce sont manifestement des constructions isolées de toutes parts ; mais, quelle que soit leur relation avec le théâtre, ils ont au moins cet intérêt de nous montrer qu'un petit toit à fronton posé sur quatre minces colonnes pouvait figurer indifféremment aux yeux des Grecs une habitation ou un temple.

Avec des simplifications de cette sorte les changements de décors se seraient trouvés réduits au minimum. Il y en avait cependant, et il est assez vain de chercher à distinguer, dans telle mise en scène imaginée d'après les textes, les éléments mobiles qui servaient seulement pour une pièce des éléments fixes qui appartenaient à la structure de la *skéné*. M. Allen a prévu l'objection, et il a cru l'anéantir en établissant que les entractes étaient extrêmement courts. Son argumentation tient tout entière dans une anecdote que Pollux nous a transmise : un jour qu'il devait paraître en fin de série, l'acteur comique Hermon calcula mal le temps que durerait la représentation des pièces précédentes, et il n'arriva point au moment voulu. En vérité, cette citation ne me semble guère favorable à la thèse de l'auteur : très probablement, Hermon connaissait à peu près le temps qu'il fallait pour jouer une pièce, et son erreur portait sur la durée des entractes ; celle-ci variait donc sensiblement d'une didascalie à l'autre ; il est permis de supposer que le travail des machinistes y était pour quelque chose.

Certaines actions exigeaient deux

(1) *The Key to the Reconstruction of the Fifth-Century Theater at Athens* (*University of California Publications in Classical Philology*, V, 2).

étages de décors, avec une plate-forme au niveau du second. En admettant qu'elle fût dans tous les cas assez large pour porter une demi-douzaine de personnes, les dimensions utiles de cette plate-forme resteraient bien loin des 20 mètres qui séparent les deux avant-corps. La vague analogie que l'on peut relever entre le décor à étage et la scène à *proskénion* ne prend quelque valeur que si l'on accepte les théories de Dörpfeld et Reisch sur la fonction du *proskénion* hellénistique. Il me suffira de dire ici que, même après le livre de Flickinger et la restitution du premier état de la *skéné* de Priène proposée par A. von Gerkan, je les considère comme plus que douteuses.

Les constatations d'ordre graphique sur lesquelles reposent les conjectures de M. Allen méritent qu'on s'y arrête davantage. Notons d'abord que les coïncidences qu'il a observées sont, si j'ose dire, doublement approximatives. En fait, les deux circonférences du pourtour de l'ancienne orchestra, transportées comme il le veut sur le théâtre du IVe siècle, débordent respectivement la ligne antérieure et la ligne postérieure du mur de la *skéné*. D'autre part, le tracé du mur circulaire, tel que Dörpfeld l'a restitué, n'a point une valeur absolue. Les mesures prises sur le tronçon retrouvé lui ont donné, pour la circonférence externe, un rayon d'environ 12 mètres ; ce rayon est de 13 mètres sur le plan, et il reste trop court pour que la courbe s'accorde bien avec l'évidement du rocher visible dans la *parodos* de l'est. Il y a encore plus d'incertitude quant au rayon de la circonférence interne, car le mur n'est nulle part conservé dans toute son épaisseur. Néanmoins M. Allen a sans doute raison de penser que les architectes du théâtre « de Lycurgue » ont employé dans leurs épures le cercle de l'orchestra archaïque ; seulement ils n'ont pas reporté le centre là où il le place. La circonférence enveloppée par la face antérieure des sièges de la proédrie est exactement tangente au mur de la *skéné*. Elle a un rayon de 13 m. 40 environ, qui donne pour la vieille orchestra une courbe plus satisfaisante que celle du plan de Dörpfeld. Elle empiète un peu sur les fondations des avant-corps, et elle devait passer par les sommets des angles de l'*euthyntéria*. On en a donc encore ici tenu compte, mais avec une légère différence dans le procédé, différence qu'expliqueraient, non seulement la retraite anormale de l'*euthyntéria* sur les fondations, mais aussi — comme j'ai quelques motifs de le supposer — le fait que les avant-corps ont été ajoutés après coup au mur de la *skéné*. Quoi qu'il en soit, les remarques qui précèdent montrent que le plan de la scène « de Lycurgue » a pu prendre naissance et se développer spontanément là où elle se trouve et que les inductions que M. Allen a tirées de ses graphiques ne sont pas nécessaires. Ces réserves faites, je dois dire que son livre a le mérite de présenter une synthèse précise des problèmes qu'il aborde et qu'il restera de toute manière utile et suggestif.

R. Vallois.

Bon à tirer donné le 12 novembre 1922.

Le rédacteur en chef, Louis Méridier.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon, boulevard Carnot, 23.

L'ÉTERNEL PRÉSENT

GUERRE DU PÉLOPONNÈSE (431-404)

ET GUERRE MONDIALE (1914-1918) [1]

(Suite et fin).

La victoire, dans la guerre de 1914-1918, est aussi restée à celui qui possédait la mer (1). De part et d'autre on a bien compris le rôle énorme des marines. Maîtresse de ses voies maritimes, qui lui assurent son existence, ses relations avec les pays d'outre-mer, ses communications militaires, ses envois de munitions, de troupes, l'Entente peut braver les États centraux. Ceux-ci ravagent le continent, submergent la Belgique, une partie de la France du Nord, de l'Italie, dominent entièrement la Serbie, la Roumanie. Rien de tout cela ne leur sert, et, possesseurs de territoires immenses enlevés à l'ennemi, ils se sentent étouffer. Car, non seulement l'Entente

(1) Bruhnes et Vallaux, *La géographie de l'histoire*, 1921, p. 493 sq.

vit et accroît sans cesse ses forces par les apports d'outre-mer, mais par son blocus économique, surtout naval, elle empêche l'ennemi de vivre, elle raréfie toutes les matières nécessaires à la guerre et à l'existence civile, et détermine la famine. L'Allemagne comprend que son existence dépend de la possession de la mer, et elle déploie toutes les ressources de son génie et de sa cruauté pour la conquérir. Il est certain que, parvenue à son but, la guerre se serait terminée à son avantage.

Mais le sort en décida autrement que dans la guerre du Péloponnèse, où la maîtrise de la mer passa d'un belligérant à l'autre, des premiers possesseurs à ceux qui la convoitaient. C'est parce qu'elle l'a conservée jusqu'au bout, que l'Entente a été victorieuse. La livraison de la flotte allemande à l'Angleterre, après la conclusion de l'armistice, est un symbole de ce rôle immense joué par la mer, comme le fut la livraison de la flotte spartiate aux Athéniens après Sphactérie et celle de la flotte athénienne aux Spartiates en 404.

IX. — *Quelques détails des opérations.*

Cette tyrannie, qu'Athènes exerce et qu'elle veut étendre à tout le monde grec, elle la justifie, on l'a vu, par les mêmes arguments que l'Allemagne contemporaine, par la nécessité de prévenir l'encerclement, la haine, avant qu'il soit trop tard, par l'orgueil de sa puissance qui la grise et lui inspire la croyance mystique qu'elle est appelée à dominer, comme une race élue. C'est aussi par les mêmes moyens qu'elle tend à réaliser ses désirs. Sa politique, c'est celle de l'utile.

Dès la querelle de Corcyre et de Corinthe, on fait valoir ce qui est, non pas tant le plus juste, que le plus avantageux. Les Corcyréens parlent de la justice de leur cause, et de l'injustice des Corinthiens (1), mais ils insistent surtout sur ce qui est le

(1) I, 32 sq.

plus avantageux pour eux et pour les Athéniens : jonction de leurs deux puissantes marines, possession de points d'appui dans l'ouest. Les Corinthiens font de même : « Qu'on ne s'imagine pas que ces discours sont conformes à la justice, mais que les intérêts, en cas de guerre, seront tout autres »... (1). « En vous comportant ainsi, vous remplirez vos devoirs et vous aurez avisé à ce qui vous est le plus avantageux (2) ». Et ce sont bien les arguments utilitaires qui l'emportent aussi dans l'assemblée athénienne (3). Lors de l'affaire de Sphactérie, les députés lacédémoniens qui négocient avec Athènes cherchent à attirer leur attention sur leur propre intérêt (4). En Sicile, le syracusain Hermocrate, qui essaie de grouper les Siciliens, l'invoque encore (5). Sans doute l'intérêt gouverne le monde, c'est lui qui, remarque justement Hermocrate, détermine les guerres : « Personne par ignorance n'est forcé de l'entreprendre, personne par crainte n'en est détourné, s'il croit y trouver son profit » (6). Mais Athènes a érigé ce sentiment naturel en raison principale de l'État. Elle affirme, par la bouche de son député Euphémos, devant les Camariniens qui hésitent entre elle et Syracuse, que « pour un tyran ou pour une république puissante (7), tout ce qui est utile est raisonnable » (8), que ce qui doit les diriger, c'est ce qui est le plus profitable matériellement. Les Méliens invoquent en vain devant les députés d'Athènes la justice, le droit de demeurer libres, mais ils constatent assurément leur insuccès et ils se voient obligés, pour se défendre, de recourir aux mêmes arguments : « De notre côté, nous ne croyons pas moins utile de vous dire, car il le faut, puisque vous nous avez enseigné à

(1) I, 42.
(2) I, 43.
(3) I, 44.
(4) IV, 17.
(5) IV, 59.
(6) IV, 59.
(7) Nous avons vu plus haut la vérité de cette assimilation.
(8) VI, 85.

parler d'utilité plutôt que de justice (1) »... Car les Athéniens s'efforcent de leur faire comprendre qu' « il y a de la sûreté dans ce qui est utile, et qu'il y a du péril dans la pratique du juste et de l'honnête » (2), bien qu'ils accusent ensuite les Spartiates de « regarder ce qui leur plaît comme honnête et ce qui est utile comme juste » (3).

Ce qui est avantageux au détriment de la justice, on ne peut l'imposer que par la force. Les Athéniens savent, comme Hermocrate et les Corcyréens, que ce n'est pas une raison pour réussir que d'avoir souffert une injustice (4), et que le droit seul ne saurait triompher, s'il n'est appuyé de la force ; que la force même vaut mieux que le droit (5). Ils y recourent cyniquement, comme vainqueurs des Mèdes (6), comme supérieurs en tout aux autres Grecs.

Ils peuvent avoir parfois à la bouche les mots de justice, de droit, mais ils en dénaturent le sens. Pour eux, le juste et le droit, c'est ce qui leur est profitable, et c'est la nécessité pour autrui de se soumettre : « D'ailleurs, nous ne sommes pas les premiers auteurs d'un tel état de choses, mais de tout temps il fut établi que le faible serait opprimé par le fort. Nous nous sommes crus dignes aussi de commander, et vous avez pensé de même jusqu'à l'instant où, consultant vos intérêts, vous venez aujourd'hui nous parler de justice ; mais personne encore, mettant en avant un pareil motif, quand vient l'occasion d'un profit à obtenir par la force, ne s'est détourné d'un plus grand avantage. Ils méritent des éloges, ceux qui, tout en suivant l'inclination naturelle de l'homme à commander aux autres, sont par leur justice au-dessus de leur puissance. Nous croyons du moins que d'autres à notre place feraient voir

(1) V, 90.
(2) V, 107.
(3) V, 105.
(4) IV, 62.
(5) IV, 62 ; I, 36.
(6) VI, 82, 83; IV, 89.

clairement si nous sommes modérés. Mais pour nous, l'indulgence a produit injustement la déconsidération plutôt que la louange (1) » ..... « A qui peut employer la force, il n'est pas besoin de recourir à la justice... Il paraît que les hommes sont plus indignés d'une injustice que d'un acte de violence... (2) ». La force est nécessaire, l'indulgence est faiblesse. Si les alliés, pensent-ils, avaient été traités plus durement encore, ils seraient moins impatients de supporter la domination ; « si nous eussions été plus ouvertement envahisseurs, alors ils n'eussent point eux-mêmes osé soutenir qu'il ne faut pas que le plus faible cède au plus fort (3) ». Cléon répète que la puissance tyrannique d'Athènes ne peut être maintenue que par la violence arbitraire (4) : « L'action, dira-t-on aux Méliens, n'appartient qu'aux forts, et la soumission aux faibles » (5)... « Nous vous ferons voir que nous sommes venus ici pour l'avantage de notre domination... Nous voulons vous dominer sans peine et rendre votre salut utile et à vous et à nous » (6).

Cette apologie de la force brutale, qui semble pour les Athéniens se concilier avec le droit, ne rappelle-t-elle pas les arguments invoqués par l'Allemagne pour déchaîner le conflit mondial et pour justifier sa conduite pendant la lutte? Les adversaires n'ont qu'un droit, celui de se soumettre, et le vainqueur a le droit, s'il a la force. Ainsi s'apparente l'impérialisme d'Athènes dans la seconde moitié du ve siècle à celui de l'Allemagne au début du xxe. « A la lecture des horribles principes émis par les hommes les plus civilisés de cette époque, on est livré à de tristes réflexions sur la destinée humaine lorsque, parvenue à un tel degré de civilisation, elle se rapproche autant en barbarie de la nature la plus sauvage (7). »

(1) I, 76.
(2) I, 77.
(3) I, 77.
(4) III, 37, 39, 40.
(5) V, 89.
(6) V, 91.
(7) Éd. Didot, p. xxxv.

Le terrorisme, la cruauté sont donc nécessaires pour contraindre ceux qui refusent de se soumettre et qui invoquent plaisamment la justice. Ils doivent être châtiés, telle la Belgique, la France du Nord envahies, et le plus durement possible, afin d'être des exemples aux autres. Ainsi le proclame Cléon, quand il demande à l'assemblée du peuple le châtiment de Mytilène révoltée, qui doit servir d'exemple à tous les alliés (1). La faiblesse serait une faute grave, car, « Athéniens, cette domination, si vous voulez l'exercer, il faut aussi contre l'équité punir ces hommes dans votre intérêt, ou cesser de commander et faire les généreux à l'abri des périls. Châtiez les Mytiléniens comme ils le méritent, et montrez par cet exemple au reste des alliés que la défection sera punie de mort » (2). Encore s'agit-il d'alliés révoltés. Mais Mélos, État libre et neutre, est aussi cruellement puni du refus qu'il oppose au joug athénien (3).

Il est cependant des États qui préfèrent la ruine au déshonneur, et résistent par idéalisme, par amour de la liberté, par fierté patriotique, bien qu'ils sachent leur infériorité. Telle est récemment l'attitude de la Belgique, telle est, dans l'antiquité, celle des Méliens : « Nous ne nous laisserons pas ravir, en un moment, la liberté d'une ville que nous habitons déjà depuis sept cents ans, mais, plaçant notre confiance dans la fortune, qui l'a conservée jusqu'à ce jour par une faveur divine, et dans l'assistance des hommes et des Lacédémoniens, nous tâcherons de la sauver. Amis des deux partis et non pas ennemis, nous vous invitons à sortir de notre territoire, et à faire un traité qui puisse convenir à vous et à nous » (4). Ce sentiment, ni l'orgueil athénien, ni l'orgueil allemand ne peuvent le comprendre. Aller au devant d'une

(1) III, 39.
(2) III, 40.
(3) V, 85 sq.; 116.
(4) V, 112.

ruine certaine, d'un sort désastreux, plutôt que de se soumettre à une nation dont les forces sont si puissantes, n'est-ce pas folie? N'est-ce pas le devoir et l'intérêt des faibles de suivre la loi du plus fort? « Car il ne s'agit pas, disent les Athéniens, d'encourir la honte pour un prix de bravoure dans une lutte à force égale, mais de délibérer sur votre salut, et de ne pas résister à ceux qui vous sont de beaucoup supérieurs » (1). Le déshonneur, voilà bien un mot ridicule! « Vous faites preuve d'une grande imprudence si, pendant qu'il est temps encore, vous ne nous invitez pas à nous retirer, pour prendre une résolution plus sage, car, sans doute, vous n'aurez pas recours à cette pudeur qui a perdu plus d'une fois les hommes dans des périls honteux et imminents. En effet, combien d'hommes qui, tout en prévoyant la grandeur du danger où ils couraient, poussés cependant par la force irrésistible de ce qu'on nomme déshonneur, ne purent résister au pouvoir d'un mot, et de fait se précipitèrent volontairement dans des malheurs irrémédiables, en s'attirant la honte et l'imprudence, plus honteuse que celle du sort. Gardez-vous de cela si vous êtes sages. Ne croyez pas qu'il soit déshonorant de céder à la plus grande des villes, quand elle vous invite avec modération à devenir ses alliés et à conserver votre territoire en payant un tribut. Lorsqu'on vous offre à choisir entre la guerre et votre sûreté, n'ambitionnez pas le choix le plus mauvais. Ceux qui savent résister à leurs égaux, avoir de la déférence pour leurs supérieurs, et se montrer modérés envers les inférieurs, sont presque toujours sûrs de réussir. Pensez-y donc lorsque nous nous serons retirés, et rappelez souvent à votre esprit que vous délibérez pour la patrie... » (2). Ne dirait-on pas les paroles dites à la Belgique au début de l'été 1914 par la formidable Allemagne?

Le danger général qui menace la Grèce fait cesser les dissensions et crée cette « union sacrée », ce « front unique »

(1) V, 101.
(2) V, 111.

dont on a tant parlé ces dernières années. Dès le début de la lutte, Archidamos, roi de Sparte, en indique la nécessité aux Péloponnésiens : « Rien de plus beau, rien de plus sûr contre le danger que de montrer des masses agissant d'un seul accord » (1). C'est le conseil que le Syracusain Hermocrate donne aux Siciliens, jusqu'alors divisés, mais qui vont faire bloc contre l'agresseur (2). On comprend que la responsabilité des opérations ne peut être partagée entre plusieurs chefs; que si l'on veut la victoire, il faut l'unité de commandement : « Ce qui leur avait surtout nui, c'était la multitude des généraux et la confusion du commandement (car parmi eux étaient quinze chefs)... Mais s'il n'y avait qu'un petit nombre de généraux expérimentés... on était presque sûr de l'emporter sur les ennemis, parce que, ayant déjà le courage, on allait y ajouter la discipline qui s'accroîtrait réciproquement... On ne devrait choisir qu'un petit nombre de généraux avec une autorité absolue, et s'engager envers eux à les laisser commander à leur guise ; ainsi ce qui devrait rester caché deviendrait secret, et tout serait préparé avec ordre et sans tergiversations » (3).

La préparation formidable de l'Allemagne lui a permis de tout balayer d'abord devant elle, et ses adversaires surpris se sont estimés heureux, non tant de vaincre que de résister au choc. On craint tant la puissance navale d'Athènes dont la supériorité est incontestée, qu'à la bataille indécise de Naupacte les Corinthiens dressent un trophée et ne se croient pas vaincus parce que leurs ennemis ne sont pas vainqueurs : « car les Corinthiens pensaient que ne pas être entièrement défaits, c'était vaincre; les Athéniens, au contraire, que ne pas vaincre complètement, c'était succomber » (4). Les Péloponnésiens, qui ont su résister sur mer aux Athéniens, sentent leur courage et

(1) II, 11.
(2) IV, 59.
(3) VI, 72.
(4) VII, 34.

leur audace grandir, alors qu'au contraire les Athéniens, habitués à l'emporter sur mer, se trouvent désemparés et désespérés (1) : « Car lorsque les hommes ont reçu une atteinte là même où ils croyaient exceller, l'opinion qui leur reste faiblit plus qu'ils ne l'ont jamais conçue, et, contre leur attente, déchus de leur orgueil, ils cèdent, au-delà de ce que pourraient leurs forces : voilà sans doute l'effet qu'ont ressenti les Athéniens » (2).

Inversement la supériorité des hoplites spartiates sur terre est depuis longtemps reconnue et les Athéniens redoutent d'engager leurs forces contre elle ; mais l'ayant brisée parfois, cette crainte disparaît et fait place à du mépris (3).

N'en est-il pas de même dans la guerre mondiale ? Habitués à leurs victoires passées de 1870, persuadés que rien ne pouvait leur résister, confirmés dans cette pensée par leurs éclatants succès à l'ouest et à l'est, les Empires centraux ont été douloureusement affectés par leur impossibilité de vaincre, alors que leurs adversaires en remportèrent une audace nouvelle, qui fut un des éléments du succès final.

La lutte sans merci revêt un caractère sauvage qui étonne même les belligérants antiques et leur historien, comme il a stupéfié les gens du xxe siècle qui croyaient encore à l'utopie du progrès. Ces combats, comme toutes choses dans cette guerre, sont plus grands qu'aucun autre antérieur, et la haine et le courage y sont plus violents aussi. Des mêlées farouches où l'air est obscurci par les traits, la poussière, la fumée rouge des incendies : « Des nuées de cendres de la forêt nouvellement embrasée s'élevaient au loin dans l'air. On ne pouvait pas voir ce qui était devant soi, à cause des traits et des pierres, lancés par une multitude d'hommes, et volant à la fois avec les cendres » (4).

(1) VII, 60. Plus tard, ayant remporté de nouveau quelques succès sur mer, le courage des Athéniens se relève.
(2) VII, 66.
(3) VI, 11.
(4) IV, 34.

Ce sont, au ve siècle av. J.-C. et au xxe siècle après, des procédés de guerre analogues. Les Allemands ont compris l'avantage que procure l'invasion du pays ennemi, celui de porter la guerre immédiatement hors de leur propre territoire, et toute leur préparation en temps de paix est fondée sur ce principe. Ainsi font d'emblée les Péloponnésiens qui envahissent systématiquement l'Attique, et la ravagent périodiquement. Les Thébains justifient cette tactique : « Ceux qui, comme eux, attaquent autrui avec l'audace de la force, marchent ordinairement avec moins de crainte contre celui qui, tranquille, ne se défend que dans son pays, tandis qu'ils asservissent plus difficilement l'ennemi qui s'avance hors de ses frontières, et qui, au moment opportun, devient l'agresseur (1) ».

Ce sont des passages de belligérants à travers des pays neutres, Belgique, Grèce, et les âpres discussions qui en résultent. Tel est celui de l'armée de Brasidas par la Thessalie, qui risque de soulever ce pays contre lui, et qui détermine la rupture entre Athènes et Perdiccas (2), parce que certains considèrent que c'était « une insulte de s'avancer dans leur pays sans le consentement de toute la nation.... D'ailleurs l'usage s'était établi chez tous les Hellènes également de tenir pour suspect le passage à travers le pays des voisins sans en avoir obtenu la permission » (3).

Ce sont des retraites désastreuses d'armées vaincues, désemparées, et le calvaire de la retraite serbe rappelle celle de l'armée de Démosthène et de Nicias en Sicile (4).

Un des moyens de chercher la victoire, c'est le blocus économique, qui empêche l'ennemi de recevoir ce qui est nécessaire à la guerre et à la vie normale du pays. Le facteur économique joue un très grand rôle dans la guerre du Péloponnèse,

(1) IV, 92.
(2) IV, 82.
(3) IV, 78.
(4) VII, 75.

comme partout. N'est-ce pas la puissance marchande d'Athènes, son commerce sans rival, qui sont parmi les causes lointaines du conflit, n'est-ce pas le décret de Périclès fermant le marché attique aux Mégariens qui en est une des dernières ? (1).

Les Péloponnésiens veulent ravir à Athènes les ressources que lui donne son empire maritime, et par exemple, par la prise d'Amphipolis, ils suppriment l'arrivée des bois de construction (2), ce qui jette l'effroi dans la ville. En occupant et fortifiant Décélie, ils lui enlèvent les revenus de ses mines d'argent du Laurion, et ils entravent le ravitaillement en blé venant de l'Eubée (3). La tactique nouvelle inaugurée par Brasidas, qui porte la guerre au cœur même de l'empire maritime athénien, est un trait de génie, car elle a pour résultat de priver progressivement Athènes des ressources matérielles et financières que lui procurent ses sujets.

Mais Athènes agit de même envers les Péloponnésiens. Pendant longtemps maîtresse de la mer, elle bloque les côtes du Péloponnèse, occupant Minoa, Pylos, Méthane, Cythère, Thyrea, et elle arrête tous les ouvrages maritimes. Avant d'engager la lutte, les Corinthiens le prévoient, et en avertissent leurs alliés : « Ce sont ceux qui habitent l'intérieur du continent et non les rivages, qui doivent savoir surtout que, s'ils ne défendent pas les habitants des côtes, ils auront plus de difficultés pour le transport de leurs récoltes et pour l'échange de ce que la mer donne au continent (4) ». Une des raisons pour Athènes d'entreprendre l'expédition de Sicile, est, outre le désir de posséder cette île, d'empêcher « qu'on ne pût exporter du blé de cet endroit dans le Péloponnèse (5) ».

Les pays qui peuvent vivre de leur propre sol ont alors une grande supériorité. Nicias le remarque pour la Sicile : « Enfin leur principal avantage sur nous, c'est d'avoir du blé de leur

(1) I, 67, 39.
(2) IV, 108.
(3) VI, 91 ; VII, 27, 28.
(4) I, 120.
(5) III, 86.

pays et non de l'étranger (1) ». Cet avantage, en effet, Athènes ne le possède pas, elle dont la terre est pauvre, et qui, de tout temps, a dû faire venir du dehors les céréales nécessaires à sa subsistance. Cette pauvreté est d'autant plus sensible maintenant que le territoire est systématiquement ravagé par l'ennemi. Elle tient cependant aussi longtemps qu'elle est maîtresse de la mer, mais, dès que les chances s'égalisent, puis tournent contre elle, les effets du blocus se font de plus en plus durs, et la capitulation est due en grande partie à la défaite économique. Il y a là des analogies avec le blocus économique de la guerre mondiale, cette redoutable arme de guerre, qui, en affamant les États centraux, en les privant de toute communication, en supprimant les arrivages lointains, a amené leur défaite, plus peut-être que la force des armes.

Pour échapper au blocus, on recourt à des ruses ingénieuses qui évoquent le souvenir de la contrebande de guerre moderne. Lacédémone s'efforce de ravitailler ses soldats bloqués par les Athéniens dans l'île de Sphactérie : « invitant d'avance quiconque voudrait porter dans l'île de la farine, du vin, du fromage, et tout autre aliment utile aux assiégés, et en fixant le prix à une grande somme d'argent ; ils avaient promis la liberté à celui des Hilotes qui en importerait aussi. Bien des gens se hasardaient, les Hilotes surtout ; ils partaient de tous les points du Péloponnèse, et de nuit, ils abordaient l'île du côté de la haute mer... Des plongeurs s'introduisaient jusque dans le port en nageant entre deux eaux, et traînant après eux, à l'aide d'une corde, des outres remplies de pavot au miel et de graines de lin pilées... Des deux côtés on inventait toutes sortes de moyens, les uns pour introduire des vivres, les autres pour qu'on ne pût leur échapper (2) ».

Une des grandes nouveautés de la guerre mondiale fut le

(1) VI, 20.
(2) IV, 26.

transport par mer sur le continent d'immenses corps de troupes, venus d'Angleterre, d'Amérique, avec le matériel nécessaire à ces armées. On se rappelle que longtemps on crut ces transports impossibles à réaliser dans de bonnes conditions. C'est une nouveauté de ce genre que conçoivent hardiment les Athéniens, par leur expédition en Sicile, et Nicias veut les en dissuader à cause des mêmes difficultés : « Il faut partir d'ici avec des préparatifs considérables, et songer que nous allons naviguer très loin de notre pays, que cette expédition ne ressemble pas à celles d'autrefois... mais que nous partons pour une terre étrangère, d'où, pendant les quatre mois d'hiver, il est difficile même qu'un courrier arrive (1) ». On emporte avec soi tout ce qui sera nécessaire, non pas seulement des forces militaires suffisantes, mais tout le ravitaillement, vivres, froment et orge grillée ; on enrôle des boulangers, des charpentiers, des maçons ; en un mot on prépare tout pour ne pas dépendre d'autrui (2). Aussi le départ de la flotte attique avec ses 134 trières et ses deux pentécontores qui portent les soldats, avec ses 30 bâtiments pour les vivres et les hommes de métiers divers, le génie, les services auxiliaires, excite l'admiration et la stupeur (3) : « Cet appareil des forces helléniques, le premier qu'une seule ville eût encore déployé sur mer, était le plus dispendieux et le plus imposant que l'on eût vu jusqu'alors. » Sans doute, dit Thucydide, il y eut antérieurement des expéditions analogues, mais elles ne furent que « pour une courte traversée et avec un chétif appareil, tandis que cet armement fut préparé pour durer longtemps et, selon le besoin, pour servir doublement, sur mer à la fois et sur terre ». L'historien relève à bon droit le caractère nouveau de cette entreprise hardie qui faillit réussir : « Cette expédition ne fut pas moins fameuse par son étonnante audace et par l'éclat de son aspect, que par la supériorité de l'armée, relativement à ceux qu'on

(1) VI, 21.
(2) V, 22 ; VI, 43, 44.
(3) VI, 31.

attaquait ; la navigation était très éloignée de la patrie, et par l'importance des préparatifs, l'entreprise se fit avec le plus grand espoir en l'avenir (1) ». Les ennemis commencent par être incrédules et par contester la possibilité d'une telle entreprise outre-mer; ainsi les Allemands se sont moqués de la misérable petite armée anglaise, et ont pensé que jamais les États-Unis ne pourraient envoyer à travers l'Atlantique des corps de troupes suffisants, sans en être empêchés par les sous-marins et par la difficulté d'être si éloignés de leurs bases. Le Syracusain Athénagoras traite l'annonce des préparatifs athéniens de fables et de bruits répandus volontairement par les ennemis politiques (2). « Si vraiment les Athéniens commettent cette folie, ils courent à leur entière destruction, car il leur sera impossible d'amener un nombre suffisant de soldats et de les entretenir en terre ennemie. Ce serait même une grande affaire que de pouvoir, dans une si longue navigation, les transporter sur des bâtiments sans les surcharger, et se procurer tout ce qui est nécessaire contre une ville si puissante (3). « L'expédition de Sicile, bien conçue, pouvait réussir, et les Athéniens, tout d'abord victorieux, mettent Syracuse à deux doigts de sa perte. Mais elle échoue parce que les Athéniens ne songent pas à entretenir cette force d'outre-mer par de perpétuels envois, et négligent par leurs discussions intérieures et leurs mesquines préoccupations de l'agora les pressantes réclamations des généraux : « L'erreur ne fut pas tant d'être allé attaquer cette île; la faute vient de ceux qui, ayant expédié l'armée, ne songèrent point à ce qui était nécessaire aux absents; mais, occupés de leurs propres querelles pour avoir la présidence du peuple, ils mirent peu d'activité en tout ce qui concernait cette armée (4) ».

(1) VI, 31.
(2) VI, 36, 37.
(3) VI, 37.
(4) I, 65.

Le désastre de Sicile fait penser à un autre désastre, qui n'eut heureusement pas de répercussion sensible sur la suite des événements, celui de l'expédition des Dardanelles. Ce fut une entreprise audacieuse, ce débarquement sous le feu ennemi, qui rappelle celui des Athéniens de Démosthène dans l'île de Sphactérie occupée par les Spartiates (1). Mais on en sait l'issue ; les troupes alliées, incapables d'avancer hors des étroites tranchées péniblement conquises, ayant à dos la mer, décimées par le feu ennemi, par les maladies, devenues plus assiégées qu'assiégeantes, furent obligées de se rembarquer, heureuses de le faire sans trop de pertes. La situation des Athéniens est à peu près semblable au siège de Syracuse, mais la fin en est plus lamentable. Venus pour bloquer l'adversaire, après leurs échecs ils sont en réalité bloqués par lui sur terre : « Ainsi, pendant que nous croyions assiéger l'ennemi, c'est nous plutôt qui sommes assiégés, du moins par terre » (2). Vaincus sur mer, ils sont de plus bloqués par terre, et la situation devient intenable (3). Eux aussi doivent lever le siège ; ils veulent se rembarquer pendant que la mer est encore libre (4). Moins heureux que l'Entente, laquelle conserva toujours la maîtrise de la mer, et évita par là un désastre complet aux Dardanelles, ils sont battus par la flotte syracusaine, et tout espoir est désormais perdu. Après une tentative lamentable d'opérer la retraite par voie de terre, ces troupes de débarquement sont obligées de se rendre à la merci de l'ennemi.

La guerre de 1914-1918 a transformé la tactique et l'armement, si bien qu'entre les débuts de la lutte et l'armistice, la différence a été énorme, et que le soldat de 1914 a paru suranné à celui de 1918. Même évolution dans la guerre du Pélopon-

(1) IV, 41 sq.
(2) VII, 11 ; cf. la situation des Athéniens à Sphactérie. IV, 29.
(3) VII, 72.
(4) VII, 47, 49, 50.

nèse : « Car, remarque justement Thucydide qui prête ces paroles aux Corinthiens dans l'assemblée des Péloponnésiens, la guerre n'avance pas avec des moyens prescrits ; c'est elle-même qui invente la plupart de ses ressources d'après les circonstances » (1).

Au combat de Sybota, qui met aux prises les Corinthiens et les Corcyréens assistés des Athéniens, — la première de ces batailles sur mer qui vont dès lors se multiplier —, la tactique est encore rudimentaire : « Le combat était opiniâtre, mais l'art ne répondait pas aux efforts ; c'était plutôt un combat sur terre.. Il n'y avait point d'évolutions, mais on se battait avec plus de courage et de force que de science » (2)... « Sur les deux flottes, les ponts des vaisseaux étaient couverts d'hoplites, d'archers, de gens de trait, inhabilement organisés d'après l'ancienne manière » (3). A cette inexpérience, ou plutôt à cette routine, les Athéniens opposent leur manœuvre savante, les évolutions habiles qui leur donnent la supériorité, au lieu de rechercher le contact des vaisseaux (4), et petit à petit leurs adversaires sont obligés de les imiter et de se perfectionner dans la tactique navale.

Sur terre, on combat d'abord à l'ancienne mode, les hoplites luttant corps à corps. Mais les Athéniens emploient de préférence des troupes légères, qui lancent de loin leurs traits et se dérobent aux lourds hoplites lacédémoniens. Ceux-ci « inaccoutumés à de tels combats » (5), sont déconcertés à Sphactérie. Il leur semble que ce moyen manque de noblesse et de courage ; aussi « quelque temps après, un allié des Athéniens demandant à l'un des prisonniers de l'île, pour le molester, si leurs morts étaient de braves gens, le prisonnier lui répondit que la flèche serait d'une grande valeur si elle pouvait distinguer les braves, faisant entendre par là que les pierres et les

(1) I, 122.
(2) I, 49.
(3) I, 49.
(4) III, 77, 78.
(5) IV, 33, 34, 35.

flèches tuaient au hasard » (1). Il se produit un changement dans les conditions de la lutte ; le combat de loin va remplacer le corps à corps, mais cette modification n'est pas sans soulever l'étonnement et la réprobation que suscite toujours une arme nouvelle paraissant sur le champ de bataille. Les Lacédémoniens sont troublés, ignorant jusqu'alors cette façon de faire la guerre, et « ils craignaient de voir introduire chez eux quelque plus grande innovation » (2), mais bientôt tous les peuples grecs en lutte s'y adaptent et multiplient les troupes légères (3).

La guerre qui, tout d'abord, a lieu à l'ancienne mode, pendant la belle saison, se poursuit ensuite sans trêve, hiver comme été (4). Ce ne sont plus les ravages momentanés du territoire ennemi : on s'y installe à demeure sur le conseil d'Alcibiade, avec la fortification de Décélie (5). Quant aux engins de guerre, on en invente de nouveaux ou on en perfectionne d'anciens. C'est la curieuse machine que les Béotiens emploient au siège de Délion (6), et qui les rend maîtres de la place : « Pour la construire, ils scièrent en deux une grande poutre qu'ils creusèrent dans toute sa longueur, et la rejoignirent ensuite exactement comme un tuyau. A l'un des bouts, ils suspendirent une chaudière avec des chaînes. Un bec de soufflet en fer s'inclinant vers la chaudière, pendait à cette poutre, et la plus grande partie de la pièce de bois était aussi garnie de fer. Cette machine, apportée de loin sur des chariots, fut appliquée contre le mur là ou le rempart était surtout construit de bois et de sarments de vigne. Quand elle fut près du mur, ils ajustèrent de grands soufflets à l'extrémité de la poutre qui était de leur côté, et se mirent à souffler. L'air comprimé, se portant dans la chaudière, remplie de charbons

(1) IV, 40.
(2) IV, 41.
(3) Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. Mercenarii, p. 1788.
(4) VII, 28.
(5) I, 122; VI, 91 ; VII, 20, 27.
(6) IV, 100.

allumés, de soufre et de poix, formait une grande flamme et embrasa la muraille, de sorte que personne n'y put rester ».

Ce sont des procédés ingénieux d'attaque et de défense au siège de Platée (1). Les palissades (2), les tranchées, ne sont pas une invention de la guerre moderne, mais remontent à l'antiquité (3), et les Athéniens les emploient, par exemple au siège de Délion (4). Toute guerre qui se prolonge est instigatrice de découvertes militaires, de nouveaux instruments meurtriers, de nouvelles armes offensives et défensives. On songe, devant les efforts des Grecs pour se mieux détruire, à ceux des Européens de 1914-1918, qui ont réalisé tant de belles inventions de mort, tanks prévus, dit-on, par l'imagination de Montaigne et de Voltaire (5), gaz asphyxiants connus des Indiens d'Amérique et par divers auteurs du XVIe siècle (6), torpilles aériennes, marmites, canons qui portent à des distances formidables et donnent la mort à quelque 30 kilomètres de distance.

Alors aussi le monde civilisé a éprouvé la même impression naïve que le monde grec, à voir surgir ces instruments nouveaux de carnage. Comme s'il y avait dans l'assassinat guerrier une limite légale et louable ! Rappelons-nous les commentaires indignés qui ont accompagné l'apparition des gaz asphyxiants. Ainsi jadis, a-t-on fait observer, « on compara la traîtrise et la perfidie du projectile, qui meurtrit sans danger pour le bras qui de loin l'a déclanché, à la loyauté chevaleresque de l'arme blanche, dont le pouvoir vulnérant n'est jamais très éloigné de la main responsable » (7). Et cependant,

(1) II, 75 sq.

(2) Ex. au siège de Platée, II, 75

(3) Chapot, *Notes sur les tranchées de guerre dans l'antiquité*, Rev. des ét. grecques, 1916, p. XLVII; 1915, p. 103 sq.

(4) IV, 90.

(5) *Mercure de France*, 1er mars 1920 ; ibid., avril, p. 573.

(6) Nordenskiöld, *Palisades and noxious gazes among the America Indians*, Ur Ymer, Tidskrift utigen at svenska Süllskapet för Anthropologi och Geografi, 1918.

(7) Nordmann, *La guerre des gaz et la guerre de l'avenir*, Revue des Deux-Mondes, 15 janvier 1922, p. 453 sq.

si l'arme blanche a été progressivement supplantée par la flèche, l'arc, l'arbalète, puis par l'arme à feu, de même l'avenir est aux procédés chimiques, dans la guerre future, plus effroyable encore que la dernière. Car le progrès matériel seul existe, alors qu'il semble y avoir constance de l'intelligence et de la morale.

Dans la guerre mondiale, les États centraux ont eu pendant longtemps, non seulement l'initiative des opérations, mais celle de l'armement et de ses tranformations, avant que l'Entente ne les ait imités par émulation ; et celle-ci a eu quelque peine à s'adapter au nouveau mode des Allemands, les suivant de loin, avant de les devancer dans la dernière période. Ainsi jadis les Athéniens inventent de nouveaux procédés de lutte, qui abattent le courage des Lacédémoniens, les prennent à l'improviste (1), « contre leur usage », mais ces derniers s'adaptent aussi et bientôt rivalisent d'ingéniosité avec leurs adversaires.

La guerre n'est pas seulement novatrice en armement, elle est aussi réactionnaire. Inaugurant la vie des tranchées, la guerre mondiale a fait reparaître une quantité de vieux engins que l'on croyait relégués dans les musées et dans les arsenaux, casques, grenades, mortiers, etc. (2)... Elle est « comme un coup de drague qui ramène des profondeurs du passé les engins contemporains des civilisations ensevelies, des organismes qu'on croyait disparus avec les époques géologiques favorables à leur développement. C'est tout au plus si l'on n'a pas vu reparaître dans les tranchées, autour de Reims, les arbalètes figurées dans les tapisseries de sa cathédrale, tissées au xve siècle » (3). Les conditions économiques modifiées ont amené le retour d'instruments démodés, que l'on croyait dépassés par l'évolution. Nous avons vu utiliser les vieux

(1) IV, 55.
(2) *Vieux procédés ou engins de guerre*, Bulletin hispanique, 1916, I, p. 52.
(3) De la Sizeranne, *L'art pendant la guerre*, 1919, p. 247.

rouets qui semblaient n'être que des objets d'ornement, filer comme jadis dans les demeures le lin, cultivé pour remplacer le coton, que les armées se réservent (1); nous avons vu tourner les ailes des moulins à vent, pour économiser le charbon rare et hors de prix.

À Sphactérie, les Lacédémoniens utilisent un vieux retranchement, qui date de plusieurs siècles, puisqu'il est « construit avec des pierres non taillées », c'est-à-dire en appareil cyclopéen (2). On revient à des procédés très anciens. Les Syracusains ne veulent point se plier à la tactique manœuvrière de la flotte athénienne, qui a l'habitude de remporter la victoire par des évolutions et en perçant la ligne ennemie. Ils se préparent à combattre à l'ancienne mode, en heurtant les proues renforcées de leurs navires contre les proues ennemies plus fragiles, afin de les fracasser, « ce qu'on avait jusqu'alors regardé comme ignorance de pilotes » (3). Les Athéniens, vu l'étroitesse du port de Syracuse, où ils sont obligés d'accepter le combat, se disposent à revenir à la vieille tactique navale, où les vaisseaux s'abordaient, s'accrochaient, et où les soldats, sur les ponts, luttaient comme sur terre ferme : « Des archers et des gens de trait monteront en grand nombre sur nos vaisseaux, ainsi qu'une multitude que nous n'aurions pu employer, si le combat naval se fût livré en pleine mer, parce qu'alors la pesanteur des vaisseaux aurait nui à notre science des manœuvres; tandis que cette disposition nous sera favorable dans ce combat de terre, livré forcément ici sur nos vaisseaux... car nous en sommes réduits à livrer du haut de nos vaisseaux un combat de terre » (4).

Bien entendu, la guerre du Péloponnèse offre ce qu'offrent toutes les guerres, et ce qu'en 1914-1918 on a vu en abon-

(1) *Tribune de Genève*, 30 avril 1920.
(2) IV, 31, 35.
(3) VII, 36, 40, 41.
(4) VII, 62, 67.

oance. Ce sont des ruses de tout genre pour surprendre l'ennemi (1). Pour tromper les Ambraciotes, Démosthènes place aux premiers rangs de son armée les Messéniens : « il leur avait ordonné de parler le langage dorique en s'adressant à l'ennemi et d'inspirer la confiance aux gardes avancées ». Aussi les Ambraciotes, « loin de pressentir ce qui venait d'arriver, crurent même que ceux qui s'avançaient étaient des leurs (2). Ceci ne rappelle-t-il pas le procédé des Allemands faisant marcher devant eux des prisonniers français ou belges pour tromper l'adversaire et lui faire croire qu'une troupe amie s'avance? Ce sont partout des trahisons (3) qui livrent les villes. Un Alcibiade se tourne contre sa patrie et donne à Sparte de perfides conseils (4). Un Perdiccas de Macédoine abandonne Athènes pour Sparte et vice-versa, et « déterminé par des intérêts pressants, il avisa au moyen de se réconcilier au plus vite avec les uns et de se délivrer des autres » (5). C'est la mauvaise foi qui engage sous main les prisonniers corcyréens à s'enfuir pour pouvoir les accuser et les mettre à mort (6). Ce sont les otages dont on a tant entendu parler en Belgique conquise, que doivent donner les villes prises ou suspectes (7). Ce sont des prisonniers en grand nombre. Ils font déjà « camarade ! », tels ces Lacédémoniens de Sphactérie (8), « qui agitèrent leurs mains en les élevant pour montrer qu'ils accédaient ». Parfois on les traite bien, afin que, de retour dans leur patrie, ils y parlent en faveur de l'ennemi et sèment la discorde ; ce que les Corinthiens font avec les Corcyréens (9).

(1) Ex. ruses des Mégariens partisans des Athéniens, qui veulent ouvrir leur ville à ceux-ci, IV, 67 ; ruse des Syracusains pour faire tomber l'armée de Nicias dans une embuscade, VII, 73, 74.
(2) III, 112.
(3) Mégare, IV, 66 sq.; en Béotie, IV, 76 ; à Toronè, IV, 110.
(4) VI, 89 sq.
(5) IV, 128, 32 ; V, 83.
(6) IV, 46-7.
(7) III, 101, 102; VIII, 3, etc.
(8) IV, 38.
(9) I, 55 ; III, 70.

Ce sont des échanges de prisonniers (1) qui rappellent ces théories lamentables acheminées à travers la Suisse d'un camp à l'autre. Ce sont surtout des espions, par qui Syracusains et Athéniens savent ce qui se passe chez l'adversaire (2). Ces espions incitent leurs concitoyens de Syracuse à mettre à mort Nicias, le général athénien capturé avec son armée, craignant qu'il ne dévoile les intelligences qu'il a eues avec eux (3). Partout on voit la main néfaste de l'ennemi; les Athéniens accusent les Péloponnésiens d'avoir jeté du poison dans les puits (4), accusation souvent réitérée de nos jours. Ce sont des généraux qui, malheureureux à la guerre, sont accusés d'incapacité, parce que « en temps de guerre, il fallait nécessairement que les chefs fussent toujours calomniés en cas de revers » (5). Thucydide le sait par expérience, comme le savent les généraux syracusains (6). Nicias craint le même sort après ses revers de Sicile (7), qu'il eût sans aucun doute subi, si la mort ne l'avait enlevé au jugement. On les accuse de lenteur lorsqu'ils sont prudents (8), tel Archidamos (9). Les malheurs excitent le peuple contre ses dirigeants, contre Périclès, dont la fin est assombrie par cette défaveur (10).

Autant de faits dont on pourrait trouver de multiples analogies dans la guerre mondiale, car ils se produisent toujours, la mentalité humaine réagissant, partout et toujours, de même en pareilles circonstances.

(1) II, 103.
(2) VII, 49, 51, 65, 67, 73.
(3) VII, 86.
(4) II, 48.
(5) V, 17.
(6) VI, 103.
(7) VII, 48.
(8) III, 82.
(9) II, 18.
(10) II, 21, 22, 59, 65.

X. — *Ravages matériels de la guerre.*

« Que la guerre soit une chose fâcheuse, à quoi bon énumérer en longs discours à ceux qui le savent tous les maux qu'elle contient » (1) ? Mais ces ravages matériels de la guerre du Péloponnèse ont été plus grands que dans aucune lutte antérieure. « Pendant sa durée, il est arrivé en Grèce des désastres tels qu'il n'y en eut pas de semblables dans un espace de temps égal; car jamais tant de villes ne furent prises et dévastées, les unes par les Barbares, les autres par les Grecs eux mêmes qui se faisaient la guerre (il y en eut même qui, étant tombées au pouvoir de l'ennemi, changèrent d'habitants); ni tant d'exils d'hommes, ni tant de meurtres, soit dans les batailles, soit dans les séditions » (2). Villes prises et dévastées (3), habitants chassés et remplacés par les vainqueurs (4), ou émigrant volontairement (5), massacres et dépopulations (6), confiscations de biens (7), jugements iniques contre les vaincus avec procédure déloyale (8), déportations, exils (9), ce sont là des faits qui, s'ils ont stupéfait l'historien grec par leurs proportions, se sont répétés plus vastes encore au xxe siècle : qu'on se souvienne des atrocités allemandes et austro-hongroises en Belgique, en Serbie, dans la France envahie ! De même que de nos jours des enfants ne furent pas épargnés par la soldatesque germaine, à Mycalessos, dont le carnage « ne le cède par sa grandeur à

(1) IV, 59 ; III, 83.

(2) I, 23.

(3) Ex. Potidée (430) ; Platée (427), III, 68 ; Mytilène (427), Lékythos, IV, 116, etc.

(4) Ex. Mélos, V, 116 ; Égine, II, 27 (431) ; Thyrea (424) ; Potidée (425) ; Délos, V ; 1 ; Anactorion (425), etc.

(5) Chalcidiens rasant leurs villes maritimes et se transportant à l'intérieur, I, 58.

(6) Massacres de Corcyre, III, 81, 82, 70 ; IV, 47, 48 ; des Eginètes de Thyrea, IV, 57 ; d'Epidamne, I, 30 ; de Platée ; de Scionè, IV, 122, etc.

(7) Ex. Platéens, III, 68.

(8) Jugement des Platéens par les Spartiates, III, 52 sq.

(9) Ex. Anactorion, IV, 49 ; Cythère, IV, 57

aucun autre de cette guerre » (1), les Thraces, mercenaires d'Athènes, « massacrèrent indistinctement tout ce qu'ils rencontrèrent, enfants et femmes, les bêtes de somme même et tout ce qu'ils virent d'êtres vivants. Ces barbares se jetèrent dans une école d'enfants ; elle était fort grande et les enfants venaient d'y entrer ; tous furent taillés en pièces ; un désastre que nul autre ne saurait égaler fondit sur cette ville tout entière, il fut aussi imprévu qu'épouvantable » (2).

Les belligérants antiques ravagent les campagnes, procèdent à l'anéantissement systématique des récoltes, des arbres fruitiers. L'Attique est envahie année après année par les Péloponnésiens (3), sans que les Athéniens s'y opposent, évitant, sur le conseil de Périclès, de se commettre en bataille rangée (4), et renonçant à leur territoire pour mieux maintenir leur prépondérance sur mer (5). De loin, à l'abri de leurs remparts, ils voient leurs champs, leurs vergers, ravagés plus cruellement qu'au temps de l'invasion perse ; et les essais de les reconstituer sont vains, puisque l'ennemi reparaît dès que la végétation a repoussé. C'est ainsi que la cinquième année de la guerre, les Péloponnésiens « dévastèrent dans l'Attique ce qui était déjà ravagé, toutes les nouvelles productions, et ce qui avait pu être épargné dans les précédentes invasions » (6). Quelle tristesse pour les Athéniens ! « Ce devait être pour eux en effet un spectacle affreux que le ravage de leurs campagnes, sous leurs propres yeux, ce que les jeunes gens, et même les vieillards, n'avaient jamais vu, excepté pendant la guerre médique » (7). Et les malheureux campagnards, fuient devant la tourmente, abandonnant tout, demeures, champs, vignes, oliviers, pour

(1) VII, 30.
(2) VII, 29.
(3) II, 10, 11, 13, 19, 47, 55 ; III, 26 ; IV, 2.
(4) II, 20.
(5) I, 143.
(6) III, 26.
(7) II, 21.

se réfugier dans la ville, emportant avec eux les effets dont ils se servaient, et jusqu'à la charpente de leurs maisons : « Comme ils étaient accoutumés pour la plupart à demeurer à la campagne, ce déplacement leur était bien pénible » (1)... « Il leur était douloureux de quitter des habitations, des lieux sacrés que, par l'antiquité même de leur manière de vivre, ils regardaient de tout temps comme héréditaires ; de changer leur régime, et de n'abandonner rien moins que leur ville natale » (2). Dans Athènes, ils se logent au petit bonheur, chez des parents, des amis, dans des édifices quelconques, « chacun enfin comme il put » (3). Ces ravages méthodiques, ces exodes de populations fuyant terrifiées l'envahisseur, ces installations de fortune de malheureux dépaysés, qui laissent derrière eux leurs richesses, leurs souvenirs, cela, ne l'avons-nous pas vu il y a quelques années, et dans de tout autres proportions encore ?

Mais les Athéniens rendent à leurs ennemis la pareille (4), dans le Péloponnèse (5), en Béotie, en Locride (6), à Trézène, à Hermione, à Mégare (7). Après la victoire de Pylos, qui leur donne la possibilité d'effectuer des descentes en Laconie (8), après la prise de Cythère, qui leur sert de base navale (9), ils ravagent même le territoire lacédémonien, qui « jusqu'alors n'avait point connu le pillage, ni cette façon de faire la guerre » (10). Ces dévastations sont un procédé habituel de cette guerre (11), comme des autres guerres antiques. Il faut en effet ruiner l'adversaire, l'empêcher de se ravitailler, faire

(1) II, 14.
(2) II, 16.
(3) II, 17.
(4) I, 143.
(5) II, 25, 56 ; III, 16.
(6) III, 91 ; II, 26.
(7) II, 31.
(8) IV, 41.
(9) IV, 54, 55, 56.
(10) IV, 41.
(11) Ex. ravages du territoire de Corinthe, IV, 45 ; de la Mégaride, IV, 66 ; de la Sicile, IV, 25, etc.

le désert devant soi. La guerre du xxe siècle n'a rien innové sur ce point. Mais elle montre l'application de très vieux principes auxquels l'homme dévastateur n'est pas près de renoncer, quand, en un grand bouleversement social, le léger vernis de civilisation a craqué.

La nature unit ses efforts à ceux des hommes pour terrifier et ruiner les belligérants : « Des choses qu'on entendait raconter autrefois, mais qui ne s'effectuaient que rarement devinrent croyables; des tremblements de terre, par exemple, qui s'étendirent sur une grande partie de la terre et avec beaucoup de violence; des éclipses de soleil, plus fréquentes que celles antérieurement connues de mémoire d'homme; dans certains pays, de grandes sécheresses, et, par suite, la famine... enfin, ce qui causa non moins de mal, et détruisit une partie de la Grèce, la peste. Tous ces maux fondirent à la fois en même temps que la guerre actuelle (1) ».

Si la nature est hostile, c'est souvent par la faute des hommes. La peste (431), Thucydide la décrit magistralement (2) et il en montre les déplorables effets sur la mentalité athénienne (3), sur la dépopulation. Elle est une conséquence de la guerre. Athènes est surpeuplée par les campagnards qui ont fui l'invasion. Logés dans des conditions précaires, souvent insalubres, affaiblis, dépaysés et attristés par leurs misères (4), ils sont une proie facile à l'épidémie venue de l'étranger, sur quelque navire entré dans le port du Pirée (5). La guerre mondiale, grâce aux progrès de la médecine, et aux mesures prophylactiques inconnues des anciens, a évité presque entièrement, dans ses armées, les épidémies redoutables en de telles agglomérations; mais cependant les épidémies de typhus

(1) I, 23.
(2) II, 47 sq.; 2e épidémie, III, 87 (427).
(3) II, 53, 152.
(4) II, 52.
(5) II, 48.

exanthématique ont ravagé la Serbie, d'autres ravagent aujourd'hui même la Russie, et sont la conséquence de sa désorganisation sociale, issue de la guerre.

Ce sont, dit Thucydide, de grandes sécheresses. Assurément la sécheresse est un phénomène naturel sur lequel l'homme ne peut exercer d'action. Mais n'est-il pas curieux de constater que, immédiatement après la guerre mondiale, nous souffrons d'un phénomène semblable? L'année 1921 a été la plus sèche qu'il y ait eu depuis bien longtemps. L'office central météorologique de Cologne a annoncé que depuis des siècles le niveau du Rhin n'avait jamais été aussi bas sur une grande partie de son parcours. De Strasbourg à Bâle, toute navigation avait cessé. Et l'on prévoyait que si la pluie ne tombait pas bientôt avec abondance, les envois de céréales et de charbon destinés à la Suisse devraient être acheminés par chemin de fer (1). En Italie l'eau devenait si rare qu'en certains lieux on la vendait six sous le litre. De tous côtés on cherchait les moyens de remédier à cette situation anormale. Par décret du 18 décembre 1921, le président du Conseil divisait l'Italie septentrionale en quatre régions ayant chacune à sa tête un commissaire royal, dont la mission était d'étudier et de proposer les mesures à prendre pour limiter les graves conséquences de la sécheresse (2). Tout souffrait, la situation devenait inquiétante pour l'industrie, les chemins de fer, les énergies électriques. Le sol assoiffé ne produisait plus ce qu'il devait. Dans certaines régions du Piémont, les cultivateurs avaient fait deux semailles, mais rien ne poussait (3).

« Par suite la famine », dit Thucydide. On savait bien autrefois que la sécheresse a pour sœur la famine. Les « pierres de la faim », apparaissant, dit-on, dans le lit de certains fleuves,

(1) *La Suisse*, 30 décembre 1921, 2 janvier 1922.
(2) *Journal de Genève*, 28 décembre 1921.
(3) *Ibid.*

lorsque les eaux sont très basses, ont surgi en 1921, en réalité ou dans l'imagination populaire (1). On pouvait considérer de nos jours cette crainte comme un mauvais souvenir du passé, la famine devenant impossible par la multiplicité et la connexité des moyens de transport qui permettent de répartir rapidement la nourriture dans lès pays civilisés. Et cependant, en certains pays dévastés par la guerre, la famine sévit. En Russie, qui fut jadis le grenier de l'Europe, elle prend une intensité effrayante. Des milliers de personnes y meurent de faim. L'Europe s'émeut, mais malgré les efforts des comités spécialement organisés pour lutter contre la famine russe, elle ne peut faire grand'chose. On voit, dans le monde civilisé du xxe siècle, se reproduire des horreurs qu'on aurait cru, avant 1914, disparues à tout jamais. Des parents abandonnent leurs enfants ou les tuent pour les soustraire aux affres de la faim. Le cannibalisme existe, et dans certains districts on n'ose pas enterrer les morts tant que les corps ne sont pas décomposés !

Voici quelques précisions : « D'après les dernières données « officielles, la terrible disette a atteint 40 pour cent de tout le « territoire ensemencé de la Russie et de l'Ukraine, et 33 pour « cent de leur population, c'est-à-dire plus de 50.000.000 décia- « tines et 37.000.000 habitants. La population affamée, à elle « seule, est ainsi, par son nombre, à peu près égale au total des « habitants de la France ou à celui de dix pays comme la « Suisse.

« Dans ces chiffres ne sont pas compris la Géorgie, l'Arménie « et les autres pays du Caucase.

« Dans l'état de désorganisation où se trouve la Russie, les « conséquences d'une pareille calamité dépassent toute ima- « gination humaine. Par endroits, la mort emporte 75, 80, « voire même 100 0/0 des enfants. Si nous pouvons lire, sans « tressaillir, de pareilles horreurs, c'est que, d'un côté, nous « sommes démoralisés par la guerre, et que, d'un autre, ces

(1) *Ibid.*, 4 avril 1921.

« chiffres dépassent tellement toutes nos expériences, toutes « nos représentations, que nous sommes absolument inca- « pables de nous faire quelque idée concrète, même vague- « ment approximative, de l'étendue et de la profondeur réelle « du désastre » (1).

Et la famine entraîne encore, avec la misère, la démoralisation, la folie, le vol, la prostitution, tous les maux que l'on peut imaginer. Mais elle ne résulte pas de l'inclémence des éléments, elle est la faute de l'homme. Le bolchévisme russe bouleverse la vie sociale et l'économie rurale. Les récoltes de la Sibérie ont subi le fléau des sauterelles. Or, de temps immémorial, les plaines du Turkestan sont le réservoir de ces insectes. Quand la Russie des tsars s'empara de l'Asie centrale, elle organisa un service de défense pour tuer par des moyens chimiques les larves des sauterelles avant leur développement. Le communisme des soviets a mis fin à toute cette organisation (2). Le paysan russe n'a plus voulu produire que ce qui était nécessaire à sa consommation immédiate, sachant que le surplus lui serait enlevé par le gouvernement des brigands, et la sécheresse venue, il s'est trouvé dépourvu. La désorganisation des moyens de transport a accentué le fléau. Ainsi une série de facteurs apparentés, tous issus de la guerre, ont amené cette misère. L'Europe du xxe siècle a rencontré une de ses vieilles ennemies d'autrefois. La régression et le cataclysme russes occasionnés par la guerre, ont transformé en fléau ce qui sans celle-ci n'aurait été qu'un inconvénient passager. Elle a retrouvé les conditions instables du ravitaillement antique et a souffert des mêmes maux que les Grecs du ve siècle. Eux aussi les avaient voulus. Les famines sont chez eux les effets nécessaires de la guerre dans les places assiégées de Potidée (430), de Corcyre (3), de Sphactérie, d'Athènes (404), et l'on voit les

(1) *La Famine*. Organe du Comité russe de secours aux affamés en Russie, Genève, n° 1, 1er février 1922; cf. encore *Mercure de France*, 15 décembre 1921, p. 785 sq., etc.

(2) *Journal de Genève*, 22 août 1921.

(3) III, 85.

mêmes horreurs que nous constatons aujourd'hui, car « quelques-uns ne s'abstinrent même pas de chair humaine » (1).

Si la sécheresse détermine les famines en divers points de la Grèce, celles-ci sont rendues plus redoutables encore par les maux de la guerre, le ravage des territoires, les dépopulations, l'impossibilité de se consacrer paisiblement au travail de la terre, les entraves apportées par les belligérants au ravitaillement par terre ou par mer.

Que dire des nombreux blessés, des mutilés de la guerre, des impotents, de ceux qui ont éprouvé des commotions nerveuses dont ils demeurent atteints pour le reste de leurs jours? Les médecins ont signalé des cas multiples pendant la guerre de 1914-1918. Mais ils trouveraient des précédents dans celle du Péloponnèse, puisque Thucydide note que, lors de la peste d'Athènes, des malades « aussitôt après leur convalescence, avaient instantanément perdu la mémoire de toute chose, et ne reconnurent plus eux-mêmes ni leurs amis » (2).

XI. — *Les conséquences politiques de la lutte.*

On connaît le mot du dernier parlementaire, le Spartiate Mélésippos, envoyé à Athènes ; arrivé à la frontière et prêt à quitter ses conducteurs, il prononça ces seules paroles : « Ce jour commencera pour les Grecs de grands malheurs », et il continua son chemin (3). Au début, on est plein d'ardeur dans les deux camps pour une « guerre fraîche et joyeuse », les uns pour maintenir leur empire et l'étendre davantage encore, les autres pour libérer la Grèce ; « car toujours en commençant on saisit les choses avec plus d'ardeur » (4). Mais bientôt la lassitude se fait sentir. Les alliés de Sparte, qui n'ont pas le

(1) II, 70, Potidée.
(2) II, 49.
(3) II, 12.
(4) II, 8.

même profit qu'elle, sont « dégoûtés de faire la guerre » (1) et, reconnaissent les Lacédémoniens eux-mêmes, « ils sont accablés par la guerre sans savoir qui des deux peuples aura le commandement de la Grèce » (2). Ceux qui le peuvent sans risque se désintéressent et se retirent de la lutte. On voit les Acarnanes et les Amphiloques, les Ambraciotes, après s'être entre-déchirés pour Athènes et Sparte, conclure entre eux une alliance et un traité de cent ans, aux conditions suivantes : « que ni les Ambraciotes unis avec les Acarnanes ne feraient la guerre contre les Péloponnésiens, ni les Acarnanes avec les Ambraciotes contre les Athéniens, mais qu'ils se secourraient pour défendre leurs pays respectifs... Ce fut par ce traité qu'ils terminèrent la guerre » (3). Mais la lutte continue âpre entre les deux adversaires, Athènes et Sparte, et elle ne peut, on le sait, que se terminer par l'effondrement de l'un d'eux. Nul n'ignore que le vainqueur sera sans pitié : « Songez à ce qu'ils eussent fait, s'ils nous avaient vaincus », dit Cléon au peuple athénien (4), paroles que nous avons entendues récemment, alors que le sort était encore indécis.

Plusieurs occasions se présentent de terminer le différend avantageusement avant la ruine générale. Quand les Spartiates sont bloqués par les Athéniens dans l'île de Sphactérie, Lacédémone offre son alliance et son amitié, « avant qu'un malheur irrémédiable vienne s'interposer entre nous... Réconcilions-nous donc, tant que le sort de la guerre est indécis et que vous pouvez acquérir et la gloire et notre amitié, tandis que pour nous, au lieu d'un déshonneur, nous en serons quittes pour une peine modérée. Préférons les uns et les autres la paix à la guerre, et après tant de souffrances procurons le repos aux autres Hellènes » (5). Mais les Athéniens, rendus confiants par

(1) III, 15.
(2) IV, 20.
(3) III, 114.
(4) III, 40.
(5) IV, 19, 20.

leurs succès, excités par Cléon, repoussent ces offres de conciliation (1). Après les avantages remportés par Brasidas en Thrace, les Lacédémoniens proposent de nouveau une trêve, « pendant laquelle il y eut des conférences continuelles pour une paix définitive » (2). Cependant la lutte reprend à la fin de cette trêve d'une année (3). Bientôt les Athéniens, dont les affaires vont mal, se repentent de n'avoir pas accepté jadis la paix offerte après l'affaire de Pylos (4) ; ils penchent vers la paix, comme les Lacédémoniens lassés (5), et l'on aboutit à la paix dite de Nicias, faite pour cinquante ans (6), conclue dix ans après le début de la guerre (7), et suivie d'une alliance entre Athènes et Sparte (8). On sait que l'accalmie est de courte durée, que peu après les dissensions recommencent (9), que les deux peuples sont de nouveau en état d'hostilité, de fait, sinon officiellement : « Si quelqu'un ne voulait pas regarder comme un temps de guerre l'intervalle de la trêve, il serait dans l'erreur » (10). Tant la guerre était nécessaire, tant il fallait la ruine d'un des belligérants, sa défaite complète pour satisfaire les rancunes séculaires ! Sans doute que, si les offres de paix faites au cours de la guerre mondiale, avant l'écrasement des empires centraux, avaient été écoutées, la lutte aurait repris de plus belle peu après, comme elle reprit peu après le traité de Nicias par la funeste expédition de Sicile.

La guerre du Péloponnèse est une lutte à mort entre deux États puissants. L'un, Sparte, l'est depuis longtemps déjà, dirigeant la vieille confédération péloponnésienne. L'autre, Athènes,

(1) IV, 21.
(2) IV, 117 sq., 119.
(3) V, 1.
(4) IV, 27.
(5) V, 4.
(6) V, 14 sq.
(7) V, 20.
(8) V, 23.
(9) V, 36, 42, 43.
(10) V, 26.

est grisé par le succès rapide qui, depuis la guerre médique, lui a permis de constituer son empire maritime, un peu comme l'Allemagne, sortant de l'obscurité après ses victoires de 1870, a éprouvé le vertige de sa grandeur, et a voulu brutalement réaliser le même rêve qui hantait l'esprit des Athéniens du temps de Périclès et des démagogues ses successeurs. Orgueil de parvenu qui marche à un fatal écrasement. Si la guerre médique a été un noble épisode, une glorieuse époque d'union de presque tous les Grecs contre l'envahisseur, la guerre civile du Péloponnèse amène la ruine de la Grèce entière, son déclin définitif. C'est Athènes, orgueilleuse et dure, qui est la cause première de ce désastre. Peut être aussi que la guerre de 1914-1918 annonce le déclin semblable de l'Europe.

C'est évidemment Athènes, qui pâtit le plus (1). « Venus en Sicile pour asservir d'autres peuples, ils en partent tremblant eux-mêmes d'être asservis » (2). L'expédition désastreuse de Sicile commence en effet les malheurs d'Athènes. Elle peut résister vaillamment une dizaine d'années encore, mais son sort est désormais fixé. Tous pressentent que « la puissance d'Athènes allait bientôt s'écrouler » (3). Ce ne sont depuis lors que révoltes des sujets fomentées par Sparte (4), rébellion des armées (5), discussions entre partis démocratique et oligarchique, cependant que la guerre se poursuit sur terre et sur mer contre les Péloponnésiens et la Perse leur alliée. Athènes tombe, non seulement par la force des armes, mais minée par ses dissensions intestines, par des ferments internes de décomposition : « Malgré les différents dommages éprouvés en Sicile, et la perte de la plus grande partie de la flotte, malgré les factions qui divisaient déjà la république, les Athéniens résistè-

(1) Cavaignac, II, p. 182, 237-8.
(2) VII, 75.
(3) VIII, 24.
(4) VIII, 5, 12, 14, 16, 17, 19, 22, 44 (Eubée, Lesbos, Milet, Chios, Erythrée, Téos, Rhodes, etc).
(5) Celle de Samos VIII, 86 sq.

rent, pendant trois ans, à leurs anciens ennemis et aux Siciliens qui s'y étaient réunis, ainsi qu'à la plupart de leurs alliés révoltés ; ensuite même à Cyrus, fils du Roi, qui vint s'y joindre encore, et qui fournissait de l'argent aux Péloponnésiens pour leur marine. Enfin, ils ne cédèrent que lorsque, par effet de leur propres dissensions, ils succombèrent renversés par eux-mêmes » (1). N'y a-t-il pas, à la défaite de l'Allemagne, des causes internes autant que militaires, et l'affaissement ne se produit-il pas au moment où l'esprit public est découragé, miné par les dissensions de partis? « Tant de splendeur et tant de gloire dès le principe se terminait par un tel abaissement » (2).

Maintenant, en 404, Athènes, qui doit ouvrir ses portes à l'armée de Lysandre, et accepter son traité humiliant, voit s'écrouler sa puissance. Son empire maritime est dissous. Tous les peuples qui le composaient et qu'elle gardait en sujétion reprennent leur liberté, et elle est réduite à son propre territoire. Ainsi, à sa chute, l'Allemagne doit renoncer à son rêve d'hégémonie, ses colonies lui sont enlevées, des portions de son territoire lui sont prises, et l'Autriche voit les nationalités diverses qui constituaient sa mosaïque reprendre leur ancienne indépendance.

Dans l'Europe de nos jours, vainqueurs et vaincus sortent de la lutte aussi épuisés les uns que les autres. Les peuples de l'Entente, qui ont réussi à écraser la formidable machine guerrière des États centraux, se débattent actuellement dans les difficultés économiques et sociales de tout genre, souffrent autant que leurs ennemis.

De même dans la Grèce de la fin du ve et du début du IVe siècle, où l'on peut dire que règne l'anarchie. Athènes n'inspire plus de crainte. Mais le renom spartiate a subi, lui aussi, une rude atteinte. Jadis, Sparte paraissait invincible ; on pouvait

(1) II, 65.
(2) VII, 75.

critiquer son étroitesse de vues, son conservatisme exagéré, sa tendance à favoriser partout les institutions oligarchiques. Mais on l'estimait, car elle n'était pas un maître dur et rapace comme Athènes, et dans sa confédération, elle laissait à chacun l'autonomie et la liberté. Elle paraissait le vrai défenseur du nom grec, le libérateur contre les tentatives des tyrans. Dès le début de la guerre, cependant, elle s'attire les reproches de ses alliés. Les Corinthiens lui font grief de n'avoir pas su prévoir l'expansion athénienne, d'avoir tardé à agir, et d'avoir laissé se constituer cet oppresseur de la Grèce ; ils accusent les Spartiates de leur temps d'avoir dégénéré, et de ne pas valoir leurs ancêtres (1) : « Vous restez trop mal informés des affaires du dehors ; c'est vous qui êtes la cause des événements... Seuls entre tous les Grecs vous restez tranquilles, ô Lacédémoniens.. Cependant on disait que vous étiez un peuple sûr dans ses démarches, mais combien ces paroles étaient au-dessus de la réalité !... Tâchez que, commandé par vous, le Péloponnèse ne soit pas moins prépondérant que vous l'ont légué vos ancêtres ». Le doute s'est glissé dans l'esprit des alliés et dans celui des Spartiates eux-mêmes, et il ira grandissant. Car les Spartiates, au cours de la guerre du Péloponnèse, éprouvent des revers qu'ils n'auraient pu attendre.

L'affaire de Sphactérie est funeste pour eux, aussi bien moralement que matériellement : « De nombreux coups du sort, arrivés en peu de temps et contre toute attente, leur causèrent une très grande consternation ; ils craignaient qu'un jour il ne leur arrivât encore quelque malheur tel que celui de Sphactérie. Aussi n'avaient-ils plus la même audace dans les combats, et à chaque mouvement ils croyaient faire un faux pas ; parce que, inaccoutumés qu'ils étaient à souffrir des revers, leur courage ne leur était plus garant du succès (2) ». Les autres Hellènes ne peuvent croire que des Spartiates se soient rendus, au lieu de mourir jusqu'au dernier. « De tous

(1) I, 68 sq.
(2) IV, 55.

les événements de cette guerre, ce fut pour les Hellènes le plus inattendu. Car on croyait que ni la faim ni aucune extrémité ne pourrait obliger les Lacédémoniens à livrer leurs armes, mais qu'ils mourraient sans les abandonner, et en combattant jusqu'à toute extrémité ; on ne pouvait croire que ceux qui avaient rendu les armes fussent semblables à ceux qui étaient morts » ... (1). On accuse maintenant de faiblesse et de lâcheté ceux qui passaient pour les plus courageux des Grecs. Il est vrai que leurs succès ultérieurs dissipent ce reproche (2). « Ils furent absous du reproche de faiblesse que leur faisaient alors les Hellènes pour le désastre de Sphactérie, leur manque de réflexion et leur lenteur. Découragés, à ce qu'il semblait, par le sort, ils étaient toujours les mêmes au fond de l'âme... En effet, à cette époque, Lacédémone fut très décriée et très déconsidérée à cause de ses revers... » (3). Mais, bien que la victoire opère un revirement dans les esprits, il subsiste quelque chose de ces pensées, et le renom de Sparte en demeure terni.

Elle sort épuisée de la lutte, sa population anéantie, comme Athènes et tous les autres États grecs (4), comme aussi les États de l'Europe contemporaine. Athènes peut momentanément reconstituer son second empire maritime, qui s'écroulera peu après ; elle profite des dissensions qui se sont élevées entre les deux anciennes alliées, Spartes et Thèbes. Cette dernière, enhardie par l'abaissement spartiate, ne craint pas de disputer à son tour l'hégémonie.

Aujourd'hui, si les Empires centraux sont écroulés, l'Angleterre victorieuse n'est pas moins durement atteinte, non seulement dans ses forces économiques, mais dans son prestige mondial. Les nationalités sujettes de l'Autriche-Hongrie sont

(1) IV, 40.
(2) V, 75.
(3) V, 28.
(4) Cavaignac, II p. 236-7.

libérées, comme celles de l'empire athénien. Mais, dans l'empire britannique, on réclame le même droit, on exige une juste application de ce principe idéal que proclamait l'Entente en guerre : la libre disposition des peuples par eux-mêmes. L'Irlande, après une révolte ouverte, se détache par force de celle qui l'a gardée contre son gré, et demeure dans l'anarchie. Les Indes sont en pleine fermentation ; l'Egypte ne s'apaise qu'avec l'abandon du protectorat, et le colosse britannique se débat dans l'impuissance.

Il y a, comme jadis, une dissociation des liens qui unissaient les États les uns aux autres. A regarder la Grèce au temps de Périclès, on voyait le grand empire athénien englobant, outre l'Attique, l'Eubée, presque toutes les îles de la mer Égée, les villes de la côte d'Asie ; on voyait en Grèce continentale une fédération comprenant presque tout le Péloponnèse. En Europe, avant 1914, c'étaient de grands États, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, la Russie, etc. Maintenant, de part et d'autre, c'est une poussière d'États indépendants, constitués par les ruines d'empires déchus (1).

Avant la guerre mondiale, il y avait une tendance à l'unité européenne. L'Allemagne avait réalisé la sienne au lendemain même de 1870. L'Autriche-Hongrie s'était étendue par l'annexion, en 1908, de la Bosnie-Herzégovine. On ne parlait que de relations internationales, qu'elles fussent scientifiques ou économiques, et il semblait que l'on s'acheminait à une interpénétration toujours plus grande des pays. Aujourd'hui ces liens sont rompus. Les passions nationalistes, exaspérées par la guerre, ont amené la rupture des relations même scientifiques.

En Grèce on songe à l'unité hellénique (2), mais elle tend à

(1) Bowmann, *The new World, Problems in politic geography*. New-York, 1921.
(2) Cf. les offres des Spartiates aux Athéniens lors de Sphactérie, IV, 20.

se faire brutalement au profit d'Athènes, et c'est ce que craignent ses adversaires. La tentative échoue comme a échoué celle de l'Allemagne, et pour les mêmes raisons. Il y a dès lors rupture du sentiment de fraternité entre Grecs, parlant même langue, ayant même religion ; il y a émiettement moral et intellectuel, semblable à celui dont nous souffrons (1).

Mais cette unité hante encore l'esprit de certains Hellènes. Isocrate la désire sous forme d'une ligue ayant à sa tête une puissance forte. Il pense d'abord à Athènes, dont les défauts sont toutefois trop grands, et dont le second empire maritime disparaît par sa faute. Il songe à d'autres puissances, enfin à la Macédoine. C'est Philippe qui va réaliser maintenant cet idéal que les Grecs, par leurs dissensions et leurs faiblesses, sont impuissants à atteindre (2).

Car la guerre du Péloponnèse offre à l'étranger l'occasion d'intervenir de nouveau dans les affaires de la Grèce. C'est la Perse, que les guerres médiques ont refoulée, et qui, depuis le traité de Callias en 449, s'en est désintéressée. Mais, dès le début du conflit (3), les deux partis tournent les regards vers elle, sollicitent son appui dans cette lutte fratricide. Elle se décide à intervenir, tout d'abord hésitante (4), et tenant la balance égale, puis elle favorise enfin Sparte seule après le désastre de Sicile (5) et, par son argent et ses hommes, ses intrigues habiles, elle contribue pour une grande part au succès de Sparte et à la ruine d'Athènes. Les Barbares d'Occident, Carthage et les peuples d'Italie, vont profiter de l'affaiblissement hellénique (6).

(1) Curtius, III, 130.

(2) Kessler, *Isokrates und die panhellenische Idee*, Paderborn, 1910 ; cf. *Revue critique*, 1914, 77, p. 81 ; Geissmann, *Die Grundlage der panhellenischen Idee im 5 und 4 Jahrhundert v. Chr.* Leipzig, 1921.

(3) I, 82; II, 7.

(4) IV, 50.

(5) VIII, 5, 18, 58.

(6) VI, 34. Cavaignac, II, 150, 159, 238.

Et c'est la Macédoine. Perdiccas en est le premier roi qui exerce une influence sur les affaires de la Grèce et qui est allié tantôt des uns, tantôt des autres. Cette Macédoine, dont le pouvoir grandit par la faiblesse de la Grèce, en proie à l'anarchie, va réaliser à son profit l'unité successivement rêvée par divers États grecs. Mais c'est aussi la chute de la Grèce indépendante, qui dès lors passe de maître à maître. La direction politique du monde civilisé lui échappe, le centre de gravité se déplace. Elle n'est plus l'omphalos du monde antique, mais ce seront, avec les princes macédoniens et leurs successeurs, la Syrie, l'Asie Mineure, l'Egypte, enfin Rome.

Nous constatons depuis 1918 un déplacement analogue du centre de gravité mondial. Jusqu'alors c'était vers l'Europe, vers ses États séculaires, que se tournait l'attention de tous les autres continents aux États plus jeunes. Mais le rôle politique de l'Europe semble être bien compromis (1). Affaiblie de mille manières, incapable encore de surmonter les suites de la crise, elle semble un organisme usé et sénile. Les pays neufs passent au premier plan. C'est l'Amérique, dont les États-Unis sont intervenus et ont, par leurs envois de troupes et leur aide financière, décidé de l'issue de la lutte, comme jadis la Perse. Elle pèse maintenant sur les destinées de la vieille Europe, on la consulte, les hommes d'État européens y vont en conférences, et bien qu'elle ne veuille point faire partie d'une Société des Nations qui lui paraît mort-née et utopique, c'est vers elle que se dirigent tous les regards. Il y a là, semble-t-il, une orientation analogue à celle qui s'est produite à la suite de la guerre du Péloponnèse, quand la Grèce affaiblie, vieillie, a cédé la main à un pays neuf comme la Macédoine, plein de forces et de ressources nouvelles.

C'est un triste spectacle que d'assister aujourd'hui à la faillite de ces unions entre États, que l'on croyait cimentées par le

(1) Brunhes et Vallaux, *La géographie de l'histoire*, 1921, p. 535.

sang versé en commun sur les champs de bataille. Au plus fort du péril, on n'avait à la bouche que les grands mots d'idéalisme, de liberté, de fraternité. On luttait pour le droit et la justice, on voulait épargner à ses descendants ces horreurs, et on songeait à une immense confraternité des peuples, à un apaisement qui rendrait impossible toute guerre future ; on entrevoyait un âge d'or retrouvé. C'est pour cet idéal que tant d'hommes sont tombés, les yeux emplis de cette belle chimère. En Grèce aussi, on a de telles illusions, on veut la libération de la guerre, on pense que cette guerre sera la dernière. Mais la paix qui suit la chute d'Athènes n'est pas plus durable qu'aucune autre. Bien plus, la dissension se met entre les anciens alliés ; Thèbes se tourne contre Sparte, avec qui elle avait jadis partie liée, et elle s'unit à son ancienne ennemie mortelle, Athènes. Aujourd'hui de tels revirements se dessinent. La belle union de l'Angleterre et de la France — ne parlons pas de l'Italie qui, telle Argos antique, ne songea jamais qu'à son égoïsme sacré — semble bien compromise, et l'on parle couramment de l'isolement de la France. Les Conférences de Washington, de Cannes, puis de Gênes, en témoignent éloquemment : « La fraternité de sentiments et d'intérêts créée par la guerre est bien morte. L'Entente ne représente plus aujourd'hui qu'une vaste entreprise de liquidation. Chacun des associés ne songe plus qu'à reprendre le plus tôt possible sa liberté d'action. Et la France, qui présida jadis à la défense commune, et consentit au nom de tous les sacrifices les plus lourds, se retrouve plus solitaire qu'elle n'a jamais été » (1). L'Italie est aujourd'hui plus hostile à son ancienne alliée la France qu'à son ennemie l'Allemagne. L'Angleterre ne songe qu'à ses intérêts en Orient et à refaire du commerce avec la Russie, à renouer les relations économiques avec l'Allemagne. On néglige les dommages de la guerre, les maux endurés, on veut passer l'éponge sur le passé, on s'étonne qu'une France

(1) *Journal de Genève*, 29 novembre 1921.

ravagée tienne à sa restauration, et ne veuille pas pactiser avec un gouvernement d'assassins rouges de sang. Car l'intérêt prime tout, et l'idéalisme n'est jamais qu'un éclat fugitif dans la vie des États comme de l'individu. Et l'on prévoit dès maintenant des revirements plus forts encore, des alliances entre anciens ennemis contre d'anciens amis.

La guerre du Péloponnèse donne le même exemple. Les services rendus à la cause commune de la Grèce par Platée dont le dévouement est acclamé de tous au temps de la guerre médique, sont oubliés (1) ; et ils ne lui épargnent pas une sauvage destruction : « Autrefois aussi, contre le Barbare, seuls entre les Béotiens, nous concourûmes à la liberté de la Grèce. Quoique peuple du continent, nous avons combattu sur mer à Artémision, et dans la bataille livrée sur notre propre territoire, nous nous trouvions avec vous et avec Pausanias. Si à cette époque quelque autre danger menaça les Hellènes, il n'en est point que nous n'ayons partagé au delà de nos forces... De tels services ne doivent pas être oubliés ». Il est vrai que Platée est une petite cité qui n'est point à craindre. Or « on est mieux disposé à la modération envers les grands ennemis, dit avec raison Thucydide, et les ennemis les plus craints peuvent devenir facilement des amis ». « Nous croyons, disent les Spartiates aux Athéniens lors de l'affaire de Sphactérie, que les grandes inimitiés se concilient solidement, non pas quand celui qui a le plus de succès dans la guerre, enveloppant son rival dans des serments forcés, le traite avec injustice, mais quand, voulant le faire avec équité, et surpassant par sa générosité l'attente de son ennemi, il se réconcilie à des conditions modérées... D'ailleurs, les hommes usent de modération envers leurs plus grands ennemis plutôt qu'envers ceux avec qui ils ont de moindres démêlés » (2). Est-ce par cette constatation psychologique qu'il faut expliquer l'étrange mansuétude de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Italie, envers une Allemagne

(1) III, 54.
(2) IV, 19.

auteur de tant de crimes, leur irritation contre une France blessée, qui ne réclame que justice et réparation, leur sollicitude pour une Russie anarchique qui ne songe qu'à les étrangler? Qu'on lise les commentaires des journaux au début de 1922, on verra combien les rapports entre France, Italie, Angleterre sont devenus tendus, s'inspirent de principes opposés, même hostiles.

XIII. — *Les conséquences sociales de la lutte.*

« Un instant suffit pour détruire nos corps, mais il ne sera pas facile d'effacer l'infamie d'une telle action », disent les Platéens aux Spartiates, décidés à les faire périr et à détruire leur cité (1). Les Grecs n'ont pu éteindre le triste souvenir de la guerre du Péloponnèse, pas plus que nous ne pourrons oublier la guerre mondiale, tant les conséquences sociales en ont été déjà et en seront encore immenses.

Thucydide a bien noté que la guerre du Péloponnèse a bouleversé de fond en comble la société hellénique, brisé les liens sociaux, tout désorganisé (2), amené des ruines multiples, publiques et privées, surexcité les haines, affaibli le sens moral. Autant de constatations pathologiques (3) que l'on peut faire aujourd'hui.

Les luttes de classes sont devenues plus âpres. Les pauvres se dressent contre les riches avec colère, et ce sont partout des séditions (4). Ainsi, autour de nous, plus que jamais les adversaires sont aux prises, et, contre tous ceux qui possèdent et appartiennent à un milieu quelque peu supérieur, s'acharnent les socialistes, les communistes, les bolchévistes.

(1) III, 58.
(2) III, 82-4.
(3) Curtius, *Histoire grecque*, III, p. 132.
(4) Ex. révolte des pauvres contre les riches à Samos, et massacres, confiscations, etc., VIII, 21; oppression des riches dans l'Athènes démagogique de la fin du ve siècle.

La situation financière est déplorable. Les longues années de guerre ont ruiné les États. Athènes est riche au moment où elle entreprend la lutte. Périclès, en dénombrant sa puissance financière, peut dire avec raison que « c'est l'argent des alliés qui fait la force de l'État et qu'en général la prudence et l'abondance d'argent donnent la supériorité dans la guerre (1) ». Le roi spartiate admet cet axiome, que « la guerre ne tient pas tant aux armes qu'à l'argent qui les utilise » (2), mais il avoue que sur ce point les alliés péloponnésiens sont inférieurs (3). Les Corinthiens parlent de même (4), et Périclès (5) en tire avantage. Cette richesse s'épuise rapidement par l'entretien des flottes, des armées, par les sièges coûteux, par le blocus, l'interruption du commerce, et « c'est ainsi que se consuma d'abord l'argent de l'État » (6). Après la paix de Nicias, le trésor recommence à se reconstituer (7), mais il est de nouveau tari par l'expédition de Sicile (8), et l'île riche et fertile que l'on pensait mettre à contribution (9) échappe aux convoitises attiques.

En même temps, les défections des alliés appauvrissent les revenus. L'occupation de Décélie par les Spartiates, qui coupe les communications normales avec l'Eubée, entraîne des pertes considérable (10) : « Ce fut ainsi qu'à cette époque, par le dommage que leur causaient Décélie et les autres dépenses qui les accablaient, ils furent épuisés d'argent. Les dépenses n'étaient plus telles qu'autrefois, mais bien plus considérables, car la guerre s'accroissait tandis que les revenus dépérissaient » (11). Au début, on avait réservé mille talents auxquels

(1) II, 13.
(2) I, 83.
(3) I, 80.
(4) I, 121.
(5) I, 141, 142.
(6) III, 17.
(7) VI, 26.
(8) VIII, 1.
(9) VI, 20.
(10) VII, 27, 28.
(11) VII, 28.

on ne pouvait toucher, sous peine de mort, que dans le cas d'une attaque d'Athènes par mer (1) ; mais après le désastre de Sicile, on est obligé de les employer pour équiper la flotte (2). Cette misère financière, est-il besoin de dire que nos États du xxe siècle la connaissent depuis la guerre, et qu'ils sont aussi épuisés que ceux du ve siècle ?

Le système financier de Périclès se révèle impuissant à faire face à tant de dépenses. Les trésors des temples et des États ne contiennent bientôt plus rien. On a recours alors à toutes sortes d'expédients pour retrouver de l'argent, et ce sont des procédés que nous avons eu l'occasion de connaître également. On abaisse le taux de l'intérêt, qu'ensuite on ne paie plus ; on met la main sur les revenus des dieux. Il faut à tout prix augmenter les ressources. Dès 427, pour pouvoir continuer le siège de Mytilène, les Athéniens versent une contribution extraordinaire de deux cents talents (3), ce qui est en somme un impôt de guerre analogue à ceux que nous payons aujourd'hui. Bien entendu, il frappe les classes supérieures à l'avantage des humbles, ce qui est bien dans l'esprit du système gouvernemental actuel, faisant peser toutes les charges uniquement sur les classes aisées. Dans Aristophane, les démagogues menacent leurs adversaires de les faire inscrire sur la liste des riches, afin qu'ils soient écrasés d'impôts. Un autre moyen est l'élévation des tributs alliés, déjà fort hauts. Peu après que Cléon est revenu de Pylos, en 425, on prépare un nouveau recensement par lequel ils sont en moyenne portés au double.

Pour faire rentrer les impôts des alliés, des citoyens athéniens, pour écouter aussi les doléances qu'ils suscitent et régler les différends, il faut de nouveaux fonctionnaires, et,

(1) II, 24 à la suite de l'échec essuyé par les Spartiates en voulant surprendre par leur flotte le port du Pirée (429).
(2) VIII, 15.
(3) III, 19.

leur travail s'étant compliqué, les prétentions s'étant enhardies avec la démagogie, la vie étant plus chère, il faut les payer davantage. On élève le salaire des juges après la prise de Sphactérie, si bien que la dépense se monte annuellement à 150 talents, tandis que les revenus de l'État ne s'élevaient guère au début de la guerre qu'à 1.000 talents. La plaie du fonctionnarisme est une des conséquences de la guerre du Péloponnèse, comme elle est de nos jours aggravée par la guerre mondiale, où des milliers d'employés sont occupés à percevoir les impôts de guerre, à organiser les services du ravitaillement public. Avec des ressources financières amoindries, les États, comme Athènes jadis, dépensent toujours davantage pour la machine gouvernementale.

Il y a eu jadis une formidable dépression économique, celle dont l'Europe souffre aujourd'hui pour la même raison. Le même phénomène s'est produit, il est vrai, après les guerres de 1815, présentant des analogies avec l'état actuel (1), et a toujours lieu en périodes de cataclysmes.

Comme les États, les particuliers du ve et du xxe siècles sont atteints financièrement. Les uns sont entièrement ruinés, d'autres sont amoindris, tous sont appauvris.

De vieilles familles tombent dans la misère. Il y a une quantité de déracinés, de déclassés, par la ruine financière, les exils, les proscriptions, comme aujourd'hui, où l'exemple le plus frappant de ce revirement social est fourni par la Russie, en proie aux horreurs bolchévistes.

Les élites sont abaissées, et des parvenus, des incapables, mais riches (2) et sans doute déjà enrichis par la guerre (3), prennent la tête du mouvement. Cléon le corroyeur, cet aboyeur de l'agora, sans perspicacité politique, inculte et

(1) Miss Buer, *The Trade depression following the Napoleonic wars*, Economica, 1921, mai ; cf. *Revue de l'Institut de Sociologie*, 1921, II, p. 414.
(2) III, 83.
(3) III, 44.

lâche, mais servi par une chance inespérée dans sa hasardeuse entreprise de Sphactérie, est peut-être un fournisseur des armées enrichi par ses spoliations, avant de diriger la politique d'Athènes. Le prolétariat s'augmente rapidement par ces déchéances. Les rangs des mécontents et des aigris grossissent, et il se constitue une foule inquiète, remuante et bavarde, agitée, prête à tout changement qui pourra lui apporter quelque apaisement (1).

Les peuples modernes sont saignés à blanc par la guerre, qui supprime des millions de vies humaines, les plus fortes et les plus belles ; laissant subsister les faibles, elle est, on l'a dit, une sélection à rebours. La population est partout diminuée. En Russie, le bolchévisme, la famine, les épidémies, s'ajoutant à la guerre, en ont décuplé les effets meurtriers. La guerre du Péloponnèse est aussi une grande mangeuse d'hommes, et les populations en sortent amoindries en nombre. Sparte, toute victorieuse qu'elle est, qui jadis pouvait mettre en ligne 5.000 hoplites, ne peut après 418 en lever que 2.500, soit la moitié (2). La Laconie et la Messénie, qui comptent au moins 250.000 âmes au temps d'Hérodote, ne dépassent plus le chiffre de 200.000 au temps de Xénophon. Athènes est dévastée par la peste : « Aussi rien n'accabla davantage les Athéniens, rien ne ruina davantage leur puissance. Dans les rangs de l'armée ils ne perdirent pas moins de 4.400 hoplites et de 300 cavaliers; parmi le peuple le nombre fut incalculable » (3).

Le relâchement social engendre la recrudescence de la piraterie. Elle est sans doute un mal endémique que la Grèce connaît depuis les origines de son histoire (4). Thucydide montre les efforts des diverses thalassocraties préhelléniques et

(1) Curtius, III, 84-85.
(2) Cavaignac, *Histoire de l'antiquité*, p. 236.
(3) III, 87.
(4) I, 5, 7. Le métier de pirate n'est pas déshonorant, I, 5.

archaïques de Minos (1), des Corinthiens (2), pour purger les mers des pirates et en assurer la police.

A la veille de la guerre du Péloponnèse, Athènes, maîtresse de la mer, y maintient une sécurité telle que les villes côtières peuvent laisser tomber leurs murailles. La piraterie n'a pas entièrement disparu, mais elle n'est plus redoutable comme jadis. Pirates péloponnésiens (3), messéniens (4) signalent de nouveau leur existence dans la guerre du Péloponnèse, et l'île de Cythère est précieuse aux Lacédémoniens pour se défendre contre leurs déprédations (5). A la faveur de la guerre, la piraterie est en recrudescence ; elle commence à redevenir normale comme au temps d'Homère, et c'est un chef de pirates qui porte à Athènes la nouvelle de la bataille d'Aegos-Potamos (6).

On peut comparer à ce phénomène antique le brigandage qui sévit ces dernières années et qui est favorisé par le bouleversement issu de la guerre, l'anarchie, l'incurie, la négligence. Un bateau corsaire qui semble avoir son refuge dans la région des icebergs du N.-O. de la Sibérie répand la terreur dans toutes les stations de pêche et dans tous les postes commerciaux de la Sibérie et de l'Alaska (7). Des bandits attaquent en 1921 les trains, tuent et dévalisent les voyageurs. Ce sont là des actes qui se sont toujours produits, mais qui se multiplient maintenant au delà de toute proportion normale.

Autre symptôme : l'apparition des mercenaires et leur rôle grandissant dans les armées grecques (8).

(1) I, 4, 8.
(2) I, 13.
(3) II, 69.
(4) IV, 9.
(5) IV, 53.
(6) Xénophon, *Helléniques* ; Cavaignac, *Histoire de l'antiquité*, II, p. 160, 236.
(7) La Suisse, *31 décembre* 1920.
(8) Cavaignac, II, p. 240 ; Saglio-Pottier, *Dict. des Ant.*, s. v. Mercenarii.

Les armées de 1916-18 sont nationales, composées de ci toyens. Cependant, en Russie soviétique, les soldats rouges peuvent être assimilés à des mercenaires, et ce sont des mercenaires chinois que l'on charge d'exécuter les sauvages décrets des tyrans. La Grèce voit encore paraître le chef de bande, le condottiere, qui guerroie pour son compte ou pour le plus offrant. Alcibiade, exilé d'Athènes, en rupture avec Lacédémone, en est un. Le Spartiate Cléarque, qui essaye en vain de se créer un royaume à Byzance, conduit à Cyrus les fameux Dix Mille. Et l'on sait l'importance que ces condottieri auront sur la politique ultérieure, sur la formation des empires macédoniens.

Un d'Annunzio qui, à la tête de ses arditi, s'empare de Fiume, s'y établit fortement, nargue l'Italie complice ou trop faible et l'Entente indécise, un Zeligowski, tant d'autres encore que nous avons vus surgir depuis 1918, ne sont-ils pas eux aussi des chefs de bandes, dont le succès momentané devant l'apathie des gouvernements témoigne de la décomposition sociale ?

Faut-il rappeler que jadis comme aujourd'hui, pendant la tourmente, le commerce languit ?

Que dire de la transformation de la mentalité publique en Grèce ! La guerre, comme la peste d'Athènes (1), engendre une démoralisation croissante, dont Thucydide a noté les effets et dont il trace un sombre tableau (2). Les serments n'ont plus de valeur (3), les lois sont transgressées (4). Partout c'est la violence, la mauvaise foi, la cupidité (5), la haine et le désir de l'assouvir (6). « Car en temps de paix, les États et les particuliers ont de meilleures dispositions, n'étant pas préci-

(1) II, 52, 53.
(2) III, 82 sq.
(3) III, 82.
(4) III, 84, 82.
(5) III, 82, 84.
(6) III, 82, 84.

pités à d'involontaires nécessités; tandis que la guerre, en retirant l'aisance journalière de la vie, violent instigateur, assimile les passions de la multitude à l'horreur du moment (1) ». « et la nature humaine, qui se porte ordinairement à l'injustice, même sous l'empire des lois, s'étant mise au-dessus d'elles, prit plaisir à se montrer sans retenue dans sa colère, plus forte que la justice, et ennemie de la supériorité (2) ».

Pour échapper à l'angoisse de cette époque, on se livre à corps perdu au plaisir (3), ce que nous avons vu se manifester au lendemain de la guerre mondiale. L'énergie au travail diminue, et c'est un laisser-aller général (4), très compréhensible quand tout est incertain et quand on n'est point sûr du lendemain, une vague de paresse que nous constatons aujourd'hui chez nous. Chacun ressent ce manque de stabilité (5), et « la santé morale de la nation grecque est ébranlée (6) ». La guerre entraîne un déséquilibre, une pathologie mentale, dont les symptômes ont été les mêmes au ve siècle avant notre ère et au xxe siècle après, et que l'on constate toujours en des temps troublés (7).

XIII. — *La recrudescence du mysticisme.*

Dans l'âme humaine sommeille toujours le mysticisme, la croyance au surnaturel, à des rapports illogiques entre des phénomènes disparates. Le travail de la réflexion l'élimine petit à petit, explique rationnellement ce que l'on croyait être l'effet de forces occultes, et tout se laïcise progressivement.

(1) III, 82.
(2) III, 84.
(3) II, 53.
(4) Curtius, *Histoire grecque*, trad., III, p. 85.
(5) III, 43.
(6) Curtius, IV, p. 68.
(7) Ex., à propos de la Commune de Paris, Dr. Nass, *Essai de pathologie historique, Le Siège de Paris et la Commune*, 1914.

Quand la société est ébranlée, la raison cède de nouveau le pas au sentiment, et le mysticisme inné, jadis refoulé, reparaît au grand jour. Les époques de guerre donnent toujours de nombreux exemples de cette recrudescence.

Thucydide est un esprit rationnel. Pour lui, le surnaturel n'existe pas dans l'histoire, où tout s'explique par les lois de la pensée humaine, où l'homme est le maître de ses destinées et non le jouet des dieux, comme le croyait Hérodote. Mais il voit que la croyance joue un grand rôle dans la conduite de la guerre et dans ses conséquences, et il a noté ce facteur parmi tant d'autres pour mieux comprendre les événements.

Il en montre le rôle dans l'esprit des chefs. Voici Périclès malade portant une amulette que des femmes superstitieuses lui ont donnée. Voici Brasidas, pour qui la prise du fort de Lekythos est due à quelque principe surhumain (1). Voici la piété exagérée de Nicias ; ses scrupules religieux sont en partie la cause du désastre de Sicile ; mais, dans le malheur, il ne croit pas être abandonné de la divinité (2), et par sa piété il ne mérite pas son triste sort (3).

Surtout, l'historien montre la vague de mysticisme qui roule l'esprit populaire pendant cette longue guerre.

On regarde avec anxiété la nature, et on voit dans ses phénomènes extraordinaires, qui semblent se multiplier étrangement alors (4), tremblements de terre, éclipses, famine, sécheresse, peste, l'annonce des événements sociaux. Dès le début de la guerre un tremblement de terre (5) est un présage. « Délos, un peu auparavant, éprouva un tremblement de terre, ce qui, de mémoire des Grecs, n'avait jamais eu lieu jusqu'alors. On disait et on croyait que c'était un présage de

(1) IV, 116.
(2) VII, 77.
(3) VII, 86.
(4) I, 23.
(5) Capelle, *Erdbeben im Altertum*, *Neue Jahrbücher*, 1908 ; tremblement de terre de Sparte (464), I, 101, 128 ; II, 27.

ce qui allait arriver ; et l'on recherchait de toutes parts s'il n'était jamais rien arrivé d'analogue » (1). Quand la peste ravage Athènes pour la seconde fois (426), de fréquents tremblements de terre bouleversent l'Attique, l'Eubée, la Béotie, la Locride (2). Thucydide donne de ce fait une explication scientifique (3), mais on croit que les dieux manifestent leur volonté aux hommes et interviennent dans la conduite des événements : l'invasion de l'Attique projetée par les Péloponnésiens n'a pas lieu, et arrivée à l'isthme, l'armée confédérée s'en retourne (4). Plus tard, devant la répétition des mêmes phénomènes (5), les Lacédémoniens qui, à ce moment, avancent contre Argos, se retirent effrayés (6).

En Sicile, lors d'une rencontre, le tonnerre et les éclairs jettent le désarroi dans les rangs : « Le combat était engagé et on résistait depuis longtemps de part et d'autre, lorsque survinrent quelques coups de tonnerre accompagnés d'éclairs et d'une forte pluie, ce qui contribua beaucoup à intimider ceux qui combattaient pour la première fois, et qui étaient très peu familiarisés avec la guerre ; tandis que les plus expérimentés regardaient cet événement comme naturel à la fin de la saison, et s'effrayaient bien plus de ce que leurs adversaires ne se laissaient pas vaincre » (7). Dans leur retraite de Sicile, les Athéniens, déjà abattus par leurs revers, le sont davantage encore par des phénomènes célestes. « Pendant ce temps, il survint du tonnerre et de la pluie, comme il arrive ordinairement aux approches de l'automne, ce qui augmenta le découragement des Athéniens, qui croyaient que tous ces accidents annonçaient leur ruine » (8).

(1) II, 8.
(2) III, 87, 89.
(3) III, 89.
(4) III, 89.
(5) IV, 52.
(6) VI, 95. Autres ex., V, 45-50.
(7) VI, 70.
(8) VII, 79.

Ce sont les ravages de l'Etna, la sixième année de la guerre, cinquante ans après la première éruption (1). Ce sont les éclipses de soleil et de lune (2). Elles ont toujours frappé l'imagination des anciens et influencé les opérations de guerre, et elles semblent maintenant annoncer de funestes événements (3). Elles modifient les plans des belligérants. Les généraux athéniens en Sicile, prévoyant l'issue fatale de l'expédition, veulent effectuer leur retraite pendant qu'il est encore temps : « Quand tout fut disposé, à l'instant où l'on allait mettre à la voile, la lune s'éclipsa, elle était alors dans son plein. La plupart des Athéniens en firent un mauvais présage, et demandèrent aux généraux de différer le départ. Nicias lui-même, qui était très religieux et adonné à cette sorte de superstition, dit qu'il ne voulait plus délibérer au sujet du départ qu'après s'être arrêté trois fois neuf jours, selon l'indication des devins. Telle fut la cause du séjour des Athéniens, qui avaient déjà différé leur départ » (4). Telle est aussi une des causes de leur ruine en Sicile, car les débris de l'armée auraient pu être sauvés, si l'on avait agi sans scrupule mystique.

Maintenant on accorde une attention plus grande que jamais aux présages, aux oracles, aux prophéties nouvelles ou anciennes, à toutes ces voix de la divinité. Des plans de campagne lacédémoniens sont abandonnés, parce que les sacrifices ne sont pas favorables (5). La mutilation des hermès est un présage funeste pour l'expédition de Sicile (6). Chaque camp s'efforce d'avoir les dieux pour lui. C'est sur le conseil de la Pythie que les Lacédémoniens entreprennent la lutte : « Ils envoyèrent à Delphes demander aux dieux s'il leur serait

(1) III, 116.
(2) Éx. II, 77, sans doute 3 août 431, Munro; *Classical Quarterly*, XIII, p. 127 sq.
(3) IV, 52; VII, 50.
(4) VII, 50.
(5) V, 116, 54.
(6) VI, 27.

avantageux de faire la guerre. Ce dieu, dit-on, répondit qu'en combattant avec énergie, ils auraient la victoire et qu'invoqué ou non, il les secourrait également » (1). C'est le dieu delphique qui semble ordonner la guerre et les hommes sont ses dociles serviteurs (2) : « Marchez donc au combat encouragés par plusieurs motifs, le dieu l'ayant ordonné par son oracle, lui-même ayant promis de nous secourir... D'ailleurs, vous ne romprez pas les premiers une trêve que le dieu lui-même, en vous ordonnant de combattre, déclare enfreinte » (3). Quand la peste éclate, les Athéniens se rappellent cet oracle, et en reconnaissent la justesse ; ils voient dans le fléau un châtiment du dieu, une aide qu'il donne à leurs adversaires, « car la peste avait commencé aussitôt après l'invasion des Péloponnésiens » (4). C'est l'oracle de Delphes qui engage les Lacédémoniens à fonder la colonie d'Héraklée (5), qui pourra leur être utile dans la guerre contre Athènes, par sa situation topographique (6). C'est sur l'ordre de Delphes que le roi Plistoanax est rappelé à Sparte (7), que les Déliens sont rétablis dans leur île (8). Le rôle du dieu, par l'intermédiaire de ses ministres, est immense dans la guerre du Péloponnèse.

Dès le commencement, on colporte dans les rues une quantité d'oracles, de prophéties, que l'on commente avec inquiétude, et qui ajoutent au trouble des âmes : « Tout le reste de la Grèce était dans l'attente; au moment où les principales villes allaient en venir aux prises... Beaucoup de prédictions étaient publiées; les devins chantaient beaucoup d'oracles et parmi ceux qui allaient combattre

(1) I, 118.
(2) I, 123.
(3) II, 34.
(4) II, 54.
(5) III, 92.
(6) III, 93.
(7) V, 16.
(8) V, 32.

et aussi dans les villes » (1). Quand l'armée péloponnésienne a envahi l'Attique, et que les Athéniens assistent impuissants au ravage de leurs terres, « des devins chantaient des oracles de toute espèce, que chacun écoutait selon sa disposition » (2). La peste éclate, on se rappelle alors une prophétie que les vieillards disaient avoir entendu prononcer autrefois (3), et l'on discute si par le mot λοιμός, le dieu a voulu entendre la peste ou la famine. Devant le mal, les médecins sont impuissants, et même la religion : « Prières dans les temples, consultations d'oracles et autres expédients semblables, tout devenait inutile; on finit par y renoncer, accablé sous le fléau » (4). Vers 425 on répand le bruit d'un oracle affirmant que le peuple athénien régnerait sur terre et sur mer, comme un aigle royal (5). C'est un oracle qui ordonne la purification de Délos (6).

Esprit positif, Thucydide ne croit pas à ces volontés surnaturelles qui se manifestent par des troubles de la nature, des présages, des oracles, des prophéties. Les tremblements de terre, les tonnerres et les éclairs sont pour lui des phénomènes naturels. Ils constate que les oracles ne se réalisent guère, ou qu'ils sont suffisamment imprécis pour autoriser toute interprétation. Il n'en connaît qu'un seul qui se soit accompli, c'est celui qui a trait à la durée de la guerre : « Pour ceux qui veulent affirmer l'avenir par les oracles, c'est le seul point qui se soit réalisé. Car je me rappelle toujours que, depuis le commencement de la guerre et jusqu'à sa fin, bien des gens annonçaient qu'elle devait durer trois fois neuf années (7). En effet elle a duré 27 ans, de 431 à à 403. Simple coïncidence, car trois fois

(1) II, 8.
(2) II, 21.
(3) II, 54.
(4) II, 47.
(5) Aristophane, *Chevaliers*.
(6) III, 104.
(7) V, 26.

neuf est un chiffre rituel, celui qu'indique aussi Nicias quand il diffère le départ de Sicile, à la suite d'un présage. En revanche, l'historien prend un malin plaisir à expliquer que l'oracle concernant le Pélargicon d'Athènes s'est réalisé en sens contraire de ce que l'on supposait (1). Fuyant l'invasion, les campagnards de l'Attique s'établissent dans la ville : « Le lieu même au-dessous de l'Acropole, nommé Pélargicon, qu'une imprécation défendait d'occuper, et que la fin d'un vers de la Pythie interdisait par ces mots : « il vaut mieux que le Pélargicon reste désert », fut cependant habité, vu l'urgence du moment. Il me paraît que cet oracle s'accomplit dans un sens contraire de ce que l'on entendait. Ce ne fut pas, en effet, l'illégale habitation du Pélargicon qui causa les malheurs de la ville, mais la guerre qui nécessita cette habitation ; et l'oracle, ne désignant pas la guerre par son nom, savait d'avance que ce lieu ne serait point habité un jour sans un malheur ».

Thucydide constate combien sont décevantes ces prédictions. Et, par la bouche des Athéniens parlant aux Méliens, il conseille d'éviter « de ressembler au commun des mortels qui, ayant encore des ressources humaines pour se sauver, quand, dans la détresse, tout espoir visible les abandonne, ont recours à des espérances incertaines, à la divination, aux oracles, et ainsi à tout ce qui peut causer la ruine par les illusions » (2). Il sait bien qu'un jour viendra où le peuple trompé se tournera avec colère contre les devins, les oracles, et qu'il englobera dans son mépris les dieux eux-mêmes (3). Après le désastre de Sicile « on s'irritait contre les interprètes des oracles, les devins, et tous ceux qui avaient alors, par quelque divination, encouragé l'espoir de subjuguer la Sicile ».

(1) II, 17.
(2) V, 103.
(3) VIII, 1.

Cependant la religion officielle décline. Les dieux reconnus par l'État n'ont pas réussi à sauver la Grèce, ils ont failli à leur mission. Ils avaient donné à Athènes la puissance au lendemain des guerres médiques, et le peuple reconnaissant avait rebâti leurs temples sur l'Acropole, dans la ville et dans la campagne, plus beaux qu'ils n'avaient jamais été. Voici que maintenant les revers se sont abattus sur l'Attique et qu'est survenue la ruine de ce brillant passé. Comment la piété peut-elle résister, et comment les Athéniens pourraient-ils ne point s'irriter contre ceux qui devaient les protéger? Les dieux ont trop souvent abandonné ceux qui mettaient en eux leur dernier espoir, tels les Méliens (1). L'opinion leur devient hostile; « or, remarque Thucydide, nous pensons que le pouvoir divin est fondé sur l'opinion » (2).

Le scepticisme grandit. On n'est plus retenu par la crainte des dieux (3). On ne respecte plus leurs temples, les Corcyréens y égorgent les suppliants (4), les Athéniens fortifient Délion (424) et le temple d'Apollon (5), commettant ainsi sans pudeur un sacrilège que leur reprochent les Béotiens (6) et qu'ils rejettent sur la nécessité (7).

La philosophie a déjà dirigé ses attaques contre la religion avec Anaxagore, accusé d'impiété au temps de Périclès, avec Démocrite, plus jeune d'une génération, et qui acquiert une grande influence dans la première moitié de la guerre du Péloponnèse, avec Diagoras de Mélos, hardi libre-penseur, qui jette au feu un Héraklès de bois, pour lui voir accomplir son treizième exploit, qui tourne en ridicule les mystères athéniens. Parfois on essaie de réagir, preuve en soient les accusations

(1) V, 104.
(2) V, 105.
(3) II. 53 (pendant la peste); III, 82.
(4) III, 81.
(5) IV, 90, 92.
(6) IV, 97.
(7) V, 105.

d'impiété contre Anaxagore, contre Thucydide lui-même, à en croire Marcellin, et les poursuites contre Diagoras. Mais on ne peut lutter contre le mouvement général qui entraîne les esprits, et les attaques contre la religion officielle deviennent de plus en plus fréquentes, faites non seulement par les philosophes, mais par tous, par la masse qui rejette tout en bloc. Le sacrilège que les Athéniens ont commis à Délion va dès lors se répéter. Ce sera une rareté que de voir respecter un asile, un ennemi réfugié dans un temple, et on fera un mérite exceptionnel à Agésilas d'avoir épargné ceux qui se sont sauvés dans le temple d'Athéna Itonia.

L'homme ne peut se passer de croyance. S'il se détourne des dieux officiels, il accepte avec ferveur les divinités étrangères qui envahissent maintenant la Grèce, et qui parlent mieux à son émotion, à son sentiment, à sa passion, que les dieux trop froids et abstraits de ses ancêtres. C'est à eux que l'on demande maintenant les consolations spirituelles, dès le début de la guerre du Péloponnèse, aux rites passionnés du thrace Dionysos, du syrien Adonis, importé de Chypre, du phrygien Sabazios, de la déesse thrace Bendis.

Les dieux grecs paraissent trop hauts. Ils deviennent humains, simples mortels qui vont subir toutes les passions des hommes, et vivre de leur existence familière. C'est pourquoi l'art du IVe siècle va les humaniser, et, comme disaient les anciens, les faire descendre du ciel sur la terre. Leurs visages ne seront plus calmes et sereins comme au Ve siècle, ils seront pathétiques comme ceux des mortels ; avec Scopas ils lèveront au ciel un regard douloureux ; avec Praxitèle, leur expression sera rêveuse et mélancolique. Les dieux se rappelleront les tristesses de la guerre du Péloponnèse, et leurs traits porteront le signe même de leur déchéance.

Le mysticisme, la crainte superstitieuse, se prolongent après la guerre et contribuent à former l'esprit du IVe siècle. Qu'on

lise les tableaux saisissants tracés par Curtius de la mentalité grecque au lendemain de la ruine d'Athènes. On y notera cette exaltation de l'irrationnel, de l'affectivité, du mystère, des sens, des passions. Une peur maladive s'empare des esprits, et l'on cherche la consolation aux misères du temps dans des pratiques superstitieuses de tout genre, dans des croyances nouvelles. Les prêtres mendiants parcourent les rues, quêtent pour la Grande Mère, promettent en échange l'absolution des fautes. Des aventuriers colportent des écrits attribués à Orphée. De secrètes associations mystiques remplacent les vieux mystères officiels qui ne satisfont plus. Les ventriloques font croire à la foule que des démons parlent en eux et prophétisent, et l'un d'eux, Euryclès, célèbre dans la première moitié de la guerre du Péloponnèse, fonde une école de devins.

Or cette explosion du mysticisme, cette recrudescence de la superstition, nous en avons été les témoins dans la guerre mondiale (1).

Comme jadis (2), la religion a joué un grand rôle (3) et chaque adversaire a cru avoir les dieux pour lui. Que de fois, par la voix de son empereur et de ses pasteurs, l'Allemagne n'a-t-elle pas invoqué son dieu allemand qui lui promettait la victoire et ne l'abandonnerait pas? Gott mit uns! Et ce fut une lutte entre ce dieu et ceux des adversaires, dont il a anéanti les églises, les cathédrales. C'est au nom de la religion, d'un dieu jadis d'amour et de fraternité, maintenant devenu dieu de haine

(1) On trouvera de nombreux exemples et des références sur ce sujet dans mes articles suivants : *La recrudescence des superstitions en temps de guerre et les statues à clous*, L'Anthropologie, 1916, p. 243 sq.; *La croyance au trèfle à quatre feuilles*, Pages d'Art, Genève, 1917, p. 187-231 : *Au héros inconnu*, Mercure de France, 1921, CLVI, p. 85, et *Vers l'Unité*, Genève, 1922, p. 96; *Légendes et prophéties*, Journal de Genève, 1921, 4 avril; *La Nuit vient. Un nouveau Moyen-Age*, Bibliothèque Universelle, 1921, p. 36, 198-347; *Talismans de guerre, de chasse et de tir*, Indicateur d'antiquités suisses, 1921, p. 142 sq.

(2) Kern, *Krieg und Kult bei den Hellenen*, 2e éd. 1917, Halle.

(3) Loisy, *Guerre et religion*; de Gourmont, *Pendant la guerre*, 1917, p. 203 (Guerre et religion), etc.

et de sang, comme un Jehovah antique, que les peuples, nouveaux croisés (1), se sont rués les uns contre les autres, assistés des ministres de leurs cultes, aumôniers, chapelains, prêtres, pasteurs, les exhortant à l'héroïsme. Et l'on a vu aussi dans la guerre une punition divine pour les crimes de l'humanité.

Guerre et religion, ce sont là deux termes qui vont toujours de pair depuis les temps les plus reculés de l'histoire, et le dieu mène encore au combat ses fidèles qui vont à la mort en son nom.

La superstition poussait le peuple grec à écouter les devins, les oracles douteux, les prophètes, les charlatans, à croire à la vertu des talismans. Nous l'avons vue refleurir de nos jours et nous en souffrons encore. On a pu faire dans tous les pays belligérants une ample moisson d'exemples. Ce sont des amulettes que soldats de l'armée et gens de l'arrière ont aimé à porter, souvent étranges, d'origine séculaire, que l'on croyait oubliées et qui ont reparu au grand jour. Ce sont des pratiques superstitieuses jusqu'alors confinées par survivance dans les couches inférieures de la population, qui ont été adoptées par tous, par exemple celle des statues à clous dans les empires centraux. On a consulté les somnambules, les cartomanciennes. Des saintes ont surgi, appelées à sauver leur pays. On a cherché des présages. On les a vus dans le ciel, dans les apparitions d'anges, de saints, dans des phénomènes météorologiques, dans des faits bizarres de tout genre, et l'on a retrouvé la mentalité primitive, qui voit partout les manifestations de forces occultes cherchant à éclairer les hommes sur leur destin. Ce furent des prédictions, des prophéties innombrables, les unes anciennes, déterrées dans de vieux grimoires ; les autres toutes neuves, forgées pour les besoins de la cause. La crédulité humaine s'est manifestée sans fausse honte, sans qu'aucun contrôle rationnel vînt l'endiguer, tant était grand le besoin de connaître le destin et de trouver une consolation dans l'immense malheur.

(1) Comparaison faite par les Allemands, cf. *Journal de Genève*, 27 juillet 1916.

Bien que quelques années se soient écoulées depuis l'armistice de 1918, le mysticisme, de ses formes les plus basses aux plus hautes, ne cesse de fleurir. N'est-il pas étrange qu'un Coulomb, « l'homme insoulevable », ait pu retenir si longtemps l'attention en 1921 (1), avant que son tour n'ait été expliqué rationnellement? Des illuminés organisent des « chaînes de prières » et envoient à tous leur ridicule message : « Écrivez neuf fois ceci et faites parvenir à neuf personnes auxquelles vous souhaitez le bonheur. Faites-le dans les 24 heures. Il est interdit de rompre la chaîne, car quiconque la rompt sera atteint par le malheur. Cette chaîne a été commencée par un officier américain et doit faire le tour du monde. Dans neuf jours vous aurez le bonheur » (1922). Des thaumaturges, un Coué, un Sadhou, un Rabindranath Tagore, circulent à travers l'Europe pour porter la bonne nouvelle, et le peuple, suspendu à leurs lèvres, est prêt à crier au miracle. C'est de cette pensée mystique que procède encore l'apothéose du « soldat inconnu » en passe de devenir dieu, prêt à faire des miracles (2), comme le corps de Brasidas devenu le nouveau fondateur d'Amphipholis, auquel on adresse un culte (3), comme tous ces héros antiques, anciens morts divinisés !

Les Grecs ont recherché des religions plus consolatrices, s'adressant, plus que les religions officielles, à l'émotion, au sentiment de mystère dont ils avaient besoin. Aujourd'hui il se manifeste une recrudescence d'intérêt pour les phénomènes spirites, pour cette religion, car c'en est une, qui donne aux survivants la consolation de ne point être séparés entièrement de leurs morts et de communiquer avec eux dans l'au-delà. « Il y a quelque vingt ans, dit une revue, rendant compte

(1) Dr Reymond et Noguès, *Illustration*, 1921, 21 janvier, nº 4064, p. 70; *Illustrated London News*, 5 janvier 1921, p. 166-7.

(2) *Au héros inconnu*, Mercure de France, 1921, CXLVI, p. 85; *Vers l'Unité*, Genève, 1922, p. 96.

(3) V, 11.

d'une conférence spirite, un tel sujet n'eût attiré peut-être que des gens convaincus d'avance, ou des railleurs disposés à tourner en dérision des choses qu'ils ne connaissent pas. Les temps ont changé. Aujourd'hui, après l'horrible catastrophe qui a jeté le deuil dans presque toutes les familles, nous n'avons plus envie de rire quand un homme sérieux et documenté vient nous parler de la survie et de ses mystères. L'affluence d'hier soir, l'attitude recueillie et sympathique de ce magnifique auditoire, attestent avec éloquence le progrès qui s'est accompli dans les sentiments et dans les idées ». Nous avons vu paraître ces dernières années une abondante littérature spirite qui atteste cette préoccupation de tous. Des savants, un Lodge, ont écrit sur ces matières avec la candeur d'enfants, oubliant toute méthode critique devant la foi. Des littérateurs, un Conan Doyle, un Wells, ont cru devoir apporter leur contribution à cette recherche devenue générale, surtout dans les pays anglo-saxons.

Ce courant mystique, on le constate ailleurs encore, dans la philosophie de l'intuition, dans la critique littéraire, intuitionniste, elle aussi, même dans l'art (1), car partout se manifeste une tendance antirationaliste.

On pourrait aussi montrer combien grande a été l'influence des esprits mystiques dans la guerre et après la guerre sur la conduite des événements, par exemple dans la révolution russe (2), œuvre en grande partie de mystiques et de dégénérés.

XIV. — *Conclusion.*

La régression ? Vers un nouvel avenir ?

On pourrait poursuivre plus loin encore cette comparaison entre la guerre du ve siècle et la guerre mondiale, entre les

(1) *La nuit vient*, Bibliothèque Universelle, 1921, p. 201 sq.

(2) Dr Bajenoff, la *Révolution russe. Essai de psychologie sociale*, 1921 ; cf. *Revue de l'Institut de Sociologie*, II, 1921-22, p. 460-1.

conséquences de la première et celles de la seconde. Nous connaissons les unes, que montre l'histoire ultérieure de la Grèce. La guerre du Péloponnèse a été la ruine non seulement de chacun des belligérants, mais de la Grèce entière, qui dès lors va s'épuiser dans l'anarchie, avant de tomber sous l'esclavage de l'étranger. Elle a été un moment décisif dans l'évolution hellénique. La Grèce du IVe siècle, qui en sort, est toute autre, soit par sa politique, soit par sa mentalité. Elle a montré à nu l'âme humaine, telle qu'elle est, primitive et bestiale, quand, dans de grands cataclysmes sociaux, le vernis léger de la civilisation craque brusquement et laisse paraître le fond grossier de l'humanité (1).

La guerre mondiale a été un cataclysme analogue. Elle aussi a été une régression de l'humanité ; elle a amené la ruine matérielle, spirituelle et morale. Elle a transformé la mentalité. Et elle nous laisse désemparés devant l'avenir.

Les contemporains constataient déjà avec effroi qu'une révolution allait s'accomplir dans la vie nationale. Un Hérodote appartient au passé, par sa mentalité croyante, respectueuse des lois divines et humaines, et il cesse de travailler à son œuvre vers 428. Mais Thucydide a étudié avec intérêt cette transformation, dont il a compris l'importance et le caractère pathologique.

Il appartient aux historiens contemporains de demander aussi aux événements récents, à la lueur du passé, ce qu'ils présagent.

Au seuil de 1923, l'avenir est sombre. Après quatre ans de paix, les États anciens n'ont pu retrouver leur équilibre moral et matériel, et ils se débattent dans des difficultés économiques et politiques auxquelles nul ne voit de clair remède. La misère est partout. Les riches sont ruinés, les pauvres souffrent

(1) Prince, *Catastrophe and social change*, New York, 1920.

davantage. Le commerce et l'industrie périclitent. Le chômage met sur le pavé des millions d'hommes de toute catégorie qui accroissent les rangs des mécontents et dont l'entretien augmente la détresse financière des États. Pour émouvoir le peuple, on va jusqu'à organiser une sorte de marché, sur le modèle des marchés d'esclaves de jadis, où des hommes, sur une plate-forme, nus jusqu'à la ceinture, sont adjugés pour une semaine ou davantage contre le logis et la nourriture (1) ! Les impôts sont écrasants, et malgré cela, les budgets des États ne peuvent s'équilibrer. Les élites sont abaissées, amoindries. Le travail intellectuel est déprécié ; les savants n'ont plus les moyens de poursuivre en paix leurs travaux, obligés eux aussi de songer avant tout à leur existence. Le livre, ce véhicule de la pensée et de la culture, subit une crise, par la crise de la main d'œuvre et des matières premières, et l'on se déshabitue de lire et de s'instruire. En revanche, le peuple, comme dans une Rome de décadence, se passionne pour les spectacles les plus brutaux ; le match Carpentier-Dempsey entraîne des dépenses de plusieurs millions et soulève un enthousiasme ridicule (2).

Les héros du jour ne sont pas les savants, ce ne sont même plus ceux qui ont délivré le monde de la tyrannie, un Foch, un Joffre, dont le souvenir s'estompe dans un passé tout récent, ce sont des boxeurs, des vedettes de cinéma. Le travail dissolvant du mysticisme détourne de l'action et de la réaction, comme jadis le christianisme détournait des destinées de l'État les forces vives de la nation romaine. C'est l'influence non moins destructive du socialisme et du communisme, sorte de religion nouvelle, comme jadis l'était aussi le christianisme, rêvant un âge d'or de la fraternité universelle, mais obtenue par la ruine générale (3). Les haines de classes sont

(1) A Boston, *Journal de Genève*, 11 septembre 1921.
(2) A *propos d'un vilain métier*, Tribune de Genève, 24/5 juillet 1921.
(3) *Bibliothèque universelle*, 1921, p. 200 ; Briefs, *Untergang des Abendlandes, Christentum und Sozialismus*, 1921, Fribourg.

plus fortes ; on sent plus que jamais la menace prolétarienne, le sourd grondement de la brute populaire, désireuse, n'ayant rien à perdre, de tout renverser. Aux frontières des États civilisés de l'Europe, l'anarchie a réussi à transformer un vaste empire, jadis florissant malgré ses défauts, en une barbarie où tout est détruit et en régression, où règnent la misère, la famine, la maladie, le meurtre, le despotisme de quelques tyrans rouges de sang, où la vie de l'esprit n'existe plus, parce que le corps a peine à pourvoir à sa triste existence. Un monde ancien s'y est écroulé, et un monde nouveau en sort, qui a supprimé ses élites, et dont la population inculte est retombée au point le plus bas de la courbe de l'évolution (1). L'exemple sera-t-il suivi par les États de l'Europe, lasse et vieillie (2)? Résisteront-ils à ces multiples ferments de destruction internes et externes? Ou bien, minés par eux, laisseront-ils écrouler, ou du moins reculer davantage encore — car la régression existe déjà (3) — la civilisation chrétienne qui s'est formée sur les ruines de l'empire romain? Alors aussi, c'était une puissante culture, qui paraissait forte et brillante. jusqu'au IIIe siècle où la ruine est venue brusquement (4).

Ce sont là des pensées qui hantent l'esprit et dont nous trouvons le multiple écho dans les livres et les articles contemporains.

(1) Zagorsky, La *république des soviets*, Payot, 1921 ; id., L'*évolution actuelle du bolchevisme russe*, Paris, 1921 ; cf. *Rev. Institut de Sociologie*, I, 1921-2. p. 280 ; Struve, *Les résultats et l'essence de l'économie bolchéviste*, Berlin, 1921 (en russe) ; Pasvolsky, *The economics of communism with special reference to Russia experiment*, New-York, 1921 ; Trotsky, *The defence of terrorism* (*Terrorism and communism, a reply to Karl Kautsky*, Londres 1921 ; Dr. Bajenoff, *La révolution russe, Essai de psychologie sociale*, 1921, etc.

(5) Koehler, *Untergang und Aufstieg der abendländischen Kultur*, Munich, 1921. — Ed. Vermeil, *Un prophète du déclin de l'Occident, Oswald Spengler*, Le Correspondant, 25 avril 1922.

(3) On pourrait en citer de nombreux exemples. Dans les doctrines économiques, Gonnard, *Histoire des doctrines économiques*, I, 1921.

(4) Ferrero, *La ruine de la civilisation antique*, 1921, spécialement, p. 216 sq. *Au troisième et au vingtième siècles ;* Mon mémoire, *La nuit vient, un nouveau moyen âge ?* Bibliothèque Universelle. 1921, p. 36, 198, 347 ; Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiker Welt, Entwickelungsgeschichte des Christentums*, 1921.

« Celui-là aurait été un homme hardi qui, lorsque Auguste transformait une Rome de brique en une Rome de marbre, lorsque la richesse était en augmentation et la magnificence en accroissement ; lorsque les légions victorieuses étendaient les frontières ; quand les mœurs devenaient plus raffinées, la langue plus polie et que la littérature s'élevait à une plus grande splendeur, — celui-là aurait été un homme hardi, qui aurait émis l'opinion que Rome entrait dans son déclin. Cependant c'était bien le cas.

« Et quiconque voudra se donner la peine de regarder, le verra : malgré que notre civilisation paraisse avancer plus vite que jamais, la même cause qui transforma en régression le progrès au temps des Romains, est actuellement à l'œuvre (1).

« Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.

« Nous avions entendu parler de mondes disparus tout entiers, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins, descendus au fond inexplorable des siècles avec leurs dieux et leurs lois, leurs académies et leurs sciences pures et appliquées ; avec leurs grammaires, leurs dictionnaires, leurs classiques, leurs romantiques, leurs symbolistes, leurs critiques, et les critiques de leurs critiques. Nous savions bien que toute la terre apparente est faite de cendres, et que la cendre signifie quelque chose. Nous apercevions à travers l'épaisseur de l'histoire les fantômes d'immenses navires, qui furent chargés de richesses et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter. Mais, ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire.

« Elam, Ninive, Babylone étaient de beaux noms vagues, et la ruine totale de ces mondes avait aussi peu de signification pour nous que leur existence même. Mais France, Angleterre,

(1) H. George, *Progrès et pauvreté*, titre X, ch. IV.

Russie... ce seraient aussi de beaux noms. Lusitania est aussi un beau nom. Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde. Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie. Les circonstances qui enverraient les œuvres de Keats et celles de Baudelaire rejoindre les œuvres de Ménandre ne sont plus du tout inconcevables : elles sont dans les journaux (1) ».

Une angoisse sourde travaille tous les esprits qui cherchent à se duper par le plaisir, mais qui se demandent avec terreur : de quoi demain sera-t-il fait? Sera-ce la barbarie que les Etats occidentaux doivent accepter avec résignation, sans avoir la force de la repousser? Une sorte de veulerie générale s'est emparée de nous. « Ces choses nous étonnent. Est-ce que la société du XXe siècle renouvelle le geste de l'ancienne aristocratie française, qui, après avoir joué avec la révolution, n'a su que tendre le cou à la guillotine? » (2).

L'Europe épuisée matériellement et moralement, comme la Grèce au sortir de la guerre du Péloponnèse, traînera-t-elle aussi dans l'anarchie pendant quelque temps, avant de trouver un dominateur, un nouveau Napoléon, un nouveau Philippe, qui la régénérera ou la réorganisera et saura la plier à ses fins? Les maux actuels sont-ils le prélude nécessaire d'une nouvelle ascension, comme aux premiers siècles du christianisme? L'avenir le dira à l'historien. Celui-ci n'ose en soulever les voiles, et, sachant combien la prévision est à la merci d'un événement fortuit s'insérant dans la trame du temps pour en modifier le dessin, il préfère être le « prophète tourné vers le passé » (Sainte-Beuve). Mais les symptômes sont là. *Dii omen avertant.*

« Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres; prenez garde de ne pas vous troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent; mais ce ne sera pas encore la fin. Car une

(1) *Ibid.*; Paul Valéry, *La crise de l'esprit*, Nouvelle Revue française, 1919, 1er oct.

(2) *Journal de Genève*, 27 avril 1922.

nation s'élèvera contre une autre nation, et un royaume contre un autre royaume, et il y aura des famines, des pestes et des tremblements de terre en divers lieux. Mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs... » (1).

W. DEONNA.

(1) *Evangile selon saint Mathieu*, XXIV, 6.

LA BRUYÈRE HELLÉNISTE [1]

« La Bruyère savait-il le grec ? », ou, pour parler plus exactement, « en quelle mesure La Bruyère savait-il le grec? », telle est la question qui se pose, dès que l'on compare à l'original grec les *Caractères de Théophraste*, traduits par La Bruyère. Imperfections de toute sorte, erreurs de détail ou fautes graves y sont, en effet, fort nombreuses et autorisent les soupçons.

Aussi M. Navarre, dans sa récente édition de Théophraste (2), émet-il des doutes sur la compétence du « plus illustre » de ses « devanciers ».

M. Servois, dans son édition de La Bruyère (3), exprime, il est vrai, une opinion différente : « Quoi qu'il en soit, dit-il, La Bruyère, comme Racine et Boileau, avait appris le grec. » Il avoue cependant que le traducteur de Théophraste savait cette langue « moins bien qu'un docteur ».

D'autre part, M. Chassang (4), malgré sa vive admiration pour la traduction de La Bruyère, est contraint, à tout moment,

(1) [Cette étude est l'abrégé d'un mémoire en vue du diplôme d'études supérieures, soutenu devant la Faculté des Lettres de Toulouse. J'avais suggéré le sujet à M. Cazelles. Il l'a traité avec beaucoup de méthode et de sagacité, et il m'a paru que, grâce à lui, l'un des points obscurs de la biographie de La Bruyère — qui en contient tant — était définitivement élucidé. C'est pourquoi je l'ai engagé à tirer de son mémoire le présent article, auquel je n'ai collaboré que par quelques conseils et par une révision d'ensemble. Oct. Navarre].

(2) Paris, Belles-Lettres, 1920, Introduction, p. 4 et 5.

(3) Paris, Hachette, 1865, p. 4 et 5.

(4) Paris, Garnier, 1876.

d'avertir ses lecteurs des erreurs qu'elle contient et des nombreuses libertés que s'est permises le traducteur.

Aucun savant, toutefois, n'a eu le loisir de consacrer à cette question une étude particulière et jusqu'ici le problème demeure presque entier.

*
* *

Si nous voulions en croire La Bruyère et ses contemporains, nous aurions bientôt fait de le résoudre.

La Bruyère, en effet, ne manque pas une occasion de se présenter comme un traducteur original et comme un homme « qui sait le grec » (1).

Dans le *Discours sur Théophraste*, préface de sa traduction, il commence par indiquer les difficultés générales de sa tâche : « Il a fallu, dit-il, suivre l'esprit de l'auteur », « traduire selon le sens le plus proche de la diction grecque ». Il signale ensuite ce qui l'a particulièrement embarrassé : les changements de signification subis par les mots français d'origine grecque, l'existence de termes grecs presque synonymes auxquels ne correspond qu'un seul mot français, la concision des définitions, le mauvais état du texte. Il va même jusqu'à donner un aperçu de sa méthode : « On a suivi les meilleurs interprètes », dit-il, à propos de « quelques endroits tout à fait interrompus (2) ».

Quand, d'autre part, il veut justifier, aux yeux de Ménage, certains points de sa traduction et répondre à quelques critiques, il tient un langage analogue : « J'ai traduit ....., dit-il — Il me semble que j'ai pu traduire..... — J'en parle dans le chapitre du *Diseur de riens*..... où ma traduction doit vous paraître conforme à l'original — Ayant lu l'endroit de Diogène que vous citez et l'ayant entendu de la même manière que vous l'avez expliqué d'abord..... » (3). La Bruyère affirme donc avoir

(1) La Bruyère, *Caractères*, chap. XII, n° 19 : « Il sait le grec ».
(2) Édition Servois, t. I, p. 30-31.
(3) Édition Servois, t. II, p. 508-512 (*Lettre à Ménage*).

consulté Diogène Laërce et il établit même un rapprochement entre deux passages de cet écrivain qu'il cite en grec.

Dans toute cette lettre, comme dans son *Discours sur Théophraste,* et dans les notes ajoutées à sa traduction, il parle en traducteur original et en helléniste, il s'adresse à Ménage d'égal à égal, en homme occupé des mêmes travaux.

Ménage, d'ailleurs, ne songe pas à contester le mérite de La Bruyère traducteur. Son jugement est des plus élogieux : « La traduction des *Caractères* de Théophraste, dit-il, est bien belle et bien française et montre que son auteur entend parfaitement le grec. Je puis dire que j'y ai vu bien des choses que, peut-être faute d'attention, je n'avais pas vues dans le grec (1). » Et cette opinion est celle de tous les contemporains. Bussy, moins qualifié en matière d'hellénisme, affirme, lui aussi, envers le traducteur, une entière confiance (2), qui devait être celle de tous les « honnêtes gens » de l'époque. L'abbé Fleury enfin, successeur de La Bruyère à l'Académie, rend hommage à l'érudition de son prédécesseur : « Il savait, dit-il, les langues mortes et les vivantes (3) ».

Les ennemis eux-mêmes se taisent : ils ne formulent pas la moindre critique contre La Bruyère traducteur. Le *Mercure galant*, si violent contre l'auteur des *Caractèers*, dit simplement, quand il rend compte de sa réception à l'Académie : « M. de La Bruyère a fait une traduction de Théophraste et il y a joint un recueil de portraits satiriques (4) ». Un autre ennemi de La Bruyère, partisan des modernes, helléniste, traducteur (autant de raisons pour juger avec compétence et sévérité) eut, à la

(1) *Menagiana*, édition de 1715, t. IV, p. 219.

(2) « J'ai lu avec plaisir la traduction de Théophraste. Elle m'a donné une grande idée de ce Grec et, quoique je n'entende pas sa langue, je crois que Monsieur de La Bruyère a trop de sincérité pour ne pas l'avoir rendu fidèlement. Mais je pense aussi que le Grec ne se plaindrait pas de son traducteur, de la manière dont il l'a fait parler français «. (Lettre de Bussy à M. de Termes du 10 mars 1688).

(3) Discours de réception prononcé le 16 juillet 1696 à l'Académie française.

(4) Compte rendu de la séance de réception, publié par le *Mercure* (cité par M. Servois, t. III, 1re partie, p. 192-195).

même époque, l'occasion de dire son sentiment sur l'œuvre de La Bruyère. C'est Charpentier, auteur d'une traduction fort estimable de la *Cyropédie* et doyen de l'Académie, qui présida la séance de réception du 15 juin 1693. Son discours fut exempt de toute bienveillance et il exalta exagérément Théophraste, afin de mieux rabaisser son imitateur. Mais il ne mit pas en doute la valeur de La Bruyère comme helléniste.

D'autres, toutefois, auraient pu le faire, dont le témoignage n'est pas parvenu jusqu'à nous. La préface du discours prononcé par La Bruyère devant l'Académie nous permet d'affirmer qu'il n'en est rien. Dans cette préface, en effet, plaidoyer en faveur de son œuvre, le peintre des mœurs se défend contre diverses attaques ; pas une fois, le traducteur ne se croit obligé à une justification. Nous avons donc le droit de déclarer qu'aux yeux de ses contemporains. La Bruyère était un véritable helléniste, et que, d'ailleurs, il s'était particulièrement appliqué à passer pour tel.

Ce n'est que bien plus tard, longtemps après la mort de l'auteur, que se font jour les premiers soupçons. Nous en trouvons l'écho dans une édition de La Bruyère parue en 1740. L'éditeur Coste s'indigne, dans l'avertissement de cet ouvrage, contre certains « censeurs de livres », qui « se sont mis dans l'esprit que La Bruyère n'avait traduit Théophraste que d'après quelque version latine ». Par malheur, Coste ne nomme pas ces censeurs et ne donne aucun renseignement sur les motifs de leur jugement (1).

*
* *

(1) Dans la première partie du mémoire d'où est issu cet article, j'avais étudié, du point de vue spécial qui nous occupe, la biographie de La Bruyère, c'est-à-dire les diverses circonstances où il aurait pu affirmer une vocation ou une compétence d'helléniste : études scolaires (à l'Oratoire), préceptorat chez les Condé, travaux personnels, choix de ses relations, composition de sa bibliothèque, etc. Mais cette enquête, faute surtout de documents, n'a pas donné de résultats sûrs. La seule conclusion qu'on en puisse légitimement tirer, c'est que, la traduction de Théophraste mise à part, La Bruyère, en aucune circonstance connue de sa vie, ne fait figure d'helléniste.

Seule l'étude de l'œuvre de La Bruyère nous permettra peut-être de trancher la question et de savoir si véritablement « un gentilhomme de Monsieur le Prince » pouvait « lire et entendre cet auteur (Théophraste) en grec, tout aussi bien qu'un docteur, qu'un professeur en théologie, en philosophie ou en belles-lettres » (1).

A maintes reprises, dans ses œuvres, La Bruyère emploie des mots français d'origine grecque : noms de pays, noms de personnages, noms de divinités. Or il écrit dans sa traduction de Théophraste, Policlès, Aridée, Polispercon, Lisandre, Pyrée ; dans le *Discours sur Théophraste* qui la précède, Calistène, Eurimédon, Calcis, Phydias; dans les *Caractères*, Hyppolite, Prothée, Aegiste. Sur chacun de ces noms propres, presque tous fort connus, il commet donc des fautes grossières, mettant des y où il faudrait des i, et, inversement, un c où il faudrait un ch, un t où il faudrait un th ou inversement. Sans doute, les écrivains du XVIIe siècle étaient portés à franciser les noms d'origine étrangère et, en particulier, les noms propres de l'antiquité. On pourrait même ajouter, d'une façon plus générale, que l'orthographe, au XVIIe siècle, était chose variable et, en quelque sorte, individuelle. Il n'en reste pas moins qu'un écrivain qui orthographie P*y*rée et Ph*y*dias n'avait certainement pas dans l'œil la physionomie des mots grecs Πειραιεύς et Φειδίας qu'il est censé transcrire.

Mais ces fautes, quoique surprenantes chez un soi-disant helléniste, habitué à lire dans le texte les auteurs grecs, ne nous autorisent peut-être pas à conclure à l'incompétence de La Bruyère. Un autre document, la lettre adressée à Ménage, nous fournit de nouveaux arguments. La Bruyère y cite en grec un passage de Théophraste et un passage de Diogène Laërce (2). Et il écrit trois fois Περὶ ἀδολεχίας au lieu de Περὶ ἀδολεσχίας. La faute s'explique aisément, si l'on songe qu'au XVIIe siècle les textes grecs s'imprimaient en caractères abrégés

(2) Coste, *éd. citée*, Avertissement, p. VI.
(1) Édit. Servois, t. II, p. 509-511.

et que La Bruyère lisait dans une édition de Théophraste, celle de Casaubon (1), par exemple : Περὶ ἀδολεσχίας, où le sigle σχ ne se distingue du simple χ que par une petite boucle initiale. A cette erreur, s'en ajoutent quelques autres, non moins graves. Deux fois, au cours de la lettre, La Bruyère écrit *Dyonisiaques* en déplaçant l'y. D'autre part, il remplace partout les θ par des τ, écrivant τάλατταν, κονδυλίζεσται, παρατίλλεσται, γελᾶσται. Il ignore donc que le suffixe de l'infinitif passif est en -σθαι, et l'orthographe d'un mot usuel comme θάλαττα lui échappe. Cela évidemment est inquiétant, sinon décisif (2).

*
* *

Interrogeons maintenant, pour plus de certitude, la traduction de Théophraste, qui demeure le document essentiel sur la question. C'est là, en effet, que La Bruyère a eu surtout l'occasion de se révéler helléniste et de donner la mesure exacte de sa compétence. La tâche qu'il entreprenait était particulièrement délicate. Le texte de Théophraste lui parvenait en mauvais état ; les allusions à la vie antique y sont nombreuses, la structure des caractères est tout à fait « souple et sinueuse » (3) ; autant de graves difficultés qui, aujourd'hui encore, embarrassent le traducteur. La Bruyère avait donc à faire œuvre d'éditeur, d'érudit et de traducteur.

(1) Θεοφράστου ἠθικοὶ Χαρακτῆρες, Theophrasti notationes morum Isaacus Casaubonus recensuit, in latinum sermonem vertit et libro commentario illustravit. Editio tertia recognita ac infinitis in locis ultra praecedentes aucta et locupletata. Lugduni apud viduam Ant. de Harsy, MDCXII.

(2) D'une étude approfondie que nous avions faite, dans notre mémoire manuscrit, des pseudonymes employés par La Bruyère dans ses *Caractères*, il résulte : 1° Que la majeure partie de ces pseudonymes (142 sur 209, c'est-à-dire plus des 2/3) sont des noms d'origine grecque. La plupart de ces noms sont fameux dans l'histoire grecque. Quelques-uns cependant ont été formés par La Bruyère (au moyen de noms communs ou d'adjectifs) ; 2° Que ces pseudonymes sont en général convenablement employés, conformément à leur étymologie (Cydias, l'homme qui se glorifie κυδιᾶν, — Tryphon, le débauché τρυφῶν etc.). Mais ce sont là choses faciles, à l'aide d'un dictionnaire, et qui ne prouvent pas la connaissance du grec.

(3) O. Navarre, *ouv. cité*, Introduction, p. 6.

Comme éditeur, il aurait pu établir préalablement le texte qu'il voulait traduire, en essayant personnellement de remédier à ses altérations (« phrases qui ne sont pas achevées »; « endroits tout à fait interrompus et qui pouvaient recevoir diverses explications ») (1), ou, du moins, en faisant un choix entre les « différentes leçons » proposées. Il déclare bien que « pour ne point s'égarer dans ces doutes », il a suivi « les meilleurs interprètes ». Mais, au fond, il n'a nul souci de ces questions. Il a sous les yeux une excellente édition, celle de Casaubon : il se contente de la suivre et de la traduire. Aussi, parmi les nombreuses notes qu'il ajoute à sa traduction, deux (2) seulement ont trait à l'établissement du texte et ne font que signaler, après Casaubon, une lacune et une addition « suppléée par quelques interprètes ». Quand, d'autre part, dans un passage obscur, Casaubon propose une correction, La Bruyère l'adopte, sans même la signaler (3).

Il a jugé cependant nécessaire de joindre à sa traduction « de petites notes à côté de certains endroits que l'on a cru le mériter » (4). C'était l'occasion de faire quelques remarques intéressantes et personnelles. Mais, de l'étude minutieuse que nous avons entreprise de ces quatre-vingt-quatorze notes, il résulte que la majeure partie est ou bien traduite du commentaire de Casaubon, ou bien inspirée par ce commentaire.

Voici, par exemple, au chapitre III de Théophraste, la note de La Bruyère : « Les mystères de Cérès se célébraient la nuit, et il y avait une émulation entre les Athéniens à qui y apporterait une plus grande torche ». Prenons Casaubon à la page

(1) Edit. Servois, t. I, p. 31.

(2) « Quelque chose manque ici dans le texte » (*Car.*, XI, note). Mais une note de Casaubon disait : « Videntur hic voculae quaedam deesse ». — « Ce qui se lit entre les deux étoiles n'est pas dans le grec où le sens est interrompu, mais il est suppléé par quelques interprètes » (*Car.*, XVIII, note). Mais Casaubon, avant La Bruyère, avait dit : « Deesse aliquid luce meridiana clarius ».

(3) Exemple, XXIII, 2, où La Bruyère traduit, non d'après le texte des mss. (διαζεύγματι), mais d'après la conjecture de Casaubon (δείγματι). Voir encore XXIII, 3 (exemple cité plus bas p. 13).

(4) *Discours sur Théophraste.*

132 et nous y lirons : « Mysteria noctu peragebantur ; videtur ergo aemulatio quaedam fuisse quis maximam facem accenderet, quod Graeci dicunt δᾷδα ἱστάναι, quasi statuere et defigere ad lucendum ». La note de La Bruyère est la traduction littérale du latin de Casaubon.

Au chapitre XVI, à propos de l'eau lustrale, La Bruyère écrit : « Une eau où l'on avait éteint un tison ardent, pris sur l'autel où l'on brûlait la victime; elle était dans une chaudière à la porte du temple; l'on s'en lavait soi-même ou l'on s'en faisait laver par les prêtres ». C'est encore du Casaubon tout pur : « Aqua vero lustralis sic fiebat. Erat ad fores templi aquiminale quoddam magnum.... in quod mergebant titionem ardentem ab ara sumptum, quando victima adoletur ; eaque aqua omnes qui templum ingrediebantur sese aspergebant ipsi aut a sacrificulis aspergebantur ». On ne peut guère, à moins de traduire mot à mot, se tenir plus près du texte latin : or quarante-deux notes proviennent de la même origine et sont traduites aussi fidèlement.

De plus, dans seize autres, l'emprunt, moins évident, apparaît cependant, dès qu'on en fait une étude attentive (1).

Enfin restent trente-six notes personnelles, mais dépourvues d'importance et qui semblent destinées à d' « honnêtes gens » peu lettrés, profanes même. Ce sont parfois des notes d'éditeur,

(1) Parmi ces notes, inspirées par le commentaire de Casaubon, nous pouvons signaler entre autres : *Car.*, III, note : « Premières Bacchanales qui se célébraient dans la ville ». Casaubon dit « verna Dionysia », ce qui revient au même. *Car.*, XXI, 3, note : « Le peuple d'Athènes, ou les personnes plus modestes, se contentaient d'assembler leurs parents, de couper en leur présence les cheveux de leur fils parvenu à l'âge de la puberté, et de les consacrer ensuite à Hercule ou à quelque autre divinité qui avait un temple dans la ville ». Ce qui est tiré de Casaubon : « Athenis fuit hic mos : juvenes comam alebant ad annos pubertatis, tum a parentibus ad tribules adducebantur ut comam tonderent...; fere autem et Graeci et Romani comam hanc primam alicui deo consecrabant et cum illam alere se in ejus honorem dicebant, tum ubi tonderentur illam in ejus dei templo ponebant. » *Car.*, XXVII, 13, note : « Une grande statue de bois qui était dans le lieu des exercices pour apprendre à darder ». La Bruyère adopte l'interprétation de Casaubon pour ce passage obscur et tire sa note de la traduction « ad statuam ludens se exercere » et du commentaire « genus exercitationis nobilium ephebórum ».

renvoyant à d'autres chapitres de l'ouvrage (1), ou modifiant un terme employé dans la traduction ou, le plus souvent, des indications élémentaires concernant la géographie ou l'histoire de la Grèce antique. Elles nous apprennent, par exemple, que le Pirée était « un port à Athènes fort célèbre » (2), que le Portique était un « édifice public qui servit depuis à Zénon et à ses disciples pour leur disputes » (3), que les drachmes étaient de « petites pièces de monnaie dont il en fallait cent à Athènes pour faire une mine » (4).

Ainsi, non seulement la majeure partie (cinquante-huit, presque les 2/3) des notes de La Bruyère est empruntée à l'ouvrage de Casaubon, mais encore ces emprunts constituent les notes essentielles, réellement érudites. Les notes propres à La Bruyère sont banales et dépourvues de valeur scientifique. Son commentaire nous apparaît donc comme l'œuvre d'un vulgarisateur adaptant, à l'usage des gens du monde, le commentaire d'un érudit. Nous n'y trouvons pas l'helléniste et le savant auquel rendaient hommage les contemporains.

*
* *

Nous ne saurions non plus partager l'admiration qu'ils exprimaient pour le traducteur.

Tout d'abord, si nous la considérons dans son ensemble, la traduction de La Bruyère nous apparaît comme une de ces « belles infidèles » qui avaient la vogue au XVIIe siècle. On a pu dire d'elle avec raison : « La version de La Bruyère est fort médiocre et défigure fâcheusement l'original..... elle s'alourdit de paraphrases vagues » (5). Le plus souvent, en effet, c'est par addition, par amplification, que La Bruyère manque aux règles de l'exactitude que nous imposons aujourd'hui aux tra-

(1) *Car.*, III, IV, XXIV, XXV, XXVII, notes etc...
(2) *Car.*, XXIII, note.
(3) *Car.*, II, note.
(4) *Car.*, XI, 13, note.
(5) O. Navarre, *ouvr. cité*, Introduction, p. 5.

ducteurs. Tantôt il veut expliquer ou éclaircir ce que dit le grec, et il ajoute un renseignement sur une institution, une coutume, qui aurait dû faire l'objet d'une note (1). Tantôt il désire rendre le tableau plus pittoresque, et l'écrivain original qu'il est développe et se donne libre carrière (2). Tantôt enfin il juge indispensable une liaison ou une transition entre deux idées, il la joint donc à sa traduction (3). Ce sont là des procédés qui défigurent l'original.

Mais il ne faisait en cela que répondre au goût de son époque pour les traductions « bien belles et bien françaises » (4). « Ce n'est rendre un auteur qu'à demi, disait Perrot d'Ablancourt, traducteur de Tacite et de Thucydide, que de lui retrancher son éloquence; comme il a été agréable en sa langue, il faut qu'il le soit encore en la nôtre; et d'autant que les beautés et les grâces sont différentes, nous ne devons point craindre de lui donner celles de notre pays, puisque nous ravissons les siennes. Autrement nous ferons une méchante copie d'un admirable original et, après avoir bien travaillé sur un ouvrage, nous trouverons que nous n'en avons que la carcasse » (5). La Bruyère avait donc, aux yeux de ses contemporains, le droit d'ajouter quelques beautés à sa traduction. Et ainsi l'emploi fréquent de la paraphrase ne nous autorise pas encore à conclure à son ignorance de la langue grecque.

Mais voici un fait plus significatif. Nombre de ces additions explicatives proviennent de la même source que la plupart des notes : elles sont extraites du commentaire de Casaubon.

(1) Explication du mot ἐπίδοσις introduite dans le texte : *Car.*, XXII, 3.

(2) Dans les portraits *Du grand parleur* (VII), *De l'avare* (XXII).

(3) Au chap. XIV, 7, le *stupide* fait une sotte réponse. Théophraste nous laisse le soin de deviner par suite de quelle confusion d'idées; mais La Bruyère précise : « prenant une façon de parler pour une autre ». Au chap. XXVII, 2, l'*homme qui a reçu une tardive instruction* « entreprend de réciter des vers et demeure court ». Théophraste ne dit pas pourquoi : « la mémoire venant à lui manquer » explique La Bruyère.

(4) Ménage, *loc. cit.*

(5) Perrot d'Ablancourt, traduction de l'*Octavius* de Minucius Felix (1637), préface (cité par M. Duhain, *Jacques de Tourreil, traducteur de Démosthène*, Paris, Champion, 1910).

Ainsi, au chapitre XIV, 8, quand La Bruyère écrit : « Cette précaution, qu'ont les personnes sages de ne pas donner sans témoin l'argent à leurs créanciers, il l'a pour en recevoir de ses débiteurs », nous chercherions en vain, soit dans le grec de Théophraste, soit dans la version latine de Casaubon, l'équivalent de la première partie de cette phrase. Le grec dit seulement : « Pour toucher une créance, il se munit de témoins » (1). Mais il y a, dans le commentaire de Casaubon (2), une note destinée à faire ressortir l'étrangeté de cette conduite : « vel imitatur stulte eorum morem qui debitas pecunias solvunt ». Cette explication, La Bruyère l'a transportée dans sa traduction.

Il procède à peu près de la même manière au chapitre XXII, 3, à propos d'un terme particulier à la langue grecque, sans équivalent dans la nôtre : ἐπίδοσις. Au lieu de traduire simplement par « contribution volontaire » (3) et de donner en note les explications nécessaires, La Bruyère introduit dans sa traduction une longue définition de l'ἐπίδοσις : « Quelquefois, dans les temps difficiles, le peuple est obligé de s'assembler pour régler une contribution capable de subvenir aux besoins de la république ». Tout cela, pour rendre le bref génitif absolu : ἐπιδόσεων γενομένων. Casaubon avait, il est vrai, donné cette fois l'exemple de la paraphrase en traduisant : « cum necessario Reipublicae tempore pecuniae a civibus extra ordinem conferuntur ». Nous voyons par là avec quelle fidélité La Bruyère suit son guide.

Entre beaucoup d'autres exemples, qu'il nous suffise encore de relever, au chapitre XI (§ 7 du caractère XXX dans l'édition Navarre), la traduction de ξενίων (« présents d'hospitalité faits aux ambassadeurs ») par « comme il arrive souvent que l'on fait dans les villes des présents aux ambassadeurs » ; la description détaillée de la *mesure phidonienne* (chapitre XXX, 11) :

(1) O. Navarre, *ouv. cité*, p. 37.
(2) P. 272.
(3) O. Navarre, *ouv. cité*, p. 53.

« une certaine mesure, dont le fond, creux par dessous, s'enfonce en dedans et s'élève comme une pyramide », et, enfin, aux chapitres I, 5 et XVII, 9, la longue explication introduite dans le corps de la traduction à propos du mot ἔρανος.

Ainsi, dans la traduction même, aussi bien que dans les notes, il est prouvé que La Bruyère a mis largement à contribution Casaubon. Mais ce n'est pas assez dire : nous pouvons affirmer que sa traduction n'est, dans l'ensemble, que la reproduction continue du latin de Casaubon. Même après le travail consciencieux de ce savant, bien des points demeuraient obscurs dans les *Caractères*. La Bruyère lui-même nous le dit dans son *Discours sur Théophraste* (1). Il aurait donc pu, même après Casaubon, émettre quelquefois une opinion personnelle, proposer une explication nouvelle, interpréter à sa manière un passage controversé. Il pouvait même redresser quelque erreur de Casaubon et faire œuvre critique, tant sur la version latine que sur le texte grec. Or bien rares sont les cas où il s'écarte de l'opinion de son devancier. Régulièrement, par contre, nous retrouvons, servilement reproduits, les contre-sens, les faux-sens, les inadvertances même et les étourderies que contiennent la traduction ou le commentaire de Casaubon. Voici quelques exemples particulièrement caractéristiques parmi ceux que nous avons relevés en grand nombre.

Au chapitre III, 3, προχωροῦντος τοῦ πράγματος, que M. Navarre traduit : « de propos en propos », devient chez Casaubon : « mox vero ubi incaluerit ». La Bruyère reproduit littéralement cette traduction inexacte : « il s'échauffe ensuite dans la conversation ».

Dans le même chapitre, au même paragraphe, Casaubon, par son texte et par sa traduction : « quaerit etiam quot sint Odei columnae », fait de Πόσοι εἰσὶ κίονες une question adressée par le bavard à son interlocuteur. Le faux-sens est évident : il ne s'agit pas ici de questions posées par le bavard, mais de propos

(1) Édit. Servois, t. I, p. 31.

sans intérêt dont il assomme sa victime. La Bruyère reproduit le faux-sens : « Il lui demande combien de colonnes soutiennent le théâtre de la musique ».

Au chapitre xv, 4, La Bruyère traduit : « il ne vous écoute pas, mais il dit fièrement : Qu'y trouvez-vous à dire ? » C'est l'écho du latin de Casaubon : « verum ipse potius emptorem interrogat, Ecquid inveniat damnandum » (en grec : ἀλλ' ἐρωτᾶν τί εὑρίσκει). Or Casaubon, en ajoutant au grec l'idée de « damnandum », avait commis un contre-sens, car ce passage signifie simplement : « Il leur demande : « combien en offrez vous ? » (1).

Quand, sans avertir le lecteur, Casaubon, au chapitre xxiii, 3, remplace par le nom d'Alexandre celui d'Evandre donné par le texte, La Bruyère, à son exemple, traduit : « sous Alexandre », sans signaler, et probablement même sans avoir remarqué cette correction.

Ainsi, quand, d'aventure, Casaubon se trompe, La Bruyère se trompe avec lui et nous l'avons surpris traduisant le latin de Casaubon sans regarder le grec. C'est d'ailleurs là sa méthode habituelle, comme on le verra plus loin.

Nous lisons, au chapitre iv, 15, des *Caractères*, la phrase « εἰ σήμερον ὁ ἀγὼν νουμηνίαν ἄγει », tellement obscure que les éditeurs modernes y voient un *locus desperatus* qu'ils renoncent à traduire (2). Casaubon cependant, essayant d'y trouver un sens, interprète par : « numquid hodie ludi novam lunam adducunt » et explique, dans son commentaire, que c'est là un propos de rustre. La Bruyère accepte l'explication et écrit : « N'est-ce pas aujourd'hui que les jeux nous ramènent une nouvelle lune ? », et, comme pour rendre encore plus manifeste l'influence de Casaubon (3), ajoute cette note : « Cela est dit

(1) O. Navarre, *ouv. cité*, p. 38. — On trouve, en effet, en parlant de marchandises, le verbe εὑρίσκειν employé dans le sens de « obtenir, trouver » (« un bon prix », εὑρεῖν πολλὸν χρυσίον. Hérodot. I, 196).

(2) Cf. O. Navarre, *édit. citée*, p. 18.

(3) P. 147 : « Sane rusticissime hoc quidem ; saltem enim dicere debuerat iste ἡ νουμηνία ἄγει τὸν ἀγῶνα ».

rustiquement : un autre dirait que la nouvelle lune ramène les jeux ».

Si, au chapitre XVIII, 9, Casaubon traduit, en dépit des difficultés qu'elle présente, une phrase fort délicate (pour laquelle Madvig a proposé depuis diverses corrections et interprétations), La Bruyère le suit fidèlement et sa traduction : « Il répondrait qu'il faut le laisser où on l'a pris et qu'il a d'autres affaires que de courir après son argent » reproduit le latin : « Imo, ait, depone, non enim vacat mittere flagitatum » (1).

Mais La Bruyère, qui n'était pas un érudit et ne prétendait pas faire œuvre d'éditeur, est excusable d'avoir suivi Casaubon dans des passages désespérés ou difficiles. Malheureusement, il ne s'en tient pas là. Pour des phrases fort claires, il demeure le traducteur de Casaubon, non de Théophraste.

Au ch. I, 6, Casaubon rend par « res mihi videtur mira et fidem omnem superare » le grec παράδοξόν μοι τὸ πρᾶγμα. Est-ce Théophraste ou bien Casaubon que La Bruyère a sous les yeux, quand il écrit : « Chose merveilleuse et qui passe toute croyance » ?

Au chapitre VII, 2, Théophraste dit : τὸν ἐντυγχάνοντα, que Casaubon traduit librement : « quibuscum loquitur ». Or, chez La Bruyère il y a : « celui qui lui parle » ; ici encore l'influence du latin est évidente.

Est-il question dans le même chapitre (VII, 3) de « personnes assemblées pour causer d'affaires » (μεταξὺ χρηματίζοντας), le latin donne : « eosque de rebus seriis agentes ». « Seriis » ajoute une nuance qui n'est pas dans le grec. « Personnes graves qui traitent ensemble de choses sérieuses », dit à son tour La Bruyère.

Au lieu de rendre le grec « οὐ γὰρ μόνον ψεύδονται » par « non seulement ils mentent » (VIII, 10), La Bruyère, calquant sa traduction sur le latin : « ut taceam mendacii turpitudinem »,

(1) De même encore, au chap. XXI, 11, La Bruyère traduit le latin de Casaubon.

écrit : « pour ne rien dire de la bassesse qu'il y a à toujours mentir ».

Casaubon a-t-il, par inadvertance, interverti deux traits de l'*homme sans scrupules* (chap. IX, 2), La Bruyère les intervertit à son tour : « il les fait saler (les viandes du sacrifice)..... et va souper chez l'un de ses amis ». La version latine dit, en effet : « carnes victimae suae sale aspersas condit, ipse apud alium caenans ». Mais Théophraste avait écrit : « αὐτὸς μὲν δειπνεῖν παρ' ἑτέρῳ, τὰ δὲ κρέα ἀποτιθέναι ἁλσὶ πάσας ». La modification est sans importance, mais elle est un exemple caractéristique de la fidélité avec laquelle La Bruyère s'attache au latin de Casaubon.

Qu'au chapitre XV, Casaubon ajoute, pour faciliter l'intelligence du texte (mais en signalant l'addition par l'emploi de caractères italiques) : « *Si quid divino acceperint munere* », La Bruyère fait passer ce membre de phrase dans sa traduction : « et s'ils en obtiennent les biens qu'ils souhaitent ». Encore une fois, c'est Casaubon qu'il traduit.

Ainsi, régulièrement, La Bruyère suit Casaubon, pour les phrases faciles, aussi bien que pour les passages délicats et, constamment, nous retrouvons, sous la traduction française, le latin qui l'a inspirée. Il lui arrive même, une fois, au § 7 du chapitre XVIII, d'accueillir dans sa traduction *trois* interprétations différentes que Casaubon proposait à titre de conjectures, pour ce passage manifestement altéré (1) : « Ὅταν ἥκῃ τις αἰτησόμενος ἐκπώματα, μάλιστα μὲν μὴ δοῦναι καὶ τὸν παῖδα δὲ ἀκολουθοῦντα κελεύειν αὐτοῦ ὄπισθεν μὴ βαδίζειν... », telle était la phrase que donnaient les manuscrits. Casaubon commence par en traduire la première partie : « Quod si quis pocula ab ipso commodato roget, solet ille maxime quidem non dare ». Mais le μέν qui accompagne μάλιστα lui paraît supposer un δέ et un membre de phrase parallèle. Il supplée donc, en italiques,

(1) La Bruyère se borne à ajouter en note : « Ce qui se lit entre les deux étoiles n'est pas dans le grec, où le sens est interrompu, mais il est suppléé par quelques interprètes ».

dans sa traduction : *aut si quando det, continuo repetere*. Toutefois, jugeant douteux ce supplément, il propose, dans son commentaire (1), deux autres explications : admettre que le scribe a omis, entre μάλιστα μὲν μὴ δοῦναι et καὶ τὸ παῖδα δὲ un membre de phrase comme εἰ δὲ μή, τὸν παῖδα κελεύειν ἀκολουθεῖν, ou bien adopter la correction στήσας δοῦναι. La Bruyère, lisant la traduction et la note, en fait entrer tout le contenu dans sa propre traduction : « Si quelqu'un se hasarde de lui emprunter quelques vases, il les lui refuse souvent ; ou, s'il les accorde, il ne les laisse pas enlever qu'ils ne soient pesés (c'est : στήσας δοῦναι) ; il fait suivre celui qui les emporte (c'est : τὸν παῖδα κελεύειν ἀκολουθεῖν) et envoie, dès le lendemain, prier qu'on les lui renvoie (c'est, sous une forme plus vive : *aut, si quando det, continuo repetere*). » Voilà certes un exemple caractéristique de ces « lambeaux de commentaire » (2) dont s'alourdit la traduction de La Bruyère.

Au total, il est permis de dire que La Bruyère n'a traduit Théophraste qu'à travers la version latine de Casaubon, complétée quelquefois par le commentaire, en d'autres termes, qu'il est un traducteur de latin, non un traducteur de grec.

Il a cependant jeté quelquefois, par exception, un regard sur le grec de Théophraste ; nous en avons la preuve dans un contresens bien personnel qu'il commet au chapitre XXVII, 3, sur le passage : καὶ παρὰ τοῦ υἱοῦ μανθάνειν ἐπὶ τὸ δόρυ καὶ ἐπὶ ἀσπίδα. La Bruyère interprète d'abord correctement : « Il apprend de son fils les évolutions qu'il faut faire dans les rangs à droite ou à gauche ». Ce qui est conforme à la version de Casaubon : « discit a filio quomodo fiat in acie conversio ad dextra, quomodo item ad sinistra ». Mais il ajoute ensuite : « le maniement des armes et quel est l'usage à la guerre de la lance et du bouclier ». Cette addition, il la tire manifestement des mots δόρυ καὶ ἀσπίδα qu'il a aperçus dans la colonne de gauche de son édition. N'en reconnaissant pas la trace dans le latin,

(1) P. 311.
(2) O. Navarre, *ouvr. cité*, p. 5.

il a voulu compléter Casaubon et a été amené ainsi à les traduire (fort inexactement, du reste) une seconde fois (1).

Dans ce passage, on saisit sur le vif la méthode de travail de La Bruyère traducteur. D'une façon à peu près constante, c'est la version latine de Casaubon qu'il traduit, se bornant à s'assurer parfois, mais d'un coup d'œil fort distrait, de la correspondance entre la colonne gauche (texte grec) et la colonne droite (traduction latine).

Mais voici un dernier exemple qui, mieux encore que les précédents, nous édifiera sur les limites de la compétence de La Bruyère en grec. C'est le § 4 du caractère IX, où est décrit le manège de l'*homme sans scrupules*, essayant de filouter son boucher. Dans ce passage, La Bruyère, on ne saurait dire pour quelle raison, a abandonné un moment son guide ordinaire, Casaubon, et s'est enhardi à faire œuvre personnelle de traducteur. Le membre de phrase ἑστηκὼς πρὸς τῷ σταθμῷ, correctement rendu en latin par « trutinae assistens » (« se tenant planté près de la balance ») devient chez La Bruyère : « il fait peser ces viandes », ce qui ne permet guère de douter qu'il n'ait construit ἑστηκώς « ayant pesé », πρὸς τῷ σταθμῷ « dans la balance ». Double bévue, puisque le parfait ἕστηκα n'a jamais le sens actif et que, d'autre part, πρός ne saurait signifier « dans ». Nous lisons ensuite dans La Bruyère : « il en entasse le plus qu'il peut ». Ce qui, au premier abord, semble une addition arbitraire, mais, plus probablement cependant est une paraphrase fantaisiste de l'adverbe μάλιστα. Plus bas encore, La Bruyère traduit ἐὰν λάβῃ (= « si notre homme obtient ce qu'il demande ») par « si elle (la balance) peut tout contenir »). Ainsi, dans ce court morceau, où, par exception, il a jugé bon de s'émanciper de la tutelle de Casaubon, voilà trois ou quatre contre-sens accumulés.

En résumé, La Bruyère helléniste, quand il est réduit à ses

(1) Dans cette même phrase, La Bruyère ajoute au texte : « à la guerre » qu'il tire de « *in acie* », écrit en italiques dans le texte de Casaubon (p. 72).

propres forces, semble procéder à la façon de ces écoliers, qui, sans souci de la construction syntaxique, pêchent au hasard dans une phrase grecque quelques mots, à l'aide desquels ils construisent un petit roman, en guise de traduction.

*
* *

Nous sommes en mesure maintenant de conclure. Ces « censeurs » qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, accusaient, au grand émoi de Coste, La Bruyère d'avoir ignoré le grec et de s'être servi, pour traduire Théophraste, de quelque version latine (en l'espèce, celle de Casaubon), ces censeurs anonymes avaient entièrement raison. Et peut-être n'est-il pas défendu de supposer que leur opinion se fondait sur quelque tradition biographique, remontant jusqu'au temps même de La Bruyère.

JEAN CAZELLES.

ΗΓΕΜΩΝ ΤΩΝ ΕΞΩ ΤΑΞΕΩΝ

A. — Inscription trouvée à Koptos. — E. Miller, *Rev. archéol.* 1883, II, p. 179, n. 3. (W. Dittenberger, *Or. gr. inscr.* 69; E. Breccia, *Catal. gén. des Antiq. égypt. du Musée d'Alexandrie; Iscr. gr. e lat.* 109, tav. XXIV, 60).

Θεοῖς μεγάλοις Σαμοθρᾷξι
Ἀπολλώνιος Σωσιβίου
Θηραῖος, ἡγεμὼν τῶν
ἔξω τάξεων, σωθεὶς
5 ἐκ μεγάλων κινδύνων, ἐκ-
πλεύσας ἐκ τῆς Ἐρυθρᾶς
θαλάσσης εὐχήν.

Cf. G. Maspero, *Guide du Musée de Boulac* (1884), p. 359, n. 5409; J. P. Mahaffy, *The Emp. of the Ptolem.* p. 135, note 2; P. M. Meyer, *Heerwes. der Ptolem. und Röm. in Aegypten*, p. 11, note 36, p. 17, note 62; U. Wilcken, *Grundzüge*, p. 387; J. Lesquier, *Instit. milit. des Lagides*, p. 87 et note 2, p. 342; D. Cohen, *De magistr. Aegyptiis*, etc. (diss. Leiden, 1912), p. 40; F. Preisigke, *Fachwörter*, p. 97 (ἡγεμών).

B. — Inscription trouvée à Aschmounein (*Hermopolis Magna*). — G. Lefebvre, *Bull. de la Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, n° 10, p. 187-195, avec fac-similé (J. Lesquier, *Rev. de Philol.* 1908, p. 217; E. Breccia, *ibid.* 44 a; F. Preisigke, *Sammelbuch griech. Urkund. aus Aegypten*, n. 599, p. 48).

Col. 1, l. 35 : Καὶ τῶν πρότερον | μετὰ Δρύτωνος ·

ἡγεμὼν | ἐπ' ἀνδρῶν καὶ φρούραρχος, | Τιμοκλῆς Τιμοκλέους · |
40 ἔξω τάξεων ἡγεμόνες, || Ἀρίσταρχος Διογνήτου, | Κρίτων Ἄρχα · (1) |
ἔξω τάξεων (2), | [Ἀ]ριστόμαχος Ἀριστομάχου · |
45 [ἡγ]εμόνων υἱοί, ||[Δ]ιονύσιος Διονυσίου, | [Π]αντέλης Διονυσίου, | Διογένης Διονυσίου· |
γραμματεὺς συντάξεως, | Εὔδοξος Τιμοκλέους. ||

50 Μετ' Ἀγλαομάχου · | (*sequuntur nomina*)

Cf. U. Wilcken, *Grundzüge*, p. 383 et note 8 ; J. Lesquier, *Instit. milit.* p. 87, 342; D. Cohen, *De magistr. Aegyptiis*, p. 40-41; W. Schubart, *Gött. gel. Anz.* 1913, p. 629.

C. — U. Wilcken, *Aktenstücke aus der kgl. Bank zu Theben* (*Abhandl. der Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1886), p. 18, n° IX (*Archiv für Papyrusforsch.* III, p. 188).

Ἀπολλώνιος ἑρμηνεὺς
τῶν Τρωγοδυτῶν
Διογένῃ τραπεζίτῃ χαίρειν ·
ὁμολογῶ κεχρημ[α]τί[σ]θαι
5 διὰ σοῦ ἀπὸ τῆς ἐν Διοσπόλει
τῇ μεγάλῃ τραπέζης
χαλκοῦ τάλαντα δύω (*sic*).
τά(λαντα) β.
ἔγραψεν Πτολεμαῖος Πτολεμα(ίου)
10 Πτολεμαιεύς, ἡγεμὼν ἔξω τάξεω[ν] (3)

(1) Preisigke écrit Ἀρχᾶ ; mais ne se pourrait-il pas que Ἄρχα fût une abréviation ?

(2) La répétition à cette place des mots ἔξω τάξεων est superflue, Ἀριστόμαχος Ἀριστομάχου ne pouvant être qu'un troisième ἡγεμών. Le lapicide a dû s'apercevoir de son erreur après avoir gravé ἔξω τάξεῶν ; c'est pourquoi il s'est abstenu d'ajouter le mot ἡγεμών.

(3) Wilcken avait d'abord lu (*Aktenst.* p. 18) : ηγο.////κως ἔξω τάξεω[ς]. La lecture ἡγεμὼν ἔξω τάξεω[ν] est celle qu'il a adoptée après revision : *Archiv*, III, p. 188 ; *Grundzüge*, p. 387. Elle a été proposée aussi par Cohen, *De magistr.*

ἀξιωθεὶς ὑπ' αὐτοῦ διὰ τὸ φάσκειν
αὐτὸν μὴ εἰδέναι γράμματα.
Lλς ἐπεὶφ κζ.

Cf. U. Wilcken, *Archiv*, III, p. 188 ; *Grundzüge*, p. 387.

Chacun sait que, dans l'armée des Lagides comme dans les autres armées hellénistiques, comme, en général, dans toute armée grecque, l'ἡγεμών (appelé aussi, en Égypte, ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν) (1) était un officier de troupe, de grade plus ou moins élevé, spécialement affecté, semble-t-il, au commandement de l'infanterie (2).

Les documents ci-dessus transcrits font mention d'ἡγεμόνες dits, l'un (A, l. 3-4) : ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων, trois autres (B, l. 39, 42) : ἔξω τάξεων ἡγεμόνες, le dernier (C, l. 10) : ἡγεμὼν ἔξω τάξεω[ν]. Que ces trois qualificatifs soient exactement équivalents, qu'il n'y faille voir que des variantes d'une appellation unique, et qu'ainsi les ἡγεμόνες dont il s'agit ici soient tous quatre de même sorte, c'est ce que tout le monde admet (3) et ce qu'on doit en effet admettre. L'appellation correcte et complète paraît être celle que donne l'inscription de Koptos (A) : ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεω[ν]; dans B et C on l'a

Aegyptiis, p. 41, note 1, fin. — Comme je l'indique plus loin (p. 206, note 2), il se pourrait que la restitution τάξεω[ς] dût être préférée à τάξεω[ν].

(1) Sur cette dénomination, voir, en dernier lieu, Wilcken, *Grundzüge*, p. 388, note 1 ; Lesquier, *Instit. milit.* p. 84-86 ; Schubart, *Gött. gel. Anz.* 1913, p. 627 ; Cohen, *De magistr. Aegyptiis*, p. 36, note 4 ; Preisigke, *Fachwörter*, p. 97 (ἡγεμών).

(2) Sur les ἡγεμόνες dans l'armée ptolémaïque : Lesquier, *Instit. milit.* p. 83-87, 341-342, complété par Schubart, *Gött. gel. Anz.* 1913, p. 627-628 ; Cohen, p. 36 et suiv. ; cf. Preisigke, *Fachwörter*, p. 97 (ἡγεμών). Certaines des assertions de Lesquier sont d'ailleurs contestables. En particulier, il ne me paraît nullement démontré que les ἡγεμόνες soient « placés sur le même rang que les hipparques » (de même, Schubart, p. 628). L'inscription d'Alexandrie (*Or. gr. inscr.* 731, l. 4-5) les assimile plutôt aux ἰλάρχαι. Quant au passage des *Revenue Laws* (col. 37, l. 2) et à l'inscription d'Amyzon (*Or. gr. inscr.* 217 ; cf. Ad. Wilhelm, *Anzeig. der Wien. Akad.* XVII-XXVII, 1920, p. 40, 51), dont s'autorise Lesquier, on en doit conclure, je crois, à l'égalité de rang entre les stratèges et les hipparques, ce qui s'accorderait bien avec le texte, cité plus loin, de Diodore, XIX, 22, 2.

(3) Aucun des critiques précédemment nommés ne fait de différence entre l'ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων et les ἔξω τάξεων ἡγεμόνες ou l'ἡγεμὼν ἔξω τάξεω[ν].

simplifiée par l'ellipse de l'article (1); en outre, l'inscription d'Aschmounein (B), renversant l'ordre des termes, place ἔξω τάξεων avant ἡγεμών.

Cette appellation, quel en est le sens? C'est la question, diversement résolue jusqu'ici, que je voudrais examiner.

I

Voyons d'abord ce qu'ont proposé E. Miller, G. Maspero, P. M. Meyer, W. Dittenberger, U. Wilcken : 1° Les mots τῶν ἔξω τάξεων dépendent d'ἡγεμών; 2° τῶν ἔξω τάξεων est le génitif de αἱ ἔξω τάξεις; 3° les αἱ ἔξω τάξεις sont les « *praesidia extra ipsam Aegyptum collocata* (Dittenberger) » (2), « die auswärtige Abteilungen » (Wilcken) (3), les corps de troupes postés hors de l'Égypte, notamment le long de la mer Érythrée (4); 4° les ἡγεμόνες mentionnés dans nos textes sont les commandants de ces troupes.

Telle est l'interprétation en faveur; pour peu qu'on y regarde, elle ne satisfait guère.

Que τάξις puisse se dire d'un « corps de troupes » en géné-

(1) Peut-être aussi, dans C, y a-t-il eu substitution de τάξεως à τάξεων; voir ci-après, p. 206 et note 2.

(2) *Or. gr. inscr.* 69, not. 4.

(3) Wilcken, *Grundzüge*, p. 387 : « Ausserdem sind hier [an der afrikanischen Küste] tätig gewesen die ἡγεμόνες τῶν ἔξω τάξεων, womit ganz allgemein [?] die Offiziere der auswärtigen Abteilungen bezeichnet sind. » Cf. Miller, *Rev. archéol.* 1883, II, p. 180 : « La fonction militaire dont il est ici question, ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων, commandant des troupes extérieures, ... consistait à surveiller les côtes de la mer Rouge entre Coptos et Bérénice... » — G. Maspero, *Guide du Musée de Boulac* (1884), p. 359, n. 5409 : « Apollonios de Théra... chef des postes échelonnés le long de la côte égyptienne... » — P. M. Meyer, *Heerwes.* p. 16 : « Diese letzteren [die μισθοφόροι] bilden die ständige Besatzung der ausserägyptischen Besitzungen der Ptolemäer (S. Pol. V, 63 : ἐν ταῖς ἔξω πόλεσιν — αἱ ἔξω τάξεις.) » — Lefebvre, *Bull. Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, n° 10, p. 193 : les « ἡγεμόνες <τῶν> ἔξω τάξεων » sont les « commandants de contingents en garnison à l'étranger. » — Preisigke, *Fachwörter*, p. 97 (ἡγεμών) : « ἡ. τῶν ἔξω τάξεων = Befehlshaber auswärtiger Truppenkörper ».

(4) Cf. Miller, *ibid.*; Wilcken, *Archiv*, III, p. 188; *Grundzüge*, p. 387.

ral (1); que, plus précisément, le mot ait servi à désigner soit un contingent régional, soit une unité « tactique »; qu'il ait peut-être eu cette double signification dans l'armée de Philippe (2), comme auparavant chez les Athéniens, ce sont là choses connues. Mais, dans l'Égypte ptolémaïque, ainsi que l'a fait observer J. Lesquier (3), ce terme paraît étranger au vocabulaire militaire. « On ne le rencontre qu'une fois, dans un texte mutilé : ....]τάξεως πεζῶν τακτόμισθος, et l'on croirait volontiers que le texte complet se lisait : συν]τάξεως πεζῶν τακτόμισθος » (4).

On traduit τῶν ἔξω τάξεων par « *praesidiorum extra Aegyptum collocatorum* ». Et l'on allègue d'ordinaire (5), pour justifier cette traduction, une phrase de Polybe (V, 63, 8) : ἀνεκαλοῦντο (Agathocles et Sosibius) δὲ καὶ συνήθροιζον εἰς τὴν Ἀλεξάνδρειαν τοὺς μισθοφόρους τοὺς ἐν ταῖς ἔξω πόλεσιν ὑπ' αὐτῶν μισθοδοτουμένους. Mais le rapprochement est factice. Dans la locution employée par Polybe — ἐν ταῖς ἔξω πόλεσιν — il est clair que ἔξω, dépourvu de complément, doit nécessairement se rapporter à un terme sous-entendu, lequel est sans doute τῆς Αἰγύπτου. Au contraire, s'il s'agit de τῶν ἔξω τάξεων, cette nécessité n'apparaît pas, et ce n'est que par une conjecture arbitraire qu'on supplée mentalement τῆς Αἰγύπτου : pourquoi le substantif gouverné par ἔξω ne serait-il point simplement τάξεων?

Quand même on admettrait la traduction proposée pour ἔξω τάξεων, le titre d'ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων serait encore propre

(1) Il suffira de citer, par exemple, Xénophon, *Cyrop.* II, 1, 25 : ἡ δὲ τάξις ἦν ἑκατὸν ἄνδρες —; et Polybe, V, 83, 1 : ἐπιπαρήεσαν οἱ βασιλεῖς ἀμφότεροι κατὰ πρόσωπον τὰς αὐτῶν τάξεις παρακαλοῦντες ἅμα τοῖς ἡγεμόσι καὶ φίλοις. (2) μεγίστας δ' ἐν τοῖς φαλαγγίταις ἐλπίδας ἔχοντες ἀμφότεροι πλείστην καὶ σπουδὴν καὶ παράκλησιν ἐποιοῦντο περὶ ταύτας τὰς τάξεις.

(2) H. Droysen, *Heerwes. und Kriegführ. der Griechen*, p. 109-110 (tenir compte des réserves exprimées à la note 1 de la p. 110); Ad. Bauer, *Griech. Kriegsaltert.*[2] p. 424.

(3) Lesquier, *Instit. milit.* p. 92.

(4) Lesquier, *ibid.*

(5) P. M. Meyer, *Heerwes.* p. 16, et à sa suite, Dittenberger, *Or. gr. inscr.* 69, not. 4. P. M. Meyer renvoie aussi à P. Brit. II, 260, l. 42 : ἔξω ὅρων Αἰγύπτου, rapprochement dont l'à-propos m'échappe; cf. Cohen, p. 40, note 6.

à étonner. — Il faut prendre garde, en premier lieu, que, dans les textes ptolémaïques, ἡγεμών, quand il est joint à un nom propre, s'emploie absolument, sans que mention soit faite des troupes aux ordres de l' ἡγεμών (1) : en sorte que le titre qu'on imagine serait sans analogue. — D'autre part, s'il est possible qu'un ἡγεμών commande un ou même plusieurs des « détachements » appelés ἔξω τάξεις, j'avoue ne pas voir comment il pourrait commander *les* ἔξω τάξεις en général (2). Et l'on devrait, en tout cas, spécifier où résident les détachements dont il serait le chef. L'absence d'un renseignement si nécessaire est une nouvelle raison de douter et du sens attribué aux mots ἔξω τάξεων et de la relation qu'on établit entre ces mots et ἡγεμών.

La lecture de l'inscription d'Aschmounein (B) fait naître d'autres inquiétudes, et plus graves encore. Dans cette inscription, comme l'a reconnu Lesquier (3), sont vraisemblablement énumérés (de la l. 36 à la l. 49) les officiers qui forment l'état-major de la garnison d'Hermopolis Magna. L'énumération commence par le φρούραρχος, qualifié en même temps d' ἡγεμὼν ἐπ' ἀνδρῶν (4) : c'est le commandant du φρούριον proche de la ville (5) et le chef de la garnison. Elle se termine par le γραμματεὺς συντάξεως qui, selon l'opinion commune, est l'intendant des troupes (6). Dans l'intervalle, ainsi qu'on l'a vu déjà, sont

(1) Voir le tableau des ἡγεμόνες dans Lesquier, *Instit. milit.* p. 341-342, avec les compléments de Schubart, *Gött. gel. Anz.* 1913, p. 627-628. — Je tiens pour certain que, dans P. Amh. II, 39 (= S. de Ricci, *Archiv*, II, p. 517), les l. 1-2 doivent se lire : Πόρτεις(?) ἡ[γ]εμών, τῶν ἐν προχειρισμῶι (manque dans Preisigke, *Fachwörter*), καὶ οἱ [ἐκ] τοῦ σημείου νεανίσκοι κτλ. — Dans *Or. gr. inscr.* 731, l. 4-5, on lit bien : (ἱ)λάρχαι [κ]αὶ ἡγεμόνες τῶν περὶ τὴν αὐ(λ)ὴν ἐπιλέκτων μαχίμων, mais ni les ἱλάρχαι, ni les ἡγεμόνες ne sont désignés nominativement.

(2) L'objection a été aperçue par Cohen, *De magistr. Aegyptiis*, p. 40. Wilcken croit sans doute l'éluder lorsqu'il écrit (*Grundzüge*, p. 387) : « ... die ἡγεμόνες τῶν ἔξω τάξεων, vomit *ganz allgemein* die Offiziere der auswärtigen Abteilungen bezeichnet sind ... ». Mais le « ganz allgemein » n'est pas une explication.

(3) Lesquier, *Instit. milit.* p. 87 ; cf. *Rev. de Philol.* 1908, p. 224. De même, Schubart, *Gött. gel. Anz.* 1913, p. 629 ; Cohen, *De magistr. Aegyptiis*, p. 40-41.

(4) Cf. *Or. gr. inscr.* 111, l. 14-16 : Ἡρώιδης Δημοφῶντος [Περγα]μηνός, τῶν διαδό[χω]ν καὶ ἡγεμὼν ἐ[π' ἀ]νδρῶν καὶ φρούραρχος Συήνης κτλ.

(5) Cf. Wilcken, *Grundzüge*, p. 383.

(6) Sur les fonctions des γραμματεῖς militaires : Lesquier, *Instit. milit.* p. 100-101, 92 ; Wilcken, *Grundzüge*, p. 389.

mentionnés, outre trois ἡγεμόνων υἱοί, trois ἔξω τάξεων ἡγεμόνες. Or, que feraient à cette place trois commandants des « détachements extérieurs ? » Le plus probable n'est-il pas que ces ἡγεμόνες sont les inférieurs ou les adjoints du φρούραρχος, qu'ils lui font escorte ou lui sont subordonnés, et qu'ils appartiennent dès lors à la garnison d'Hermopolis (1) ?

Et voici, enfin, l'objection capitale : Hermopolis Magna, chef-lieu du νομὸς Ἑρμοπολίτης, est une ville de la Basse-Égypte (2). Comment s'y trouverait-il des ἔξω τάξεις, si ces mots désignaient des troupes cantonnées hors de l'Égypte (3)? Selon Wilcken (4), c'est « sur la côte d'Afrique » que séjourneraient à l'ordinaire, avec les détachements qu'ils commandent, les ἡγεμόνες τῶν ἔξω τάξεων : tel n'est point assurément le cas des ἔξω τάξεων ἡγεμόνες connus par l'inscription d'Aschmounein. Si ces officiers sont bien ce qu'on prétend, force est d'admettre — hypothèse désespérée — qu'ils se sont séparés de leurs troupes et que leur titre ne répond plus à leur fonction.

II

A l'interprétation couramment acceptée (5) et justement suspecte, Lesquier (6) en a opposé une autre, de tout point différente.

(1) Cf. les remarques concordantes de Cohen (*De magistr. Aegyptiis*, p. 40-41 et 41, note 1) et de Schubart (*Gött. gel. Anz.* 1913, p. 629).

(2) Voir les textes réunis et discutés par Dittenberger, *Or. gr. inscr.* 709, not. 2; cf. Pieper, P.-W. VIII, col. 902 (*Hermopolis*, 1).

(3) La difficulté n'a point échappé à Lefebvre, *Bull. Soc. archéol. d'Alexandrie*, 1908, nº 10, p. 193 ; mais il n'y a point à s'arrêter à son essai d'explication.

(4) Wilcken, *Grundzüge*, p. 387 : « Das Oberkommando führte an der afrikanischen Küste ein στρατηγός. Ausserdem sind hier tätig gewesen die ἡγεμόνες τῶν ἔξω τάξεων, etc. ». C'est, au reste, ce qu'avaient déjà conjecturé E. Miller et G. Maspero : ci-dessus, p. 201, note 3.

(5) Il y a toutefois des dissidences ; je rappelle les objections et les doutes de Cohen (*De magistr. Aegyptiis*, p. 40, 41 et note 1) et de Schubart (*Gött. gel. Anz.* 1913, p. 629). On constate, non sans étonnement, que Preisigke (*Fachwörter*, p. 97 et 169-170) se range d'abord à l'opinion de Wilcken (au mot ἡγεμών), puis à celle de Lesquier (au mot τάξις, fin).

(6) Lesquier, *Instit. milit.* p. 87, 342 : cf. *Rev. de Phil.* 1908, p. 217, 224.

Selon lui, il n'est pas question, dans nos documents, de « corps de troupes ». Le sens de τάξεις est tout autre. Les mots τῶν ἔξω τάξεων ne dépendent point d'ἡγεμών, mais servent à le déterminer ; ils correspondent à peu près au français « hors rang » ou « hors cadre ». L'ἡγεμών qui nous intéresse est un officier « à la suite » (1) — ou mieux, « à la disposition », étranger au service actif et non pourvu de commandement. L'inscription de Koptos (A) doit se lire : Ἀπολλώνιος Σωσιβίου Θηραῖος, ἡγεμών, (2) τῶν ἔξω τάξεων (*sc.* ὑπαρχόντων) (3) — c'est-à-dire : « *Apollonios*, etc., *commandant, de la catégorie des officiers à la disposition...* » (4).

Ni les inscriptions, ni les papyrus n'ont offert jusqu'à présent d'exemple d'une telle qualification ; mais la forme en est régulière. L'emploi du partitif τῶν κτλ. n'a rien que de normal (5). N'est-ce pas, en effet, de même façon qu'on dit, par exemple : Θεότιμος Εὔφρονος Θρᾶιξ, τῶν οὔπω ὑπὸ ἱππάρχην (6), ou : [Δη]μέας Λάμπωνος Ἀλεξα[νδ]ρεύς, τῆς ἐπιγονῆς, τῶν οὔπω ἐπηγμ[ένων εἰς δ]ῆμον Ἀσωπιέα (7), etc. ? Nous aurions ici une expression

(1) Lesquier, *Rev. de Philol.* 1908, p. 224 ; *Instit. milit.* p. 87, 342. Il ajoute que l'ἡγεμών ainsi qualifié jouait « probablement le rôle de nos officiers d'état-major modernes », ce qui ne me semble nullement démontré. — Il faut d'ailleurs observer que lorsqu'il proposa pour la première fois son interprétation des mots ἔξω τάξεων (*Rev. de Philol.* 1908, p. 224), Lesquier ne connaissait que l'inscription d'Aschmounein (ci-dessus, B ; celle de Koptos (A) lui avait échappé. C'est seulement dans ses *Instit. milit.* p. 87, note 2, et p. 342, qu'il en a fait mention.

(2) C'est moi qui mets cette ponctuation, mais il est clair qu'elle est impliquée par l'interprétation de Lesquier.

(3) Lesquier (*Instit. milit.* p. 342) propose le supplément explicatif (*sc.* ἡγεμόνων). C'est donner, ce me semble, à l'expression τῶν ἔξω τάξεων un sens trop restreint : pourquoi n'y aurait-il que des ἡγεμόνες qui fussent ἔξω τάξεων ?

(4) On voit que cette lecture et cette traduction font disparaître l'objection que Cohen (*De magistr. Aegyptiis*, p. 41, note 1) et Wilcken (*Grundzüge*, p. 387) avaient tirée de la présence de τῶν après ἡγεμών : « Die Auffassung von J. Lesquier... lässt sich nicht halten. Schon die Stellung von τῶν lässt diese Deutung nicht zu. » (Wilcken).

(5) Notons qu'on ne le rencontre pas seulement dans des textes ptolémaïques, comme ceux que j'énumère ci-après. Le décret des Héraklëistes tyriens établis à Délos (Ad. Wilhelm, *Beiträge*, p. 163) porte à la l. 4 : Πάτρων Δωροθέου, τῶν ἐκ τῆς συνοδου, κτλ.

(6) P. Petrie, III, 57 (*a*), l. 7 (Lesquier, *Instit. milit.* p. 309).

(7) P. Petrie, III, 21 (*b*), l. 3-4, 10 (Lesquier, *Instit. milit.* p. 319). — J'ai fait

composée faite de deux éléments bien distincts : d'une part, le titre exprimant le grade de l'officier, ἡγεμών ; de l'autre, l'addition τῶν ἔξω τάξεων (*sc.* ὑπαρχόντων), laquelle ferait connaître sa situation militaire présente, situation qui lui serait commune avec d'autres officiers de grade égal ou différent. A la longue, toutefois, et dans l'usage courant, l'expression se serait abrégée par la chute de l'article partitif (1) et par le rapprochement des deux éléments composants ; c'est ainsi qu'on aurait écrit : (B) ἔξω τάξεων ἡγεμόνες ; (C) ἡγεμὼν ἔξω τάξεω[ν] ou peut-être τάξεω[ς] (2).

Reste à savoir seulement s'il est légitime d'entendre ἔξω τάξεων comme l'a voulu Lesquier ; reste à savoir s'il a existé des officiers « à la disposition » qualifiés de οἱ ἔξω τάξεων ? On l'a nié pour une raison grammaticale. A en croire Wilcken (3), l'hypothèse de Lesquier ne serait acceptable qu'à une condition : c'est qu'on lût dans nos textes, non point ἔξω τάξεων, mais ἔξω τῆς τάξεως ou τῶν τάξεων. La présence de l'article, avant τάξεων, serait indispensable. L'objection est-elle fondée ?

III

Dans son l. XIX, chap. XXII, 1-3, Diodore décrit la fête offerte, à Persépolis, par Peukestès, satrape de Perse, à l'armée d'Eumènes en l'année 317 : ... Πευκέστης μέν, ὢν ταύτης τῆς χώρας σατράπης καὶ στρατηγός, θυσίαν ἐπετέλεσε μεγαλοπρεπῆ τοῖς θεοῖς καὶ Ἀλεξάνδρῳ καὶ Φιλίππῳ, μεταπεμψάμενος δὲ ἐξ ὅλης σχεδὸν τῆς Περσίδος ἱερείων καὶ τῶν ἄλλων τῶν εἰς εὐωχίαν καὶ

observer plus haut que, dans P. Amh. II, 39 = *Archiv*, II, p. 517, il faut manifestement, à la l. 1, insérer une virgule entre ἡγεμών et τῶν ἐν προχειρισμῶι.

(1) C'est de même façon, par exemple, qu'au lieu de ὁ δεῖνα, τῶν πρώτων φίλων, on a écrit ὁ δεῖνα πρῶτος φίλος ; cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, p. 38.

(2) Il y a doute, dans C, sur la restitution de la dernière lettre de ταξεω[ ]. Étant donné l'interprétation de Lesquier, on est tenté de restituer, après le singulier ἡγεμών, τάξεω[ς] plutôt que τάξεω[ν].

(3) Wilcken, *Grundzüge*, 387, note 5 : « Was L. meint, würde etwa ἔξω τῆς τάξεως resp. τῶν τάξεων heissen können ».

πανήγυριν χρησίμων πλῆθος εἱστίασε τὴν δύναμιν, [2] ἐπλήρωσε δὲ τῆς τῶν πανηγυριζόντων θυσίας κύκλους τέτταρας ἐντὸς ἀλλήλων ὄντας καὶ περιεχομένους ὑφ' ἑνὸς τοῦ μεγίστου · εἶναι δὲ συνέβαινε τοῦ μὲν ἐκτὸς τὴν περίμετρον δέκα σταδίων, ἣν ἀνεπλήρουν οἵ τε μισθοφόροι καὶ συμμάχων τὸ πλῆθος, τοῦ δὲ δευτέρου σταδίων ὀκτώ, καθ' ὃν ὑπῆρχον οἵ τε ἀργυράσπιδες Μακεδόνες καὶ τῶν ἑταίρων οἱ μετ' Ἀλεξάνδρου στρατεύσαντες, τοῦ δ' ἑξῆς τὴν μὲν περιφέρειαν σταδίων τεττάρων, τὸν δὲ τόπον ἀναπληροῦσθαι κατακειμένων τῶν τε δευτέρων ἡγεμόνων καὶ τῶν ἔξω τάξεως καὶ (1) φίλων καὶ στρατηγῶν καὶ τῶν ἱππέων · τοῦ δ' ἐπὶ πᾶσιν, ὄντος δυοῖν σταδίων, διειλήφεσαν τὰς κλισίας οἵ τε στρατηγοὶ καὶ οἱ τὰς ἱππαρχίας ἔχοντες, ἔτι δὲ τῶν Περσῶν οἱ μάλιστα τιμώμενοι. [3] ἐν μέσῳ δὲ τούτων ὑπῆρχον βωμοὶ θεῶν καὶ Ἀλεξάνδρου καὶ Φιλίππου.

Il importe d'analyser ce texte avec quelque soin.

Des quatre cercles concentriques entre lesquels est répartie l'armée (δύναμις) conviée au festin, *le premier* renferme : les mercenaires (μισθοφόροι) et les auxiliaires (σύμμαχοι), c'est-à-dire les troupes non-macédoniennes, infanterie et cavalerie ; — *le second* : les Macédoniens de l'infanterie, ἀργυρασπίδες et ἑταῖροι, ces derniers identiques, je pense, aux πεζεταῖροι ; — *le troisième* : les officiers dits δεύτεροι ἡγεμόνες ; certains « amis » (φίλοι), sans doute d'Eumènes et des satrapes qui l'accompagnent (2), et certains stratèges (στρατηγοί) ; enfin, les cavaliers (ἱππεῖς) macédoniens ; — *le quatrième* : les στρατηγοί, les ἱππάρχαι (οἱ τὰς ἱππαρχίας ἔχοντες) et les Περσῶν οἱ μάλιστα τιμώμενοι.

On voit que les « stratèges » — au nombre desquels il faut d'abord ranger les σατράπαι καὶ στρατηγοί alliés d'Eumènes (3)

(1) C. Th. Fischer, dans sa récente édition de Diodore, supprime ce καί, mais, semble-t-il, sans raison suffisante.

(2) Ou peut-être seulement de Peukestès ?

(3) Cf., en général, Diod. XIX, 14, 4-8. Mention des σατράπαι καὶ στρατηγοί : XIX, 15, 3 ; 21, 1 (οἱ περὶ τὸν Εὐμένη, σ. καὶ στρ.) ; 22, 1 ; 24, 2 ; cf. XVIII, 22, 1 ; 73, 4 etc. Ils sont parfois appelés simplement στρατηγοί : XIX, 27, 3. Mais il y a des stratèges autres que les satrapes : par exemple, l'Indien Kéteus (Κητεύς) (XIX, 33, 1), Antigénès, ὁ τῶν ἀργυρασπίδων στρατηγός (XIX, 41, 1, cf. 15, 2 ; ailleurs, cependant, il ne porte que le titre d' ἡγεμών : XVIII, 59, 3 ; 62, 4-5), cf. XIX, 34, 2 et 3, où le terme οἱ στρατηγοί peut s'appliquer à des officiers qui ne sont

— sont partagés en deux groupes : les uns sont admis aux honneurs du quatrième cercle, les autres n'ont place que dans le troisième. Ceux-ci, comme aussi les φίλοι qu'on leur a joints, sont caractérisés par le déterminatif ἔξω τάξεως : κατακειμένων... καὶ τῶν ἔξω τάξεως καὶ φίλων καὶ στρατηγῶν. Voilà dès lors un point acquis : il s'est trouvé, dans les armées hellénistiques, des officiers, même des officiers-généraux, dits οἱ ἔξω τάξεως (et non ἔξω τῆς τάξεως). Quant au sens de ces mots, il résulte du contexte. Les stratèges du dernier cercle, qualifiés absolument de στρατηγοί et réunis à « ceux qui exercent les fonctions d'hipparques » (οἱ τὰς ἱππαρχίας ἔχοντες), c'est-à-dire aux chefs de la cavalerie (1), sont manifestement pourvus de commandements : ce sont les commandants-généraux de l'infanterie. En conséquence, ceux des stratèges qui sont mis à part d'eux et compris dans le troisième cercle doivent être *sans commandement effectif* (2) : telle est la raison pour laquelle on les a exclus du quatrième cercle et fait descendre au même rang que les δεύτεροι ἡγεμόνες (3), titre par où l'on désigne ceux des ἡγεμόνες qui sont directement subordonnés aux stratèges. Ces στρατηγοί de la seconde catégorie n'ont pas de place marquée

point satrapes. — Sur le rôle militaire joué par certains des satrapes-stratèges : XIX, 24, 5 ; 27, 2, cf. 30, 3 et 9 ; 27, 4 ; 28, 3 (bataille livrée par Eumènes à Antigone, en Paraitakène, à l'aut. de 317 : Beloch, *Gr. Gesch.* III, 1, 119) ; — 40, 2, cf. 43, 6 et 9 ; 42, 4 ; 43, 3 et 5 (seconde bataille contre Antigone, en Gabiène, dans l'hiv. de 317/316 : Beloch, III, 2, 192).

(1) Pour l'expression οἱ τὰς ἱππαρχίας ἔχοντες, comp. Diod. XVIII, 61, 2 : οἱ τὰς ἡγεμονίας ἔχοντες. Le terme ἱππαρχία désigne ici la fonction d' ἱππάρχης et non, comme ailleurs (par exemple, XVII, 57, 1 ; XVIII, 3, 4 ; XIX, 28, 4), un corps de cavalerie.

(2) C'est ce qu'a très bien compris Droysen ; il traduit (*Hellenism.* II², p. 272) : « ... In diesem [Kreise] wieder ein dritter von 1200 Schritt für die Hauptleute, für die Freunde und Strategen, *die nicht im Aufgebot waren*, für die Hetairen von der Ritterschaft [?] ; endlich in der Mitte des Ganzen, in dem vierten Kreise von 600 Schritt Umfang die Altäre der Götter und der beiden Könige, um diese her für *die commandierenden Strategen*, Hipparchen, Satrapen und für einige vornehme Perser Laubzelte... »

(3) Il semble qu'à côté des ἡγεμόνες, commandants de l'infanterie, devraient être mentionnés les ἱλάρχαι (cf. ci-dessus, p. 200, note 2), ; mais Diodore n'entre pas dans de telles précisions. — Dans la locution δεύτεροι ἡγεμόνες, δεύτεροι a le sens de δευτερεύοντες.

(τάξις) (1), d'emploi défini dans l'armée : de là le qualificatif ἔξω τάξεως joint au titre de leur grade (2).

Il convient, je crois, d'établir un étroit rapport entre les ἔξω τάξεως στρατηγοί, signalés par Diodore dans l'armée d'Eumènes, et les commandants ἔξω τάξεων de l'armée ptolémaïque. Comme l'a reconnu Wilcken (3), l'emploi du pluriel (τάξεων), au lieu du singulier, ne saurait être une difficulté ; dans la langue militaire, on fait usage, presque indifféremment, de l'un ou de l'autre : n'écrit-on point, par exemple, καθιστάναι ἱππεῖς, φεύγοντας, etc. εἰς τάξιν ou εἰς τάξεις ? ne dit-on point, en parlant de combattants, λείπειν τάξιν ou τάξεις (4) ? Il ne paraît pas douteux qu'il ne s'agisse ici, dans les deux cas, d'officiers de même espèce, et que ce qu'on sait des premiers ne doive s'appliquer aux seconds. Par la plus heureuse intuition, Lesquier avait d'emblée aperçu la vérité : les mystérieux ἡγεμόνες d'Hermopolis et de la côte africaine sont bien des commandants

(1) Pour l'emploi de τάξις au sens de « poste de combat », puis, par extension, de « fonction militaire », voir, par exemple, Xen. *Anab.* I, 8, 3 : καθίστασθαι εἰς τὴν ἑαυτοῦ τάξιν ἕκαστον ; *Hell.* VI, 5, 28 : προειπεῖν τοῖς Εἵλωσιν, εἴ τις βούλοιτο ὅπλα λαμβάνειν καὶ εἰς τάξιν τίθεσθαι ; Pol. X, 29, 5 : τὴν μὲν πρώτην ἔδωκε τάξιν Διογένει, συστήσας αὐτῷ τοξότας καὶ σφενδονήτας κτλ., οἵτινες τάξιν μὲν οὐκ ἔνεμον, αἰεὶ δὲ πρὸς τὸν παρόντα καιρὸν καὶ τόπον κατ' ἄνδρα ποιούμενοι τὸν κίνδυνον κτλ. παρείχοντο χρείαν ἐν ταῖς δυσχωρίαις ; Diod. XIX, 25, 3 : τοὺς δὲ στρατεύεσθαι βουλομένους διανεμεῖν (ἔφη) εἰς τὰς ἑκάστῳ καθηκούσας τάξεις ; — Xen. *Cyrop.* VII, 2, 4 : παρήγγειλεν ἐκ τῆς τάξεως μηδένα κινεῖσθαι ; Pol. X, 16, 3 : οἱ δὲ λοιποὶ μένοντες κατὰ τὰς τάξεις ἐφεδρεύουσι ; X, 16, 9 : οὐδεὶς ἀπολείπει τὰς τάξεις ; Diod. XIX, 84, 7 : οἱ βουληθέντες λιπεῖν τὰς τάξεις ; et, en général, la locution τάξιν ou τάξεις λείπειν ; — Xen. *Cyrop.* VI, 2, 37 : οὗτοι δὲ ὁπλοφόρου μὲν τάξεως ἀπολελύσονται ; Pol. III, 45, 5 : τοὺς μὲν ἱππεῖς προέθετο πάντας ὡς πρὸς θάλατταν, ἐφεδρείας ἔχοντας τάξιν ; Diod. XVIII, 48, 5 : ἡ δὲ τοῦ χιλιάρχου τάξις ; 49, 1 : οὐ μὴν ὁ Κάσσανδρός γε τῇ τάξει συνευδοκήθη ; — comp. les emplois suivants de τάσσω : Diod. XVIII, 3, 4 : Σέλευκον δ' ἔταξεν ἐπὶ τὴν ἱππαρχίαν τῶν ἑταίρων ; XXXI, 21 : οἱ ἐφ' ἡγεμονίας τεταγμένοι, comme aussi la formule si fréquente dans les inscriptions : ὁ δεῖνα τεταγμένος ἐπί.

(2) On peut toutefois soutenir que, dans la locution ἔξω τάξεως, τάξις désigne, non le « poste de combat », mais l'armée rangée en bataille, l'*acies*. Les στρατηγοὶ ἔξω τάξεως seraient ceux qui n'auraient pas de place « dans la ligne de bataille ». Entre les deux interprétations il n'y a guère qu'une nuance. La première me semble la plus vraisemblable.

(3) Ci-dessus, p. 206, note 3.

(4) Voir ci-dessus, note 1. Cf. Diod. XIX, 20, 4 : Ἀντίγονος τοὺς μὲν ἱππεῖς εἰς τάξεις κατέστησε ; — 30, 10 : ἀνεκαλέσ τοὺς φεύγοντας, καὶ παρὰ τὴν ὑπώρειαν πάλιν εἰς τάξιν κατέστησε.

« à la disposition », n'ayant pas de service actif. Des officiers de cette sorte ont pu se rencontrer partout, dans les garnisons de l'intérieur aussi bien que dans les postes situés hors d'Égypte : d'où la présence de trois d'entre eux à Hermopolis, et de deux autres, Apollonios de Théra (A) et Ptolémée de Ptolémaïs (C), sur la rive de la Mer Rouge (1).

Maurice Holleaux.

Rambouillet, septembre 1922.

(1) Il y a lieu d'observer qu'on a employé la locution ἔξω (ἐκτὸς) τάξεως, en parlant, non plus d'officiers, mais de troupes en campagne. — Diod. XIX, 81, 2-4 (préliminaires de la bataille de Gaza, en 312 ; Démétrios décide, malgré ses conseillers, d'engager une action décisive contre Séleukos et Ptolémée) : (2) συναγαγόντος δ' ἐν τοῖς ὅπλοις ἐκκλησίαν αὐτοῦ καὶ στάντος ἐπί τινος ἀναστήματος μετ' ἀγωνίας καὶ διατροπῆς, ὁ μὲν ὄχλος ἀνεβόησε μιᾷ φωνῇ θαρρεῖν, καὶ πρὸ τοῦ τὸν κήρυκα καταπαῦσαι τοὺς θορυβοῦντας ἅπαντες σιωπὴν παρείχοντο. (3) οὔτε γὰρ στρατιωτικὸν ἔγκλημα ὑπῆρχε περὶ αὐτὸν κτλ. (4) ἦν δὲ καὶ τῷ κάλλει καὶ τῷ μεγέθει διάφορος, ἔτι δὲ κεκοσμημένος ὅπλοις βασιλικοῖς εἶχε πολλὴν ὑπεροχὴν καὶ κατάπληξιν, δι' ἧς εἰς ἐλπίδας ἁδρὰς ἦγε τοὺς πολλούς· πρὸς δὲ τούτοις πρᾳότης τις ἦν περὶ αὐτόν, ἁρμόζουσα νέῳ βασιλεῖ, δι' ἧς εἰς προθυμίαν ἐξεκαλεῖτο πάντας, ὥστε καὶ τ ο ὺ ς ἐ κ τ ὸ ς τ ά ξ ε ω ς συνδραμεῖν ἐπὶ τὴν ἀκρόασιν, συναγωνιῶντας τῇ νεότητι καὶ τῇ μελλούσῃ γίνεσθαι κρίσει διὰ τῆς παρατάξεως. — Il est parfaitement clair que ces ἐκτὸς τάξεως, qui accourent, eux aussi et contrairement à ce qu'on eût prévu, pour entendre Démétrios, n'ont point été convoqués avec l'ἐκκλησία ἐν ὅπλοις et ne font donc point partie de l'armée prête à livrer bataille. Ils n'ont pas de place dans cette armée ; ce sont des « non-combattants » — auxiliaires, valets d'armes et goujats, principalement affectés, peut-on croire, aux « services de l'arrière », au transport et à la garde du bagage, de l'ἀποσκευή (cf. *Dikaiomata*, p. 88). Ces σκευοφόροι forment, à la suite des corps réguliers, l'ὄχλος πρὸς μάχην ἄχρηστος mentionné dans XIX, 42, 3. C'est encore d'auxiliaires de cette espèce qu'il est question dans XVII, 82, 7 (cf. 83, 2) : πολλοὶ τῶν στρατιωτῶν καὶ τῶν ἐκτὸς <τῆς> τάξεως συνακολουθούντων ἐξαδυνατοῦντες ἀπελείποντο ; et peut-être est-ce à eux que se rapportent, dans la lettre d'Antiochos III trouvée à Amyzon (*Or. gr. inscr.* 217 ; cf. Ad. Wilhelm, *Anz. der Wien. Akad.* 1920, p. 40, 51), les mots καὶ τοῖς ἄλλοις faisant suite à στρατιώταις. — Tenant compte de ces textes, je me suis demandé un moment si nos ἡγεμόνες ne pourraient être les chefs des hommes appelés οἱ ἔξω τάξεων. Si j'ai rejeté cette opinion, c'est, toutes autres objections mises à part : 1° qu'il y a tout lieu, comme on l'a vu, d'assimiler les ἡγεμόνες des documents égyptiens aux ἔξω τάξεως στρατηγοί de Diodore, lesquels sont sûrement des officiers « non affectés » ; et 2° que les « non-combattants », σκευοφόροι ou gens de même sorte, nombreux en temps de guerre, lorsque l'armée faisait campagne, devaient, en temps de paix, être réduits au minimum, en sorte que la présence, dans la garnison d'Hermopolis Magna, de trois ἡγεμόνες chargés de les commander — alors que la troupe régulière n'a qu'un seul ἡγεμών à sa tête — serait tout à fait inexplicable.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE [1]

(1919-1922)

LISTE DES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER DIVERS PÉRIODIQUES

'Α. Δ. = Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον.
'Α. 'Ε. = Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς.
Αθ. = Ἀθηνᾶ.
Aeg. = *Aegyptus.*
AJA = *American Journal of Archaeology.*
AJP = *American Journal of Philology.*
AM = *Athenische Mitteilungen.*
AMP = *Atti e Memorie della R. Accademia di Scienze, Lettere ed Arte in Padavia.*
A Pap F = *Archiv für Papyrusforschung.*
A Tor = *Atti della Accademia delle Scienze di Torino.*
At R = *Atene e Roma*, nuova serie.
BCH = *Bulletin de Correspondance Hellénique.*
BFC = *Bollettino di Filologia classica.*
B Ph W = *Berliner philologische Wochenschrift.*
BSA = *Annual of the British School at Athens.*
Cl. Ph. = *Classical Philology.*
Cl. Qu. = *Classical Quarterly.*
Cl. R. = *Classical Review.*
CRABL = *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Gl. = *Glotta.*

(1) La publication des *Bulletins* ayant été interrompue par les dernières années, la préparation de celui-ci a été trop longue pour qu'il fût possible de procéder au dépouillement des ouvrages et articles concernant les débuts du christianisme et l'époque byzantine. Cette partie de la Bibliographie sera jointe au *Bulletin* de l'an prochain.

Herm. = *Hermes.*
Jahresh. = *Jahreshefte des Œsterreichischen archaeologischen Instituts.*
Jhb. = *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts.*
JHS = *Journal of Hellenic Studies.*
JPh = *Journal of Philology.*
MAH = *Mélanges d'archéologie et d'histoire.*
MABL = *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Mnem. = *Mnemosyne.*
Mus. B. = *Musée Belge.*
N. Ἑ. = Νεὸς Ἑλληνομνήμων.
NRS = *Nuova Rivista Storica.*
ΠΑΕ = Πρακτικὰ τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας.
Phil. = *Philologus.*
RAL = *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei.*
RAr = *Revue Archéologique.*
RBPh = *Revue belge de philologie et d'histoire.*
REA = *Revue des Études Anciennes.*
REG = *Revue des Études Grecques.*
RF = *Rivista di filologia e di istruzione classica.*
RFLCH = *Revista de la Facultad de Letras y Ciencias, La Habana.*
Rh. Mus = *Rheinisches Museum.*
RIGI = *Rivista indo-greca-italica.*
R. I. lomb. = *Rendiconti del Reale Istituto lombardo di scienze e lettere.*
RLLC = *Rassegna italica di lingue e letterature classiche.*
SBA = *Sitzungsberichte der Berliner Akademie.*
SBaA = *Sitzungsberichte der bayerischen Akademie.*

1. GÉNÉRALITÉS.

1. Daremberg (Ch.) et Saglio (Ed.). *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments.* Tables. Paris, Hachette, 1919, 171 p. In-4°.

2. Wissowa. *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft : Katoikoi-Komödie.* Stuttgart, Metzler, 1920, 1280 p.

3. *Greek Literature in English.* (*Bibliography*). New-York, Bloomington, 1920.

4. Tilden (F. W.). *Greek Life* (*Bibliography*). New-York, Bloomington, 1920.

5. Ammendola (G.). *Letteratura greca (1918-1920). RIGI.*, IV.

6. Kretschmer. *Literaturbericht für die Jahre 1916-1918. Gl.*, X (1919) et XI (1920).

7. Gercke (A.) et Norden (E.). *Einleitung in die Altertumswissenschaft.* Leipzig, Teubner, 1922, 2 vol. In-8°.

8. Pasquali (G.). *Filologia e storia.* Florence, Le Monnier, s. d. (publié en 1920), xii-82 p. In-8°.

9. Boit (Th.). *Von Homer bis Sokrates. Ein Buch über die alten Griechen.* Leipzig, Quelle und Meyer, 1921.

10. *A Handbook of Greece*. Vol. 1 : *The Mainland of old Greece Neighbouring Islands*. Londres, 1920, 782 p., 19 pl., 2 cartes.

11. *A Handbook of Macedonia and Surrounding Territories*. Londres, 1920, 524 p., 5 cartes.

II. LITTÉRATURE.

A. Manuscrits.

12. *Codicum Parisinorum partem quartam* descripsit Petrus Boudreaux, edidit appendice suppleta Franciscus Cumont. *Catalogus codicum astrologorum Graecorum*, VIII, 4. Bruxelles, Lamertin, 1922, vii-283 p. In-8°.

13. Καταλογος τῶν κωδίκων τῶν ἐν Ἀθήναις βιβλιοθηκῶν πλὴν τῆς Ἐθνικῆς. N. Ἑ., 1921, pp. 417-419; 1922, pp. 107-114.

14. Pesenti (G.). *Notizia del cod. Vatic. greco 1373 contenente estratti dell' antologia planudea. BFC*, 1920-1921, pp. 32-35.

15. Allen (T. W.). *The origin of the Greek minuscule-hand. JHS*, XL (1920), pp. 1-12, pl. I-III.

16. Meintz. *Geschichte der griechisch-römischen Schrift bis zur Erfindung des Buchdrucks mit beweglichen Lettern*. Leipzig, Dieterich.

17. Wellmann (M.). *Der Verfasser des Anonymes Londinensis. Herm.*, 1922, p. 396.

18. Smyth (H. W.). *The commentary on Aeschylus' Prometheus in the codex Neapolitanus*. Cambridge, Harvard University Press, XXXII. In-8°, p. 1-98.

19. Smiley (M. T.). *The Mss. of Callimachus' Hymns. Cl. Qu.*, XIV.

20. Bees (N. A.). *Zu einer Randnotiz der Pausaniashandschrift V. a. Phil.*, LXXV (1919).

21. Trannoy (A. J.). *Observations paléographiques sur le texte de Marc-Aurèle, REA*, XXIV (1922), p. 265.

22. Heiberg (J. L.). *De codicibus Pauli Aeginetae observationes. REG*, XXXII, (1919), pp. 268-277.

B. Textes et éditions.

1° Période primitive.

23. *Homère illustré*, par Georgin (C.). Paris, Hatier, 1921, viii-446 p.

24. Ὁμήρου Ἰλιὰς καὶ Ὁμήρου Ὀδύσσεια. Μετάφρασις νέα, par Constantinidis (A.). 2 vol. de 500 p. (fig.), Athènes, Sidéris.

25. *Iliade. Libri I-II*, par Zuretti (C. O.). Turin, Chiantore.

26. *Omero. Il libro XVIII dell' Iliade*, con note grammaticali, lessicali ed esegetiche, par Lantrua (A.). Turin, Società editrize internazionale, 1919, 84 p. In-8°.

27. *Homer, Iliad, Book XXI*, with Introduction, Notes and Vocabulary, by Price (A. C.). Cambridge, University Press, 1921, 60 p.

28. *Homers Odyssee*, erklärt von Ameis (K. Fr.) und Hentze (C.). Erster Band, Erstes Heft. *Gesang I-VI*. Dreizehnte Auflage, bearbeitet von D. Cauer. Leipzig et Berlin, Teubner, 1920, xii-200 p. In-8°.

29. *Homère. Odyssée.* Ed. Murray, 2e éd. 2e et 3e vol. Londres, Lœb Classical Library.

30. *L'inno omerico a Dioniso*, versione di Taccone. *AtR*, II.

31. *Esiodo. Le opere e i giorni*, analisi e commento di J. Attilio Piovano. Turin, Paravia, vii-111 p. In-8o.

32. *I frammenti di Alceo e di Saffo*, tradotti dal dott. Pietro Pasella. Rome, Pallotta, 30 p. In-8o.

33. *Saffo*, con introduzione, versioni e commenti, par M. L. Giartosio de Courten. Milan, Amministrazione di *Ægyptus*, 1921, 176 p. In-16.

34. *Pindaro. Odi.* Testo, versione e commento di Gerrato. Gênes, Publications de l'Université, 258 p. In-8o.

35. *Pindare.* — T. I. *Olympiques.* — T. II. *Pythiques.* — Texte établi et traduit par A. Puech. Paris, Association Guillaume Budé.

36. *Pindare. Pythiques*, publiées par Schroeder. Leipzig, Teubner, vi-127 p. In-8o.

37. *Nuovi testi di Pindaro recentemente scoperti*, publiés par Calderini (A.), *Nuova Antologia*, 19 avril 1919.

38. *Herodotus*, with an English translation, by A. D. Godley, vol. I. Londres, Lœb Classical Library, 1921.

39. *Erodoto. Il primo libro delle Istorie*, publié par V. Costanzo. 2e éd., entièrement revue. Turin, Chiantore, 1921, xxxv-179 p. In-8o.

2o Période attique.

40. *Eschyle.* T. I (*Les Suppliantes, Les Perses, Les Sept contre Thèbes, Prométhée enchaîné*). Texte établi et traduit par P. Mazon. Paris, Association Guillaume Budé.

41. *Aeschylus. The Orestia. Agamemnon. Choephori. Eumenides*, avec traduction de R. C. Trevelyan. Cambridge, 1920.

42. *Aeschylus. Agamemnon*, trad. de R. K. Davis. Blackwell, 1919, 69 pp. In-8o.

43. *The Prometheus Bund of Aeschylus*, represented in english and explained by E. G. Harman. Londres, Arnold, 1920, 111 p.

44. *Eschilo. Supplici*, con commento di Nicola Terzaghi. Palerme, Sandron.

45. *Versioni da Eschilo*, par E. Bignone. *AtR*, I.

46. *Eschilo. La battaglia di Salamina*, trad. di E. Romagnoli. *NRS*, VI (1922), pp. 1-6.

47. *Sophocle.* T, I (*Ajax, Antigone, Œdipe Roi, Électre*). Texte établi et traduit par P. Masqueray. Paris, Association Guillaume Budé.

48. *Sofocle. Antigone.* Testo, traduzione e note par N. Festa et H. Montesi. Rome, 1919, xl-152 p. In-8o.

49. *Sofocle. Elettra*, con note, publ. par D. Bassi, 3a ed., ampliata e in parte rifatta. Turin, Chiantore, 1920, xxvii-147 p. In-8o.

50. *L'Edipo Re di Sofocle volgarizzamente in prosa condotto sopra un testo riveduto ed emendato dal traduttore*, par Michelangeli. 2a ed. largamente ritoccata e proveduta di nota critica. Bologne, Zanichelli, 1920, xv-84 p. In-16o.

51. *The Œdipus Tyrannus of Sophocles*, translated und explained by J. T. Sheppard. Cambridge, University Press, 1920, xxix-179 p.

52. *The Ichneutic of Sophocles*, publ. par R. J. Walker. Londres, Burns, 1919, xii-644 p.

53. *Euripides. Obras completas. Trad. nueva del grieco par Leconte de Lisle, version española* de G. Gomez de la Mata, 4 vol.

54. *Euripide. Le Baccanti*, testo e commento di B. Stumpo. Rome, Spada, 162 p In-8°.

55. *Euripide. Elena*, a cura di N. Terzaghi. Florence, xvi-173 p. In-16.

56. *Euripide. Le Fenicie*, commentate da J. Ammendola. Turin, Milan, Florence, Rome, etc., Paravia, 1921, xli-175 p. In-8°.

57. *Alcesti, drama di Euripide*, versione italiana di E. Romagnoli. Bologne, Zanichelli, 1921, 75 p.

58. Εὐριπίδου δράματα. Ῥυθμικὴ μετάφρασις. Ἱππόλυτος, par D. Sarros. Constantinople, Sermiadou, 1920, 40 p. In-8°.

59. Εὐριπίδου Ἰφιγένεια ἡ ἐν Αὐλίδι. Ῥυθμικὴ μετάφρασις, par D. Sarros. Constantinople, libr. de l'*Hestia*, 1921, 43 p. In-8°.

60. Εὐριπίδου Ἰφιγένεια ἡ ἐν Ταύροις. Ῥυθμικὴ μετάφρασις, par D. Sarros. Constantinople, libr. de l'*Hestia*, 1921, 40 p. In-8°.

61. Εὐριπίδου Μήδεια. Ῥυθμικὴ μετάφρασις, par D. Sarros, Constantinople, libr. de l'*Hestia*, 40 p. In-8°.

62. *I frammenti della commedia dorica siciliana*, testo e commento di A. Olivieri. Naples, Cimmaruta, 1922, 128 p. In-8°.

63. *Aristophane*. Trad. avec notes et commentaire critique, par Willems. Paris, Hachette, et Bruxelles, Lebègue, 1919. 3 vol., xl-595, 585 et 477 p.

64. *Die Vögel des Aristophanes deutsch*, von C. Robert. Berlin, Weidmann, 1920, 98 p. In-8°.

65. *Menandri fabularum reliquiae in exemplorum vetustorum foliis laceris servatae, cum praefatione, notis criticis, commentariis exegeticis, tertium edidit* J. van Leeuwen. Leyde, Sijthoff, 1919, xxviii-257 p. In-16.

66. *Ménandre. Fragments principaux*, trad. de Fr. G. Allenson. Londres, Lœb Classical Library.

67. *Thucydides, with an English translation*, by C. F. Smith. Londres, Lœb Cl. Libr., X, 1919-1922, 4 vol.

68. *Thukydides*, erklärt von J. Classen. Achter Band. Achtes Buch. 3e éd. revue par J. Steup. Berlin, Weidmann, 1922, viii-300 p. In-8°.

69. *Speeches from Thucydides, selected from Jowett's translation*, with an Introduction by Gilbert Murray. Oxford, Clarendon, 1919, 78 p.

70. *Platon. Œuvres complètes.* — T. I (*Hippias mineur, Alcibiade, Apologie de Socrate, Euthyphron, Criton*). Texte établi et traduit par Maurice Croiset. — T. II (*Hippias majeur, Lachès, Lysis, Charmide*). Texte établi et traduit par Alfred Croiset. — Paris, Association Guillaume Budé.

71. *Platone. Convito*, trad. di E. Martini. Rome, Paravia, 83 p. In-8°.

72. *Platone. Fedone*, con note e introd. di Manaia Valginugli. Palerme, Sandron.

73. *Platone. Fedro*, trad. di E. Martini. Rome, Paravia, 91 p. In-8°.

74. *Plato. The Laws*, publié par E. B. England. Londres, Longmans, 1921. 2 vol.

75. *Platonis Dialoghi*. Vol. VII. *Le Leggi*. Trad. di A. Cassara. Bari, Laterza, 1921, xvii-422 p. In-8°.

76. *Plato. Theaetetus. Sophist*, with an English translation, by H. N. Fowler. London, Lœb Cl. Libr., 1921.

77. *Xenophontis opera omnia* recognovit brevique adnotatione critica instruxit E. G. Marchant. T. V. *Opuscula*. Oxford, Clarendon. Petit in-8°.

78. *Senofonte. Le Memorie socratiche*, commentate da A. Corradi, 2e éd. revue. Turin, Chiantore, 1920, lxiv-135 p. In-8°.

79. *Isée. Discours*. Texte établi et traduit par P. Roussel. Paris, Association G. Budé.

80. *Isocrate. Panegirico*, commentato da G. Setti, 2e éd. revue et augmentée, par D. Bassi. Turin, Chiantore.

81. *Demosthene. Le tre orazioni contra Filippo*, illustrate da G. Bertolotto, 3e éd. revue et augmentée, par D. Bassi. Turin, Chiantore, 1921, xxxvi-111 p. In-8°.

82. *Il discorso d'Iperide in onore dei caduti nella guerra lamiaca*, trad. par L. Levi. Florence, 1919, 47 p.

83. *Hyperidis oratio funebris latine conversa*, par C. Landi. Padoue, Gallina, 1919, 18 p.

84. *The Works of Aristotle*, translated into English. *Œconomica*, by E. S. Forster. *Atheniensium respublica*, by sir Frederic G. Kenyon. *Politica*, by B. Jowett. Oxford, Clarendon, 1920-1921.

85. *Aristote. Constitution d'Athènes*. Texte établi et traduit par B. Haussoullier et G. Mathieu. Paris, Association G. Budé.

86. *Aristoteles ueber die Dichtkunst*, neu uebersetzt, mit Einleitung und einem erklärenden Namen-und Sachverzeichnisverschen, par A. Gudeman. Leipzig, Meiner, 1920.

87. *Aristotle. On Coming to-be and Passing-away (De generatione et de corruptione)*. A revised text, with introduction and commentary, by H. Joachim. Oxford, University Press.

88. *Aristotelis Meteorologicorum Libri quattuor*. Recensuit, indicem verborum addidit F. H. Fobes. Cambridge, 1919.

88 *a*. Glotz (G.). Compte-rendu du précédent. *REG*., XXXIII (1920), p. 433.

89. *Aristotelis quae feruntur problemata physica*, edd. Ruelle-Knellinger. Leipzig, Teubner.

3° *Période alexandrine*.

90. *Théophraste. Caractères*. Texte établi et traduit par O. Navarre. Paris, Association G. Budé.

91. *Teofrasto. I Caratteri*, a cura di G. Pasquali. Florence, Sanzoni, 1919, xii-173 p.

92. *Epicuro. Opere, frammenti, testimonianze sulla sua vita*, trad. con introd. e comm. da E. Bignone. Bari, Laterza, 1920, 271 p.

92 *a*. Robin (L.). Compte-rendu du précédent. *REG*., XXXIV (1921), pp. 463-465.

93. *Euclid in greek, book I, with Introd. and Notes*, by Sir Th. L. Heath.

94. *Herodas. The Mimes and Fragments,* with notes by W. Headlam, edited by A. D. Knox. Cambridge, University Press, lvi-468, p.. In-8°.

95. *Hérodas. Les Mimiambes I-VI,* avec notes critiques et comment. explic., par P. Groeneboom. Groningue, Noordhof, 195 p. In-8°.

96. *The Idylls of Theocritus,* with Introd. and Notes, by R. J. Cholmeley. Londres, Bells, 1919, 449 p.

97. Θεοκρίτου εἰδύλλια. Μετάφρασις, par J. Polemis. Athènes, Sidéris.

98. *Aratos.* Trad. de Mair. Londres, Lœb Cl. Libr.

99. *Callimaque et Lucien.* Trad. de Mair. Londres, Lœb Cl. Libr.

100. *Callimaque. Hymnes, épigrammes et fragments choisis.* Texte établi et traduit par É. Cahen. Paris, Association G. Budé.

101. *Callimachi fragmenta nuper reperta,* ed. R. Pfeiffer. Bonn, Marcus et Weber, 1921, 94 p. In-12°.

101 *a.* Cahen (É.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIV (1921), pp. 470-472.

102. *Lucien.* Trad. de A. M. Harmon. Londres, Lœb Cl. Libr.

103. *Poseidonios. Metaphysische Schriften.* Teil I, publ. par J. Heinemann. Breslau, Marcus, 1921.

104. *Epigrammi di Filodemo,* trad. en vers par B. Lavagnini. Pise, Mariotti, 15 p.

105. *The Rhetorica of Philodemus.* Translation and Commentary, by H. M. Hubbell. Transactions of the Connecticut Academy of Arts and Sciences, 23 (sept. 1920), pp. 243-382.

106. *Plutarch. Lives. Demetrius and Antony, Pyrrhus and Caius Marius,* with an English translation, by B. Perrin. Londres, Lœb Cl. Library.

107. *Marc-Aurèle. Pensées, précédées de la vie de cet empereur, suivies du Manuel d'Épictète et du tableau de Cébès.* Trad. de P. Commelin. Paris, Garnier, 1919, viii-360 p. In-16°.

108. *Philostratus and Eunapius. The Lives of the Sophista.* With an English transl., by W. C. Wright. Londres, Lœb Class. Libr., 1922.

109. *Diogenes Laertius. Leben und Meinungen,* übersetzt und erläutert von O. Appelt. Leipzig, 1921, 2 vol.

110. *Plotin,* ed. Fr. Heinemann. Leipzig, Meiner, 1921, xiii-318 p. In-8°.

111. *Libanii opera,* rec. Fœrster. Vol. XI. Leipzig, Teubner.

112. *Ero e Leandro di Museo.* Versione di Taccone. *AtR.*, III.

113. *Chants XXI et XXII des Dionysiaques de Nonnos de Panopolis.* Traduction nouvelle avec avant-propos et notes par Mario Meunier. Paris, Figuière, 90 p. In-24°.

114. *Translations into English verses manily from the greek anthology,* by R. Allison. 1921.

115. *Eroticorum fragmenta papyracea,* publ. par B. Lavagnini, Leipzig, Teubner, iv-48 p. In-8°.

116. *Paulus Ægineta,* ed. J. L. Heiberg. Pars prior. Libri I-IV. Leipzig et Berlin, Teubner, 1921, xii-388 p. In-8°.

117. *Eros. Il libro d'amore della poesia greca,* traduzioni pastiche de E. Bignone. Turin, Chiantore, 1921, 304 p. In-8°.

118. *Flosculi Græci, vitam et mores antiquitatis redolentes*, quos ex optimis auctoribus decerpsit A. B. Doynton. Oxford, Clarendon, 1920, 162 p.

C. Études critiques.

1° *Généralités.*

119. Christ (W. von). *Geschichte der griechischen Literatur.* 6. Aufl. v. W. Schmid. Teil 2, 1. Munich, Beck, 1920.

120. De Groot (W.). *A Handbook of antique Prose. Rhythm. 1. History of greek Prose-Metre. Demosthenes, Plato, Philo, Plutarch and others*, Groningue, Wolters, 228 p.

121. Powell (J. M.) et Barber (E.). *New Chepters in the History of greek Literature : recent discoveries in Greek poetry and prose of the fourth and following Centuries B. C.* Oxford, Clarendon, IV-165 p. In-8°.

122. Havet (L.). *Règles pour éditions critiques.* Paris, Association G. Budé.

2° *Période primitive.*

123. Cauer (P.). *Grundfragen der Homerkritik.* 3e éd, rev. et augm. 1e partie, Leipzig, Hirzel, 1921, 406 p.

124. Drerup (E.). *Homerische Poetik.* — T. I. *Das Homerproblem in der Gegenwart. Prinzipien und Methode der Homererklärung.* par E. Drerup. — T. III. *Die Rhapsodien der Odyssee*, par F. Stürmer. — Würzburg, Drerup. xvi-152 et xii-632 p. In-8°.

124 *a*. Delatte. *Un nouveau livre sur Homère* (Drerup, Homerische Poetik). *Mus. B.*, XXVI.

125 Licht (Dr H.). *Die Homerkritik in der griechischen Literatur. Lukianos von Samosata.* Bonn, Marcus et Weber, 1921, 78 p. In-8°.

126. Cessi (C.). *La questione omerica e la poesia d'Omero. AJP.*, II (1919), 14 p.

127. Scott (J. A.). *The unity of Homer.* Berkeley, University of California Press, 1921, 275 p. In-8°.

128. Scott (J. A.). *Some tests of the Relative Antiquity of Homeric Books. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 136-146.

129. Sheppard (W. P.). *Chansons de geste and the homeric problem. AJP.*, XLII (1922), pp. 193-233.

130. Wirth (H.). *Homer und Babylon. Ein Lösungsversuch der homerischen Frage vom orientalischen Standpunkte.* Freiburg im Breisgau, Herder, 1921, xii-235 p. In-8°.

131. Ludwich (A.). *Plutarch über Homer. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 537-593.

131. Melville Bolling (G.). *Vulgate Homeric Papyri. AJP.*, pp. 253-259.

132. Calderini (A.). *Commenti minori al testo di Omero in documenti egiziani. Aeg.*, II.

133. Melville Bolling (G.). *On the interpolation of certain homeric formulies. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp, 213-221.

134. Ludwich (A.). *Ueber die homerischen Glossen Apions* (fin). *Phil.*, LXXV (1919), pp. 98-127.

135. Güntert (H.). *Von der Sprache der Götter und Geister. Bedeutungsgeschicht-*

liche Untersuchungen zur homerischen und eddischen Göttersprache. Niemeyer, 1921, VII-183 p.

137. PATRONI (G.). *La teoria del sógno in Omero e in Virgilio. R. I. Lomb.*, LIII.

138. MOORE (Cl. H.). *Prophecy in the Ancient Epic.* Harvard, XXXII, pp. 99-176, in-8°.

139. SHEPPART (J. T.). *The Heroic Sophrosyne and the Form of Homers' Poetry. JHS.*, XL (1920), pp. 47-67.

140. MELVILLE BOLLING (G.). *Abstract Nouns in Homer. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 328-337.

141. FRÆNKEL (H.). *Die homerischen Gleichnisse.* Göttingen, Vandenhœck, 1921, v-119 p.

142. SHOREY (P.). *The logik of the homeric simile. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 240-259.

143. SCOTT (J. A.). *Homer as the poet of the Thebais. Cl. Ph.*, XVI (1921).

144. FITCH (E.). *The evidence for the Homeric Thebais. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 37-43.

145. NICCOLINI (F.). *Divagazioni omeriche. Saggio polemico.* Florence, Arioni, 1919, 130 p. In-8°.

146. ONORATO (R.). *L'Iliade di Omero. Saggio di analisi critica.* Bari, Laterza, 1919, VII-230 p. In-16°.

147. BAEHRENS (W-A.). *Zur Entstehung der Ilias. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 1-59.

148. OWALD (E.). *Zu den Iliasscholien. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 403-425.

149. ROBERT (C.). *Eine verkannte Iliasillustration. Herm.*, 1922, pp. 320 sqq.

150. SEMENOV (A.). *Noch einmal die Ilias in nuce. Phil.*, LXXV (1919).

151. CROISET (Alfred). *La scène judiciaire représentée sur le bouclier d'Achille. REG*, XXXII (1919), pp. 96-99.

152. PETERSEN (E.). *Homers Zorn des Achilleus.* Berlin, 1920.

153. SHEWAN (A.). *The military road Agamemnon. Cl. R.*, XXXII.

154. BASSETT (S-E.). *Hector's charioteer. Cl. Ph.*, XV (1920).

155. WENTWORTH THOMPSON. *The birds of Diomed. Cl. R.*, XXXII.

156. ROUSSEL (P.). *Astyanax. REG*, XXXII (1919), pp. 482-489.

157. BASSETT (S-E.). *On Iliad II 321 ff. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 387-389.

158. CROSBY (N-E.). *Iliad V 885-87. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 142-143 et 357.

159. SHOREY (P.). *Note on the repeated simile Homer Iliad XI 555 and XVII 664. Cl. Ph.*, XVI (1921).

160. BÉRARD (V.). *Sur le texte de l'Odyssée. RPh.*, XLIII (1919), pp. 97-174.

161. BÉRARD (V.). *Virgile et le texte de l'Odyssée. REG.*, XXIX (1919), pp. XLVI-XLVII.

162. BÉRARD (V.). *Corrections au texte homérique. REG.*, XXIX (1919), p. LII.

163. BÉRARD (V.). *Les scholies et le texte de l'Odyssée. REG.*, XXIX (1919), p. XLV.

164. BÉRARD (V.). *Sur les scholies et le texte de l'Odyssée. I. Les scholia de Dindorf. II. Fautes et corrections. III. Noms propres et mots techniques. IV. Les transports de scholies. RPh.*, XLIV (1920), pp. 173-228.

165. BÉRARD (V.). *La messe noire de Circé. REG.*, XXXII (1919), pp. 16-28; XXXIII (1920), pp. XLVIII-XLIX.

166. BÉRARD (V.). *L'unité de l'Odyssée. Discussion de textes. REG.*, XXXI (1921), pp. XLVIII-XLIX.

167. Dahms (R.). *Odyssee und Telemachie.* Berlin, Weidmann, 1919.

168. Bury (J. B.). *The End of the Odyssey. JHS.*, XLII (1922), pp. 1-15.

169. Meuli (K.). *Odyssee und Argonautika. Untersuchungen zur griechischen Sagengeschichte und zum Epos.* Berlin, Weidmann, 1921, vi-121 p. In-8°.

170. Bassett (S. E.). *The palace of Odysseus. AJA.*, XXIII (1919), pp. 288-311 et 413-414.

171. Scott (J.-A.). *Eurynome and Eurycleia in the Odyssey. Cl. Qu.*, XII.

172. Bassett (S. E). *Actoris in the Odyssey. Cl. Qu.*, XIII.

173. Kakridis (Th.). *Die Bedeutung von πολύτροπος in der Odyssee. Gl.*, XI.

174. Shewan (A.). *The Scheria of the Odyssey. Cl. Qu.*, XIII.

175. Lofberg (J. O.). *Unmixed Milk Again. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 389-391.

176. Guglielmino (Fr.). *La profezia di Cazotte e un episodio dell' Odissea. Giornale dell' Isola letterario*, I, 5 (avril 1919).

177. Bolaffi (E.). *Ad Hymn. X*, Εἰς Ἀφροδίτην, vv. 4-5. *BFC*, 1921, pp. 31-32.

178. Agar (T. L.). *The Homeric Hymns. XI. Cl. R.*, XXXII.

179. Agar (T. L.). *The Homeric Hymns. XIV. Cl. R.*, XXXV.

180. Bolaffi (E.). *I tre scudi classici e le imitazioni.* 1919, 28 p. In-8°.

181. Bolaffi (E.). *De scuti Herculis descriptione in eo carmine quod* Ἀσπὶς Ἡρακλέους *inscribitur. Accedunt duae aliae disputatiunculae.* 1919, xvi-92 p. In-8°.

182. Cardini (M.). *I cataloghi esiodei. Athenaeum*, IX.

183. Bethe (E.). *Griechische Lyrik.* Leipzig, Teubner, 1920, 104 p. In-8°.

184. Bignone (E.). *L'epigramma greco. Studio critico e traduzioni pastiche.* Bologne, Zanichelli, 1922, ix-368 p.

185. Terzaghi. *Per la storia del ditirambo (pap. Oxyrh. 1604 col. II). ATor*, LV, disp. 8-10.

186. Owald (E.). *Zur Theognissammlung. Festgabe Adolf Kägi*, Frauenfeld, Huber, 1919.

187. Desmore Curtis. *Sappho and the Leucadion Leap. AJA.*, xxiv (1920), pp. 140-151.

188. Mercati (S. G.). *Sulle anacreontiche odi di Teodoro prodromo. RAL.*, xxxviii (1920), pp. 426-438.

189. Würtheim (J.). *Stesichoros' Fragmente und Biographie.* Leyde, Sijthoff, 1919, 112 p. In-8°.

190. Maas (P.). *Die neuen Responsionsfreiheiten bei Bakchylides und Pindar.* Zweites Stück. Berlin, Weidmann, 1921, 21 p.

191. Arfelli (D.). *Il Teseo di Bacchilide. At R*, II, p. 10-12.

192. Dornseiff (F.). *Pindars Stil.* Berlin, Weidmann, 1921, vi-135 p. In 8°.

193. Puech (A.). *Les mythes dans la* ix^e *Olympique de Pindare. REG.*, XXXII (1919), pp. 415-428.

194. Wright (F. A.). *Two passages in Pindar* [Ol. II, 58-62; Pyth. I, 38-39]. *AJP.*, xliii (1922).

195 Krause (H.). *Zu Pind. Pyth. I. Phil.*, LXXV (1919).

196. Shackle (R. J.). *Pindar Nem. III, 59-63. Cl. R.*, XXXV.

197. Croiset (Alfred). *Le fragment de Pindare cité dans le Gorgias de Platon. REG.*, XXXIV (1921), pp. 125-128.

198. Reinach (Th.). Communication d'un fragment de dithyrambe de Pindare. Résumée dans *CRABL.*, 1919, p. 231.

199. Carnoy (A.). *Procédés rythmiques dans la prose d'Hérodote. Mus. B.*, xix-xxiv.

200. Shorey (P.). *Note on Herodotus I 60. Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 88-90.

3° Période attique.

201. Romagnoli (E.). *Il teatro greco*, Milan, xi-406 p. In-8°.

202. Bieber (M.). *Die Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum.* Berlin et Leipzig, de Gruyter, 1920, 212 p., 142 fig., 109 pl.

203. Frazer (J. C.). *Studies in Greek scenery, legend and history*, 1919.

204. Westphal. *Quaestiones sceenicae.* Halle, 1919, 58 p. In-8°.

205. Croiset (Maurice). Compte-rendu du livre *The greek theatre and its drama* (de R. C. Flickinger). *REG.*, XXXIII (1920), p. 106.

206. Geffcken (J.). *Die griechische Tragödie.* 3e éd. Leipzig et Berlin, Teubner, 142 p. In-8°.

207. Norwood (G.). *Greek tragedy.* Londres, Methuen, 1920, vi-394 p. In-8°.

208. Toynbee (A. J.). *The tragedy of Greece.* Oxford, Clarendon, 1921.

209. Goodell (T. D.). *Athenian tragedy. A study in popular art.* New Haven Yale University Press, 1920, 287 p. In-12°.

210. Rostrup (E.). *Den attiske tragoidia i theaterhistorisk.* Copenhague, Gyldindal, 1921, 158 p. In-8°.

211. Pasquali (G.). *Studi sul drama attico.* II. *Menandro ed Euripide. AtR*, XXI.

212. Heinemann. *Die tragischen Gestalten der Griechen in der Weltliteratur.* Leipzig, Dieterich, 1920. 2 vol.

213. Kunst (K.). *Die Frauengestalten im attischen Drama.* Leipzig et Berlin, Braunmüller, VIII-208 p. In-8°.

214. Caccialanza (F.). *Materia mitica nei tragici greci. Studi e raffronti.* Rome, Maglione, 1922, 86 p. In-8°.

215. Caccialanza (F.). *Il* κῶμος *e gli inconavoli della tragedia attica.* Rome, Ausonia, 177 p. In-16°.

216. Tursini (M.). *Sul pensiero religioso di Eschilo nelle Supplici e nell' Orestia. RIGI.*, V.

217. Micalella (M. A.). *Il delitto di Clitennestra. NRS.*, III (1919), pp. 471-477.

218. Morel (W.). *Aeschylus Agamemnon 1246 ff. Herm.*, 1922, pp. 626 sqq.

219. Mazon (P.). *Le premier vers des Choéphores. REG.*, XXXII (1919), pp. 376-383.

220. Diovanno. *Il coro dello Coefori. Analisi ed appunti eschilei. RF.*, XLIX.

221. Croiset (Maurice). *Le rôle d'Apollon dans les Euménides d'Eschyle. REG.*, XXXII (1919), pp. 100-112.

222. Appleton (R. B.). *Aeschylus Eumenides* 864-5. *Cl. R.*, XXXIII.

223. Ammendola (G.). *Note e questioni di critica ermeneutica ad Esch. Eumenidi. RF.*

224. Klotz (O.). *Zu Aeschylus thebanischer Tetralogie. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 616-625.

225. Robert (C.). *Die Parodos der aeschyleischen Septem. Herm*, 1922, pp. 161 sqq.

226. Kohl (R.). *Zum Schluss von Aischylos Sieben gegen Theben. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 208-213.

227. Roussel (P.). *Remarques sur les Suppliantes et le Prométhée d'Eschyle. RPh.*, XLIV (1920), pp. 241-247.

228. Bruggen (G. van). *Prometheus, cene bydrage tot het hegrip der ontwikkeling van het individualisme in de litteratur.* Rotterdam, van Ditmar, 1920, 730 p. In-8°.

228 *bis*. Voir 18.

229. Perdrizet (P.). *Le témoignage d'Eschyle sur le sac d'Athènes par les Perses. REG.*, XXXIV (1921), pp. 57-79.

230. Münscher (K.). *Zu den Persern des Aeschylus. Herm.*, 1920, pp. 43 sqq.

231. Platt. *Aeschylea. JPh*, XXXV.

232. Walker (R. J.). *Observaciones acerca de los Fragmentos de Esquilo.* 1920.

233. Smyth (H. W.). *Unlisted fragments of Aeschylus. AJP.*, XLI (1920), pp. 101-114.

234. Lucas (F. L.). *Aeschylus and the hunting field. Cl. R.*, XXXV.

235. Wilamowitz-Möllendorff (Tycho von). *Die dramatische Technik des Sophokles.* Berlin, Weidmann.

236. Festa (N.). *Di un giudizio di Sofocle sullo svolgimento dell' arte propria, RIGI.*, III.

237. Rupprecht (K.). *Sophokles als* κιθαριστής. *Phil.*, LXXVI (1920), pp. 213-215.

238. Murphy. *The problem of the Antigone. Cl. R.*, XXXII.

239. Bolaffi (E.). *Di alcune note del Vollgraff all' Antigone di Sofocle, RIGI.*, V.

240. Appleton (R. B.). *Soph. Antigone 471-2. Cl. R.*, XXXIII.

241. Sheppard (J. T.). *The tragedy of Electra according to Sophocles. Cl. Qu.*, XII.

242. Parmentier (L.). *Notes sur l'Électre de Sophocle. RPh.*, XLIII (1919), pp. 66-77.

243. Michelangeli (L. A.). *Emendamenti al testo di Sofocle Edipo Re vv. 493 e 1463. BFC*, XXVI, pp. 9-12.

244. Iannoutsos (K.). Ἡ τοῦ Ἐμπόρου καὶ Ἡρακλέους δρᾶσις ἐν τῷ Φιλοκτήτῃ τοῦ Σοροκλέους. Ἀθ., XXX (1919), pp. 423-432.

245. Harry (J. E.). *Sophoeles Philoctetes 1360-61. AJP.*, pp. 77-79.

246. Bell (H. J.). *The Thyestes of Sophocles and an Egyptian scriptorium. Aeg.*, II.

247. Pearson (A. C.). *Some glosses in the text of Sophocles. Cl. Qu.*, XIII.

248. Heidel (W. A.). *Two Sophoclean cruces. Cl. Ph.*, XVI.

249. Ammendola (G.). *Nota a Sofocle. RF.*, XLVIII (1919), pp. 277-278.

250. Dalmeyda (G.). *Observations sur les prologues d'Euripide. REG.*, XXXII (1919), pp. 121-131.

251. Schmitt (J.). *Freiwilliger Opfertod bei Euripides. Ein Beitrag zu seiner dramatischen Technik.* Giessen, Töpelmann, 1921, 106 p. In-8°.

252. Tudkeer. (L. O.). *Some remarks on the letters of Euripides.* Helsinki, The Finnistic Literary Society, 1921, 35 p. In-8°.

253. Sarros (D.). Διορθωτικὰ εἰς Εὐριπίδην. Ἰφιγένεια ἡ ἐν Ταύροις, Ἰφιγένεια ἡ ἐν Αὐλίδι, Μήδεια. Constantinople, Gherardou, 1921, 9 p. In-8°.

254. Sheppard (J.-T.). *Admetus Verrall and Professor Myres. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 37-47.

255. Terzaghi (N.). *Euripide Ciclope 564. BFC.*, XXVI, p. 49.

256. Sheppard (J.-T.). *The Electra of Euripides. Cl. R.*, XXXII.

257. Ammendola (G.). *Note all' Elettra di Euripide. RF.*, XLVIII (1919), pp. 274-277; XLIX (1920), pp. 392-394.

258. Sing (J.-M.). *Euripides Hecuba 854-6. Cl. R.*, XXXIII.

259. Spranger (J.-A.). *On the date of the Herakles of Euripides. Cl. R.*, XXXIII.

260. Parmentier (L.). *Note sur l'Héraclès d'Euripide. RPh.*, XLIV (1920), pp. 142-170.

261. Ammendola (G.). *Ad Eurip. Her. 804. RIGI.*, III.

262. J.-A.-B. *The art of Euripides in the Hippolytus. Cl. R.*, XXXIII.

263. Wecklein (N.). *Zur Medea des Euripides. Phil.*, LXXVI.

264. Roussel (P.). *Médée et le meurtre de ses enfants. REA.*, XXII (1920), pp. 157-170.

265. Pearson (A.-C.). *Note on Euripides Rhesus 252-340. Cl. Qu.*, XII.

266. Platt (R.). *Euripides Rhesus 720. Cl. Qu.*, XIII.

267. Appleton (R.-B.). *Euripides Troades 226 ff. Cl. R.*, XXXII.

268. Shorey (P.). *Note on Euripides Troades 423-26. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 289-291.

269. Ageno (F.). *Racemationes* (avec fragments de l'*Antiope* d'Euripide). *RIGI.*, IV.

270. Parmentier (L.). *Notes sur deux passages d'Euripide. RBPh.*

271. Coppola (G.). *I frammenti comici del Pap. 126 Soc. Ital. RIGI.*, VI.

272. Bickford (J. D.). *Soliloquy in Ancient Comedy.* Princeton, Bickford, 65 p. In-8°.

273. Boudreaux (Pierre). *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs.* Ouvrage revu et publié après la mort de l'auteur par G. Méautis. Paris, de Boccard, 1919, 263 p. In-8°.

274. Perpler (Ch.). *Comic terminations in Aristophan.* V. *AJP.*, XLII.

275. Taccone. *A proposito degli Acarnesi d'Aristofane. BFC.*, pp. 191-196.

276. Kean. *The reading in Aristophanes Ach. 912. Cl. R.*, XXXIII.

277. Harman (E.). *The Birds of Aristophanes.* Londres, Arnold, 1920, viii-135 p.

278. Agar (T.-L.). *Notes on the Birds of Aristophanes. Cl. Qu.*, XIII.

279. Blum (G.). *Les commentaires sur la double rédaction des Nuées. Mus. B.*, XIX-XXIV.

280. Bolling (J. M.). *The two recensions of the Clouds. Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 83-85.

281. Taccone (A.). *A proposito delle Vespe aristofanee e in particolare delle loro finalità. BFC.*, 1920-1921, pp. 201-206.

282. Agar (T.-L.). *Notes in the Peace of Aristophanes. Cl. Qu.*, XII.

283. Bayard (L.). *Note sur Aristophane, Oiseaux, 1615-1616. RPh.*, XLIV (1920), p. 30.

284. Schmid (W.). *Zwei Bemerkungen zu Aristophanes Froschen. Phil.*, LXXVI (1921), pp. 222-225.

285. Agar (T.-L.). *Notes on the Ecclesiazusae of Aristophanes. Cl. Qu.*, XIII.

286. Robert (C.). *Aphoristische Bemerkungen zu den Ekklesiazusen des Aristophanes. Herm.*, LVII (1922), pp. 321 sqq.

287. Fürst (K.). *L'imitazione di Euripide nello stilo, nell'elocuzione e nella metrica di Menandro. Listy filologicke*, 1921.

288. Koerte (A.). *Glykera und Menander. Herm.*, LIV (1919), pp. 89-93.

289. Farnell. *Sur quelques inscriptions rituelles et un texte de Platon le Comique. Cl. Qu.*, 1920, p. 146.

290. Keil (B.). *Ein neues Bruchstück des Diagoras von Melos. Herm.*, LV (1920), pp. 63 sqq.

291. Kolar (A.). *Le teorie della storia nell' antichità. Listy filologicke*, 1921.

292. Stevenson (G. H.). *Ancient historians and their sources. JPh.*, XXXV, 70.

293. Schwartz (E.). *Das Geschichtswerk des Thukydides*. Bonn, Cohen, 1919.

294. Unita (G.). *Le storie di Tucidide. Studio critico letterario*. Prazza Armerina, 1920, 31 p.

295. Bonner (R.). *The book divisions of Thucydides. Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 73-82.

296. Roussel (P.) *Thucydide et les Barbares. REA.*, XXIV (1922), pp. 281-292.

297. Munro. *Thucydides on the third of August 431 B. C. Cl. Qu.*, XIII.

298. Weber (L.). *Perikles samische Leichenlehre. Herm.*, LVII (1922), pp. 375 sqq.

299. Girard (P.). *L'année a perdu son printemps. REG.*, XXXII (1919), pp. 227-240.

300. Zuretti (C. G.). *La lettera di Nicia (Thuc. VII, 11, 15). Observazioni storiche e letterarie. RF*, L.

301. Bonner (R.). *On Thucydides I 77, 1. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 284-286.

302. Mair (A. W.). *Thucydides XI 48, 3. Cl. R.*, XXXII.

303. Bayard (L.). *Thucydides XI 165, 12. R Ph.*, XLIII (1919), p. 46.

304. Kean (M.). *Thucydides VII 21, 3. Cl. R.*, XXXII.

305. Cammelli (G.). *Studio sui Persica di Ctesia. RIGI.*, VI.

306. Calderini Mondini (M.). *Nuovi frammenti di Eforo recentemente scoperti. NRS.*, III (1919), pp. 482-484.

307. Rostagni (A.). *Un nuovo capitolo nella storia della retorica et della sofistica*. Florence, Ariani, 1922.

308. Bignone (E.). *Studî stilistici su Antifonte oratore ed Antifonte sofista. R. I. lom5.* LII.

309. Bignone (E.). *Nuovi studî su Antifonte sofista (I. I frammenti 1e 32 di Antifonte sofista. II. Antifonte sofista e il Filebo di Platone). R. I. lomb.*, LIII.

310. Ferguson. *On a fragment of Gorgias. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 284-287.

311. Scoon (R.). *Philolaus, fragment 6, Diels Stobaeus I 21, 460. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 353-356.

312. Mignosi (P.). *Il mito di Socrate*. Palerme, Pricella, 1921, 156 p. In-8°.

313. Dupréel. *La légende socratique et les sources de Platon*. Bruxelles, Robert Sand, 1922, 450 p. In-8°.

314. Wilamowitz-Moellendorf (U. von). *Platon*. Zweite Auflage. Erster Band : *Leben und Werke*. Zweiter Band : *Beilagen und Textkritik*. Berlin, Weidmann, 2 vol., v-767 et 445 p. In-8°.

315. Horneffer (E.). *Der junge Platon*. Erster Teil. *Sokrates und die Apologie*. Giessen, Töpelmann, IV-170 p. In-8°.

316. Della Seta. *L'Architettura del dialogo platonico. RAL.*, XXVII (1919), pp. 111-126 et 161-172; XXVIII (1920), pp. 374-386 et 437-452; XXIX (1921), pp. 330-337 et 384-390; XXX (1922), pp. 316-332.

317. Billings (Grace Hadley). *The art of transition in Plato.* Chicago, Université, 1920, 103 p.

318. Reinhard (Luise). *Die Anakoluth bei Platon.* Berlin, Weidmann, 1920, VI-207 p. In-8°.

319. Cauer (P.). *Terminologisches zu Platon und Aristoteles. Rh. Mus.*, n. s., LXXIII, pp. 161-173.

320. Billig (L.). *Clausulae and Platonic Chronology. JHS.*, XXXV, p. 70.

321. Delatte (A.). *L'Atlantide de Platon. Mus. B.*, XXVI.

322. Bury (R. G.). *Notes on some texts in Plato and Marcus Aurelius. Cl. R.*, XXXII.

323. Bury (R. G.). *Note on the Symposion and some other Dialogues of Platon. Cl. R.*, XXXII.

324. Ritter (C.). *Platon Symposion 212 E. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 197-198.

325. Schmid (W.). *Zu Platons Apologie. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 226-228.

326. Shorey (Paul). *On Plato's Cratylus 388D. Cl. Ph.*, XIV (1919), p. 85.

327. Shorey (P.). *Plato Euthydemus 304E. Cl. Ph.*, XIV (1919).

328. Platt (A.). *On two passages in the Phedo. Cl. Qu.*, XII.

329. Ritter (C.). *Platons Phaidros Inhaltsdarstellung.* Leipzig, Grumbach, 15 p. In-8°.

330. Ritter (C.). *Die Abfassungszeit des Phaidros, ein Schibbolett der Platonerklärung. Phil.*, LXXVI, pp. 321-373.

331. Tarrant (D.). *On the Hippias major. J. Ph.*, XXXV, 70.

332. François (L.). *L'Hippias major. REG.*, XXXII (1919), pp. LIII-LIV.

333. Shorey (P.). *Note on Plato Laws 679D. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 86-87.

334. Ferguson (A.). *Corrigenda on Plato's Republic. Cl. Qu.*, XIV.

335. Ferguson (A.). *Plato, Republic 421A. Cl. R.*, XXXV.

336. Ferguson (A.). *Plato, Republic 421B. Cl. Qu.*, XIII.

337. Linforth (J.), *Plato Rep., VII. 521c. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 141-142.

338. Shorey (P.). *Note on Plato Republic 565A. Cl. Ph.*, XV (1920).

339. Castiglioni (L.). *Studi senofontei. RF.*, XLVIII (1920); *RAL.*, XXIX (1920), p. 23-37; XXXI (1922), pp. 34-56.

340. Colin (G.). *En lisant Xénophon (Esquisse d'une réhabilitation). REG.*, XXXI (1919), pp. 79-95.

341. Muenscher (K.). *Xenophon in der griechisch-rœmischen Literatur.* Leipzig, Dieterich, 1920, IV-243 p. In-8°.

342. Festa (N.). *Letture senofontee. I. I Memorabili. AtR*, 1922.

343. Festa (N.). *Sull' Economica di Senofonte. RIGI.*, III.

344. Gallina (T.). *Studio sull' Agesilao e le Elleniche di Senofonte.* Rome, *Ausonia.*

345. Baudent (A.). *Untersuchungen zu Xenophons Hellenika.* Leipzig, Teubner, 1919, 120 p. In-8°.

346. Lefort. *Xénophon Hell. I, 4, 13-17. RBPh.*

347. Stail (G.). *Ueber die pseudoxenophontische* Ἀθηναίων πολιτεία. *Untersu-*

chungen über Texts literarischen Charakter und sozialpolitische Bedeutung der Schrift. Paderborn, Schœningh, 1921, 133 p. In-8°.

348. Vrijlandt (P.). *De Apologia Xenophontea cum Platonica comparata.* Leyde, Sijthoff, 1919. In-8°.

348 *a.* Robin (L.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIV (1921), p. 465.

349. Dobson (J. E.). *The Greek Orators.* Londres, Methuen, 1919, 328 p.

350. Krumbacher (A.). *Die Stimmbildung der Redner im Altertum bis auf die Zeit Quintilians.* Paderborn, Schöningh, 108 p,

351. Elliott (R. D.). *Transition in the Attic Orators.* Banta, Wisconsin. In-8°.

351 *a.* Méridier (L.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), pp. 433-435.

352. Wenig (R.). *Contributi alla storia della retorica greca. Listy filologicke*, 1921.

353. Greene (H. W.). *Notes on the Greek Rhetors. Cl. Qu.*, XIII.

354. Owald (E.). Εἰκὼς λόγος. *Herm*, 1922, pp. 63 sqq.

355. Reinach (Th.). *Le plaidoyer de Lysias contre Hippothersès. REG.*, XXXII (1919), pp. 443-450.

356. Cloché (P.). *Le discours de Lysias contre Hippothersès, REA.*, XXIII (1921), pp. 28-36.

357. Berdolet (F.). *Zu Lysias* περὶ τοῦ σήκου. *Herm.*, 1920, pp. 321 sqq.

358. Norlin (G.). *Note on Isocrates' Nicocles 21. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 356-357.

359. Bonner (R.). *Note on Isocrates' Panegyricus 188. Cl. Ph.*, XV (1920).

360. Vorndrann. *Die Aristocratea des Demosthenes als Advokatenrede und ihre politische Tendenz.* Paderborn, Schöningh, 68 p. In-8°.

361. Thalheim (Th.). *Herm.*, LIV (1919), pp. 108 sqq. (sur quelques textes de Démosthène).

362. Adams (Ch.). Τὰ γέρρα ἐνεπίμπρασαν, *Demosthenes XVIII 169. Cl. Ph.*, XV_I (1921).

363. Calhoun (G.-M.). *Demosthenes against Bœotus I (XXIX) 37-38. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 287-288

364. Münscher (K.). *Zu Demosthenes. Herm.*, 1922, pp. 468 sqq.

365. Schroeder (O.-J.). *Beisätze zur Wiederherstellung des Hyperidestext. Herm.*, 1922, pp. 450 sqq.

366. Owald (E.). *Die Poetik des Aristoteles. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 215-222.

367. Gudemann (A.). *Die syrisch-arabische Uebersetzung der aristotelischen Poetik. Phil.*, LXXVI (1920).

368. Cooper (L.). *A pun in the Rhetoric of Aristotle. AJP.*, XLI (1920), pp. 48-56.

369. Villa (E.). *Il* Προτρεπτικὸς *di Aristotele. R. I. lomb.*, LIII.

370. Jackson (H.). *On Eudemians Ethics III 5-6. JPh.*, XXXV, 65.

371. Dragoumis. Εἰς Ἀριστοτέλους Ἀθηναίων πολιτείαν κριτικὰ καὶ διορθωτικά. Ἀθ., XXXI (1920), pp. 30-77.

372. Radet (G.). Νεώτερον ὄντα. *REG.*, XXXII (1919), pp. 429-432.

373. Wegehaupt. *Zur Ueberlieferung der pseudo-aristotelischen* Προβλήματα ἀνέκδοτα (*Aristoteles ed. Didot IV 291 ff.*). *Phil.*, LXXV.

374. Mercati (G.). *Fra i commentatori greci di Aristotele. MAH.*, XXXV

4° Période alexandrine.

375. Bignone (E.). *Saggi di poesia ellenistica. AtR.*, I.

376. Prescott (H.-W.). *The antecedents of hellenistic comedy*, VI. *Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 108-135.

377. Gerckan (A. von). *Das Theater von Priene als Einzelanlage und seine Bedeutung für das hellenistische Buhnenwesen.* Munich, Schmidt, 1921.

378. Garin (F.). *Teocrito nel papiro di Ossirinco 1618. RF.*, XLVIII (1919), pp. 434-438.

379. Wendel (K.). *Ueberlieferung und Entstehung der Theokritscholien.* Berlin, Weidmann, 1921.

380. Garin (F.). *Demetrio Triclinio e gli scolii a Teocrito. RF.*, XLVIII (1919), pp. 76-80.

381. Wite (K.). *Das achte Gedicht der theokritischen Sammlung. Rh. Mus.*, LXXIII, pp. 240-242.

382. Gow (A. S. F.). *One three passages of Theocritos. Cl. Qu.*, XIII.

383. Garin (F.). *Teocritea. RF.*, XLVIII (1919), pp. 241-248.

384. Pasquali (G.). *Epigrammi callimachei. ATor.*, LIV, disp. 8.

385. Pfeiffer (R.). *Kallimachosstudien.* Munich, Huber, IV-124 p. In-8°.

386. Brinkmann (A.). *Kallimachos Kydippe. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 474-478.

387. Weinberger (W.). *Zur Hekale des Kallimachos. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 68-92.

388. Brooks (E.-J.). *Callimachus Epigr. 5. Cl. R.*, XXXII.

389. Prescott (H. W.). *Callimachus Epigram on the Nautilus. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 327-337.

390. Roussel (P.). *Interprétation d'une épigramme de Callimaque. REG.*, XXXIV (1921), pp. 266-275.

391. Ferri (F.). *Basinio e l'Argonautica di Apollonio Rodio. R. I. lomb.*, LIII.

392. Platt. *Apollonius III. JPh.*, XXXV.

393. Vitelli (G.). *P. S. I. 724* [scholies de Lycophron, corrections]. *Aeg.*, III.

394. Calderini (A.). *Appunti di terminologia secondo i documenti dei papiri.* I. Ὄργανον e Μηχανή. II. Τόρευμα. *Aeg.*, II.

395. Wright. *Meleager : notes and translations. Cl. R.*, XXXV.

396. Powell (J.-N.). *Additions in the Greek Anthology. Cl. R.*, XXXIII.

397. Pesenti (G.). *Aneddoti per l'Antologia Greca. BFC.*, XXVI, pp. 140-142.

398. Rodd (sir R.). *Love, worship and death some renderings from the Greek Anthology.* Newanden, 159 p. In-8°.

399. Pizzagalli (A.-M.). *Il libro d' amore della poesia greca. AtR.*, II.

400. Lavagnini (B.). *Le origini del romanzo greco.* Pise, Mariotti, 1921, 104 p. In-8°.

401. Castiglioni (L.). *Museo, Ero e Leandro vv. 159-173. BFC.*, 1920-1921, p. 68.

402. Lavagnini (B.). *Intergrazioni e congetture a frammenti di romanzi greci. Aeg.*, II.

403. Lavagnini (B.). *Un frammento di un nuovo romanzo greco di Troia? Aeg.*, II.

404. Rostagni (A.). *Ibis : storia di un poemetto greco.* Florence, Le Monnier, 1920, 123 p.

405. Achelis (Th. O.). *De falso credita fabularum Babrii conversione Latina. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 113-126.

406. Münscher (K.). *Zum Text des Troikos Dions von Prusa. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 93-112.

407. Wellmann (M.). *Die Georgika des Demokritos.* Berlin, Reimer, 1921, 58 p. In-4°.

408. Six (J.). *Agatharchos. JHS.*, XL (1920), pp. 180-189.

409. Castiglioni (L.). *Cratippi Hellenicorum Fragmenta Oxyrrhynchia. BFC.*, 1921, pp. 146-147.

410. Stumpo (B.). *Il pensiero di Polibio. Athenaeum*, X.

411. Shorey (P.). *On Polybius XXI 5-6. Cl. Ph.*, XV.

412. Hedicke (E.). *Zu Dionys von Halikarnass. Herm.*, 1920, p. 328.

413. Favaloro (G). *Delle fonti di Plutarco nella storia dell' età ciceronia fino ad Ottaviano Augusto.* Florence, Bemporad, 1921, xii-141, in-8°.

414. Altenstadt (F.). *Zwei Quellen des sogenannten Plutarch de fluviis. Herm.*, LVI (1921), pp. 1-119.

415. Philipson (R.). *Remarques philologiques appuyées sur un texte de Plutarque. Herm.*, LIV (1919), pp. 216-217.

416. Tosi (T.). *Note sur Pausanias. RF.*, XLVII et XLVIII.

417. Costanzi (V.). *Note critiche* (concernant notamment Diodore de Sicile et Polybe). *RF.*, XLVIII, p. 343-353.

418. Altenstadt (F.). *Zu Stephanos von Byzanz. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 479-480.

419. Pasquali (G.). *Sui Caratteri di Teofrasto. RLLC.*, juin 1919, pp. 1-21.

420. Rostagni (A.). *Sui Caratteri di Teofrasto. RF.*, XLVIII (1920). pp. 419-443.

421. Ammendola (G.). *Sulla critica dei Caratteri di Teofrasto. RIGI.*, IV.

422. Navarre (O.). *Le papyrus d'Herculanum 1457 et le texte des Caractères de Théophraste. REA.*, XXIII (1921), pp. 261-272.

423. Viliven (H. G.). *Emendation of Theophrastus Characters. Cl. R.*, XXXIII.

424. Mulvany (C. M.). *A supposed fragment of Theophrastus. Cl. R.*, XXXIII.

425. Pease (A. Stanley). *Paralipomena* (note sur les *Stoicorum veterum fragmenta*). *Cl. Ph.*, XVI (1921), p. 200.

426. Shorey (P.). *Note on Metrodorus fragment 1. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 393-394.

427. Bassi (D.). Φιλοδήμου περὶ ὕδρεως. *RIGI.*, V.

428. Bignone (E.). *Filodemea* (*Pap. Herc. ined. 168, col. I, 2*; *Pap. Herc. 57, col. 1, 2, 4, 5 e 9*). *RF.*, XLVIII (1919).

429. Wilhelm (Fr.). *Zu Dion Chrys. Or. 30* (*Charidemos*). *Phil.*, LXXV, pp. 364-383.

430. Lumbroso (G.). *Lettere al prof. Calderini* (concernant notamment Aelius Aristide). *Aeg.*, I.

431. Cocchia (E.). *Della relazione che intercede secondo Fozio tra Lucio di Patrae e Luciano. RF.*, XLVIII, pp. 358-365.

432. Della Seta. *Qualche appunto sul Timone di Luciano. AtR.*, XXII.

433. Trannoy (A.). *Hypothèses critiques sur les Pensées de Marc-Aurèle.* I. Le Puy, Peyriller, Rouchon et Gamon, 16 p. II. Grenoble. III. Le Puy, Peyriller, Rouchon et Gamon, 16 p. Et *RPh*, XLIII (1919), pp. 86-92.

434. Farquharson. *Emendations of Marcus Aurelius' Commentaries. JPh.*, XXXV, 69.

434 *bis*. Voir 322.

435. Mengis (K.). *Die schriftstellersche Technik im Sophistenmahl des Athenaios.* Paderborn, Schöningh, 1920, 139 p. In-8°.

436. Boll (F.). *Demetrius de elocutione. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 25-33.

437. Bascoul. *L'auteur du Traité du Sublime.* Paris, 1920.

438. Photiadès (F.). Ἑρμηνευτικὰ καὶ διορθωτικὰ εἰς περὶ Ὕψους Διονυσίου ἢ Λογγίνου, μᾶλλον δὲ ἀνωνύμου. Ἀθ., XXXII (1920), pp. 3-98, 152-155 et 223.

439. Schmid (H.). *Zur Biographie des Rhetors Himerios. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 34-40.

440. Wecklein (N.). *Ueber Zenodot und Aristarch. SBaA.*, 1919.

441. Radermacher. *Grammatiker Timarchidas. Phil.*, LXXX.

442. Oldfather. *Notes on text of Asklepiodotos. AJP.*, XLI (1920), pp. 127-146.

443. Preisendanz. *Zu Euenos von Askalon. Phil.*, LXXV.

5° Divers.

444. Bannier (W.). *Zu griechischen und lateinischen Autoren.* II. *Rh. Mus.*, LXXIII, pp. 59-83.

445. Gardikas (G. K.). Συμβολαὶ κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαί. Ἀθ., XXXIII (1921), pp. 25-60.

446. Norsa (M.). *Scoli a testi non noti. Aeg.*, I.

447. Fraenkel. *Zur Form der* αἶνοι. *Rh. Mus.*, LXXIII.

448. Cesarescò (E.). *La vita all' aria aperta nei poeti greci e latini.* Florence, Le Monnier, 1920, 294 p. In-8°.

449. Roussel (P.). *Un geste de pudeur. REA.*, XXIV (1922), pp. 185-186.

450. Smith (K. F.). *The literary tradition of Gyges and Kandaulos. AJP.*, XLI (1920), pp. 1-37.

451. Soto y Sagarra (Dr Luis de). *El caracter de Andromaca a través de la literatura. RFLCH.*, XXIX (1919), pp. 115-152.

III. LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE

A. Généralités.

452. Marouzeau (J.). *La linguistique ou science du langage.* Paris, Geuthner, 1921, 188 p. In-12.

453. Meillet (A.). *Linguistique historique et linguistique générale.* Paris, Champion, 1921, 334 p.

454. Laurand (L.). *Manuel des Études grecques et latines.* Fasc. 3. *Grammaire historique grecque.* Paris, Picard, 1920.

455. Kallenberg (H.). *Bausteine zu einer historischen Grammatik der griechischen Sprache. Rh. Mus.*, LXXVII et LXXVIII.

456. Hatzidakis (G.). Σύντομος ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης. Athènes, Sidéris.

457. Meillet (A.), *Aperçu d'une histoire de la langue grecque.* 2e éd., rev. et corr. Paris, Hachette, 1920, xv-254 p. In-8°.

457 *a*. Meillet (A.). *Geschichte des Griechischen.* Heidelberg, Winter, 1920.

458. Clark (E. W.). *The importance of Hellenism from the point of view of Indic philology. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 297-313; XV (1920), pp. 1-22.

459. Huber (J.). *De lingua antiquissimorum Graeciae incolarum.* Vienne, Fromme, 1921, 47 p. In-8°.

B. Phonétique.

460. Ribezzo (Fr.). *Sul duplice trattamento di i- iniziale di parola indoeuropea nel greco. RIGI.*, V.

461. Evans (D. E.). *Notes on the consonances in the Greek of Asia Minor. Cl. Qu.*, XII.

462. Buck (C. D.). *Studies in Greek Noun-Formation. Dental Terminations. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 51-62, 260-279, 367-383; XVII (1922), pp. 44-85.

463. Leumann (M.). *Zum späteren griechischen -ηυ. Gl.*, XI.

C. Dialectologie.

1° Minoen, étrusque, etc.

464. Sundwall (J.). *Der Ursprung der kretischen Schrift.* Abo Akademy, 1920, 25 p. In-8°.

465. Sundwall (J.). *Zur Deutung kretischer Tontäfelchen.* Abo Akademy, 1920, 12 p. In-8°.

466. Birrage (Ch.). *Studies in the Minoan Hieroglyphic Inscriptions.* I. *The Phaestos whorl.* Harvard University Press, XXXV, pp. 176-184.

467. Hammarström. *Beiträge zur Geschichte der Etruskischen, Lateinischen und Griechischen Alphabets.* Helsingfors, Finnische Literaturgesellschaft, 58 p. In-4°.

468. Hammarström. *Griechisch-etruskische Vergleichungen. Gl.*, XI, pp. 211-217.

469. Kretschmer (P.). *Pelasger und Etrusker. Gl.*, XI.

470. Lattes (E.). *Le novissime dubitazioni contra la etruscità delle due iscrizioni preelleniche di Lemno. RF.*, XLVII (1919).

470 *a*. Pareti (L). *Ancora poche parole per l' etruscità delle due iscrizioni preelleniche di Lemno.* — Lattes (E.). *Postilla di replica.* — *RF.*, XLVIII (1920), pp. 378-384.

471. Pareti (L.). *Ancora sulle presunte affinità linguistiche fra l'etrusco ed il lemnio. RF.*, XLVIII (1920).

472. Ribezzo (Fr.). *Una parola eteo-anatolica nel greco. RIGI.*, V.

2° Dialectes grecs.

473. Bechtel (F.). *Die griechischen Dialekte.* Erster Band. *Der lesbische, thessalische, böotische, arkadische und kyprische Dialekt.* Berlin, Weidmann, 1921, VI-477 p.

474. Garin (F.). *Due compendie laurenziani περὶ διαλέκτων. RIGI.*, III.

475. Muntz (R.). *Ueber γλῶττα und διάλεκτος und ueber ein posidonianisches Fragment bei Strabo. Ein sprachwissenschaftlich-philologischer Exkurs zu Posidonius bei Strabo C 176 über dialektische Verschiedenheiten bei den Galliern. Gl*, XI.

476. Schwyzer (E.). *Kleine Bemerkungen zu griechischen Dialektinschriften. Gl.*, XI (1920), pp. 76 sqq. (*Nachtrag* dans le même volume).

477. Waldis. *Sprache und Stil der groszen Inschrift von Nemrud-Dag.* Heidelberg, 1920.

478. Wackernagel (J.), *Zu Hesiod und Homer. Gl.*, XI.

479. Melville Bolling (G.). *Infinitives in -εμεν in Homer, Immanuel Bekker and Professor Scott. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 362-366.

480. Scott (J. A.). *The archaic infinitives in Homer. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 88-89.

481. Platt. *Some homeric aorist participles. JPH.*, XXXV, 69.

482. Friedrich (J.). *Das attische im Munde von Ausländern bei Aristophanes. Phil.*, LXXV.

483. Schwyzer (E.). *Die junglakonischen Genitive auf -ηρ. Mélanges Hatzidakis*, pp. 82-88.

484. Magnien (V.). *Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite. Mémoires de la Société de linguistique*, XXI, fasc. 2 et 3.

484 *a*. Meillet (A.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), p. 113.

485. Weinreich (O.). Καππαδοκίων φωνή. *Herm.*, 1920, pp. 325 sqq.

D. Morphologie et syntaxe.

486. Wackernagel (J.). *Vorlesungen über Syntax mit besonderer Berücksichtigung von griechisch, lateinisch und deutsch.* Bâle, Birkhausen, 1920, iv-319 p. In-8°.

487. Döhlling (Chr.). *Die Flexionsformen lateinischer Nomina in den griechischen Papyri und Inschriften.* Lausanne, *La Concorde*, 1920, xvi-124 p. In-8°.

488. Obrecht (J.). *Der echte und soziative Daliv bei Pausanias.* Genève, Kundig, 1919, 65 p. In-8°.

489. Mckenzie (R.). *The Greek adjectives ending in -ης. Cl. Qu.*, XIII.

490. Holleaux (M.). Αὐτοῦ. *Réponse à M. P. Girard. REG.*, XXXIV (1921), pp. xlvi-xlvii.

491. Harrison (J. E.). *Aspects, aorists and the classical tripos.* Cambridge, University Press, 1919, 36 p.

492. Romano (B.). *Il significato fondamentale dell' aoristo greco studiato negli* Ἀπομνημονεύματα *di Senofonte. RF.*

493. Kretschmer (P.). *Der griechische Imperativus Aoristi Activi auf -σον. Gl.*, X (1919), pp. 112-122.

494. Mckenzie (R.). *An unnoticed suppletiv verb. Cl. Qu.*, XII.

495. Laird (A. G.). *When is Generic μή Particular? AJP.*, XLIII (1922).

496. Knight (C.). *Greek and Latin Adverbs and their Value in the Reconstruction of the Prehistoric Declensions.* Cambridge, University Press.

497. Debrunner. *Das hellenistiche Nebensatziteratiopräteritum mit ἄν. Gl.*, XI (1920).

498. Kieckers (E.). *Zum Schaltesatz im späteren Griechisch. Gl.*, XI (1920).

499. Donovan (J.). *Theory of advanced Greek Prose composition with Digest of Greek idioms.* Part I. *Syntax and idiom of the subordinate clause.* Oxford, Blackwell, 1921, 124 p. In-8°.

500. Mair (A. W.). *General relative clauses in Greek. Cl. R.*, XXXII.

501. Cartney (E.). *Greek and Latin Construction in Implied Agreement. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 185-200.

502. Hermann (E.). *Zur Aktionsart im negierten Satz bei Homer*. *Gl.*, X (1919), pp. 129-136.

503. Kieckers. *Zum ὅτι recitativum*. *Gl.*, XI (1920).

504. Schulters. *Syntaktische Bemerkungen zu griechischen Inschriften. Festgabe Adolf Kägi*. Frauenfeld, Huber, 1919.

E. Vocabulaire (Étymologie, Sémantique, etc.).

505. Ribezzo (F.). *Spunti e palinodie etimologiche*. *RIGI.*, *V*.

506. Ribezzo (F.). *Note etimo-fonetiche*. *RIGI.*, III.

507. Hatzidakis (G. N.). *Griechische Miszellen* (I. Ἀϐέλτερος. II. ζαρώνω = *verschumpfen, zusammenziehen*. III. κονάκι-κονεύω. IV. *Zum Verständnis einiger Komposita*). *Gl.*, XI (1920).

508. Cuny (A.). *Questions gréco-orientales*. XIII. *Gr.* τύραννος, *philist s'run*. *REA.*, XXIV (1922), pp. 89-92.

509. Buck (K.). *Greek* ἀμφόδον, *Oscan amvfanud and the Oscan Eitums-Inscriptions*. *Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 111-118.

510. Wood (F.). *Greek and Latin Etymologies*. *Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 245-272.

511. Wackernagel. *Ueber einige lateinische und griechische Abteilungen aus den Verwandtschaftsnamen. Festgabe Adolf Kägi*, Frauenfeld, Huber, 1919.

512. Vendryès. *Sur le nom du gendre*. *REA.*, XXI (1919), pp. 97-101.

513. Wackernagel (J.). *Zur Etymologie von* βραχύς *und brevis*. *Gl.*, X (1919), pp. 22-23.

514. Stangel (P.). Sur ἔνδορα et ἐνδέρεται. *Herm.*, LIV (1919), pp. 208-211.

515. Murley (C.). Συκοφάντης *and* Σύκινος. *Cl. Ph.*, XVI (1921), p. 199.

516. Förster (R.). Ἐλλόϐιον-ἐλλέϐορος. *Phil.*, LXXVI.

517. Wentworth Thompson. Ἱμαντέλιγμος. *Cl. R.*, XXXIII.

518. Bechtel (F.). Σμόκορδος. *Herm.*, 1920, p. 99.

519. Bechtel (F.). Τραγεύρινα. *Herm.*, 1920, p. 224.

520. Brugmann (K.). *Zur Etymologie von* ἄνθρωπος. *Festgabe Adolf Kägi*. Frauenfeld, Huber, 1919.

521. Grose (S. V.). Περισκέλης. *Cl. R.*, XXXII.

522. Haussoullier (B.). ΒΩΜΟΣΗΕΙΡΟΝ. *RPh.*, 1920, pp. 72-74.

523. Kretschmer (P.). *Zur Bedeutung von* Κένταυρος. *Gl.*, X (1919), pp. 50 sqq. et pp. 211-212.

524. Macurdy (G. H.). *The meaning of* ἀφατεῖν *in a Spartan inscription*. *Cl. R.*, 1920, pp. 98-99.

525. Meillet (A.). *Le nom de « songe » et la question du genre grammatical*. *REG.*, XXXIII (1920), pp. XLVII-XLVIII.

526 Meyer (E.). Πύργος *Wirtschaftsgebäude*. *Herm.*, 1920, p. 100.

526 *a*. Alt (A.). *Noch einmal* Πύργος *Wirtschaftsgebäude*. *Herm.*, 1920, p. 334.

526 *b*. Hasebröck. *Nochmal* Πύργος *Wirtschaftsgebäude*. *Herm.*, 1922, p. 621.

527. Pandini (L.). *Osservazioni ortografiche e grammaticali al termine* διῶρυξ *nei papiri*. *Aeg.*, I.

528. Ribezzo (F.). *Om.* τριχάικες. *RIGI.*, IV.

529. Schwyzer. AMATA. *Rh. Mus.*, LXXII, pp. 433-436.

530. Vendryès (J.). *A propos du mot* κρωσσός. *REG.*, XXXII (1919), pp. 495-503.

531. Waiter (M.). *The meaning of the Dokana. AJA.*, XXIII (1919), pp. 1-18.

532. Melville Bolling (G.). Ποθή, Πόθος *in Iliad and Odyssey. A semantic note. Cl. Ph.*, XV (1920).

532 *a*. Shewan (A.). Ποθή *and* πόθος *in Iliad and Odyssey. Another chorizontic failure. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 195-197.

533. Harry. ΠΑΣΣΑΛΕΥΜΕΝΟΣ (*Eschyle, Prométhée, 113*). *RPh.*, XLIV (1920), pp. 79-80.

534. Harry. Παρά πόδα *and* ἐν ποσίν (relatif à Sophocle et Euripide). *Cl. R.*, XXXV.

535. How (W. W.). *On the meaning of* βαδήν *and* δρόμῳ *in Greek historians of the five century. Cl. Qu.*, XIII.

536. Shorey (P.). *Note on* ὡς ἐγῶμαι *and Plato Protagoras 336 D. Cl. Ph.*, XV (1920).

537. Butterworth (G. W.). *The meaning of* εἰς οἷόν τε. *Cl. R.*, XXXIII.

538. Ghedini (G.). Εὔχομαι παρὰ τοῖς θεοῖς *nella formola di saluto. Aeg.*, III.

539. Kikckers. *Zu inquit*, φησίν, *heisst es. Gl.*, XI (1920).

540. Kroll (W.). Ἐν ἤθει. *Phil.*, LXXV (1919), pp. 68-76.

541. Shorey (P.). *On* δέ με *in Retort. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 165-174.

541 *a*. Shorey (P.). *A correction on* δέ γε. *Cl. Ph.*, XIV (1919), p. 291.

542. Zuretti (C. O.). *Sui valori di* περιπλέω *e* περίπλους. *R. I. lomb.*, LIII, disp. 12-15.

543. Buck (K.). *A semantic note. Cl. Ph.*, XV (1920), p. 39-45.

544. Preisigke. *Namenbuch.* Heidelberg.

545. Kretschmer (P.). *Mythische Namen. Gl.*, X (1919), pp. 38-62.

546. Macurdy (G. H.). *The north Greek Affiliation of Certain Groups of Trojan Names. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 62-68.

547 Reinach (Salomon). *Communication relative aux noms propres grecs en* — dôros *et en* — dotos. Résumée dans *CRABL.*, 1921, p. 275.

548. Cuny (A.). *Le nom des Ioniens. REG.*, XXXIV (1921), pp. 155-162.

549. Carnoy (A.). *Le nom de Cronos. Mus. B.*, 1920, pp. 14-20.

550. Corradi (G.). Γερμανικός *e* Γερμανίκειος. *BFC.*, pp. 86-91.

551. Eitrem (S.). *Les noms de* Γαλέας *et* Πάπαρος *dans une inscription de Priène. Cl. R.*, 1919, pp. 80-90.

552. Kern (O.). *Herm.*, LIV (1919), pp. 217-219 (sur le mot Γελλώ).

553. Macurdy (G. H.). *Alenas und Alen. Cl. Qu.*, XIII.

554. Meillet (A.). *Le nom de Calypso et la formation désidérative. REG*, XXXII (1919), pp. 384-387.

555. Schwyzer (E.). Αἰνναῖος. *Rh. Mus.*, LXXII, pp. 429-431.

556. Schwyzer (E.). *Thessalisch* Ναυσικκαῖος *und homerisch* Ναυσικάα. *Rh. Mus.*, LXXII, pp. 431-433.

557. Coucoules (Ph.), Γλῶσσαι Ἡσυχίου. *Suppl. a* Ἀθ., XXX (1919), pp. 2-16.

558. Dragoumis. Εἰς Ἡσυχίου λέξεις. Ἀθ., XXXI (1919), pp. 78-158.

558 *a*. Hatzidakis (G. N.), Παραπλήρωμα. Ἀθ., XXXII (1920), p. 99.

559. Phavis (V.). Συμβολὴ εἰς τὰ τοῦ Ἡσυχίου. Ἀθ., XXXI (1919), pp. 2-16.

560. Beis. *Ueber eine Hesychglosse. Phil.*, LXXV, pp. 463-465.

F. Prononciation et Accentuation.

561. Sturtevant (E. H.). *The pronunciation of Latin and Greek : the sounds and accents.* Chicago, 1920, xiii-225 p.

562. Roussel (Louis). *La prononciation de l'attique classique.* Paris, de Boccard, 1921, 51 p. In-16°.

563. Pernot (H.). *Grec ancien et grec moderne. REG.*, XXXII (1919), pp. liv-lv.

564. Lenchantin de Gubernatis (M.). *Studi sull' accento greco e latino. ATor.*, LIV, 8; *RF.*, XLVII (1919), XLVIII (1920), XLIX (1921); *RIGI.*, VI; *BFC.*, 1921-1922, pp. 36-41.

565. Laum (B.). *Alexandrinisches und byzantinisches Akzentuationssystem. Rh. Mus.*, LXXIII, pp. 1-34.

G. Métrique.

566. Hardie (W.). *Res metrica. On Introduction to the Study of greek and roman Versification.* Oxford, Clarendon, xii-275 p. In-12°.

567. Koster (W. J. W.). *De re metrica tractatus Graeci inediti.* Paris, Association G. Budé.

568. Wilamowitz-Moellendorff (U. von). *Griechische Verskunst.* Berlin, Weidmann, 1921, xi-631 p. In-8°.

569. Meillet (A.). *Quelques observations sur la métrique homérique. REG.*, XXXIV (1921), pp. xlvii-xlviii.

570. Bassett (S. E.). *The Theory of the Homeric caesura according to the Extant Remains of the ancient doctrine. AJPh.*, XL (1919), pp. 343-372; *Phil.*, LXXV.

571. Bassett (A. E.). Βουκολικόν. *Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 54-60.

572. Sturtevant (E. H.). *Word-ends and Pauses in the Hexameter. AJPh.*, XLII (1921), pp. 289-308.

573. Mühl (P. von der). Στίχος μείουρος (*Hesiod Erga 263*). *Gl.*, X (1919), pp. 143-146.

574. Fraenkel (E.). *Lyrische Daktylen. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 161-197 et 321-352.

575. Bassett (S. E.). *Versus Tetracolos. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 216-233.

576. Cocchia (E.). *Il ritmo enoplio. BFC*, XXVI, pp. 73-77.

577. Michelangelo (S.). *De arte metrica Asclepiadis et de quibusdam eius epigrammatis. RIGI.*, IV.

578. Levi (D.). *Le iscrizioni metriche e le regole di Guglielmo Meyer. RAL.*, XXVIII (1919), pp. 308-317 et 343-354.

579. Münscher (K.). *Metrische Beiträge. Herm.*, LIV (1919), pp. 1-45.

H. Musique.

580. Mountford (J. F.). *Greek music and its relation to modern times. JHS.*, XL (1920), pp. 13-42.

581. Reinach (Th.). *Communication relative à un papyrus grec du Musée de Berlin au verso duquel sont inscrits 5 fragments de musique grecque.* Résumée dans *CRABL.*, 1919, p. 298.

582. Emmanuel (Maurice), *Le corps de l'harmonie d'après Aristote*. *REG.*, XXXII (1919), pp. 189-199.

I. Divers.

583. Meister (Karl). *Die homerische Kunstsprache*. Leipzig, Teubner, 1921, viii-262 p. In-8°.

584. Calderini (A.). *Anomalie grammaticali in papiri notarili greci della Tebaide* (II-I sec. av. C.). *R. I. lomb.*, LIV.

585. Zuretti (C. O.). Στιχομυθία. *RF.*, XLIX (1921).

586. Schmid (W.), *Haplologie im Satzsandhi*. *Phil.*, LXXVI (1921), pp. 225-226.

587. Gardikas. Συμβολαὶ φιλολογικαί. 'Αθ.. XXXI (1919), pp. 3-29.

IV. ARCHÉOLOGIE

A. Généralités.

588. Naval (El P. Francisco). *Trattado compendioso de Arqueologia y Bellas Artes*. Tome I. Madrid, 1920.

589. *How to Observe in Archaeology. Suggestions for Travellers in the Near and Middle East*. Londres, printed by order of the Trustees of the British Museum, 1920, 103 p.

590. Robert (K.). *Archaeologische Hermeneutik*. Berlin, Weidmann, 1919.

591. De Ridder (A.). *Bulletin archéologique*. *REG.*, XXXIII (1920), pp. 309-373.

B. Fouilles et Missions.

592. Picard (Ch.). *L'École française d'Athènes de 1914 à 1919*. *BCH.*, XLIV (1920), pp. i-xxvi et 416 ; XLV (1921), p. 569.

593. Homolle (Th.). *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant l'année 1917-1918*. *CRABL.*, 1919, pp. 162-180.

593 *a*. Chatelain (Ém.). *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant l'année 1918-1919*. *CRABL.*, 1920, pp. 89-99.

593 *b*. Homolle (Th.). *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome durant l'année 1919-1920*. *CRABL.*, 1921.

593 *c*. Chatelain (Ém.). *Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant l'année 1920-1921*. *CRABL.*, 1922, pp. 63-75.

594. Hisinisdaels (G.). *Fouilles archéologiques de l'École française d'Athènes*. *Mus. B.*, XXVI.

595. *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans l'Orient hellénique (novembre 1919-novembre 1920)*. *BCH.*, XLIV (1920), pp. 307-415.

595 *a*. *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans l'Orient hellénique (novembre 1920-novembre 1921)*. *BCH.*, XLV (1921), pp. 487-568.

596. Marshall (F. H.). *Discovery in Greek Lands. A sketch of the principal excavations and discoveries of the last fifty years*. Londres, 1920, xi-127 p. In-8°.

597. Wace (A. J. B.). *Archaeology in Greece 1919-1921. JHS.*, XLI (1921), pp. 260-276.

598. Pernier. *L'opera delle missioni archeologiche italiane in Oriente (1916-1920). RAL.*, XXX, pp. 341-345.

599. Cavvadias. Ἔκθεσις τῶν πεπραγμένων τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ ἔτος *1916*. ΠΑΕ, 1916-1919, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1916*, pp. 28-42. Athènes, Sakellarios, 1922.

599 *a*. Ἔκθεσις τῶν πεπραγμένων τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ ἔτος *1917*. ΠΑΕ, 1916-1917, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1917*, pp. 11-24. Athènes, Sakellarios, 1922.

599 *b*. Ἔκθεσις τῶν πεπραγμένων τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ ἔτος *1918*. ΠΑΕ, 1916-1917, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1918*, pp. 19-38. Athènes, Sakellarios, 1921.

599 *c*. Ἔκθεσις τῶν πεπραγμένων τῆς ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας κατὰ τὸ ἔτος *1919*. ΠΑΕ, 1916-1919, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1919*, pp. 11-24. Athènes, Sakellarios, 1922.

600. Kastriotis (P.), Kourouniotis (K.), Philadelpheus (A.), Léonardos (V.), Ziskos (K. G.), Arvanitopoulos (A. S.). Ἐκθέσεις ἐφόρων περὶ ἀνασκαφῶν καὶ διατριβαί. ΠΑΕ, 1916-1919, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1916*, pp. 45-99, 10 fig. Athènes, Sakellarios, 1922.

600 *a*. Kastriotis (Z.), Keramopoullos (A.), Rhomaios (K. A.), Hatzidakis (J.), Xanthoudidis (S. G.). Ἐκθέσεις ἐφόρων περὶ ἀνασκαφῶν καὶ διατριβαί. ΠΑΕ, 1916-1917, Γενικὸς ἰσολόγισμος τοῦ ἔτους *1919*, pp. 25-69, 17 fig. Athènes, Sakellarios, 1922.

601. Rey (L.). *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine, recueillies par le service archéologique de l'armée d'Orient (1916-1919) (région de Salonique). BCH.*, XLI-XLIII (1917-1919), 308 p., li pl.

602. Hatzidakis (J.). *Tylissos à l'époque mycénienne. Suivi d'une note sur les larnax de Tylissos*. Trad. du grec par l'auteur avec la collaboration de L. Franchet, introd. et annot. par L. Franchet. Paris, Geuthner, 1921, 96 p. Gr. in-8°.

603. Picard (Ch.). *Note sur le site « pré-mycénien » de Skoinokori et sa nécropole. CRABL.*, 1921, pp. 108-107, 4 fig.

604. Wace (A. J. B.). *Compte-rendu des fouilles de l'École anglaise d'Athènes à Mycènes. AJA.*, XXIV (1920), pp. 293 sqq.; *Literary Supplement of the Times*, Londres, 20 août 1920, p. 530.

605. Vollgraff. *Fouilles d'Argos (1912). BCH.*, XLIV (1920), pp. 219-226 et pl. XI-XII.

606. Renaudin (L.). *Note sur le site d'Asiné en Argolide. BCH.*, XLV (1921), pp. 295-308, pl. VIII-XII.

607. Cavvadias (P.). *Compte-rendu des fouilles d'Épidaure. Acropole*, I (1920), pp. 5-14, 3 pl.

608. Swoboda (H.). *Die neuen Urkunden von Epidauros. Herm.*, 1922, p. 598-627.

609. Sotiriadis (G.). *Fouilles de Dodone. REG.*, XXXIV (1921), pp. 384-387.

610. Bourguet (Ém.). *Topographie de Delphes. REG.*, XXXIII (1920), p. xlv.

611. Picard (Ch.). *Lettre relative aux fouilles de Philippes. CRABL.*, 1920, pp. 213-214.

612. Perdrizet (P.). *Études amphipolitaines. BCH.*, XLVI (1922), pp. 36-57.

613. Picard (Ch.). *Rapport sur les fouilles de la nécropole d'Éléonte (Thrace). CRABL.*, 1921.

614. Clarke (J.), Bacon (F.) et Koldewey (R.). *Investigations at Assos.* Cambrige (1921), 313 p., pl. et fig.

615. Picard (Ch.). *Fouilles de Thasos (1914-1920). BCH.*, XLVI (1921), pp. 86-173 et 569.

615 *a*. Roussel (P.). *Lettre relative à un décret publié dans l'article indiqué ci-dessus. BCH.*, XLV (1921), p. 570.

616. *Milet. Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit d. J. 1899*, herausgegeben von T. Wiegand. — I, 5. J. Huelsen. *Das Nymphaeum.* Berlin, 1919. — II, 1. A von Gerckan. *Das Stadion.*, Berlin, 1920.

617. Sartiaux (F.). *Fouilles de Phocée. REG.*, XXXIV (1921), pp. xlix-li.

618. Sartiaux (F.). *Nouvelles recherches sur le site de Phocée. CRABL.*, mars-juin 1921.

619. Favaloro (G.). *Agyrion, memorie storiche ed archeologiche.* Catane, *Minerva*, 1922, 68 p.

620. Normand (colonel R.). *La création du Musée d'Adana. Syria*, II (1921), pp. 195-202 et pl. XXI-XXV.

621. Virolleaud. *Lettre relative aux fouilles de la région de Beyrouth et de Damas. CRABL*, 1922, pp. 80-82.

C. Épigraphie et Papyrologie.

1° *Épigraphie.*

622. Tod (M. N.). *The progress of Greek Epigraphy (1915-1921). JHS.*, XXXIX (1919), pp. 209-231; XLI (1921), pp. 50-69.

623. Dittenberger (W.). *Sylloge inscriptionum graecarum*, 3e éd., vol. III; vol. iv, fasc. 1. Leipzig, Hirzel, 1920.

624. Ziebarth. *Fünfundzwanzig Jahre griechischer Inschriftenforschung (1894-1919). Jahresberichte über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft*, t. 184, pp. 91 sqq.

625. Roussel (P.). *Bulletin épigraphique. REG.*, XXXIII (1920), pp. 403-432.

625 *a*. Roussel (P.) et Plassart (A.). *Bulletin épigraphique. REG.*, XXXIV (1921), pp. 423-456.

625 *bis*. Voir 504.

625 *ter*. Voir 476.

625 *quater*. Voir 578.

626. Baumer (W.). *Zu attischen Inschriften. BPW.*, 1920, pp. 40-48.

627. Tarn (W. W.). *Telokles and the Athenian archonts of 288/7-262/1 B. C. JHS.*, XL (1920), pp. 143-159.

628. Graindor (P.). *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire.* Bruxelles, Lamertin, 314 p. In-4°.

629. Gaertringen (H. von). *Voreuklidische Steine. SBA.*, 1919, pp. 660-672.

630. Foucart (P.). *Un décret athénien relatif aux combattants de Phylè. MABL.*, XLII (1920), pp. 323-355. Tirage à part, Paris, Klincksieck, 35 p. In-4°.

631. Rambo (El.). *A grup of funerary steles. The Museum Journal*, X.

632. Dinsmoor (W. B).. *A new type of archaic grave stele. AJA.*, XXVI (1922), pp. 261-277.

632 *bis*. Voir 289.

633. Gaertringen (H. von). *Herm.*, LIV (1919), pp. 211-215. (Sur Kallimachos d'Aphidna).

634. Gaertringen (H. von). *Ein attisches Epigramm aus dem Perserschutte. Herm.*, 1919, pp. 329-332.

635. Phourikis (J. A.). Παρατηρήσεις εἰς τὸ ἐπὶ Λυσιθείδου ψήφισμα θιασωτῶν τῆς Βενδῖδος. Ἀθ., XXX (1919), pp. 393-396.

636. Preuner (E.). *Bakchios Kittos von Athen. Jhb.*, 1920, pp. 69-72.

637. Reich. *Die Tempeldienerin des Nikomachos. Jahresh.*, 1919, pp. 299-316.

638. Sotiriou (G.). *Fragment de dédicace d'époque romaine*, Ἀ. Ἐ., 1919, p. 30.

639. Weber (L.). Σῦκα ἐφ' Ἑρμῆι. III et IV. *Phil.*, 1919, pp. 60-67; 1920, pp. 77 sqq.

640. De Sanctis. Ἡμῶν ἕνεκεν. *A Tor.*, LIV, disp. 8.

641. Skias (A.). *Inscriptions attiques*. Ἀ. Ἐ., 1919, pp. 38 sqq.

642. Kunst. *Remarques sur les comptes d'Éleusis de 329/8. BPhW.*, 1919, pp. 493-502.

643. Weinreich (O.). *Aion in Eleusis. Archiv für Religions-Wissenschaft*, XX, pp. 174 sqq.

644. Skias (A.). *Épitaphes d'Éleusis*. Ἀ. Ἐ., 1919. p. 41.

645 Skias (A.). *Inscription funéraire de Salamine*. Ἀ. Ἐ., 1919, pp. 40 sqq.

646. Smith (K.). *Greek inscriptions from Corinth. AJA.*, 1919, pp. 331-400.

646 *bis*. Voir 509.

647. Weniger. *Olympische Studien. Archiv für Religionswissenschaft*, XX, pp. 41-78.

648. Skias (A.). *Inscription d'Amyklai*. Ἀ. Ἐ., 1919, pp. 1-11.

649. Preuner (E.). *Archaeologisch-epigraphisch*. I. *Mikythos von Rhegion*. II. *Kallikles von Megara*. III-IV. *Daidalos von Sikyon*. V. *Eunankritos von Theben. Jhb.*, 1920, pp. 59-74.

650. Walter (O.). *Inscription d'Aigeira. Jahresh.*, 1919, Beibl., pp. 38-42.

651. Vollgraff (G.). *Novae inscriptiones Argivae. Mnem.*, 1916, pp. 150-170, 252-270.

652. Vollgraff (G.). IG V, 2, 410. *Mnem.*, 1919, pp. 66-88.

653. Bonner (R.). *The Megarian Decrees. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 238-245.

654. Graindor (P.). *Une stèle funéraire béotienne. Mus. B.*, XXVI.

655. Bizard (L.). *Fouilles du Ptoion* (1903). II. *Inscriptions. BCH.*, XLIV (1920), pp. 227-262 et 417.

656. Kéramopoullos (A.). *Décret de Thespies. Mélanges Hatzidakis*, pp. 172-175.

657. Preuner (E.). *Honestos. Herm.*, 1920, pp. 388-426.

658. Holleaux (M.). *Décret de Chéronée. REG.*, XXXII (1919), pp. 320-337.

659. Johnson (A. C.). *Problems in Delphian Chronology. AJP.*, XL (1919), pp. 286-307.

660. Boethius. *Die Pythais. Studien zur Geschichte der Verbindungen zwischen Athen und Delphi*.

660 *a*. Colin (G.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), p. 100.

661. Fournier (P.). *L'Inscription du Stade de Delphes. REA.*, XXIV (1922), pp. 5-12, pl. I.

662. Bourguet (Ém.). *Sur les offrandes des Argiens à Delphes. REG.*, XXXII (1919), p. XLIX.

663. Bourguet (Ém.). *Sur une inscription de Delphes. REG.*, XXXII (1919), p. xlix.

663 *a*. Bourguet (Ém.). *Sur la promantie des Thouriens. REA.*, XXI (1919), pp. 77-90, pl. II.

664. Bourguet (Ém.), *Sur une base de Delphes. REG.*, XXXIV (1921), pp. 55-56.

665. Holleaux (M.). *La lettre de Postumius aux Amphiktyons et le sénatus-consulte de 189. REG.*, XXXII (1919), pp. xlix-l.

666. Holleaux (M.). *Un chef-d'œuvre du Prussien H. Pomtow. REG.*, XXXIII (1920), pp. xl-l.

667. Plassart (A.). *Inscriptions de Delphes. La liste des théorodoques. BCH.*, XLV (1921), pp. 1-85.

668. Pomtow (H.). *Delphische Neufunde.* IV. *Die Befreiung Delphis durch die Römer. Klio*, XVI (1919). pp. 109-177.

669. Pomtow (H.). *Das Anathem der Pharsalier in Delphi. Phil.*, 1920, pp. 194-199.

670. Stahlin (Fr.). *Die Phthiotis und der Friede zwisch Philippos V und den Aetolern. Phil.*, 1920, pp. 199-206.

671. Vollgraff (G.). *Sur SIG², 844, 6. Mnem.*, 1917, p. 72.

672. Foat. *Inscription trouvée près de la route de Bralo à Itéa. BSA*, XXIII, pp. 110-111.

673. Rhomaios. *Inscriptions d'Acarnanie.* 'Α. Δ., V (1919), Suppl., p. 41.

674. Iannopoulos. *Inscriptions de Pharsale.* 'Α. 'Ε., 1919, pp. 48-53.

675. Charitonidis (Ch.). *Inscription d'Idoménè (Thessalie). Mném.*, 1919, p. 116.

676. Rhomaios. *Inscription thessalienne.* 'Α. Δ., VI (1919), pp. 123-132.

677. Schwyzer (E.). *Inscriptions thessaliennes. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 21-33 73-88, 274-293.

678. Schwyzer (E.). *Zur thessalischen Sotairosinschrift. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 426-429.

679. Tod (M. N.). *The Macedonian Era. BSA.*, XXIII (1918-1919), pp. 206-217.

680. Tod (M. N.). *Inscriptions de Macédoine. BSA.*, XXIII (1918-1919), pp. 67-97.

681. Preuner (E.) *Sur une inscription de Macédoine. Jhb*, 1920, p. 74.

682. Kazarow (G.). *Inscription de Macédoine. Archiv für Religionswissenschaft*, XX, p. 236.

683. Vollgraff (G.). *Sur SIG², 832, 5. Mnem.*, 1919, pp. 72 et 231.

684. Kazarow (G.). *Bas-relief et inscription de Mœsie. Jahresh.*, 1919, Beibl., pp. 43-50.

685. Rostovzeff. *Inscription thrace sur un vase à veines noires.*

686. Rostovzeff. Ἐπιφάνειαι. *Klio*, XVI (1919), pp. 203-206.

687. Dürrbach (F.). *Choix d'inscriptions de Délos avec traductions et commentaire.* Tome I. *Textes historiques.* Paris, Leroux. In-4°.

688. Glotz (G.). *Note sur les archontes déliens de 316 à 302. BCH.*, XLIV (1920), pp. 362-366.

689. Dürrbach (F.). *La* ἱερὰ συγγραφή *de Délos. REG.*, XXXII (1919), pp. 167-178.

690. Glotz (G.). *Un transport de marbre pour le théâtre de Délos. REG.*, XXXII (1919), pp. 241-250.

691. Preuner (E.). *Graffites du théâtre de Délos. Jhb.*, 1920, pp. 74-75.

692. Hatzfeld (J.). *Les dédicaces des portiques de l'Agora des Italiens à Délos. BCH*, XLV (1921), pp. 471-486 et 570, pl. XVIII-XXV.

693. Cuq (Ed.). *L'inscription bilingue de Délos de l'an 58 av. J.-C. BCH.*, XLVI (1922), pp. 198-215.

694. Homolle (Th.). *Remarques sur la carrière d'Euboulos, clérouque athénien de Délos (166-159). CRABL.*, 1922, pp. 131-151.

695. Picard (Ch.). *Fouilles de Délos (1910). Observations sur la société des Poseidoniastes de Bérytos et sur son histoire. BCH.*, XLIV (1920), pp. 263-311.

696. Preuner (E.). *Inscriptions de Paros. Jhb.*, 1920, pp. 75-76 et 315.

697. Gaertringen (H. von). A und A in *Ptolemäerinschriften von Thera. Klio*, XVII, pp. 94-98.

697 *bis*. Voir 466.

698. Debrunner (A.). *Zum Gesetz von Gortyn. Rhein. Mus.*, LXXIII.

698 *bis*. Voir 470 et 470 *a*.

699. Schede. *Samische Inschriften. AM.*, 1919, pp. 1-48.

700. Schede. *Samische Inschriften, Berichte aus den preussischen Kunstsammlungen*, XLI, fasc. 3, 1920, pp. 117-131.

701. Gaertringen (H. von). *Sur IG XII*, 5, 611. *Herm.*, 1919, p. 332.

702. Wilcken. *Inscription de l'Héraion de Samos. A Pap. F*, VI.

703. Gaertringen (H. von). *Inscription de Rhodes. Herm.*, 1919, pp. 105-106.

704. Gaertringen (H. von). *Opferinschrift aus Netteia. Archiv für Religionswissenschaft*, XIX, p. 281.

705. Preuner (E). *Inscription funéraire métrique de Chios. Jhb.*, 1920, pp. 81-82.

706. Diamandaras. *Sur CIG 4301 d.* 'A. 'E., 1919, p. 96.

707. Reinach (Th.). *Une épigramme de Sardes. REG.*, XXXIV (1921), pp. 398-399.

708. Cuny (A.). *Questions gréco-orientales.* XII. *L'inscription gréco-araméenne de Sardes. REA.*, XXII (1920), pp. 259-272.

709. Homolle (Th.). *Note sommaire sur une inscription de Brousse. CRABL.*, 1921, pp. 269-273.

710. Michel (Ch.). *Le décret de Scepsis en réponse à une lettre d'Antigone. REG.*, XXXII (1919), pp. 388-392.

711. Wilamowitz-Mœllendorff (U. von). *Aus Halikarnassos. AM.*, 1920.

712. Muller (W.). *Sur CIG 6835. Rh. Mus*, 1919, p. 90.

713. Salac (A.). *Notes sur trois inscriptions de Sinope. BCH.*, XLIV (1920), pp. 354-361.

714. Robinson (D. M.). *Notes on two inscriptions from Sinope. AJP.*, XLIII (1922), pp. 71-73.

715. Reinach (Th.). *La stèle de Chélidon. RAr.*, XII (1920), pp. 185-188.

716. Vollgraff (G.). *Convention entre Aegae et Olympos. Mnem.*, 1919, pp. 68-71.

716 *bis*. Voir 551.

717. Mineinschau (H.). *Sur une épigramme de Notion (AM, 1886, p 428). Rh., Mus.*, LXXII, pp. 150-154.

718. Haussoullier (B). *Inscriptions de Didymes. Classement chronologique des comptes de la construction du Didyméion. RPh,* XLIII (1919), pp. 175-226, XLIV (1920), pp. 31-74 et 248-277.

719. Haussoullier (B.). *Bacchantes milésiennes. REG*, XXXI (1919), pp. 256-259.

720. Vollgraff (G.). *Inscriptions de Milet. Mnem.*, 1919, pp. 71-72.

721. Haussoullier (B.). Συμβουλή-Συμβουλία. *Ad. Ch. Michel n° 480. RPh,* XLIV (1920), pp. 289-292.

721 *bis*. Voir 521.

722. Preuner (E.). *Zwei Hydrophoren. Herm.*, 1920.

723. Wilhelm, *Ein Brief Antiochos III. AWAk*, 1920, XVII-XXVII.

724. Gaertringen (H. von), *Inscription de Nysa. Herm.*, 1919, p. 107.

725. Vagts (R.). *Aphrodisias in Karien.* Diss. Hambourg, 1920.

726. Hatzfeld (J.). *Inscriptions de Lagina en Carie. BCH*, XLIV (1920), pp. 70-100 et 417.

727. Léonardos. *Sur une inscription de Cilicie.* 'A. E., 1919, p. 61.

728. Contenau (G.). *Mission archéologique à Sidon (1914). Syria*, 1920, p. 16.

729. Jerphanion (Le R. P. J. de). *Inscriptions de Cappadoce et du Pont.* Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. VII, pp. 1-22.

730. Mesnil du Buisson (Lt du) et Mouterde (R. P.). *Inscriptions grecques de Beyrouth.* Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. VII, pp. 382-396.

730 *a*. Clermont-Ganneau. Note sur le précédent. *CRABL*, 1921, p. 233.

731. Mouterde (R. P.). *Inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana. Syria*, II (1921), pp. 201-220 et 280-294 ; III (1922), pp. 170-171.

731 *a*. Michon (E.). Observations sur le précédent. *Syria*, II (1922), p. 171.

732. Mouterde (R. P.). *Inscriptions grecques et latines de Syrie.* Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. VIII (1922), pp. 75-110, fig.

733. Dussaud. *Inscription sur un verre moulé en forme de tonnelet. Syria*, I (1920), p. 231.

734. Alt. *Die griechischen Inschriften der Palästina. Tertia.* Berlin et Leipzig, de Gruyter, 1921, 62 p., 10 fig.

735. Clermont-Ganneau. *Une inscription grecque de Jérusalem. Syria*, I (1920), pp. 190-197.

735 *a*. Reinach. (Th.). Sur la même inscription. *Revue des études Juives*, LXXI pp. 247 sqq.

735 *b*. Vincent. Sur la même inscription. *Revue Biblique*, 1921, pp. 247 sqq.

735 *c*. Marmorstein (Rabbi A.). Sur la même inscription. *Palestin Exploration Fund, Quart. Stat.*, 1921, pp. 23-28.

735 *d*. Fitz Gerald (G. M.). Sur la même inscription. *Palestin Exploration Fund, Quart. Stat.*, 1921, pp. 175-176.

736. Thomsen. *Die lateinischen und griechischen Inschriften der Stadt Jerusalem und ihrer nächsten Umgebung. Zeitschrift Palästinavereins.* XLIII, pp. 138 sqq.

737. Alt (A.). *Ein Grabstein aus Beerseba. Zeitschrift Palästinavereins.* XLIII, pp. 177-178.

738. Meyer (E.). et Alt (A.). *Sur OGI 615. Herm.*, 1920, pp. 101 et 334-336.

739. Savignac (R.). *Mission épigraphique à Palmyre. Revue Biblique*, 1920, pp. 360-373 et 379-380.

740. Clermont-Ganneau. *Odeinat et Vaballat rois de Palmyre et leur titre romain de corrector. Revue Biblique*, 1920, pp. 360-373.

741. Chabot (J. B.). *Communication relative à une inscription grecque de Palmyre.* Résumée dans *CRABL*, 1919, p. 376.

742. Jaussen et Savignac. *Mission archéologique en Arabie*, II, pp. 644 sqq.

743. Lefebvre (C.). *Le droit d'asile dans l'Égypte ptolémaïque. Annales du Service des Antiquités d'Égypte*, XIX (1919), pp. 38-62 ; XX (1920), pp. 249-250.

744. Lefebvre (C.). *Le dieu* Ἥρων *d'Égypte. Annales du Service des Antiquités d'Égypte*, XX (1919), pp. 237-249.

745. Perdrizet (P.) et Lefebvre (C.). *Les graffites du Memnonion d'Abydos.* Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, XXVI-125 p., 10 pl., in-folio.

746. Lefebvre (C.). *Graffites d'Hermopolis. Annales du Service des Antiquités d'Égypte*, XX (1919), pp. 44-45.

747. Breccia. *Inscription de Kanopos. Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, IV, 3, n° 17, 179.

748. Lefebvre (C.). *Inscriptions de Théadelphia. Annales du Service des Antiquités d'Égypte*, XIX (1919), pp. 62-65.

749. Baillet (J.). *Inscriptions grecques et latines des tombeaux des rois ou syringes à Thèbes.* Le Caire, 1920, grand in-4°.

750. Baillet (J.). *Les graffiti grecs dans les tombeaux des rois à Thèbes d'Égypte. CRABL*, 1920, pp. 107-116.

751. Baillet (J.). *Marc-Aurèle, Lucius Verus et le gouverneur Catulinus à Thèbes d'Égypte. CRABL*, 1921, pp. 58-64.

752. Reinach (Th.). *Ostrakon égyptien. REA*, 1920, pp. 104-106.

753. *Inscriptions de Cyrénaïque. Notiziario archeologico*, II.

754. *Deux copies d'une inscription de Cyrène. RA*, X (1919), p. 435.

755. Vollgraff (G.). *Sur une inscription de Cyrénaïque. Mnem.*, 1919, p. 251.

756. Mancini. *Inscription grecque de Rome. Notizie di scavi*, 1920, p. 231.

757. Sticotti (P.). *Inscription grecque d'Istrie. Notizie di scavi*, 1920, pp. 100-101.

758. Ribezzo (F.). *Le iscrizioni greco-arcaiche di Cuma. RIGI*, III.

759. Orsi (P.). *Inscriptions grecques de Sicile. Notizie di scavi*, 1920, pp. 318-325, 327-329, 337-338.

760. Orsi (P.). *Fragments de vases inscrits de Syracuse. Monumenti antichi*, 1919, pp. 607 sqq.

761. Comparetti. *Inscriptions de 3 defixiones de Sélinonte. RAL*, XXVIII (1919), pp. 193-206.

762. Merlin. *Mosaïque de Dougga. Bulletin archéologique de la Commission des travaux historiques*, 1919, pp. 4 sqq.

762 *bis*. Voir 476.

763. Buck (C. D.). *To IG IX 2,241. Cl. Ph.*, XVII (1922), p. 86.

764. Costanzi (V.). *Importanza storica dell' iscrizione dedicatoria al pugile Agesarco di Tritea. RLLC*, 1919, pp. 22-28.

765. Keil (B.). *Zur Victoriatusrechnung auf griechischen Inschriften. Zeitschrift für Numismatik*, XXXII (1915-1920), pp. 47-71.

766. Preuner (E.). *Inscription apocryphe. Jhb*, 1920, pp. 76-81.

767. Preuner (E.). *Sur diverses inscriptions grecques. Rh. Mus.*, LXXIII (1920), pp. 273-289.

768. Schwyzer (S.). *Zu griechischen Inschriften. Rh. Mus.*, LXXII (1919), pp. 426-436.

2° Papyrologie.

769. Calderini (A.). *La primavera di una scienza nuova : la papirologia.* Milan, Giuseppe, 1921, 68 p., 11 pl., in-16°.

770. Grenfell (B. P.). *The presente position of papyrology.* Ryland, 1921.

771. Seymour de Ricci. *Bulletin papyrologique (1904-1912, 2e partie). REG* XXXIV (1921), p. 80-112, 177-230 et 275-336.

772. *Egypt Exploration Fund. Graeco Roman Branch. The Oxyrhynchus Papyri*, Part XIII. Edited with translation and notes by Grenfell (B.) and Hunt (A.). Londres et Boston, 1919.

773. *Papiri greci e latini*, vol. V et XI, publiés par Pauly. Florence.

774. Wessely (G.). *Catalogus papyrorum Raineri, series Graeca.* Pars I. *Textus Graeci papyrorum qui in libro « Papyrus Erzberg Rainer Führer durch die Ausstellung Wien 1894 » descripti sunt.* Leipzig, 1921, IV-164 p., in-4°.

775. Norsa (M.). *La collezione fiorentina di papiri greci e latini. AtR*, II.

776. Preisigke (F.). *Griechische Papyrus der Universität und Landsbibliothek zu Strassburg*, Leipzig, 1928.

777. Meyer (P.). *Juristiche Papyri. Erklärung von Urkunden zur Einführung in die juristische Papyruskunde.* Berlin, Weidmann, 1920, XX-380 p.

778. Bassi (D.). *Papiro ercolanese inedito 1678* Φιλοδήμου. *RIGI*, IV.

779. Kolar (P.). *Les papyrus d'Oxyrhynchos. A propos du tome XIII. RPh*, XLIII (1919), pp. 47-62.

780. Brassiloff. *Zum Papyrus ital. 1,219 ff. Herm.*, 1922, p. 472.

781. Groningen (B. A. van). *De papyro Oxyrhynchita 1380.* Van Groningen, Leeuwarden, 84 p.

782. Lesquier (J.). *Le papyrus 7 de Fribourg. REG*, XXXII (1919), pp. 359-375.

782 *bis*. Voir 580.

783. Wilcken. *Note sur le papyrus 889 de Berlin. Herm.*, LIV (1919), pp. 111-112.

784. Wilcken. *Die Subskription des Didymus-Papyrus 325. Herm.*, LV (1920).

785. Tanzi-Mira (G.). *Paragrafoi ornate in papiri letterari greco egizi. Aeg.*, I.

786. Grenfell (B. P.). *The value of Papyri for the Textual Criticism of Extant Greek Authors. JHS*, XXXIX (1919), pp. 16-36.

787. Gardikas (G. K.). Συμβολαὶ τῶν παπύρων εἰς τὴν Ἑλληνικὴν φιλολογίαν. Ἀθ., XXXIII (1921), pp. 61-102.

788. Kenyon (F. G.). *Greek Papyri and their contribute to Classical Literature. JHS*, XXXIX (1919), pp. 1-15.

789. Deubner (L.). *Bemerkungen zu einigen literarischen Papyri aus Oxyrhynchos*, Heidelberg, 1919, 13 p.

789 *bis*. Voir 132.

789 *ter*. Voir 185.

789 *quater*. Voir 198.

789 *quinquies*. Voir 271.

789 *sexies*. Voir 378.

790. Hartmann. *Ein Münchener Lycophron-Papyrus. Phil.*, LXXVI (1920), pp. 228-233.

790 *bis*. Voir 393.

790 *ter*. Voir 115.

790 *quater*. Voir 409.

790 *quinquies*. Voir 422.

790 *sexies*. Voir 427.

790 *septies*. Voir 428.

790 *octies*. Voir 446.

790 *nonies*. Voir 394.

790 *decies*. Voir 526.

790 *undecies*. Voir 583.

791. Ghedini. Ὁ τόπος *nei P. Oxy. 1492. Aeg.*, II.

792. Preisendanz. ΧΟΩ *in Pap. Lond. XLVI. Phil.*, LXXV.

793. Castiglioni (A.). *Nuovi contributi alla nomenclatura dei vasi nei papiri greci.* L'Ἀγγεῖον. *Aeg.*, II.

794. Cavaignac (E.). *A propos d'un document nouveau sur les Orthagorides. REG*, XXXII (1919), pp. 62-65.

795. Grenfell (B.). *A new papyrus concerning the revolt of the Thebaid in B. C. 88. REG*, XXXII (1919), pp. 251-255.

796. Schubart (W.). *Liste de lettres royales. APapF*, VI, p. 346.

797. Glotz (G.). *Les fêtes d'Adonis sous Ptolémée II. REG*, XXXIII (1920), pp. 169 sqq.

798. Jouguet (P.). *Les* βουλαί *en Égypte au* IIIe *siècle d'après les papyrus d'Oxyrhynchos. REG*, XXXII (1919), pp. XLV-XLVI.

D. Histoire de l'art.

1° *Généralités.*

799. Weber (H.). *Catalogue of the collection of Greek, Roman and Egyptian Antiquities.* 1919.

800. Casson (St.). *Catalogue of the Acropolis Museum.* Vol. II. *Sculpture and architectural fragments with a section upon the Terra-Cottas*, by D. Brooke. Cambridge, University Press, 1921, 459 p., 121 fig.

801. Breccia (E.). *Monumenti Alessandrini in collezioni straniere. Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, n° 18, t. V (1921), pp. 64-70.

802. Perdrizet (P.). *Antiquités grecques de la collection du vicomte du Dresnay.*

802 *a*. Pottier (E.). Compte-rendu du précédent. *REG*, XXXIII (1920), p. 96.

803. Perdrizet (P.). *Terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet.* Paris-Strasbourg, Berger-Levrault.

804. Pottier (Edmond). Compte-rendu du livre de C. M. A. Richter, *The Metropolitan Museum of Art. REG*, XXXIII (1920), pp. 116 sqq.

805. Thiem und Willis. *Allgemeines Lexikon der Künstler von der Antike bis zur Gegenwart XIV*. Leipzig, Leeman, 1921, viii-600 p., in-4°.

806. Salis (A. von). *Die Kunst der Griechen*. 1re éd. Leipzig, Hirzel, 1919-2e éd., Leipzig, Hirzel, 1922.

807. Schmidt (E.). *Archaistische Kunst in Griechenland und Rom*. Munich, Heller, 1921, 24 pl.

808. Diels (H.). *Antike Technik*. 2e éd. Leipzig, Teubner, 1920.

809. Neubrugger. *Die Technik des Altertums*. Leipzig, Voigtländer, 1919, 2 vol., viii-569 et 676 p., in-8°.

810. Bossert (H. T.). *Alt Kreta-Kunst und Kunstgewerbe im ägäischen Kulturkreise*. Berlin, Wasmuth, 1921, v-66 p., 214 pl., 272 fig.

811. Praschniker. *Kretische Kunst* (Bibliothek der Kunstgeschichte, Band 7). Leipzig, Leemann, 1921, 12 p., 20 pl.

812. Carpenter (R, H.). *The Esthetic Basis of Greek Art of the Fifth and Fourth Century B. C.* Bryn Maur Penns, Bryn Maur College, 262 p., in-8°.

813. Cartney (E.). *Canting. Puns on Ancient Monuments. AJA*, XXIII (1919), pp. 59-64.

814. Deonna (W.). *Notes archéologiques. RAr*, 1919. — Tirage à part : Paris, Leroux, 1919, 46 p., in-8°.

2° Architecture.

815. Bell (E.). *Hellenic architecture, its genesis and grouth*. Londres, G. Bell, 1920, 185 p., fig., in-8°.

816. Dinsmoor (W. B.). *Structural Iron in Greek Architecture. AJA*, XXVI (1922), pp. 148-158.

817. Washburn (O. M.). *The origin of the triglyph friese. AJA*, XXIII (1919), pp. 33-49.

818. Evans. *The palace of Minos. A comparative account of the successive stages of the early Cretan civilisation as illustrated by the discoveries at Cnossos*. Vol. I. *The neolithic and Early and Middle Minoan ages*, 721 p., 542 fig. dans le texte, pl. Londres, Macmillan, 1921.

818 *bis*. Voir 170.

819. Redenwald (G.). *Der Fries des Megarons von Myken*. Halle, Niemeyer viii-72 p., 5 pl., 30 fig., in-4°.

820. Frazer (A.). *The age of the extant columns of the Olympieion at Athens. The Art Bulletin*, IV (1921), 14 p., 2 pl., in-8°.

821. Weller (C H.). *The original plan of the Erechtheum. AJA*, XXVI (1921), pp. 130-141.

822. Phourikis (J. A.). Περὶ τοῦ ἐν Σαλαμῖνι ἱεροῦ τῆς Βενδῖδος. 'Αθ., XXX (1919), pp. 378-392.

823. De Ridder (A.). *Le temple d'Athèna Aréia à Platées. BCH*. XLIV (1920), pp. 108-159.

824. Dugas (Ch.). *Le sanctuaire d'Athèna Aléa à Tégée avant le* iv*e siècle. BCH*, XLV (1921), pp. 335-435 et pl. XIII.

825. Courby (E.). *Notes topographiques et chronologiques sur le sanctuaire d'Apollon délien. BCH*, XLV (1921), pp 174-241 et pl. I-VII.

826. Couchoud (D. L.) et Svoronos (J.). *Le monument dit « des Taureaux » à Délos et le culte du navire sacré. BCH*, XLV (1921), pp. 270-294 et 569.

827. Demangel (R.) *Fouilles de Délos. Un sanctuaire d'Artémis Eileithyia à l'Est du Cynthe. BCH.*, XLVI (1922), p. 58-93, pl. VIII-XI.

828. Homolle (Th.). *Note relative à la reconstitution des παρασκήνια du théâtre de Délos par M. Vallois. CRABL*, 1921, p. 7.

829. Picard (Ch.). *Note relative aux résultats des relevés exécutés pour M. Replat sur le théâtre de Délos. CRABL*, 1922, p. 95-96.

830. Roussel (P.). *Les sanctuaires égyptiens de Délos et d'Érétrie. Revue Egyptologique*, I, pp. 81 sqq.

830 *bis*. Voir 377.

831. Macridy-Bey (Th.) et Picard (Ch.). *Attis d'un Mètroon (?) de Cyzique. BCH.*, XLV (1921), pp. 436-470 et 569-570, pl. XIV-XVII.

832. Murray (S. B.). *Hellenistic architecture in Syria.* Oxford, Clarendon, 1921, in-8°.

833. Papadopoulos (Jean). *Le Palais du Philopation. CRABL*, 1921, pp. 276-282.

3° Sculpture.

834. *Musée du Louvre. Département des Antiquités Grecques et Romaines. Catalogue sommaire des marbres antiques.* Paris, Braun, 1919, 200 p., 64 pl., in-16°.

834 *bis*. Voir 800.

835. Massi (E. G.). *Descrizione illustrata dei musei dell'antica scultura greca e romana nel palazzo vaticano.* Nouv. éd., Rome, Tip. Operaria Romana, 1919, 110 p., fig., in-16°.

836. Lechat (H.). *La sculpture grecque.* Paris, Payot, 1922, 148 p., in-16°.

837. Della Iglesia (Blanca). *Scop s y su intervencion en la estuatoria. RFLCH*, 1921, pp. 109-144 et 264-363, fig.

838. Mirone (S.). *Mirone d'Eleutere.* Catane, Tropea, 1921, 136 p., 11 pl., 64 fig.

839. Tarbel (F. B.). *Centauromachy and Amazonomachy in Greek Art. The reasons for their popularity. AJA*, XXIX (1920), pp. 226-232.

840. Lechat (H.). *Sirènes.* Bibliothèque des Musées de Lyon, 1919, 22 p., 2 pl.

841. Blanchet (A.). *Représentations de Danaé. Bulletin de la Sociéte Nationale des Antiquaires de France*, 1920.

842. Ducati (D.). *Giasone e il serpente. RAL*, XXIX (1920), pp. 52-64.

843. Snijder (G. A. S.). *De forma matris cum infante sedentis apud antiquos.* Utrecht, 1920, 78 p.

844. Rombo (E.). *Lions in Greek Art.* Bryn Mawr, 1920, 50 p., in-8°.

845. Robert (C.). *Die antiken Sarkophagenreliefs.* Bd. III, 3. Berlin, Groote, 1919.

846. Dihigo (J.). *El dolor en la Escultura grieca. RFLCH*, XXVIII, pp. 209-237.

847. Dickins (G.). *Hellenistic Sculpture*, with a preface by P. Gardner. Oxford, Clarendon, 1920, xiv-99 p., 53 fig. hors texte, in-4°.

848. Heberdey (R.). *Altattische Porosskulptur. Ein Beitrag zur Geschichte der archaischen griechischen Kunst.* Vienne, 1919, xii-246 p., 287 pl., in-folio.

849. Fougères (G.). *Le problème de la frise du Parthénon. REG*, XXXII (1919), pp. 208-226.

850. Deonna (W.) *Une nouvelle réplique de l'Athèna Parthénos. REA*, XXI (1919), pp. 20-26, pl. I.

851. Deonna (W.). *Le portrait de Phidias sur le bouclier de l'Athèna Parthénos. REG*, XXXIII (1920), pp. 291-308.

852. Dinsmoor (W. B.). *Attic Building Accounts*, IV. *The statue of Athena Promachos. AJA*, XIV (1921), pp. 118-129.

853. Diehl (A.). *Die Reiterschöpfungen der phidiasischen Kunst.* Berlin, Reimer, 1921, xi-131 p., in-4°.

854. Michon. *Tête de la Coulonche. Monuments Piot*, XXIII (1918-1919), pp. 1-25, pl. I, fig. 1-13.

855. Demangel (R.). *A propos de la déesse montant en char du Musée de l'Acropole. REA*, XXIV (1922), pp. 187-201, pl. II.

856. Lechat (H.). *L'Aphrodite archaïque de Lyon. Bibliothèque des Musées de Lyon.* 1919, 25 p., 3 pl.

857. Lechat (H.). *Dolorosa. Monuments Piot*, XXIII (1918-1919), pp. 27-43, pl. II-III, fig. 1.

858. Robert (C.). *Die Hera von Tiryns. Herm.*, 1920, pp. 373 sqq.

859. Mestre (J.), *La victoire de Samothrace. RFLCH*, XXXII (1922), pp. 152-154, 1 fig.

860. Letharey (W. R.). *The Venus of Milo and the Apollo of Cyrene. JHS*, XXXIX (1919), pp. 206-208.

861. Gardner (E. A.). *The Aphrodite from Cyrene. JHS*, XL (1920), pp. 203-205, pl. IX-X.

862. Pottier (E.). *Aphrodite Vlasto. Monuments Piot*, XXIII (1918-1919), pp. 45-61, pl. IV-VI.

863. Pottier (E.), *Une réplique de la Vénus de Médicis. REG*, XXXIII (1919), pp. 51-52.

864. Préchac (F.). *Le colosse de Rhodes. RAR*, IX (1919), pp. 64-76.

865. Gardner (D.). *Postscript to Paper on Diadumens Head. JHS*, XXXIX (1919), p. 232.

866. Casson (St.). *Hera of Kanachos and the Ludovisi Thron. JHS*, XL (1920), pp. 137-142.

867. Richter (G.). *The subject of the Ludovisi and Boston Relief. JHS*, XL (1920), pp. 113-123, pl. V.

868. Boyd Hawes (H.). *A gift of Themistocles. The « Ludovisi Thron » and the Boston Relief. AJA*, XXVI (1922), pp. 278-306.

869. Curtius (L.). *Das griechische Grabrelief.* Berlin, Wasmuth, 1920, 4 p., 13 pl., in-8°.

870. Woodburn Hyde (W.). *Olympic victor monuments and Greek athletic art.* Washington, Institut Carnegie, 1921, xix-406 p., 30 pl., 80 fig.

871. De Ridder (A.). *Statuettes d'athlètes. REG*, XXXII (1919), pp. 149-157.

872. Elridge. *An archaic Greek statue. AJA*, XXIII (1919), pp. 270-278.

873. Michon (É.). *Statuette archaïque de Clazomène (Musée du Louvre). REG*, XXXII (1919), pp. 393-397.

874. Poulsen (F.). *Statuette archaïque de style ionien. BCH*, XLIV (1920), pp. 101-187, pl. IX-X.

875. Robinson. *Buste d'Hérodote. Bulletin of the Metropolitan Museum*, New-York, XIV, 8 (1919), pp. 170-173, fig.

876. Poulsen (F.). *A new portrait of Plato. JHS*, XL (1920), pp. 180-196.

877. *Tête attique du musée de Boston. Museum of fine arts*, XVII (1919), p. 29, fig.

878. Cumont (Fr.). *Groupe de marbre du Zeus Dolichénos. Syria*, I (1920), pp. 183-189, pl. XVII.

879. Forsdyke (E.). *Some arrow-heads from the battle field of Marathon*, 1920.

880. Reinach (Th.). *Poet or Lawgiver? JHS*, XLII (1922), pp. 50-69.

881. Philadelpheus (A.). *Un hermès d'Hérode Atticus. BCH*, XLIV (1920), pp. 170-180.

882. Neugebauer (K. A.). *Asklepios. Ein Beitrag zur Kritik römischer Statuenkopien.* Berlin, Reimer, 1921, 54 p., pl., in-4°.

883. Philadelpheus (A.). *Base archaïque trouvée dans le mur de Thémistocle à Athènes. BCH*, XLVI (1922), pp. 1-35, pl. I-VII.

883 *a*. Philadelpheus (A.). *Three statue bases recently discovered at Athens. JHS*, XLII (1922), pp. 104-106, pl. VI-VII.

883 *b*. Picard (Ch.). *Note relative à la découverte de deux nouvelles bases de statues funéraires à Athènes.* Résumée dans *CRABL*, 1922, p. 95.

883 *c*. Picard (Ch.). *Lettre relative à une nouvelle base de statue découverte à Athènes dans le mur de Thémistocle.* Résumée dans *CRABL*, 1922, pp. 117-118.

884. Homolle (Th.). *Sur trois bas-reliefs de Phalère. RAr*, 1919, p. 1-81, pl. I-III.

884 *a*. Gardner (E. A.). *Lettre relative à l'article ci-dessus. CRABL*, 1921, pp. 93-94.

885. Forsdyke (E.). *A stag-horn head from Crete. JHS*, XL (1920), pp. 174-179, pl. VI.

886. Picard (Ch.). *Statues et reliefs de Thasos. Revue de l'Art ancien et moderne*, XXXVI (1919), pp. 225-236; XXXVII (1920), pp. 17-26, fig. 1-13.

887. Pottier (E.). *Un colosse criophore archaïque découvert à Thasos. CRABL*, 1920, pp. 218-223.

888. Shear (A. L.). *A marble head from Rhodes. AJA*, XXIV (1920), pp. 313-322, pl. II-III.

889. Vallois (R.). *L' « agalma » des Dionysies de Délos. BCH*, XLVI (1922), pp. 94-112.

890. Homolle (Th.). *Communication sur les métopes du trésor de Delphes.* Résumée dans *CRABL*, 1919, p. 378.

891. Homolle (Th.). *Ressemblance de l'omphalos delphique avec quelques représentations égyptiennes. REG*, XXXII (1919), pp. 338-358.

892. Persson (A.). *Les sculptures du téménos de Marmaria à Delphes. BCH*, XLV (1921), pp. 316-334.

893. Cumont (Fr.). *Statuette d'Acarnanie. RAr*, 1919, pp. 273-276, pl. V.

894. Gaertringen (H. von). *Herm.*, 1919, pp. 104-105 (sur un chapiteau de Mantinée).

894 *bis*. Voir 683.

895. Bagnani (G.). *Hellenistic sculpture from Cyrene. JHS*, XLI (1921), pp. 232-246, pl. VII-VIII.

896. Offord (J.). *A newly Found Replica of a Masterpiece of Greek Sculpture. Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, IV.

897. Neugebauer. *Antike Bronzesstatuen.* Berlin, Schütz, 1921, 132 p., 18 pl., in-8°.

898. Evans (sir Arthur). *On a Minoan Bronze Group of a Galloping Bull and Acrobatie. Figure from Crete with Glyptic Comparisons and a Note on the Oxford Relief showing the Taurokathapsia. JHS*, XLI (1921), pp. 247-259.

899. Pryce (P. N.). *A Minoan bronze statuette in the British Museum. JHS*, XLI (1921), pp. 86-90, pl. I.

900. Gardner (D.). *A bronze head of the fifth century B. C. JHS*, XXXIX (1919), pp. 69-78, pl. I.

901. Vallois (R.). *Le bas-relief de bronze de Délos. BCH*, XLV (1921), pp. 242-269 et 569.

902. Demangel (R.). *Plaquette votive de bronze trouvée dans le téménos de Marmaria à Delphes. BCH*, XLV (1921), pp. 309-315.

903. Picard (Ch.). *A propos de la plaque de Colophon. REA*, XXIV (1922), pp. 263-264.

903 *bis*. Voir 648.

4° Céramique.

904. Herford (M.). *A handbook of Greek vase painting.* Manchester, University Press, 1919, xxii-125 p., 11 pl., 21 fig., in-8°.

904 *a*. De Ridder (A.). Compte-rendu du précédent. *REG*, XXXIII (1920), p. 444.

905. Hoppin (J. C.). *A handbook of Attic red-figured vases signed by or attribued to the various masters of the sixth und fifth century B. C.* Vol. 1 et 2. Cambridge, Harvard, 1919.

906. Walters (H. B.). *Red-figured vases recently acquired by the British Museum. JHS*, XLI (1921), pp. 117-150, pl. II-VIII.

907. Bicknell. *Some Vases in the Lewis Collection. JHS*, XLI (1921), pp. 222-231, pl. XII-XVI.

908. Buschor (E.). *Greek vase painting*, translated by G. C. Richards: with a preface by P. Gardner. Londres, Chatto, 1921, 180 p., 160 fig.

909. Hamilton Swindler (M.). *Drawing und Design on Greek Vases. AJA*, XXV (1921), pp. 77-78.

910. Hambidge (J.). *Dynamic symmetry : the Greek vase.* Yale, University Press, 1920, 161 p. 16 pl., fig.

911. Reichhold (K.). *Skizzenbücher griechischer Meister. Ein Einblick in das griechische Kunststudium auf Grund der Vasenbilder.* Munich, Bruckmann, 176 p.

912. Renaudin (L.). *Vases préhelléniques de Théra à l'École française d'Athènes. BCH*, XLVI (1922), pp. 113 sqq., pl. XII-XIII.

913. Langlotz (E.). *Zur Zeitbestimmung der strengrotfigürigen Vasenmalerei und der gleichzeitigen Plastik.* Leipzig, Seemann, 1920.

913 *bis*. Voir 793.

914. Stephen (B. L.). *The Diphilos-Dromippos lecythi and their relation to Mr Beazley's Achilles Master. AJA*, XXIII (1919), pp. 19-32.

915. Buren (Douglas van). *Praxias. Memoirs of the American Academy in Rom*, LII (1919), pp. 91-100, pl. LXXII-LXXV.

916. Beazley (J. D.). *Red-figured cups. JHS*, XXXIX (1919), pp. 82-87, pl. II.

917. Beazley (J. D.). *Lécythe de Philadelphie. AJA*, XXIII (1919), pp. 19-32, fig. 1-7.

918. Morin-Jean. *Fragment d'une coupe attique à figures rouges de la collection Morin-Jean. REG*, XXXII (1919), pp. 403-405.

919. Beazley (J.-D.). *An askos by Machon. JHS*, XLI (1921), pp. 325-353.

920. Robinson (D. M.). *An amphora of Nicosthenes in Baltimore. AJA*, XXVI (1922), pp. 54-58.

921. Robinson (D. M.). *A Cylix in the stil of Duris. AJA*, XXV (1921).

922. Fairbanks (A.). *An Ionian Deinos in Boston. AJA*, XXV (1921), pp. 335-363.

923. Buren (Douglas von). A *vase fragment from Orvieto. JHS*, XXXIX (1919), pp. 79-81.

923 *bis*. Voir 760.

923 *ter*. Voir 684.

924. Bellisaj (D.). *Una scena dell' Iliupersis? AtR*, XXII.

925. Pottier (E.]. *Lécythe à reliefs représentant les divinités d'Éleusis. REG*, XXXII (1919), pp. 406-414.

926. Maiuri. *La quadriga di Helios di Lisippo rappresentata in un bollo d'anfora. AtR*, I.

927. Beazley (J. D.). *Citharoedus. JHS*, XLII (1922), pp. 70-88, pl. XII-V.

928. Deonna (W.). *Sauriens et batraciens. REG*, XXXII (1919), pp. 132-148.

929. Ducati (P.). « *Apobates* ». Bologne, Extrait des *Rendiconti della Reale Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna, classe di scienzi morali*, vol. V, 11 p.

3° Numismatique.

930. Hill (C. F.). *British Museums Catalogue of the Greek coins of Arabia, Mesopotamia and Persia.* Londres, 1922, ccxx-360 p., 1 carte, 55 pl.

931. Babelon (E.). *Les monnaies grecques. Aperçu historique.* Paris, Payot, 1921, 160 p., in-12.

932. Hill (C. F.). *Helps for students of history.* N° 35. *Coins and medals.* Londres, 1920, 62 p.

933. Svoronos (J.). *L'hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique et l'or du Pangée.* Paris, Leroux, 1919, 262 p., 19 pl.

934. Dieudonné. *Le droit et le revers dans les monnaies grecques antiques. REG*, XXXIV (1921), p. xliii.

935. Reinach (Th.). Compte-rendu du livre d'A. Baldwin, *The electrum coinage of Lampsakos, the electrum and silver coins of Chios, symbolism on Greek coins. REG*, XXXIII (1920), pp. 457-459.

936. Newell (E.). *Alexander Hoards.* I. *Introduction and Kyparisia Hoards.* New-York, American Numismatic Society, 1921, 21 p., 2 pl., in-16.

937. Newell (E.). *The octobols of Histiaea.* New-York, American Numismatic Society, 1921, 25 p., 2 pl., fig., in-16.

938. Newell (E.). *Seleucide coinage of Tyre.* New-York, American Numismatic Society, 40 p., 8 pl., in-16.

939. Seltman (C. T.). *The temple coins of Olympia. Numisma* (Cambridge), 1921.

940. Babelon (E.). *Une obole d'Astacos en Acarnanie. REG*, XXXII (1919), pp. 10-15.

941. Breccia (E.). *Un ripostiglio di monete imperiali alessandrine. Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, IV.

942. Svoronos (J.). *Monnaies d'or frappées par le tyran Lacharès avec l'or de la parure de l'Athèna Parthénos de Phidias. CRABL*, 1919, pp. 31-37.

6° Divers.

943. Reinach (Adolphe). *Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne.* Paris, Klinksieck, 1921, 1er vol., 430 p.

944. Loumyer (G.). *L'outillage et le matériel du peintre de l'antiquité grecque et romaine.* Bruxelles, van Hæst, 1922, in-8°.

945. Picard (Ch.). *Note sur une fresque de Phylacopi.* Résumée dans *CRABL*, 1921, pp. 153-154.

946. Rostovzeff. *Ancient Decorative Wall Painting. JHS*, XXXIX (1919), pp. 144-163, pl. VI-IX.

947. Six (J.). *Mikon's fourth picture in the Theseion. JHS*, XXXIX (1919), pp. 130-145.

948. Pagenstecher (R.). *Necropolis. Untersuchungen über Gestalt und Entwicklung der alexandrinischen Grabanlagen und ihrer Malereien.* Leipzig, de Gruyter, 1919, viii-216 p., 124 fig., grand in-4°.

949. Walters (H. B.). *Catalogue of the silver plate (Greek, Etruscan and Roman), in the British Museum.* Londres, 1921, xxiv-70 p., 30 pl., 78 fig.

950. Diehl (Ch.). *L'école artistique d'Antioche et les trésors d'argenterie syrienne. Syria*, II (1921), p. 81-95, pl. IX-XIV.

951. Myres (J. L.). *A fibula of Cypriot type from Rhodes. Annals of archaeology and anthropology*, VIII (1921), p. 19.

952. Orsi (P.). *Specchio in bronzo greco del secolo V da Rossano. Bollettino d'arte del Ministero della publica Istruzione*, XIII (1919), pp. 95-101.

953. Bendinelli. *Di uno specchio cornetano figurato con scena dell' Iliade. RAL*, pp. 153-160.

954. Wilhelm (Fr.). *Der Regentenspiegel des Sopatros. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 374-402.

955. Beazley (J. D.). *The Lewes House Collection of Ancient Gems.* Oxford, Clarendon, 1920, 12 pl.

956. Richter (G.). *Catalogue of engraved gems of classical stil.* New-York, Metropolitan Museum of Art. 1920, lxxii-232 p., in-8°.

957. White (Ev.). *Greco romana ostraka from Dakka Nubra. Cl. R.*, XXXIII.

958. Le Lasseur (Denise). *Les déesses armées dans l'art classique grec et leurs origines orientales.* Paris, Hachette, 1919.

959. Poulsen (Fr.). *Ikonographische Miszellen.* Copenhague, Most, 1921, 94 p., 35 pl., 21 fig., in-8°.

V. HISTOIRE

A. Généralités.

960. Cavaignac (E.). *Histoire de l'antiquité.* 2e partie. *Javan, l'Orient et les Grecs.* — Index général. — Paris, de Boccard, 1919-1920, 2 vol. in-8°.

961. Meyer (E.). *Geschichte des Altertums.* Bd. I, 1-2. Stuttgart, Cotta, 1921.

962. Ciccotti (E.). *Griechische Geschichte*. Gotha, Perthes, 1920, 222 p., in-8°.

963. Botsford (G. W.). *Hellenic history*. New-York, Macmillan, 1922, 520 p., fig., cartes, in-8°.

964. Walker (E. M.). *Greek history, its problems and meaning*. Oxford, Blackwell, 1921, 165 p., in-12°.

965. Croiset (Maurice). *La civilisation hellénique. Aperçu historique*. Paris, Payot, 1922, 2 vol., 160 et 160 p., in-16°.

966. Birt (Th.). *Aus dem Leben der Antike*. 2e éd., Leipzig, Quelle und Meyer, 1919.

967. Bissing (F. W. von). *Das Griechentum und seine Weltmission*. Leipzig, Quelle und Meyer, 1921.

968. Geffcken (J.). *Griechische Menschen*. Leipzig, Quelle und Meyer, 1919.

969. Thomson (J. A. K.). *Greek and Barbarians*. Londres, 1920, 218 p., in-8°.

970. Libertini (G.). *Le isole Eolie nell' antichità greca e romana. Ricerche storiche e archeologiche*. Florence, Bemporad, XII-236 p., pl., in-8°.

B. Temps préhistoriques et légendes primitives.
(jusqu'à la fin de l'époque homérique).

971. Hoow. *Orient und Hellas in archaischer Zeit. AM*, 1920, pp. 106-158.

972. Autran (C.). « *Phéniciens* ». *Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*. Paris, Geuthner, 1920, XV-146 p., in-4°.

973. Weil (R.). *Phéniciens, Égéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive. Syria*, II (1921), pp. 120-144.

974. Woolley (L.). *La Phénicie et les peuples égéens. Syria*, II (1921), pp. 177-194, pl. XVIII-XX.

975. Woolley (L.). *Asia Minor, Syria and the Aegean. Annals of Archaeology and Anthropology*, IX (1922), pp. 41-56.

976. Lawson. *Tales of Aegean Intrigue*. Londres, Chatto, 1920, 271 p.

977. Hoiland Leicester (B.). *Primitive Aegean Roofs. AJA*, XXIV (1920), pp. 323-342.

978. Sturtevant. *A Prehistoric Mediterranean Stem in Greek and Latin. Transactions and Proceedings Adelbert College, Cleveland*, t. L, in-8°.

979. Tarducci. *I Pelasgi*. Cagli, Tip. Sociale, 1921, 28 p.

979 *bis*. Voir 468 *a*.

980. Della Seta. *Erodoto e Ellanico sull' origine degli Etruschi. RAL*, XXVIII (1919), pp. 173-182.

981. Weil (Raymond). *Les Achéens étaient-ils des Indo-Européens? Journal Asiatique*, XIe série, t. XIX, p. 141-143.

982. Weil (R.). *Sur la dissémination géographique du nom de peuple dans le monde égéo-asianique. Syria*, III (1922), pp. 27-40.

983. Costanzi (V.). *Le tribù genetiche nel mondo classico. Annali delle Università toscane*, nouv. sér. V, 6.

984. Fimmen (D.). *Kretisch-mykenische Kultur*. Leipzig, Teubner, 1921, 226 p., in-8°.

985. Pace (B.). *La monarchia minoica. RAL*, XXIX (1921), pp. 307-316.

986. Patroni. *Il regno di Minosse. RAL*, XXX (1920), pp. 197-204.

987. Joudet (G.). *Les ports antéhelléniques de la côte d'Alexandrie et l'empire crétois*, par M. R. Weil. *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, n. s., IV.

988. Blegen (C. W.). *Corinth in prehistoric times. AJA*, XXIV (1920), pp. 1-14.

989. Blegen (C. W.). *Korakou, a prehistoric settlement near Corinth.* Collection de l'Ecole Américaine d'Athènes, 1921, xvi-139 p., 8 pl., 135 fig., in-4°.

990. James (R.). *Our hellenic heritage. I. The Greek epics.* Londres, Macmillan, 1921 (cf. 1002).

991. Shewan (A.). *Scheria-Corcyra*, II. *Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 97-107.

991 *bis*. Voir 170.

992. Theander (C.). Ὀλολυγή *und* ἰά. *Ein sprachanalytischer Beitrag zur Geschichte der ägäisch-hellenischen Kultur.* Upsal, Alengeris und Wicksel, 1920, 50 p., in-8°.

C. Époque classique.

993. Ferrabino (A.). *Il problema dell' unità nazionale nella Grecia antica. Arato di Sicione e l'idea nazionale.* Florence, Le Monnier, 1921, vi-307 p., in-8°.

994. Bilabel (F.). *Die ionische Kolonisation. Untersuchungen über die Gründungen der Ionier.* Leipzig, Dieterich, 1920, viii-260 p., in-8°.

995. Jastrow (J.-R.). *Mesopotamia and Greece.* Transactions and Proceedings, Adelbert College, Cleveland, t. L, in-8°.

996. Maull (Otto). *Griechisches. Mittelmeergebiet.* Breslau, Herb, 1922.

997. Pease (A. St.). *The son of Crœsus. Cl. Ph.*, xv.

998. Costanzi (V.). *La durata della terza guerra messenica. RF.*

999. Jolles (A.). *Polykrates.* Berlin, Weidmann, 1921, vi-76 p., in-8°.

1000. Linforth (J. M.). *Solon the Athenian.* Berkeley, University of California, 1919, in-8°.

1001. Hondius (J. J. E.) et Gaertringen (H. von). *Hippias oder Hipparchos? Herm.*, 1922, pp. 47 sqq.

1002. James (R.). *Our hellenic heritage.* II. *The struggle with Persia.* Londres, Macmillan, 1921 (cf. 977).

1003. How (W.). *Cornelius Nepos on Marathon. JHS*, XXXIX (1919), pp. 48-61; XL (1920), pp. 206-207.

1003 *bis*. Voir 271.

1004. Beloch (K. J.). *Hipparchos und Themistocles. Herm.*, 1920, pp. 311 sqq.

1005. Ure (P. N.). *When was Themistocles last in Athens? JHS*, XLI (1921), pp. 165-178.

1006. Levi (M. A.). *Note sul tesoro ateniese nel V secolo a C. ATor*, LVI.

1007. Schulte-Vaerting (H.). *Die Friedenspolitik des Perikles. Ein Vorbild für den Pazifismus.* Munich, Reinhardt, 1919, xx-326 p., in-8°.

1008. Ehrenberg (V.). *Die Urkunden von 411. Herm.*, 1922, pp. 613 sqq.

1009. Cloché (P.). *L'affaire des Arginuses (406 av. J.-C.). Revue historique*, 1918-1919.

1010. Cloché (P.). *Les conflits politiques et sociaux à Athènes pendant la guerre corinthienne (395-387 av. J.-C.). REA*, XXI (1919) pp. 157-192.

1011. Bonner (R.) *Desertions from the « Ten Thousend ». Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 85-88.

1011 *bis*. Voir 345.

1012. Ageno (F.). *Nuove note a Timoteo. Aeg*, I.

1013. Steele (R. B.). *Clitarchus. AJPh*, XLII (1921), pp. 49-57.

1014. Cloché (P.). *La Grèce et l'Égypte de 405 à 342. Revue Égyptologique*, 1919, pp. 210-258 ; 1921, pp. 82-127.

1015. Cloché (P.). *La Grèce de 346 à 339 av. J.-C. BCH*, XLIV (1920), pp. 108-159.

1015 *bis*. Voir 669.

1016. Tarn (W. W.) *Alexanders' ὑπομνήματα and the « World Kingsdom ». JHS* XLI (1921), pp. 1-17.

1017. Endres (H.). *Krateros, Perdikkas und die letzten Pläne Alexanders. Eine Studie zu Diod* XVIII 4, 1-6. *Rh. Mus.*, LXXII, pp. 437-445.

1018. Webster (W.). *Alexander the son of Demetrius Poliorcetes. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 357-358.

1019. Tarn (W. W.). *Heracles son of Barsine. JHS*, XLI (1921), pp. 18-28.

1020. Holleaux (M.). *Études d'histoire hellénistique. REA*, XXI (1919), pp. 1-19; XXII (1920), pp. 77-96 et 237-258 : XXIII (1921), pp. 181-212 ; *REG*, XXXIII (1920), pp. 223-249 ; XXXIV (1921), pp. 400-422.

1021. Holleaux (M.). *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au* IIIe *siècle av. J.-C. (273-205)*. Paris, de Boccard, 385 p. In-8°.

1022. Lavagnini (B.). *L'Attica e la Beozia ellenistiche in una periegesi del sec. III. Ath.*, III.

1023. Ferrabino (A.). *La battaglia di Sellasia*, II. *ATor.*, LIV, disp. 8.

1024. De Groot. *Ptolemaios der Sohn. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 446-463.

1025. Holleaux (M.). *Ptolemaios Epigônos. JHS*, XLI (1921), pp. 199-202.

1026. Jouguet (P.). *L'administration d'un grand domaine égyptien sous les Lagides. REA*, XXIV (1922), pp. 336 sqq.

1027. Lumbroso (G.). *Lettere al prof. Calderini* (concernant l'histoire d'Alexandrie). *Aeg.*, I.

1028. Perdrizet (P.). *Miscellanea.* XIII. *La ligue achéenne et les Lagides.* XIV. *Cas de mort par piqûres d'un scorpion.* XV. *De quelques poilus. REA*, XXIII (1921), pp. 273-280.

1029. Corradi (G.). L'*Asia minore e le isole dell' Egea sotto i primi Seleucidi.* II. *Antioco II e le città greche dell' Asia. RF*, L.

1030. Bouchier. *A short history of Antioch 300 B. C. — A. D. 1268.* Oxford, Blackwell, 1921, 324 p., 4 pl.

1031. Carcopino (J.). *La loi de Hiéron et les Romains.* Paris, de Boccard, 1919, XXI-307 p., in-8°.

1032. Holleaux (M.). Στρατηγὸς ὕπατος. *Études sur la traduction en grec du titre consulaire.* Paris, de Boccard, 168 p. In-8°.

1033. Seeck (O.). *Geschichte des Untergangs der antiken Welt.* 2 vol., Stuttgart, Metzler, 1920-1921.

1034. Ferrero (G.). *La ruine de la civilisation antique.* Paris, Plon-Nourrit, 1921, 255 p., in-16°.

1035. Casson (H.). *Cornelius Nepos some further notes. JHS*, XL (1920), pp. 43-46.
1036. Laurand (L.). *Contribution à l'étude du Cursus grec. Mus. B.*, XXV.

VI. LA VIE GRECQUE

A. La religion.

1037. Roscher (W.). *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, fin. Leipzig, Teubner.

1037 *a*. Gruppe (O.). *Geschichte der klassischen Mythologie und Religionsgeschichte während des Mittelalters im Abendland und während der Neuzeit*. Supplément à 1037.

1038. Constantinidis (M.). Ἑλληνικὴ μυθολογία. Athènes, Sidéris, 240 p., 150 fig.

1039. Harrison (J.) *Epilegomena to the study of Greek religion*. Cambridge, Harvard University Press, 1921, 40 p., in-8°.

1040. Kreglinger (R.). *La religion chez les Grecs et les Romains*. Bruxelles, Lamertin, 1920, 268 p., in-16°.

1041. Nilsson (M. P.). *Olympen. En framställning av den klassiska mytologien*. Vol. I et II. Stockholm, Geber, 1918-1919.

1042. Pettazzoni (R.). *La religione nella Grecia antica sino ad Alessandro*. Bologne, Zanichelli, 1921, vii-416 p.

1043. Preller (L.). *Griechische Mythologie. Vierte Auflage, erneuert* von Carl Robert. II^ter Band. 1tes Buch. *Landschaftlische Sagen*. III^tes Buch, erste Abteilung. *Die griechische Heldensage, die Argonauten, der Thebanische Kreis*. Berlin, Weidmann, 1920-21.

1044. Radet (G.). *Conférences Zielinski sur la religion grecque. REA*, XXI (1919), pp. 303-304.

1045. Spence (L.). *An introduction to mythology*, Londres, Arap, 1921, 335 p., in-8°.

1046. Stengel (P.). *Die griechischen Kultusaltertümer*. 3e éd. Munich, Beck, 1920.

1047. Eithem. *Beiträge zur griechischen Religionsgeschichte*. Kristiania, Dybward, 1920, in-8°.

1048. Geffcken (J.). *Der Ausgang des griechisch-römischen Heidentums*. Heidelberg, Winter, 1920.

1049. *Fontes historiae religionum ex auctoribus Graecis et Latinis* collectos subsidiis Societatis Rhenanae promovendis litteris edidit Carolus Clemen. Vol. I. *Fontes historiae religionis Persicae*, ed. Clemen, Bonn, Marcus und Weber.

1050. Clemen. *Die griechischen und lateinischen Nachrichten über die persische Religion*. Giessen, A. Töpelmann, 1 vol., 232 p. Pet. in-8°.

1050 *bis*. Voir 169.

1050 *ter*. Voir 193.

1051. Aly, Wolf. *Volkmärchen, Sage und Novelle bei Herodot und seinen Zeitgenossen*. Göttingen, Vandenhœck, 1921.

1051 *bis*. Voir 215.

1052. Schweitzer (B.). *Herakles. Aufsätze zur griechischen Religions-und Sagengeschichte*. Tübingen, Mohr, 1922, vii-247 p., 38 fig.

1052 *bis*. Voir 545.

1052 *ter*. Voir 549.

1053. Salac (A.). Ζεὺς Κάσιος. *BCH*, XLVI (1922), pp. 160-189.

1054. Sherwood Fox (W.). *Aphrodite Mother Earth. AJP.*, XLI (1919), pp. 283-286.

1055. Schubart. *Aus einer Apollon Aretalogie. Herm.*, 1920, pp. 189 sqq.

1055 *bis*. Voir 222.

1056. Herbillon (J.). *Artemis Laphria. Mus. B.*, XXV.

1057. Sykes (A.). Ἀκαλανθὶς Ἀρτέμις. *Cl. R.*, XXXII.

1058. Kretschmer (Z.). *Ares. Gl.*, XI (1920).

1059. Macurdy (H.). *Hermes Chthonios as Eponym of the Skopadae. JHS.*, XLIX (1921), pp. 179-182.

1060. Rostovtseff. *Le culte de la Grande Déesse dans la Russie Méridionale. REG.*, XXXII (1919), pp. 462-481.

1061. Six (J.). *Asklepios by Bryaxis. JHS*, XLII (1922), pp. 31-35, pl. I.

1061 *bis*. Voir 643.

1062. Kern (H.). *Der antike Astyanax Mythus und seine späteren Auswüchse, Phil.*, LXXV (1919), pp. 183-201.

1062 *bis*. Voir 156.

1063. Gaertringen (H. von). *Die Persenssage von Aigeai in Kilikien. Herm.*, 1922, p. 155.

1064. Wilson (L. M.). *Contributions of Greek art to the Medusa myth. AJA.*, XXIV (1920), pp. 232-241.

1065. Jacoby (F.). Ἰὼ Καλλιθύεσσα. *Herm.*, 1922, pp. 366 sqq.

1066. Rohde (E.). *Psyche*. 8e éd. Tübingen, Mohr, 1921.

1067. Terzaghi. *Il no delle Danaide AtR.*, XXII.

1068. Bleecker. *Heracles and the old man of the sea. AJA.*, XXVI (1922), pp. 174-192.

1069. Kent (R. G.). *A baffled Hercules. AJA.*, XXV (1921), pp. 80-81.

1070. Farnell (N. R.). *Greek hero cult and ideas of immortality*. Oxford, Clarendon, 1921, xvi-436 p. In-8°.

1071. Costanzi (V.). *Culto di Teseo nell' antichità. Religio*, I.

1072. Schiffer (S.). *Marsyas et les Phrygiens en Syrie. REA.*, XXII (1919), pp. 237-248.

1073. Ramsay (W. M.). *Pisidian wolf-priesters, Phrygian goat-priesters and the old Ionian tribes. JHS.*, XL (1920), pp. 197-202.

1074. Dempsey. *The Delphic oracle, its early history, influence and full*. Oxford, Blackwell, xxiv-199 p. In-8°.

1075. Herzog (R.). *Das delphische Orakel als Preisrichter*. App. au vol. I de *Der junge Platon* par Horneffer (voir 309).

1076. Poulsen (F.). *Oraklet i Delfi*. Copenhague, Pio, 1919. 352 p., fig. In-8°.

1077. Picard (Ch.). *Un oracle d'Apollon Clarios à Pergame. BCH.*, XLVI (1922), pp. 190-197.

1078. Dessin (G.). *Une consultation à l'oracle de Trophonios à Lébadée. Mus. B.*, XXV.

1079. Perdrizet (P.). *L'oracle de Bès à Abydos. REG.*, XXXII (1919), pp. 43-44.

1079 *bis*. Voir 138.

1080. Ramsay (W. M.). *A Cretan Prophet. Quarterly Review*, 459 (avril 1919), pp. 378 sqq.

1080 *bis*. Voir 137.

1081. Weniger (L.), *Vom Ursprunge der olympischen Spiele. Rh. Mus.*, LXXII, pp. 1-13.

1082. Tausend (F. J.). *Studien zu attischen Festen*. Würzburg, Becker, 1920, 37 p. In-8°.

1083. Preuner (E.). *Amphiaraia und Panathenaia. Herm.*, 1920, pp. 80 sqq.

1084. Kretschmer (P.). *Die Thargelien. Gl.*, X (1919), pp. 108-112.

1085. Foucart (P.). *La fête des Éleusinia. REG.*, XXXII (1919), pp. 190-207.

1086. Brillant (M.). *Les mystères d'Éleusis*. Paris, Renaissance du Livre, 1920, 192 p. In-8°.

1087. Robertson (D. S.). *A Greek Carnival. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 110-114.

1088. Kern (O.). *Orpheus*. Berlin, Weidmann, 1920.

1089. Macchioro (V.). *Zagreus. Studi sull' orfismo*. Bari, Laterza, 1920, 269 p.

1089 *a*. Macchioro (V.). *Eraclito. Nuovi studi sull' orfismo*. Bari, Laterza, 1922, 137 p. In-8°.

1090. Olivieri (A.). *L'uovo cosmogonico degli Orfici*. Naples, Cimmaruta, 1919, 37 p.

1091. Dornseiff. *Das Alphabet in Mystik und Magik*. Leipzig, Teubner, 176 p. In-8°.

1092. Deonna. *Sostrate de Cnide et la vertu des formules invisibles. R. Ar.*, 1921.

1092 *bis*. Voir 289.

1093. Stengel (P.). *Opferspenden. Herm.*, 1922, pp. 535 sqq.

1094. Weinreich (O.). *Haaropfer an Helios. Herm.*, 1920, p. 326.

1094 *bis*. Voir 323.

1094 *ter*. Voir 743.

1095. Lefebvre (G.). *La fête du Nil à Achoris. Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie*, V (1921), pp. 47-59.

1095 *bis*. Voir 797.

1096. Roussel (P.). *Un édit de Ptolémée Philopator relatif au culte de Dionysos, CRABL.*, 1919, pp. 237-243.

1097. Roussel (P.). *Un règlement du* II*e siècle après Jésus-Christ relatif à la police des cultes en Égypte. Revue d'histoire et de littérature religieuses*, 1920.

1098. Reizenstein (R.). *Die hellenistischen Mysterienreligionen*. 2° éd. Leipzig, Teubner, 1920.

1098 *bis*. Voir 744.

1099. Cumont (F.) et Canet (L.). *Mithra ou Sarapis* Κοσμοκράτωρ. *CRABL.*, 1919, pp. 313-328.

1100. Ganszyniec (R.). *De Agathodaemone*. Varsovie, Travaux de la Faculté des Sciences, 1919, 64 p. In-8°.

1100 *bis*. Voir 299.

B. Le droit.

1101. Ehrenberg (V.). *Die Rechtsidee im frühen Griechentum. Untersuchungen zur Geschichte der werdenden Polis.* Leipzig, Hirzel, 1921, xii-150 p., 1 pl.

1102. Latte (K.). *Heiliges Recht. Untersuchungen zur Geschichte der sakralen Rechtsformen in Griechenland.* Tübingen, Mohr, 1920. In-8°.

1103. Smith (G.). *Early Greek Codes. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 187-201.

1104. Gernet (L.). *La création du testament. REG.*, XXXIII (1920), pp. 123-168, 249-290.

1105. Gernet (L.). *Sur l'épiclérat. REG.*, XXXIV (1921), pp. 337-378.

1106. Gernet (L.). Compte rendu du livre de Bastid : *L'hypothèque grecque et sa signification historique. REG.*, XXXIII (1920), p. 97.

1107. Photiadis (D. S.). Περὶ τῆς ἐγγύης πρὸς γάμον καὶ τῶν συναφῶν αὐτῇ νόμων. 'Αθ., XXXII (1920), pp. 100-152 et 154.

1108. Picard (Ch.). *L'ancien droit criminel hellénique et la vendetta albanaise. Revue de l'histoire des religions.* Paris, Leroux, 1920.

1109. Barker (E.). *Greek political theory, Plato and his predecessors.* Londres, Methuen, xiv-403 p. In-8°.

1110. Busolt (G.). *Griechische Staatskunde.* 3te Aufl. Bd. I. Munich, Beck, 1920.

1111. Wilamowitz-Mœllendorff (U. von). *Der griechische und der platonische Staatsgedanke.* Berlin, Weidmann, 1919.

1112. Frazer (J. G.). *Les origines magiques de la royauté*, trad. par Paul-Hyacinthe Loyson. Paris, Geuthner, 1920, 359 p. In-8°.

1113. Ure (D. N.). *The origin of tyranny.* Cambridge, University Press, 1921, xii-374 p., fig. In-8°.

1114. Léouvain (Ch.). *L'exil politique dans l'histoire grecque. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.*

1115. Caldwell (W.). *Hellenic conceptions of peace.* New-York, Columbia University, 1919, 140 p. In-8°.

1116. Calhoun (G. Miller). Παραγραφή *and arbitration. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 20-28.

1116 *bis*. Voir 151.

1117. Gardikas (K. J.). Τὸ ποινικὸν καὶ ἰδίᾳ τὸ φοινικὸν δίκαιον παρ' Ὁμήρῳ. 'Αθ., XXX, (1919), p. 209-342.

1118. Rostovtseff. *Queen Dynamis of Bosporus. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 88-109, pl. III et IV.

1118 *bis*. Voir 699.

1119. Boethius (A.). *Der argivische Kalender.* Upsal, Abo Akademie, 1922, 76 p. In-8°.

1120. Seymour (D. A.). *The servile interregnum at Argos. JHS.*, XLII (1922), pp. 24-30.

1121. Schultess. *Das attische Volksgericht.* Berne, Haupt, 1921, 35 p. In-8°.

1122. Keil (B.). *Beitrag zur Geschichte des Areopags. Berichte und Verhandlungen der sachsischen Akademie der Wissenchaften, Philologische und historische Klasse*, LXX (1919), 8e fascicule.

1123. Cloché (P.). *Le Conseil athénien des Cinq Cents et la peine de mort. REG.*, XXXIII (1920), pp. 1 sqq.

1124. Cloché (P.). *L'importance des pouvoirs de la Boulè athènienne aux* v^e *et* ive *siècles av. J.-C. REG.*, XXXIV (1921), pp. 233-265.

1125. Glotz (G.). *L'épistate des proèdres. REG.*, XXXIV (1921), pp. 1-19.

1126. Smith (G.). *The prytaneum in the Athenian amnesty law. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 345-353.

1127. Calhoun (G. Miller). *Athenian magistrates and special pleas. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 338-350.

1128. Smith (F.). *Athenian political commissions.* Chicago, University, 1920, 89 p.

1129. Smith (G.). *Athenian casualty list. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 351-364.

1130. Bonner (R. J.). *Wit and humor in Athenian courts. Cl. Ph.*, XVI (1922) pp. 97-103.

1131. Calhoun (G. M.). *Oral and written pleading in Athenian courts. Transactions of the American Philological Association*, L (1919), pp. 177-193.

1132. Hook (van). *The exposure of infants at Athens. Transactions of the American Philological Association*, LI (1920), pp. 134-145.

1133. Bolkestein (H.). *The exposure of children at Athens and the* ἐγχυτρίστριαι. *Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 222-239.

1133 *bis*. Voir 1009.

1133 *ter*. Voir 355.

1133 *quater*. Voir 356.

1134. Bonner (R.) *The legal setting of Isocrate's Antidosis. Cl. Ph*, XV (1921).

1134 *bis*. Voir 360.

1135. Samter (E.). Ἀλληλέγγυοι. *Phil.*, LXXV, pp. 414-436.

1136. Platon (Georges). *Un saggio di sozialismo di stato nell'antichità. NRS.*, III (1919), pp. 452-458.

1136 *a*. Ciccotti (E.). *Atene republica di proletarii? NRS.*, IV (1920), pp. 514-519.

1137. Kosten (G.). *Inquiritur quid Xenophontis* Λακεδαιμονίων πολίτεια *valeat ad Lacedaemoniorum instituta cognoscenda.* Mittelburg, Dönburg, xv-129 p. In-8°.

1138. Cloché (P.). *Les naopes de Delphes et la création du collège des tamiai. BCH.*, XLIV (1920), pp. 328-353, pl. XIII-XIV.

1139. Gardner (P.). *The financial history of ancient Chios. JHS.*, XL (1920), pp. 160-173.

1140. Corradi (G.). *Gli* ἀμφοδάρχαι *a Pergamo. BFC.*, XXVIII (1921-1922), pp. 65-67.

1141. Corradi (G). *Sugli astinomi pergameni. BFC.*, XXVIII (1921-1922), pp. 112-116.

1141 *bis*. Voir 725.

1142. Schwarz (A. B.). *Die öffentliche und private Urkunde im römischen Aegypten. Studien zum hellenistischen Privatrecht.* Leipzig, Teubner, 1920, viii-310 p. In-8°.

1142 *bis*. Voir 798.

1143. Segré. (A.). *Note sul* πολίτευμα e l'ἐπιγονή *in Egitta. Aeg.*, III.

1144. Lumbroso. *Lettere al prof. Calderini* (sur les institutions alexandrines). *Aeg.*, II.

1145. Lumbroso. *A proposito di un errore giudiziario dell' epoca alessandrina. RAL* XXIX (1920), pp. 109-116.

1145 *bis*. Voir 777.

1146. Bonner. (R. J.). *Apollodorus vss. Phormio criminal casualt. Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 82-84.

1147. Kalistounakis(J. E.). Ἑπταδικαὶ ἐρευναί. Ἀθ, XXXIII (1921), pp. 103-199.

1148. Westerman (W. L.). *On the meaning of* παρόρια τῆς πόλεως. *Aeg.*, III.

1149. Keil (J.). *Die erste Kaiserneokorie von Ephesos. Numismastiche Zeitschrift*, 1919, pp. 115-120.

C. Armée et marine.

1150. Hagemann (A.). *Griechische Panzerung.* I. *Der Metallharnisch.* Leipzig, Tarbner, 1919, 160 p., 173 fig.

1151. Pitollet (Camille). *Les épées grecques d'Ampurias. REA.*, XXII (1920), pp. 311-312.

1151 *bis*. Voir 153.

1152. Jacob (O.). *Le service sanitaire dans les armées grecques et romaines.* I. *Les médecins militaires à l'époque héroïque. Mus. B.*, XXV.

1153. Boucher (Général A.). *Note au sujet de la bataille de Marathon, REG.*, XXXIII (1920), pp. L-LII.

1154. Boucher (Général A.). *La bataille de la Marne et l'antiquité : Marathon d'après Hérodote.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1920, VIII-55 p., fig. In-8°.

1155. Brenot (A.). *Recherches sur l'éphébie attique et en particulier sur la date de l'institution.* Paris, Champion, 1920, XXXIV-52 p., in-8°.

1155 *a*. Roussel (P.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIV (1921), pp. 459-460.

1156. Ferrabino (A.). *Lo scontro delle falangi e l'azione dei centri. Ator*, LIV, disp. 8.

1157. Boucher (Général A.). *Observations sur la valeur de certains termes de tactique grecs. REG.*, XXXII (1919), pp. 48-49.

1158. Calderini (A.). *Macchine idrofore secondo i papiri greci R. I. lomb.*, LIII.

1159. Custance (amiral sir R.). *War at sea. Modern theory and ancient practice.* Edinburg and London, Blackwood, 1919, IX-113 p., 11 pl., 1 carte.

1160. Graefe (F.). *Textes d'Hérodote et de Thucydide relatifs à la marine. Herm.*, LIV (1919), pp. 219-224.

1161. Graefe (F.). *Zur Marinengeschichte des Altertums. Herm.*, 1922, pp. 312 sqq.

1162. Oldfather (W.A.). and Titchener (J. B.). *A note on the Lexikon militare. Cl. Ph.*, XVI.

D. Le travail.

1163. Glotz (G.). *Le travail dans la Grèce ancienne. Histoire économique de la période homérique jusqu'à la conquête romaine.* Paris, Alcan, 1920, 468 p. In-8°.

1164. Hasebrök. *Zum griechischen Bankwesen der klassischen Zeit. Herm.*, 1920, pp. 113 sqq.

1165. Hatzfeld (J.). *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique.* Paris, de Boccard, 1919, 413 p. In-8°.

1165 *a*. Lacroix (M.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), pp. 436-440.

1165 *bis*. Voir 689.

1165 *ter*. Voir 685.

1166. Rostovtseff. *A large estate in Egypt in the third century B. C.* Madison, 1922, x-209 p. In-8°.

1167. Heitland (W. H.). *Agricola. A study of agricultur and rustic life in the Greco-Roman world from the point of view of labour.* Cambridge, University, x-492 p. In-8°.

1168. Weniger (L.). *Altgriechischer Baumkultus.* Leipzig, Dieterich, 1919, vi-64 p. In-8°.

E. Divers.

1169. Brandt (L.). *Social aspects of Greek life in the sixth century B. C.* Philadelphie, Davis, 1922, 108 p. In-8°.

1170. Burns (C. D.). *Greek ideals : a study of social life.* 2e éd., 1919.

1171. Méridier (L.). Compte-rendu du livre de J. O. Lofberg : *Sycophancy in Athens. REG.*, XXXIII (1920), pp. 442-443.

1172. Lofberg (J. O.). *The sycophant parasit. Cl. Ph.*, XV (1920), pp. 61-72.

1173. Aragon (H.). *Le costume dans les temps anciens. L'habillement en Grèce et à Rome. Les vêtements de dessus.* Perpignan, Banière, 1921, 53 p. In-16°.

1174. Heuzey (L.). *Le péplos des femmes grecques étudié sur le modèle vivant.* Paris, Leroux, 1921, 44 p., fig. In-4°.

1175. Heuzey (L.). *La chlamyde grecque. Revue de l'Art*, XXXIX (1921), pp. 12-31.

VII. PHILOSOPHIE.

1176. Aster (E. von). *Geschichte der antiken Philosophie.* Berlin, Verein wissenschaftlicher Verleger, 1920.

1177. Joel (K.). *Geschichte der antiken Philosophie.* Bd. I. Tübingen, Mohr, 1921.

1178. Stace (W. T.). *A critical history of Greek philosophy.* Londres, Macmillan, 1920, 386 p.

1179. Tilgher (A.). *Filosofi antichi.* Todi, Atanor, 1921, vi-200 p. In-8°.

1180. Ueberweg (F.). *Grundriss der Geschichte der Philosophie.* I. Teil. *Das Altertum.* II. Aufl., von K. Praechter. Berlin, Mittler, 1920.

1181. Zeller (E). *Compendio di storia della filosofia greca*, trad. di V. Santoli. Florence, Valecchi, 399 p.

1182. Burnet (J.). *L'aurore de la philosophie grecque*, éd. franç. par A. Reymond. Paris, Payot, 1919, 436 p.

1183. Tilgher (A.). *La visione greca della vita.* 1922, 89 p.

1184. Ganszyniec (R.). *Katabasis.* Tirage à part de la nouvelle éd. de la *Real-Encyklopädie* de Pauly-Wissowa, 91 p. In-8°.

1185. Rostagni (A.). *Sulle tracce de un' estetica dell' intuizione presso gli antichi. AtR*, I.

1186. Hoffmann (E.). *Die griechische Philosophie von Thales bis Platon.* Leipzig et Berlin, Teubner, 113 p. In-16°.

1187. Ganszyniec (R.). *Die biologische Grundlage der ionischen Philosophie.* Leipzig, Vogel, 1920, 19 p. In-8°.

1188. Cardini. *Eraclito d'Efeso. Cultura dell' anima.* Lanciano, Carabba, 1919.

1189. Méautis (G.). *Recherches sur le pythagorisme.* Neuchâtel, Faculté des Lettres, 105 p. In-8°.

1190. Wellmann (M.). *Eine pythagoreische Urkund des IV. Jahrhunderts v. Chr. Herm.*, LIV (1919), pp. 225-248.

1191. Delatte (A.). *Essai sur la politique pythagoricienne.* Liège, Vaillant-Garmane, 1922, xi-295 p. In-8°.

1192. Levi (A.). *Concetto del tempo nei suoi rapporti coi problemi del devenire e dell' essere nella filosofia greca sino a Platone. Rivista di filosofia neo-scolastica*, 1919 (cf. 1204).

1192 *a*. Rivaud (A.). Compte-rendu du précédent et de 1204. *REG.*, XXXIV (1921), pp. 119-124.

1193. Horvalk (E.). *Eine vorplatonische Kunsttheorie. Herm.*, LIV (1919), pp. 187-207.

1194. Nestle (W.). *Die Schrift des Gorgias über die Natur oder über die Nichtseinde. Herm.*, LVII (1922), pp. 551 sqq.

1195. Millet (R.). *Socrate et la pensée moderne.* Paris, Plon-Nourrit, 1920, 288 p.

1196. Adam (M. C.). *Socrates quantum mutatus ab illo. Cl. Qu.*, XII.

1197. Robin (L.). Compte-rendu du livre de Taylor, *Plato's biography of Sokrates. REG.*, XXXIII (1920), p. 117.

1198. Horneffer (E.). *Der Platonismus und die Gegenwart.* Munich, Oldenburg, 1921.

1199. Robin (L.). Compte-rendu du livre de More : *Platonisme. REG.*, XXXIV (1921), pp. 466-470.

1200. Natorp (P.). *Platos Ideenlehre.* 2e éd. Leipzig, Meiner, 1921.

1201. Robin (L.). *Sur la doctrine de la réminiscence.* REG., XXXII (1919), pp. 451-461.

1202. Orsier (J.). *Le Phédon de Platon et le Socrate de Lamartine.* Suivi d'un *aperçu historique et critique de la philosophie ancienne.* Paris, de Boccard, 1919, 140 p. In-8°.

1203. Cumont (Fr.). *Les Enfers selon l'Axiochos. CRABL.*, 1920, pp. 272-285.

1204. Levi (A.). *Il concetto del tempo nei suoi rapporti coi problemi del devenire e dell' essere nella filosofia di Platone.* Turin, Paravia, 108 p. In-8° (cf. 1192).

1204 *a*. Voir 1192 *a*.

1205. Levi (A.). *Sulle interpretazioni immanentistiche della filosofia di Platone.* Turin, Paravia, 1920. In-8°.

1206. Goodell (T. D.). *Plato's hedonism. AJA.*, XLII (1921), pp. 25-48.

1207. Ritter (C.). *Platons Logik. Phil.*, LXXV (1919), pp. 1-67 et 304-322.

1207 *bis*. Voir 1111.

1208. Salin (E.). *Platon und die griechische Utopie.* Munich, Duncker et Humblo, 1921.

1209. Robin (L.). Compte-rendu du livre de Trever : *A history of Greek economic thought*. *REG.*, XXXIII (1920), p. 120.

1210. Robin (L.). *Etudes sur la signification et la place de la physique dans la philosophie de Platon*. Paris, Alcan, 1919.

1210 *a*. Rivaud (A.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), pp. 444-447.

1211. Scharr (E.). *Xenophons Staats-und Gesellschaftsideal und seine Zeit*. Halle, Niemeyer, 1919.

1212. Platon (G.). *Un Le Play ateniese o l'Economia Politica di Zenofonte* (fin). *NRS.*, III (1919), pp. 43-63.

1213. Lalo (Ch.). *Aristote*. Paris, Mellottée, 1922, 159 p.

1214. Hamelin (O.). *Le système d'Aristote*, publié par L. Robin. Paris, Alcan, 1920, III-428 p. In-8°.

1214 *a*. Rivaud (A.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIV (1921), pp. 113-119.

1215. Ronzoni (C.). *Il valore dell' istante nella dottrina aristotelica del tempo*. *R. I. lomb.*, LI.

1216. Meyer (H.). *Platon und die aristotelische Ethik*. Munich, Beck, 1919, VI-300 p. In-8°.

1217. Wittmann (M.). *Die Ethik des Aristoteles*. Regensburg, Mauz, 1920, XIX-355 p. In-8°.

1218. Meyer (H.). *Natur und Kunst bei Aristoteles*. Paderborn, Schöningh, 1919, VIII-128 p. In-8°.

1219. Rostagni (A.). *Aristotele e aristotelismo nella storia dell' estetica antica*. Florence, Ariani, 1922.

1220. Defourny (M.). *Aristote et l'éducation*. Louvain, Institut Supérieur de Philosophie, 1919, 176 p. In-8°.

1221. Taylor (J. W.). *Georgius Gemistus Pletho's criticism of Plato and Aristotle*. Banta, 1921, 99 p., in-8°.

1222. Galli. *A proposito di Aristotele e di Filodemo*. *AtR.*, II.

1223. Jackson (H.). *Aristotle's lecture-room and lectures*. *JPh.*, XXXV, 20.

1224. Meyer (H.). *Das Vererbungsproblem bei Aristoteles*. *Phil.*, LXXV, pp. 323-363.

1224 *bis*. Voir 87.

1225. Smith (J.). Τόδε τι *in Aristotle*. *Cl. R.*, XXXV.

1226. Smith (J.). *Aristotelica*. *Cl. Qu.*, XIV.

1226 *bis*. Voir 92.

1227. Mühll (P. von der). *Epikurs* κυρίαι δόξαι *und Demokrit*. *Festgabe Adolf Kägi*. Frauenfeld, Huber, 1919.

1228. Manzoni (A.). *Perchè gli dei di Epicuro hanno il loro Olimpo negli intermundia*. *BFC.*, XXVII (1920-1921), pp. 186-189.

1229. Krohn (K.). *Der Epikureer Hermarchos*. Berlin, Weidmann, IV-42 p. In-8°.

1230. Bignone (E.). *Nuove ricerche epicuree*. *ATor*, LIV (1919), pp. 883-895.

1231. Bignone (E.). *Ancora delle* ὁμοιότητες *nella filosofia di Epicuro*. *BFC.*, XXVI (1919-1920), pp. 60-63.

1232. Manzoni (A.). *Nota epicurea*. *BFC.*, XXIX (1922), pp. 12-14.

1233. Tescari (G.). *Note epicuree. BFC.*, XXVI (1919-1920), pp. 152-154.

1234. Melli (G.). *La filosofia greca di Epicuro ai neoplatonici.* Florence, Sansoul, 1922, 234 p.

1235. Bréhier (E.). *L'idée du néant et le problème de l'origine radicale dans le néo-platonisme grec. Revue de métaphysique et de morale*, 1919, pp. 443-475.

1236. Heinemann (Fr.). *Plotin. Forschungen über die plotinische Frage. Plotins Entwicklung und sein System.* Leipzig, Meiner, 1921, xiii-318 p. In-8°.

1237. Wundt (M.). *Plotin. Studien zur Geschichte des Neuplatonismus.* Leipzig, Kröner, 1919.

1238. Thedinga. *Plotin oder Numenios? Herm.*, 1922, pp. 189 sqq.

1239. Praechter (K.). *Plotin Ennead VI, 1, 11. Herm.*, 1920, pp. 102 sqq.

1240. Cumont (F.). *Comment Plotin détourna Porphyre du suicide. REG.*, XXXII (1919), pp. 113-120.

1241. Billings (Th.). *The Platonism of Philo Judaeus.* Chicago, University, 1919, viii-103 p. In-8°.

1242. Röchter (K.). *Nikostratos der Platonische. Herm.*, 1922, pp. 481 sqq.

1243. Reinhardt (K.). *Poseidonios.* Munich, Beck, 476 p. In-8°.

1244. Dorson (J. F.). *The Posidonius myth. Cl. Qu.*, XII.

1245. Cumont (F.). *Un mythe pythagoricien chez Posidonius et Philon. RPh.*, XLIII (1919), pp. 78-85.

1246. Robbins (Fr. E.). *Posidonius and the sources of Pythagorean arithmology. Cl. Ph.*, XV.

1247. Philipson (R.). *Zu Philodems Schrift über die Frömmigkeit. Herm.*, 1920, pp. 225-364.

1248. Landi (C.). *Pensieri di Teofrasto sul matrimonio e sull' educazione.* Padoue, Randi, 16 p.

1249. Ettowald. *Die Schriftenzeichnisse des Aristoteles und des Theophrastes. Herm.*, 1920, pp. 204 sqq.

1250. Lammert (F.). *Zur Erkenntnislehre der späteren Stoa. Herm.*, 1922, pp. 171 sqq.

1251. François (L.). *Quelques observations sur Dion Chrysostome considéré comme une des sources de notre connaissance du cynisme. REG.*, XXXII (1919), pp. l-li.

1252. Strache (H.). *Der Eklektizismus des Antiochus von Askalon.* Berlin, Weidmann, viii-96 p. In-8°.

1253. Hempel (J.). *Untersuchungen zur Ueberlieferung von Apollonius von Tyana.* Stockholm, Bonnier, 1921.

1254. Helmreich. *Zum sogenannten Aurelius de acutis passionibus. Rh. Mus.*, LXXIII.

1255. Shorey (P.). Τύχη *in Polybius. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 280-283.

VIII. SCIENCES

(Mathématiques, Astronomie, Géographie, Sciences naturelles, Médecine).

1256. Boll (Fr.). *Studien zur Geschichte des antiken Weltbildes und der griechischen Wissenschaft.* Leipzig, Teubner, 6 vol., 1914-1921.

1257. Heiberg (J. E.). *Naturwissenschaften, Mathematik und Medizin im klassischen Altertum*. Leipzig, Teubner.

1258. Heath. *Greek Mathematics and Science*. Cambridge, 1921.

1259. Heath. *A History of Greek Mathematics*. 2 vol., xx-146 et xi-186 p. In-8°.

1259 *bis*. Voir 93.

1260. Robbins (Fr.). *The tradition of Greek arithmology*. *Cl. Ph.*, XVI, pp. 97-123.

1260 *bis*. Voir 1246.

1261. Hoppe (E.). *Ist Heron der Verfasser der unter seinem Namen herausgegebenen Definitionen und der Geometrie? Phil.*, LXXV, pp. 202-226.

1262. Delatte. *La chronologie pythagoricienne de Timée*. *Mus. B.*, 1920, pp. 5-13.

1263. Fotheringham. *A solution of ancient eclipses of the sun. Monthly notices of the royal astromical Society*, 1920, t. LXXXI, pp. 104-126.

1264. Fotheringham. *Historical eclipses*. Oxford, Clarendon, 1921.

1265. Heidel (W. A.). *Anaximander's Book, the earliest known Geographical Treatise*. Boston, *Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences*, n° 7 (avril 1921), pp. 237-288.

1266. Chapot (V.). *Le Périple du Pont-Euxin*. *REG.*, XXXIV (1921), pp. lii-liv.

1266 *a*. Chapot (V.). *Arrien et le Périple du Pont-Euxin*. *REG.*, XXXIV (1921), pp. 129-154.

1267. Meunier (J.). *Monographie d'Arrien sur l'Inde*. *Mus. B.*, XXVI.

1268. Stille (R.). *The method of Arrian in the Anabasis*. *Cl. Ph.*, XXIV (1919), pp. 147-157.

1269. Gisinger. *Die Erdbeschreibung des Eudoxos von Cnidos*. Leipzig et Berlin. Teubner, 1921. In-8°.

1270. Thalamas (A.). *La géographie d'Eratosthène*. Paris, Rivière, 1921, 265 p. In-8°.

1271. Frazer (sir J.). *Sur les traces de Pausanias avec une carte*. Trad. de Roth. Préface de Maurice Croiset. Paris, Association G. Budé.

1272. Weinrech (O.). *Zu Ptolemaios Chennos VII, 1*. *Herm.*, 1922, pp. 479 sqq.

1273. Wessely (C.). *Ptolémée Géographie, IV, 5. 24, et le papyrus Rainer n° 259*. *REG.*, XXXII (1919), pp. 504-507.

1274. Rossini. *La città di Deire e i due Loghi di Strab., XVII. 14*. *RAL.*, XXIX (1921), pp. 291-298.

1275. Chapot (V.). *Albion remota*. *REG.* XXXII (1919), pp. 66-78.

1276. Hérouville (P. d'). *A propos d'Aristote naturaliste*. *Mus. B.*, XXV.

1277. Macurdy (H.). *The diaphragm and the Greek ideal on the trachery of translation*. *Cl. Ph.*, XIV (1919), pp. 389-393.

1277 *bis*. Voir 116.

1278. Wenkebach. *Eine alexandrinische Buchfehde um einen Buchstaben in den hippokratischen Krankengeschichten. Ein unveröffentliches Galen Kapitel*. *SBA.*, 1920.

1279. Helmreich (G.). *Zu Galen*. *Phil.*, LXXV.

1280. Capelle. *Zur hippokratischen Frage*, *Herm.*, 1922, p. 247.

1281. Olivieri (A.). *Timoteo di Metaponto*. *RIGI*, VI.

1282. Allbutt (sir Th. Clifford). *Greek Medicine in Rom.* Londres, Macmillan, 1921, 633 p.

IX. DIVERS.

1283. Boucher (général A.). *Allocution prononcée à l'Assemblée générale de l'Association des Études grecques du 8 mai 1919. REG.*, XXIX (1919), pp. LVI-LXII.

1283 *a*. Bérard (V.). *Allocution prononcée à l'Assemblée générale de l'Association des Études grecques du 20 mai 1920. REG.*, XXXIII (1920), pp. LVI-LXVII.

1283 *b*. Fougères (G.). *Allocution prononcée à l'Assemblée générale de l'Association des Études Grecques du 19 mai 1921. REG.*, XXXIV (1921), pp. LVII-LXX.

1284. Dalmeyda (G.). *Rapports présentés aux Assemblées générales de l'Association des Études grecques sur les travaux et les concours des années 1918-1919, 1919-1920, 1920-1921. REG.*, XXXII (1919), pp. LIII-LXXVII; XXXIII (1920), pp. LXVIII-LXXXV; XXXIV (1921), pp. LXXI-LXXXIX.

1285. Baud-Bovy et Boissonas. *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, avec préface de G. Fougères. Genève, Boissonas.

1286. Boissonas (F.). *L'image de la Grèce.* III (Smyrne). Genève, Boissonas, 1919, XIV-48 p., pl. In-4°.

1287. Book. *Greek and Coptic Schools-Tablets at the University of Michigan. Cl. Ph.*, XVI (1921), pp. 189-194.

1288. Carleton Thallon (J.). *Some Balkan and Danubian connexions of Troy. JHS*, XXXIX (1919), pp. 185-201.

1289. Charitonidis (Ch.). Παρορράματα. 'Αθ., XXXII (1920), pp. 183 et 213.

1290. Flickinger. *La Grèce immortelle.* Genève, Boissonas, 1919, 250 p. In-8°.

1290 *a*. Deonna (W.). Compte-rendu du précédent. *REG.*, XXXIII (1920), pp. 435-436.

1291. Fotheringham (J. K.). *Cleostratus. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 164-184; XL (1920), pp. 208-209.

1292. Gaertringen (H. von). Δεύτεραι φροντίδες, *Herm.*, LIV (1919), pp. 104-107.

1293. Gauranga Nath Barnejee. *Hellenism in ancient India.* 2e éd., Londres et Calcutta, Butterworth, 1920, 344 p.

1294. Graindor (P.). *Kykladika. Mus. B.*, XXV.

1295. Hopkinson (L. W.). *Greek Lesders*, 266 p. In-8°.

1296. Johnston (C. H.). *Corfu.* 1919.

1297. Méautis (G.). *Eudoxe de Cnide et l'Égypte. Contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien. RPh.*, XLIII (1919), pp. 21-34.

1298. Mueller (H. C.). *Greek dvondva compoundi. Cl. Qu.*, XIV.

1299. Otto (W.). Χρηματιστικὸς Πύλων. *Herm.*, 1920, p. 222.

1300. Pascal (C.). *La decima musa. Athenaeum*, IX.

1301. Perdrizet (P.). *Copria, REA.*, XXIII (1921), pp. 85-94.

1302. Phourikis (I. A.). Μεγαρικὰ μελετήματα. 'Αθ, XXXI (1919), pp. 343-377.

1303. Radermacher (L.). *Die Zeit des Antikars Sémos H. Phil.*, LXXV.

1304. Rose (H. J.). *The Greek of Cicero. JHS*, XLI (1921), pp. 91-116.

1305. Sayce (A. H.). *Two notes on Hellenic Asia. JHS.*, XXXIX (1919), pp. 202-205.

1306. Scott (J. A.). *The Callinus of Pausanias* IX, 9, 5. *Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 358-360.

1307. Svoronos (J.). *Paris cité protohellénique. Acropole*, I (1921).

1308. Waters (W. E.). *The old age of a horse. Cl. Ph.*, XVII (1922), pp. 87-88.

1309. Webb (K. J.). *Cleostratus Redivivus. JHS.*, XLI (1921), pp. 70-85.

1310. Wilamowitz-Möllendorff (U. von). *Lesefrüchte. Herm.*, LIV (1919) pp. 46-74.

1311. Zanotti (B.) *Un grande archeologo : Paolo Orsi. NRS.*, VI (1922), pp. 501-509.

1312. Ziebarth (K.). *Kulturbilder aus griechischen Städten.* 3e éd. revue. Leipzig-Berlin, Teubner, 72 p., 21 fig., 16 pl. In-16°.

1313. Ziegler (K) et Oppenheim (S.). *Weltuntergang in Sage und Wissenschaft.* Leipzig-Berlin, Teubner, 1921, 122 p. In-16°.

Maurice Lacroix.

Bon à tirer donné le 25 mars 1923.

Le rédacteur en chef, Louis Méridier.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

LE CONSEIL ATHÉNIEN DES CINQ-CENTS

ET LES PARTIS

S'il faut en croire Plutarque, Solon, en instituant la Boulè, aurait voulu établir à côté du peuple une assemblée modératrice, qui limiterait fortement son pouvoir (*Solon*, 19). Si tel fut vraiment le but visé par Solon, l'histoire de la Boulè a-t-elle répondu à son attente? Cette assemblée a-t-elle joué le rôle d'un « Sénat », bridant les volontés de l'Ekklèsia, contrecarrant la politique des démocrates et recueillant les sympathies de leurs adversaires?

A cette conception s'oppose la théorie de la *Politique* d'Aristote, qui voit dans la Boulè en général, sans distinction de lieu ni d'époque, une institution d'essence démocratique (βουλὴ δὲ δημοτικόν : VI, XII, 8 ; *ibid.*, ὁ μὲν γὰρ βουλευτὴς δημοτικὸν. Cf. VII, V, 12 : βουλὴ δὲ δημοτικόν). Nous allons essayer de montrer que les faits cadrent à peu près avec cette conception d'Aristote (qui ne songeait peut-être pas spécialement à la Boulè d'Athènes) : le Conseil des Cinq-Cents a suivi d'ordinaire une politique démocratique, ou bien (ce qui revient au même) les démocrates l'ont généralement associé à leur action ou favorisé, tandis que les aristocrates le dédaignaient, le combattaient ou le diminuaient. Parfois, il est vrai, la Boulè a pris part à l'agitation anti-démocratique ; mais, d'abord, de tels faits sont exceptionnels ; ensuite, la Boulè ne fut pas alors la seule assemblée qui ait servi d'instrument aux conspirateurs.

Bref, assemblée démocratique, la Boulè a le plus ordinairement servi la démocratie (1).

On ne voit pas d'ailleurs qu'à ce sujet il y ait de notables différences entre le ve et le IVe siècles : la tourmente oligarchique de 404 et la restauration euclidienne ne paraissent pas avoir modifié les traditions politiques de la Boulè ou l'attitude des divers partis à son égard. Une telle conclusion est d'autant plus digne d'intérêt que, déjà en ce qui concerne l'étendue de ses pouvoirs judiciaires ou politiques, la Boulè post-euclidienne ne paraît pas essentiellement différer de la Boulè du ve siècle (2). Le présent examen tend en somme aux mêmes conclusions que les précédents : malgré des différences de détail, la crise des dernières années du ve siècle a peu modifié l'une des principales institutions d'Athènes.

Nous examinerons d'abord l'histoire du Conseil des Cinq-Cents depuis ses origines jusqu'aux abords de la révolution oligarchique de 404 ; puis, sa participation aux prodromes et préparatifs de cette révolution (406-404) ; enfin, son histoire à partir de 403.

*
* *

La première participation des Cinq-Cents aux luttes politiques peut avoir eu lieu dès l'année même de la création du Conseil. Hérodote (V, 72) et Aristote (Ἀθ. Πολ. 20) nous montrent « la Boulè » étroitement mêlée à la lutte contre Cléomène et Isagoras : elle est donc de cœur avec les démocrates. Mais s'agit-il bien déjà des Cinq-Cents, comme il résulte du récit d'Hérodote ? ou s'agit-il encore des Quatre-Cents, institués par

(1) Nous écrivions récemment ici-même (*REG*, janvier-mars 1920, p. 46) que la Boulè des Cinq-Cents n'avait pas été une assemblée essentiellement aristocratique, hostile ou indifférente aux aspirations populaires. C'est ce que montrerait, disions-nous, l'étude attentive des rapports entre cette assemblée et les divers partis aux ve et IVe siècles. C'est cette étude que nous allons faire. Les faits que nous analyserons sont pour la plupart sommairement connus ; mais ils n'ont pas encore été l'objet d'un examen d'ensemble systématique et de conclusions générales.

(2) Cf. nos études *REG*, janvier-mars 1920, et *REG*, 1921.

Solon, comme paraît l'indiquer l'exposé d'Aristote? Ce problème a fort divisé les historiens et mérite à lui seul un examen spécial. Nous ne voulons donc pas ici tirer de ces récits une conclusion ferme en ce qui concerne la politique des Cinq-Cents vers la fin du VIe siècle (1).

Un quart de siècle plus tard, en 479 et 478, la Boulè des Cinq-Cents va participer à deux faits importants de l'histoire nationale ; mais l'attitude alors observée par cette assemblée ne présente pas un caractère rigoureusement politique. En 479, la Boulè repousse avec indignation les propositions d'alliance de Mardonios et, de concert avec le peuple, met à mort celui de ses membres qui a appuyé ces propositions (Hérodote, IX, 5) : manifestation de patriotisme, dans laquelle la politique ne paraît jouer aucun rôle. Nous ferons toutefois deux remarques : d'abord, s'il est un parti à Athènes qui devait garder plus vivement que ses adversaires le sentiment patriotique, c'est le parti des δημοτικοί, et ainsi l'attitude des Bouleutes, dès les débuts du régime clisthénien, s'inspire déjà de l'un des sentiments qui s'incorporeront à la tradition démocratique ; ensuite, il convient d'observer l'étroite communauté de sentiments qui règne alors entre la Boulè et le Dèmos (comme en 507) : la première n'essaie nullement de modérer et d'entraver l'énergique action du second.

En 478, c'est en plein accord avec la Boulè, secrètement informée, que Thémistocle réalise le projet patriotique du relèvement des remparts (Diodore, XI, 39, 5). On ne voit pas qu'aucune question de parti ait contrecarré l'entreprise ; Aristote nous dit même expressément qu'Aristide était ici d'accord avec son rival Thémistocle : « ensemble ils dirigèrent la reconstruction des murs » (Ἀθ. πολ. 23, 4). Du moins, la Boulè a-t-elle ainsi participé aux débuts d'une politique à ten-

(1) Si c'est encore la Boulè des Quatre-Cents qui a combattu Isagoras, le fait vient du moins à l'appui de la conception d'Aristote sur le caractère démocratique de l'institution bouleutique (βουλὴ δὲ δημοτικόν). Loin de contenir le Dèmos, la Boulè d'origine solonienne s'associe pleinement à son action.

dance anti-laconienne, qui sera un jour avant tout celle des démocrates.

Mais bientôt, quarante ans à peine après l'institution du Conseil des Cinq-Cents, les partis s'organisent et les conflits s'aiguisent. A l'une des phases les plus décisives de ces conflits, c'est dans le camp d'Ephialtès qu'est rangée la Boulè : elle apparaît alors comme l'alliée des deux grandes assemblées populaires, l'Ekklèsia et l'Héliée ; elle est l'une des bénéficiaires de la victoire démocratique et reçoit sa part des dépouilles de l'Aréopage (ἅπαντα περιεῖλε τὰ ἐπίθετα δι' ὧν ἦν ἡ τῆς πολιτείας φυλακή, καὶ τὰ μὲν τοῖς πεντακοσίοις, τὰ δὲ τῷ δήμῳ καὶ τοῖς δικαστηρίοις ἀπέδωκεν : Ἀθ. Πολ. 25, 2) (1).

Dans la période qui suit immédiatement la grande réforme démocratique, la Boulè reste aux mains des démocrates. C'est du moins ce qui résulte de l'incident qui, peu d'années après la victoire d'Ephialtès, précéda la bataille de Tanagra (457) : le chef des γνώριμοι, Cimon, ostracisé depuis 462/1, ayant demandé à reprendre son rang parmi les combattants, les méfiances démocratiques de la Boulè s'éveillent : « Les Cinq-Cents s'inquiétèrent et envoyèrent porter aux taxiarques l'ordre de ne pas recevoir Cimon dans l'armée » (Plutarque, *Cimon*, 17). Ici encore, la Boulè vibre à l'unisson du parti populaire : l'alliance de 462 a persisté.

L'orientation politique du Conseil apparaît moins clairement au cours des vingt-cinq ou trente années que marqua, jusqu'au début de la guerre du Péloponèse, l'influence de Périclès. On ne voit pas d'ailleurs que cette assemblée ait contrarié la politique démocratique et conquérante, ni qu'elle ait été brimée ou diminuée par Périclès. Il semble même que celui-ci ait

(1) A la fin du chapitre, on lit ces mots : « *Dans une réunion du Conseil des Cinq-Cents,* Ephialtès et Thémistocle accusèrent l'Aréopage et firent de même ensuite devant le peuple, jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépouillé de son influence » (Ἀθ. Πολ. 25, 4). Mais ce passage est sans valeur : Thémistocle, exilé, n'a pas pris part à l'assaut dirigé contre l'Aréopage. On voit trop bien quel intérêt avait la tradition aristocratique à rattacher le nom d'un traître à l'histoire de la ruine politique de l'Aréopage.

assez régulièrement collaboré avec le Conseil : (Dès que Périclès fut mêlé aux affaires), « on ne le vit plus quitter sa demeure que pour se rendre à la place publique ou *au Bouleutèrion* » (Plutarque, *Périclès*, 7, 4). Mais dans quelle mesure précise le Conseil était-il associé aux décisions et à l'action gouvernementales ? Quelle part a-t-il prise aux luttes contre les chefs aristocrates, comme Thucydide ? On l'ignore (1).

En 430, le Conseil peut avoir participé aux assauts dirigés contre Périclès. C'est aux Prytanes que l'on confia l'examen des comptes de cet homme d'Etat (Plutarque, *Périclès*, 32). Mais l'Ekklèsia, qui avait voté le décret, et le tribunal populaire, qui condamna Périclès à une lourde amende, avaient eu aussi leur part du combat contre le grand orateur. De plus, en ce conflit suprême, Périclès eut contre lui des gens appartenant à des partis très divers, notamment des démocrates ardents, comme Cléon (2). Rien n'autorise donc à affirmer que la Boulè (et surtout la seule Boulè) ait alors servi contre Périclès les rancunes de l'aristocratie.

Mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'après la mort de Périclès, la Boulè apparaît fort docile aux inspirations de Cléon : la tendance qui s'est révélée en 462, en 457, se manifeste toujours avec éclat. Les indices en sont très nets et remarquablement concordants. Dès 428/7, Cléon est désigné par le sort comme Bouleute (3) ; il le sera de nouveau en 425, et il possédera sur ses collègues une grande influence. C'est à la Boulè qu'il attaque violemment Aristophane et met sa liberté en péril (cf. Aristoph., *Acharniens*, v. 379 et suiv.). Dans *les Chevaliers*, Aristophane, voulant flétrir Cléon et autres « démagogues », les montre exerçant leur empire sur la Boulè comme sur l'Ekklèsia (v. 166) ;

(1) On doit observer toutefois qu'en 433, quand il s'agit de vérifier les dettes publiques, c'est au Conseil qu'est confié le pouvoir de réunir, à sa guise, la commission des logistes (cf. *IG*, I, 32, l. 9). Or, en 433, l'influence de Périclès est encore très forte.

(2) Sur l'hostilité de Cléon à l'égard de Périclès, vers le début de la guerre du Péloponèse, cf. Busolt, *Griechische Geschichte*, III, 2, pp. 822, note 2, et 823.

(3) Cf. Busolt, III, 2, p. 998.

et, plus loin, Cléon lui-même de s'écrier : « Je vais me ruer à la Boulè et y mettre tout en l'air ! » (v. 363). « Je ne vous crains pas », dit-il encore à ses ennemis, « tant qu'il y a *une Boulè et un Dèmos*... » (v. 395). De telles allusions n'ont de sens que si la Boulè s'est généralement montrée aussi empressée que l'assemblée populaire à suivre les conseils du « démagogue ». Avec la Boulè, Cléon se sent en confiance comme avec l'Ekklésia ; c'est au Bouleutèrion qu'il court tout d'abord révéler les conciliabules nocturnes des aristocrates, leurs intrigues avec l'ennemi (v. 475). « Allons à la Boulè ! », ripostent les Chevaliers : « c'est là qu'il va se précipiter comme une tempête, et nous accabler de délations ! » (v. 485-487).

Pas plus que l'Ekklèsia (sinon l'opinion aristocratique se fût hâtée de le signaler), la Boulè ne paraît avoir opposé de sérieuse résistance aux volontés de Cléon. D'où, sans aucun doute, le mépris cinglant avec lequel Aristophane traite les Cinq-Cents, flétrit leurs sympathies « imbéciles » pour les « calomnies » de Cléon et autres « coquins », leur promptitude extrême à faire volte-face, et pour les raisons les plus basses (« si les sardines sont à vil prix », que leur importent les discussions sur la guerre et la paix !) : « connaissant le langage qui plaît le mieux au Conseil », l'ennemi de Cléon « fait la conquête de cette assemblée pour une obole de ciboule » (v. 624-682).

C'est exactement à la même époque, vers 425, en pleine démocratie « cléonienne », que fut rédigé le pamphlet oligarchique sur *la Constitution des Athéniens* : en termes moins pittoresques, mais tout aussi décisifs que les sarcasmes du poète, il s'attaque résolument au Conseil des Cinq-Cents. Le vice fondamental de l'institution, c'est que la Boulè, comme l'Ekklèsia, est ouverte à tout le monde : c'est son caractère essentiellement démocratique. « Il ne fallait pas, dira-t-on », écrit l'auteur, « permettre à tous indistinctement... de siéger au Conseil » (Pseudo-Xénophon, Ἀθ. Πολ. I, 6). C'est donc au principe même de l'institution que s'attaquait la critique oligarchique, et vraisemblablement elle ne l'eût pas fait, si, d'or-

dinaire, le Conseil avait oublié ses origines démocratiqnes : « Dans un Etat bien constitué, on ne permettra pas à des hommes remuants... » (c'est-à-dire à des démocrates) « de siéger à la Boulè ou à l'Ekklèsia » (*ibid.* I, 9) : les oligarques ne font donc alors aucune différence notable entre les habitudes du Conseil et celles de l'Assemblée populaire ; ils ne voient pas dans l'un un frein contre l'activité dangereuse de l'autre ; et, en effet, nous venons de voir Aristophane attribuer à Cléon la même influence sur l'une et l'autre assemblées (1).

Mais cette Boulè n'est pas seulement un ramassis de bavards remuants et incompétents : elle est corruptible à l'égal du Dèmos : « Certains déclarent que, si l'on se présente à la Boulè ou au Dèmos l'argent à la main, on est écouté » (*ibid.* III, 3) (2). En un mot, les oligarques ne voient guère dans la Boulè qu'une section de l'Ekklèsia, aussi vile et méprisable que cette dernière. Qu'ils soient ou non justifiés, pareils reproches n'ont de sens que si la Boulè, à maintes reprises, servait à cette époque, comme au temps d'Ephialtès, la politique des démocrates.

Dès lors, dans l'esprit des oligarques, cette assemblée paraissait condamnée, avec le régime lui-même. Une dizaine d'années devaient s'écouler entre la mort de Cléon et la révolution oligarchique : on ne voit pas que, durant cet intervalle, la Boulè ait renoncé à suivre une politique démocratique. Tout au plus, l'incident survenu en 420 pourrait-il laisser un doute à cet égard. Pour empêcher une alliance athéno-argienne, les Lacédémoniens députent alors à Athènes une ambassade, qui déclare

(1) Quant aux critiques du pamphlet contre l'excès des attributions confiées à la Boulè (*ibid.* III, 2), elles sont plutôt d'ordre administratif que d'ordre politique. Toutefois, si la Boulè avait été favorable aux oligarques, ceux-ci auraient-ils tant protesté ?

(2) Cette conception d'une Boulè corruptible paraît avoir été assez répandue dans les milieux anti-démocratiques : vers la même époque, en 421, Aristophane s'exprime ainsi : « Allons, Prytanes, recevez Théoria. Voyez comme celui-ci l'accueille gracieusement : tu serais moins empressé à l'introduire dans la Boulè, s'il ne t'en revenait rien » (*Paix*, v. 906-907). Cf. *Thesmophories*, v. 936-937 : « Prytane, au nom de cette main que tu sais si bien arrondir quand on y met de l'argent... »

à la Boulè posséder pleins pouvoirs pour régler tous différends. Cette démarche semble avoir été favorablement accueillie : partisan de la rupture avec Sparte, Alcibiade eut peur de voir l'alliance argienne rejetée, si les ambassadeurs s'exprimaient de même devant l'Ekklèsia (Thucydide, V, 45). La Boulè de 420 paraît donc avoir approuvé la politique, chère à Nicias, d'entente avec Lacédémone. Mais il est possible qu'une partie des démocrates aient alors accepté la paix de 421 ; et rien, dans ce texte, ne permet de supposer que la Boulè ait ainsi manifesté des préoccupations anti-démocratiques. Cette assemblée, d'ailleurs, était probablement en communion de sentiments avec le peuple, puisqu'Alcibiade redoute précisément de voir ce dernier ressentir la même impression que le Conseil, et qu'il usera d'un stratagème pour briser la tentative d'arrangement : il persuadera les ambassadeurs de nier devant l'Ekklèsia qu'ils fussent munis de pleins pouvoirs (cf. Thuc. V, 45 ; Plutarque, *Alcib.* 14 ; *Nicias*, 10). La Boulè, dans la mesure où elle a clairement manifesté ses sentiments, n'a donc fait que suivre un courant d'opinion assez répandu, qu'expliquent trop bien les circonstances.

De plus, la Boulè ne voulait certainement pas d'une entente à tout prix et sans conditions, et elle n'était pas disposée à approuver, les yeux fermés, les propositions de Sparte. En effet, quand les ambassadeurs convinrent devant le Dèmos qu'ils n'avaient pas pleins pouvoirs, les Bouleutes, auxquels ils avaient affirmé le contraire, manifestèrent une vive irritation, et le peuple fit de même (Plutarque, *Alcib.* 14 ; cf. *Nicias*, 10) (1).

(1) Plutarque prête à Alcibiade, en ces circonstances, les propos suivants (adressés aux ambassadeurs avant la séance de l'Ekklèsia) : « Ne savez-vous pas que la Boulè, d'ordinaire, se comporte avec modération vis-à-vis de ceux qui ont à négocier avec elle, tandis que le Dèmos, de sa nature, est rempli de morgue et d'avidité...? » (*Alcib.* 14). En réalité, l'histoire de la Boulè nous a montré (et nous montrera encore) cette assemblée suivant régulièrement une politique démocratique et patriotique au moins aussi ferme que celle de l'Ekklèsia. La seule réalité à laquelle puissent correspondre de pareils propos, c'est donc la conception que Plutarque (ou sa source) s'est faite de la Boulè. Du reste, les craintes mêmes d'Alcibiade touchant l'attitude du Dèmos, qu'il redoute de voir accepter les propositions de Sparte, démentent l'exactitude ou la sincérité des propos en question.

Ces incidents du printemps 420 n'étaient donc pas tels qu'ils pussent gagner à la Boulè la confiance des « modérés » et des amis de la paix. En 415, avant leur départ pour la Sicile, les généraux ont un entretien secret avec le Conseil (Diodore, XIII, 2, 5) : c'est au moins l'indice que l'expédition, tant combattue par les aristocrates, avait l'approbation des Cinq-Cents comme du Dèmos (1). Au cours de l'entrevue, selon Diodore, on aurait décidé que Syracuse et Sélinonte seraient réduites en servitude, et le reste de la Sicile soumis à un tribut. Assertion très contestable, vu le caractère secret de cette séance (2); mais la donnée de Diodore n'en est pas moins fort intéressante : elle cadre bien, en effet, avec les craintes qu'exprimaient, en 415, les Athéniens hostiles à l'expédition (Thucydide, VI, 8, 4 : cf. VI, 6, 1), et elle paraît ainsi avoir pour source les milieux aristocratiques et anti-impérialistes. C'est donc que ces milieux voyaient alors dans la Boulè, comme au temps de Cléon, une adepte résolue de la politique des δημοτικοί : l'opinion des γνώριμοι sur la Boulè n'a pas changé.

L'attitude politique de cette assemblée dans le procès des Hermocopides, survenu sur ces entrefaites, est moins facile à définir : Alcibiade, alors principalement visé, comptait des ennemis dans tous les partis. Cependant, il apparaît bien qu'en cette affaire la Boulè appuya, avant tout, l'action des démocrates. Elle reçut, en effet, pleins pouvoirs pour diriger l'instruction et organiser la police de la ville pendant l'enquête (Andocide, I, 15, 45); or, en même temps, on confiait des fonctions d'enquêteurs à deux personnages alors connus pour leur zèle démocratique, Pisandre et Chariclès (*ibid.* 36). Il est donc

(1) Sans doute, à l'instigation de Nicias, l'épistate des prytanes, qui présidait la séance où fut votée la guerre, avait fait remettre la question aux voix, malgré la loi (Thucydide, VI, 14) ; mais ce geste d'un bouleute n'engageait pas le Conseil. En 406, dans le procès des généraux, la majorité des bouleutes et une fraction des prytanes sont en plein désaccord sur la procédure à suivre (cf. notre étude sur *l'Affaire des Arginuses*, *Revue historique*, CXXX, pp. 52-53).

(2) Swoboda (*Rhein. Mus.* 1890, p. 302, note 2) distingue très bien entre le fait même de la séance secrète, qu'il n'y a nulle raison de contester, et le récit de Diodore sur les résultats de cette séance, récit très problématique.

fort vraisemblable que l'idée d'investir ainsi le Conseil de pouvoirs importants soit venue du parti démocratique.

De plus, au cours de ce procès, à propos de l'attribution des μήνυτρα, les intérêts de la Boulè paraissent avoir été fortement soutenus par Androclès (cf. Andocide, I, 27). Or Androclès était un « démagogue » de marque, comme l'étaient alors Chariclès et Pisandre ; et il restera jusqu'à sa mort l'un des chefs du parti démocratique (en 411, les oligarques le feront assassiner : Thucydide, VIII, 65). Ainsi, comme l'a fait jadis Cléon, « Androclès le démagogue » (Plutarque, *Alcib.* 19) se sert du Conseil et, au besoin, défend ses intérêts (1).

A la veille de la crise d'où sortira la grande révolution oligarchique, la Boulè reste donc ce qu'elle a été depuis un demi-siècle ou davantage : une assemblée chaudement favorable au régime établi, utilisée ou servie tour à tour par les chefs démocrates, les Ephialtès, les Cléon, les Androclès. Quoi d'étonnant qu'au cours des deux années pendant lesquelles se prépare et s'accomplit la chute du régime, cette assemblée, depuis longtemps suspecte et dénoncée, ait été successivement diminuée, terrorisée et brisée par les conjurés?

Le premier coup porté à la Boulè après le désastre de Sicile, qui était aussi un désastre politique pour les démocrates, c'est la création des 10 Proboules auxquels on confie l'une des plus notables attributions des Cinq-Cents : ils sont « chargés de formuler au préalable sur les affaires pendantes l'avis qu'exigeraient les circonstances » (Thucyd., VIII, 1). Peu nombreux et formé de citoyens âgés, ce groupe présente un aspect nettement aristocratique; et la critique politico-historique du IVe siècle ne s'y trompera pas : Aristote insistera sur le caractère aristocratique de l'institution, en l'opposant à la Boulè « démocratique » : « Certaines magistratures sont propres à un

(1) Cf. Grote, trad. Sadous, X, p. 164 : « Androclès, l'un des sénateurs, soutenait que le Sénat, collectivement, devait recevoir l'argent » (promis aux dénonciateurs). Sur Androclès, démocrate influent et « porte-parole du Conseil », cf. Busolt, *Griech. Gesch.* III², p. 1292, note 4, et 1293.

système politique déterminé : ainsi, celle des proboules, qui n'est pas démocratique, au contraire de la Boulè » (*Polit.*, VI, XII, 8). Partout, il faut des gens chargés de préparer les délibérations du Dèmos, afin d'épargner son temps ; « si ces fonctionnaires sont en très petit nombre, l'institution est oligarchique » (*ibid.*) : c'est le cas des proboules (ceux de 413, en effet, étaient cinquante fois moins nombreux que les bouleutes). « Là où existent simultanément les deux institutions, *les proboules sont supérieurs aux bouleutes* ». C'est précisément ce qui s'est passé à Athènes à l'approche de la révolution de 411. Et Aristote conclut en répétant avec force la distinction formulée plus haut : « Le bouleute est d'essence démocratique (δημοτικόν); le proboule, d'essence oligarchique ». Ailleurs encore (*Polit.*, VII, 13), il opposera la Boulè, institution démocratique (βουλὴ δὲ δημοτικόν), aux nomophylaques et aux proboules.

La Boulè continue donc de fonctionner, sous le contrôle des proboules, qui comptent dans leurs rangs Hagnon, le père de Théramène. En 411, les événements vont se précipiter. A vrai dire, les motions que vote alors la Boulè ne lui appartiennent plus : elle a perdu toute responsabilité, avec tout pouvoir; et, d'ailleurs, cette passivité forcée lui est commune avec l'Ekklèsia elle-même. C'est ce qu'indique très clairement Thucydide : « Le Dèmos ne laissait pas de tenir encore des assemblées, ainsi que la Boulè de la fève; mais ils ne décidaient rien qu'au gré des conjurés » (VIII, 66). L'attitude du Conseil ne fut donc pas plus docile à l'égard des révolutionnaires que celle du Dèmos lui-même.

L'expulsion de la Boulè par les Quatre-Cents devait être l'aboutissement logique et nécessaire de ces événements. Le 14 Thargèlion 412/11, les bouleutes quittèrent leur salle de séances « sans rien répliquer » (Thuc., VIII, 70 ; Ἀθ. πολ., 32) (1). Ainsi succombait, très normalement, avec le régime

(1) Qu'ils n'aient pas été complices, c'est ce qu'indique la présence de 120 jeunes gens armés de poignards qui accompagnaient les Quatre-Cents au Bouleu-

même qn'elle servait depuis près d'un siècle, une assemblée depuis longtemps condamnée par les théoriciens et pamphlétaires de l'oligarchie.

Le mépris et la haine portés au Conseil des Cinq-Cents par les oligarques a naturellement pour contre-partie l'importance qu'attachent les démocrates à son existence et à son rétablissement. C'est ce que montre à merveille la réponse faite aux Quatre-Cents par l'armée de Samos : celle-ci « ne s'opposera pas à l'autorité des Cinq-Mille ; mais il faut déposer les Quatre-Cents et rétablir le Conseil des Cinq-Cents comme par le passé » (Thuc., VIII, 86). La Boulè est donc regardée comme le principal organe de la démocratie dressé contre la révolution ; les démocrates tolèrent (sans doute à titre provisoire) le régime tempéré des Cinq-Mille ; mais ils exigent impérieusement le rétablissement de la vieille assemblée qui, depuis un demi-siècle au moins, a servi leurs tendances.

Ce n'est donc pas pour « manifester » contre la Boulè qu'on a pu alors renouveler le vieux décret enlevant à cette assemblée le droit souverain d'infliger la mort et de déclarer la guerre (cf. *IG.*, I, 57) : on affirmait ainsi avant tout certains droits essentiels du Dèmos, vainqueur des oligarques, bien plus qu'on ne songeait à brimer la Boulè (dont on ne supprimait, d'ailleurs, aucun des droits traditionnels). Il ne faut pas s'imaginer que la démocratie victorieuse ait regardé les Cinq-Cents d'un œil soupçonneux, parce qu'ils constituaient une Boulè, à l'instar des odieux Quatre-Cents : il y avait Boulè et Boulè ; et précisément, comme le montre fort bien le texte de Thucydide (VIII, 86), les démocrates de Samos assimilaient si peu les Cinq-Cents aux Quatre-Cents qu'ils opposaient entre eux ces deux Conseils, et exigeaient en même temps la destruction de l'un et le rétablissement de l'autre.

Très normalement aussi, la Boulè restaurée va participer aux représailles contre les chefs du régime déchu. Après la

térion (Thuc., VIII, 69). A quoi eût d'ailleurs servi la complicité d'une assemblée depuis des mois inerte et impuissante ?

dénonciation faite à la Boulè par les généraux, l'un des membres de cette assemblée, Andrôn, proposa le décret réglant la procédure à suivre contre Antiphon et ses complices. La Boulè l'accepta et même délégua à l'accusation une partie de ses membres, de concert avec les généraux (Ps. Plutarque, *Antiphon*, 24-26) (1). La condamnation capitale prononcée par l'Héliée, qui, seule, paraît avoir le droit souverain de prononcer la mort, ne fait que couronner l'œuvre de réaction démocratique entamée par les généraux et les bouleutes.

Le caractère démocratique du Conseil, au cours des années qui suivirent la restauration de 411/410, a pu être sérieusement renforcé par la mesure suivante : on écarta de cette assemblée les hoplites qui, en 411, avaient manifestement soutenu la cause d'Antiphon (Andocide, I, 75). Assurément, il y avait, dans les hétairies surtout, d'autres partisans du coup de force anti-démocratique ; du moins, tant que cette mesure serait appliquée, le parti révolutionnaire voyait-il affaiblies ses chances de mettre la main sur le Conseil. A la Boulè de 411/410, notamment, où furent accusés Antiphon et ses complices, ceux-ci, par l'effet d'une telle mesure, n'ont pu compter qu'un nombre infime de partisans, évidemment non déclarés.

Mais à partir de 406, les rapport de la Boulè et des partis vont entrer dans une phase nouvelle.

*
* *

En 406, la démocratie, sans être encore directement attaquée, va subir une première et sérieuse atteinte, lors de l'affaire des Arginuses (2). L'année suivante, l'assaut donné au régime établi se précisera, et plusieurs chefs démocrates seront arrêtés et mis à mort, en attendant la ruine complète de la démocratie. Durant cette crise, qui s'étend sur une période d'un an et demi environ, la Boulè, rompant avec sa tradition séculaire,

(1) Sur le détail de ces faits, voir notre étude, *REG.*, janvier 1920, pp. 17-18.
(2) Sur le coup porté à la démocratie en la circonstance, cf. notre étude, *Revue historique*, CXXX, pp. 65-66.

a certainement prêté son concours aux ennemis du régime. Mais une sérieuse analyse des faits nous mènera aux conclusions suivantes : d'une part, la Boulè ne fut pas toujours nécessairement l'instrument conscient des ambitions aristocratiques ; des raisons étrangères à la politique pure ont pu parfois dicter ses votes ; d'autre part, même au cours de la crise suprême, elle ne fut pas *la seule assemblée* qui participât au complot anti-démocratique : dès lors, il semble bien que sa coopération ait résulté moins de ses caractères constitutifs et essentiels que des circonstances et d'un courant d'opinion très fort et très répandu.

Il n'est pas douteux que le procès des généraux de 406 ait été en partie l'œuvre des adversaire de la démocratie, à coup sûr de Théramène et des modérés, peut-être aussi des hétairies oligarchiques (1). Il est donc certain qu'en faisant arrêter les généraux et en organisant une procédure contraire aux intérêts et aux droits des accusés, le Conseil a favorisé, dans toute la mesure où il le pouvait légalement, l'intrigue anti-démocratique. La majorité des prytanes ont agi de même devant l'Ekklèsia, puisque « quelques-uns » seulement d'entre eux s'opposèrent à la mise aux voix du probouleuma de Callixénos.

Seulement, il ne s'ensuit pas nécessairement de tout cela que le Conseil ait voulu nuire au régime démocratique. Le procès des Arginuses, en effet, ne fut pas mené uniquement par Théramène, mais, pour des raisons personnelles, par des démocrates comme Thrasybule, qui figura parmi les accusateurs et qui devait également compter des amis à la Boulè (2). De plus, indépendamment de toutes inimitiés privées ou politiques, un grand nombre d'Athéniens souhaitèrent le châtiment des généraux par rancune familiale : pourquoi les bouleutes, dont beaucoup comptaient certainement des parents parmi les naufragés, auraient-ils éprouvé à l'égard des stratèges des sentiments plus équitables que la masse des citoyens ?

(1) Cf. *Revue historique*, CXXX, pp. 41-42, 48-50.
(2) Cf. *Revue historique*, CXXX, pp. 42-43.

L'hostilité du Conseil vis-à-vis des généraux n'eut donc pas forcément pour cause une arrière-pensée politique : beaucoup de bouleutes démocrates ont pu, en toute sincérité, joindre leurs votes à ceux de leurs collègues. De plus, la Boulè ne fut pas la seule assemblée qui ait coopéré à la perte des généraux et au succès de l'intrigue anti-démocratique : elle ne joua pas le rôle d'un Sénat aristocratique, faisant obstacle aux volontés du peuple. Si une partie des démocrates, comme Archédèmos, semblent avoir voulu strictement limiter les poursuites contre les stratèges (1), l'Assemblée populaire, à maintes reprises, a témoigné d'une vive hostilité à l'égard de ces derniers : d'abord en les destituant ; ensuite, après une première séance incertaine (laissant d'ailleurs à la Boulè la tâche importante de régler la procédure), en acceptant le décret de Callixénos et en votant la mort des généraux. Assurément, une partie des assistants ont essayé de sauver les accusés ; mais la majorité de l'Ekklèsia a voulu et ordonné la condamnation et s'est faite ainsi la complice de la Boulè.

La conduite de la Boulè en 405-404 se présente sous un aspect moins complexe. Cette fois (et cette fois seulement au cours de l'histoire athénienne), il s'agit à coup sûr d'une Boulè des Cinq-Cents hostile à la démocratie : c'est dans cette assemblée que les Trente recruteront leur Conseil en 404 (cf. Lysias, XIII, 20) (2). Lysias ne dit nullement que ce Conseil de 405/4 ait été recruté par les oligarques : il semble bien que le hasard seul ait fait sortir des urnes une majorité de noms de bouleutes ennemis du régime. Peut-être la condamnation des généraux avait-elle désorienté et découragé les démocrates ; peut-être les hétairies avaient-elles multiplié les candidatures de leurs affiliés.

(1) Sur le rôle d'Archédémos en 406, cf. notre étude sur l'*Affaire des Arginuses*, p. 39.

(2) Les membres de la Boulè de 404/3 seront désignés par les Trente (Ἀθ. Πολ, 35, 2) : ce n'est plus la Boulè traditionnelle de la fève : elle ne rentre donc pas dans le cadre de notre étude.

La tendance anti-démocratique de ce Conseil se marque fortement par différents actes. C'est, d'abord, l'arrestation de Cléophon et la part prise à sa condamnation (1). Puis, c'est la mise en train du procès des généraux démocrates, dénoncés par Agoratos (Lysias, XIII, 21 et suiv.), (généraux que la Boulè des Trente, en grande partie semblable à celle de 405/4, condamnera dès le début du nouveau régime) (2).

Mais, pas plus que la Boulè de 406, cette Boulè de 405, d'une composition politique d'ailleurs exceptionnelle, n'est la seule assemblée qui fasse alors les affaires du parti révolutionnaire : son action anti-démocratique, indéniable et importante, se relie à tout un mouvement très étendu et très profond, qui a gagné d'autres éléments, non moins importants, de l'Etat athénien. Assurément, le dikastèrion paraît, en 405 et en 404, résister à la poussée : les oligarques redoutent de le voir acquitter Cléophon, et ils lui soustraient, en 404, le jugement des généraux. Mais l'autre assemblée populaire, l'Ekklèsia, a pratiqué en 405 une politique des moins démocratiques. Au printemps 405, réalisant, comme à l'automne précédent, les espoirs du chef des « modérés », elle a porté Théramène à la stratégie (et c'est encore le dikastèrion, plus démocrate en la circonstance que la grande assemblée populaire, qui corrige l'effet de cet insuccès démocratique, en rejetant à la dokimasie l'élu de l'Ekklèsia : Lysias, XIII, 10). En 405/4, quand la Boulè a écouté les dénonciations d'Agoratos, une ekklèsia est réunie à Munychie : on voulait qu'Agoratos répétât *devant le Dèmos* (καὶ ἐν τῷ δήμῳ) les délations apportées contre les stratèges (Lysias, XIII, 32). Les aristocrates n'ont donc pas fait de la Boulè l'unique instrument de leur complot : l'Ekklèsia elle-

(1) Sur la manœuvre alors accomplie, cf. notre étude *REG*, janvier 1920, p. 22 et suiv.

(2) C'est un membre de cette Boulé de 405, Archestratos, qui avait proposé (vers la fin de 405 ou le début de 404) de traiter avec Lacédémone : il fut arrêté (Xénophon, *Hell.*, II, II, 15). Xénophon ne dit nullement que l'arrestation ait été ordonnée par la Boulè elle-même. En eût-il été ainsi qu'on peut très bien supposer que cette Boulè, foncièrement favorable à la paix et à l'oligarchie, décréta l'arrestation par peur, sous la pression du sentiment populaire.

même, le Peuple, y eut sa part. Plus tard, Agoratos conviendra expressément qu'il a dénoncé les généraux « à la fois à la Boulè et au Dèmos » (*ibid.* 33).

Un passage ultérieur du discours nous renseigne sur la délation de Ménéstratos, qui compléta celle d'Agoratos à l'Ekklèsia de Munychie : celle-ci avait voté au préalable un décret d'impunité (*ibid.* 55). Ainsi, dans cette crise brève et violente de 405-404, loin de mettre obstacle aux résistances de l'assemblée populaire, la Boulè l'a eue pour complice.

La période qui précède la révolution de 404 nous montre donc, sauf exception, un Conseil des Cinq-Cents généralement favorable ou sympathique aux démocrates, méprisé ou brimé par les γνώριμοι, violents ou modérés ; sa politique concorde assez régulièrement avec celle du Dèmos lui-même, dont il n'est, en somme, que l'émanation ; et cette concordance se manifeste, quel que soit le courant d'opinion dominant, que le régime démocratique soit en pleine vigueur ou à la veille de s'écrouler.

*
* *

Après la révolution, dans la longue période de démocratie qui s'écoule jusqu'à la guerre lamiaque, cette tradition ne se modifie pas sensiblement, et la Boulè suit, en général, les inspirations des démocrates ; ou bien, quand s'atténuent les conflits proprement politiques et que des questions extérieures surtout mettent les partis aux prises, c'est le plus souvent du côté des patriotes (ou, plus précisément, des antimacédoniens) que se range la Boulè. Or, c'est un fait que les patriotes, conformément à la tradition du ve siècle, gardent leurs sympathies à la démocratie et fulminent contre les aristocrates du ve siècle, tandis que les philomacédoniens (tel Eschine) ont fortement subi l'influence des traditions aristocratiques modérées du ve siècle (1).

1. Cf. la démonstration de M. Mathieu (*Revue de Philologie*, XXXVIII (1914), pp. 190 et suiv.). Nous nous bornons à résumer les passages essentiels. Les

Voyons donc quelle fut, à partir de 403, l'attitude de la Boulè, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La période qui suit immédiatement le retour des exilés est fort intéressante à cet égard. Dans une large mesure, le Conseil de 403/2, celui qui succéda, par la voie du sort, à l'illégale Boulè des Trente, a favorisé la politique des modérés. Le fait le plus saillant, à cet égard, c'est la condamnation capitale dont le Conseil, à l'instigation d'Archinos, frappa un Athénien qui avait pris position contre l'amnistie (Ἀθ. πολ. 40, 2). De leur côté, les chefs modérés ont alors paru témoigner, à diverses reprises, qu'ils faisaient un assez grand cas de la Boulè. Ainsi Archinos attaque le décret de Thrasybule sur l'extension de la πολιτεία, « parce qu'il n'y a pas eu délibération préalable du Conseil » (Ps. Plutarque, *Lysias*, 8). Dans le décret de Tisaménos, rendu à cette époque, et qui a pu subir l'influence, alors considérable, des modérés, la Boulè reçoit une part notable de la besogne de revision législative : les lois doivent être examinées d'abord par la Boulè et par 500 nomothètes qu'auront choisis les démotes (Andocide, I, 84).

Il n'est donc guère douteux, d'une part, que la Boulè a prêté son concours à la politique modérée et conciliante de 403, d'autre part qu'elle a été assez étroitement associée à l'œuvre de réorganisation par les dirigeants d'Athènes à cette époque.

allusions aux Quatre-Cents se rencontrent surtout chez les orateurs « du parti antimacédonien » et revêtent « une âpreté singulière « (cf. Démosthènes, *contre Timokr.* 154 ; *contre Leptine*, 48, etc.), contrastant avec « le silence obstiné d'Eschine ». Celui-ci garde, en effet, « un silence peut-être intentionnel et presque suspect sur les Quatre-Cents et les Trente », si violemment attaqués par les orateurs antimacédoniens. Il sort de son silence pour attaquer Cléophon, « la bête noire du parti de Théramène » ; ses récits trahissent le même esprit que celui de l'Ἀθ.Πολ. d'Aristote : ce sont « les mêmes attaques contre les démagogues ». Il revient à deux reprises « sur les échecs de Thrasybule », sur sa condamnation : « on ne peut signaler plus nettement l'échec de la démocratie radicale ». C'est qu'Eschine appartenait à la bourgeoisie moyenne d'Athènes, celle qu'Aristophane nous montre avant tout désireuse de l'ordre et de la paix ». Il se documente donc « dans les ouvrages du parti » qui, au ve siècle, a prôné « l'ordre et la paix... jusqu'à leur sacrifier la grandeur et l'indépendance de la patrie » Plus haut (p. 194), M. Mathieu rapprochait les tendances d'Eschine du discours *sur la Paix* d'Andocide, le porte-parole, en 391, de l'opposition aristocratique et pacifiste.

Mais de là à conclure qu'il y eut alors confusion entre la politique des théraménistes et celle du Conseil, il y aurait loin. D'abord, le verdict de mort rendu par la Boulè, sur la demande d'Archinos, n'implique pas nécessairement que la majorité des bouleutes aient partagé la doctrine, fort peu démocratique, des théraménistes (1); nous voyons même Archinos invoquer devant la Boulè la nécessité de « sauver la démocratie » (Ἀθ. πολ. 40, 2); peu sincère, un tel langage a pu cependant émouvoir une partie des démocrates, qui auront sérieusement redouté de voir le régime mis en péril par une violation trop prompte de la loi d'oubli. Certes, en écoutant Archinos, la Boulè n'a pas obtenu les suffrages de la totalité des démocrates, dont la fraction la plus ardente goûtait peu les conventions d'amnistie; mais elle a d'autant moins suivi une politique anti-démocratique que des chefs démocrates avérés (tels que Thrasybule) avaient formellement accepté les διαλύσεις (2).

De son côté, si Archinos a traîné le délinquant à la barre du Conseil, ce n'est pas forcément qu'il ait eu plus particulièrement confiance en cette assemblée : c'est tout simplement parce qu'elle était, à la différence de l'Ekklèsia, toujours réunie et disponible; et c'est aussi parce qu'à cette époque d'illégalité et d'arbitraire, elle était mieux qualifiée que le dikastèrion pour faire un rapide et brutal exemple (3). Archinos devait montrer, du reste, à la même époque, qu'il se fiait au moins autant au dikastèrion qu'à la Boulè, quand il attaqua pour « illégalité » le décret de Thrasybule sur la πολιτεία (4). Et le tribunal, comme la Boulè, approuva la politique du chef des « théraménistes », en condamnant Thrasybule et son projet (Ἀθ.πολ. 40, 1; Eschi-

(1) Archinos n'était pas un δημοτικός : l'Ἀθ.πολ. le range expressément parmi les partisans de Théramène (cf. ch. 34, 3).

(2) Cf. notre travail sur la *Restauration démocratique*, pp. 248-249, 299-300, etc.

(3) Cf. notre étude, *REG*, janvier 1920, p. 11.

(4) Seulement, cette fois, il opérait à loisir, et contre un délit anciennement prévu par la loi : la condamnation du décret de Thrasybule pouvait attendre, tandis qu'il fallait réprimer au plus tôt et brutalement la tentative dirigée contre les conventions.

ne, III, 195). Pas plus qu'en 406 et en 405, la Boulè n'agit isolément.

D'autre part, en poursuivant Thrasybule pour n'avoir pas pris l'avis préalable du Conseil, Archinos entendait-il surtout manifester sa déférence à l'égard de cette assemblée? Rien ne le prouve, et il est même peu probable qu'il ait eu vraiment pour but de faire respecter la légalité violée (1) : il cherchait avant tout un prétexte à faire condamner le projet de son adversaire.

Il est vrai que la Boulè a reçu, en 403, des attributions étendues, sans être prépondérantes, dans l'œuvre de revision législative (décret de Tisaménos); mais est-ce nécessairement sur le désir des chefs modérès? D'abord, la revision était une besogne de longue haleine, et rien ne garantissait que la Boulè, annuellement renouvelable, serait constamment (en admettant qu'elle l'eût été dès 403/2) favorable à la politique des modérés; ensuite, il se peut que la Boulè ait représenté, parmi les artisans de la revision, l'élément le plus démocratique (vu qu'on ne pouvait matériellemnt pas confier cette besogne au tribunal ou à l'Ekklésia, dont les réunions étaient alors très rares : 'Αθ. πολ., 41, 3) : les élections des 500 nomothètes, faites dans les dèmes, pouvaient en effet subir les influences locales, souvent peu démocratiques (il se trouve, d'ailleurs, qu'à cette époque des élections importantes ont grandement favorisé le parti aristocratique : Archinos exerce une sorte de dictature; Rhinon est stratège, etc.) (2).

Ainsi les divers indices d'entente ou de collaboration entre le Conseil et le parti modéré en 403, sans être dénués d'importance, ne signifient pas nécessairement que la majorité des bouleutes aient adhéré à une politique non démocratique (pas plus que l'Ekklèsia ou le tribunal populaire) ni que les chefs théraménistes aient voulu donner au Conseil une situation bril-

(1) Cf. notre démonstration dans *REG*, janvier 1920, p. 11-12, et dans *Restaur. démocr.*, p. 453 : Archinos a lui-même plusieurs fois transgressé la loi.

(2) Cf. *Restaur. démocr.*, pp. 184, 409-412, etc.

lante et hors de pair, ou qu'ils lui aient accordé une confiance entière et exclusive. C'est d'autant moins probable qu'en 411, lorsque sombrait le régime démocratique, le Conseil (on l'a vu) avait été diminué, avili et finalement détruit, comme les autres organes essentiels de la démocratie : or, cette œuvre de ruine avait été consommée par les modérés autant que par les oligarques : pourquoi, en 403, les premiers auraient-ils modifié leurs sentiments et leur doctrine au sujet du Conseil ?

Ils l'avaient si peu modifiée que, si le Conseil reçoit de notables attributions en matière de revision législative, il se voit en même temps dépouillé, au même titre que l'Ekklèsia, de la souveraineté législative. Il est, en effet, expressément stipulé « qu'aucun décret *soit de la Boulè*, soit du Dèmos, ne puisse l'emporter sur une loi » (Andocide, I, 87 : cf. I, 89) : la Boulè n'est donc pas plus ménagée que l'Ekklèsia. Or, nous avons ailleurs montré (cf. *Restaur. démocr.*, pp. 417-418) que cette hostilité vis-à-vis de la toute-puissance des décrets a été l'une des tendances dominantes du parti aristocratique. Voilà une mesure parfaitement claire, qui jette une vive lumière sur les sentiments que portaient à la Boulè les réformateurs modérés de 403.

S'il est une assemblée qu'ils paraissent, au contraire, avoir voulu réhabiliter politiquement, c'est l'Aréopage, auquel ils confient la mission de surveiller l'exécution des lois par les magistrats (Andocide, I, 84) : or, les Cinq-Cents, fréquemment amenés à collaborer avec les magistrats, auraient pu être assez naturellement désignés pour une telle tâche (1).

En admettant que les milieux aristocratiques d'Athènes aient cru voir dans la Boulè, au lendemain de la Restauration, une assemblée capable de favoriser leurs intérêts, l'histoire de cette assemblée au IVe siècle ne devait pas continuer à justifier pareille

(1) Sur le regain de faveur politique dont bénéficie l'Aréopage en 403, cf. *Restaur. démocr.*, p. 416. Bénéficiaire, en 462, de la victoire démocratique sur l'Aréopage, la Boulè, comme l'Ekklèsia, son alliée de 462, se trouve en partie atteinte par la réaction « modérée » de 403.

conception. Nous ne possédons malheureusement à ce sujet que des indices assez épars, mais qui n'en sont pas moins précieux à cause de leur concordance. D'une manière générale, en effet, au IVe comme au Ve siècle, c'est plutôt au profit du parti démocratique (ou du parti patriote) (1) que s'exerce l'activité de la Boulè ; ou bien, ce sont surtout des démocrates, des patriotes, qui utilisent cette assemblée et en font au moins le centre et le point de départ de leurs motions.

On peut ici distinguer sommairement deux groupes de faits : les uns appartiennent à la période qu'on peut qualifier de Restauration (le quart de siècle qui suivit le retour des gens du Pirée) ; les autres apparaissent surtout dans la période démosthénienne.

En 396/5, quand Démainètos, l'un des chefs du parti démocratique et belliqueux, s'apprête à rejoindre Conon à Chypre en vue d'une offensive contre Lacédémone, il semble qu'il ait eu l'assentiment préalable des Cinq-Cents. C'est du moins ce qu'affirme l'Anonyme d'Oxyrhynchos, qui parle d'une entrevue secrète entre Démainètos et la Boulè (*Hell. Oxyrh.*, I, 1-2). L'auteur ajoute que, devant les protestations indignées des aristocrates, amis de Sparte, les bouleutes nièrent toute participation à l'affaire. Admettons, à l'extrême rigueur, que le fait matériel d'une entente secrète entre le Conseil et Démainètos soit inexact : ce qui nous importe surtout ici, c'est la question des tendances du Conseil : or, l'inquiétude et les accusations des γνώριμοι ne peuvent avoir de sens que si la Boulè de 396 était visiblement disposée à approuver la politique incriminée. D'ailleurs, le démenti de la Boulè ne les a nullement convaincus : le récit de l'Anonyme, qui reflète clairement leurs sentiments, affirme en effet sans ambages l'existence de cette entente secrète. La Boulè de 396 était donc et devait rester décidément suspecte aux γνώριμοι (2).

(1) Cf. le rapprochement institué par notre note précédente (p. 285), d'après l'argumentation de M. Mathieu.

(2) L'Ekklèsia, qui se réunit après l'incident (*Hell. Oxyrh. ibid.*), se montre au contraire assez docile aux suggestions des partisans de la paix et désavoue

Les mêmes sentiments ont persisté dans le parti aristocratique au cours de la guerre de Corinthe. En 391, des ambassadeurs athéniens reviennent de Sparte, porteurs d'un arrangement que l'un d'eux, Andocide, défendit à l'Ekklèsia, en faisant un chaleureux et significatif éloge de la paix de Nicias (1). Or, le rapport que cette ambassade présenta à la Boulè était mensonger (ἐν τῇ βουλῇ οὐ τἀληθῆ ἀπαγγέλλοντες : Démosth., XIX, 279), et c'est ce motif qu'on allégua, entre autres griefs, pour justifier la condamnation des ambassadeurs par la justice populaire. Nous voyons ici encore le parti aristocratique en mésentente flagrante avec les Cinq-Cents, dont il se méfie, et nous voyons, au contraire, les démocrates défendant contre leurs adversaires les droits et le prestige de la Boulè.

Enfin, en 377, quand la démocratie s'apprête à reconstituer contre Sparte l'Empire maritime, le décret de réorganisation confie à la Boulè d'importantes fonctions politiques et diplomatiques (cf. Glotz, *L'épistate des proèdres*, *REG.*, 1921, p. 18-19).

Cette confiance des patriotes, la Boulè la conserve à l'époque démosthénienne, et elle la justifie par l'appui qu'elle paraît avoir régulièrement prêté à leur politique. En 349/8, en pleine guerre contre la Macédoine, c'est de la Boulè que part la proposition d'affecter le théorikon aux besoins militaires. Un ami de Démosthènes, le patriote Apollodôros, alors bouleute, présenta à ses collègues une motion invitant le Dèmos à déterminer l'emploi des revenus en excédent : ils seraient affectés à l'armée, ou ils continueraient à alimenter les spectacles. La motion rappelait qu'en cas de guerre, ces revenus, d'après la loi, devaient être consacrés à l'armée ; mais le peuple, étant souverain, pouvait seul trancher la question. La Boulè approuva cette proposition, qui, sous une forme prudente, invitait claire-

Démainètos. En la circonstance, c'est la Boulè qui paraît avoir été l'assemblée la plus favorable aux plus ardents des démocrates.

(1) Cf. notre étude sur Athènes et la guerre de Corinthe, *REA*, juillet 1919, pp. 175 et suiv.

ment les Athéniens à accomplir le sacrifice nécessaire (Pseudo-Démosthènes, *contre Néèra*, 4). Si l'Ekklèsia suivit les Cinq-Cents, cette fois ce fut le dikastèrion qui, saisi d'une accusation d'illégalité, annula la motion d'Apollodôros, en frappant ce dernier d'une amende (*ibid.*). La Boulè n'a donc pas été alors la moins empressée des trois grandes assemblées à appuyer la politique démosthénienne et nationale.

L'année 347/6, celle de la grande crise diplomatique qui aboutira à la paix de Philokratès, est tout particulièrement intéressante. Cette fois, c'est Démosthènes lui-même qui siège à la Boulè et qui, malgré les pouvoirs restreints dont dispose cette assemblée, ne dédaignera pas, comme l'a fait Apollodôros deux ans plus tôt, d'utiliser ses décrets ou ses démonstrations contre la politique philomacédonienne ; et le Conseil le suivra à fond.

Ce n'est pas que celui-ci, d'ailleurs, ait été vraiment partisan d'une lutte à outrance contre le Macédonien ; il se prête aisément, sur les conseils mêmes de Démosthènes, aux négociations avec Philippe, et il approuve les actes de la première ambassade (Eschine, II, 45-46). Mais il n'en reste pas moins, derrière Démosthènes, le gardien vigilant des intérêts athéniens. C'est ainsi que, le 8 mai 346, Démosthènes fait émettre par la Boulè un vote des plus importants, invitant les ambassadeurs athéniens à partir au plus vite pour Pella en vue de la ratification immédiate du traité de paix (alors qu'Eschine et autres « philippisants » eussent préféré rester longtemps encore à Athènes, pour permettre à Philippe d'écraser la Thrace à loisir) (Démosth., XIX, 154).

Cette confiance de la majorité des bouleutes, Démosthènes la gardera jusqu'au bout. Au retour de Pella, le 7 juillet 346, il expose longuement au Conseil les résultats de l'ambassade et attaque à fond Eschine et ses collègues ; or, ce rapport accusateur reçoit la pleine approbation des bouleutes, qui refusent aux ambassadeurs les honneurs traditionnels. Un blâme aussi dur était chose inusitée, et d'autant plus significative. De plus, la

Boulè votait une motion ordonnant l'armement d'une flotte (à employer éventuellement contre Philippe). Trois jours plus tard, l'Ekklèsia donnait raison à Eschine, empêchait Démosthènes de s'expliquer et décidait qu'au besoin on forcerait la Phocide à rendre Delphes aux Amphictyons (Démosth., XIX, 17 et suiv.; 31 et suiv.). Ainsi, si une assemblée, au cours de cette crise, a fermement soutenu la politique nationale, la politique traditionnelle des démocrates, c'est la Boulè, bien plus que l'Assemblée populaire (1).

Mais l'action de Démosthènes sur la Boulè ne s'arrête pas à l'année 346. Au cours de la période de paix instable et troublée qui suit, elle se manifeste au moins une fois, avec éclat, à l'occasion des démêlés de 340/339 entre philo-macédoniens et patriotes. L'Ekklèsia venait d'approuver la récente décision amphictyonique contre Amphissa, qui favorisait indirectement les projets de Philippe (2). Mais le Conseil se réunit en comité secret, à l'instigation de Démosthènes; et du probouleuma que celui-ci fit voter devait sortir une nouvelle décision de l'Ekklèsia, qui maintenait Athènes à l'écart des complications de la Grèce centrale (cf. Eschine, III, 125-126). Cette fois encore, la Boulè avait été l'instrument de la politique anti-macédonienne.

Et quand, après Chéronée, Philippe menace directement l'Attique, c'est encore vers la Boulè que se tournent les patriotes : Hypéride lui fait confier l'importante mission d'organiser la défense du Pirée et de faire exécuter toutes mesures de salut public (Lycurgue, I, 37). La Boulè a toujours la confiance des orateurs antimacédoniens. Puis, en 337 et en 336, c'est la motion, émanant de la Boulè, qui attribua une couronne d'or

(1) C'est probablement à cette Boulè de 347/6 qu'appartenait l'un des principaux orateurs antimacédoniens, Timarque, qui « étant bouleute » fit voter un décret interdisant l'importation d'armes en Macédoine (Démosth., XIX, 286). Timarque fut ainsi à la Boulè l'un des plus ardents protagonistes de la politique démosthénienne.

(2) Au moment où Athènes, alliée à Byzance, tenait fortement Philippe en échec sur mer, l'ouverture des hostilités en Grèce centrale ne pouvait que donner à Philippe des possibilités de revanche (cf. notre travail sur *La Grèce de 346 à 339*, *BCH*, p. 154, note 1).

à Démosthènes ; ce sont les sacrifices ordonnés par le Conseil, sur la proposition du même Démosthènes, à la nouvelle de la mort de Philippe. Enfin, en 323, quand il s'agit d'organiser contre la Macédoine la lutte de l'indépendance, au milieu des résistances de la majorité des riches, grands partisans de la paix, c'est sur les Cinq-Cents que s'appuient les dirigeants de la politique nationale et démocratique ; c'est avec la Boulè, réunie en Comité secret, que Léosthènes règle les préparatifs de la guerre (cf. Diodore, XVII, 111). Il y a donc là toute une série de votes concordants, d'autant plus remarquables qu'aucune manifestation contraire ne vient en amoindrir l'importance et l'intérêt.

Nous pouvons maintenant répondre à la question que nous posions au début de ce travail. D'une manière générale, au ve et au ive siècles, si l'on met à part une assez courte période de crise, la Boulè a appuyé les démocrates et les patriotes : Ephialtès, Cléon, Androclès, peut-être Démainètos, Démosthènes, Apollodôros, Hypéride, Léosthènes, l'ont tour à tour utilisée ou favorisée ; elle a bénéficié de leurs sympathies et mérité le mépris, les soupçons et les haines des aristocrates. Pendant quelques années, il est vrai, en 406, en 405, en 403, elle s'est associée à la politique des oligarques ou des modérés ; mais elle ne l'a pas fait toujours nécessairement pour desservir la démocratie (de nombreux bouleutes démocrates ont pu voter l'arrestation des stratèges en 406 ou prononcer le verdict de mort réclamé par Archinos en 403) ; elle n'a jamais été la seule assemblée à agir ainsi ; mais toujours, à côté d'elle, une autre assemblée (tribunal ou Ekklèsia) a pratiqué la même politique ; et, en fin de compte, on ne voit pas qu'elle ait gagné la confiance durable des aristocrates, qu'elle avait momentanément servis. La crise passée, elle est revenue à ses traditions démocratiques du ve siècle.

Ainsi se trouve à peu près justifiée dans les faits, historiquement, l'appréciation sommaire et théorique de *la Politique* d'Aristote (qui ne cite même pas la Boulè des Cinq-Cents). Il

eût été d'ailleurs assez étonnant que la Boulè, qui était « la Cité en petit » (μικρὰ πόλις (1)), suivît une politique sensiblement différente de celle qu'approuvait en général la majorité des citoyens ; avec des variations de détail, la Boulè devait refléter à peu près les grands courants d'opinion qui dominaient dans la ville à telle ou telle époque ; parfois, c'était le courant anti-démocratique, violent ou modéré, qui l'emportait; le plus souvent, c'était le courant démocratique. Et c'est peut-être aussi cette fidélité à peu près constante à la politique démocratique qui permet d'expliquer, en partie, le fait suivant : dans la démocratie du ve et du ive siècles, sans posséder une souveraineté qui eût été peu compatible avec le principe même du gouvernement direct par le peuple, la Boulè a du moins bénéficié de divers avantages et privilèges, durables ou temporaires, de droits et de pouvoirs relativement importants, et, en général, d'une estime et d'une considération qui nous interdisent de la qualifier d'assemblée franchement insignifiante (2).

Paul Cloché.

(1) Sur la portée et l'intérêt de cette expression du scholiaste (Eschine, III, 4), cf. la conclusion de notre étude sur l'importance des pouvoirs bouleutiques aux ve et ive siècles, *REG*, 1921.

(2) Cf. les conclusions générales de notre travail, *REG*, 1921.

NOTES SUR LES TEXTES CHYMEUTIQUES

La *Collection des anciens alchimistes grecs, publiée par M. Berthelot, avec la collaboration de Ch.-Em. Ruelle* (1888), étant une édition princeps de textes chymeutiques (1), diversement altérés, compilations de différentes époques, en une langue grecque postérieure, mixte ou démotique, ne pouvait manquer de contenir des leçons erronées et des explications ou paraphrases défectueuses. Dans mes études sur ces écrits des Chymeutes, j'ai déjà proposé des corrections de texte et j'ai fait des commentaires explicatifs et des observations terminologiques. Les notes ci-dessous y font suite.

Coll(ection des alchimistes grecs), p. 6, 9 : « Βασανιστής, θυία ἐστίν ». L'éditeur (trad. p. 6) traduit par « Pierre de touche, c'est la pierre du mortier ». Mais βασανιστής signifie : celui qui *torture*, et le sens du passage est le suivant : *Vassanistis, c'est le mortier*, c'est-à-dire : le mortier s'appelle aussi appareil qui *torture* — parce qu'il triture les substances.

8, 4 : « Θεῖον ὕδωρ ἐστὶ τὰ ἄσπρα τῶν ᾠῶν ». L'éd. (p. 8) traduit : « Ce sont les blancs d'œufs coagulés (?) ». En néo-grec ἄσπρα τῶν αὐγῶν désigne les blancs d'œufs, coagulés ou non. Ici l'expression convient plutôt aux blancs non coagulés.

11, 20 : « Νέφος ἐστὶ σκότος ὑδάτων καὶ αἰθάλη, ἡ αἰθαλωμένη ὑγρότης καὶ συμπλεκομένη θολή ». L'éd. (trad. p. 12) explique θολή par « le précipité qui reste en suspension (?) ». Le mot

(1) J'appelle *Chymeutes* les alchimistes grecs d'Alexandrie et de Byzance, en les distinguant des *Alchimistes* Arabes et Occidentaux.

θολή (de θολὸς = trouble) est ici synonyme de νέφος (ou ἀχλύς) et αἰθάλη, gloses chymeutiques désignant les sublimats. Cf. le néo-grec θόλη = le limon.

13, 14 : « Ἐξ αὐτῶν στίμμι, κόχλος » et 13, 18 : « Στίμμι ἐστὶ κόχλος ἢ κογχύλιον ». L'éd. (trad. p. 260) traduit par : « On en extrait le stibium en coquille » et « Stibium, c'est la coquille » et il admet qu'il est question de l'*or en poudre* (1). En réalité, κόχλος (ou κογχύλιον) désigne ici la coquille (le mollusque) Purpurea (donnant la couleur pourpre), qui ayant d'abord correspondu chez les Byzantins à la couleur *pourpre* (véritable ou surrogat) qui servait pour le *fard rouge*, a plus tard désigné aussi par extension le *fard noir stimmi* (le stibium = sulfure d'antimoine), servant pour border de noir les paupières (2). C'est pourquoi le peuple grec comprend aujourd'hui sous la dénomination κόχλος le *fard en général*. Il faut donc traduire les passages ci-dessus comme il suit : *on en extrait le stibium ou* COCHLOS, et : *Stibium, c'est le* COCHLOS *ou coquille*.

15, 6 : » Ὕδωρ θεῖον πεπηγμένον μεταβόλων (*sic*), ὑδράργυρός ἐστιν ἀπὸ κιναβάρεως ». L'éd. (p. 15) en prenant μεταβόλων pour μεταβολῶν (gén. pl. du mot μεταβολή = transmutation) traduit par « eau divine fixée par les transmutations, c'est le mercure, etc. ». Mais il faut évidemment lire μεταβόλων en deux mots : μετὰ (avec) βόλων (βώλων : bols) et traduire : *eau divine fixée* AVEC DES BOLS (des argiles). Cf. 31, 1 : καὶ λαβὼν ὑδράργυρον πῆξον αὐτὴν ἢ διὰ βωλίου ἢ διὰ σώματος μαγνησίας (: prends du mercure, fixe-le soit avec la *terre bolaire*, etc. ; trad. p. 34). Il s'agit d'un mélange de mercure et d'argile.

18,9 : « Γῆν Σαμίαν, καιρικήν, κιμωλίαν, στιλβάδα, κυανόν ». L'éd. (trad. p. 9) traduit par « terre de Samos, *la terre convenable*, la terre cimolienne, la terre *brillante*, le bleu (sel de cuivre) ». Le mot καιρική (traduit par : terre convenable) est une faute du copiste. La vraie leçon se trouve à la p. 226,25 : γῆ καρική : *terre de Carie*. Στιλβάδα est peut-être une qualifica-

(1) Voir Berthelot, *Introduction*, p. 67.
(2) Voir mon article dans le Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον, I, 4, p. 170.

tion de la κιμωλία (κιμωλίαν στιλβάδα ; cf. 226,25 : κιμωλία ἢ στιλβάδα) et ne signifie pas : une *terre brillante*, mais : une terre *qui polit*. C'est la même terre στιλβάς qui, à la p. 341,11 s'appelle στιλβίδα, traduit (p. 326) à tort : *terre stibienne*. Le κυανόν (le bleu) n'est pas non plus un *sel de cuivre*, mais le κύανος des anciens (1), le *lapis-lazzuli*, qui d'ailleurs se rapproche plutôt d'une terre qu'un sel de cuivre.

20,3 : « Τὸ ἀφόρητον ζυμάριον, νεφέλην, διψάκιον. L'éd. (p. 20) traduit par « le ferment *irrésistible*, nuage, *soif ardente* ». Mais ἀφόρητος, en néo-grec, signifie : habit neuf qui n'a pas été porté, et, par analogie, ἀφόρητον ζυμάριον (cf. 330,9 : ἀφόριον τζουκάλην = un pot intact, non encore usagé), ne doit désigner que le levain qui n'a pas été *touché* (en néo-grec ἄπιαστος) et, conséquemment, pas *lésé* (ἀπείρακτον). Il est difficile aussi d'expliquer διψάκιον par *soif ardente*. Le mot désigne probablement la plante δίψακος (dipsacus fullonum), la cardère.

22, 12 : Δράκων τις παράκειται φυλάττων τὸν ναὸν τοῦτον [καὶ] τὸν χειρωσάμενον. Πρῶτον θῦσον ». L'éd. (p. 23) : « Un serpent est étendu, gardant *ce* temple *et celui qui l'a* dompté; commence par le sacrifier ». Il faut lire comme il suit : Δράκων τις παράκειται φυλάττων τὸν ναὸν, τοῦτον (τὸν) χειρωσάμενος, πρῶτον θῦσον, c'est-à-dire : *Un serpent est étendu, gardant le temple ;* CE SERPENT, APRÈS L'AVOIR DOMPTÉ, *sacrifie-le*.

25,4 : « Ἄργυρος, ὕαλος, στίμμι, ζινίχια, χάνδρα. » Le mot χάνδρα, laissé inexpliqué, désigne en néo-grec la perle fausse de verre, le hyale.

32,7 : « Χωρὶς χαλκάνθου καὶ χωνῆς τρύγου ». L'éd. (p. 35) traduit par « sans couperose ni résidu du creuset ». Je propose de corriger χωνῆς en χωρίς et de traduire : *Sans couperose et* SANS TARTRE (τρύγος = τρυγία).

38,14 : « Χαλκοῦ νικαηνοῦ ἄσπρου ». L'éd. (p. 82) traduit : « Cuivre dur de Nicée » au lieu de : *Cuivre* BLANC *de Nicée*.

75,9 : Ὅπερ ὑελοῦν κυθρίδιον ἀσύμποτον Ἀφρικανὸς ἐκάλεσεν ». Le

(1) Voir mon ouvrage : Ἡ Ὀρυκτολογία τοῦ Θεοφράστου, ἤτοι αἱ ὀρυκτολογικαὶ τῶν ἀρχαίων γνώσεις, p. 105-110.

mot ἀσύμποτον, laissé (trad. p. 82) inexpliqué, est composé de α privatif et συμποτόν (de συμπίνω = boire) et désigne un vase de verre qui *ne boit pas* (n'absorbe pas) les liquides que l'on y met, comme le font les pots de terre.

105,1 : « Εἶτα χώσας τοσαύτας ἡμέρας, ἠθοῦ τος ἀνῖγε (?) καὶ πλῦνον ». L'éd. corrige en : ἠθοῦ τὸ ἀγγεῖον et traduit (p. 114) : « Puis, ayant fait digérer pendant le même nombre de jours, filtre le contenu du vase et lave ». Je corrige en : Εἶθ' οὕτως ἄνοιγε (cf. 112,10 : εἶθ' οὕτως πεσοῦσα; 38,3 : εἶθ' οὕτως ἐκβαλὼν; 222,9 : εἶθ' οὕτως ἄρον αὐτό; 367,7 : εἶθ' οὕτως ἀποκάθαρον) et je traduis : *Puis, ayant enfoui le vase dans le fumier pendant le même nombre de jours,* APRÈS CE TRAITEMENT, OUVRE LE VASE *et lave le contenu.*

113,3 : « Καὶ ποίησον ὄξος ἐξ αὐτῶν πρωτοζύμιον ἀργοῦς καὶ χαλκάνθου ». La traduction (p. 121) : « Fabriques-en un acide, premier ferment de la couleur blanche » admet que le mot ἀργὸς signifie blanc. Cependant ce mot, dans le sens antique de *blanc*, ne se rencontre pas ailleurs dans les textes chymeutiques, ni en général dans les écrits postérieurs. Le passage fait peut-être allusion, dans un sens emblématique, au vaisseau Ἀργώ des Argonautes, des conquérants de la Toison d'or, rapprochée, comme on le sait, de la Chrysopée. L'explication de ὄξος πρωτοζύμιον par « un acide, premier ferment » n'est pas exacte. Ὄξος πρωτοζύμιον veut dire : le vinaigre de la première préparation (avec du vin, sans addition d'eau), conséquemment : un vinaigre primitif, fort. On sait que l'on continue ensuite de remplacer la quantité soutirée de ce vinaigre par de l'eau (en faisant un second, etc. vinaigre). Ὄξος πρωτοζύμιον est donc synonyme de ὄξος ἀπαλλάκιστον de la p. 11,2 et analogue au πρωτεῖον τοῦ σάπωνος de la p. 381,4 (v. plus bas). Cf. aussi ὕδωρ πρωτόστακτον (252,11).

139,1 : « Πηλὸν λιπαρὸν ποίησον πλατύν ὡς σπεκλαρίου σχῆμα λεπτότατον καὶ τρῆσον λεπταῖς τρώγλαις κοσκινοειδῶς ». L'éd. (p. 140) traduit par : « Fais une pâte grasse, de la largeur d'un petit miroir très mince ». Il faut traduire plutôt par : (Prends)

une pâte grasse (d'argile grasse), *élargis-la en forme très mince* DE PIERRE SPECULARIS (1). Cet outil, nommé κόσκινον (crible) (2), est le même que le ὄργανον ἠθμοειδὲς (appareil en forme de crible, 238,17 et 22), c'est-à-dire un « kérotakis » (lame de métal ou de terre) à orifices, analogue à la lame de fer, percée d'une multitude d'orifices, sur laquelle, au moyen-âge, on faisait griller des minerais riches en soufre (3). Le κόσκινον faisait partie de l'appareil καρκῖνος (écrevisse) ou σκορπίος (scorpion), fonctionnant en sens rétrograde, comme celui de la fig. 25 dans l'*Introd.* de Berthelot (p. 149), où le mot φιάλϊ, correspondant au mot φιάλιον (non φιάλη), et se rattachant au mot ὀστράκινον, désigne la coupe supérieure à condensation, opposée au φιάλϊ (= φιάλιον) ὀζυβάφιον qui est la coupe inférieure, dans laquelle se produisent les vapeurs destinées à attaquer le métal, placé sur le *crible* : « Hermès... en parlant des cribles et disant : Si les eaux se meuvent en tous sens, le crible lui-même semble s'écouler. Elles doivent descendre ensemble, suivant le grand Hermès ; puis elle remontent aussitôt... » (*Coll.* 156,17, trad. p. 136). Il y avait peut-être quelque traité spécial sur les *cribles* sous le nom d'Hermès — ce que montre l'importance de cet appareil.

Les termes φακός *et* φάκινος. — 1) 172, 11 : « Φάκινον δεῖ ποιεῖν τὸ πᾶν καὶ ἀναλαμβάνειν ὑδροκομίῳ. Ἄλλοι δὲ οὕτως τὴν νεφέλην περιγίνονται · ἔγωγε νομίζω βέλτιον κινάβαρι συλλειοῦν » et 2) 173, 14 : « Βάλε στυπτηρίας στρογγύλης τὸ διπλοῦν, ἤγουν κινάβαρι χρωϊσάμενον.. ἐπειδὴ μετ' ἄλλων φακινίνων καὶ εὐεργές ». L'éd. (trad. p. 171) traduit par : « Il faut réduire le tout *en bouillie* et faire absorber l'eau de gomme ; d'autres mettent en avant la vapeur (sublimée) » et (p. 172) : « Emploie le double d'alun rond avec d'autres *pâtes*, on réussit aussi ». Je crois bien que le mot φάκινος ne signifie pas une *bouillie* ou une *pâte*

(1) Lapis specularis (Pline, 36-45) = le minéral *mica* qui se divise en paillettes minces.

(2) Cf. *Coll.*. 156,17 ; Dioscor., II, 66.

(3) Voir Hoefer, *Histoire de la Phys. et de la Chimie*, p. 389.

faite de lentilles (le légume), mais un objet *coloré par le* φακός, et que ce φακός (lentille) désigne des substances *rouges*, employées pour jaunir la préparation transmuable en or, comme p. ex. le cinabre. Dans la *Chimie Syriaque* (1), nous rencontrons en effet le minium (oxyde de plomb rouge) rapproché de la « lentille » par sa couleur ; dans le *Lexique Chymeutique* (*Coll.* p. 16) φακός s'explique par σκωρία ou χρυσάνθιον : scorie ou *teinture dorée* (non par *couperose*, comme le traduit l'éd. p. 16) et le passage *Coll.* 377,3 parle de « petites lentilles colorées ». Nous pouvons peut-être supposer que le mot φακός a désigné des couleurs minérales rouges pulvérulentes, comme le minium. Au moins chez Hésychius (2) le minerai broyé (ἡ λεπτὴ τῆς μεταλλικῆς λίθου) s'appelle φακός. Dans la *Chimie Syriaque* (3) un mot mal écrit : φουκσις est peut-être φάκωσις ou φύκωσις, c'est-à-dire une coloration rouge au moyen du φακός ou du φῦκος (phycos, le βάμμα φαεινόν : la teinture brillante) (4). La traduction correcte des passages ci-dessus est donc la suivante : 1) *Il faut rendre le tout rouge comme la « lentille »* (φακός) *et il me semble que le cinabre est plus propre pour ce travail* ; 2) *Emploie le double d'alun rond, puis du cinabre pour le colorer en rouge . . . parce qu'avec des substances rouges comme la « lentille »* (φακός) *on réussit la teinture.*

185, 2 : « Σίκερα καὶ μορίτην καὶ ῥοΐτην ». L'éd. (p. 182) : « Le cidre, le vin d'olive et le vin de grenade ». Il faut traduire : *Le* SIKÉRA (*les liqueurs*), *le vin de* MÛRE *et le vin de grenade.*

206, 8 : « ὑδραργύρου πῦρ πυρὶ κρατοῦντες καὶ πνεῦμα πνεύματι συνάψαντες, ἵνα δεσμεύσωμεν τὴν φυγαδοδαίμονα κόρην διὰ χειρῶν ». L'éd. (trad. p. 201) traduit par : « Traitant le feu du mercure par le feu et alliant l'esprit par l'esprit, afin d'enchaîner par les mains *la vierge, ce démon fugace* ». Mais φυγαδοδαίμων κόρη ne désigne pas la vierge qui est le démon fugace, mais au

(1) *La Chim. au m.-âge*, par Berthelot, t. II, p. 161.
(2) Ed. Schmidt, vol. IV, part. I, p. 227.
(3) *L. c.*, p. 99, 100.
(4) Phycos = la plante *rocella tinctoria*, du genre des lichens.

contraire *la vierge qui fuit devant le démon*. Le démon est ici le *mercure* et la vierge est la substance (le métal) *attaquée* par le mercure. Voici ce que dit à ce sujet une allégorie de la *Chimie Syriaque* (1) : « Dans un lieu lointain de l'orient, là où se trouve l'étain, il y a une source qui sort de terre et le fait surgir comme de l'eau. Lorsque les habitants de cet endroit voient qu'il est sur le point de se répandre hors de la source, ils choisissent une jeune fille remarquable par sa beauté et la placent devant lui toute nue, en bas dans un terrain creux, afin qu'il s'éprenne de la beauté de la jeune fille. Il s'élance sur elle d'un bond, en cherchant à s'en emparer ; mais elle s'échappe d'une course rapide, pendant que des jeunes gens se tiennent auprès d'elle, en portant des haches dans leurs mains. Aussitôt qu'ils le voient s'approcher de la jeune fille, ils le frappent et le coupent, etc. » C'est ce *mercure-dragon* qui est assimilé au serpent *dryinas* (2) dont Nicandre dit (3) :

> Κῆρα δέ τοι δρυΐναο πιφάσκεο, τὸν τε χέλυδρον
> ἐξέτεροι καλέουσιν.

D'après le Scholiaste (4), ce serpent *dryinas* vit dans un *lac* et prend le nom de dryinas lorsque, ayant abandonné le lac, il entre dans un *chêne* (δρῦς). Cf. *Géoponica* (VI-21) : ξηραινομένων τῶν λιμνῶν, ὁ ὕδρος μεταβάλλει εἰς ἔχιν. La dénomination : ἡ τρέχουσα ὑδράργυρος (le mercure courant, *Coll.* 73, 15) ou τὸ φεῦγον ὕδωρ (l'eau fugitive, *Coll.* 144, 1) (5) du mercure, de ce démon « qui s'élance vers la vierge », répond à la propriété mobile de ce métal. Dans le poème byzantin *Physiologus* (6) c'est l'animal μονόκερως (la licorne) qui, courant pour têter les mamelles d'une vierge, est capturé. Nous rencontrons cet ani-

(1) *L. c.*, p. 245.
(2) Voir mon article dans *Byzantin. Zeitschrift*, XXII, p. 378.
(3) Nicandr. *Theriaca*, éd. Schneider, p. 144, v. 411.
(4) *L. c.*, p. 34.
(5) Le *servus fugitivus* de l'alchimie (*Introd.* Berthelot, p. 258).
(6) *Le Physiologus*, par Em. Legrand. Paris, 1873 (collect. de monum. nº 16, 1873), p. 98, XLV, v. 997.

mal aussi dans l'*Alchimie Syriaque* (1), où il est dit que le philosophe Ctésias, étant allé dans l'Inde, y façonna des images de *raima* (licorne). Il y a là une combinaison allégorique d'opérations chimiques et de traditions anciennes sur des chênes hantés — dont le tronc creux était dans l'antiquité la demeure des Nymphes et dans les temps chrétiens le refuge des démons.

214, 1 : « Οὐδαμοῦ εὑρίσκω τὰς παντελείας καταβαφάς... τὰς δὲ τελείας εὑρίσκω ». L'éd. (p. 207) omet le mot οὐδαμοῦ, en le supposant ajouté par l'erreur d'un copiste, et traduit comme il suit : « Voici les teintures parfaites..... la (teinture) parfaite (de l'argent), etc. » Cependant, οὐδαμοῦ ne semble pas choquer. Le passage veut dire que les teintures « *toutes* parfaites » ne se trouvent dans *aucun écrit*, tandis qu'on peut trouver des teintures « parfaites » (τῆς δὲ τελείας corrigé en τὰς δὲ τελείας).

255, 4 : « Βάπτει καὶ μεταβάλλει καὶ κόπτει τὸν χαλκὸν ». L'éd. (p. 245) traduit la phrase : κόπτει τὸν χαλκὸν par « couper en morceaux le cuivre ». Mais le verbe κόπτειν doit être ici synonyme des verbes βάπτειν (teindre = transmuer) et μεταβάλλειν (transmuer), et la traduction exacte de κόπτειν dans ce passage est *décomposer* ou *détruire*, en général *changer*, comme dans les expressions néo-grecques : Κόπηκε τὸ γάλα ou τὸ κρασί = le lait ou le vin a tourné, κόπηκε ἡ θωριά του = il déteignit, ἡ βαφὴ ἔκοψε τὸ φόρεμα = la teinture a attaqué (détruit) l'habit ; cf. Galien (2) : Le vinaigre τέμνει (dévore) le cuivre, etc. Le χαλκὸς κοπτόμενος est donc synonyme du χαλκὸς ζυμούμενος (cuivre fermenté) de la p. 254,3. C'est le même sens qu'a le verbe κόπτω dans les pp. 21,12 : ὅταν κόψῃς τὸ σύνθεμα ἡμέρας ἡ καὶ ἀνασήψεις : En laissant la composition fermenter pendant huit jours (l'éd. p. 22 traduit comme il suit : Lorsque vous aurez *battu* la composition... vous ferez fermenter) et 228,1 : Καὶ ἐκβαλὼν ἐὰν κόπτηται : L'ayant enlevé après avoir *fermenté*.

266, 14 : « Καὶ ὥσπερ τὰ ἀστρόπληκτα κατά τινα τοῦ ἀέρος ἀταξίαν, φυτά τινα καὶ σπέρματα ἀνεμόφθορα γίνονται ». Il s'agit des

(1) *La Chim. au m.-âge*, par Berthelot, II, 313.
(2) Ed. Kühne, 11, p. 420.

attaques attribuées par les anciens à l'influence des ἀστρικά (les astérismes), qui étaient pris pour les causes des variations du temps, comme l'attaque par la chaleur, surtout pendant les jours caniculaires, dont parle Aristote (1) : Γλάνις ὑπὸ κύνα μάλιστα διὰ τὸ μετέωρον νεῖν, ἀστροβλὴς τε γίνεται καὶ ὑπὸ βροντῆς νεανικῆς καροῦται. Aujourd'hui le peuple grec croit en effet que, par certains troubles atmosphériques, les animaux domestiques qui couchent à la belle étoile, meurent d'une attaque sidérale. L'éd. (p. 255) traduit le passage ci-dessus : « Certaines plantes et semences, soumises à l'action sidérale dans les moments où l'atmosphère se trouve dans un certain désordre, sont gâtées par le vent ». Il faut traduire : *Certaines plantes et semences sont gâtées par le vent, comme les êtres attaqués par les astérismes dans les moments où l'atmosphère se trouve dans un certain trouble.*

269, 11 : « Καὶ ὄστρακον κάθμις ». La trad. (p. 258) par « la coquille de l'œuf, la cadmie » ne semble pas correcte. Il s'agit plutôt de ὄστρακον καδμίας, de la *cadmie ostracite* (Dioscor., v. 84). Cf. *Coll.* 206, 25 : Καδμίας ὀστρακίνης.

269, 12 : « Καὶ χρυσὸν τὸν Μακεδόνων γαίης ». L'éd. (p. 258) : « L'or, la terre de Macédoine ». Il faut traduire : *L'or de la terre de Macédoine.* Il s'agit évidemment de l'*aurum Philippicum* de Pline (37-57) ou de l'or de la ville de *Philippi* de Macédoine. C'est sans doute la légende de cet or macédonien qui fait que Stéphanos d'Alexandrie nomme le bronze : πορφυρόχρωμος μακεδονικός, et c'est peut-être la même légende qui rattache le laiton persan au roi Philippe de Macédoine dans la *Coll.* p. 346, 1 : Βαφή τοῦ παρὰ Πέρσαις ἐξευρημένου χαλκοῦ, γραφεῖσα ἀπὸ ἀρχῆς Φιλίππου τοῦ τῶν Μακεδόνων.

269, 14 : « Κατένεγκαι προσέχων βίβλον ἐδαφιστικὴν μεγάλην · καὶ ἡ βίβλος ὑπομνήματα παραδίδωσιν ἀζώσης φωνῆς καὶ ἡ παράδοσις δείξει ». L'éd. (p. 258) traduit par « dans le grand livre *déposé par terre* (?); ce livre transmet les commentaires

(1) Aristot., *Hist. anim.*, VIII, 20. La *sideratio* des Latins, la sériase.

de la *voix vénérable* et sa tradition montrera ... ». Le sens du passage est faussé. Βίβλος ἐδαφιστική ne peut désigner que le *livre divisé en versets* (ἐδάφια). L'expression est synonyme de *livre divisé en rangs ou chapitres* (en τάξεις ou συντάξεις ou πράξεις ou κεφάλαια) (1). Les chymeutes et les alchimistes divisaient en ordres et rangs leurs méthodes, ainsi que les livres qui s'y rapportaient. Aussi, l'expression du passage ὑπομνήματα ἀζώσης φωνῆς ne signifie pas « commentaires de la voix vénérable » (comme traduit l'éd. en corrigeant ἀζώσης en ἀζούσης de ἄζω = vénérer) mais commentaires *transmis par écrit*, opposés à la παράδοσις = *la tradition*. Le mot ἀζῶσα, fabriqué par l'auteur de α privatif et ζῶσα (vive) (2) désigne la *voix non vive*, c'est-à-dire la voix *écrite*, opposée à la φωνὴ ζῶσα = *la voix vive* qui est la tradition. Le passage doit donc se traduire comme il suit : *Descends avec attention le grand livre divisé en versets. Ce livre contient des commentaires transmis par écrit et (d'autre part) la tradition montrera...*

269, 10 : Μύριν ἑκάστην πρὸς δίνην καὶ δον καὶ γῆ Σινώπης. L'éd. (p. 258) traduit ce passage corrompu comme il suit : « Fais pénétrer chaque corps volatil, autant que possible; rends en quatrième lieu la terre de Sinope ». Je propose la correction suivante : Μοῖραν ἑκάστην πρὸς δυεῖν καὶ δον καὶ γῆ Σινώπης = *chaque partie* (des substances) *en proportion de deux et quatre*, etc. Cf. 380, 7 : Ἔχε ἄσβεστον ζωντανὴν ἕως τέσσαρας μοίρας.

270, 26 : Σπορπιζόμενα.. συλλειούμενα καὶ κατασπώμενα καὶ διὰ τῶν ἄλλων μυρίων τεχνῶν.. πλατεῖα γάρ ἐστιν ἡ τέχνη. Il y a ici une différence entre les mots τέχναι = les procédés ou moyens propres à faire quelque chose (les μέθοδοι) et τέχνη (l'art).

285, 8 : « Σιδήρου σκόληος, ὅ ἐστι λεπίδος ὤχρας ». L'éd. (p. 274) corrige σκόληος en σποδίου et traduit par : « Spodos (ou scorie),

(1) *Coll.*, 204, 435, etc.

(2) Cf. les mots suivants analogues, forgés par les auteurs : 269, 9 : ἄδωστα de α privatif et δωστὰ (corrigé à tort par l'éd. en ἄδωρα ; 316, 17 : ὕδωρ ἄσμιγον, de α et σμίγω = ὕδωρ ἀμιγές (eau non mélangée).

c'est-à-dire écailles d'ocre ». Je corrige σκόληος en σκώληκος. Cf. 42, 14 : Ὁ τῆς Γαλατίας σκώληξ et Dioscoride V, 92 : Ἰὸς σκώληκος (divers oxydes ou sels de cuivre ou de fer).

302, 6 : « Πυροκαταβάπτεται διστάκις (?) ». L'éd. corrige en ἑπτάκις. Cependant l'auteur pouvait dire : δισσάκις ou διστάκις (d'après ἑπτάκις et ὀκτάκις), comme il a dit : τρισσάκις (p. 341, 1).

304, 12 : « Κύπρου θερμελάτου ». C'est le seul passage des écrits chymeutiques où j'aie rencontré le cuivre portant le nom même de l'île de *Chypre* : κύπρος (au lieu de l'ordinaire : κύπριος χαλκός) — d'où le *cuprum*. Chez les Chymeutes κύπριος χαλκός désigne un cuivre pur et χαλκός un cuivre ordinaire. Le mot χαλκός vient, je crois, du mot sanscrit *lakscha* désignant la couleur rouge (1) (d'où aussi le nom *alcanna* de la plante *cypros* : *lawsonia alba*, donnant une couleur rouge) qu'il faut rattacher aussi aux mots κάλχη, χάχλα, χαλκᾶς, λακχᾶς (la plante de couleur rouge anhuse) et κάλυξ et κόχλος, désignant la pourpre (2).

322, 21 : Καὶ ὅταν ἴδῃς τὴν χρόαν ὅτι ἐξεβαίνει, πύρωσον πλέον ». L'éd. (p. 309) : « Lorsque tu verras que la couleur apparaît en dehors, fais chauffer plus fort ». Il faut plutôt traduire : *Lorsque tu verras que la couleur s'efface, fais chauffer plus fort.* C'est le néo-grec : βγαίνει τὸ χρῶμα = la couleur s'efface.

322, 24 : « Χύσον ἄργυρον εἰς ῥιγλοχύτην, ἵνα ἔνῃ λαγαρισμένον ἑπταπλασίονα ». L'éd. (p. 309) : « Coule de l'argent dans une lingotière, de façon que la coulée soit amenée à une longueur septuple ». Ἵνα ἔνῃ n'a pas ici le sens antique : *afin que* ou *de façon que*, mais le sens du néo-grec νὰ ἔνῃ : *il faut* ou *il doit être*, et le mot λαγαρισμένον signifie : *affiné*. Il faut donc traduire : « *Coule dans une lingotière de l'argent qui doit être affiné et d'une quantité septuple* ». Cf. 321, 6 : Καὶ βαλὼν εἰς 6' γαστρία.. κρυσάφην ἵνα ἔνῃ σφυρισμένον ὥσπερ λέπος καὶ νὰ ἔνῃ κεχρισμένον γύρωθεν μετὰ πηλοῦ : Mets dans deux pots.. l'or qui

(1) V. Forder, *Reallex.*, *s. v.* lakscha.

(2) Voir mon article dans Αξιικογραφ. Ἀρχεῖον, t. IV, p. 169-170 et t. VI, p. 231.

doit être aminci au marteau en forme de paillette, et le pot *doit être* luté.

324, 2 : « Λείωσον καλῶς καὶ θὲς ἐν τῇ πύρᾳ, ὥστε νὰ καῇ εἰς τρυγίαν στερρόν » et 324, 8 : « Εἶτα θὲς ἐν τῷ πυρὶ εἰς τρυγίαν στερρόν ». L'éd. (p. 310) : « Délaie bien, et mets au feu, de façon à faire cuire le produit avec de la lie solide » et « ensuite mets au feu avec la lie solide ». Mais le mot τρυγία a ici le sens général de *résidu* (1), et l'expression chymeutique : ὥστε νὰ καῇ εἰς τρυγίαν στερρὸν est synonyme de l'expression chimique d'aujourd'hui : *être évaporé jusqu'à siccité*. Il faut donc traduire : *Délaie bien et mets au feu, de façon à faire cuire jusqu'à devenir solide, en donnant un résidu*, et : *Ensuite, mets au feu jusqu'à devenir solide, en donnant un résidu*. Cf. 384, 24 : Λαβὼν τὴν ἀπομένουσαν ξηράν τε καὶ μελανοειδῆ τρυγίαν : Prends le résidu sec et noirâtre qui reste.

327,26 : « Περὶ τοῦ χρυσῶσαι ζῷα εἰς κούπαν ἢ κλαδὴν ἢ ἄλλον ἕτερον καὶ τὸ ἄλλον ἀχρύσωτον ». L'éd. (p. 313) : « Sur (la manière de) tracer des animaux dorés sur une coupe, ou sur un rameau, ou sur toute autre chose non dorée ». Il faut traduire : *Sur (la manière de) tracer dans une coupe des animaux ou un rameau ou toute autre chose dorée et de laisser le fond non doré.*

324,8 : Ἀνάδευσον ὥστε νὰ καῇ », 336, 11 : « Ἀνάδευσον τὰ εἴδη » etc. Ἀναδεύω, traduit ordin. par l'éd. par *humecter*, signifie : *remuer*, synonyme de γυρίζω (325,17 traduit par l'éd. retourner), ἀνακατώνω (336,28), σαλεύω (329,19) et κινῶ (221,23, 326,5).

326,3 : « Τὸν χαλκὸν λευκαίνει ἡ ἀστριοψιακή », 335, : « Ζύγισον καὶ ὀψιαστικήν ». L'éd. (p. 312, 321) laisse les mots ἀστριοψιακή et ὀψιαστική inexpliqués. Il y a peut-être ici le néo-grec ψιακῆ désignant la plante vénéneuse *aconit* (Dioscor. IV, 77), probabl. de ψίω = périr (2).

(1) Cf. Galen. (éd. Kühn), 11, p. 414 : Ἧ οἷον τρύξ ἐν αὐτοῖς (τοῖς ὑγροῖς).
(2) V. Coray, Ἄτακτα, 4, p. 702.

328,21 : « Ἀέρος τοῦ μαλάγματος ». L'éd. (314) : « Bronze amalgamé ». Le ἀὴρ μαλάγματος est le ἀὴρ χρυσός (324,22), c'est-à-dire des feuilles très minces (aériennes) d'or (l'oripeau).

329,8 : Βάλε ὀλίγον πτερὸν αον νὰ καῇ. L'éd. (315) : « Prends une plume avant de chauffer ». Il faut traduire : *Mets d'abord un petit morceau de plume à brûler*. Cf. 336,25 : Λύσε αον τὸν μόλυβδον : Fonds *d'abord* le plomb (trad. p. 322).

329-20 : « ὅταν σκάζῃ τὸ ἄσημον ». L'éd. (p. 315, 319) traduit : « Lorsque l'asem est *défectueux* ». Il faut traduire : *Lorsque l'asem se rompt*. Σκάζω n'est pas ici l'ancien σκάζω = *clocher* (donc : être défectueux), mais le néo-grec σκάζω ou σκάνω, synonyme de ῥήγνυσθαι = se rompre, ou : se crevasser. Cf. 377,9 : προσλαμβάνει εἰς τὴν σύγκρασιν ἵνα μὴ ῥηγνυται (traduit par l'éd. p. 362 : pour qu'il ne se casse pas), 377,14 : Ῥήγνυται εἰς τὴν ἀπόχυσιν.. διὰ τὸ εἶναι αὐτὸν ἔγχαλκον (traduit par l'éd. 362 : « On le casse pour le fondre avec le cuivre », au lieu de : (le plomb) *se rompt* (ou se casse) *parce qu'il contient du cuivre*).

330,33 : « Περὶ τοῦ ποιῆσαι σύρμαν κούφιον. Ἔπαρον ἀσήμην φίνον, σφύρισον καὶ κατάκοψον καὶ χύσε το εἰς σίδηρον στρογγύλον. Ἔπειτα βάλε το εἰς τὸν σύρτην καὶ σύρε το μίαν φορὰν. Κόπτε μὲ ρινὴ καὶ ποίει βούκινον καὶ βάλε του στεφάνην · καὶ βάλε ἄνωθεν ὕελον, θέλῃς ἄστρον καὶ κόλλησον ». L'éd. (p. 315) traduit comme il suit : « Sur (la manière) de faire du fil (d'argent) *mince*. Prends de l'argent fin ; bats-le, coupe-le en morceaux et *mets-le dans un vase de fer à fond arrondi*. Ensuite, mets-le dans la filière et étire-le une fois. Coupe à la lime ; — mets de la soudure vitreuse *blanche* (? ἄστρον corrigé en ἄσπρον = blanc) et soude ». Je traduis : *Sur* (*la manière*) *de faire du fil d'argent* CREUX (en néo-grec κούφιο). *Prends de l'argent fin*.... COULE-LE DANS UN TUBE DE FER.. *coupe-le à la lime et fais de lui un tube à forme de bouquin* (βούκινον), *mets sur lui une bande d'argent* (στεφάνην) *et mets de la soudure vitreuse* (probable le borax) *ou*, *si tu veux* (θέλῃς), *de la soudure* (nommée) ἄστρον (peut-être le néo-grec : ἀστρακιά : cément ou mastic).

331,6 : « Καὶ δίπλωσον καὶ κλῶσον ». L'éd. (p. 316) : « Amène-

le à une longueur double par le barrage ». Il faut traduire : *Plie-le en deux et file-le.*

334,28 : « Ἵνα μηδὲ μολυχύσῃ ». L'éd. (p. 320) : « Qu'elle n'épaississe pas ». Il y a peut-être ici le verbe néo-grec : μουχλιάζω = *moisir* ou *chancir*.

336,20 : « Ἐπῆγεν εἰς τὸ φοῦντος ». L'éd. (p. 321) : « Se figer à la surface », au lieu de : *se figer au fond*.

340,22 : « Ἀπόκλυζε διὰ γλυκέως ». L'expression chymeutique : « laver avec du γλυκύ » se rapporte toujours au lavage avec de l'eau douce (et non généralement avec un liquide édulcorant, trad. p. 325). Pareillement le terme γλυκίζω (287, etc.) ou γλυκαίνω (200, etc.) = *adoucir* veut dire : *laver avec de l'eau douce*. Le verbe γλυκαίνω a le même sens dans le néo-grec (lorsqu'il s'agit d'un lavage).

355,18 : « Δείξαντες δι' αὐτῶν τὶς μὲν ἡ ἀρχέτυπος πορφύρα ». L'éd. (p. 340) traduit : « La pourpre type ». Ἀρχέτυπος πορφύρα désigne évidemment la pourpre *véritable* (la pourpre produite par la coquille *purpurea*), nommée par les Byzantins (χρῶμα) ἀληθινόν, par opposition à la pourpre artificielle (préparée ordin. avec l'orcanette) (1).

De là vient que Du Cange (2) explique l'adjectif ἀληθινός (ἀλτινός) par *purpureum* et qu'aujourd'hui chez le peuple grec ἀληθινός désigne la *coquille* elle-même (*purpurea murex*) donnant la *pourpre naturelle*. C'est la même ἀρχέτυπος πορφύρα qu'il faut entendre aussi par la (βαφὴ) ἀληθινή dans la *Coll.* p. 15, 12.

365,25 : « Ἀρδεύων τῷ λευκῷ ζωμῷ βοτάνης, τῆς ἐπιλεγομένης ζωκάρου ». Le mot ζωκάρου est laissé sans explication. Ζώκαρος est évidemment le néo-grec ζοχάρι (ou ζοκάρι, ou ζοχάδι), qui désigne le σόγχος (*sonchus*) et la *lactuca virosa* — tous les deux à suc laiteux *blanc*.

(1) Cf. le chymeute Théophraste (*Phys. et med. Graec. min.* éd. Ideler, II, 333, v. 31) et l'*Alchimie latine* (*La Chim. au m.-âge* par Berthelot, I, 13, 19) : *Alithinum de coquilium.*

(2) *Gloss. Graec.* p. 50.

366,7 : « Ἔπειτα δῆσον μετὰ ἑψημένης μετάξης ». L'éd. (p. 351) : « Après avoir fait bouillir l'étoffe de soie ». Il faut traduire : *Puis, lie-le avec* (*un fil*) DE SOIE CUITE. Μέταξα ἑψημένη est la *soie cuite* (avec une solution de savon) ou soie *décreusée*.

366,21 : « Βαμβάκη ἐστιβασμένη ». Le mot ἐστιβασμένη (de στιβάζω), laissé sans traduction, signifie le *coton cardé*.

369,25 : « Τινὲς δὲ διδόασι μετὰ ταῦτα καταπιεῖν ὄρνιθι ἀφ' ἑσπέρας ἕως ὥρας μιᾶς καὶ ἐῶσι τὸ ὄρνεον ἄποτον ἐκδιψῆσαι καὶ οὕτω θύσαντες, εὑρίσκουσι στιλπνὰ τὰ εἴδη ». L'éd. (p. 354) traduit : « Quelques-uns après cela font boire un oiseau depuis le soir jusqu'à une heure, puis ils laissent mourir de soif le petit oiseau, en le privant de boisson; en sacrifiant etc. ». Le sens du passage est complètement faussé. Il faut traduire : *Quelques-uns donnent* (les perles) *à avaler à une poule* (afin qu'elle les garde dans le gésier) *depuis le soir jusqu'à une heure, en privant l'oiseau de boisson, et puis, en le sacrifiant, on trouve les espèces* (les perles) *brillantes*. Cf. 330,28 : Τάγησον τὸ μαργαριτάριν εἰς ὀρνίθιν ἢ περιστέριν καὶ ἂς σταθῇ.. καὶ τότε σφάξον νὰ το ἐξεβάλῃς, dont la traduction correcte est la suivante : *Donne la perle à manger* (néo-grec ταγίζω = donner de la nourriture) *à un poulet.. et puis tue-le pour en extraire la perle*. Il s'agit d'une amélioration de l'aspect des perles par l'influence du suc gastrique de l'oiseau.

381,4 : « Καὶ τὸ πρῶτον καταστάλαγμα βάλε εἰς τὸν λέβητα · καὶ αὐτὸ τὸ πρῶτον ὕδωρ τῆς στάκτης λέγεται πρωτεῖον τοῦ σάπωνος καὶ τὸ δεύτερον ὕδωρ τῆς στάκτης ἔνει ἀδυνατώτερον. Καὶ λέγονται τὰ γ' γεμίσματα τοῦ σάπωνος ». L'éd. (p. 365) : « Le premier liquide filtré, mets-le dans la bassine. Cette première eau de la lessive fournit ce qu'on appelle le savon de première qualité, la seconde eau de lessive est plus faible, et les trois (eaux) font les trois charges du savon ». Il faut traduire : *Le premier sédiment* (le néo-gr. καταστάλαμα) *mets-le dans la chaudière; cette première eau de la lessive fournit ce qu'on appelle le* πρωτεῖον (en néo-grec : πρωτειό, c'est-à-dire la première lessive forte, employée pour la fabrication) *du savon. La seconde lessive est*

plus faible, et les trois (eaux) s'appellent les empâtages du savon.

445,10 : « Σαλόνιτρον ἤγουν σκευοβότανον ». Le *salonitron* ou *skévovotanon* ne désigne pas le « natron (la soude) ou l'efflorescence artificielle » comme traduit l'éd. (p. 418), en admettant que σκευο- veut dire : σκευαστόν = artificiel, mais le salpêtre ou βότανον τῆς σκευῆς. Les Byzantins appelaient βοτάνη la poudre à canon et σκευή le canon (1), et le passage chymeutique ci-dessus parle de « βότανον pour la σκευή » ou du *nitre*, le principal constituant de la poudre — pour le distinguer de l'autre *nitre* (le carbonate de sodium, la soude) appelé spécialement « nitre grec (2) ». C'est par la même distinction sans doute que le nitre de la poudre s'appelait aussi : *salonitre* (sal nitrum, c'est-à-dire nitre, semblable au sel marin).

458,11 : « Τζουκάλι πυρίμαχον καὶ κύθρους δύο ὡσὰν γαβαγίον ». L'éd. (p. 428) : « Un vase résistant au feu et deux marmites en forme d'écuelle (?) ». On appelle en néo-grec γάβανος deux ou plusieurs gobelets (ordin. de cuivre), posés les uns sur les autres et maintenus par deux liteaux des deux côtés, servant à porter des aliments pendant une excursion (cf. le γάβενα = τρυβλία d'Hesychios). L'expression ci-dessus : κύθρους δύο ὡσὰν γαβαγίον (à lire peut-être γαβανίον) veut dire : *deux gobelets en forme d'un* γαβάνιον (petit γάβανος).

La pierre étésienne. — On rencontre fréquemment chez les chymeutes une « pierre » nommée : λίθος ἐτήσιος (la pierre étésienne) qui jouait le rôle d'une pierre-type, c'est-à-dire d'une substance propre à *jaunir* la préparation transmuable en or. Mais le sens : *annuel* donné par l'orthographe ἐτήσιος, ne correspond à rien. Je suppose qu'il faut écrire : λίθος αἰτήσεως (3) = *la pierre à chercher*, celle « qu'on cherche depuis la création de l'Égypte » — comme dit Stephanos d'Alexandrie (4). Cf. *Coll.*. 30,20 : Ἐξ αἰτήσεως ; 127,14 : Οὕτω μὲν οὖν αἰτούμενον, etc.

(1) Voir mon article dans Λεξικογραφ. Ἀρχεῖον, I, 5, p. 83-85.
(2) V. *Papyr. Lugduni*, éd. Leemans W. 9, 10 et 40 et 42.
(3) Dans *Coll.* 106,25 se trouve : λίθος αἰτήσεως.
(4) *Phys. et med. gr. minor.*, éd. Ideler, II, p. 246.

Le terme κέντρον. — 322, 1 : « Ἀγωνίζου ἵνα ψήνηται τὸ χρυσίον · ἡ (εἰ) δὲ ἔνει τὸ χρυσίον κέντρον, πάλιν ἐπὶ τὴν αὔριον μάλαξον ». L'éd. (p. 308) traduit par : « Tâche de fondre (1) l'or ; si l'or (n'est pas) rassemblé au centre, recommence le jour suivant ». Cependant le mot κέντρον semble un terme chymeutique, qui désigne, je crois, un métal résistant à la fusion. C'est peut-être le même *centre* qui, à la p. 120,11, s'appelle καρδία : *cœur*, la partie infusible d'un métal. Nous trouvons le mot κέντρον chez Théophraste (2) comme un terme minéralogique, désignant des noyaux durs (durillons) formés dans les pierres comme les σπεῖραι ou ὄζοι (les nœuds) dans les plantes. Ces *centres* minéralogiques de Théophraste doivent, je crois, se rapporter aux concentrations calcaires ou siliceuses dans les roches sédimentaires, aux nodules calcaires fossilifères de beaucoup de schistes ou aux rognons de silice de certaines marnes. C'est encore probablement le même *centre* que Platon vise par le mot ὄζος dans le passage de *Timée* (XXIV, 48) : « Χρυσοῦ δὲ ὄζος, διὰ πυκνότητα σκληρότατον ὂν καὶ μελανθὲν ἀδάμας ἐκλήθη » qui veut dire que le diamant est l'ὄζος (nœud), donc le κέντρον (centre), la partie durcie de l'or.

Les termes ἀσωμάτωσις-σωμάτωσις, ἀνάσπασις-κατάσπασις, etc. — Le mot ἀσωμάτωσις : « décorporisation » (enlèvement de la nature corporelle) ne désigne pas l'évaporation ou la fusion, mais spécialement *l'atténuation* (ἐκλέπτυνσις ou ἐξίσχνωσις) d'un corps *solide* pour lui donner un état *plus raréfié*. J'ai déjà montré (3) que les Chymeutes considéraient les métaux comme des substances *élémentaires*, comme des *genres* ou *corps* par excellence, et les oxydes et les sels avec les pierres (combinaisons chimiques d'aujourd'hui) comme des *espèces* ou substances *incorporelles* ou *demi-corps*, et que,

(1) L'éd. suppose que le mot ψήνηται est une forme altérée de ψαίνυμι. Le mot est le néo-grec ψήνω (de ἕψω) = cuire.

(2) *Hist. Plant.*, V, 2, 3 ; Pline, 16, 76 (contra... duritia clavo similis) et 37,10.

(3) Voir mon ouvrage : Συμβολαὶ εἰς τὴν Ἱστορίαν τῶν φυσικῶν ἐπιστημῶν καὶ ἰδίως τῆς Χυμείας, p. 33, et mon article : *La naissance de la Chimie* dans la revue « Scientia », vol. XXXI, mars 1922, p. 189-196.

par conséquent, la décorporisation convenait par excellence à la transformation des *corps* (métaux) en *incorporels*. On la poursuivait : 1° Par la λείωσις désignant la *macération* ou le broiement ou porphyrisation de la substance (seule ou avec des eaux divines = acides ou alcalines); 2° Par l'ἀνάσπασις (1), désignant la *sublimation*, la formation des vapeurs *déposées en haut* sur les *chapiteaux* des récipients (2) (les ἀνάσπαστα ou ἀνυπόστατα) (3), corps mous et légers, donc atténués, donc incorporels, appelés *suies*, *nuages* et *brouillards* (αἰθάλαι, νεφέλαι, ὁμίχλαι, ἀχλῦς) (4). C'est la *sublimation* (et non la *désulfuration*, comme traduit l'éd.), que désigne aussi le terme ἐκθείωσις (5). Le mot θεῖον signifie en effet non seulement le *soufre* (comme traduit ordin. l'éd.) mais tout corps *aérisé* — *pneumatique* ou *divin*, et le terme θεῖα ὕδατα : *eaux divines* désigne les liquides obtenus par la πνευμάτωσις (eaux suspendues : ὕδατα κρεμαστά ou ὑπωρούμενα) (6). Aussi, à la p. 8,11 le θεῖον κρεμαστὸν ἐστί ὕδωρ signifie une eau *divine* suspendue (et non le « soufre en suspension ou un précipité dans l'eau ordinaire par les sels de plomb » comme l'explique l'éd.), et dans le passage 20,8 : Τὰ θειώδη ὑπὸ τῶν θειωδῶν κρατοῦνται καὶ τὰ ὑγρὰ ὑπὸ τῶν ὑγρῶν, les θειώδη, opposés aux *liquides*, sont les *sublimats*; 3° par la κατάσπασις (7) qui, étant le contraire de l'ἀνάσπασις, ne signifie pas la *fixation* (solidification) d'un corps *liquide*, mais spécialement l'*abaissement* (8) ou la *précipitation*, c'est-à-dire la formation des *sédiments en bas sur le fond* des récipients (les corps ὑποστατικά) (9) par l'attaque de la substance métallique au moyen des eaux divines et surtout de l'*huile de nitre* (νιτρέλαιον = acide azotique). Cette attaque altérait les métaux

(1) Ἄρσις, ἐκμύζησις, κουφισμός, *Coll.* 114, 251, 279, 280, 282, etc.
(2) *Coll.* 260, 273, 276.
(3) *Coll.* 78, 252, 283.
(4) *Coll.* 132, 142, 147, 149, 151, 194, 311, 318, etc.
(5) *Coll.* 31, 147.
(6) *Coll.* 8, 20, 146, 148, etc.
(7) Κατέρασις, ἀνάκαμψις, κατακομίζειν, *Coll.* 38, 69, 92, 201.
(8) *Coll.* 91.
(9) *Coll.* 78.

(fusibles) en espèces (infusibles (1) — sels ou oxydes), corps poudreux et friables (2), donc atténués, donc *incorporels*, appelés *cendres* et *scories* (3) et opposés aux *suies* et *nuages*. Ce sont ces *cendres* et *scories* de la κατάσπασις et les *suies* et *nuages* de l'ἀνάσπασις qui étaient, comme j'ai dit plus haut, les *incorporels* ou *demi-corps* (correspondant aux corps gazeux d'aujourd'hui), et cette *décorporisation* (altération) des « corps » (métaux), analogue à la synthèse chimique moderne, avait pour but d'enlever aux métaux leur forme actuelle pour leur faire prendre ensuite la nouvelle forme, celle de l'or — la *recorporisation* (restitution de la nature métallique) sous l'espèce du métal le plus *substantiel* (4), qui était l'or (ou l'argent).

Comme indice de l'accomplissement de la décorporisation on considérait l'apparition d'une *noirceur* (la couleur des terrains aurifères de l'Egypte et du plomb traditionnel), et cette idée ne semble pas sans relation avec les théories aristotéliciennes (5), qui professaient que les métaux pulvérisés prennent une couleur noire (6) et que c'est en noir que se colorent les éléments dans leurs changements. On en déduisait que la teinte noire était une négation de couleur, accompagnant la privation d'espèce (7). C'est pourquoi la *noirceur* chymeutique, considérée comme coloration transitoire, s'appelait σκιά (ombre) (8) et couleur *fugace* (φευκτόν) (9) et « fuite », destinée à faire

(1) Par suite la κατάσπασις s'appelait aussi πῆξις (fixation, 21) et σταμάτησις (immobilisation, 334).

(2) *Coll.* 31 ; χοοποίησις ou ἀποτέφρωσις ou ἴωσις, *Coll.* 91, 158, 177, 182, 187, 205, 254.

(3) Τέφραι ou σποδοί ou πῖνοι, *Coll.* 75, 175, 250.

(4) *Coll.* 270.

(5) Aristote, *De color.* I, 2 ; III, 15-17.

(6) L'état noir des métaux en poudre très fine était donc connu des anciens et des chymeutes ; cf. *Coll.* 287 : χρυσὸς μέλας et Stephanos d'Alexandrie (*Phys. et med. gr. min.* éd. Ideler, II, p. 205) : Λεπτοτέραν τῆς λειώσεως διάθεσιν (τοῦ χαλκοῦ).. ἐπακολουθοῦσαν μελανίαν.

(7) Cf. Jo. Lydos (éd. Bonnae) p. 12 : « Le fer est noir et pour cela presque sans forme ».

(8) *Coll.* 254, etc.

(9) *Coll.* 76-77, 386.

place à la *blancheur* (λεύκωσις, ἀποσκίωσις) (1), puis au *jaunissement* (ξάνθωσις), la couleur *indélébile* (ἄφευκτος, ἀφευξία) (2).

Par suite, la traduction : « Le cuivre ne se produit jamais sans ombre, à moins que l'on n'en fasse disparaître l'ombre, en la détruisant par un traitement convenable » du passage 277, 19 : « χαλκὸς γὰρ ἄσκιος οὐδέποτε γίνεται. χαλκὸς δὲ ἄσκιος γίνεται, καλυπτομένης αὐτοῦ τῆς σκιᾶς, τ. ἔ. τῆς φυγῆς, διὰ τῆς οἰκονομίας » ne rend pas exactement le sens. Il faut traduire : *A moins que l'on n'en fasse disparaître l'ombre, c'est-à-dire la* FUITE (la couleur fugace) *par un traitement convenable.*

Les termes παράθεσις *et* ἐτυμολογία (3). — L'éditeur a considéré (trad. p. 415) les paragraphes 11-14 (p. 431-433) du chymeute Anepigraphos (Anonyme) comme trop vagues pour que l'on puisse en donner une traduction (4). Cependant le texte d'Anepigraphos est une première source très importante de l'Histoire de la Chimie, et dans les paragraphes ci-dessus (11-14) ce chymeute nous donne des informations sur la coutume des chymeutes de ἐξαγγέλλειν ἐκ παραθέσεως ou διαγορεύειν κατὰ παράθεσιν καὶ ἀντίφρασιν et de λέγειν ἐξ ἐτυμολογίας. C'est l'explication de ces phrases terminologiques qui nous donne la clef du sens de ces textes, ainsi que d'autres passages chymeutiques. On ne peut pas naturellement s'initier à un cercle de connaissances sans posséder sa terminologie particulière. Les expressions ci-dessus : « annoncer par parathèse », « parler en parathèse », « expliquer par la parathèse et l'antiphrase » et « s'exprimer par étymologie » désignent l'*assonance*, consistant dans l'*adjonction* d'un mot à un autre de son *semblable* ou dans la *parétymologie* d'un mot (φωνὴν πρὸς φωνὴν συνάπτοντες, συνυπακούειν, συνέκφρασις, 191). Par exemple : κυνὸς — ἀπὸ κοινοῦ (65),

(1) *Coll.* 91, 133, 254, 183, 217, etc.

(2) *Coll.* 77.

(3) Voir mon article dans Λεξικογραφ. Ἀρχεῖον, t. 4, p. 171-175.

(4) Aussi les §§ 4-6 (p. 427-428) du même traité chymeutique sont considérés comme de pures subtilités, que l'on n'a pas cru utile de traduire (trad. p. 408). Cependant c'est dans ces textes que j'ai découvert la doctrine des Chymeutes sur les *métaux-éléments*, ci-dessus mentionnée.

ὁ χρυσὸς εἰς τὸ χρῆσθαι, μάλαξις τῶν ἀλλαξίμων (156), διὰ ποντίον ῥᾶ ῥάστας ποιήσεις (416), λίθος — λιτὸν ou λυτὸν εἶναι (431), ταριχεύειν — τὰ ῥεῖθρα χέειν (433) etc.

Comme j'ai pu le remarquer, ce jeu de mots, si fréquent dans les écrits chymeutiques, n'était pas une simple figure de rhétorique, mais jouait le rôle d'une vraie méthode par laquelle on cherchait dans une parétymologie ou dans le rapprochement d'un mot avec un autre mot de son semblable, le sens et la propriété des objets cachés sous leurs dénominations. C'est ainsi que par une parétymologie du mot ἀναγαλλίς (la plante anagallis) de ἀνάγειν (ὕδωρ) : *tirer de l'eau*, on croyait que ce mot désignait l'*évaporation*, et on employait la terre *sinopis du Pont* pour la liquéfaction d'un corps solide, parce que le mot πόντος signifie la *mer* = l'*eau* = l'élément liquide (1), etc. C'est un exemple caractéristique d'une telle interprétation mystique des mots que nous donnent les paragraphes (11-14) ci-dessus mentionnés d'Anépigraphos : « Les anciens avaient coutume de parler pour la plupart par *parathèse*; c'est par parathèse qu'ils parlent également ici, en appelant (l'eau divine) λίθον parce que le mot λίθος veut dire λιτὸς (frugal), c'est-à-dire : d'une nature simple. Pareillement, la nature d'une eau divine ne peut agir par soi-même, mais lorsqu'elle est combinée avec d'autres substances d'une nature composée... Donc, la pierre étésienne, ayant une essence frugale (λιτή), s'appelle λίθος (pierre), par un changement de la lettre Θ en T et elle prend ce nom, comme si elle était d'une nature liquide (l'auteur suppose ici le mot écrit : λυτός, de λύω = liquéfier, au lieu de λιτός) (2) afin qu'elle dilue et liquéfie... Les corps solides, laissés à eux-mêmes, ne se liquéfient pas, sinon au moyen des liquides. Vous avez tous compris que le λίθος est expliqué *par parathèse* et *par antiphrase*.... Et, en continuant l'explication, l'ancien philosophe parle le plus souvent par étymologie ; il explique ταριχεύειν par τὰ ῥεῖθρα χέειν, et il fait aussi allusion au lavage et

(1) *Coll.* 65, 66.
(2) Cf. *Coll.* 431 où le λίθος est rapproché aussi de λήθη (= oubli).

désigne par cette expression l'écoulement des liquides, pendant le travail des lavages pour l'épuration de la composition qui a été salée pendant son traitement dans la fiole ». Pareillement, une simple assimilation d'une chose à une autre, provoquait la croyance que ces choses ont aussi une relation intérieure. On assimilait, par exemple, la racine de l'aconit à la queue du scorpion, pour faire ensuite de l'aconit un préservatif contre les scorpions.

Nous rencontrons la superstition de l'*assonance* dans tous les temps. Les anciens, par exemple, croyaient que les eaux du fleuve Xanthos faisaient les cheveux blonds (Ξάνθος-ξανθός) (1). Elle remonte jusqu'à Homère, qui a dit que les songes faux : οἵ ῥ' ἐλεφαίρονται, viennent par la porte *éléphantine*, tandis que les songes vrais : οἵ ῥ' ἔτυμα κραίνουσι, sortent de la porte faite de κέρας (corne) (2), et il faut observer que le poète n'a pas fait lui-même un jeu de mots afin de composer la fable sur les songes faciles à conserver par la mémoire (comme on explique ordinairement), mais qu'il a emprunté sans doute cette parathèse au peuple, qui fait souvent des devises et des sentences avec des mots assonants ou finissant de la même manière, laissant à supposer que la ressemblance des sons des mots est une fonction fatale de la relation des choses. De même, la fameuse parole de Jésus-Christ : « Tu es *Pierre* et sur cette *pierre* je bâtirai mon Église » procède du mysticisme de l'assonance, lequel inspire aussi le style du poème byzantin, dit l'hymne Ἀκάθιστος.

Ce système chymeutique qui professait que les mots assonants supposent des propriétés semblables peut, je crois, être considéré comme cadrant bien avec le principe général de l' « analogie » qui dominait surtout pendant le moyen-âge, et d'après lequel choses et phénomènes constituent des rangs analogiques, enchaînés tous ensemble à *Un tout* (Ἓν τὸ πᾶν). Et c'est sans doute le même principe qui conduisait les Chymeutes à rapprocher les phénomènes chimiques des phénomènes phy-

(1) *Rerum natur. script. graec. min.* éd. Keller, p. 107.
(2) *Odyss.* XIX, 562.

siologiques du monde organisé (1) en y cherchant encore une voie qui conduisît à la découverte du secret de l'aurification. La *parathèse*, ainsi que l'*anagrammatisme* (un autre facteur qui ne semble pas moins important dans l'histoire des mots) (2) a joué, dans les sciences occultes, un rôle qui mériterait un traité plus détaillé.

Le χαλκός καλαϊνὸς. — Berthelot (*Coll.* trad. p. 9 et 40) suppose que le χαλκὸς καλαϊνὸς des Chymeutes (38, 14) (3) est le cuivre d'un certain lieu, nommé *Calaïs*. Je crois que ce *cuivre calaïne* doit être considéré comme désignant un alliage (bronze) (4) fait de cuivre et de *calaï*, qui en néo-grec signifie l'*étain*. Coray (5) admet que le néo-grec καλάϊ vient du pays des *Callaïques* en Lusitanie (6), qui donnait aux Romains l'étain. Cependant le καλάϊ est un mot turc et vient de l'arabe *qali* ou *gali* (7), qu'il faut considérer comme d'origine égyptienne, désignant la plante *Salso*, la *soda* dont les Égyptiens préparaient la *cendre* servant à la fabrication des *smalts* et des glaçures de la ville de Bérénice (8) et par extension cette cendre (la soude). De là il résulte que les καλαϊνὰ ὄστρακα (9) et le καλαϊνὸς κέραμος (10) et la πλινθὶς καλλαΐνα (11) des anciens, ainsi

(1) Cf. *chrysanthrope* (homme d'or) et *argyranthrope* (homme d'argent) etc. *Coll.* 108 f., et le *mystère* caché dans l'union des substances masculines et féminines (*Coll.* 293-296), etc., etc. Il semble aussi que le chymeute *Ion* est un emblème de l'ἴωσις, le chymeute *Chymès* de la Chimie, etc.

(2) Voir mon article dans Λεξικογραφ. Ἀρχεῖον, t. 6, p. 213.

(3) Cf. la *Chimie syriaque* (*La Chim. au m. âge*, par Berthelot, II. p. 236) : κλαινά = καλαϊνά, et p. 228 : κλινὸς = καλαϊνὸς (?), Berth. κυανός.

(4) Comme le *brontision* ; voir mon article dans la *Revue des Études Grecques*, t. XXXI, n° 142, p. 202.

(5) Ἄτακτα, V, p. 108.

(6) Strabon, III, 152.

(7) Voir *Diction. franç.-arabe* par Gasselin, I. 715, II. 113. En turc : calaïotou = la soude. Cf. *Lex. chymicum*, G. Johnson (1651) I. p. 18 : *algali* = nitrum, p. 3 : *acalaï* est sal, et II. 3 : *el kali* = stagnum.

(8) Cf. *Coll.* 347 : βερενίκη, ὕαλον βένετον, τὸ λεγόμενον κυανόν. Le βερενίκιον νάτρον = soude, et βερενίκιον = borax (*Chim. syriaq. c. l.* p. 134).

(9) Galien (éd. Kühn) 13, 478 (866).

(10) *Etymol. Magn.* 486,49; Suidas, s. v. κάλλη.

(11) *Anthol. Palat.* 6, 295.

que le καλαϊνὸν ἀγγεῖον du *Pap. Lugd.* (1) sont des pots émaillés, et non des vases faits avec la pierre *calaïs* (la turquoise). Mais ce nom *calaïs* de la pierre doit aussi se rattacher au *qali*, parce qu'on imitait la turquoise en Egypte avec des smalts. De même la couleur καλαϊνόν (le *venetum* des Romains et des Byzantins, d'où peut-être le néo-grec γαλάζιο) qui se rencontrait dans le commerce comme venant d'Egypte (2), désigne la couleur préparée par le *qali* (soude) (3). Et c'est peut-être par une solution de soude et de chaux (solut. d'hydrate de sodium préparé avec de la chaux) qu'il faut expliquer le καλαϊνὸν, ὕδωρ ἀσβέστου du Lexique chymeutique (*Coll.* p. 9, 2). Mais si le *qali* (soude) était la matière des glaçures céramiques, l'*étain* était la substance employée à la glaçure (étamage) des vases métalliques (de cuivre) (4). Voilà, je crois, comment le mot *qali* a été étendu plus tard (5) à l'étain qui se nomma ainsi *calaï*, c'est-à-dire le *qali* des vases de métal (6).

Le magnès ou magnésie. — Aux temps classiques le mot *magnès* ou *magnésie* (de Magnésie, ville de l'Asie-Mineure) (7) désignait une pierre semblable au métal argent (8). On a supposé que cette pierre était une espèce de talc ou de nickel (9). Mais il faut peut-être l'identifier avec le « pyrite femelle de couleur d'argent » des Chymeutes (10), qui doit être le minéral *pyrite de fer blanc*, pris jusqu'aujourd'hui par le peuple pour de l'argent natif, comme le *pyrite de fer de couleur d'or*, désigné sans doute par le « pyrite doré » des Chymeutes (11), est pris

(1) Éd. Leemans, W. 25, 14. Leemans traduit : Vasculum ex callais lapide factum.

(2) Cf. Hésychios, s. v. κάλλαια.

(3) Donc le bleu de smalt, le κύανος σκευαστός ou χυτός de Théophraste (*De lap.* VIII. 55) = le lapis-lazzuli artificiel.

(4) L'élixir pour colorer le verre bleu se préparait aussi avec de l'étain (*La Chim. au m. âge*, par Berthelot, II, 194).

(5) Les Arabes appellent l'étain : *cassdir* (en grec : *cassiteros*).

(6) Voir mon article dans Λεξικογραφ. Ἀρχεῖον, t. 5, p. 80.

(7) Μάγνης ou μαγνησία ou μαγνῆτις λίθος.

(8) Théophraste, *De lap.* II. 41.

(9) Voir Buttmann, *Museum*, II, 1-104.

(10) *Coll.* 44, 8 et 304, 23 : Θηλυκὸν πυρίτην ἀργυρίζοντα.

(11) *Coll.* 305, 29 : Πυρίτης χρυσίζων.

par le peuple pour de l'or. Plus tard, le nom de magnès ou magnésie a été donné (1) à la pierre héracleia ou sideritis, c'est-à-dire au *magnétite* (aimant naturel) et ensuite à d'autres minéraux semblables au magnétite, comme les minéraux de *manganèse*, utilisés par les anciens pour la coloration des vitres et des vernis et pour la fabrication du fer indien (fer manganifère) (2).

Aux temps chymeutiques et alchimiques, le *magnès* (l'espèce mâle), désignant l'aimant naturel et autres minéraux noirs semblables, se distinguait de la *magnésie* (l'espèce femelle) par une signification très différente (3). Cette différence a, je crois, son origine dans la parétymologie mystique, faite par les chymeutes, du mot μαγνησία de μίγνυσθαι (se mélanger) ou de μάττεσθαι (s'amasser et se nettoyer), d'où le mot a désigné les divers *mélanges* ou *masses* transformables en or, et par extension beaucoup de substances naturelles ou artificielles, employées à la préparation de ces mélanges, parmi lesquelles le précipité de carbonate de magnésie et son oxyde, d'où le métal *magnesium* a pris sa dénomination.

Michel Stéphanidès.

Athènes, janvier 1921.

(1) Peut-être premièrement par Euripide (Suidas, p. 877). Il paraît que d'autres dénominations données par les poètes étaient devenues communes. Cf. Pollux, VI, 107; X. 189, etc. De même l'acier a été nommé ἀδάμας par Hésiode.

(2) V. Berthelot, *Introd*, p. 255 suiv.

(3) *Coll.* 38.

LA THÉORIE DE LA MUSIQUE BYZANTINE

Depuis vingt ans on étudie méthodiquement les matériaux extrêmement riches que nous possédons pour la musique byzantine. On a déjà obtenu des résultats remarquables, qu'on trouve exposés dans les livres de Fleischer, Riemann, Gaisser, Gastoué et Thibaut et au cours de nombreux articles dans les périodiques les plus divers, mais ce n'est encore qu'un faible commencement du travail énorme qui reste à faire. Chose curieuse, les philologues ont laissé presque tout entière aux musicologues l'étude de toutes ces questions, qui pourtant ont une très grande portée pour les philologues eux-mêmes, et qui nécessitent un grand travail purement philologique : édition et interprétation des textes, etc.

Pour avoir une impression de l'insuffisance des études faites jusqu'ici, il suffit de se reporter au petit livre de M. Riemann, *Studien über die byzantinische Musik*, II, où il compare 3 transcriptions d'une même mélodie byzantine, dont la première et la troisième sont dues à l'auteur lui-même, la deuxième à M. Tillyard (qui à juste titre a critiqué sévèrement dans *Musical Antiquary,* 1911 et 1913, les transcriptions de M. Riemann). A vrai dire, ces trois transcriptions ne se ressemblent pas trop : un auditeur non prévenu ne croirait guère que c'est la même mélodie.

A mon avis, la plus grave difficulté est que nos connaissances de la théorie sont très vagues et incomplètes. Quand on se rappelle que les signes musicaux byzantins n'indiquent que les

degrés de la gamme et non pas la valeur exacte des intervalles, on comprend que pour entreprendre une transcription d'un texte musical byzantin, il est indispensable de connaître la forme exacte de la gamme du texte qu'on déchiffre. Or nous avons aussi, pour la théorie, des textes de grande valeur dont l'étude est à peine commencée (1).

Surtout pour les notations postérieures au xve siècle, nous avons des guides très précieux dans les petits manuels, dits παπαδικαί (2), généralement attribués à Koukouzèlis. Malheureusement on n'a pas encore entrepris une édition complète de cet ouvrage d'une importance capitale. Il y a bien des éditions qui reproduisent simplement le texte d'un seul manuscrit, mais une édition qui tienne compte des principaux manuscrits fait défaut. D'ailleurs la tâche ne serait pas aisée, parce qu'il s'agit d'un manuel pratique qui a été augmenté et transformé d'après les besoins des ψάλται.

Les παπαδικαί contiennent surtout une énumération des signes musicaux avec indication précise de leur valeur diastématique, quelques vocalises et elles finissent souvent par une petite mélodie dont voici le texte :

ὁ θέλων μουσικὴν μαθεῖν, καὶ θέλων ἐπαινεῖσθαι, θέλει πολλὰς ὑπομονάς, θέλει πολλὰς ἡμέρας, τιμὴν πρὸς τὸν διδάσκαλον, δουκάτα εἰς τὰς χεῖρας, καὶ τέλειος νὰ γένει : « celui qui veut apprendre la musique de façon à mériter les louanges, doit être très patient, travailler bien des jours, honorer son maître, avoir de l'argent plein les mains ; ainsi il arrive à la perfection. »

Ce n'est certainement pas un hasard que le mot δουκάτα soit orné de mélismes importants. Un autre ouvrage sur la théorie, qui porte le titre : Περὶ φθορῶν, c'est-à-dire : sur les gammes de transpositions, est attribué à Manuel Chrysaphès, qui était λαμ-

(1) On trouve des renseignements sur les manuscrits dans un article de M. Papadopoulos Kerameus (*Byz. Z.*, VIII, 1899, p. 111 sq.) et dans le supplément de M. Thibaut (*ibid.*, p. 478 sq.).

(2) Παπαδική n'est qu'un adjectif (sous-entendu τέχνη) régulièrement dérivé de παπ(π)ᾶς, et non pas un composé de παππᾶς + δίκη, comme le dit M. Fleischer dans *Neumenstudien*, III, p. 6.

παδάριος à Haghia Sophia lors de la prise de Constantinople (1). Il faut encore nommer le traité intitulé Ἐρωταπόκρισις écrit sous la forme fastidieuse d'un catéchisme, mais très important. D'après un manuscrit de la Bibl. Nat. de Paris (Suppl. Grec 815) il serait dû à l'illustre Jean Damascène. Mais tous ces ouvrages sont éclipsés par un traité dont on ne saurait guère exagérer l'importance, le fameux *Hagiopolite* dont nous n'avons qu'une seule copie, conservée à la Bibl. Nat. sous la cote Anc. Fonds Gr. 360. Le nom Ἁγιοπολίτης indique que le livre contient un exposé de la théorie de la musique dont la Ville sainte, Jérusalem, était le centre (2). Le manuscrit date du XIVe siècle ; on en trouve une description exacte dans l'ouvrage de M. Gastoué : *Catalogue des manuscrits de musique byzantine conservés dans la Bibl. Nat.*, Paris, 1907, p. 84 suiv. L'interprétation de ce manuscrit précieux est des plus difficiles. Le style est très obscur et les nombreuses fautes de copiste augmentent encore la difficulté. L'ouvrage suppose souvent des connaissances qui nous manquent ; en outre les vers n'ont guère respecté notre manuscrit, et souvent ils ont rongé les mots les plus intéressants. De la première page il ne nous reste que 6 ou 7 lignes difficilement déchiffrables.

Malgré tout, il me semble qu'il serait possible dès maintenant de se former une idée générale de la théorie d'après les renseignements d'Hagiopolite, en utilisant en même temps les autres écrits théoriques que je viens de nommer.

D'abord il faut constater que le traité dit Hagiopolite se compose de deux parties bien différentes : une qui traite de la musique byzantine, une autre qui traite de la musique classique. On sait combien on s'attend à trouver dans la tradition byzantine une théorie purement livresque à côté de la théorie de la musique contemporaine (3). C'est un fait qu'il ne faut pas per-

(1) Une édition incomplète se trouve dans M. Thibaut, *Monuments de la notation ekphonétique et hagiopolite de l'Église grecque*. Pétrograd, 1913, p. 89.

(2) Pour d'autres explications erronées du nom, voir Vincent, *Notices et Extraits*, XVI, 2, 1847, p. 259.

(3) Comparer l'ouvrage très savant de Bryennius (publié dans Wallis, *Opera*

dre de vue quand on lit le livre de M. Tzetzès (*Die altgriechische Musik in der griech. Kirchen*, Munich, 1874) où il s'émerveille de l'identité parfaite de la théorie classique avec la théorie byzantine, en éclaircissant la théorie byzantine par les renseignements de la partie classique de notre manuscrit. Il faut donc tout de suite écarter tout ce qui porte sur la musique antique, c'est-à-dire fol. 2 *v* τὰ δὲ ὀνόματα jusqu'à fol. 3, ἐπὶ τὴν ὀξύτητα; fol. 13 *v* τῶν δὲ διαστημάτων εἰσὶ φωναὶ [l. διαφοραὶ] πέντε jusqu'à la fin. Quant aux passages sur la musique classique, ils coïncident en partie avec l'Anonyme de Bellermann; le reste a été publié par M. Vincent dans *Notices et Extraits*, XVI, 2.

La partie vraiment byzantine a été incomplètement éditée par Thibaut dans *Monuments de la Notation ekphonétique*, etc. p. 57 ss. On trouve des citations plus ou moins exactes dans le *Glossarium mediae et infimae Graecitatis* de Ducange, dans l'ouvrage cité de M. Tzetzès, *passim*, dans le *Catalogue* de M. Gastoué, p. 18 ss., p. 31.

Voici donc un exposé sommaire de la théorie du codex Hagiopolite.

Il y a 4 tons principaux : les κύριοι, et, correspondant à ceux-ci, les 4 πλάγιοι. On sait que la musique occidentale a emprunté les noms des tons à la musique byzantine (voir p. ex. Alcuin). On est donc tenté d'essayer un rapprochement entre les deux théories.

Le système occidental et le système byzantin diffèrent trop entre eux pour qu'on puisse identifier, par exemple, les 4 tons occidentaux aux 4 κύριοι, mais je crois qu'il serait légitime d'identifier le premier κύριος au *protus* des occidentaux, c'est-à-dire : *ré mi fa sol la si ut ré*. Du même coup, l'étendue des autres κύριοι nous sera donnée. Car Hagiopolite et les παπαδικαί s'accordent à dire que si on s'élève d'un degré au dessus du premier κύριος, on trouve le deuxième κύριος; si du deuxième κύριος

Mathematica, III) qui, écrit au XIIIe siècle, vise exclusivement la musique antique.

on monte d'un degré, le troisième κύριος, et si on monte encore d'un degré, on arrive au quatrième κύριος.

Voici le tableau qui en résulte :

1. ré mi fa sol la si ut ré
2. mi fa sol la si ut ré mi
3. fa sol la si ut ré mi fa
4. sol la si ut ré mi fa sol.

On remarque que le tableau donné correspond effectivement aux 4 authentiques des occidentaux.

Maintenant se pose la question des plagaux (πλάγιοι). Hagiopolite dit, fol. 2 *r* : ὁ μὲν πλάγιος πρῶτος ἐκ τῆς ὑπορροῆς τοῦ πρώτου γέγονε : « Le premier plagal est formé par la descente du premier ton authentique. »

Si je ne me trompe, ὑπορροή signifie ici : descente d'une quinte, conformément aux indications de la papadique : si on descend un degré du premier κύριος, on trouve le quatrième plagal; si on descend encore un degré, le troisième, et ainsi de suite.

Voici le tableau des πλάγιοι :

4 pl. ut ré mi fa *sol* la si ut
3 — si ut ré mi *fa* sol la si
2 — la si ut ré *mi* fa sol la
1 — sol la si ut *ré* mi fa sol.

Sur le rapport étroit entre les κύριοι et les πλάγιοι qui y correspondent, Hagiopolite nous donne des renseignements intéressants : fol. 13 *r*, en bas, il est dit que dans une composition le premier authentique et le premier plagal sont interchangeables; ils peuvent se succéder l'un à l'autre sans qu'il y ait de modulation proprement dite (πολλάκις γὰρ εὑρίσκεται πρῶτος ἀπὸ μέλους · εἰ δὲ ἐστὶν ἡ φωνὴ κατιοῦσα, πλάγιος πρῶτος πάλιν εὑρίσκεται, πλ. ά · εἰ δὲ ἐστὶν ἡ φωνὴ ἀνιοῦσά, ἐστι πρῶτος), « car on trouve souvent le premier ton au cours de la mélodie ; si la voix est descendante, on trouve de nouveau le premier plagal, mais si la voix est montante, nous avons le premier authentique ».

C'est-à-dire qu'on a pu chanter des mélodies du premier ton authentique dans l'étendue du premier ton plagal, et inversement. Voici le résultat de la transposition du premier ton authentique dans l'étendue du premier plagal : *sol la si*^{b} *ut ré mi fa sol.*

Les renseignements d'Hagiopolite sont confirmés et complétés par les papadiques, qui nous apprennent que les termes 1-4 κύριοι et 1-4 πλάγιοι ont désigné les degrés dans les gammes, de la manière suivante :

En montant : 1-2-3-4, 1-2-3-4 κύριοι.

πλάγιοι 1-2-3-4, 1-2-3-4 : en descendant.

C'est-à-dire qu'on a identifié les deux tétracordes : *ré mi fa sol* et *sol la si ut*, en modifiant *si* naturel en *si* bémol. Par conséquent on a chanté en montant :

ré mi fa sol si ut ré.

En descendant : *sol fa mi ré ut si*^{b} *la sol.*

Ainsi on est arrivé à voir dans *si bémol* le trait caractéristique du πλάγιος, et on en a fait le point de départ du troisième πλάγιος qui souvent est appelé ὁ βαρύς. Or, *si* étant le seul son susceptible d'être baissé en *si* bémol, il est compréhensible qu'on ait donné le nom de βαρύς au son *si* bémol et aussi (puisque les noms des tons et des degrés de l'échelle étaient identiques), au 3e πλάγιος dont le *si* bémol était la tonique.

Pour vérifier ces hypothèses, j'ai consulté des écrits théoriques des ψάλται modernes, mais sans résultat. Pourtant dans le *Traité de psaltique* de M. Rebours (Paris, 1906) on trouve, p. 83, des remarques très intéressantes sur le premier κύριος :

« Cette échelle, ou gamme du premier ton, est la gamme fondamentale de la psaltique, absolument comme en musique européenne la gamme de *do* majeur. Notre *ré* mineur correspond assez bien à cette gamme, au moins dans la pratique. On y trouve le ζω$^{\natural}$ [*si* naturel] en montant et le ζω^{b} [*si* bémol] en descendant, comme on trouve en *ré* mineur le *si* en montant et le *si*^{b} en descendant. Plusieurs fois, en entendant chanter des enfants grecs, il nous avait semblé que, même en descendant,

ils faisaient le ζω♭. Pour être suffisamment renseigné sur ce point, nous sommes allé consulter un professeur de psaltique d'un couvent grec aux environs de Jérusalem ; il voulut bien monter et descendre plusieurs fois la gamme du premier ton. « Alors en descendant vous faites le ζω♭ ? — Mais pas du tout, répliqua mon maître, nous chantons en descendant comme en montant ». Il était évident cependant qu'il faisait parfaitement un ζω♭ en descendant. Pour l'en convaincre, je le priai de monter et de descendre encore une fois la gamme. Lorsqu'il arriva au ζω en montant, je tins cette note pendant qu'il achevait de monter. Lorsqu'il descendit, nous arrivâmes à un accord dissonnant, lui, faisant son ζω♭, moi tenant mon ζω♮. » Voici le premier ton, tel qu'il est donné par Rebours, p. 84 : En montant : *ré mi fa sol la si ut ré*; en descendant : *ré mi fa sol la si♭ ut ré* (1).

Pour finir je dois faire quelques remarques sommaires sur les soi-disant φθοραί. Les détails sont loin d'être clairs, mais je crois qu'on peut dès maintenant indiquer les traits essentiels. On a remarqué que s'il fallait toujours chanter les 8 tons dans leur étendue propre, cela exigerait une étendue de voix très grande. Même le fait qu'on peut se servir des πλάγιοι pour éviter les sons trop élevés, des κύριοι pour éviter les sons trop graves, ne suffit pas. On a donc certainement pu chanter une mélodie dans une étendue qui n'était pas propre au ton de la mélodie, et c'est pour indiquer cela que l'on s'est servi des φθοραί.

Surtout la φθορά « ἡ νεανώ » a joui d'une popularité toujours croissante (cp. les remarques que fait là-dessus M. Gastoué, dans son *Catalogue des manuscrits*). J'ignore le caractère de ce ton-là.

Il y a encore les μέσοι qui jusqu'ici ont été très peu étudiés. Tout ce qu'on peut affirmer, à ma connaissance, c'est que la tierce du ton κύριος en forme le point de départ.

(1) Quant aux tons de la psaltique moderne, on lira avec fruit un article de M. Γιανίδης dans Δελτίον τοῦ ἐκπαιδευτικοῦ ὁμίλου IX, 1921, p. 27. Cp. p. 46 : « Le premier plagal ressemble parfois au premier authentique, mais très souvent il finit en mineur, parfois sur *ré*, parfois sur *sol* (avec *fa* ♯ et *si* ♭). Dans le style papadique, il ne diffère point du premier authentique. »

Maintenant la question se pose de savoir s'il est possible de trouver une connexion entre la théorie byzantine et la théorie classique.

Il faut prendre comme point de départ l'ensemble de gammes tel qu'il est donné p. ex. par Ptolémée, III, 11 :

	la	la	= mixolydien, ♭ pour si mi.					
	sol	sol	sol = lydien, ♯ pour fa.					
	fa	fa	fa♯	fa = phrygien, ♭ pour si mi la.				
	mi	mi♭	mi	mi♭	mi = dorien.			
	ré	ré	ré	ré	ré	ré = hypolydien, ♯ pour fa ut sol.		
	ut	ut	ut	ut	ut	ut♯	ut = hypophrygien, ♭ pour si.	
	si	si♭	si	si♭	si	si	si♭	si = hypodorien, ♯ pour fa ut.
Dorien	la	la	la	la♭	la	la	la	la
	sol		sol	sol	sol	sol♯	sol	sol
	fa			fa	fa	fa♯	fa	fa♯
	mi				mi	mi	mi	mi
	ré					ré	ré	ré
	ut						ut	ut♯
	si							si
	la							

(Je n'ai pas tenu compte de la manière lydienne d'accorder qu'on trouve p. ex. dans Gaudentius. Les deux systèmes sont combinés dans Cléonide).

Le théoricien de la musique classique, Pachymère (XIIIe s. après J.-C.), a un peu modifié le système. D'après lui, la série de tons est la suivante : hypermixolydien, mixolydien, lydien, phrygien, dorien, hypolydien, hypophrygien, hypodorien.

Pour faciliter l'exposé, je donne un tableau des différentes concordances qu'on a établies :

Système classique	Pachymère	Hagiopolite	Papadiques
Hypermixolydien si-si	1 kyr.	4 pl.	4 plag.
Mixolydien la-la	2 —	3 pl.	4 kyr.
Lydien sol-sol	3 —	2 pl.	2 kyr.
Phrygien fa-fa	4 —	1 pl.	3 kyr.
Dorien mi-mi	1 pl.	4 kyr.	1 kyr.

Hypolyd. ré-ré	2 pl.	3 kyr.	2 plag.
Hypophryg. ut-ut	3 pl.	2 kyr.	3 plag.
Hypodorien si-si	4 pl.	1 kyr.	1 plag.

Il me semble qu'un seul coup d'œil sur le tableau suffira à montrer que ces concordances sont tout-à-fait artificielles. Il est facile de voir le procédé de Pachymère et d'Hagiopolite : c'est une simple juxtaposition mécanique, suffisamment caractérisée par le fait que l'ordre d'Hagiopolite est l'inverse de celui de Pachymère. Il est plus difficile de comprendre comment la tradition des Papadiques est arrivée à un résultat si surprenant.

Déjà dans le système d'Hagiopolite, hypermixolydien est remplacé par hypomixolydien, — un simple nivellement de la terminologie.

Or, d'après la conception des musiciens byzantins, ὑπό signifiait quelque chose de *grave* (comme il est dit expressément par Pachymère) et, comme le ton hypomixolydien était identique au ton hypodorien, on n'a employé le terme « hypomixolydien » que pour l'étendue grave si-si, pour éviter qu'un composé de ὑπό n'indiquât le plus aigu de tous les tons. On aurait donc, pour les quatre tons les plus graves, la nomenclature que voici : hypomixolydien, hypophrygien, hypolydien, dorien.

Dans cette liste le terme « dorien » a été remplacé par « hypodorien », toujours à cause du sens qu'avait pris ὑπό, et parce que « hypodorien » avait été remplacé par « hypomixolydien » comme nom du ton si-si. Nous avons donc pour ces quatre tons la nomenclature uniforme que voici : hyodorien, hypolydien, hypophrygien, hypomixolydien. D'après ce que j'ai dit, l'ensemble des gammes byzantines est composé de 2×4 gammes ; or, on avait maintenant pour les quatre plagaux des noms qui formaient un ensemble régulier ; pour avoir des noms pour l'autre groupe, celui des authentiques, il suffisait d'éliminer le ὑπό. Voici le résultat :

dorien	= 1 kyr.	hypodor.	= 1 pl.
lyd.	= 2 —	hypolyd.	= 2 pl.

phryg. = 3 —		hypophryg.	= 3 pl.
mixolyd. = 4 —		hypomixolyd.	= 4 pl.

On voit l'identité avec le système donné plus haut.

Le résultat de cet exposé est donc que, *quant à la tradition théorique, il n'y a pas de connexion réelle entre le système classique et le système byzantin.*

Où faut-il donc chercher l'origine de ce dernier?

Tant qu'on aura pas la clef de la notation la plus ancienne de l'église grecque, on ne peut rien affirmer de précis sur l'origine de la musique byzantine. Il faut se contenter de généralités. Pour montrer l'influence grecque, il suffit de rappeler quel rôle l'accent musical de la langue grecque a joué dans le développement de la *lectio sollemnis* de l'église grecque (tous les signes musicaux, tels qu'ils sont donnés dans un manuscrit appartenant au couvent de Leimon à Lesbos, publié par Papadopoulos Kerameus dans Μαυροκορδάτειος Βιβλιοθήκη, supplément au tome XXI du Bulletin du Σύλλογος à Constantinople, sont des signes prosodiques). Et toute l'histoire de l'hymnologie chrétienne nous laisse entrevoir que la musique hébraïque a constitué un élément important de la musique chrétienne des premiers siècles.

Mais il se peut que la musique gnostique, composée d'éléments très hétérogènes : principes de la gamme pythagoricienne et *mysticisme* égyptien, ait été encore plus importante. On sait qu'une bonne fortune nous a conservé des spécimens hautement intéressants de cette musique (1). Ce qui la carac-

(1) Les papyrus les plus importants pour l'étude du chant gnostique sont le papyrus W de Leyde publié par Leemans (*Papyri graeci Musei antiquarii publici Lugduni Batav.*, Leyde, 1885, II, p. 77 sq., et plus tard par Dieterich, *Kl. Schriften,* Leipzig et Berlin, 1911, p. 17-24 (il ne faut pas tirer de conclusions sur le groupement des sons sans avoir vu le papyrus lui-même, parce que ni l'édition de Leemans, ni celle de Dieterich ne sont tout à fait exactes à ce point de vue,, et les papyrus de Berlin publiés par Parthey dans *Abhandl. d. kgl. Akad. d. Wiss. zu Berlin*, 1865 (*Phil. hist. Classe*, p. 117 sq). Des concordances entre les planètes, les voyelles et les sons sont données par Plutarque, Porphyre, Lydus, Achille Tatius, les Anecdota de Bekker. Parmi les témoins littéraires, il faut surtout citer le passage suivant de Demetrius, *De elocutione* ch. 71 : Ἐν Αἰγύπτῳ δὲ καὶ τοὺς θεοὺς ὑμνοῦσι διὰ τῶν ἑπτὰ φωνηέντων οἱ ἱερεῖς, ἐφεξῆς ἠχοῦντες

térise est l'alphabet musical qui se compose des 7 signes de voyelle grecs correspondant aux 7 sons de la gamme, qui est celle de Pythagore, et aux 7 planètes.

Les mélodies ont toutes un but magique, elles font partie d'incantations ; le suprême pouvoir est au grand nom, écrit □. Voici un spécimen transcrit d'après le papyrus de Leyde.

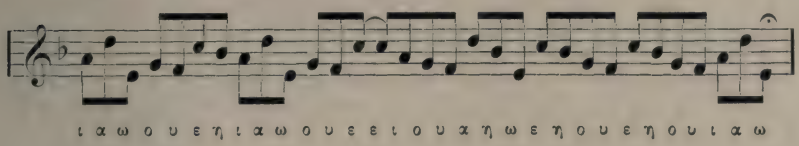

Il me semble incontestable que cette musique a joué un grand rôle dans le développement de la musique chrétienne. Qu'on me permette de rappeler que l'exorcisme gnostique par le « grand nom » n'a pas encore disparu des livres rituels de l'église grecque. Il est possible aussi que la χειρονομία (1) tire ses origines lointaines des habitudes des anciens Egyptiens (2). Il ne serait donc pas téméraire de chercher le point de départ de la théorie byzantine dans les milieux gnostiques.

En effet c'est dans un texte alchimistique du IV s. publié par Berthelot, vol. III, p. 433 sq. que j'ai trouvé les premiers germes de la théorie byzantine. Il s'agit du grand ouvrage d'alchimie que Zosimos de Panopolis en Égypte a composé vraisemblablement au commencement du 4e siècle. Voici la citation qui le prouve [III-XLIV, II, p. 212 Berth.] ὥσπερ δὲ ὄντων τῶν

αὐτά, καὶ ἀντὶ αὐλοῦ καὶ ἀντὶ κιθάρας τῶν γραμμάτων τούτων ὁ ἦχος ἀκούεται ὑπ' εὐφωνίας ὥστε ὁ ἐξαιρῶν τὴν σύγκρουσιν οὐδὲν ἄλλο ἢ μέλος ἀτεχνῶς ἐξαιρεῖ τοῦ λόγου καὶ μοῦσαν.

Le premier essai de transcription a été fait dans un article de M. Ruelle (*Revue des Etudes grecques*, II, 1889, p. 38 ss). Cf. le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* de Cabrol et Leclerc s. v. *Alphabet vocalique des Gnostiques* (I 1268 ss.) et *Chant romain et grégorien* (III 264 ss.) ; Gastoué dans *Les origines du Chant romain*, 1907, p. 27 sq.

(1) La χειρονομία est la manière d'imiter par des gestes le mouvement du chant (et non de battre la mesure). Voir un passage dans Nic. Métrités publié dans Heisenberg, *Apostelkirche in Konstantinopel*, p. 20 l. 16. ss. (le texte grec, et non pas la traduction).

(2) Voir Volbach, dans *Orientalische Literaturzeitung*, 1920, p. 1.

μουσικῶν γενικωτάτων στοίχων α΄, β΄, γ΄, δ΄ γίνονται παρ' αὐτοῖς τῷ εἴδει διάφοροι στοῖχοι κδ΄, κέντροι καὶ ἴσοι καὶ πλάγιοι καθαροί τε καὶ ἄηχοι, καὶ ἀδύνατον ἄλλως ὑφανθῆναι τὰς κατὰ μέρος ἀπείρους μελῳδίας τῶν ὕμνων ἢ θεραπείων ἢ ἀποκαλύψεων ἢ ἄλλου σκέλους τῆς ἱερᾶς ἐπιστήμης, καὶ οἷον ῥεύσεως ἢ φθορᾶς ἢ ἄλλων μουσικῶν παθῶν ἐλευθέρας. « De même que, les lignes musicales les plus générales étant au nombre de quatre, A, B, Γ, Δ, on forme avec elles 24 lignes d'espèce diverse, et qu'il y a aussi des centres et des lignes obliques, [comme il a été dit à propos des sons], et attendu qu'il est impossible de composer autrement les mélodies innombrables des hymnes, pour le service (du culte?), la révélation ou quelque autre partie de la science sacrée... »

Malheureusement la fin de la phrase est inintelligible, mais on peut retenir les faits suivants : la théorie musicale comprend 4 rangées principales α΄β΄γ΄δ΄ et le nombre total des tons est 24 (1), les autres étant dérivés des 4 premiers. Les noms de ces tons-là, les κέντροι (cf. byz. μέσοι) et les πλάγιοι, sont significatifs. C'est là le vrai commencement de la terminologie des Byzantins. Suivent des remarques sur le rapport entre la musique et la chimie, et des renseignements intéressants sur les instruments de musique. Tout cela se retrouve dans les commentaires d'un Anonyme qui datent du VII s., et cet ouvrage nous donne plus loin des renseignements sur la relation entre la musique et la chimie.

Ce qui est important, c'est que nous retrouvons le système d'Hagiopolite, d'une façon très nette, dans cette littérature-là. Voici encore une citation d'Hagiopolite (fol. 6) qui peut justifier nos affirmations sur la parenté entre la musique gnostique et la musique byzantine : ληρεῖν ἐοίκασιν οἱ τὰ τῶν γραμματικῶν συλῶντες θεωρήματα καὶ τοῖς πόνοις ἐπιτιθέντες · ὡς οἱ γραμματικοὶ κατὰ κδ΄ ὁρῶν [l. ὡρῶν] τῆς νυχθημέρου ἔχειν φασὶ τά κδ΄ γράμματα, οὕτως δὴ καὶ οὗτοι τοὺς κδ΄ τόνους καὶ ὡς ἐκεῖνοι κατὰ μίμησιν τῶν ζ΄ πλανητῶν ἔχειν τὰ ζ΄ φωνήεντα, οὕτως δὴ καὶ οὗτοι τὰ ζ΄ αὐτῶν φωνή-

(1) Cf. les 24 *sons* dont parle Hagiopolite dans la citation qui va suivre, peut-être les 24 sons « du grand système parfait » (avec tous les demi-tons).

ενα καὶ ἕτερα τινά. « C'est pure niaiserie que de vouloir copier les grammairiens et singer leurs travaux. Ainsi les grammairiens disent que les 24 lettres de l'alphabet sont en concordance avec les 24 heures du jour et de la nuit ; et certains assurent les mêmes choses à propos des 24 tons ! Les grammairiens disent que les 7 voyelles sont à l'imitation des 7 planètes, et certains en disent autant de leurs sept voyelles à eux (c'est-à-dire des sept sons musicaux indiqués par les sept voyelles), et il y a d'autres exemples. »

Dans Zosime nous trouvons de plus des règles pour la modulation (la παραλλαγή des byzantins), règles dont la principale est qu'il faut garder l'ordre dans lequel les tons se suivent ; aller p. ex. du premier ton au deuxième et du deuxième au troisième, mais non pas du premier au troisième etc.. Cp. Hagiopolite, fol. 12 : διότι πολλὴν κοινωνίαν ἔχουσι πρὸς ἀλλήλους ὁ πλάγιος α΄ καὶ ὁ πλάγιος β΄, ὥσπερ καὶ ὁ πρῶτος μετὰ τοῦ δευτέρου « parce que le premier plagal et le deuxième plagal ont beaucoup de rapports entre eux, comme aussi le premier authentique avec le deuxième authentique. »

De même il ne faut pas aller p. ex. du premier πλάγιος au deuxième πλάγιος ou du premier κέντρος au deuxième κέντρος. Il faut — si j'ai bien compris le passage — ne pas quitter un des tons dérivés du ton principal pour aller à un ton dérivé d'un autre ton principal.

Il me semble que les rapprochements ci-dessus suffisent amplement à démontrer la parenté étroite de la théorie byzantine et des théories encore obscures et mystiques des alchimistes du IVe siècle ; les différences ne sont pas grandes. Les κέντροι ont été remplacés par les μέσοι et les ἴσοι ; les καθαροί, les ἄηχοι et les παράηχοι ont disparu. D'ailleurs il est difficile de savoir si tous ces tons ont vraiment joué un rôle dans la musique ou s'ils ne sont pas plutôt des fictions de théoriciens imbus de mysticisme. Hagiopolite (fol. 10) mentionne aussi des théoriciens qui, outre les 16 tons généralement admis, en ont introduit une foule d'autres : Ἴ[l. οἱ] οὖν βαθύτερον νοήσαντες ἔφησαν καὶ κυρίους

εἶναι ἀπὸ κυρίων εἴπερ εἰσὶν οἱ αὐτοί... ἐπειδὴ εἰσὶν ἀπὸ κυρίων κύριοι καὶ ἀπὸ πλαγίων πλάγιοι, δέον εἰπεῖν ὅτι εἰσὶ καὶ μέσοι μέσων καὶ φθοραὶ φθ[ορῶ]ν καὶ πάλιν κύριοι ἄλλοι καί πλάγιοι <ἄλλοι> καὶ πάλιν κύριοι κυρίων καὶ πλάγιοι πλαγίων καὶ φθοραὶ φθορῶν καὶ μέσοι μέσων etc. : « ceux qui ont médité et approfondi ces sujets disent qu'il existe aussi des authentiques dérivés d'authentiques, qui sont, soit les mêmes ... puisqu'il existe des authentiques dérivés d'authentiques et des plagaux dérivés de plagaux, il faut dire qu'il existe aussi des moyens dérivés de moyens, des « destructeurs » (gammes de transposition) dérivés de destructeurs, et encore d'autres authentiques et d'autres plagaux, et encore des authentiques dérivés d'authentiques, des plagaux dérivés de plagaux, des destructeurs dérivés de destructeurs, des moyens dérivés de moyens, etc. ».

Carsten Höeg.

Copenhague.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE [1]

Les périodiques suivants ont été dépouillés pour ce bulletin :

Bulletin de correspondance hellénique, XLI-XLIII (1917-19), XLIV (1920), XLV (1921).

Bulletin hispanique, XXI (1919), XXII (1920), XXIII (1921).

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1919, 1920, 1921.

Gazette des Beaux-Arts, 1920, 1921.

Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, XXXVII (1918-19).

Monuments Piot, XXIV (1920).

Revue archéologique, 1920, II, n° 2, 1921.

Revue de l'Art ancien et moderne, 1920, II, 1921.

Revue des Études anciennes, XX (1918), XXI (1919), XXII (1920), XXIII (1921).

Syria, I (1920), II (1921).

Athenische Mitteilungen, XL (1915), n°s 1-2, XLII (1917), XLIII (1918), XLIV (1919), XLV (1920).

Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts, XXXIII (1918), XXXIV (1919), XXXV (1920).

Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, 1920, 1921.

Römische Mitteilungen, XXX (1915), XXXIV (1919), XXXV (1920), n°s 1-2.

Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien, XIX-XX (1919).

Annual of the British School at Athens, XXII (1916-17, 1917-18), XXIII (1918-19).

Journal of hellenic Studies, XL (1920), n° 2, XLI (1921).

American Journal of Archaeology, XXIV (1920), XXV (1921).

Annuario della Regia Scuola archeologica di Atene, I (1914), II (1916).

Monumenti antichi, XXV (1919), XXVI (1920-21).

Notizie degli Scavi, 1920, 1921.

Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, I (1915), II (1916), III (1917), IV (1918), n°s 1-2.

Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919.

(1) Lorsqu'il a été enlevé subitement, André De Ridder avait déjà amorcé la rédaction de ce *Bulletin*, en vue duquel il avait analysé plusieurs articles. Mme De Ridder a bien voulu me confier les notes laissées par son mari. J'ai tenu à les conserver telles quelles et les ai insérées à leur place dans la suite du *Bulletin* ; mais, pour les distinguer de mon texte, je les ai mises entre [ ] et fait suivre des initiales A. D. R.

I. — Fouilles (1). Architecture.

Généralités. — *Le chapiteau dorique.* — M. Wilberg essaie de déterminer, par un examen minutieux de la forme et des proportions, quelle a été l'évolution du chapiteau dorique depuis le VIIe siècle jusqu'aux environs de l'ère chrétienne (2).

Représentations de fontaines. — Les représentations de fontaines sur les vases peints ont été étudiées par M. Orlandos, qui a distingué différents types et déterminé leurs dispositions essentielles (3).

Attique. — *L'histoire de l'Hécatompédon.* — Revenant sur certaines critiques dont sa théorie a été l'objet (4), M. Dörpfeld retrace l'histoire de l'Hécatompédon ; il montre comment, après le sac de l'Acropole par les Perses, l'Hécatompédon a dû être restauré et continuer à abriter la statue d'Athéna jusqu'à l'achèvement de l'Erechthéion en 407. Détruit ou, plus vraisemblablement, endommagé par un incendie l'année suivante, il était réparé quelques années après, sans doute sous la pression du parti conservateur qui obtenait aussi que la vieille statue de la déesse y fût ramenée. C'est ainsi qu'à l'époque romaine l'Hécatompédon était toujours debout et renfermait toujours la statue d'Athéna. M. Dörpfeld reconstitue en terminant l'itinéraire suivi par Pausanias dans sa visite de l'Acropole, et plus particulièrement dans la région de l'Hécatompédon et de l'Erechthéion (5).

(1) Depuis 1920 le *Bulletin de correspondance hellénique* publie annuellement une précieuse *Chronique des fouilles et découvertes archéologiques dans l'Orient hellénique* où l'on trouvera signalées toutes les trouvailles, recherches sur le terrain ou acquisitions de musées qui présentent quelque intérêt.

(2) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 167-181.

(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1916, p. 94-107.

(4) Cf. *REG*, XXXI (1918), p. 412.

(5) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 1-40.

Le plan de l'Erechthéion. — Le plan sur lequel l'Erechthéion a été construit est-il réellement le plan primitif ou n'est-il, ainsi que le soutient M. Dörpfeld et comme c'est le cas pour les Propylées, que la réduction d'un plan plus vaste dont des circonstances diverses ont empêché la réalisation ? Indépendamment l'un de l'autre, M. Ch. Heald Weller (1) et M. G. Rodenwaldt (2) font valoir, le premier les raisons techniques, le second les raisons esthétiques pour lesquelles la conception de M. Dörpfeld ne leur paraît pas acceptable. — Répondant à l'article de M. Rodenwaldt, M. Dörpfeld (3) maintient entièrement sa théorie et expose à nouveau les arguments qui la justifient.

Le temple d'Athéna Niké. — L'étude de blocs et de fragments jusqu'ici négligés et un nouvel examen du temple d'Athéna Niké ont permis à M. Orlandos de corriger beaucoup de mesures inexactes des relevés antérieurs et de retrouver la véritable place d'éléments architecturaux incorrectement disposés lors de la reconstruction de l'édifice (4).

L'Odéon de Périclès. — M. Castriotis donne un compte-rendu sommaire des recherches exécutées sous sa direction, à l'est de l'Acropole, sur l'emplacement présumé de l'Odéon de Périclès. Les restes de murs découverts dans la fouille, bien que n'étant pas encore très caractéristiques, apportent, d'après lui, la confirmation de cette hypothèse et permettent de prendre une idée de cette construction (5).

La nécropole de Phalère. — Les fouilles pratiquées à Phalère par M. Pélékidis ont mis au jour un ensemble important de tombes de divers types, renfermant des vases qui appartiennent principalement aux séries attique du VIIe siècle et proto-

(1) *Amer. Journ. of Arch.*, XXV (1921), p. 130-141.
(2) *Neue Jahrbücher*, 1921, p. 1-13.
(3) *Neue Jahrbücher*, 1921, p. 433-439.
(4) *Ath. Mitteil.*, XL (1915), p. 27-44, pl. V-VI.
(5) Ἀρχ. Ἐφημ., 1915, p. 145-155.

corinthienne. Mais la trouvaille la plus inattendue a été celle d'une vaste tombe contenant dix-huit corps qui portent autour du cou, des mains et des pieds des anneaux de fer. M. Pélékidis pense que ce sont là les corps de suppliciés condamnés à périr cloués sur une planche dressée comme un pilori, genre de supplice réservé aux sacrilèges (comparer, dans les *Thesmophoriazousai*, v. 930 suiv., le supplice de Mnésiloque), et il suggère de voir en eux les restes de ceux qui, compromis dans l'affaire des Hermocopides, furent condamnés à mort après la dénonciation d'Andocide (1).

Les petits propylées d'Eleusis. — M. Libertini a étudié les petits propylées d'Appius Claudius Pulcher à Éleusis et proposé une restauration de l'édifice (2).

L'antre de Pan à Phylé. — M. Skias complète, par des renseignements relatifs surtout aux conditions matérielles de la fouille, les publications antérieures des trouvailles faites dans l'antre de Pan près de Phylé (3).

Les fouilles du Sounion. — M. Staïs expose les résultats des fouilles qu'il a pratiquées au Sounion. Il a particulièrement étudié le tracé du mur d'enceinte fortifié qui faisait de l'extrémité du cap une citadelle, et les deux temples élevés à Athéna à peu de distance du sanctuaire de Poséidon. Le plus ancien et le plus petit de ces temples est antérieur aux guerres médiques et a été détruit par les Perses. Le second a dû être construit à la hâte, immédiatement après la défaite des Perses; il est remarquable par ses quatre colonnes intérieures et par sa péristasis ionique qui enveloppe le temple seulement sur les deux côtés visibles de la mer. Parmi les trouvailles, outre les deux Apollons colossaux dont le plus complet a été transporté au musée d'Athè-

(1) Ἀρχ. Δελτίον, II (1916), p. 13-64. Cf. aussi A. Kéramopoullos, Ὁ ἀποτυμπανισμός (*Bibliothèque de la Société archéologique d'Athènes*, fasc. 22, 1923).
(2) *Annuario della R. Scuola di Atene*, II (1916), p. 201-217, pl. I-III.
(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1918, p. 1-18.

nes, les plus intéressantes sont les petits objets archaïques, bronzes, scarabées, tablettes en terre cuite peinte et céramiques de style corinthien, bustes en terre cuite, statuette de plomb, et surtout un charmant bas-relief avec l'image d'un éphèbe en train de se couronner, monument que l'inventeur attribue à

Fig. 1.

l'époque immédiatement antérieure à Phidias (fig. 1) (1). — M. Orlandos s'est attaché à l'examen de diverses questions relatives au temple de Poséidon, auxquelles il a consacré deux mémoires. L'un traite du fronton, dont il a établi une reconstitution à peu près complète à l'aide des fragments trouvés dans la fouille (2), l'autre des murs et du toit (3).

(1) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 168-213, pl. IV-IX.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 1-27.
(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 213-226.

Béotie, Phocide. — *Les fouilles de Thèbes.* — Un volume entier de l'Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον (1) est consacré à l'exposé d'ensemble par M. Kéramopoullos des fouilles qu'il a exécutées

Fig. 2.

à Thèbes, fouilles dont, jusqu'à présent, des comptes-rendus partiels avaient seuls été publiés, et à l'étude de la topographie de la ville. Les recherches de M. Kéramopoullos ont particulièrement porté sur la porte Electres, dont il a dégagé les

(1) III (1917), 503 p. Cf. aussi Ἀρχ. Ἐφημ., 1918, p. 60-65.

principales dispositions, sur la colline de l'Isménion, où il a retrouvé les restes de trois temples successifs ainsi que plusieurs tombeaux mycéniens, et sur la colline de Kolonaki, au sud de Thèbes, où il a exploré toute une série de tombeaux mycéniens. La partie topographique comprend un examen minutieux de la description de Pausanias et l'étude des passages de Pindare et des tragiques où il est fait mention de sites thébains. L'auteur y fait connaître également les résultats des fouilles de moindre étendue qu'il a pratiquées dans la ville, et dont la plus curieuse est celle de la maison de Cadmos (1). A l'aide des fragments de stucs trouvés sur cet emplacement, il est arrivé à reconstituer la figure des femmes dont le cortège devait orner une paroi de mur (fig. 2) ; l'image ainsi reconstituée est un précieux document pour l'histoire de la peinture murale dans la Grèce centrale à l'époque mycénienne.

Le temple d'Athéna Aréia à Platées. — M. De Ridder recherche quelles ont été les dimensions du temple d'Athéna Aréia à Platées. Sans aboutir à des conclusions certaines, il considère comme vraisemblable qu'il était de dimensions moyennes, mais cependant plus grand que le Théséion (2).

Le temple d'Apollon Ptoos. — M. Orlandos a étudié l'architecture du temple d'Apollon Ptoos ; il a relevé le plan et reconstitué la disposition des éléments principaux. L'examen des particularités architecturales et celui des circonstances historiques l'amènent à conclure que l'édifice a dû être élevé aux environs de 310 (3). — Dans un article principalement consacré aux inscriptions du Ptoïon, M. Bizard a donné quelques indications sur l'aménagement de la terrasse du temple (4).

(1) Cf. *REG*, XXIII (1910), p. 201.
(2) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 160-169.
(3) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 94-110.
(4) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 256-261.

La restauration de l'autel de Chios à Delphes. — M. Replat donne des indications très complètes sur la façon dont il a procédé à la reconstruction de la partie sud de l'autel de Chios à Delphes (1).

Péloponnèse. — *Fouilles à Argos.* — M. Vollgraff rend brièvement compte des fouilles qu'il a exécutées à Argos en 1912 et dans lesquelles il a principalement exploré un temple, qui est peut-être celui d'Artémis Peitho, et l'agora. A signaler un bas-relief votif représentant l'adoration d'Hermès (2).

Les tombes de l'Acropole de Mycènes. — Entre le Ier et le IVe tombeau de l'Acropole de Mycènes un éboulement a mis au jour une excavation contenant des fragments de vases de diverses époques mycéniennes. M. Kéramopoullos y reconnait l'aboutissement du bothros dont l'orifice avait été signalé par les premiers fouilleurs et détruit par le progrès des fouilles. Du fait que ce bothros a été utilisé jusqu'à la fin de l'époque mycénienne, on doit conclure que l'embouchure en est restée accessible pendant toute cette période et que, par suite, il n'a pas existé, durant ce laps de temps, de tertre funéraire au-dessus des tombes (3).

Pavages mycéniens — M. Rodenwaldt étudie les restes des pavages peints qui ornaient, à Mycènes, le mégaron et la cour au devant du mégaron et que de nouvelles recherches sur le terrain, faites en avril 1914, ont permis de relever. Dans la salle principale et dans le prodomos du mégaron quatre rangées de dalles plates sont disposées au bas des murs, tout autour de la pièce, et font un cadre au pavage peint. Dans la cour, le pavage peint s'étend jusqu'aux murs, comme à Tirynthe. Les motifs : zigzags, écailles, cercles, sont purement linéaires et paraissent pour la plupart inspirés de l'art

(1) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 328-353, pl. XIII-XIV.
(2) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 219-226, pl. XI-XII.
(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1918, p. 52-60.

des tissus. Ces pavages de Mycènes appartiennent au mycénien tardif et sont un peu plus anciens que le plus récent état du palais de Tirynthe (1).

Tombeaux préhistoriques d'Argolide. — Les fouilles pratiquées par l'Ecole française d'Athènes au site de Skoinokhori, en Argolide, et dans la nécropole qui en est voisine, ont amené la découverte de tombes rupestres inviolées, contenant des parures et des vases, principalement d'époque mycénienne (2).

Le site d'Asiné. — M. Renaudin donne une description du site d'Asiné, en Argolide. L'enceinte en appareil polygonal et les objets recueillis sur le terrain donnent à penser que cet emplacement a été habité dès l'époque protohistorique (3).

Les fouilles d'Épidaure. — En 1918 et 1919 les recherches de M. Cavvadias à Épidaure ont principalement porté sur un ensemble de constructions, cour à portiques et édifice à abside, auquel il donne le nom d'agora à basilique. Ces constructions, qui paraissent dater de la basse époque romaine et des premiers temps chrétiens, sont ornées de remarquables mosaïques (4).

Le trône d'Apollon Amykléen. — En 1904 des fouilles furent entreprises par Furtwängler sur l'emplacement où Pausanias situe le sanctuaire d'Apollon Amykléen (5). Il était accompagné par l'architecte Fiechter, qui continua les recherches en 1907 et qui étudie aujourd'hui les résultats de ces deux campagnes. Les fouilles ont mis au jour : 1° des restes du mur du péribole; 2° les restes d'un mur semi-circulaire qui ont vraisemblablement appartenu à un grand autel ; 3° des restes de fon-

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 87-106.
(2) *C.-R. Acad. des Inscr.*, 1921, p. 100-106 (Picard).
(3) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 295-308, pl. VIII-XII.
(4) Ἀρχ. Ἐφημ., 1918, p. 172-195.
(5) Cf. *REG*, XXVII (1914), p. 282.

dations qui ne peuvent être que celles du fameux trône, œuvre de Bathyclès de Magnésie, longuement décrit par Pausanias. Les nombreux fragments d'architecture trouvés dans la fouille ont permis à M. Fiechter, en s'aidant du texte de Pausanias, de tenter une nouvelle reconstitution de ce monument célèbre. Les deux restaurations entre lesquelles il nous offre le choix, tout en restant fort hypothétiques, tiennent compte des données nouvelles, dont le principal intérêt est de montrer que le trône d'Apollon n'était pas un simple siège monumental, mais un véritable édifice avec colonnade et entablement (1).

Le sanctuaire d'Apollon Korynthos. — Sur le golfe de Messénie M. Versakis a exploré le sanctuaire d'Apollon Korynthos et mis au jour un ensemble de temples et de constructions dont certains remonteraient au VIIIe siècle. Des fragments de vases, des objets en bronze et plusieurs statuettes de la même matière ont été trouvés dans le sanctuaire ; la plus curieuse est une statuette de guerrier cuirassé et casqué dont l'armement était autrefois complété par la lance et le bouclier (2).

Cyclades, Eubée, Crète. — *Le sanctuaire d'Apollon Délien.* — En s'appuyant sur les inscriptions et sur l'étude minutieuse des ruines, M. Courby identifie un certain nombre de monuments déliens et reconstitue l'histoire des trois temples d'Apollon, du téménos d'Artémis et des constructions naxiennes (3).

Le monument des Taureaux à Délos. — MM. Couchoud et Svoronos émettent l'idée que le monument dit des Taureaux, à Délos, est un édifice élevé par Antigone Gonatas en vue de recevoir le navire sacré offert par ce roi à Apollon après la bataille de Cos. Ils essaient de retrouver dans les cultes de Délos les survivances d'anciens cultes égéens, et en particulier d'un culte du mât.

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXIII (1918), p. 107-245, pl. IV-XX.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, II (1916), p. 65-118, pl. A.
(3) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 174-241, pl. I-VII.

Les fouilles de l'Acropole de Paros. — M. Rubensohn expose les résultats des fouilles exécutées sur l'Acropole de Paros. Des constructions préhistoriques ont été mises au jour. Mais les découvertes les plus curieuses sont les céramiques d'époques préhistorique et géométrique qui ont été exhumées en abondance et qui viennent heureusement compléter les trouvailles faites autrefois par M. Tsoundas dans la même île. On remarque surtout, parmi les documents nouveaux, une série de vases à peinture mate, en argile locale, qu'il est intéressant de comparer aux exemplaires analogues de Mélos et du continent (1).

Sanctuaire d'Isis à Erétrie. — M. Papadakis a fouillé à Erétrie un intéressant sanctuaire d'Isis ; il a dégagé le temple, que précède une sorte de vestibule et qu'entourent deux enceintes successives, et un groupe de maisons voisines. Dans certaines parties le sol est orné de mosaïques, sur l'une desquelles est représenté un crocodile. Parmi les petites trouvailles on remarque une statuette de Cybèle, un buste en terre-cuite d'Isis, et de nombreuses lampes. Le caractère de ces petites trouvailles, les inscriptions et les monnaies ont permis au fouilleur d'attribuer l'ensemble de ces constructions aux deux premiers siècles av. J.-C. (2).

Tombeaux minoens. — M. Hatzidakis rend compte des fouilles qu'il a pratiquées en plusieurs tombeaux crétois appartenant aux différentes époques minoennes. Il relève en particulier la présence dans le même tombeau de vases dénommés, d'après la classification d'Evans, minoens primitifs et de vases dénommés minoens moyens, et il en conclut que les deux groupes doivent être considérés comme à peu près contemporains. Se fondant sur des scarabées égyptisants trouvés dans les mêmes conditions que les vases, il les date de l'époque de

(1) *Ath. Mitteil.*, XLII (1917), p. 1-98, pl. I-II.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 115-190.

la XIIe dynastie (2000-1788) (1). — Dans la province de Monophatsi, en Crète, a été exploré un tombeau, appartenant au minoen tardif III, composé d'un dromos et d'une chambre funéraire carrée (2).

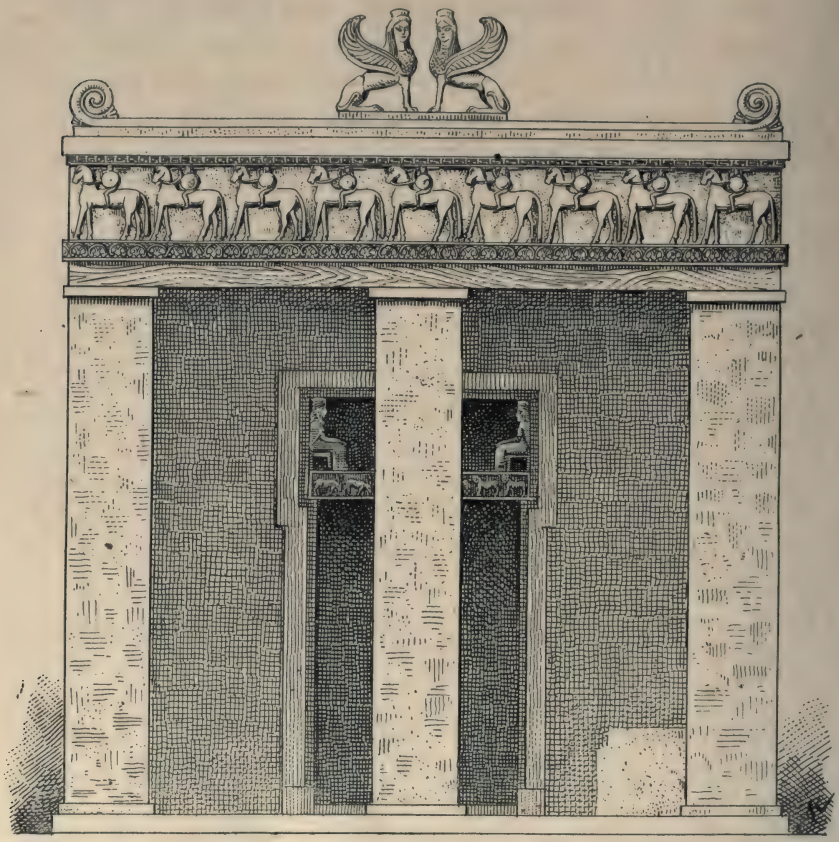

Fig. 3.

Les fouilles de Prinias. — M. Pernier a donné une étude approfondie des constructions et des objets trouvés, en 1907-1908, dans la fouille de Prinias, et présenté une intéressante restauration du principal temple (fig. 3). La frise de cavaliers en

(1) Ἀρχ. Δελτίον, IV (1918), p. 45-87, pl. III-VI.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, II (1916), p. 171-178 (Xanthoudidis).

ornait la façade. La figure féminine assise prenait place au-dessus de la porte de la cella avec, comme vis-à-vis, une figure exactement semblable: cette disposition rend parfaitement compte de la présence, sous la base des figures assises, de figures debout sculptées en relief. Deux colonnes soutenaient le toit à l'intérieur de la cella qu'elles partageaient en deux nefs. Parmi les objets mis au jour dans la fouille, on remarque surtout les fragments d'un beau pithos à reliefs dont le col est orné d'une déesse ailée entre deux chevaux affrontés (1).

Nymphéum romain à Gortyne. — A Gortyne MM. Maiuri et Bendinelli ont exploré les ruines d'un petit nymphéum du IIe siècle ap. J.-C. ; ils en étudient les dispositions principales, ainsi que les statues découvertes au cours de leurs fouilles (2). — M. Perali a exploré d'autres restes de fontaines dispersés dans Gortyne (3).

Asie-Mineure, îles d'Asie. — *La frise du temple d'Athéna à Priène.* — D'après M. von Gerkan il n'y a pas lieu d'attribuer, comme on l'a récemment proposé, une frise au temple d'Athéna à Priène. L'auteur reprend l'examen des fragments subsistants et propose une reconstitution nouvelle de l'entablement de cet édifice (4).

Fouilles de Phocée. — M. Sartiaux a repris à Phocée, en 1920, les fouilles qu'il avait commencées avant la guerre. Le résultat le plus intéressant de sa nouvelle campagne a été la trouvaille de fragments céramiques s'échelonnant de l'époque mycénienne à l'époque romaine (5).

Fouilles de Chios. — M. Kourouniotis rend compte des fouilles qu'il a exécutées à Chios de 1913 à 1915. Dans les

(1) *Annuario della R. Scuola di Atene*, I (1914), p. 18-111, pl. IV-VI.
(2) *Annuario della R. Scuola di Atene*, I (1914), p. 119-148.
(3) *Annuario della R. Scuola di Atene*, I (1914), p. 149-159.
(4) *Ath. Mitteil.*, XLIII (1918), p. 165-176.
(5) *C.-R. Acad. des Inscr.*, 1921, p. 119-129.

environs de la ville de Chio, à Latomi, il a exploré des tombeaux dans lesquels le corps était renfermé dans un sarcophage d'argile analogue aux sarcophages de Clazomène, mais sans décor. Près de Pyrgi, il a recueilli des fragments ornés paraissant provenir d'un édifice ionique. A Phana, il a mis au jour les fondations et quelques fragments architecturaux du temple d'Apollon ; il a, de plus, sur ce dernier emplacement, découvert un certain nombre de petits objets, bronzes, statuette d'argent, fragments de vases archaïques, parmi lesquels la série naucratite est principalement représentée (1).

Macédoine, Thrace, Étolie. — *La Macédoine préhistorique.* — Pendant la guerre, les officiers des armées française et britannique ont également profité de leur séjour en Macédoine pour étudier l'archéologie de la région. M. E. Gardner et divers collaborateurs analysent les résultats des investigations anglaises. Les trouvailles les plus intéressantes paraissent se rapporter à la période préhistorique. La liste des stations a été notablement accrue. Parmi les objets exhumés, on remarque une curieuse tête en terre-cuite recueillie dans la vallée de la Strouma et un vase orné de spirales incisées dont le décor est étroitement apparenté à celui des poteries préhistoriques de Bosnie (2). — C'est aussi sur la même période qu'ont principalement porté les recherches françaises. Les résultats en sont systématiquement exposés dans le t. XLI-XLIII du *Bulletin de correspondance hellénique* (3) qu'occupe en entier un mémoire de M. Rey intitulé : *Observations sur les premiers habitats de la Macédoine* (4). L'auteur y fait tout d'abord une description complète des sites préhistoriques explorés ; il étudie ensuite les objets recueillis dans ces divers sites, objets dont les plus caractéristiques sont les tessons de poteries. Il montre ainsi

(1) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 64-93, II (1916), p. 190-215.
(2) *Annual of the Brit. School at Athens*, XXIII (1918-19), p. 10-66, pl. I-XII.
(3) 1917-19. 310 p., 51 pl.
(4) Cf. *REG*, XXXIII (1920), p. 309.

comment la Macédoine, dont la civilisation présente, au début de son histoire, des affinités avec les civilisations nord-balkaniques, s'oriente au contraire, à partir du minoen tardif III, vers la Grèce propre.

Les fouilles de Thasos. — M. Picard rend compte des résultats obtenus dans les deux campagnes de fouilles conduites par

Fig. 4.

l'École française d'Athènes à Thasos en 1914 et en 1920 (1). L'acropole a été mieux étudiée. Dans la ville basse, le prytanée a été plus complètement exploré ; l'emplacement de l'agora et ses dispositions générales déterminés. Enfin l'examen minutieux et le dégagement du théâtre ont été entrepris. Parmi les objets découverts dans la fouille, on remarque surtout un colosse criophore archaïque (hauteur : 3 m. 50), dont certaines parties sont restées inachevées (le buste fig. 4), et trois têtes qui parais-

(1) Cf. *REG*, XXVII (1914), p. 291.

sent appartenir à la IIe partie du IVe siècle : une tête de Zeus, une tête de femme à la chevelure enveloppée dans un cécryphale, et une tête casquée de style scopasique (1).

Les fouilles d'Eléonte. — Les fouilles dans la nécropole d'Éléonte, abandonnées depuis 1915 (2), ont été reprises en 1920 par des officiers du corps expéditionnaire français. Vingt-huit sépultures nouvelles, jarres en grande majorité, ont été explorées (3).

Recherches à Thermos. — M. Rhomaios donne un compte-rendu provisoire des fouilles qu'il a pratiquées dans les constructions préhistoriques de Thermos (4). Ces fouilles lui ont permis de déterminer avec précision les dispositions des édifices à plan elliptique et des maisons à plan rectangulaire qui ont occupé, aux époques mycénienne et géométrique, l'emplacement du temple et, grâce aux petits objets qu'il y a découverts, d'en établir la chronologie. Il a, de plus, trouvé plusieurs fragments d'un trophée en pierre qui a dû commémorer le triomphe des Étoliens sur les Galates en 279 (5).

Sicile, Italie, Sardaigne. — *Les fouilles de Syracuse.* — De 1912 à 1917, M. Orsi a poursuivi ses fouilles à Syracuse, sur la Via Minerva, aux alentours du temple d'Athéna (6). Les ruines principales mises au jour pendant cette période sont un temple archaïque, une terrasse à degrés, un curieux petit autel, deux édifices de grandes dimensions entre lesquels se trouve un dépôt de cendres sacrées, et dont l'un paraît être un de ces autels monumentaux particulièrement en faveur en Sicile, et plusieurs autres constructions à destination indéterminée. Des

(1) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 86-144.
(2) Cf. *REG*, XXX (1917), p. 169.
(3) *C.-R. Acad. des Inscr.*, 1921, p. 130-136 (Picard).
(4) Cf. *REG*, XIV (1901), p. 409.
(6) Cf. *REG*, XXX (1917), p. 200.
(5) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 225-279, II (1916), p. 179-189.

objets de toutes les époques, céramiques, terres cuites, fragments de statues, bronzes, pâtes de verre, ivoires, os, éléments du toit du temple du ve siècle, ont été retrouvés. Mais la plupart appartiennent à la période archaïque ; les plus intéressants sont une œnochoé « rhodienne » à zones d'animaux dont l'embouchure est ornée de deux statuettes de lions ailés, une plaque en terre-cuite peinte représentant la Gorgone avec le cheval Pégase (reproduite *REG*, XXX (1917), p. 200), des fragments de statues en terre-cuite parmi lesquels un Hermès à deux têtes, de nombreuses pièces de décoration architecturale en terre-cuite peinte, une sima ornée de têtes de lions vigoureusement modelées. Ces recherches nous donnent une idée de ce qu'était le sanctuaire d'Athéna avant la construction du temple encore subsistant dont M. Orsi place la construction après les victoires d'Himéra et de Cumes entre 474 et 460 (1).

Fouilles à Monteleone Calabro. — Les fouilles faites par M. Orsi à Monteleone Calabro, l'ancien Hipponium, ont dégagé une partie des murs de la cité et amené la découverte des ruines de plusieurs temples (2).

Fouilles à Pompéi. — M. Matteo della Corte rend compte de diverses fouilles exécutées, durant ces vingt dernières années, sur le territoire pompéien. Plusieurs villas ont été dégagées ; certaines d'entre elles étaient décorées de mosaïques et de peintures murales ; quelques bronzes ont également été découverts (3).

Fouilles à Ostie. — Les fouilles exécutées à Ostie pendant la guerre ont mis au jour un îlot comprenant deux immeubles dont l'un est constitué par trois habitations contiguës, l'autre par une suite de treize boutiques. Le premier de ces immeubles, qui est orné de peintures murales et de mosaïques, semble avoir

(1) *Mon. antichi*, XXV (1919), p. 353-762, 26 pl.
(2) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 473-485.
(3) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 415-467.

été destiné à la location, et a l'intérêt de nous faire connaître comment était conçue, dans l'antiquité, une maison de rapport. L'ensemble de l'îlot appartient au IIe siècle (1). — Une nouvelle campagne a amené la découverte d'un vaste ensemble de greniers (2).

Trouvailles à Mentana. — A Mentana (Latium) ont été trouvées une tête barbue, copie d'une figure grecque du IVe siècle, une statuette en marbre de Bacchus, une statuette en bronze de jeune garçon tenant une toupie (3).

Nécropole de Populonia. — Les fouilles pratiquées dans la nécropole de Populonia (Etrurie) ont mis au jour des tombes à fosse et à chambre, appartenant à diverses époques, et renfermant en particulier des objets de bronze à décor incisé géométrique, un miroir gravé, des fragments de vases italo-géométriques, italo-corinthiens, attiques à figures noires et attiques à figures rouges (4).

Antiquités sardes. — A Sardara (province de Cagliari), M. Taramelli a fouillé un temple nouraghique dont la découverte continue heureusement les trouvailles déjà faites par ce savant dans diverses régions de la Sardaigne (5). L'édifice s'élève au-dessus d'un puits au fond duquel donne accès un escalier. De chaque côté de la porte qui s'ouvre au haut de l'escalier s'avancent deux ailes délimitant une sorte de vestibule au milieu duquel est pratiquée une fosse à sacrifices. Les fragments découverts dans la fouille ont permis de tenter du monument une restauration hypothétique, dans laquelle on remarque en particulier l'encadrement de la porte, la frise qui fait le tour du temple et la tête de taureau qui couronne l'entrée (fig. 5). Dans

(1) *Mon. antichi*, XXVI (1920), p. 321-430, 3 pl. (Calza).
(2) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 360-383 (Calza).
(3) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 55-62 (Paribeni).
(4) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 197-215, 301-336 (Minto).
(5) Cf. *REG*, XXXIII (1920), p. 312.

la même localité M. Taramelli a étudié les ruines d'un atelier de fondeur où était traité le minerai de cuivre, répandu au centre de l'île, et dont les diverses installations étaient aménagées autour d'une puissante construction nouraghique (1). — A Bonorva (province de Sassari), le même archéologue a

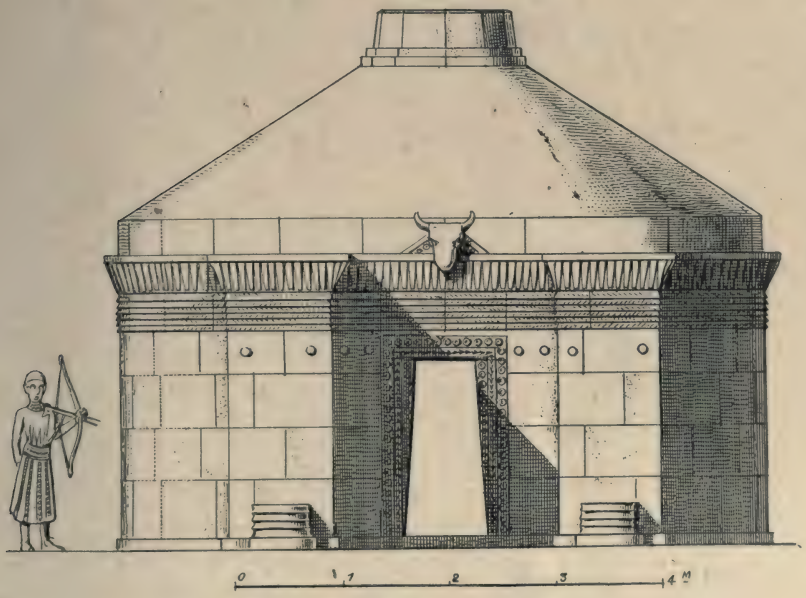

Fig. 5.

exploré une série de nouraghs, d'enceintes, de fontaines sacrées et de tombes à chambres multiples creusées dans le roc (2).

Syrie. — *Fouilles de Sidon*. — Le Dr Contenau a publié un compte-rendu détaillé des fructueuses fouilles qu'il a dirigées à Sidon en 1914. Ces recherches sortent du domaine de l'antiquité grecque. Parmi les monuments qu'il a mis au jour, il convient pourtant de signaler un sarcophage orné de l'image d'un navire, deux sarcophages anthropoïdes, sur l'un desquels

(1) *Mon. antichi*, XXV (1919), p. 5-135.
(2) *Mon. antichi*, XXV (1919), p. 765-903.

est sculptée une tête à l'expression majestueuse, dans le style du IVe siècle, et de nombreux fragments de vases grecs (7).

Gaule. — *Fouilles d'Ensérune.* — Les fouilles effectuées à Ensérune, près de Béziers, ont livré en assez grand nombre des poteries de diverses catégories, hellénistiques et ibériques, ainsi qu'un vase plastique (8).

II. — Sculpture.

Époque archaïque. — *Bas-relief crétois.* — A Mallès (l'antique Malla), en Crète, a été trouvé un bas-relief de pierre, représentant une figure féminine assise, de style très archaïque (VIIe siècle) et d'une grande rudesse d'exécution (1).

Monuments chypriotes. — M. Ohnefalsch-Richter publie quelques curieux monuments, autrefois trouvés par lui dans le sanctuaire d'Apollon à Frangissa près de Tamassos, qui sont actuellement au Musée Britannique : un char à quatre chevaux, deux têtes barbues en terre-cuite peinte, et deux têtes en calcaire, les trois premiers monuments de style gréco-phénicien, les deux derniers de style grec archaïque (2).

Le fronton du nouvel Hécatompédon. — Etudiant, après M. Heberdey (3), la composition du fronton de l'Hécatompédon qui représente la Gigantomachie, M. Schrader montre que le fronton doit être conçu avec huit figures et donne une esquisse de la disposition qui lui paraît vraisemblable (4).

(1) *Syria*, I (1920), p. 16-55, 108-154, 198-229, 287-317, pl. V-VI, X-XV, XIX-XXI.
(2) *C.-R. Acad. des Inscr.*, 1919, p. 293-294; 1920, p. 31-37 (Pottier).
(3) *Annuario della R. Scuola di Atene*, II (1916), p. 312-314 (Pernier).
(4) *Ath. Mitteil.*, XL (1915), p. 53-70, pl. IX-XII.
(5) Cf. *REG*, XXXI (1918), p. 418.
(6) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 154-161. Cf. aussi la discussion entre Heberdey et Schrader dans le *Beiblatt* du même volume, p. 329-346.

La Niké de l'Acropole 694. — Se fondant sur un examen approfondi de la statue et sur ses analogies avec la Gigantomachie du fronton, M. Schmidt montre que le torse de Niké 694 a dû appartenir à un acrotère de l'Hécatompédon des Pisistratides (1).

Tête de jeune homme. — M. Amelung attire l'attention sur une charmante tête archaïque de jeune homme que possède le Musée Kestner, à Hanovre (fig. 6). Par comparaison avec la tête, provenant d'une métope de l'Héraion de Sélinonte, qui est conservée au musée de Palerme, il l'attribue à l'art sicilien. Il la rapproche de deux têtes de Vienne et de Dresde qui ont en commun avec elle la façon caractéristique de disposer les cheveux sur la nuque et qui doivent être, elles aussi, rapportées à l'école de sculpture sélinontienne (2).

Fig. 6.

Époque classique. — [*Bas-reliefs Ludovisi.* — Des terres-cuites archaïques, découvertes en assez grand nombre à Tirynthe sur l'emplacement d'un temple consacré à Héra, nous montrent placée devant la poitrine de la déesse une pièce de vêtement carrée qui ne semble pas faire partie du péplos. M. Casson ne pense pas qu'il y ait là une convention primitive ni une preuve de la maladresse qu'on peut supposer chez le coroplaste. Il voit dans ce pan d'habit un attribut d'Héra τελεία. Or Pausanias nous apprend qu'à Nauplie on baignait tous les ans Héra dans les eaux de la source Canathos, d'où la déesse sortait purifiée et vierge. Le panneau central des bas-reliefs Ludovisi représenterait ce mystère argien, et les deux reliefs

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXV (1920), p. 97-113.
(2) *Arch. Jahrb.*, XXXV (1920), p. 49-59, pl. IV-VI.

latéraux la montreraient tour à tour jeune fille et matrone, nue et vêtue (1). — A. D. R.]

Le Discobole de Myron. — M. Schröder revient sur la question du Discobole de Myron et, répondant aux critiques de M. Sieveking (2), essaie de montrer, en se fondant principalement sur des considérations anatomiques et sportives, qu'il faut reconstituer le Discobole avec le pied gauche dressé, appuyé sur les orteils, et non traînant (3).

Fig. 7.

Statue colossale d'Artémis. — A Ariccia (Latium) a été trouvée une statue féminine drapée, haute de 3 m. 15 (fig. 7). La tête présente une ressemblance frappante avec la Héra Farnèse de Naples. On peut donc considérer que les deux monuments sont les répliques d'un même original qui nous a été conservé en entier dans la statue d'Ariccia. Or il existe plusieurs autres répliques de ce type; M. Lugli en dresse la liste et y reconnaît les copies d'une œuvre de la jeunesse de Phidias. La figure représenterait la déesse Artémis. M. Lugli suppose que l'original devait se trouver à Rome et, se fondant sur l'analogie de style que l'Artémis d'Ariccia

(1) *Journ. hell. Stud.*, XL (1920), p. 137-142, pl. V.
(2) Brunn-Bruckmann, *Denkm. griech. und röm. Skulptur*, texte à pl. 681-685.
(3) *Arch. Anzeiger*, 1920, p. 61-84.

présente avec la Déméter de la Villa Mattei, il identifie ces figures avec les deux *signa palliata* de bronze, œuvres de Phidias, qui avaient été consacrées par Q. Lutatius Catulus dans le temple de la *Fortuna huiusce diei* (Pline, *Nat. Hist.*, XXXIV, 54) (1).

Polyclète. — M. Anti reprend, dans une étude d'ensemble sur Polyclète, l'examen des principales questions relatives à cet artiste. Voici comment il reconstitue la carrière de Polyclète et la succession chronologique de ses œuvres : env. 480 : naissance; — peu après 460 : discophore (statue Odescalchi); — peu après cette date : Hermès (bronze d'Annecy, actuellement collection Dutuit); — un peu avant 450 : Doryphore; — env. 450 : Kyniskos (athlète Westmacott); — avant 435 : Héraclès (statuette Barracco); — env. 435 : Amazone d'Ephèse; — 435-431 : séjour à Athènes et statue d'Artémon *périphorétos*; — avant 420 : Diadumène; — 420-417 : Héra chryséléphantine; — après 420 : statue de Pythoclès. — La reconstitution de l'Héraclès, qui se serait d'abord trouvé à Corinthe mais qui fut ensuite transporté à Rome (Pline, *Nat. Hist.*, XXXIV, 55), est particulièrement intéressante. La conception artistique de Polyclète, le caractère et l'évolution de son talent, sont également étudiés avec soin dans le mémoire de M. Anti (2).

Les sculptures de l'Héraion d'Argos. — L'étude minutieuse consacrée par M. Eichler aux fragments de sculptures de l'Héraion d'Argos, l'a amené à conclure que toute la décoration sculptée du temple sort d'un seul atelier, dont le maître se rattache à l'école, très florissante à l'époque de la guerre du Péloponnèse, que représente pour nous le nom de Paionios de Mendé. Les quelques divergences de style sont dues à la diversité des exécutants, qui n'ont pas tous rendu avec une égale exactitude le caractère des modèles. Ces sculptures doivent

(1) *Not. degli Scavi*, 1921, p. 383-410, pl. III-VI.
(2) *Mon. antichi*, XXVI (1920), p. 501-792, 5 pl.

être datées des environs de 420. Contrairement à ce qu'a soutenu Waldstein, on n'y découvre aucune trace d'influence polyclétéenne (1).

Bas-relief du ve *siècle.* — Au cours d'un voyage fait en 1917 sur la côte de Thrace, M. Kazarow a découvert dans la région de Makri un bas-relief en marbre représentant un char traîné

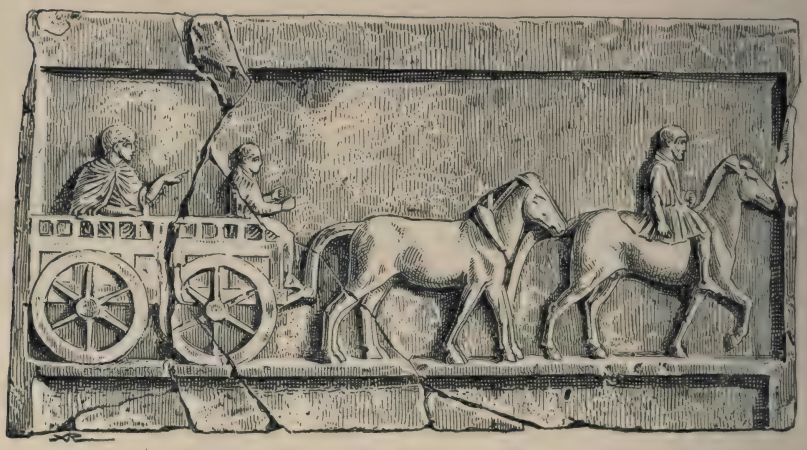

Fig. 8.

par deux chevaux et précédé d'un cavalier (fig. 8). Ce bas-relief, dont le sujet et le style rappellent la frise d'un tombeau de Xanthos, peut être considéré comme un excellent spécimen de la sculpture non attique au ve siècle (2).

La colonne des Danseuses à Delphes. — La colonne de Delphes avec l'image des jeunes danseuses de Caryai (3) ne peut être qu'une offrande spartiate; elle a été consacrée par le roi Agis en l'année 400 avec la dîme du butin réalisé dans la guerre contre Élis : telle est la théorie exposée par M. Pomtow. Les danseuses sont des copies des *saltantes Lacaenae* en bronze de

(1) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 15-153.
(2) *Arch. Anzeiger*, 1918, p. 12; cf. Dragendorff, *ibid.*, p. 90.
(3) Cf. *REG*, XXII (1909), p. 278.

Callimachos, et peut-être le sculpteur athénien, à qui la tradition attribuait la première idée du chapiteau à acanthe, n'a-t-il pas été lui-même étranger à la conception du monument. M. Pomtow suppose que c'est justement la colonne de Delphes qui a popularisé le nom des Caryatides et en a répandu l'usage pour désigner en architecture les figures de femmes servant de supports (1).

Bas-relief thessalien. — Une stèle funéraire de Chyrétiai (Perrhaibie) représente un jeune homme et une jeune fille. M. Arvanitopoulos attribue l'exécution de la sculpture à la fin du ve siècle et fait remarquer que l'inscription gravée au-dessus (*IG*, IX, 2, 353) est très postérieure (2).

Les sculptures de « Marmaria » à Delphes. — Les sculptures très mutilées du téménos de « Marmaria » à Delphes font l'objet d'une étude de M. Persson qui essaie de retrouver leur place sur les divers monuments du sanctuaire (3).

La Ménade de Scopas. — Se fondant sur un fragment de vase à reliefs du musée de Leyde, M. Six propose une reconstitution de la statuette de Dresde, copie de la Ménade de Scopas, plus exacte que celle de Treu (4) : de la main droite pendante la Ménade tient une moitié de chevreau, la main gauche est relevée au-dessus de l'épaule (fig. 9). Or il existe dans la collection Ny-Carlsberg un relief représentant une ménade dans une attitude analogue, mais inverse : c'est la main gauche, élevée au-dessus de l'épaule, qui brandit la moitié de chevreau ; la droite, étendue, tient le couteau avec lequel elle vient de couper l'animal en deux. Ce second type de ménade, qui est reproduit sur des monnaies de Sicyone, était considéré par

(1) *Arch. Jahrb.*, p. 113-128.

(2) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 132-135, pl. III. — Autre stèle provenant de la même région : Ἀρχ. Ἐφημ., 1916, p. 19-21 (Arvanitopoulos).

(3) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 316-334.

(4) Cf. *REG*, XVIII (1905), p. 110.

plusieurs archéologues comme conservant de la figure de Scopas une réplique meilleure que la statuette de Dresde. M. Six expose une théorie qui concilie les deux doctrines : Pausanias (II, 7, 5) nous dit justement qu'on voyait à Sicyone, auprès de la statue chryséléphantine de Dionysos, *des* bacchantes de marbre blanc; on doit donc se représenter les compagnes du dieu comme formant un chœur autour de son image. La statuette de Dresde, définitivement reconstituée à l'aide du fragment de Leyde, et le relief de Copenhague seraient inspirés de deux figures différentes, d'ailleurs groupées l'une avec l'autre, ainsi qu'il ressort de la correspondance de leurs attitudes. Il n'y a aucune raison de penser que Scopas ait exécuté une seule des ménades de Sicyone ; on peut donc lui attribuer l'original des deux monuments. M. Six essaie, en terminant, de retrouver quelques autres figures du groupe de Sicyone, mais sans pouvoir sortir du domaine de l'hypothèse (1).

Fig. 9.

[*Zeus d'Eucleidès.* — Une tête colossale, haute de 0 m. 87, soit à peu près trois fois la grandeur humaine, vient d'être découverte dans un temple d'Aigeira (fig. 10). La technique en est des plus curieuses. Malgré ses dimensions et son poids, ce n'est, à proprement parler, qu'un

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXIII (1918), p. 38-48.

masque : le revers, en effet, en est évidé ; de plus, elle présente en haut, sur les tranches et sur les côtés, toute une série de cavités, de grandeur et de forme différentes, où s'inséraient des tenons d'espèces variées. De petits trous ronds ménagés dans la chevelure servaient à fixer la guirlande de chêne ; quatre grandes mortaises creusées sur la tranche du revers recevaient autant de tenons qui assujettissaient la partie arrière de la tête ; enfin, deux solides crampons s'inséraient haut et bas dans les profondes cavités latérales et, à droite comme à gauche, assuraient la jointure des pièces rapportées. Il semble évident que, si les parties manquantes avaient été de simple stuc, on n'aurait pas pris ce luxe de précautions. Le revers de la tête devait donc être en marbre et, sans doute aussi, la poitrine qui servait de base à cette lourde masse. Or, il se trouve que nous connaissons l'auteur de ce morceau. Pausanias nous raconte qu'un certain Eucleidès d'Athènes avait fait pour les habitants d'Aigeira un Zeus en marbre pentélique ; il n'est pas douteux que ce soit celui dont la tête nous est conservée et que reproduit, d'ailleurs, une monnaie de la ville. Nous apprenons par elle que le Zeus était assis, à peu près dans la pose que Phidias avait donnée à son chef-d'œuvre d'Olympie. La statue a précisément les dimensions qui conviennent à la grandeur du temple où on a découvert notre masque. Cet Eucleidès n'est connu que par ce Zeus et par tout un lot de statues qu'il avait faites pour les habitants de Boura, dont les temples s'étaient écroulés dans le tremblement de terre de 373 av. J.-C. Il est probable qu'il se mit à l'œuvre vers le milieu du siècle, date qui convient bien au style de notre masque. Le Zeus d'Otricoli s'en rapproche d'assez près, mais ne laisse pas d'en différer sur de nombreux points

Fig. 10.

de détail : ainsi, dans la tête nouvelle, la paupière supérieure se gonfle plus vers l'extérieur; le nez ne continue pas la ligne du front; les os de la mâchoire sont moins saillants; la barbe, qui devait être dorée, ce qui en excuse le mauvais travail, s'étale et s'élargit davantage; enfin les oreilles sont apparentes, ce qui montre une dérivation plus directe du Zeus de Phidias (1). — A. D. R.]

[*Portrait de Platon.* — M. Poulsen a fait reproduire deux nouveaux portraits de Platon : l'un est au musée de Syracuse, le second en Angleterre, à Holkham Hall. Le plus intéressant est le dernier, parce qu'il diffère quelque peu du type officiel, que représente bien l'Hermès du Vatican. Non seulement il est plus réaliste, comme le montrent les rides plus accentuées du front, les joues plus creuses et le nez plus recourbé, mais il montre le philosophe plus âgé et d'humeur plus sévère, voire plus farouche. Or nous savons que Silanion avait fait pour Mithridate le portrait de Platon. Ce ne devait pas être celui que nous a conservé le marbre du Vatican, dont la froideur ne convient guère à ce que les anciens nous rapportent de Silanion ; peut-être pouvons-nous l'imaginer d'après la tête d'Holkham Hall (2). — A. D. R.]

La tête du versant sud de l'Acropole. — Par un examen minutieux de cette belle tête M. Studniczka montre qu'elle a appartenu à un personnage dionysiaque ; elle portait une couronne métallique qui passait sous le chignon; la main droite, ainsi que le prouvent les traces des doigts, soutenait la tête ; la gauche était posée sur le crâne. M. Studniczka arrive à donner une idée approximative du torse de la statue dans laquelle il reconnaît Ariane (fig. 11). Elle formait un groupe avec Dionysos s'avançant vers la jeune femme, groupe qui était peut-être exposé dans un des monuments choragiques de la rue

(1) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 1-14, pl. I-II (Walter).
(2) *Journ. hell. Stud.*, XL (1920), p. 190-196, pl. VII-VIII.

des Trépieds. Quant au style, la tête du versant sud de l'Acropole ne peut être considérée comme une œuvre purement scopasique ; elle provient d'un atelier de la fin du IVe siècle également influencé par Scopas et par Praxitèle (1).

Fig. 11.

Les Niobides. — M. Lippold reconstitue la disposition des différentes plaques du bas-relief de Pétrograd représentant les Niobides et montre qu'il n'y a aucune raison de chercher l'original de ce monument dans la décoration du trône de Zeus Olympien (2). — Répondant à la thèse de ceux qui voient dans le groupe de Florence la transposition en style classique d'un original hellénistique, M. Rodenwaldt défend la tradition antique et date le prototype du groupe des environs de 340. La

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 107-144.
(2) *Röm. Mitteil.*, XXXIV (1919), p. 17-23.

Niobide Chiaramonti, dont le caractère est différent, résulterait de la transposition d'une des figures dans le style du début de l'époque hellénistique (1).

Tête de jeune homme. — M. Schober fait connaître une tête en marbre du musée de l'Université de Vienne dans laquelle il reconnaît la copie d'une œuvre du IVe siècle. Il y retrouve la double influence de l'école de Scopas et de l'école de Lysippe (2).

Fig. 12.

Stèles funéraires de Salamine. — M. Fourikis publie trois stèles funéraires découvertes à Salamine. L'une d'elles repré-

(1) *Röm. Mitteil.*, XXXIV (1919), p. 53-73.
(2) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 182-189, pl. III.

sente deux jeunes gens, l'un nu, l'autre vêtu d'un chiton, de type tout à fait polyclétéen (1).

Bas-reliefs représentant des guérisons. — En rapprochant deux fragments de bas-relief du musée d'Athènes (dont l'un publié dans les *Attische Grabreliefs* de Conze, n° 1174), on a reconstitué une scène très curieuse : Asclépios, accompagné d'Hygie, venant visiter un malade dans son lit (2). — D'autre part, sur un bas-relief trouvé à l'Amphiaraion, est sculptée la guérison d'un jeune homme. Le patient est figuré, dans la partie droite du relief, étendu sur un lit, où un serpent vient lui lécher l'épaule, et, dans la partie gauche, soigné par le héros à qui il présente le bras droit. Le tableau rectangulaire placé sur une colonne au-dessus du lit indique vraisemblablement la place réservée aux malades dans le sanctuaire (fig. 12) (3).

Bas-relief apollinien. — Un bas-relief de calcaire trouvé en Sicile représente Apollon debout auprès d'un autel, de l'omphalos et du trépied. A côté de lui est une figure féminine dans laquelle M. Orsi propose de voir Déméter (4).

Monuments relatifs au culte d'Asclépios. — Continuant l'étude des monuments relatifs au culte d'Asclépios (5), M. Svoronos retrouve dans diverses sculptures l'image des enfants du dieu guérisseur. Un bas-relief d'Épidaure représente deux de ses fils et deux de ses filles. Quatre statues de petites filles provenant du sanctuaire d'Ilithye à Agra représentent ses filles ; l'une des figures, qui paraît tendre les mains vers un objet convoité, est la copie d'une des statues de l'Asclépiéion de Cos à laquelle fait allusion un mime d'Hérondas. Quant à Ianiscos étouffant l'oie, on doit chercher l'œuvre des fils de Praxitèle, exposée à

(1) Ἀρχ. Ἐφημ., 1916, p. 1-9, pl. I-II.
(2) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 227-229 (Castriotis).
(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1916, p. 119-120 (Léonardos).
(4) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 332-333.
(5) Cf. *REG*, XXIII (1910), p. 197.

Cos, dans la statue bien connue de l'enfant à l'oie, statue dont il existe au moins six répliques, et l'œuvre de Boéthos, mentionnée par Pline (*Nat. Hist.*, XXXIV, 84), dans les groupes d'un mouvement plus vif (1).

Tête praxitélienne de Rhodes. — M. Leslie Shear étudie une tête de femme de style praxitélien, provenant de l'île de Rhodes, signale les traits qu'elle a en commun avec l'Aphrodite de Milo et suggère qu'elle pourrait être une copie libre, exécutée au IVe ou au IIIe siècle, du prototype de cette statue (2).

Époques hellénistique et romaine. — *Les figures à cuirasse.* — M. Hekler étudie l'évolution du type de la cuirasse ornée, telle qu'elle est portée par de nombreuses statues romaines. Il montre l'origine de ce genre de représentations dans l'art hellénistique, et suit les phases de son développement dans l'art romain jusqu'au IIe siècle (3).

L'Artémis Laphria de Patras. — M. Anti se fonde sur des monnaies d'époque romaine pour retrouver l'Artémis Laphria de Patras dans une série de répliques dont la meilleure est une statue du musée Chiaramonti. Le type dont dérivent ces répliques, vraisemblablement œuvre de Damophon, serait la statue vue par Pausanias, qui l'aurait attribuée, par suite d'une confusion dont nous connaissons d'autres exemples, aux sculpteurs Ménaichmos et Soidas (4).

Statuette de Cybèle. — M. V. Müller publie une statuette de Cybèle conservée à Vienne. Cette statuette, qui porte une dédicace à la Mère des dieux pergaménienne, reproduit vraisemblablement une statue qui se trouvait à Pergame. Une parti-

(1) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 78-104, pl. I-II.
(2) *Amer. Journ. of Arch.*, XXIV (1920), p. 313-322, pl. II-III.
(3) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 190-241.
(4) *Annuario della R. Scuola di Atene*, II (1916), p. 181-199.

cularité curieuse de son costume est le tablier triangulaire suspendu à la ceinture (1).

[*Aphrodite de Cyrène.* — De bonnes photographies nous sont données de la belle statue que les Italiens ont découverte à Cyrène (2) et qui, sauf la tête et les bras, est merveilleusement conservée. Un court article de M. E. Gardner montre bien ce qu'elle présente à la fois d'intéressant et d'inattendu pour les archéologues. C'est une Anadyomène, comme nous en connaissons beaucoup en terre-cuite et en bronze, mais comme nous n'en avions pas encore en marbre, du moins à cette époque. D'autre part certains détails, comme la draperie frangée singulièrement posée sur le dauphin du côté droit, montrent que nous avons sans doute devant les yeux une « adaptation » alexandrine. Les formes sont lourdes et pesantes, surtout les jambes et le bas du corps ; la poitrine, qui paraît de style plus développé, est large et d'un remarquable travail, tandis que la région de la taille est plus molle et plus inconsistante. La statue trouvée sur l'Esquilin n'a que peu de rapport avec le marbre de Cyrène, qui pose aux archéologues des problèmes nouveaux et qu'il faudra résoudre quelque jour (3). — A. D. R.]

[*Bas-reliefs italiques.* — Le bas-relief d'Ariccia qui, avant de passer dans la Glyptothèque de Ny-Carlsberg, resta longtemps dans l'île de Majorque dans la collection Despuig, avait, on le sait, été considéré d'abord comme un monument grec archaïque. Furtwängler y reconnut une œuvre archaïstique, et sa démonstration peut être regardée comme définitive : il est aujourd'hui admis que le relief, qui est d'ailleurs en marbre italique, a été sculpté sur place et, semble-t-il, vers le IIIe siècle avant notre ère. Il doit représenter Oreste s'enfuyant après avoir tué Égisthe, mais il y a dans la scène bien des détails

(1) *Röm. Mitteil.*, XXXIV (1919), p. 82-106.
(2) Cf. *REG*, XXVIII (1915), p. 197.
(3) *Journ. hell. Stud.*, XL (1920), p. 203-205, pl. IX-X.

obscurs ou contradictoires, qui s'expliquent si l'on admet avec M. Poulsen que l'artiste italien a reproduit, en l'abrégeant, un modèle qu'il ne comprenait pas. La même école indigène a encore produit un bas-relief fragmentaire, aujourd'hui conservé de même à Copenhague. On y voit un mulet au galop, passant devant trois femmes, dont deux debout et la troisième probablement assise. M. Poulsen y reconnaît une de ces courses de mulets qui, rares en Grèce, étaient, au contraire, fréquentes en Sicile et en Italie; les *Consualia*, qui étaient encore célébrés sous l'Empire, comprenaient des courses de mulets qui avaient lieu au Cirque Maxime (1). — A. D. R.]

Bas-reliefs trouvés à Sorrente. — Dans les ruines d'une villa romaine aux environs de Sorrente ont été trouvés trois reliefs, entiers ou fragmentaires, représentant un sacrifice à Diane, le triomphe de Bacchus et un groupe de cinq satyres. M. Levi rapproche ces monuments de reliefs provenant de l'amphithéâtre de Capoue et y reconnaît l'œuvre d'ateliers locaux (2).

Statues hellénistiques. — Quelques statues de style hellénistique ont été trouvées à Rome au cours de travaux de construction. On remarque en particulier parmi elles une figure de vieux pêcheur qui rappelle de près la statue bien connue du Vatican (3).

L'art « rococo ». — M. Klein consacre deux études à ce qu'il appelle le « rococo » antique. Dans l'une, il cherche à reconstituer le groupe de quatre satyres cité par Pline, XXXVI, 29, dont il corrige le texte : *palla velatum,* en : *elevatum*; il retrouve en particulier les éléments de ce groupe dans le satyre portant Dionysos du Vatican et dans deux têtes de satyres-enfants du musée de Boston. Dans la seconde, il montre qu'il

(1) *Rev. arch.*, 1920, II, p. 169-184.
(2) *Mon. antichi*, XXVI (1920), p. 181-218, 5 pl.
(3) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 225-227 (Mancini).

faut identifier le groupe d'Héliodore de Rhodes, mentionné par Pline, XXXVI, 35 comme représentant Pan et Olympos, avec le groupe de Pan et Daphnis dont le musée de Naples possède la meilleure réplique (1).

Hermès d'Hérode Atticus. — Un hermès d'Hérode Atticus, trouvé à Corinthe, a l'intérêt de nous conserver un portrait du célèbre sophiste, dont les traits ne nous étaient connus que par un buste du Louvre (2).

Statue de barbare. — Une statue de barbare, trouvée à Halicarnasse, offre cette particularité de représenter le sujet assis sur le sol, les jambes croisées, attitude jusqu'à présent inconnue dans l'art grec (3).

La basilique de la Porta Maggiore. — Un des bas-reliefs de stuc qui ornent la basilique découverte en 1917 près de la Porta Maggiore (4) était interprété jusqu'ici comme représentant le voyage de l'âme vers les îles des Bienheureux. M. Densmore Curtis propose d'y reconnaître Sapho se précipitant dans la mer du haut du rocher de Leucade, et retrouve dans les vers de la XVe Héroïde d'Ovide (v. 163-182) le commentaire exact de cette scène (5).

Statues romaines trouvées à Corinthe. — M. Swift commence une série d'articles sur des statues d'empereurs et de princes de la famille impériale trouvées dans les fouilles de Corinthe. Il étudie les statues d'Auguste, de Tibère, de Gaius et de Lucius Caesar. Celle de Tibère, dont il ne reste que la tête, et celle d'Auguste représentent l'empereur avec un voile relevé sur le

(1) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 253-267.
(2) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 170-180 (Philadelpheus).
(3) *Ath. Mitteil.*, XLV (1920), p. 157-162, pl. IV (von Wilamowitz-Möllendorff et Karo).
(4) Cf. *REG.* XXXIII (1920), p. 321.
(5) *Amer. Journ. of Arch.*, XXIV (1920), p. 146-150.

derrière de la tête; celles de Gaius et de Lucius Caesar sont nues, avec une simple draperie portée par le bras gauche. M. Swift reconnaît dans ces sculptures des œuvres de l'école néo-attique influencée par la tradition péloponnésienne (1).

[*Portraits impériaux.* — On a trouvé dernièrement dans les greniers d'Ostie, au nord de la voie Décumane, un groupe colossal qui représente Commode et Crispine sous les traits d'Arès et d'Aphrodite. La composition, qui réunit la Vénus de Milo et le Mars Borghèse, est bien connue par ailleurs, et nous ne possédions pas moins de cinq répliques antérieures. Le nouvel exemplaire est bien conservé ; les têtes ont été refaites, celle de l'empereur retravaillée, celle de Crispine réajustée sur un corps différent. On peut supposer avec M. Moretti que le groupe, primitivement destiné à représenter les deux divinités, a été adapté une première fois aux effigies de Marc-Aurèle et de Faustine ; la trouvaille d'Ostie nous en représenterait une transformation nouvelle et, cette fois, définitive (2). — A. D. R.]

Les médaillons de l'arc de Constantin. — Dans une étude consacrée aux huit médaillons qui ornent l'arc de Constantin, M. Bulle montre qu'ils commémoraient les chasses de l'empereur Hadrien, et il essaie de retrouver les épisodes précis qui étaient rappelés par chacun d'eux. Ces épisodes se placeraient tous dans la période qui s'étend de 119 à 134, période durant laquelle l'empereur est presque constamment en voyage. Ils ont vraisemblablement été appliqués contre un mur, à l'intérieur d'une construction, de façon que les visiteurs pussent facilement en examiner la suite. M. Bulle suppose que cette construction pourrait être l'enceinte d'un autel, analogue à l'*Ara Pacis*, qui aurait été consacré, après l'heureux retour du souverain, à la *Fortuna Redux*. Analysant enfin le style des médaillons, il en montre les étroits rapports avec la frise de Télèphe

(1) *Amer. Journ. of Arch.*, XXV (1921), p. 141-157; 248-265; 337-363, pl. V-XI.
(2) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 59-66.

du grand autel de Pergame. Comme nous savons qu'Hadrien avait visité cette ville, il n'y aurait rien de surprenant que les médaillons fussent directement et volontairement inspirés d'un ensemble artistique particulièrement admiré de l'empereur (1).

Attis de Cyzique. — Macridy-Bey et M. Picard font connaître une statue d'Attis, adossée à un pilastre, qui a été découverte à Cyzique. Ils en rapprochent d'autres figures d'Attis, originaires du même endroit, et les attribuent à un Métroon de l'époque d'Hadrien (2).

Bas-relief phrygien. — Étudiant un relief publié par M. Cumont dans le *Catalogue des sculptures des musées du Cinquantenaire*, fig. 1, M. Rodenwaldt montre que ce monument est d'origine phrygienne et représente comme personnages principaux Zeus Bronton et Hécate Soteira. Dans le registre inférieur, la figure de gauche peut être identifiée soit avec Hélios, soit avec Apollon ; la figure de droite est sûrement Séléné, et la petite figure nue du milieu Hermès, ainsi que l'avait déjà vu le premier éditeur (3).

Statue de Zeus Dolichénos. — M. Cumont publie une statue en marbre de Zeus Dolichénos, représentant le dieu debout sur le taureau, qui offre l'intérêt d'avoir été trouvée dans les environs de Doliché même (4).

Sarcophage de Syrie. — A propos d'un sarcophage du musée d'Adana, M. Michon a déterminé les caractères et établi la liste des sarcophages à guirlandes du groupe syro-égyptien (5).

(1) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 144-172.
(2) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 436-470, pl. XIV-XVII.
(3) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 77-86.
(4) *Syria*, I (1920), p. 183-189, pl. XVII.
(5) *Syria*, II (1921), p. 295-304, pl. XLI.

Statue du « Bon Berger ». — A propos d'une statue du « Bon Berger » du musée d'Athènes, M. Sotiriou étudie cette représentation typique du premier art chrétien. D'après lui, la statue d'Athènes serait, avec la statue bien connue de Latran, la plus ancienne figure de ce genre, et elle aurait, comme elle, orné un tombeau (1).

III. — Fresques. Vases peints.

Époques préhellénique et archaïque. — *Les céramiques prémycéniennes.* — L'étude des céramiques primitives trouvées dans les environs de Corinthe a permis à MM. Wace et Blegen d'établir une classification d'ensemble des céramiques préhistoriques du continent. Ils les répartissent en trois groupes auxquels ils donnent les noms d'helladique primitif, helladique moyen, helladique récent, et dans lesquels ils font rentrer les catégories jusqu'ici dénommées poteries à « Urfirniss », minyenne, à peinture mate, et mycénienne. Un des groupes les plus intéressants est le groupe helladique récent, dit éphyréen qui témoigne de l'influence de la céramique crétoise dans la région corinthienne (2).

Vases de Grèce trouvés en Phénicie. —Le Collège américain de Beyrouth possède une petite collection de vases mycéniens et de vases géométriques apparentés à la céramique chypriote dite gréco-phénicienne. M. Leonard Woolley fait connaître ces monuments et en conclut à l'existence d'importants établissements égéens en Phénicie (3).

Les styles géométriques. — M. Schweitzer examine, dans un long mémoire qui fait suite à sa dissertation sur la chronolo-

(1) Ἀρχ. Ἐφημ., 1915, p. 34-43.
(2) *Annual of the Brit. School at Athens*, XXII (1916-17, 1917-18), p. 175-189, pl. VI-XI.
(3) *Syria*, II (1921), p. 177-194, pl. XVIII-XX.

gie des vases géométriques (1), diverses questions se rattachant à l'histoire de ces styles : chronologie des colonies grecques de Sicile et de l'Italie méridionale, types des sépultures de l'époque géométrique et rapport chronologique des différents types, évolution générale des styles géométriques. Il étudie en appendice un intéressant ensemble de vases géométriques attiques ayant autrefois appartenu à la collection Jean Lambros (2).

Aryballe protocorinthien. — Un joli petit aryballe du musée du Louvre donne à M. Johansen l'occasion d'étudier la chronologie des aryballes protocorinthiens ornés de figures d'un style développé. Se fondant sur l'examen de certains mobiliers funéraires, il les attribue au milieu du VIIe siècle. M. Pottier conteste la justesse de cette attribution, et place l'ensemble du groupe à une date plus récente, en raison du caractère du style qui constitue pour lui la base chronologique la plus sûre (3).

Vases de Sardes. — M. Chase étudie deux vases originaires de Sardes et conservés au Musée métropolitain de New-York ; l'un est une coupe de style « cyrénéen » décorée, à l'intérieur et à l'extérieur, des motifs courants dans cette série, l'autre un curieux vase dont la paroi, à l'attache du versoir, est perforée en manière de filtre, et dont l'extérieur est recouvert d'une peinture « marbrée ». M. Chase rapproche ce vase des poteries, trouvées à Gordion et dues à des ouvriers phrygiens, qui présentent le même type de versoir (4).

Vases lydiens. — En prenant comme point de départ les exemplaires trouvés dans les fouilles américaines de Sardes,

(1) Cf. *REG*, XXXI (1918), p. 439. Une réédition de cette dissertation doit être publiée dans la seconde partie, qui ne nous est pas encore parvenue, du t. XL (1915) des *Ath. Mitteil.*

(2) *Ath. Mitteil.*, XLIII (1918), p. 1-152, pl. I-VI.

(3) *Rev. arch.*, 1921, I, p. 7-20.

(4) *Amer. Journ. of Arch.*, XXV (1921), p. 111-117, pl. IV.

M. Rumpf recherche les vases à parfum lydiens, à panse sphérique, dispersés dans les musées européens. Il montre que ces vases ont dû être assez répandus dans le monde ancien et qu'ils ont été imités en Grèce et en Italie (1).

Coupes à figures noires. — M. Ure examine avec une attention minutieuse une série de coupes à figures noires provenant de Rhitsona (2), coupes qu'il répartit en six groupes s'étendant du milieu du VIe siècle jusqu'au milieu du Ve. Il se pourrait que les plus récentes aient été fabriquées en Béotie même, où la technique de la figure noire s'est maintenue après son abandon dans les ateliers attiques (3).

Époque classique. — *Vases à figures rouges du Musée Britannique et de Cambridge.* — Plus de soixante vases à figures rouges sont entrés au Musée Britannique depuis 1894, date où a été établie la partie du catalogue général relative à cette catégorie de céramiques. M. Walters passe en revue ceux qui sont restés inédits jusqu'ici. On remarque surtout parmi eux : deux coupes signées respectivement d'Euergidès et de Chachrylion, une coupe dans le style d'Euphronios représentant des éphèbes faisant des exercices militaires, une coupe dans le style de Douris avec, dans le médaillon intérieur, un jeune garçon tenant sur ses genoux un oiseau en cage, une œnochoé avec deux barbares, dont l'un monté sur une mule, une hydrie d'un dessin exquis où sont figurées une femme à sa toilette et sa servante, une coupe de style libre avec le combat de Thésée et du Minotaure, une œnochoé représentant une femme en train de dîner servie par un jeune garçon, un beau fragment de loutrophore, une pyxis autour de laquelle est peint un cortège nuptial, une œnochoé avec la représentation du mariage de Dionysos et de la Reine à la fête des Anthestéries (4). —

(1) *Ath. Mitteil.*, XLV (1920), p. 163-170, pl. V.
(2) Cf. *REG*, XXIII (1910), p. 214.
(3) Ἀρχ. Ἐφημ., 1915, p. 114-127.
(4) *Journ. hell. Stud.*, XLI (1921), p. 117-150, pl. II-VIII.

M. Bicknell étudie quelques vases conservés au Corpus Christi College, à Cambridge. Deux étaient encore inédits : un skyphos représentant l'enlèvement de Tithonos par l'Aurore, et un kernos dont la provenance n'est pas connue, mais qui est vraisemblablement d'origine cycladique (1).

Coupe dans le style de Douris. — Une coupe qui se trouve à Baltimore est ornée, à l'intérieur et à l'extérieur, de scènes de banquet. M. Robinson reconnaît la main de Douris ou d'un de ses élèves dans ces représentations d'une exécution facile, et attribue l'œuvre à la seconde période de l'activité du maître (2).

Askos de Makron. — M. Beazley fait connaître un joli askos du musée du Bowdoin College sur lequel sont peints deux Eros, et qu'il attribue au collaborateur de Hiéron, le peintre Makron (3).

[*Cratère de Corchiano.* — Une tombe à chambre de Corchiano, au sud-est de Viterbe, contenait un beau cratère à figures rouges qui paraît de fabrication falisque, mais qui doit reproduire assez fidèlement un bon original qu'on peut attribuer aux premières années du IVe siècle. A droite de feuilles d'acanthe d'où sort à demi un sanglier, Aphrodite s'élance vers la gauche pour recevoir dans ses bras et approcher de ses lèvres Adonis renaissant à la lumière ; un petit Eros vole au-dessus de la scène et tend une draperie au-dessus des deux amants. A gauche Léda, assise, se dévoile devant le cygne légendaire. Hermès à gauche, à droite un silène qui se retourne et porte la main à son front, complètent ces deux tableaux. L'exécution parait adroite et assez fine dans le détail, mais il est évident que l'original était bien supérieur à la copie ou à l'imitation lointaine. La scène d'Aphrodite et Adonis ne nous était connue,

(1) *Journ. hell. Stud.*, XLI (1921), p. 222-231, pl. XII-XVI.
(2) *Amer. Journ. of Arch.*, XXV (1921), p. 1-17, pl. I-III.
(3) *Amer. Journ. of Arch.*, XXV (1921), p. 325-336.

encore l'était-elle d'une manière un peu différente, que par un miroir gravé de Corneto (1). — A. D. R.]

Vases de Vulci. — Chargé d'étudier, en vue d'en dresser le catalogue, les vases du musée Grégorien étrusque, M. Albizzati s'est proposé d'établir une classification des vases à figures rouges fabriqués en Etrurie même. Un premier mémoire est consacré aux deux fabriques de Chiusi et de Volterra (2), un second à la fabrique de Vulci (3). Tous ces vases appartiennent au IVe siècle et sont intéressants comme imitations locales de la céramique attique. Quelques-uns, comme la coupe de Berlin représentant Dionysos et une ménade, l'amphore de Pérouse avec Dionysos et son thiase, ou le cratère des Argonautes du musée de Florence, sont d'ailleurs des pièces remarquables.

Amphores panathénaïques. — M. Behn fait connaître deux amphores panathénaïques qui se trouvent au musée de Hildesheim. Ces vases proviennent de la Cyrénaïque et paraissent dater des environs de 375. Sur tous deux, le bouclier d'Athéna porte comme emblème le groupe des Tyrannoctones (4).

Vase campanien à peinture polychrome — Dans un tombeau près de Falcone, sur la côte septentrionale de Sicile, a été trouvé un curieux vase conservé actuellement au musée de Palerme. C'est un vase à couvercle, de type analogue au stamnos classique. Sur ses parois sont représentés Silène au milieu des nymphes, des groupes de femmes et de Nikés. Ce qui fait l'intérêt principal de ce monument, c'est la technique ; après avoir été exécuté suivant la technique ordinaire des figures rouges, le vase a passé aux mains du peintre qui a peint à la détrempe, avec des couleurs variées, les diverses figures ; des lettres encore visibles avaient été auparavant tracées

(1) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 22-25 (Bendinelli).
(2) *Röm. Mitteil.*, XXX (1915), p. 129-160.
(3) *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XXXVII (1918-19), p. 107-178.
(4) *Arch. Anzeiger*, 1919, p. 77-89.

sur elles pour indiquer à ce second ouvrier la teinte adoptée pour chacune de leurs parties. M. Gabrici reconnaît dans le vase de Falcone un produit de style campanien et il l'attribue à la seconde partie du IVe siècle ; il est probable que le sujet principal de Silène et des nymphes est inspiré de la grande peinture (1).

Époque hellénistique. — *Vases hellénistiques*. — Dans des tombes fouillées à Oria (province de Lecce) ont été trouvés un certain nombre de vases hellénistiques, pour la plupart à décor clair sur fond noir (2).

Vases à reliefs. — M. Carl Robert publie deux vases à reliefs à sujets homériques appartenant au musée de Berlin. Le premier illustre trois scènes des chants XIX, XX et XXI de l'*Iliade* : discussion entre Achille, Agamemnon et Ulysse avant la reprise du combat, enlèvement d'Enée par Poseidon, combat auprès du Scamandre. Sur le second est représentée la mort d'Agamemnon et de Cassandre d'après les *Retours des Achéens*, ainsi que le précise une inscription (3). — M. Kourouniotis a repris l'étude du vase à reliefs orné de scènes représentant l'intérieur d'un moulin, qui avait été précédemment publié par M. Versakis (4), et donné une interprétation plus exacte des différents sujets (5).

Époque romaine. — *Peintures pompéiennes*. — Continuant ses études sur les peintures pompéiennes (6), M. Klein examine un groupe d'œuvres du IIIe style dans lesquelles le paysage joue un rôle prédominant, et reconstitue l'œuvre de deux

(1) *Mon. Piot*, XXIV (1920), p. 183-213, pl. XII-XIV.
(2) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 297-302 (Bendinelli).
(3) *Arch. Jahrb.*, XXXIV (1919), p. 65-77, pl. V-VI.
(4) Cf. *REG*, XXIX (1916), p. 91.
(5) Ἀρχ. Ἐφημ., 1917, p. 151-157. Cf. aussi Courby, *Les vases grecs à reliefs*, p. 300.
(6) Cf. *REG*, XXVII (1914), p. 314.

maîtres qui ont droit d'être considérés comme des artistes originaux (1).

Peinture murale à Rome. — La peinture murale à Rome au IIe siècle ap. J-C. fait l'objet d'un mémoire de M. Krieger, qui étudie les rapports des styles de cette époque avec les styles pompéiens (2).

[*Fresque romaine.* — Un hasard a fait découvrir à Rome, aux environs du Viale Manzoni, un curieux hypogée qui semble appartenir à la fin du IIe siècle apr. J.-C. Laissant de côté les dispositions architecturales nouvelles que présentent les deux chambres principales, nous ne nous attacherons ici qu'aux peintures qui décorent la plus grande et la plus ancienne de ces salles funéraires. Une première frise comprend douze grands personnages debout, vêtus de la tunique à bande rouge et du pallium, et dont les têtes, à en juger par les reproductions, sont parfois d'une singulière noblesse ; on a proposé, peut-être témérairement, d'y reconnaître les douze Apôtres. Les lunettes et une frise supérieure sont ornées de motifs divers, homme lisant entouré d'un troupeau de chèvres et de brebis, cavalier passant sous un arc de triomphe, convives attablés autour d'une table en demi-cercle, enfin une scène qui mérite, je crois, d'être relevée. Au milieu du tableau est dressé un grand métier, à droite duquel est debout une femme tournée vers un homme assis à terre ou sur un siège bas. A gauche du métier, trois hommes nus se tiennent par la main. En haut sont représentés, couchés ou paissant, des animaux divers, chevaux, bœufs, âne, chèvres, brebis. Au fond s'aperçoivent les murs d'une ville. A droite et à gauche, deux constructions rustiques à deux étages; de l'une d'elles sort une femme qui se dirige vers une fontaine. M. Bendinelli suppose ingénieusement que le peintre a voulu montrer Pénélope et Ulysse sous les traits

(1) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 268-295.
(2) *Röm. Mitteil.*, XXXIV (1919), p. 24-52.

d'un mendiant; les trois hommes nus seraient autant de prétendants (1). — A. D. R.]

IV. — Bronzes. Terres-cuites.

Bronzes. — Époques préhellénique et archaïque. — *Bronzes minoens.* — Une curieuse statuette de bronze, depuis longtemps conservée au Musée Britannique, représente un

Fig. 13.

homme portant la main droite à son front, pour le geste rituel d'adoration bien connu par plusieurs bronzes crétois. Un détail, malheureusement peu clair, de la chevelure donne à supposer à M. Pryce qu'un serpent venait poser sa tête sur le haut du crâne du personnage (2). — Une seconde statuette,

(1) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 123-141, pl. I-IV.
(2) *Journ. hell. Stud.*, XLI (1921), p. 86-90, pl. I.

trouvée en Crète et appartenant à un particulier, reproduit un taureau lancé au galop avec l'acrobate au moment où, venant de sauter par dessus les cornes, il retombe sur le dos de l'animal (fig. 13). M. Evans, qui étudie ce monument, remarquable à la fois par l'impétuosité du mouvement et par la maîtrise de l'exécution, rapproche de cette scène de corrida une série de représentations du même genre, empruntées en particulier aux empreintes de cachets (1). — M. Hatzidakis publie trois statuettes minoennes, une en pierre et deux en bronze ; l'une d'elles est remarquable par la délicatesse de l'exécution (2).

Bronzes de la Villa Giulia. — Le musée de la Villa Giulia possède un petit groupe de bronzes, principalement de style primitif ou archaïque, qui sont originaires des environs de Cagli, dans les Marches. M. Bendinelli le fait connaître ainsi que quelques autres statuettes, de provenance différente, conservées au même musée. Citons parmi elles une statuette de guerrier, de style gréco-étrusque, dont la cuirasse porte une curieuse décoration géométrique (3).

Bronzes et objets archaïques trouvés à Tégée. — Les petits objets archaïques trouvés dans le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée au cours des fouilles exécutées, depuis 1900, par l'Ecole française d'Athènes (4) sont publiés par M. Dugas. A part quelques fragments de vases principalement géométriques, ces objets sont surtout des bronzes, parmi lesquels on remarque des statuettes d'animaux, quelques figures humaines, un grand nombre d'épingles votives et de poids de tisserands (5).

Bronze ionien. — M. Poulsen a fait connaître une statuette archaïque de bronze représentant un homme nu, la jambe

(1) *Journ. hell. Stud.*, XLI (1921), p. 247-259.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, II (1916), p. 164-170.
(3) *Mon. antichi*, XXVI (1920), p. 221-266, pl. I-II.
(4) Cf. *REG*, XXV (1912), p. 394.
(5) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 335-435, pl. XIII.

droite avancée, et vraisemblablement trouvée en Macédoine. Il la rapproche de l'Apollon de Piombino et la rattache, ainsi que cette dernière statue, à l'école ionienne (1).

Miroir ionien. — L'Université de Leipzig a acquis pendant la guerre un joli miroir, orné sur le manche d'une figure de femme portant un chiton dont un long pli raide s'aperçoit entre les jambes. Ce monument provient de la Russie méridionale; M. Studniczka pense qu'il est dû à un atelier ionien travaillant pour la Scythie, et il en rapproche plusieurs miroirs de même type qui sont originaires de la même région (2).

Plaquette chalcidienne. — M. Demangel publie une plaquette de bronze trouvée dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia à Delphes, et représentant une femme drapée. Il attribue ce monument aux ateliers de Chalcis (3).

Époque classique. — *Patron de miroir étrusque.* — Le musée d'art et d'histoire de Genève possède un curieux objet de bronze en forme de miroir, dans le fond duquel est gravée une scène représentant Persée et Athéna penchés sur la tête de la Gorgone. L'intérêt spécial de ce monument est que le sujet dont il est orné reproduit exactement, mais inversé, le décor d'un miroir conservé au musée de Florence. M. Deonna pense que le bronze de Genève est un patron de miroir et qu'il servait à reporter, par impression humide, sur le disque du miroir à orner, le sujet qui devait y être gravé (4).

[*Cavalier de Volubilis.* — Outre le chien dont il a été parlé dans une chronique précédente (5), les fouilles de Volubilis ont mis au jour un cavalier de bronze, haut de 0 m. 49 et dont les

(1) *Bull. corr. hell.*, XLIV (1920), p. 101-107, pl. IX-X.
(2) *Arch. Anzeiger*, 1919, p. 1-8.
(3) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 309-315.
(4) *Rev. des Etudes anc.*, XX (1918), p. 77-112.
(5) Cf. *REG*, XXXI (1918), p. 271.

membres détachés ont pu être rapprochés exactement (1). A en juger par la photographie, on croirait presque avoir devant les yeux une statuette grecque qui daterait du milieu du ve siècle, mais il ne semble pas douteux que ce soit une copie romaine d'un bon original. La main droite est tournée la paume vers le haut, ce qui a permis des interprétations différentes aux amateurs d'équitation. La tête n'a rien de polyclétéen ; elle se rapprocherait plutôt du style de Phidias, ou serait même « préphidienne » et rappellerait les premières statues attribuées au maître. Un bandeau ceint la chevelure et désigne un vainqueur à la course. C'est évidemment la réduction plus ou moins fidèle d'un ex-voto consacré après une victoire aux grands jeux de Grèce (2). — A. D. R.]

Fig. 14.

Statuette d'Athéna. — A Camarina a été trouvée une statuette en bronze d'Athéna, dans laquelle M. Orsi reconnaît le type myronien de la déesse (3).

Statuette de vieille femme. — Une curieuse statuette de vieille femme se trouve à Vienne. M. Reisch, qui l'étudie après M. Bankó, y reconnaît une copie de la figure, haute d'une coudée, représentant Syéris, la servante de cette prêtresse

(1) Les jambes paraissent mal rajustées et trop rapprochées, ce que confirme l'observation rapportée par l'auteur p. 5, 4^a.

(2) *Gaz. des Beaux-Arts*, 1921, I, p. 1-6, 1 pl. (L. Chatelain).

(3) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 329-330.

d'Athéna, Lysimaché, en l'honneur de qui avait été élevée une statue, œuvre de Démétrios d'Alopéké. Cette figure, qui nous est connue par Pausanias, I, 27, 4, et par l'inscription *IG* II, 3, 1378, avait pour auteur Nicomachos; M. Reisch l'attribue au milieu du IVe siècle (fig. 14) (1).

Vases de bronze de l'Italie méridionale. — M. Pernice essaie de prouver que les seaux de bronze, en forme de cloche, du IVe et du IIIe siècles, seaux qui portent un riche décor en relief et qui proviennent principalement de l'Italie méridionale et de la région du Pont-Euxin, sont originaires de Tarente (2).

Époques hellénistique et romaine. — *Le bas-relief de bronze de Délos.* — Reprenant l'étude du bas-relief de bronze de Délos (3), M. Vallois y reconnaît Artémis allumant sur l'autel, de sa torche sacrée, le feu qui doit ranimer Dionysos. Ainsi s'explique la présence des satyres compagnons du dieu. L'image de Dionysos lui-même devait se trouver sur une seconde plaque de bronze exposée à côté de celle d'Artémis. Les stèles de marbre sur lesquelles étaient fixés les deux bas-reliefs ont, en effet, été retrouvées, et une inscription nous donne tout lieu de croire qu'elles se dressaient à l'entrée du temple d'Agathé Tyché (4).

Fig. 15.

(1) *Wien. Jahresh.*, XIX-XX (1919), p. 296-316, pl. VI.
(2) *Arch. Jahrb.*, XXXV (1920), p. 83-96.
(3) Cf. *REG*, XXIV (1911), p. 201.
(4) *Bull. corr. hell.*, XLV (1921), p. 242-269.

La tête de bronze de Délos. — M. Picard accompagne d'une étude approfondie deux belles héliogravures qui permettent d'apprécier à sa valeur la tête-portrait de bronze trouvée en 1912 par Ch. Avezou dans la « Vieille palestre » de Délos (fig. 15). C'est certainement un travail d'époque grecque; l'auteur y reconnaît l'œuvre d'un bronzier hellénistique très attaché à la tradition lysippéenne, et l'attribue au milieu du IIe siècle (6).

Bronze de Bolonia. — Dans les fouilles faites à Bolonia (province de Cadix) par l'Ecole française des Hautes-Etudes hispaniques, a été trouvé un joli groupe de statuettes en bronze, de style hellénistique, représentant un homme qui enlève une femme (7).

Médaillon de bronze avec scène de sacrifice. — Le musée ethnologique de Munich a acquis un médaillon de bronze, provenant de Smyrne, qui représente une curieuse scène de sacrifice et semble remonter à la première partie de l'époque impériale. Le prêtre, armé d'une double hache et coiffé d'un bonnet pointu, paraît se disposer à sacrifier des chiens. M. Schweitzer reconnaît dans cette scène un sacrifice à Apollon Ἐρυθίβιος, Apollon qui préserve les blés de la nielle, dont le culte nous est attesté pour Rhodes et pour la Lycie (8).

Statue de Jupiter Héliopolitain. — M. Dussaud publie un bronze de la collection Sursock, originaire de Balbek, qui représente Jupiter Héliopolitain. Le dieu est coiffé d'un calathos évasé; son corps est enserré dans une gaine ornée de divers motifs. De part et d'autre de lui sont placés deux jeunes taureaux. Un trou percé dans la partie supérieure de la base servait peut-être à recevoir le texte des questions dont les fidèles venaient implorer la réponse (1).

(1) *Mon. Piot*, XXIV (1920), p. 83-100, pl. III-IV.
(2) *Bull. hispanique*, XXI (1919), p. 271-272, pl. IX (Laumonier).
(3) *Arch. Anzeiger*, 1919, p. 38-49.
(4) *Syria*, I (1920), p. 3-15, pl. -IV. Cf. Cumont, *Syria*, II (1921), p. 40-46.

Terres-cuites. — *Statues de terre-cuite.* — M. Deonna a donné une liste des statues de terre-cuite destinée à compléter celles qu'il avait dressées, dans ses précédents ouvrages, de cette catégorie de monuments (1).

Statuette préhistorique. — M. Rhomaios signale la découverte à Chrysovitsa, dans les environs de Thermos, d'une curieuse statuette préhistorique en terre-cuite qui représenterait une femme en train d'accoucher (2).

Terres-cuites architecturales. — Comme introduction à l'étude des terres-cuites architecturales campaniennes, M. Koch a commencé par examiner les terres-cuites architecturales helléniques d'époque archaïque. Il a dressé la liste de tous les monuments importants de cette catégorie originaires d'Asie-Mineure et de Grèce, les a classés et a déterminé, dans la mesure du possible, l'aire de diffusion et la chronologie de chaque groupe (3).

[*Terres-cuites de Sélinonte.* — L'arrivée de M. Gabrici à Palerme nous permet d'espérer que les belles fouilles de Sélinonte seront quelque jour publiées comme elles le méritent. Nous en avons un gage dans un rapport préliminaire sur le téménos double de Déméter Malophoros. Il y a été mis au jour tout un amas de terres-cuites intentionnellement brisées, mais facilement reconstituables, qui vont de la fin du viie siècle à celle du ve. Les types en sont très variés, mais se réduisent à des espèces relativement peu nombreuses. La plupart des figurines portent l'himation ionien ; quelques-unes, parmi les dernières, ont le péplos dorique. Les têtes ont tantôt la mollesse et la rondeur des visages rhodiens, tantôt ces formes plus carrées et plus nettes où l'on a voulu voir l'influence de la sculpture péloponnésienne. Un curieux masque est une imita-

(1) *Rev. arch.*, 1921, I, p. 136-138.
(2) Ἀρχ. Δελτίον, I (1915), p. 48-49.
(3) *Röm. Mitteil.*, XXX (1915), p. 1-115.

tion délibérée d'une sculpture égyptienne. Les attributs, grenade, fleur, colombe, patère, n'ont rien d'original ni d'inédit. Les terres-cuites se présentent sous la forme d'alabastres, de plaquettes, de figurines assises ou en ronde-bosse, de masques ou de protomes. On ne peut dire encore à quelles sources directes puisèrent les coroplastes de Sélinonte (1). — A. D. R.]

Statuette carthaginoise. — M. Merlin publie une statuette de terre-cuite trouvée dans un tombeau, près de Carthage. Cette statuette, remarquable par la vivacité des couleurs, représente une femme au riche costume qui tient entre ses mains un tambourin. L'éditeur la rapproche des figurines orientales, chypriotes et phéniciennes, et propose d'y reconnaître une déesse (2).

Réplique de l'Athéna Parthénos. — M. Deonna fait connaître une statuette de terre-cuite, trouvée probablement dans l'Ain et appartenant au Musée d'art et d'histoire de Genève, qui représente l'Athéna Parthénos de Phidias sous un aspect analogue à celui de l'Athéna du Varvakion. La principale différence est que la figurine de Genève est drapée dans un himation qui manque à la statuette du Varvakion (3).

Lampes. — M. Giannopoulos publie deux lampes ou fragments de lampes en terre-cuite, trouvés en Thessalie et portant en relief un beau masque de Méduse, semblable à l'emblème que l'on voit sur les monnaies d'Alexandre de Phères et de Larissa (4).

Statues d'Arezzo. — Les fouilles faites à Arezzo ont mis au jour de nombreux fragments de statues en terre-cuite. Parmi

(1) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 67-91.
(2) *Mon. Piot*, XXIV (1920), p. 69-82, pl. II.
(3) *Rev. des Études anc.*, XXI (1919), p. 20-26, pl. I.
(4) Ἀρχ. Ἐφημ., 1915, p. 72-74.

ces fragments, qui proviennent soit de statues isolées, soit de figures décoratives, on remarque particulièrement quatre belles têtes, attribuées par M. Pernier aux IIIe et IIe siècles av. J.-C. (1).

Antéfixe d'Italica. — Une antéfixe en terre cuite au type de la ποτνία θηρῶν a été trouvée à Italica, près de Séville, et est actuellement conservée dans une collection privée de cette ville. M. Laumonier fait connaître ce monument et le rapproche des antéfixes italiennes analogues ; il croit pouvoir le dater des premiers temps de l'empire romain (2).

V. — Orfèvrerie. Divers.

Rhyton d'argent de Mycènes. — M. Staïs montre que le fragment de vase d'argent de Mycènes représentant l'attaque d'une ville appartient à un rhyton dont il a retrouvé la partie inférieure et qu'il a pu ainsi reconstituer entièrement. Les assaillants sont des pirates qui arrivent par mer (3).

Tête en bois de cerf. — Le Musée Britannique a fait l'acquisition d'un curieux objet rencontré dans une échoppe du Caire et qui passe pour provenir de Crète. Il est taillé dans un andouiller de grand cerf et représente une tête d'homme barbu. La couronne naturelle du bois a été ingénieusement utilisée pour figurer la chevelure et, au-dessous, un diadème ou bandeau paraît surmonter le front. L'un des yeux est encore incrusté, mais le visage est très abîmé et mal conservé : on aperçoit du moins que les moustaches sont rebroussées aux pointes, trait que l'on retrouve sur l'un des masques d'or de Mycènes. Il est assez difficile de dater un monument de cette espèce, et c'est

(1) *Not. degli Scavi*, 1920, p. 200-215, pl. I-IV.
(2) *Rev. des Études anc.*, XXIII (1921), p. 273-280.
(3) *Ath. Mitteil.*, XL (1915), p. 45-52 et 112, pl. VII-VIII.

sous toutes réserves que M. Forsdyke attribue ce pommeau de sceptre, haut d'environ 0 m. 11, à l'art minoen. Il se pourrait qu'il fût beaucoup plus récent, bien qu'il ne paraisse pas une contrefaçon moderne (1). — A. D. R.]

Diadèmes d'or. — M. Amelung a fait connaître les reproductions de deux diadèmes d'or qui se trouvent aujourd'hui à Kiew, dans la collection Khanenko, et qui ont été publiés dans un ouvrage russe difficilement accessible. Ces diadèmes, qui ont été découverts sur la côte sud de la mer Noire et qui sont ornés de motifs estampés : cavaliers, griffons, tombeau du type lycien, rentrent dans une série d'objets analogues dont la région pontique a déjà livré plusieurs échantillons et qui représentent la dernière étape de l'art ionien (2).

Tableaux en bois peint. — Le musée de Berlin possède deux tableaux rectangulaires en bois sur chacun desquels sont peintes quatre figures. Sur l'un d'eux le personnage qui paraît conduire les autres est un prêtre, sur l'autre une femme. Ces monuments sont de provenance égyptienne, et il est vraisemblable qu'ils étaient disposés de part et d'autre d'une image, peinte ou sculptée, de divinité à laquelle les huit figurants étaient censés apporter leur hommage. M. Pagenstecher retrouve l'origine de cette disposition dans l'art égyptien, et il signale l'intérêt des tableaux de Berlin pour l'histoire de l'autel chrétien (3).

Portrait de Caesius Bassus. — M. Mayer reconnaît un portrait du poète Caesius Bassus dans le relief d'un plat d'argent trouvé en Russie et publié en 1908 dans l'*Archäologischer Anzeiger* (p. 155 ; cf. Reinach, *Répertoire de reliefs*, III, p. 507, 2) (4).

(1) *Journ. hell. Studies*, XL (1920), p. 174-179, pl. VI.
(2) *Arch. Anzeiger*, 1918, p. 140-144.
(3) *Arch. Anzeiger*, 1919, p. 9-25.
(4) *Röm. Mitteil.*, XXXIV (1919), p. 107-114.

Monnaies athéniennes. — L'atelier monétaire d'Athènes, connu sous le nom de « maison du Stéphanophore », a été découvert au Laurium par M. Svoronos, qui l'a décrit dans le t. XVIII du *Journal international d'archéologie numismatique.* Le même savant signale la découverte d'une des monnaies qui furent frappées, en 296-294, par le tyran Lacharès avec l'or de la parure de l'Athéna Parthénos (1).

Candélabres de marbre. — Les fouilles sous-marines de Mahdia ont mis au jour les fragments de plusieurs candélabres de marbre dont MM. Merlin et Poinssot examinent la forme et la riche décoration (2).

Le costume grec. — La chlamyde (3) et les diverses variétés du péplos (4) ont été étudiées par M. Heuzey d'après les monuments antiques et d'après le modèle vivant. Les expériences sur le modèle permettent de reconstituer l'ajustement et de se rendre compte, avec une exactitude parfaite, des dispositions différentes données à l'un et à l'autre vêtement.

Sculpture et peinture de vases. — Les rapports de la peinture céramique et de la plastique grecques, à l'époque archaïque, font l'objet d'un mémoire de M. von Lücken, qui recherche l'influence qu'elles ont exercée l'une sur l'autre, et montre, par des rapprochements précis, le parallélisme de leur évolution respective (5).

L'art orientalisant. — M. Karo soumet à un examen minutieux toutes les données qui peuvent contribuer à établir la chronologie de l'art dit orientalisant, et il montre qu'il n'y a

(1) *C.-R. Acad. des Inscr.*, 1919, p. 30-37.
(2) *Rev. arch.*, 1921, II, p. 1-12.
(3) *Rev. de l'art anc. et mod.*, 1921, I, p. 12-31.
(4) *Mon. Piot*, XXIV (1920), p. 5-46. Les deux mémoires de M. Heuzey ont été incorporés dans son *Histoire du costume antique* (Paris, Champion, 1922).
(5) *Ath. Mitteil.*, XLIV (1919), p. 47-174, pl. I-VI.

pas lieu de modifier la date couramment admise, qui en place l'épanouissement au VIIe siècle (1).

Le musée de Constantinople. — M. Picard rend compte du nouvel arrangement du musée de Constantinople, et décrit rapidement les diverses salles en signalant les œuvres les plus intéressantes (2).

Charles DUGAS.

(1) *Ath. Mitteil.*, XLV (1920), p. 106-156.
(2) *Rev. de l'art anc. et mod.*, 1921, II, p. 159-172, 241-256.

Bon à tirer donné le 9 juin 1923.

Le rédacteur en chef, Louis MÉRIDIER.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyrilier, Rouchon et Gamon.

LES LÉGENDES GRECQUES

DANS L'ANCIENNE IRLANDE

On a cru longtemps que l'enseignement du grec était le trait le plus caractéristique des anciennes écoles irlandaises. Dès 1849, Ozanam avait relevé, dans plusieurs écrits composés au VIIe siècle en Irlande, un grand nombre d'hellénismes (1), et Hauréau n'a pas hésité à écrire qu' « au VIe siècle, il y a une région de l'ancien monde où la tradition des lettres latines, des lettres grecques, s'est conservée, où des multitudes de jeunes chrétiens entourent des maîtres qui leur enseignent à comprendre Homère et Virgile (2) ». L'étude de cette question a été reprise par M. Roger, au commencement du XXe siècle. Après un examen approfondi des textes, M. Roger est arrivé à conclure que, bien que la tradition irlandaise rapporte que Columcille aurait enseigné la grammaire grecque et que saint Brendan ne fût pas embarrassé pour lire un missel grec, il n'est nullement prouvé que les savants irlandais du VIIe siècle connussent d'autres mots grecs que les hellénismes appartenant au vocabulaire du latin ecclésiastique ou que les gloses conservées dans les recueils qu'ils possédaient (3). Les ingénieuses

(1) *Etudes germaniques*, II, p. 479.

(2) *Singularités historiques et littéraires*, 1861, p. 1.

(3) M. Roger, *L'enseignement des lettres classiques, d'Ausone à Alcuin*, 1905, p. 272. Voir aussi Esposito, *Studies*, I (1912), p. 665-683. On ne peut rien conclure, non plus, de l'habitude qu'avaient certains scribes irlandais d'écrire du latin en lettres grecques. Cf. Reeves, *Adamnani vita S. Columbre*, p. CXVII; Ch. Plummer, *Vitae sanctorum Hiberniae*, p. CXXVII, n. 7.

déductions de H. Zimmer (1) et de Kuno Meyer (2) n'ont point, en ce qui concerne le grec, modifié les conclusions de M. Roger. Mosinu Mac Cumin († 610) avait dicté un comput grec à son disciple et parent Mocuoroc Mac Cumin Semon (3), mais ce n'est pas là un argument décisif en faveur de l'étude de la langue et de la littérature grecques en Irlande.

On ne peut douter, au contraire, qu'aux VIIIe et IXe siècles la connaissance du grec ne se fût répandue chez les Irlandais restés dans l'île ou établis sur le continent. Ceux-ci ont des glossaires grecs-latins, des grammaires grecques, des psautiers et des fragments du Nouveau-Testament en grec (4). Parmi les maîtres de l'école palatine, il y eut plusieurs Irlandais qui savaient bien le grec. Le plus illustre est Jean Scot Érigène qui traduisit en latin les ouvrages apocryphes de Denys l'Aréopagite et qui composa des vers grecs (5). Au IXe siècle, en Irlande, l'évêque Cormac Mac Cuilennain s'exerçait à l'étymologie grecque (6).

Si, en attendant la découverte de nouveaux textes, nous devons nous en tenir à ces quelques notions sur l'étude de la langue grecque par les Irlandais, nous pouvons du moins essayer de déterminer quelle fut la part de la littérature légendaire des Grecs dans la littérature gaélique.

Le catalogue de la bibliothèque du monastère de Bobbio, fondé en 612 par saint Colomban, ne mentionnait vers le Xe siècle, en fait d'auteurs profanes, que les œuvres d'Isidore,

(1) *Die Kultur der Gegenwart*, I, XI, p. 3-6.

(2) *Learning in Ireland in the fifth century and the transmission of letters*, 1913. Cf. *Revue celtique*, XXXIV (1913), p. 223.

(3) *Die Kultur der Gegenwart*, I, XI, p. 5.

(4) H. d'Arbois de Jubainville, *Ecoles d'Irlande*, dans l'*Introduction à l'étude de la littérature celtique*, 1883, p. 379-380. H. d'Arbois de Jubainville a pu consulter le manuscrit inédit du mémoire de Renan sur l'étude de la langue grecque au moyen-âge, couronné par l'Institut en 1848.

(5) L. Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, p. 249.; *Gaelic pioneers of Christianity*, p. 51.

(6) H. Zimmer, *Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1909, p. 442.

d'Orose et de Josèphe (1). Mais saint Colomban, le fondateur de l'abbaye de Luxeuil, dans une ode latine en vers adoniques, cite la Toison d'or, le Jugement de Pâris, la pluie d'or de Danaé, la trahison dont fut victime Amphiaraos (2), et la rançon d'Hector ; il termine en s'excusant de la forme étrange de ses vers, pour lesquels il a emprunté « le mètre dont se servait en ses doux chants la poétesse illustre de la race troyenne, que l'on nomme Sapho » (3). On n'en peut toutefois pas conclure que Colomban ait connu directement la littérature grecque. Sur les seize mots grecs que l'on relève dans ses œuvres, il y en a treize qui sont d'usage dans le latin profane ou ecclésiastique (4). S'il avait lu les odes de Sappho et s'il les avait prises pour modèle, il est peu probable qu'il eût composé son poème uniquement en vers adoniques ; il ne connaissait vraisemblablement Sappho que par les citations de quelque grammairien.

Quelles sont les légendes grecques qu'ont mises à profit les vieux poètes gaéliques ?

Flann Mainistrech, mort en 1056, a composé un poème sur les Argonautes (5).

Un poète irlandais du XIIe siècle, connu sous le pseudonyme de « Garçon du Seigneur » *Gilla in Chomded*, fils de Cormac, fait allusion à deux épisodes de l'histoire d'Ulysse.

Dans un passage, il est question de la cire qu'en homme avisé Ulysse mit dans ses oreilles pour ne pas subir le charme de la *mermaid* (6) ; dans un autre, il est dit qu'Ulysse, fils de Laërte et d'Anticlée, fut tué par Lor, l'orgueilleux fils de Télamon (7).

(1) Th. Gottlieb, *Centralblatt für Bibliothekswesen*, IV (1887), p. 447-458.

(2) Voir ci-après l' « Histoire du collier d'Ermione ».

(3) Migne, *Patrologia latina*, t. 80, col. 292.

(4) Schulze, *Centralblatt für Bibliothekswesen*, IV, 1889, p. 196.

(5) D. Mackinnon, *A descriptive catalogue of Gaelic manuscripts in the Advocates' library, Edinburgh, and elsewhere in Scotland*, 1912, p. 200 Dans un autre poème de Flann, Hector est cité (O'Curry, *Lectures on the manners and customs of the ancient Irish*, II, p. 153).

(6) Kuno Meyer, *Merugud Uilix maicc Leirtis*, p. XII (cf. *Gesta Romanorum*, éd. W. Dick, 1890, ch. 136).

(7) *Ibid.*, p. XII.

Un poème chrétien anonyme sur le caractère de divers peuples attribue aux Grecs la malice et la bravoure (1). Il est probable que le poète irlandais a simplement mis en vers des dictons populaires. Mais il est possible aussi qu'il ait noté les deux caractéristiques qui ressortent avec le plus de relief de la version irlandaise du *De excidio Trojae*.

C'est dans des sagas, récits épiques en prose, parfois mélangée de vers, que l'on trouve surtout les souvenirs de la légende grecque.

H. d'Arbois de Jubainville a eu l'idée de comparer la civilisation des Irlandais de l'épopée d'Ulster avec celle de l'épopée homérique (2). Les Ulates ont, comme les guerriers d'Homère, des chars de guerre, des javelots, des épées de fer, des boucliers oblongs et des boucliers ronds. Mais c'est surtout la vie sociale qui nous apparaît semblable, aux deux extrémités du monde antique; les festins somptueux et interminables où l'on sert des animaux entiers, où le meilleur morceau est offert au plus brave, où des poètes chantent les exploits des héros; les batailles rangées où les guerriers, avant d'en venir aux mains, échangent des discours et des défis, et où la plus violente brutalité se tempère de coutumes chevaleresques; les dénombrements de troupes, avec les détails du costume et de l'armement, si précieux pour les archéologues; même les types principaux : le bouillant champion, la plus belle des femmes, le guerrier prudent et rusé, le roi des rois, si bien qu'auprès de Cûchulainn, de Deirdré, de Fergus ou de Conor, on évoque l'ombre d'Achille, d'Hélène, d'Ulysse ou d'Agamemnon.

Tandis que H. d'Arbois de Jubainville n'a pas caché que ces rapprochements semblent reposer, non sur des emprunts, mais sur l'identité, en tout lieu, des lois de l'esprit humain (3), Whitley Stokes n'a pas craint de comparer certains détails

(1) Kuno Meyer, *Two Middle-Irish poems. Zeitschrift für Celtische Philologie*, I, 112-113.

(2) *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, 1899.

(3) *Ibid.*, p. 393.

d'une épopée du cycle ossianique, le Dialogue des Anciens, *Acallam na Senorach*, à des vers de l'Iliade ou de l'Odyssée (1). Si les comparaisons de Whitley Stokes étaient exactes, il s'ensuivrait que l'auteur du Dialogue aurait lu, en grec ou en latin, les poèmes homériques, et en aurait retenu quelques expressions qu'il aurait traduites en irlandais. Mais, la plupart de ces comparaisons semblent des coïncidences nécessaires ou fortuites. Que les Irlandais, comme les Grecs, mettent des pierres debout ou des stèles pour marquer les tombes (2), qu'ils aient des toits formés de crin végétal (3), des poteaux pour exposer les têtes coupées des ennemis (4), qu'ils se servent de pierres pour jeter à la main, dans le combat ou à la chasse (5), ce sont là des coutumes si répandues, qu'il n'est point besoin de songer à un emprunt (6). On peut s'arrêter plus longtemps sur des détails plus particuliers. Le linteau d'argent du palais d'Alcinoos est comparable au linteau d'argent de la maison de Credhé (7); Derg, fils d'Eogan, porte, comme Deiphobe, un bouclier blanc (8); Aed et Fland, comme les deux Molions, sont enveloppés d'une nuée qui les rend invisibles (9); enfin la formule de Cailte : « s'il y avait sept langues dans ma bouche et que chaque langue eût sept éloquences de docteur » rappelle la formule homérique : « si j'avais dix langues, dix bouches, une voix infrangible et un cœur d'airain » (10). Mais ces détails ne

(1) *Irische Texte*, IV, 1, notes, p. 272-334.

(2) *Acallam*, l. 867, 1074, 3174, 3194, 6748 ; *Iliade*, XVI, 457.

(3) *Acallam*, l. 1544-1546 ; *Iliade*, XXIV, 450.

(4) *Acallam*, l. 1740 ; *Iliade*, XVIII, 176.

(5) *Acallam*, l. 5852, 7134 ; *Iliade*, XI, 541 ; XVI, 734.

(6) Il est à peine utile de citer d'autres rapprochements indiqués par Whitley Stokes : Cailte, comme Althée, pleure si abondamment que sa poitrine en est mouillée (*Acallam*, l. 889 ; *Iliade*, IX, 570), Etain, comme Dolon, devient verte de peur (*Acallam*, 5714 ; *Iliade*, X, 376) ; Amhartha, comme Agamède, connaît la médecine (*Acallam*, l. 1744 ; *Iliade*, XI, 741).

(7) *Acallam*, l. 789 ; *Odyssée*, VII, 90.

(8) *Acallam*, l. 1564 ; *Iliade*, XXII, 294.

(9) *Acallam*, l. 5239 ; *Iliade*, XI, 752. C'est un détail fréquent dans les sagas irlandaises. Voir H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 106, 397, 404.

(10) *Acallam*, l. 7551 ; *Iliade*, II, 489.

sont point encore si précis ni singuliers que la source en soit facile à déterminer ou qu'ils n'aient pu naître indépendamment chez des conteurs étrangers les uns aux autres.

Peut-on trouver, dans le cycle épique d'Ulster, quelques souvenirs de l'épopée grecque? Miss Eleanor Hull a signalé quelques rapprochements entre l'Iliade et la « Razzia » des vaches de Cualngé. Le dénombrement et la description de l'armée des Ulates rappelle le dénombrement des Grecs et surtout la description des principaux chefs grecs (1). De même qu'Achille a la tête couronnée par Athéné d'un nuage d'or d'où jaillit une flamme éclatante, ainsi au-dessus de la tête de Cûchulainn apparaissent les flambaux de Bodb, les nuages du ciel et, dans ces nuages, des étincelles rouges de feu (2).

Ces rapprochements, séduisants à première vue, ne laissent pas de prêter à la critique. Les circonstances de la description des chefs sont très différentes. Dans l'*Iliade*, c'est le célèbre dialogue d'Hélène et des vieillards troyens, où les interlocuteurs ne s'attachent guère qu'à l'aspect physique et aux souvenirs qu'ils ont gardés de leur rencontre en temps de paix avec les héros grecs. Dans la *Táin bó Cualnge*, c'est le récit du courrier, tout à fait comparable au récit de l'espion dans la *Togail bruidne Da Derga*; il est plus long et moins varié que le dialogue grec; il décrit à la fois les armes, les vêtements, et l'aspect physique des chefs; il procède par répétition et accumulation, selon l'usage ordinaire des sagas gaéliques. Quant au nuage et aux étincelles qui figurent l'haleine des chevaux et des guerriers, la vapeur émanée du sol, la poussière du chemin, les yeux pleins de colère des combattants, c'est un des lieux communs de l'épopée gaélique (3). Enfin, les nuages magiques, qu'ils soient produits par les Dêdanann, les fées ou les druides,

(1) *Iliade*, II, 494-760; III, 161-244. *Táin bó Cualnge*, éd. Windisch, XXV, p. 5010-5725; H. d'Arbois de Jubainville, p. 220-231.

(2) *Iliade*, XVIII, 205-206. *Táin bó Cualnge*, éd. Windisch, XVII, l. 2614; H. d'Arbois de Jubainville, p. 142.

(3) *Táin bó Cualnge*, trad. H. d'Arbois de Jubainville, p. 215-217. Cf. *Togail Troi*, trad. Wh. Stokes, *Irische Texte*, II, 1, p. 93-95.

semblent bien faire partie du fonds de la mythologie nationale de l'Irlande.

Tant que l'on n'aura pas découvert des comparaisons plus précises, on ne pourra démontrer qu'il y a eu emprunt des Irlandais aux Grecs.

Les réminiscences des légendes ou de la science grecque sont mieux établies, lorsqu'il s'agit des sagas qui n'appartiennent pas aux cycles des Dêdanann, de Cûchulainn ou d'Ossian. Ces sagas sont d'ailleurs d'un temps moins ancien et d'une inspiration plus savante.

La « Navigation de Maëlduine (1), roman qui met en scène un Irlandais chrétien dn VIIIe siècle, conserve au moins deux souvenirs de l'Odyssée. De même que Polyphème jette sur le vaisseau d'Ulysse un lourd rocher qui tombe à côté du gouvernail et soulève les flots de la mer, de même un forgeron jette une masse de fer rouge sur la barque de Maëlduine ; la barque n'est pas atteinte, mais la mer se met à bouillir. Le conteur irlandais, qui connaissait mieux les Cyclopes ouvriers d'Héphaistos que les Cyclopes pasteurs, a ainsi fait du Cyclope d'Homère un forgeron.

Maëlduine et ses dix-sept compagnons abordent à une grande île, où ils sont accueillis par une reine et ses dix-sept filles, qui leur donnent la plus agréable et la plus complète hospitalité; au bout de trois mois les compagnons commencent à murmurer contre Maëlduine qui, se trouvant bien dans ce pays, ne veut plus les ramener en Irlande, et ils finissent par le convaincre de rentrer dans sa patrie. C'est à peu près l'histoire d'Ulysse dans l'île de Circé.

Dans le même roman, on trouve encore des détails dont la source première est grecque. Les uns proviennent, semble-t-il, du traité d'Élien sur la nature des animaux. A Taprobane (Ceylan), il y a des amphibies singuliers qui, après avoir enroulé leur queue autour du tronc des dattiers, les secouent si

(1) Traduit par M. Ferdinand Lot : H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 451-500.

violemment que tous les fruits mûrs tombent à terre. De même, dans une île, Maëlduine trouve des animaux ressemblant à des porcs qui faisaient tomber d'un arbre des pommes d'or en le frappant de leur queue (1). Il est probable aussi que le serpent python, qui se détache d'un arbre pour dévorer un bœuf en présence de Maëlduine, est apparenté aux énormes serpents qui, chez les Scirates, saisissent le bétail en train de paître et le dévorent (2).

D'autre part, l'*Histoire merveilleuse* de Lucien, qui est une navigation d'île en île comme l'*Immram* de Maëlduine, paraît avoir inspiré parfois le conteur irlandais. Les fourmis, qui sont chacune de la taille d'un poulain, rappellent les Hippomyrmèques de Lucien (3). Les grandes noix, avec lesquelles une insulaire lapide la barque de Maëlduine et qui tombent sur la mer, où elles flottent, ont quelque rapport avec les vaisseaux des Caryonautes faits de noix coupées par la moitié et longues de quinze brasses (4). Mais dans tous les cas, s'il y a emprunt, il est fait de réminiscences et non de citations; il suppose une mémoire défaillante ou des intermédiaires infidèles.

Certains personnages de l'Antiquité figurent dans l'ancienne littérature irlandaise sans y avoir gardé d'autre trait caractéristique que leur nom.

Tel est le fils de Zeus et d'Alcmène. Hercule est devenu, dans le « Festin de Bricré », le père nourricier de Mève, la reine guerrière de Connaught; il se bat en duel avec les trois cham-

(1) *De la nature des animaux*, XVI, 18. *Navigation de Maëlduine*, 10. Le nom de Taprobane, singulièrement défiguré par une étymologie populaire, est devenu *Tipra Faine* « la source Faine ».

(2) *De la nature des animaux*, XVI, 22. *Navigation*, 23. La source d'Elien est sans doute les Ἰνδικά de Mégasthène, que Pline (VIII, 36), parlant des grands serpents de l'Inde qui dévorent des cerfs et des taureaux, cite comme autorité. Mais les serpents de Libye et leur taille énorme sont déjà mentionnés par Aristote, *Histoire des animaux*, VIII, 28, 6.

(3) *Histoire véritable*, I, 12. *Navigation* 2. Pline (XI, 111) dit que certaines fourmis de l'Inde sont grandes comme des loups d'Égypte.

(4) *Histoire véritable*, II, 38. *Navigation*, 24. Tous ces rapprochements ont été indiqués par Whitley Stokes dans son édition du voyage de Maëlduine. *Revue celtique*, IX (1888), p. 449.

pions d'Ulster, Loégairé, Conall et Cûchulainn. Cûchulainn est vainqueur et attache Hercule derrière son char (1). Dans la littérature religieuse, Hercule est mis, avec Apollon et Neptune, au nombre des dieux païens (2).

Graicos, fils de Pyrrha, et Danaos l'Égyptien sont, d'après le recueil de traditions topographiques connu en Irlande sous le nom de *Dindshenchus*, l'un et l'autre fils de Pont (Πόντος) et ils ont donné la race des Hommes Bolg qui envahirent l'Irlande aux temps préhistoriques.

Lorsque Cûchulainn fait l'éloge funèbre de son ami et adversaire Ferdiad, il regrette qu'il ne soit pas mort au milieu des « troupes guerrières des Grecs » (3), évoquant ainsi le souvenir de cette expédition de Troie que les Irlandais semblent n'avoir connue que par le pseudo-Darès de Phrygie, le pseudo-Dictys de Crète et l'*Ilias latina*.

Il faut mettre à part les contes où la Grèce et les Grecs ne sont qu'un pays ou un peuple de fantaisie, comme « les Aventures d'Illann Airmderg, fils du roi des Grecs », appelé aussi « La Poursuite de la dent du roi des Grecs », ou comme « La fille de l'empereur grec » (4). Dans maintes histoires irlandaises, la Grèce, qui englobe la Thrace et même la Scythie (5), apparaît comme une contrée étrange et merveilleuse. Le roi de Grèce est aussi souvent cité que l'empereur de Rome (6). La guerrière magicienne chez laquelle Cûchulainn va apprendre le métier des armes est fille du roi de Scythie ; elle évoque en nous le souvenir des amazones scythes dont Hérodote nous a

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 125, 128. M. H. Gaidoz, *Cinquantenaire de l'École des Hautes Études*, p. 131-156, a comparé la lutte de Cûchulainn contre le monstre du lac à celle d'Hercule contre l'hydre de Lerne. Mais c'est là un thème fréquent en folklore et en hagiographie.

(2) R. Atkinson, *The Passions and the homilies from Leabhar Breac*, p. 317-319.

(3) *Táin bó Cualnge*, traduction par H. d'Arbois de Jubainville, p. 188. Cf. ci-dessus le poème anonyme sur les caractères des peuples.

(4) H. d'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, p. 114-115.

(5) Voir *Silva Gadelica*, p. 477 ; *Revue celtique*, XV, p. 455.

(6) Par exemple *Silva Gadelica*, p. 304, 449, 524.

conté les hauts faits et les aventures (1). Une autre guerrière est la fille du roi de la Grande Grèce (2).

La grande foire de Carman aurait été établie par des Grecs d'Athènes (3).

La tradition irlandaise rapporte que, sauf les fils de Nemed et les Gaëls, tous les envahisseurs de l'Irlande aux temps préhistoriques venaient de Grèce; d'après certains annalistes, les Hommes Bolg et les Pictes venaient de Thrace (4).

Sans prendre à la lettre cette tradition, il est permis de ne pas la regarder comme fausse en tous points, et de rappeler que la liste des Dominateurs de la mer contient le nom des Thraces (5). Est-il possible qu'aux temps les plus anciens, quelques bribes de folklore méditerranéen aient pénétré, par l'intermédiaire des marchands, jusque dans l'Irlande lointaine, mais riche en or? On racontait encore dans un poème consacré à la foire de Carman (718-1023), qu'on y voyait des marchands grecs (6). Etait-ce la continuation d'anciennes relations directes par mer entre l'Orient et l'Occident, ou, comme il est plus vraisemblable, ces marchands grecs venaient-ils de Gaule (7)?

Les textes les plus décisifs pour notre sujet sont les histoires irlandaises dont les auteurs ont emprunté le sujet à l'Antiquité grecque. Ces histoires ne sont pas de rédaction très ancienne.

(1) *Histoire*, IV, 110-117; *Revue celtique*, XXIX, p. 117.

(2) *Revue celtique*, XXIX, p. 135.

(3) O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, III, p. 523.

(4) Keating, *History of Ireland*, I, 14; 24.

(5) G. Dottin, *Les anciens peuples de l'Europe*, p. 241.

(6) O'Curry, *On the manners and customs of the ancient Irish*, III, p. 547, str. 75. Edw. Gwynn, *The metrical Dindshenchas*, III, p. 24, v. 307.

(7) Il semble bien que ce soit par Marseille, la Gaule et la Grande-Bretagne, que la connaissance de la langue grecque ait pénétré en Irlande. En tout cas, des Irlandais connaissaient la prononciation grecque et transcrivaient par exemple *glicin* pour γλυκύν, *rissis* pour ῥῆσις (K. Meyer, *Learning in Ireland, in the fifth century*). L'évêque de Canterbury, Théodore de Tarse, et son compagnon Hadrien (vers 670) qui avait reçu une éducation grecque, ne furent sans doute pas sans influence sur la culture du grec en Irlande (L. Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, p. 249). Sur les relations de l'Irlande avec la Gaule occidentale, voir Boissonnade, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, IV (1917), p. 181-202.

Elles ne contiennent pas les parties en vers caractéristiques des vieilles sagas. Les manuscrits où elles sont conservées ne sont pas antérieurs au XIVe siècle. Mais, sauf le cas où les auteurs irlandais ont, non sans quelques libertés, traduit ou adapté un texte classique, les souvenirs de l'Antiquité apparaissent confus et mélangés à un tel point qu'on ne peut douter des remaniements nombreux qu'ils ont éprouvés au cours des siècles, et qu'on est tenté d'en faire remonter la plus ancienne tradition aux premiers temps de la littérature irlandaise.

Les histoires qui concernent exclusivement le monde de l'antiquité grecque, sont, à notre connaissance, au nombre de six. La plupart sont groupées dans le manuscrit Stowe (1) 992. Ce sont :

L' « Histoire du Minotaure » (2) ;

Les « Vengeances de la race de Tantale » (3) ;

L' « Histoire du collier que fabriqua Vulcain pour Ermione » (4) ;

La « Prise de Troie » (5) ;

La « Course errante d'Ulysse, fils de Laërte » (6) ;

Les « Histoires d'Alexandre, fils de Philippe, conquérant le royaume et l'empire du monde » (7).

La « Prise de Troie » est une adaptation libre et développée du *De excidio Trojae*, attribué au Pseudo-Darès de Phrygie ; elle s'en distingue surtout en ce qu'elle ne contient

(1) Kuno Meyer, *Revue celtique*, VI, p. 190-191. R. I. Best, *Bibliography of Irish philology and of printed Irish literature*, 1913, p. 123-125.

(2) K. Meyer, *Zeitschrift für celtische Philologie*, IV, p. 238-240.

(3) Texte inédit. Je connais cette histoire par une copie du texte contenu dans le manuscrit D. IV, 2 (ancien Stowe ms.) que je dois à M. Edward Gwynn, le savant éditeur et traducteur des poèmes du *Dindshenchus*.

(4) Texte inédit. Cf. *Revue celtique*, VI, p. 190. Je dois une copie de ce texte, d'après le manuscrit D. IV, 2, à Miss Woulf.

(5) Publié par W. Stokes, *Irische Texte*, II, 1, p. 1-142.

(6) K. Meyer, *Merugud Uilix maicc Leirtis*, 1886.

(7) K. Meyer, *Irische Texte*, II, 2, p. 1-108. Dans l'article *Celtic literature* de l'*Encyclopaedia Britannica*, 11e édition, E. C. Quiggin signale en outre une traduction des *Ethiopiques* d'Héliodore, sur laquelle nous n'avons pas d'autre renseignement.

pas les portraits des héros et des héroïnes grecs et troyens, qui interrompent de si étrange façon le cours du récit, et en ce qu'elle a ajouté une énumération des travaux d'Hercule. Le conteur irlandais a fait quelques emprunts à l'épopée gaélique (1).

Les « Histoires d'Alexandre » ont pour source indirecte, mais principale, le livre III de l'histoire d'Orose ; des épisodes semblent empruntés à Josèphe, à Eusèbe et à Priscien, le traducteur de Denys le Périégète.

La « Course errante d'Ulysse » doit peu à l'Odyssée. A côté de détails bien connus, comme la tempête qui rejette Ulysse vers la haute mer, alors qu'il voyait déjà les montagnes d'Ithaque; comme le Cyclope; comme la reconnaissance d'Ulysse par son chien Argos et la méfiance de sa femme Pénélope, on trouve des épisodes qui s'écartent singulièrement de l'épopée homérique : l'île des gros moutons; l'île de la montagne d'or, qui est en même temps l'île du Cyclope; l'île des bergers, où règne le Juge de la Vérité, qui donne à Ulysse trois préceptes (2) et lui remet un sac (3) qu'il ne doit ouvrir qu'une fois rentré dans son pays; la singulière méprise d'Ulysse qui, après avoir pénétré dans le palais par un passage souterrain (4), prend Télémaque pour l'amant de Pénélope; le bouillon de longue vie, avec lequel Pénélope a prolongé la vie d'Argos jusqu'au retour de son mari.

L' « Histoire du Minotaure », les « Vengeances de la race de Tantale », l' « Histoire du collier d'Ermione », résument, avec plus ou moins de fantaisie, les légendes recueillies par Apollodore et par Hygin.

(1) Voir E. Hull, *A textbook of Irish literature*, p. 82. Une étude sur la *Togail Troi* paraîtra prochainement dans la *Revue celtique*.

(2) Ces préceptes, surtout le second (« Suis la grande route plutôt que le chemin de traverse »), sont, comme l'a remarqué Kuno Meyer, inspirés du conte du Marchand de sentences (*Gesta Romanorum*, éd. Dick, ch. 162).

(3) Cf. l'outre qu'Éole remet à Ulysse (*Odyssée*, X, 19).

(4) Kuno Meyer pense que c'est une réminiscence du μέγα σῆμα (XXIII, 188), mal interprété.

Voici quelques exemples de la liberté avec laquelle les auteurs irlandais traitaient la matière antique.

Le roi Minos, voulant punir Dédale et Icare d'avoir fabriqué pour Pasiphaé la vache en bois, les fit enfermer dans une maison qui n'avait de fenêtres qu'à une grande hauteur. Les enfants du roi, un jour, en jouant, lancèrent une balle si haut que Dédale la reçut et qu'il ne consentit à la leur rendre que si chaque enfant lui donnait par jour pendant neuf mois une poignée de plumes d'oiseau. C'est ainsi qu'il put fabriquer ses ailes (1).

Quand Agamemnon, après la guerre de Troie, revient dans son pays, Égisthe s'oppose à son débarquement et y met comme condition qu'il se batte en duel avec lui. Agamemnon, qui préférait mourir sur la terre natale plutôt que d'en être banni, tint conseil avec Ménélas et Hélène. Celle-ci fut d'avis qu'ils allassent demander l'aide de Pyrrhus, fils d'Achille. Agamemnon trouva que ce ne serait pas digne de lui et se résolut à livrer bataille à Égisthe et à son armée. Pendant le combat, Teucer, fils de Télamon, vint au secours d'Égisthe et tua Agamemnon (2).

Oreste, après avoir mis à mort Égisthe et Clytemnestre, est pris d'une terrible maladie. Une vision lui révèle qu'il recouvrera la santé s'il tue sa sœur, la prêtresse de Diane, et s'il se lave avec son sang (3).

C'est Argeia, fille d'Adraste, qui va chercher Amphiaraos pour le presser de prendre part à l'expédition des Sept contre Thèbes ; la femme d'Amphiaraos ne consent à tenter de convaincre son mari qu'à condition qu'Argeia lui donne le collier merveilleux fabriqué par Vulcain pour Harmonia (que le conteur irlandais appelle Ermione) (4).

De là, bataille livrée sous les murs de Thèbes ; il n'échappe

(1) *Sgél in Mhinaduir*, éd. K. Meyer, *Zeitschrift für Celtische Philologie*, IV, p. 238-240.
(2) D. IV, 2, f° 59 a 2.
(3) *Ibid.*, f° 59 b 2.
(4) D. IV, 2, 77 b 1.

du côté des assaillants qu'un seul homme qui s'était sauvé dans sa maison, et, du côté des assiégés, il ne resta que Teius fils d'Ecc, roi des Thébains (1).

Alcméon, fils d'Amphiaraos, après avoir tué sa mère, est assassiné à son tour par le père de celle-ci, Peilic (?) qui, avec une grande armée, vient livrer bataille aux trois fils d'Alcméon. Mais il leur propose d'abord de faire amitié avec eux. Ceux-ci mettent comme condition qu'il leur donne sa tête, et qu'on lui coupe le cou comme il l'a fait à leur père, condition que, naturellement, Peilic n'accepte pas (2).

Confusion et mélange de plusieurs légendes antiques, conservation de contes grecs perdus sur le continent, souvenirs de sagas irlandaises, création de nouvelles histoires, il y a sans doute de tout cela dans ces singuliers développements de la mythologie héroïque des Grecs.

L'examen des noms propres montre que les auteurs irlandais des contes imités de l'Antiquité qui nous sont parvenus n'avaient pas sous les yeux de bons manuscrits, ou que les leçons correctes n'avaient pas tardé à s'altérer dans des transcriptions successives.

Des noms, pourtant célèbres, n'apparaissent pas. Le conteur de l'« Histoire du collier d'Hermione » connaît le nom de Jocaste, mais non celui de Laios; il ne mentionne qu'une fois celui d'Eriphile, qu'il appelle le plus souvent « la femme d'Amphiaraos ». D'autres noms sont défigurés. Le meurtrier d'Alcméon est appelé Peilic (?). Dans la *Togail Troi*, Epistrophos, Éléphénor, Diôrès sont devenus Pistropus, Cliofinor, Dorcus (3). Dans les *Finngala Chlainne Tanntail*, Euryanassa est devenue Moesia, et le pays de Protée est appelé les colonnes de Prôti, par une singulière confusion de Protée avec Hercule (4).

Quand on connaîtra mieux la littérature irlandaise, et quand

(1) *Ibid.*, 77 a 2-77 b 1.

(2) *Ibid.*, 77 b 1.

(3) *Irische Texte*, II, 1, p. 98, l. 960-987. L'avant dernière syllabe de Cliofinor offre un exemple de prononciation grecque du temps. Voir ci-dessus, p. 400, n. 7.

(4) D. IV, 2, f° 59 b 1, l. 21.

il sera possible d'étudier avec précision la littérature latine du haut moyen-âge, on trouvera sans doute encore matière à d'intéressantes comparaisons entre la littérature gaélique et la littérature classique. Mais alors, comme maintenant, il faudra se garder d'attribuer à l'influence gréco-latine des thèmes qui appartiennent au folklore européen et dont l'origine est et restera toujours incertaine. Kuno Meyer a supposé que la légende d'Hippolyte était connue de l'auteur de la « Vengeance de Ronân », *Fingal Ronáin*. C'est l'histoire d'un roi d'Irlande du viie siècle, dont la femme s'éprit d'amour pour son beau-fils Maëlfothartaigh ; celui-ci résista aux avances qu'elle lui fit ; elle se plaignit à son mari de ce que Maëlfothartaigh lui avait fait violence, et Ronan tua son fils. Dans la forme qui nous a été conservée, le roman irlandais ne rappelle guère la légende grecque. Le conte de la belle-mère amoureuse et du mari jaloux est si répandu par le monde, qu'il n'y aurait pas lieu de songer à Phèdre, Hippolyte et Thésée, ou à Anteia, Bellérophon et Proitos, ou encore, si l'on en croit les « Vengeances de la race de Tantale », à Euryanassa, Pélops et Tantale, plutôt qu'à la fille du roi des Germains et au fils du roi de Leinster (1), si nous n'y étions amenés par un détail de la *Fingal Ronáin*. Maëlfothartaigh, comme Hippolyte, est un grand chasseur ; il a deux excellents chiens et sa demeure favorite est une grande forêt (2).

Quoi qu'il en soit, en dehors de la source générale ou spéciale de tel ou tel conte, il reste la part de l'imagination celtique, qui n'a point besoin de modèle, et dont la force créatrice soutient toute l'épopée gaélique.

Dans l'ensemble, les emprunts des conteurs irlandais à la légende grecque sont indirects. Ceux d'entre eux qui sont le plus vraisemblables prouvent-ils que les Gaëls du haut moyen-âge lisaient en grec, sinon les œuvres des principaux écrivains grecs, du moins Apollodore, Lucien et Elien ? Si les conteurs

(1) G. Dottin, *Contes et légendes d'Irlande*, p. 29.
(2) Kuno Meyer, *Revue celtique*, XIII, p. 371, 393.

irlandais avaient connu directement la littérature grecque, comment se fait-il qu'ils n'aient utilisé ni l'Iliade ni l'Odyssée, ni les tragiques pour composer la « Prise de Troie », la « Course errante d'Ulysse » et les « Vengeances de la race de Tantale »? Pour la « Prise de Troie », ils se sont contentés de lire, comme faisaient leurs contemporains du continent, le texte latin du pseudo-Darès. Restent les histoires mythologiques ou héroïques comme les « Vengeances de la race de Tantale », l'« Histoire du Minotaure », la « Course errante d'Ulysse », l'« Histoire du collier d'Ermione »; restent aussi les « merveilles » (1) que l'auteur des « Navigations de Maëlduine » a mises à profit; pour toutes ces compositions nous ne pouvons déterminer avec précision quel auteur ancien imitaient les Irlandais.

Il y avait d'ailleurs, tant pour les merveilles que pour les contes mythologiques, dès l'Antiquité latine, des manuels d'enseignement qui, aux derniers siècles romains, prirent dans les écoles une place de plus en plus grande au détriment des textes des poètes. Les Irlandais du IXe siècle ne se firent pas faute d'y puiser. Dicuil a utilisé les livres de Pline, de Solin, d'Isidore de Séville et d'Aethicus, sans compter tous ceux qu'il ne cite pas expressément. Le résumé des fables mythologiques que nous devons à Hygin a eu sans doute en Irlande le grand succès qu'il eut sur le continent, et Hygin ne manqua vraisemblablement pas d'imitateurs. Nous sommes loin de connaître encore tous les traités anonymes du haut moyen-âge. Certains ne nous ont été conservés que dans des traductions irlandaises; tels, la « Langue toujours nouvelle » et le « Dialogue du Corps et de l'Ame (2) ». Il est probable que les souvenirs de Lucien ou

(1) Les auteurs de « merveilles » sont déjà cités par Aulu-Gelle (IX, 4). Ce sont Aristée de Proconèse, Isigone de Nicée, Ctésias, Onésicrite, Polystéphane et Hégésias.

(2) On ne peut guère douter que ces traités ont été composés d'après un texte latin. Dans l'un et l'autre, des phrases en latin indiquent à la façon d'un texte de prédicateur, le commencement des principaux chapitres. Les phrases latines du Dialogue du Corps et de l'Ame, mises bout à bout, forment un ensemble presque complet. *Revue celtique,* X (1889), p. 466-470; Wh. Stokes, *Eriu*, II (1905), p. 96-147.

d'Elien que l'on croit trouver dans les « Navigations de Maëlduine » ne sont parvenus en Irlande que par l'intermédiaire de traductions, d'imitations ou d'extraits en latin (1). Si l'Iliade a eu quelque influence sur la « Razzia de Cualngé », il n'est pas douteux que c'est par l'intermédiaire de l'Iliade latine ou du Pseudo-Darès.

S'il est hors de doute que la Grèce et ses légendes ont été connues en Irlande dès le haut moyen-âge, c'est, en général, par la littérature latine que le souvenir des traditions héroïques de la Méditerranée orientale a été porté dans les Iles de l'extrême Occident. Qu'il y ait, cà et là, les traces de quelques emprunts directs faits par des hellénistes irlandais, ou d'apports dûs à des Grecs en relation avec l'Irlande, c'est assez probable, mais il reste à déterminer la date de ces emprunts ou de ces apports dans une littérature où l'âge des manuscrits n'est presque jamais d'accord avec l'âge des textes qu'ils contiennent, tâche pénible, incertaine et décevante, qui est encore à son début (2), en sorte qu'un mémoire du genre de celui-ci a surtout pour objet d'attirer l'attention des érudits non-celtistes sur des questions complexes qui débordent singulièrement le cadre de nos études (3).

G. Dottin.

Rennes, le 18 novembre 1922.

(1) Les finales de noms propres grecs pourraient nous fournir des indications : mais elles sont, pour la plupart, tombées ou modifiées. On lit : *Edip*, *Polinic*, *Aimpiar* (Amphiaraos), *Iachtastain* (Iocaste), *Etioclen*, *Caillioire* (Callirrhoé), *Eirifilia* dans l' « Histoire du collier d'Ermione » ; *Pealoip*, *Tanntal*, *Teist*, *Aidir* (Atrée), *Telepia*, *Menelaus*, *Alaxander*, *Eleann*, *Aigmimnon* dans les « Vengeances de la race de Tantale » ; *Minosa*, *Creit*, *Paisibe* (Pasiphaé), *Eorptha* (Europe), *Minaduir* (Minotaure), *Téis* (Thésée), *Eig* (Egée), *Iacair* (Icare), *Dedhail* dans l'« Histoire du Minotaure ». Aucun de ces noms n'offre clairement de terminaison grecque, et *Menelaus* est nettement latin.

(2) Voir R. Thurneysen, *Die irische Helden-und Königsage bis zum siebzehnten Jahrhundert*, Halle, 1921.

Les légendes du cycle d'Ulster mettent en scène des personnages historiques vivant aux environs de l'ère chrétienne. Le plus ancien manuscrit qui nous soit parvenu, le *Livre de la vache brune*, est de la fin du XIe siècle, et la rédaction de la « Razzia de Cualngé » qu'il contient daterait du milieu du XIe siècle.

(3) Il faudrait aussi étudier les sources des *Brut* gallois, de Nennius, de Gaufrei de Monmouth, lesquelles ont peut-être été connues de certains conteurs irlandais.

OBSERVATIONS SUR LE TEXTE D'ARISTOPHANE

(*Cavaliers*, v. 271-77. — *Thesmophor.*, v. 289-91)

Les éditeurs et commentateurs des *Cavaliers* ont vainement essayé de tirer un sens raisonnable des vers 271-77 dans l'ordre que nous offre la tradition. Les uns (1), prétendant rétablir une division symétrique dans la parodos tout entière, ont voulu constater une lacune après le v. 273 ; les autres (2), prompts à soupçonner des altérations du texte, se sont mis en frais de conjectures. En fait, dans tout ce passage, il n'y a lieu ni de supposer une lacune ni de modifier le texte par conjecture, sauf au v. 276, où la correction de Kock τήνελλά σοι (ms. : τήνελλος εἶ) s'impose.

Récemment Willems (3), suivant l'exemple de Brunck et de Vahlen, qui, peu avant, avaient transposé les vers 261-63 après le v. 265, a remanié hardiment le texte, en reportant après le v. 274 les vers 271 et 272 invertis par les copistes. Et en effet, il a réussi de cette manière, comme nous allons le montrer, à remettre en ordre ce passage, si tourmenté par la critique.

Divisé en deux corps, le chœur, qu'a appelé au secours l'allié

(1) H. Sauppe, *Ausgewählte Schriften*, p. 154.

(2) Notamment Porson, van Leeuwen, Kock (au v. 274), Blaydes, van Herwerden et Zacher. Les soi-disant corrections des trois premiers critiques figurent même dans le texte de van Leeuwen, celles des autres dans son annotation.

(3) A. Willems, *Aristophane, Traduction avec notes et commentaires critiques*, Paris et Bruxelles, 1919.

du charcutier, le premier esclave, entre au pas de course dans l'orchestre ; il encourage les deux partenaires, qui viennent de commencer les hostilités contre le Paphlagonien, à se précipiter à grands cris sur l'odieux coquin (v. 247-54). Celui-ci, poursuivi et rossé d'importance par ses adversaires, implore contre les conspirateurs le secours des héliastes qui se trouvent parmi les spectateurs (v. 255-57) (1). Hélas ! en vain. Le chœur impitoyablement stigmatise la manière inqualifiable dont « l'épouvantail du corps des Cavaliers » (cf. ταραξιππόστρατον au v. 247) a abusé de son pouvoir politique (2) (v. 258-65). Alors le Paphlagonien, effrontément représente aux Cavaliers qu'ils ont tort de l'attaquer eux aussi, au moment où il se préparait à proposer l'érection, sur l'Acropole, d'un monument de leur vaillance (v. 266-68). Le chœur cependant ne se laisse pas prendre à cette proposition alléchante, mais hypocrite (v. 269-70). Il charge, et, avec de vigoureux coups de pied, il frappe au ventre le vil hâbleur, qui se récrie contre une telle injure (v. 273). Le premier esclave, qui connaît bien les éclats de voix familiers à son collègue paphlagonien, d'ajouter avec empressement qu'il a accoutumé de faire entendre semblables hurlements en matant la cité (3). Encouragé par son intrépide allié, le charcutier ose enfin prendre la parole pour engager la lutte avec son farouche adversaire, et c'est lui qui prononce alors les vers 271-2 :

Ἀλλ' ἐὰν ταύτῃ γε νικᾷ, ταυτῃὶ πεπλήξεται·
ἢν δ' ὑπεκκλίνῃ γε, δευρὶ πρὸς σκέλος κυρηβάσει.

(1) Il n'y a pas de doute que ces conspirateurs soient uniquement le charcutier et le premier esclave. Plus loin, aux vers 451-56 ce sont encore eux deux que le Paphlagonien désigne comme les ξυνωμόται qui le battent.

(2) Cette interprétation démontre donc une fois de plus la fausseté de l'hypothèse proposée par Enger (*Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, 69, 1854, p. 361) et approuvée par certains éditeurs et commentateurs ; il est certain que l'entrée du chœur n'a pu se faire en deux parties (aux vers 247 et 258).

(3) Willems, qui n'a pas assez nettement saisi le rôle du premier esclave, laisse ce vers au chœur. Je n'hésite pas à le donner au premier esclave, à qui il revient aussi certainement que les vers 351 et 352 que Zacher lui a attribués. Là, c'est encore lui et non pas, comme le veulent les manuscrits, le charcutier ignorant de la politique, qui reproche au Paphlagonien sa faconde si pernicieuse à la cité.

Pour expliquer ces vers, on n'a qu'à s'en tenir aux scholies, qui commentent ainsi le v. 271 : Τῇ πανουργίᾳ λέγει. Ὅτε ἐν τῇ πανουργίᾳ νικήσει, αὐτῇ τῇ πανουργίᾳ παισθήσεται (correction de Zacher pour πεισθήσεται). Ἄλλως · τὰς χεῖρας δείκνυσιν. Au lieu de rejeter catégoriquement la première note et de prendre pour point de départ la deuxième, Zacher (1) aurait dû voir que celle-ci avait trait à αὐτῇ τῇ πανουργίᾳ dans la précédente. Le second scholiaste avait l'intention de substituer à cette fausse explication la vraie : τῇ χειρί, en notant tout court : τὰς χεῖρας δείκνυσιν. Il y a quelques années, j'avais déjà pris parti contre Zacher et ceux qui attribuent à faux à ταύτῃ une signification locale (2). Ici je n'ai plus qu'à rectifier un détail de l'interprétation. Puisque les vers 271 et 272 ont trouvé leur place après 274, ce n'est pas à κοβαλικεύεται, mais à κέκραγας qu'il faut rapporter ταύτῃ. Quant à νικᾷ, quoi qu'en dise Sobolewski (3) approuvé par Zacher, je n'hésite pas à me ranger à l'avis de van Herwerden (4), et à lui donner la valeur d'un *praesens de conatu*. Il suffira de renvoyer à un passage analogue, *Eccl.*, 670 : ἢν δ' ἀποδύῃ γ', αὐτὸς δώσει, où ἀποδύῃ, rapproché des deux vers qui précèdent, a précisément cette valeur. Il en est de même, comme il va sans dire, pour ὑπεκκλίνῃ au v. 272. Dans ce vers, δευρί, ainsi que l'avaient bien reconnu Bernhardy (5) et Piccolomini (6), est opposé à ταυτηί et doit être rattaché à πρὸς σκέλος κυρηβάσει, et non à ὑπεκκλίνῃ (7). Ce verbe ne réclame ici l'adjonction d'aucun adverbe, puisqu'il n'a pas été question de fuir d'un autre côté. Au reste, même s'il devait être complété par

(1) K. Zacher, *Aristophanesstudien*, Leipzig, 1898, p. 41.

(2) V. Coulon, *Textkritisches zu Aristophanes*, *Philologus* 73 (*N. F.*, 27), 1914, p. 163.

(3) S. Sobolewski, *Syntaxis Aristophaneae capita selecta*, Mosquae, 1891, p. 25.

(4) *Hermes*, 24, 1889, p. 608.

(5) Dans son annotation à Suidas, sous la glose κυρηβάσει.

(6) *Studi Italiani di filologia classica*, 2, 1894, p. 578.

(7) Qu'on me permette de dire ici que parmi les exemples apportés dans mon article précité, celui des *Guêpes*, 1109, ne tient pas. A la place de ὧδε (Starkie) πρὸς τοῖς τειχίοις, je lis maintenant, avec la tradition manuscrite, οἱ δὲ. En revanche voici deux autres passages pour illustrer δευρὶ πρὸς σκέλος : *Cav.*, 559 : δεῦρ' ἔλθ' εἰς χορόν; *Lys.*, 621 : δεῦρο... εἰς Κλεισθένους.

une locution adverbiale, n'exigerait-il pas plutôt τῇδί, qu'emploie fréquemment notre poète pour marquer la direction ? (1).

Avec le vers 275 :

Ἀλλ' ἐγώ σε τῇ βοῇ ταύτῃ γε πρῶτα τρέψομαι

le Paphlagonien relève le défi que vient de lui porter le charcutier (2). C'est maintenant le moment pour le chœur d'indiquer l'enjeu de l'ἀγών :

Ἀλλ' ἐὰν μέντοιγε νικᾷς τῇ βοῇ, τήνελλά σοι ·
ἢν δ'ἀναιδείᾳ παρέλθῃ σ', ἡμέτερος ὁ πυραμοῦς.

Editeurs et commentateurs ont accepté, presque à l'unanimité la correction de Porson : μὲν τόνδε (3). Mais ils nous doivent l'interprétation de νικᾷς. Avec τόνδε, ce verbe a uniquement la valeur d'un subjonctif présent. L'expliquera-t-on aussi comme un « *praesens de conatu* ? » C'est ce qu'il y aurait de plus absurde. Et d'ailleurs, au vers suivant, le subjonctif aoriste παρέλθῃ ne nous indique-t-il pas qu'il faut un passé ? Or, si nous rejetons la correction τόνδε, nous pouvons admettre que νικᾷ, employé absolument, a la valeur d'un parfait. C'est le cas dans les deux passages suivants : Hérod., VII, 163 : ἢν μέν ὁ βάρβαρος νικᾷ, τά τε χρήματα αὐτῷ διδόναι κτλ. — Esch., *Prom.*, 45 : ἅπας δὲ τραχὺς ὅστις ἂν νέον κρατῇ.

Il ne nous reste plus qu'à définir le sens de μέντοι. Cette conjonction est fort bien à sa place, après ἐάν, pour exprimer l'idée : si en vérité, en effet. On n'a qu'à comparer, entre autres, Plat., *Apol.*, 31 b (4) : Καὶ εἰ μέντοι τι ἀπὸ τούτων ἀπέλαυον : *Si en effet il m'en revenait quelque profit.* La particule

(1) Cf. entre autres *Paix*, 77, 725, 1232 ; *Ois.*, 1220, 1266 ; *Thesm.*, 1224.

(2) Πρῶτα ne donne aucunement sujet de le suspecter. Gardons-nous bien de gâter le texte par ῥᾷστα, une des pires platitudes de van Herwerden, *Vindiciae Aristophaneae*, Lugduni Batavorum, 1906, p. 19.

(3) Cf. notamment Kock aux vers 275-77. Zacher, ouvr. cité, p. 45, et B. Keil, *Nachrichten der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften, Philologisch-historische Klasse*. 1912, p. 262.

(4) Je cite d'après Croiset. Certains éditeurs ont eu tort d'écrire : Καὶ εἰ μέν τι κτλ. Croiraient-ils sérieusement qu'on puisse opposer ici ce faible μέν à νῦν δέ un peu plus loin ?

γε, ajoutée à μέντοι, ne fait qu'en renforcer la valeur, comme par exemple : Xén. *Cyrop.* I 6, 8 ὅταν μέντοι γε πρὸς ἄλλους ἀνθρώπους ἰδὼν κατανοήσω et V 5, 11 εἰ μέντοι γε δικαίως ἢ ἀδίκως αὐτοῖς χαλεπαίνεις, παρήσω τοῦτο.

Le chœur ne manque donc pas, pour payer le Paphlagonien de sa hâblerie aux vers 266-68, de mettre ici une nuance d'ironie moqueuse :

Eh bien, si en effet tu sors vainqueur par tes cris, ténella, los à toi! Mais s'il te passe en impudence, à nous le gâteau !

THESMOPH. : v. 289-291 :

Καὶ τὴν θυγατέρα (R, corr. de -ραν) χοῖρον ἀνδρός μοι τυχεῖν
πλουτοῦντος, ἄλλως τ' ἠλιθίου κἀβελτέρου,
καὶ πρὸς θάλικον νοῦν ἔχειν μοι καὶ φρένας.

L'altération de ces vers saute aux yeux. Mais M. Willems a eu tort de n'admettre point qu'il pouvait y avoir quelque grivoiserie dans l'invocation qu'adresse aux Déesses Thesmophores le beau-père d'Euripide, accoutré en commère athénienne. A lire ses observations, qu'on croirait sorties de la plume d'un puritain parfait, — et M. Willems est loin d'en être un quand il s'agit de comprendre et de goûter les gravelures d'Aristophane —, on ne peut s'empêcher de supposer que la conjecture de Fritzsche et de van Leeuwen : πρὸς τὸ ληκᾶν ou ληκεῖν au v. 291 a causé l'égarement du commentateur à l'ordinaire si avisé. La grossièreté de l'obscénité, introduite ainsi à tort, a révolté Willems au point qu'il est allé trop loin dans son argumentation, et qu'à l'encontre de son habitude, il a préféré remanier le texte du premier vers d'une manière par trop hasardée. Toutefois en substituant ἔπειτα καὶ (ou καὶ συζύγου) τὸ χοιρίον à καὶ τὴν θυγατέρα χοῖρον il ne répond pas « que ce passage soit le texte d'Aristophane ».

Ayant perdu l'équilibre critique, Willems n'était plus en mesure de trouver la légère correction : θυγατέρ' εὔχοιρον que suggère la scholie de R : ἴσως δὲ τὸ αἰδοῖον τὸ γυναικεῖον αἰνίττεται. A mon sens, les épithètes du mari au v. 290 en appellent une

également pour la fille. Et quelle autre le poète aurait-il dû choisir, sinon celle qui a trait à la production des enfants, puisque l'invocation s'adresse aux Thesmophores, « merveilles de beauté » (περικαλλεῖ (1) au v. 282) ?

On m'objectera que l'adjectif εὔχοιρος n'existe pas. Peu importe, puisque la formation en est régulière, comme on le prouve assez, en choisissant, presque au hasard, quelques-uns de ces adjectifs épithètes formés du nom d'une partie du corps et du préfixe εὖ : εὔγλωττος, εὔκολπος, εὔμηρος, εὐπρόσωπος, εὐώλενος.

Au vers 592 des *Acharniens*, n'avons-nous pas l'épithète équivalente du mâle : εὔοπλος γὰρ εἶ ?

L'adjectif εὔχοιρος et la scholie de R au v. 291 : τὸν παιδαρίσκον · ἴσως δὲ παρὰ τὴν πόσθην αὐτὸ συνέθηκεν m'encouragent à accepter au lieu de σάθωνα le diminutif σαθίσκον proposé également par Willems pour tirer un sens raisonnable du vers 291 : καὶ πρὸς σαθίσκον νοῦν ἔχειν μοι καὶ φρένας. Le diminutif παιδαρίσκον et le verbe συνέθηκεν aurait dû décider Willems à se prononcer hardiment pour σαθίσκον (2) qu'il dit lui-même « parfait paléographiquement ».

(1) Hall-Geldart ont restitué cette orthographe du duel. Mais ils ont eu tort de mettre dans le texte au v. 289 la conjecture de Meineke : τοῦ θυγατρίου, condamnée déjà par l'absence de l'article devant χοῖρον. La proposition de Kock (*Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik, Suppl.* 6, 1872-73, p. 220) d'écrire τῆς θυγατρὸς τὸν χοῖρον aurait été préférable, si elle n'était pas, comme l'a dit Willems des conjectures de G. Hermann, elle aussi, « une saloperie doublée ».

(2) L'intermédiaire de ποσθάλιον manquant, Willems a eu raison de rejeter le diminutif ποσθαλίσκον de Dindorf adopté par Hall-Geldart. Mais je ne sais vraiment pas ce qu'on pourrait reprocher à σαθίσκος formé par l'intermédiaire de σάθιον. Pour le diminutif du synonyme πόσθη je renvoie à ποσθίου au v. 254 et à πόσθιον au v. 515 de notre pièce. Et puisque nous sommes sur le chapitre des obscénités, on ne m'en voudra pas trop si je relève encore une conjecture basée sur le ποσθαλίσκον de Dindorf, je veux dire celle de Kock (l. l., p. 221) et de Müller-Strübing (*Aristophanes und die historische Kritik*, Leipzig, 1873, p. 651) : καὶ ποσθαλίσκου νοῦν ἔχοντος (pour ἔχειν μοι). Que doit-on dire de la traduction et de l'interprétation données pour les trois vers par Kock, qui n'entendait plus le mot ποσθαλίσκος, comme Dindorf, au sens de *puerulus* : « *ut filiae obtingat maritus dives, praeterea vero stolidus et fatuus, et* (cum marito) *peniculus mente sensuque praeditus, h. e. qui Veneris sacra fortiter et strenue obire scial* » ? Je regrette

Il y a encore un petit détail où je ne suis pas d'accord avec Willems. Pour rétablir l'opposition entre les épithètes au v. 290, il est indispensable de changer avec G. Hermann en δ' le τ' de R qui, avec ἄλλως et καὶ, forme la locution conjonctive ἄλλως τε καὶ marquant une forte gradation. Je me borne à citer deux passages analogues qui montrent bien la valeur de notre δέ :

Plut. : 975-77 : Ἢν μοί τι μειράκιον φίλον, πενιχρὸν μὲν, ἄλλως δ' εὐπρόσωπον καὶ καλὸν καὶ χρηστόν. — *Ois.* : 1473-77 : Ἔστι γὰρ δένδρον πεφυκὸς... χρήσιμον μὲν οὐδέν, ἄλλως δὲ δειλὸν καὶ μέγα. Pour le reste je me range absolument à l'avis de Willems, dont voici la traduction corrigée :

« *Que ma fille bien pourvue de ce qu'il faut, trouve un mari riche, mais à part cela benêt et stupide! Et de plus, que mon couillon mignon* (1) *ait du sens et du jugement!* »

Victor Coulon.

que Kock ne se soit pas avisé de nous gratifier au v. 289 du diminutif τὸ χοιρίον, admis par le mètre tout aussi bien que τὸν χοῖρον. « L'outil avec lequel on plante les hommes », comme dit Boccace dans sa nouvelle (IX, 10 : *La jument du compère Pierre*), le ποσθαλίσκος du mari, aurait été du moins à peu près assorti au χοιρίον de la fille.

(1) Pour satisfaire au terme expressif d'Aristophane, j'ai remplacé le « galopin de garçon » de Willems par deux mots équivalents au diminutif grec. J'ai emprunté la vigoureuse expression « couillon » à Rabelais III, 26 : *Comment frère Jean réconforte Panurge sur le doute de cocuage*. (Texte transcrit et annoté par Henri Clouzot, tome II, p. 70).

NOTES SUR LES INSCRIPTIONS DÉLIENNES

(*IG*, XI, II et IV)

N° 109, l. 5 : Δημάρετος Ἀριστο(κύδους?). La restitution a été suggérée à M. Dürrbach, comme lui-même l'indique dans son commentaire, par l'existence postérieure d'un Aristokydès Dèmarétou (1). Cependant je ne crois pas que cette restitution doive être admise.

En effet, nous ne connaissons avant 221 aucun Aristokydès, et le nom d'Aristokydès n'est pas le seul auquel s'associe celui de Dèmarétos. Au début du IIe siècle, un Aristoclès, un Dèmarétos et un Timocratès élèvent ensemble un monument à leur oncle, Τιμοκράτης . . . ωνος (2). Si l'on songe qu'un hiérope de 280 s'appelait Aristoclès Philonos (3), on est naturellement porté à penser que . . . ωνος, dans ce texte, doit se lire [Φίλ]ωνος. Timocratès Philonos, qui porte le nom de son grand-père maternel, est, vraisemblablement, par son père, le petit-fils d'Aristoclès Philonos. Le chorège de 275, Dèmarétos, semble dès lors être fils de l'hiérope Aristoclès, oncle de Timocratès Philonos et grand-oncle de ce Timocratès, de ce Dèmarétos et de cet Aristoclès qui, au début du IIe siècle, élèvent un monument à Timocratès Philonos.

J'ajouterai que le père de ceux-ci me paraît s'appeler comme

(1) 1233 ; 1234 ; *BCH* VI 1882, 325 n. 18.
(2) 1181.
(3) 159 A 70 ; 161 A 5.

son grand-père paternel, Aristoclès, et que c'est probablement lui qui, en 224 (?), paie les dettes d'Apèmantos Philonos (son grand-oncle) (1).

Quant à Aristokydès Dèmarétou, dont le nom a suggéré à M. Dürrbach la restitution du n° 109, il a sans doute pour père le deuxième Dèmarétos, fils d'Aristoclès; et Aristokydès, chorège en 221 (2), est vraisemblablement son oncle.

Il faudrait donc écrire, au n° 109, l. 5 : Δημάρετος Ἀριστο-(κλέους), et l'on pourrait dresser le *stemma* suivant :

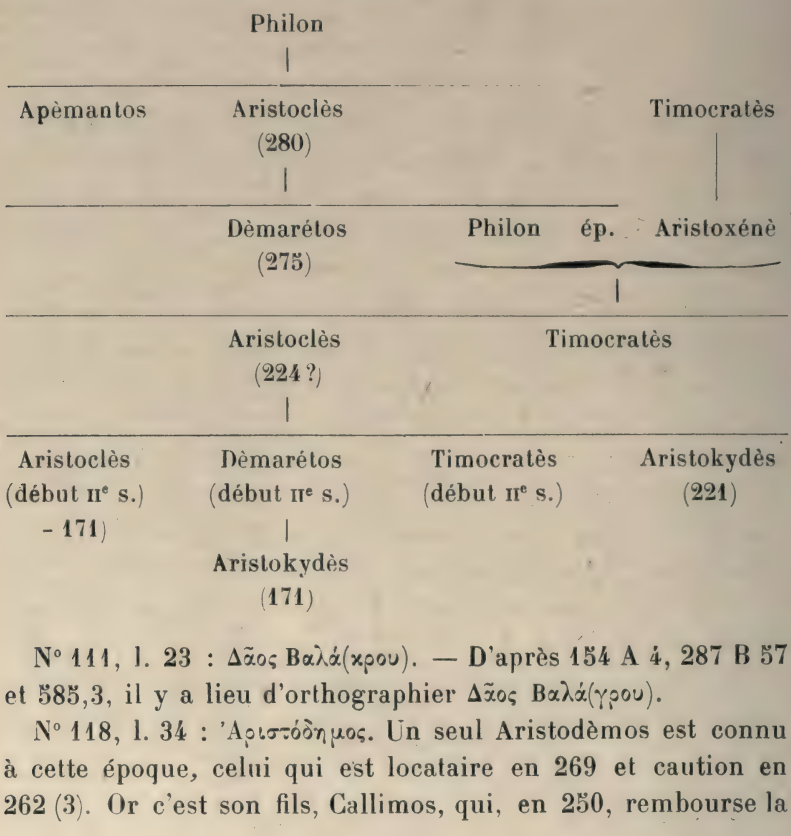

N° 111, l. 23 : Δᾶος Βαλά(κρου). — D'après 154 A 4, 287 B 57 et 585,3, il y a lieu d'orthographier Δᾶος Βαλά(γρου).

N° 118, l. 34 : Ἀριστόδημος. Un seul Aristodèmos est connu à cette époque, celui qui est locataire en 269 et caution en 262 (3). Or c'est son fils, Callimos, qui, en 250, rembourse la

(1) Inscription qui doit paraître sous le n° 338, Aab 13.
(2) 124, 16.
(3) 203 A 28, 223 A 63.

dette de 100 drachmes qu'Aristodèmos a contractée (1). On peut en conclure qu'en 250 Aristodèmos est probablement mort.

La présence de son nom sur la liste des chorèges du n° 118 permet donc de penser que cette inscription est un peu antérieure à cette année 250 autour de laquelle la situe précisément M. Dürrbach.

N° 122, l. 15 : Ἑρμοτρέφου. — D'après le n° 124, l. 12, nous pouvons restituer la fin, malheureusement bien incomplète, du nom du chorège dont nous avons ici le patronymique et écrire : [. . ων]|Ἑρμοτρέφου.

N° 122, l. 15 : Μνησ[ικράτ?]ης Κρατ. — Un Craton Mnèsiadou est chorège en 282 et 280, débiteur en 262 et 250, caution en 250 (2). Un Mnèsiadès K-, que M. Roussel appelle Μνησιάδης Κ[ράτωνος?], est président de l'Assemblée à la fin du IIIe siècle (3). C'est évidemment lui qui est chorège en 224, et il faut écrire, au n° 122, l. 15 : Μνησ[ιάδ]ης Κράτ[ωνος].

N° 133, l. 67-68 : ἱεροποιῶν Ἐ[π]ι(τρο)φῶντος Ἀλεξίκου, ἄρχο[ντο]ς [Περίανδ?ρο]υ. — D'après 134,26, il faut remplacer [Περίανδ?ρο]υ par [Θεοδώρο]υ.

N° 162, A, l. 6-7 : τῆς γῆς τῆς ἐ[ν Λίμναις Ἀριστέας Ἀμφοτεροῦ δραχμὰς ·|HHHHΔΔΡΗΗ]. — Dans les *Addenda et corrigenda*, M. Dürrbach, à très juste titre, a substitué à ce chiffre de 428 dr. celui qui convient à la 3e décade du IIIe siècle, et il a écrit HHHPΔΔΔΔPHHC/, d'après les comptes de 279 (4). Mais le chalque qui est mentionné en 279 ne l'est plus en 274 (5) : il y a donc lieu d'hésiter, pour 278, entre 397 dr. 1/2 ob. 1 chalque et 397 dr. 1/2 ob.

N° 162, A, l. 26-27 : [- - - - - ὑπὲρ τῶν | χ]ωρίων ἃ ἦμ πρότερον Δηλί[κ]ου· ΔΔ. — D'après plusieurs inscriptions où se trouve

(1) 287 A 16.
(2) 106, 12. 107, 11. 223 A 63 (mais ici le texte porte seulement Κράτων Μνη.), 287 A 178-179, 185.
(3) 707, 21.
(4) 161 A 7-8.
(5) 199 A 5.

mentionnée la même rubrique (1), on peut écrire Ἀνδρομένης Δημόνου καὶ Ἐρασῖνος Τλησιμένους? ὑπὲρ τῶν | χ]ωρίων κτλ. .

N° 164, A, l. 92-93 : Ἰωμίλκου | ἀνάθημα, ὁλκήν·] ΔΔΗ[ΗΗ]. — Aucune des inscriptions où se trouve mentionnée cette rubrique ne donne le poids de 23 dr.; celles où l'indication du poids reste entièrement lisible et qui appartiennent à la même époque que le n° 164 donnent 22 dr. (2). Il semble donc qu'on doive écrire ici ΔΔΗ[Η].

N° 177, l. 2 : . . ωι Θεογνώτου- - - . — Un seul fils de Théognotos est connu à cette époque, c'est Théophrastos, chorège en 284 (3). On est tenté d'écrire ici [Θεοφρά|στ?]ωι Θεογνώτου.

N° 179, A, 6 : Δώρωι Κα|- - - . — Aux *Addenda et corrigenda*, on lit « Δώρωι κα|[θ' ἱερὸν ὑπηρέτηι] Glotz ». Nous savons par les comptes de 279 que le salaire de l'ὑπηρέτης Doros est de 13 dr. par mois (156 pour l'année) (4). Et cette donnée a permis à M. Dürrbach de restituer le chiffre de 169 dr. pour les années intercalaires 278 et 274 (5). Bien que nous ne connaissions pas la date de l'inscription publiée sous le n° 179, nous pouvons affirmer, d'après les traitements du héraut et du néocore de l'Ile (6), que l'année n'est pas intercalaire. Le traitement de Doros est donc de 156 dr., et l'on peut écrire Δώρωι κα|[θ'ἱερὸν ὑπηρέτηι ΗΡΗ].

N° 199, A, 1 : [Λόγος ἱεροποιῶν τῶν] ἱεροποιησάντων ἐπ' ἄρχοντος Ἀντιγόνου, ὄντος τρει[σκαιδεκαμή]νου το[ῦ] ἐνιαυτοῦ, Ἀντικράτους τοῦ | - - - . — Un Anticratès est bien connu à cette époque, c'est le fils de Timèsidèmos (7). Les deux hastes droites qui sont les seuls vestiges du patronymique de l'hiérope de 274 permettent de penser qu'il s'agit bien de cet Anticratès, et l'on peut écrire Ἀντικράτους τοῦ Τι? [μησιδήμου?. . . . . .].

(1) 158 A 28-29, cf. 156 A 7 et 159 B 2. 161 A 31.
(2) 161 B 55. 162 B 43-44. Plus tard, aux n°s 203 B 78 et 223 B 11-12, le poids indiqué est de 21 dr.
(3) 105, 4.
(4) 161 A 83.
(5) 162 A 46. 199 C 62-63.
(6) 179, 4 et 5.
(7) 108, 14. 161 A 42. 203 A 24-25, cf. 204, 8.

N° 199, A, l. 5-6 : [Ἀριστείδης] Ἀριστείδου τοῦ Ἱπποδρόμου καὶ τῆς | [Ἀφέσεως ΡΗΡ]. — Le fermier de l'Hippodrome dans la 3e décade du IIIe siècle est en effet connu sous le nom d'Aristéidès, d'après les comptes de 279 et de 278 (1). Il occupait même cette ferme au cours des deux décades précédentes et peut-être dès la fin du IVe siècle (2). Mais cet Aristéidès est fils d'Aristéas, et nous avons ici le patronymique Ἀριστείδου. Il est donc permis de penser que le fermier Aristéidès est mort entre 278 et 274 et que son fils lui a succédé pour gérer la ferme jusqu'à la fin de la décade : ce fils ne la conservera d'ailleurs pas plus longtemps, et pour la décade suivante la ferme passera entre les mains d'Anticratès Timèsidèmou (3). Mais nous ne savons pas comment s'appelait le fils d'Aristéidès, et nous ne pouvons, par conséquent, restituer le nom du fermier de 274. D'autre part, il n'est pas impossible qu'un arrangement ait eu lieu entre les hiéropes et le nouveau fermier, et que le prix de la ferme soit légèrement supérieur ou inférieur à 605 drachmes. Il y aurait donc lieu d'écrire simplement : [ὁ δεῖνα] Ἀριστείδου τοῦ Ἱπποδρόμου καὶ τῆς | [Ἀφέσεως ΡΗΡ ?].

N° 201, A, l. 6 : [τοῦ Ἱπποδρόμ]ου καὶ τῆς Ἀφέ[σεως Ἀριστείδης? ΡΗΡ]. — D'après ce qui vient d'être dit dans la note précédente, ce n'est pas seulement le nom du fermier, mais aussi le prix de la ferme, qui doit être considéré comme douteux.

N° 203, A, l. 75 : γαλαξιῶνος Δημέαι καὶ Θεωρύλωι καὶ ἀναδόχοις Δημέου Καλλισθένει Θεωρύλου, Ξενοκλείδει Ἀφθονήτου : XXHHHH:. — Il peut sembler surprenant que seuls les répondants de Dèméas soient nommés et qu'il ne soit pas fait mention de ceux de Théorylos. Sans doute, la chose n'est pas impossible ; mais il me paraît plus probable que Callisthénès seul a servi de caution à Dèméas, Xénocléidès étant le garant de Théorylos. Il suffit pour cela que le lacipide ait commis une haplographie qui n'a rien d'invraisemblable, et l'on peut

(1) 161 A 11. 162 A 9-10.
(2) 144 A 10-11. 149,2. 158 A 11.
(3) 203 A 24-25.

écrire : γαλαξιῶνος Δημέαι καὶ Θεωρύλωι καὶ ἀναδόχοις Δημέου Καλλισθένει Θεωρύλου, (Θεωρύλου) Ξενοκλείδει Ἀφθονήτου κτλ.

N° 208, l. 10-11 : στέφανος Ἰωμίλκ[ου | μυρρίνης χρυσοῦς, ὁλκὴ σὺν λίνωι καὶ κηρῶι ΔΔΓ]. — Le poids indiqué par cette couronne a été d'abord de 22 dr. (1); dans les inscriptions qui semblent à peu près contemporaines du n° 208 (2), il est de 21; dans aucune il n'est de 25. On doit donc écrire [ὁλκὴ σὺν λίνωι καὶ κηρῶι ΔΔ⊢ ou ΔΔ⊢⊢].

N° 219, B, l. 66 : [κυ]μβίον Θυμοχά[ρους..]. — Ce texte nous donne une indication au sujet de la date de l'inscription. M. Dürrbach écrit dans son commentaire : « Aetatem tituli c. a. 260 quaerendam esse monuit Hom. : argumento imprimis litteratura, quae satis similis est atque titulorum n. 223-226; sed hunc paullo antea exaratum ideo crediderim, quia operariorum maxima pars intra triginta quinque primos tertii saeculi annos occurrunt ». Il se peut que l'inscription soit, en effet, comme le pense M. Dürrbach, un peu antérieure à 260; elle ne saurait, en tout cas, se placer avant 276, puisque c'est cette année-là qu'a eu lieu le don de Thymocharès à l'hiéropœon (3). Peut-être est-elle voisine de 270 : les inventaires de l'hiéropœon qui, en dehors de celui ci, mentionnent la coupe de Thymocharès sont ceux de 269 et de 267 (4).

N° 269, d, l. 6 : — ἄμενοι οἱ Εὐρυμά [νθους κληρονόμοι] —. — Les autres inscriptions qui mentionnent la dette des héritiers d'Eurymanthès indiquent pour cette dette le chiffre de 60 dr. (5). On peut donc écrire - ἄμενοι οἱ Εὐρυμά[νθους κληρονόμοι ΡΔ?].

N° 274, l. 27 : Θεογνώτωι πυγμῆς · ⊢ · ... τοῖς.. Λάχητος παιδίοις πυγμῆς · Γ. — Il semble bien peu vraisemblable que Théognotos reçoive seulement 1 dr., alors que les enfants de Lachès (?) en reçoivent 5, ainsi que Pyrrhaithos et un autre

(1) Cf. ce que j'ai dit à propos du n° 164, A, l. 92-93.
(2) 203 B 78. 223 B 11-12.
(3) 164 B 1-2.
(4) 203 B 31. 205 Aa 3-4.
(5) 274,20. 287 A 183-184. Cf. 226 A 23-24 et 289,15.

athlète dont le nom ne nous a pas été conservé (1). On peut songer à lire F̣ au lieu de ⊢; toutefois il reste entre le chiffre de la somme versée à Théognotos et τοῖς.. Λάχητος παιδίοις trois lettres dont on ne sait que faire. On peut donc hésiter entre les deux lectures suivantes : Θεογνώτωι πυγμῆς · F̣ · ... τοῖς κτλ., et : Θεογνώτωι πυγμῆς · ⊢[⊢⊢⊢] τοῖς κτλ..

N° 287, A, l. 63 : Θεοδήμωι θύραν ἐπισκευάσαντι... — Le prix du salaire payé à Théodèmos est représenté par 3 lettres. Or, le mois précédent, un travail analogue a été exécuté pour 3 drachmes par le même ouvrier (2). On peut donc songer à écrire ici : Θεοδήμωι θύραν ἐπισκευάσαντι [⊢⊢⊢?].

N° 288, l. 2 : Ἐλπίνου τοῦ Ξενο[χάριος κληρονόμοι]. — D'après 284 A 193, on peut écrire Ἐλπίνου τοῦ Ξενο[χάριος κληρονόμο. ΔΔΔΓ?].

N° 289, l. 2 : [παρ]ὰ̣ Κτησία τῆς [Ἀρκέοντος?] --. — La maison d'Arkéon est en effet la seule pour laquelle nous connaissions un locataire du nom de Ctèsias, et ce locataire paie 58 dr. en 246 (3). Ce prix est celui qu'il y a lieu de rétablir ici, car dans la période quinquennale qui prend fin en 247 le locataire était Dionysodoros (4), et il n'y a pas lieu de reporter après 242 l'inscription publiée sous le n° 289 (« Titulus certe c. a. 250 conditus », dit M. Dürrbach dans son commentaire). On peut donc écrire : [παρ]ὰ̣ Κτησία τῆς [Ἀρκέοντος ⊓⊢⊢⊢?].

D'autre part, il résulte de ces observations que nous pouvons préciser la date de l'inscription. Puisque nous possédons déjà un des comptes de la période quinquennale 246-242, celui de 246, nous pouvons dire que le n° 289 appartient à une des quatre années 245, 244, 243 et 242.

N° 289, l. 6 : Ἀπολλώνιος ὑπὲρ [Ὀστάκου?]. — D'après *Eidocritos*, 36, on peut écrire Ἀπολλώνιος ὑπὲρ [Ὀστάκου ⊓⊢⊢III?].

N° 289, l. 8 : Ἀριστοδίκου κληρονό[μοι ⊓⊢C]. — D'après les

(1) 274,28.
(2) 287 A 61.
(3) *Eidocritos*, 27.
(4) 287 A 38.

autres inscriptions qui contiennent la même rubrique (1), on peut écrire Ἀριστοδίκου κληρονό[μοι ΓΗC · καὶ ὑπὲρ τοῦ οἰκήματος ὃ ἦν Ἀριγνώτου ΔΙΙC?].

N° 289, l. 16 : Ἀκριδίων Ἐλ[πίνου ΔΔΔΗΓΗΗΗ · - - - -]. — Je ne vois pas ce qui a pu suggérer à M. Dürrbach le chiffre qu'il donne ici. La dette d'Acridion est de 36 à 37 dr. en 250 (2), de 20 dr. en 246 (3). Je crois que l'on doit se borner à écrire ici Ἀκριδίων Ἐλ[πίνου- - - -].

N° 726, l. 2 : Βουληκράτης [..... εἶπεν]. — Un seul Boulècratès est connu dans la seconde moitié du IIIe siècle, c'est Bolècratès Épicharmou (4). S'il est l'auteur du décret publié sous le n° 726, la ligne 2 de l'inscription a 25 lettres, ce qui est, à une unité près, le nombre des lettres de la ligne 1. On peut donc écrire Βουληκράτης [Ἐπιχάρμου? εἶπεν].

N° 768, b, l. 13 : ...ου Γερύλ[λου...]. — Ce texte a suggéré à M. Roussel, pour les lignes 4-5 du fragment *a*, une restitution fort vraisemblable, qu'il indique dans son commentaire : Κ[αρύστιος? | Γερύλλου]. Si cette restitution est admise, c'est comme patronymique que le nom de Géryllos figure dans l'inscription (et c'est sans doute pour cela que M. Roussel, en présence des lettres Γερύλ-, écrit le génitif Γερύλ[λου]. On est dès lors en droit de penser qu'à la l. 13 du fragment *b* c'est Carystios qui est nommé et qu'il faut écrire [Καρυστίου τ?]οῦ Γερύλ-[λου- - -].

D'autre part, dans son commentaire, M. Roussel écrit : « Καρύστιος Γε. ? (cf. *b* 13) : filius Γέρυλλος Κα. : cf. ad n. 1186 ». Or le décret publié sous le n° 768 fait mention de l'archonte de 187 (5), et les dates extrêmes que donne M. Roussel pour

(1) 287 A 181-182. *Eidocritos*, 35.

(2) 287 A 194 : ΔΔΔΓΗΙΙ · ·

(3) *Eidocritos*, 44.

(4) Les inscriptions où il est mentionné doivent paraître sous les nos 316, 27, et 338 A a b 14. La différence d'orthographe entre Βουληκράτης et Βωληκράτης est insignifiante : en 250 le père de Βωληκράτης Ἐπιχάρμου est appelé Ἐπίχαρμος Βουληκράτου (287 A 176).

(5) 768 a 5.

Géryllos Carystiou sont l'une antérieure, l'autre postérieure à cette année-là (1). Je crois qu'il est extrêmement difficile de dire lequel, de Géryllos et de Carystios, est le père, et lequel est le fils, et qu'à « filius » il y aurait lieu de substituer dans le commentaire du n° 768 « pater vel filius ».

N° 808, l. 2 : Τληπ[όλεμος? - -]. — Les lignes 1 et 3-17 de l'inscription ont un nombre de lettres qui varie de 19 à 23. Nous avons déjà 15 lettres pour la ligne 2 ; le patronymique de Tlèpolémos a donc probablement de 4 à 8 lettres. Or l'inscription est du début du IIe siècle, et nous connaissons à cette époque un Tlèpolémos Amnou, qui, après avoir été chorège en 215 (2), joue autour de 200 un rôle politique important dans l'Ile (3). On a donc bien le droit de penser qu'il peut s'agir de lui ici et qu'il faut ainsi compléter la ligne 2 : Τληπ[όλεμος Ἄμνου?].

N° 829, l. 4-5 : ἐπειδὴ .....ένης Ἀντιχ[α|ρους - -]. — D'après l'inscription qui doit paraître sous le n° 353 B 40 et où se trouve mentionné un Autosthénès Anticharous, on peut écrire ici : ἐπειδὴ [Αὐτοσθ]ένης Ἀντιχ[α.ρους - -].

N° 853, l. 3 : - - - .ς Διογέ|[νους ἐπεψήφισεν]. — Nous ne connaissons qu'un seul fils de Diogénès comme président de l'Assemblée du peuple, c'est Diogénès Diogénous (4). Or la lettre finale du nom qui nous manque ici est précisément un ς. Nous pouvons donc écrire [Διογένη ?]ς Διογέ|[νους κτλ..

N° 1142, l. 2 : [ἐν νήσωι -]λις κυδίμου Αὐτοκλέους. — Nous avons ici un pentamètre dactylique, et la partie du nom qui nous manque forme soit la longue du spondée second, soit les deux brèves du dactyle second. D'autre part, le λ de la dernière syllabe du nom est pointé par M. Roussel, et nous pouvons le considérer comme douteux. Rapprochons notre inscription, qui date du milieu du IIIe siècle, des comptes des hiéropes de 250, où est mentionné le paiement d'une dette par Τέλεσις ὑπὲρ Αὐτο-

(1) 1186, commentaire.
(2) 126, 4.
(3) 768 a 4. 789, 26-27. 799, 4. 800, 11-12. 801, 2.
(4) 826, commentaire des l. 16-17, 827.

κλέους (1) : le nom de Τέλεσις a la quantité qui convient : nous pouvons donc écrire [ἐν νήσωι Τέλε]σις κυδίμου Αὐτοκλέους.

N° 1171, l. 2 : καὶ ....ίκη Καλλιδίκου. — Il ne me paraît pas impossible de restituer complètement le nom de la fille de Callidicos. Il existe en effet un Callidicos Diodotou, qui paie vers 250 l'intérêt d'une dette résultant d'un emprunt contracté sur les sommes données au sanctuaire par Échénikè (2). Or la donatrice, dont la générosité s'est manifestée en 250, a pour père un Stèsiléos (3), qui me paraît devoir être identifié avec le fils de Diodotos et d'Échénikè, connu par une inscription funéraire (4). Si l'on admet que Callidicos Diodotou est parent (vraisemblablement oncle ou neveu) d'Échénikè Stèsiléo, petite-fille d'une Échénikè et d'un Diodotos, il n'est pas étonnant que sa fille porte un nom qui appartient déjà à plusieurs membres de sa famille, et l'on peut écrire καὶ [Ἐχε]νίκη Καλλιδίκου.

N° 1181, l. 2 : Τιμοκράτην ...ωνος. — D'après ce que j'ai dit à propos du n° 109, l. 5, il y aurait lieu d'écrire Τιμοκράτην [Φίλ]ωνος.

N° 1185, commentaire. — M. Roussel rappelle la carrière d'Eudèmos Diactoridou, débiteur en 219, 207 et 179, caution dans les dix premières années du IIe siècle, et mort entre 179 et 175. Puis il ajoute : « Haec vero dedicatio, ut mihi videtur, non ad Εὔδημον illum pertinet, sed ad nepotem eius qui filiam patrui Μνησικλείδου uxorem duxit ».

Je ne suis pas de cet avis. J'ai eu, en effet, l'occasion de montrer (5) comment il est vraisemblable que l'Eudèmos I de M. Roussel a précisément épousé la fille d'un Mnèsicléidès et comment ses deux fils, Diactoridès et Mnèsicléidès, portent probablement les noms de leurs deux grands-pères. Si l'on admet que l'Eudèmos II de M. Roussel, au lieu d'être le petit-

(1) 287 A 187.
(2) 288, 9.
(3) 287 A 123.
(4) 1166-1167.
(5) *REG*, 1916, p. 193.

fils de son Eudèmos I, se confond avec lui, sa femme n'est autre qu'Épainô Mnèsicléidou. Théorylos Eudèmou est sans doute le fils du même Eudèmos (1), et Démarès, au lieu d'être le petit-neveu de son père adoptif, est tout simplement son frère puîné.

Il y aurait donc lieu de modifier de la façon suivante le tableau généalogique dressé par M. Roussel :

Διακτορίδης (I) — Μνησικλείδης (I)

Εὔδημος — Ἐπαινώ

ante a. 175 mortuus

Διακτορίδης (II)	Μνησικλείδης (II)	Θεωρύλος	Δημάρης
deb. a. 175	*deb. a. 175*		*puer infans*
	chor. a. 171		*paullo ante*
			a. 165.

Maurice Lacroix.

(1) Cf. *REG*, *l. c.*

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Les périodiques suivants ont fourni la matière de ce *Bulletin* :

Allemagne. — *Klio*, XVII (1921).
Hermes, LVII (1921).
Philologus, Supplementband, XIV, fasc. 1 (1920).
Philologische Wochenschrift, 1921.
Sitzungsberichte d. preuss. Akad. d. Wissensch., 1921.
Nachrichten d. Wissensch. Gesellsch. Goettingen, 1921.
Sokrates, Abteilung : Jahresberichte des Philol. Vereins z. Berlin, année 47 (1921).
Glotta, XI (1920-21).
Zeitschrift d. deutsch. Palästina-Vereins, XLIV (1921).
Byzantinische-neugriechische Jahrbücher, I (1920) et II (1921).

Autriche. — *Anzeiger d. Akad. d. Wissensch. in Wien, philos.-hist. Klasse*, LVIII (1921).
Sitzungsberichte der Akad. in Wien, philos.-hist. Klasse, t. 183, fasc. 3 (1921).

Belgique. — *Musée Belge*, XXV (1921).

États-Unis. — *American Journal of Archaeology* (*AJA*), XXV (1921).
Classical Philology, XVI (1921).

France. — *Bulletin de Correspondance Hellénique* (*BCH*), XLV (1921).
Revue Archéologique (*RA*), XIII et XIV (1921).
Revue des Études Grecques (*REG*), XXXIV (1921).
Revue des Études Anciennes (*REA*), XXIII (1921).
Revue de Philologie, XLV (1921).
Revue Biblique, XXX (1921).
Revue d'Histoire des Religions, LXXXIV (1921).
Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions (*CRAI*) (1921).

Grande-Bretagne. — *Journal of hellenic Studies* (*JHS*), XLI (1921).
Annual of the British School at Athens, XXIV (1919-20; 1920-21).
Classical Quarterly, XVI (1921).
Journal of Roman Studies, X (1920).
The Journal of Egyptian Archaeology, VII (1921).

Hollande. — *Mnemosyne*, XLIX (1921).

Italie. — *Atti Accademia di Torino*, LVI (1920-21).

Syrie. — *Syria*, II (1921).

Recueils épigraphiques. — Un fascicule du recueil des inscriptions d'Asie-Mineure dont s'était chargé l'Académie de Vienne a paru au début de 1921 (*Tituli Asiae Minoris*. Vol. II : *Tituli Lyciae linguis graeca et latina conscripti*. Fasc. I. *Pars Lyciae Occidentalis cum Xantho oppido*. Ennaravit E. Kalinka, Vienne, 1920). I. *Telmessus et vicinia*; II *Oppida Lyciae ad occidentem a Telmesso sita* (Lydae, Arymaxa, Lissa, Daedala, Octapolis, Hippocome); III *Oppida ad Cragum montem sita* (Sidyma, Bel, Ora Occidentalis, Pydnae vel Cydna); IV *Xanthus*. Le fascicule, qui comprend 395 inscr. grecques, à peu près toutes déjà connues, est enrichi de cartes, de plans et de photographies. On annonce malheureusement que la publication ne sera pas continuée.

— En attendant que l'Académie des Inscriptions reprenne la publication intégrale des textes de Délos, F. Dürrbach a été chargé de donner un *Choix d'inscriptions de Délos* (avec traduction et commentaire). Le fasc. I du tome I (Paris, 1921) comprend les textes historiques de l'époque de l'amphictyonie ionienne et de l'amphictyonie attico-délienne (12 inscr.) et ceux de la période de l'indépendance de 314-166 av. J.-C. (63 inscr.). Aucun inédit.

— Le contenu des *Neue Beiträge z. Griech. Inschriftenkunde*, VI. Teil, nos 37-47. (*Sitzber. Wien. Akad.*, t. 183, fasc. 3, 1921), par Ad. Wilhelm, sera analysé ci-dessous, selon l'ordre géographique des textes.

— P. Thomsen, *Ztschr. Paläst. Vereins*, t. 44, 1-61 et 96-168, donne la fin de son *Corpus* des inscr. latines et grecques de Jérusalem et des environs immédiats (il a été tiré à part). Plusieurs *indices*, dont le cinquième donne un aperçu chronologique des textes : les plus anciens du IIe s. av. J.-C. (anses d'amphores), le plus récent du XVe s. ap. J.-C.

Bulletins épigraphiques. — E. Ziebarth, *Jahresber. über d. Fortschritte der klass. Altertumswiss.*, t. 189 (1921, III), 1-51; *Fünf und zwanzig Jahre griechischer Inschriftenforschung*, (1894-1919), suite (cf. *Bulletin*, 1921, p. 425). Indique les textes nouveaux de la Grèce septentrionale qui devront former les suppléments de *IG*, IX, 1 et 2 et ceux qui seront recueillis dans *IG*, X (*Inscr. Epiri Macedoniae Thraciae Scythae*). Pour la Russie du Sud, Z. a donné des renseignements plus détaillés et fort utiles d'après les périodiques russes des bibliothèques de Berlin, Munich et Goettingen.

— H. v. Gaertringen, *Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin*, 1921, 188-205, sous le titre : *Aus den griech. Inschriften* a donné quelques renseignements et considérations sur les progrès de l'épigraphie. Il se réfère le plus souvent au travail de Ziebarth, mais insiste particulièrement sur les anciennes inscr. attiques (voir ci-dessous *Attique*).

— On annonce pour le cours de 1923 la publication d'un périodique international, édité en Hollande sous le titre *Supplementum epigraphicum graecum* (Sijthoff, Leyde), qui réunira annuellement les inscriptions parues la précédente année, et signalera les publications épigraphiques. Collaborateurs prévus : J. Hondius (Hollande), P. Roussel (France), A. Salaé (Tchéco-Slovaquie), M. N. Tod (Grande-Bretagne), E. Ziebarth (Allemagne).

Chronologie. — M. N. Tod, *ABS*, XXIV, 54-67, reprend la question des ères employées dans les inscr. macédoniennes. L'ère locale, dont le point de départ est le 1er Dios 148 av. J.-C., est restée dans l'usage courant jusqu'au moins

265 ap. J.-C.; elle est quelquefois complétée, rarement remplacée par la mention de l'ère d'Actium ou d'Auguste (1er Dios 31 av. J.-C.).

Questions diverses. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 63-78, n. 47 : *Zu den Anordnungen über die Aufstellung von Inschriftstelen*. Remarques sur la coutume de confier à des personnages spéciaux, (ἐπιμεληταί, ἐπισταταί, ἐκδόται), parfois à celui même qui est honoré, le soin d'ériger le monument honorifique. Les magistrats ordinaires (γραμματεῖς, ἄρχοντες, ἱεροποιοί, προστάται) peuvent aussi en être chargés.

Histoire et institutions. — F. Bilabel, *Philol.*, Supplementband, XIV, 1 (1920) : *Die ionische Kolonisation*. Étudie surtout d'après les inscriptions les rapports entre les métropoles ioniennes et leurs colonies (organisation politique, calendrier, culte etc.).

— W. L. Westermann, *Class. Phil.*, XVI, 12-19 : *Land Registers of Western Asia under the Seleucids*. De l'étude des inscr. *OGI*, 221; 225, *AJA*, 1912, 11-82 (inscr. de Mnésimachos qu'il continue à dater fautivement de 306-301; cf. *Bulletin*, 1914, 463), W. conclut que le registre central du cadastre ne donnait pas les limites détaillées des propriétés : mais, p. 391, d'après le frg. nouveau de *OGI*, 225 (*Abh. Berl. Akad.*, 1908, 36), il doit altérer sa théorie.

Grammaire et dialectologie. — F. Bechtel, *Die griechischen Dialekte* (Berlin, 1921), t. I, étudie les dialectes lesbien, thessalien, béotien, arcadien et cypriote.

— F. Bechtel, *Hermes*, 1921, 335, étudie les noms Κερκινεύς et Βουλεύς, donnés à deux fleuves de Pthiotide (*IG*, IX, 2, p. XI, nº 205).

— E. Schwyzer, *Glotta*, XI, 75-79, examine diverses particularités dans des inscr. dialectales : la graphie Ἔσις dans *GDI*, 5771; καλάσηρις dans l'inscr. des mystères d'Andania (*Syll.* [3], 736); ἐπὶ δυνάμει dans les malédictions de Téos (*ibid.*, 37-38 : δύναμις serait un nom propre; cf. παρὰ Δυνάμει dans l'inscr. des μολποί de Milet); l'adj. [δ]α[μα]τρείαν à la fin du traité de *sympoliteia* entre Stiris et Médéon (*ibid.*, 647); λευτον = λεύσσων (?) dans la loi sacrée du temple d'Athéna Aléa : la forme ἄνεθε dans un texte de Thèbes (*IG*, VII, 3682); des exemples de φθι passant à ψι en crétois; les formes argiennes αFρητευε, Αυκλιεειας = ἐFρήτευε, Εὐκλεείας.

— D. Emrys Evans, *Class. Quart.*, XV, 22-30 : *Case-usage in the Greek of Asia Minor*, étudie l'emploi de l'acc., du gén. et du dat. dans les inscr. « populaires » d'Asie-Mineure, particulièrement dans la région de l'intérieur correspondant à peu près à l'ancienne Phrygie.

Inscriptions juives et chrétiennes. — W. Morel, *Hermes*, 1921, 438-9, étudie une épitaphe du cimetière juif de Monteverde (N. Βετς, n. 163; cf. *Bulletin*, 1921, 427); c'est un texte latin écrit en grec.

— Le P. Vincent, *Rev. Bibl.*, XXX, 442, signale l'épitaphe d'un sanhédrite (βουλευτής) gravée sur un sarcophage à emblèmes israélites (*Tibériade*).

— W. M. Calder, *Journ. Rom. Stud.*, X, 42-59, donne un texte mieux assuré de l'épitaphe de Julius Eugenius, évêque de *Laodicea Combusta* (*Klio*, 1910, 232 et suiv.; 1911, 388), et publie une nouvelle épitaphe métrique où apparait le même Eugenius et son prédécesseur Severus, οὐρανίου γενέτου κύδιμος ἀθλοφόρος (1re moitié du IVe s.).

— Le P. Mouterde, *Syria*, II, 207 et suiv., publie deux inscr. de Tarse : 1. Invocation d'un prêtre, fils et frère de prêtre ὑπὲρ ἐλαφρίας τῶν μακαριοτάτων μου ἀδελφῶν τῶν προλαβ(όν)τ(ω)ν. — 2. Τόπος διαφέρων Ἐκδικίας τῆς κοσμιωτάτης ἐγγόνης Ἀνατολίου ἐπισκόπου (un ami de St-Jean Chrysostôme).

— Ad. Jacoby, *Byz.-neugr. Jahrb.*, I, 148-150, étudie un graffite métrique lu dans une chapelle funéraire de la nécropole d'El-Bagauât (Grande oasis du désert libyen (200-250, invocation au Christ, père des chrétiens : Χρηστὲ πάτερ).

— N. I. Giannopoulos, *ibid.*, 386-394, publie des inscr. trouvées dans les ruines de deux églises du ve ou vi^e^ s. près de Néa-Anchialos (*Thèbes de Phtiotide*).

— P. Perdrizet, *REA*, 1921, 283-284. *Cas de mort par piqûre de scorpion*. Deux épitaphes du musée de Berlin doivent être rapprochées de celle du « mosaïste » Aur. Ammonios, publiée par Lefebvre, *Rec. des inscr. grecques chrétiennes d'Egypte*, n. 120 (Αὐρ. Ἀμμώνιος κρούστις ὑπὸ σκορπίου ἡρπάτη = ἡρπάσθη. Je signale à ce propos que la mort n'est pas un mosaïste, selon l'explication certaine donnée par H. Grégoire, *Rev. Instr. Publique en Belgique*, LI, 210, κρουστίς = κρουσθείς, terme employé par Eratosthène pour désigner la piqûre du scorpion).

ATTIQUE

H. v. Gaertringen, chargé de publier à nouveau les *Inscriptiones atticae Euclidis anno vetustiores*, a donné un aperçu des documents que contiendra le recueil dans les *Jahresberichte des philol. Vereins z. Berlin*, 1921 (ci-dessus, p. 427); puis divers spécimens de la méthode : *Sitzber. Berl. Akad.*, 1921, 436-443 : *Attische Inschriften* et *Nachr. Goett. Gesellsch.*, 1921, 62-68 : *Athenisches Gesetz über Hestiaia um 445 v. Chr.* Dans la dernière publication, il étudie les fragments *IG*, I, 28-29 (cf. *Suppl.*, p. 12), et les complète audacieusement : le début du texte règlerait le sort des habitants d'Histiée, lesquels, contrairement aux témoignages des auteurs, n'auraient pas été tous remplacés par des clérouques athéniens. En fait, il y aurait eu jugement et appel possible devant la *boulè* d'Histiée : c'est du moins ce que conclut H. v. G. des l. 5 et suiv. ainsi restaurées : [Ἐὰν δὲ μέ|μ]φσεται ἐπὶ τεῖσι δίκε[σι, προσερχέσθ|ο] *ho* ἐχς Ἑστιαίας ἐς τ[ὲν βολὲν τὲν ἐν| *h*]εστιαίαι, *hó*ταμπερ τὰ[ς ἄλλας δίκας Ἑ]στια[ιεῖς] πρὸς ἀλλέλο[ς διδόσιν · ἐαν δ|ὲ] μὲ παρ[ὰ] τὲς βολὲς εὑρ[ίσκεται τὰς χό|ρ]ας ἒ τ[ὸν ἐλ]αυνοντα μὲ [πείθει ἒ βοσὶν] ἒ *hí*π[ποις] ἒ ὄνοις ἒ οἰσ[ί, ἀπελαυνέσθο]. Si le recueil, qui sera terminé, nous dit-on, dans un délai de deux ou trois ans, donne les textes ainsi surchargés de restaurations au moins douteuses, on ne le pourra utiliser qu'avec d'extrêmes précautions Dans les *Sitzber.*, on recevra également avec défiance la restitution Οἰ[νιάδαις] dans *IG*, I, *Suppl.*, p. 24, 116*e*, l. 9-10 ; celle de [Γ]ράβος, n. 116 *z* est plus plausible. L'article donne encore des remarques sur les dèmes de l'Akamantide d'après *Syll.*[3], 917 et sur la phratrie Thymaïtis d'après une inscr. trouvée sur la pente ouest de l'Acropole : *h*ιερὸν|Διὸς Ξενί|ο Θυμαιτί|δος φρα|τρίας.

— J. Hondius, *Mnemos.*, 1921, 201-204 : *Novae inscr. atticae*, publie un fragment d'un décret anonyme de proxénie de la 2e moitié du ve s., d'une *tabula*

militum (morts dans le Pont sous Périclès en 444 ou 437?), et d'une inscription votive (milieu vie s.).

— W. B. Dinsmoor, *AJA*, 1921, 118-129 : *Attic building accounts*, IV : *The statue of Athena Promachos*, rapporte d'une manière fort hypothétique à la confection de cette statue les fragments *IG*, I, 284-288, augmentés de *IG*, I, 545 et 545*a*, et d'un fragment inédit : elle aurait exigé au moins neuf ans et une dépense annuelle de 55 000 drachmes, soit au total 83 talents. L'ordre chronologique des trois statues colossales dues à Phidias serait : Athéna Promachos, 465-456 ; Zeus d'Olympie, 456-447 ; Athéna Parthénos, 447-438.

— *Ibid.*, 233-247 : *Attic building accounts*, V : *Supplementary Notes*. D. rectifie qqs. résultats précédemment obtenus (cf. *Bulletin*, 1914, 446-7). La stèle des comptes du Parthénon devait comporter trois doubles colonnes ; au début de la IXe année, d'après un fragment nouveau, figurait le revenu d'une mine du Laurion (*Héphaistikon* ; cf. comptes des Propylées, col. III, l. 14-15). La part de l'État, soit les 5/6 du revenu de la mine, était consacrée à des constructions. — P. 242 et suiv., sommaire historique de la construction du Parthénon (substitué à celui de *AJA*, 1913, 77-80). — P. 245-247, remarques sur la stèle des comptes de l'Érechtheion.

— W. Bannier, *Phil. Woch.*, 1921, 307-312 : *Zu attischen Inschriften* XII. Propose de rapprocher *IG*, I, 78 et *Suppl.*, 116 *a*, p. 23 (décret de proxénie p. deux personnages). — Étudie *IG*, II, 21 ; 34 et 35 (alliance des Athéniens et de Chios) ; les frg. de comptes Ἀρχ. Ἐφ., 1914, 200 ; *IG*, I, *Suppl.*, 555 *d*, p. 55 et 298, p. 146 ; *JHS*, 1914.

— M. Attilio Levi, *Atti Acc. Torino*, LVI, 113-123 : *Note sul tesoro ateniense nel V secolo a. C.*, étudie, p. 120-123, le décret de Kallias (*Syll.*³ 91).

— G. Glotz, *REG*, 1921, 1 et suiv. : *L'épistate des proèdres*, examine et parfois corrige ou complète les décrets attiques placés entre 411 et 378/7, et conclut que les proèdres ont été institués en cette dernière année non point sous la pression du parti oligarchique, mais pour répondre aux nécessités de la politique extérieure.

— Ad. Wilhelm, *Neue Beitr.*, VI, 55, montre que le frg. *IG*, II², 793, ne provient pas d'un décret attique.

— Ad. Wilhelm, *Wien. Anz.*, 1921, 81, complète le décret *IG*, II², 946 (= *Syll.*³ 655) ; il est rendu en l'honneur du Pergaménien Ménandros τ[ῶν μάλιστα πιστευομένων καὶ τιμωμένων] [παρὰ τῶι βασιλεῖ Εὐμένει, δ[ιαφυλάττων τὴν τοῦ πατρὸς (*nom*) καλο|κἀγ]αθίαν.

PÉLOPONNÈSE

Argolide. — *Argos*. — G. Vollgraff, *Mnemos.*, 1921, 113-117, donne, d'après un estampage, une nouvelle édition du décret des artistes dionysiaques, *IG*, IV, 558.

Épidaure. — L'inscr. publiée par P. Cavvadias, Ἀρχ. Ἐφ., 1918, 128-148, nº 3, a suscité de nombreux articles que je crois utile de signaler en dépassant les limites chronologiques de ce bulletin. J'avais indiqué (*Bulletin*, 1920, 434), d'après le résumé analytique de A. Plassart, que ce texte devait apparemment être rapporté au renouvellement de la ligue de Corinthe à l'époque d'Anti-

gonos Ier et de Démétrios Poliorkétès. Ayant pu étudier le texte en juillet 1922, je me suis confirmé dans cette opinion. U. Wilcken, tout à fait indépendamment, est arrivé à la même conclusion et l'a défendue dans les *Sitzber. Berl. Akad.*, 1922, 122 et suiv., de même W. W. Tarn, *JHS*, 1922, 198-206. Par contre, S. B. Kouyéas, Ἀρχ. Ἐφ., 1921 (publié en 1922), 1-51 et, indépendamment, H. Swoboda, *Hermes*, 1922, 522-534, (cf. p. 627), estiment bien qu'il s'agit d'un renouvellement de la ligue de Corinthe, mais le placent à l'époque d'Antigonos Doson. Ni Tarn ni Swoboda n'ont tenté de restaurer l'inscription; Wilcken et Kouyéas au contraire ont singulièrement amélioré le texte donné par Cawadias. En plusieurs points pourtant l'analyse des parties qui subsistent et l'exacte estimation des lacunes m'ont permis d'atteindre des résultats nouveaux (article à paraître dans la *Rev. Archéol.*, 1923).

— Ad. Wilhelm, *Anz. Wien. Akad.*, 1921, 73-74, donne des compléments nouveaux pour l'inscr. métrique *IG*, IV, 1372 (= Geffcken, *Griech. Epigr.*, 174), laquelle se rapporte à Philippe V, après son expédition victorieuse contre Sparte et les Aitoliens (218).

— *Ibid.*, 70-73. La femme de Nabis se serait appelée Ἀπία (Pol. XIII, 7, 6 : Ἀπῖγα, avec introduction d'un γ parasitaire entre deux voyelles). Le nom est attesté dans la maison des tyrans d'Argos au IIIe s. par *IG* IV 1111 (cf. *Beitr.*, p. 110, n. 95). Apia, fille d'Aristippos II et nièce d'Aristomachos II, aurait épousé Nabis, lui-même de famille royale, ce qui jetterait une nouvelle lumière sur les relations entre Sparte et Argos.

GRÈCE SEPTENTRIONALE

Phocide. — *Delphes.* — F. Courby, *Fouilles de Delphes*, t. II, 2e fasc. (*La terrasse du temple*), Paris, 1921, a signalé quelques inscr. — Textes de l'autel de Chios : p. 124, fig. 94 : Promantie de Chios, regravée au IIIe s.; *ibid.*, note 1, lecture nouvelle d'après É. Bourguet de la fin du décret pour Polyarchidès de Chios (*Syll*³., 553), dont un exemplaire devait être exposé ἐν Δελφοῖς παρὰ τὸμ βωμ[όν] de même sans doute que d'autres stèles pour les hieromnémons de Chios. — P. 125. Lettres d'assemblage. — P. 129, inscr. dédicatoire Χῖοι Ἀπόλλωνι τὸν βωμόν (2e quart du ve s.?).

P. 142 et suiv. : Ex-voto des Liparéens (cf. *BCH*, 1911, 149-162 et 456, note 1) : Sur la face supérieure, inscr. archaïque en petits caractères : Κνίδιος ἐ]λιπάραι τόδ[ε μνᾶμα] (en supposant un début d'hexamètre). — Sur la face antérieure, inscr. de la 2e moitié du IVe s. dont il reste des lettres isolées (peut-être : Λιπαραῖοι ἀπὸ Τυρσανῶν Ἀπόλλωνι). — Une série de dalles analogues portent encore sur la tranche deux distiques se rapportant aux mêmes événements (restitution hypothétique, p. 150). Sur des dalles analogues, un décret pour Πύρρων Αἰν... du IIIe s. et une signature de l'Athénien Ἀριστόδημος (IVe ou IIIe s.). Ces dalles couronnaient sans doute le mur de l'esplanade du temple.

P. 164 : Inscr. sur des dalles de couronnement du mur polygonal (Θέμις en caractères du début du ve s., et en caractères du IVe ; Καλλίστω, signature d'Agathon, fin ve s. : décret pour un Mégalopolitain. — P. 166 et suiv. : actes d'affran-

chissement. — P. 169, inscr. relative à la réfection du mur polygonal par Τιβ. Κλαύδιος Κλέομαχος (*Syll*³., 813 A).

P. 222 et suiv. : C. signale diverses inscr. provenant du monument de Lilaia sur la terrasse supérieure du temple et en publie une, maltraitée par Pomtow, *GGA*, 1913, 188 : décret de Lilaia en l'honneur des soldats envoyés pour la défense de la cité par le roi Attalos avec liste des mercenaires. Le texte du décret, dont les restitutions sont insoutenables, devra être sérieusement amendé.

P. 229. Inscr. archaïque des Corcyréens avec transcription du IIIe s. — P. 235. Déd. des hab. d'Hermioné (Perséphone et Déméter) et 4 décrets de proxénie du IIIe s. gravés sur le même monument (Σωχάρης Θράσωνος, Σιλανὸς Ξενίου et Παρμένισκος Μενεδάμου de Byzance, Χαρικλῆς Λαοφῶντος d'Égine); sur une plaque analogue, signature de Σοτάδας Θεσπιεύς. — P. 237, note 1 : décret de proxénie du IVe s. (arch. Sarpédon) et décret p. Κέλαινος Πολυκρατίδα.

P. 239 : épigramme de l'ex-voto de Kratéros.

— A. Plassart, *BCH*, 1921, 1-85 : *Liste delphique des théarodoques*. P. a étudié et rajusté onze fragments de cet important document, incomplètement connu jusqu'à présent et pris parfois pour une liste de proxènes. En fait, il était destiné à renseigner les théores envoyés en divers pays pour annoncer la célébration des Pythia et des Sotéria sur les noms des citoyens chargés de les y accueillir. La liste a été rédigée pour la plus grande partie dans le premier quart du IIe s., puis tenue au courant pendant un certain nombre d'années. L'ordre suivi était géographique, selon l'itinéraire suivi par les diverses théories : Cypre, Ionie (y compris l'Eubée, Andros, Kéos, Kos et les cités de Carie, Mysie, etc.), Béotie et Péloponnèse, Thessalie et Macédoine, Crète et Cyrénaïque, Aitolie, Akarnanie et Épire, Grande-Grèce et Sicile. — Index alphabétique des noms de villes et des noms d'hommes.

— H. Pomtow, *Klio*, XVII, 153-203 : *Delphische Neufunde* V (suite de XVI, 109-177). I, nos 138-154 : Statues de Romains à Delphes : 138-139, deux fragm. hypothétiquement rapprochés : Πόπλιος Κ[ορνήλιο]ς Ποπλίου | υἱὸς Ἀπό[λλωνι δ]ῶρον (en 190). — 142-144, proxénies p. Νέων Λέοντος Σ[υρα]κόσιος Ῥωμαῖος (arch. Mégartas, 205-203 ?), p. Μάρκος Αἰμύλιος Λέπεδος Ῥωμαῖος (189/8), p. Λεύκιος Ὀρτήσιος Βρεντέσινος, qui devient aussi théorodoque des Pythia et Sotéria (168). — 146 a, le *koinon* des Phocidiens p. Q. Cop[on]ius Q. f. πρεσβευτὴς Ῥωμαίων (*BCH*, VI, 448), entre 140 et 110. — 147. Ἁ πόλις τῶν Δελφῶν Πο[στόμιον Ἀλ]|βεῖνον τὸν ἑαυτᾶς πάτρω[να καὶ εὐ]εργέταν (selon la remarque de Dessau, l'absence de *praenomen* permet de suspecter la restitution).

II. Autres textes relatifs à des Romains, nos 155-162. — 155, prox. p. [Πόπ]λιος Καρσολήιος ΥΟΥΛΟΣ Ῥωμαῖος qui a rendu service à des ambassadeurs de Delphes (v. 103). Texte fort douteux. — 156. Texte, sans commentaire, de la loi relative à la repression de la piraterie en 100 av. J.-C. (ce document souvent cité était gravé sur le monument de Paul-Emile; il sera publié prochainement par G. Colin; M. Cuq, dans une communication faite à l'Acad. des Inscr. le 16 mars 1923, y veut reconnaître la loi Gabinia de 67 av. J.-C.). — 157, prox. p. Μᾶρκος Καφράνιος Μάρκου υἱὸς Γάλλος Ῥωμαῖος (ici, pour Pw., Γάλλος est bien un *cognomen*; mais que signifie alors la remarque de la p. 157, *ad* n. 142 où il rapproche

Γάλλος Ῥωμαῖος de Συρακόσιος Ῥωμαῖος?) ; date : 91 av. J.-C. — 158, prox. p. Γάιος Ὀρκώνιος Γαΐου (86). — 159, prox. p. Τίτος Οὐάριος Τίτου υἱὸς Σαβεῖνος, ἐνδαμήσας ἐν τὰν πόλιν ἁμῶν μετὰ τοῦ στρατηγοῦ Πλαιτωρίου (66).

III. Remarques sur le monument de Paul-Emile, p. 179-189. — P. 185, tableau de tous les textes gravés sur ce monument. Sous les nos 163-179, Pw. publie les textes qui n'ont pas encore été édités soit par d'autres soit précédemment par lui. Comme l'ensemble de ces textes paraîtra prochainement dans les *Fouilles de Delphes*, il me paraît inutile d'insister sur la publication précipitée et souvent défectueuse de Pw.

P. 189-203 : Rectifications et additions aux précédents articles. Dans cet indescriptible fatras, les incohérences et les contradictions ne permettent pas de se reconnaître. — P. 191, n. 180 : liste des Sôtéria de l'année de Peithagoras, donnée d'après un estampage. Comme le reconnaît Pw. lui-même, ce texte capital, que j'étudierai ailleurs (*BCH*, 1923), ébranle sa chronologie du IIIe s. ; pourtant, p. 196, il indique les changements qu'il faut apporter à son tableau des archontes du IIIe s. sans mentionner le nom de Peithagoras. Ce n'est qu'un exemple.

Leucade. — Ad. Wilhelm, *Anz. Wien. Akad.*, 1921, 79. Correction à l'inscr. métrique *IG*, IX, 1, 539, gravée sur un monument qui devait représenter Leucade.

Pharos. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, V, 10, complète les l. 5 et suiv. du décret *CIG*, 1837 b (= *Abhand. d. archäol. epigr. Seminars*, XIII, 17 et suiv.).

MOESIE, THRACE, ARCHIPEL THRACE

On trouvera dans *RA*, XIV, 465, d'après l'*Izvestia na archeologitscheśko Droujestvo*, VII (1919-1920), l'indication de monuments épigraphiques découverts en Bulgarie et publiés par G. I. Kazarow, B. Filow, etc. : Déd. Ἀγρίῳ Θηῷ ἐπ[ηκόῳ] (dieu cavalier), à Héraklès Βεισαλτη[νός], à Apollon Γεικαι[τιηνός], à Asklépios et Hygie, milliaire au nom de Gordien, etc.

Abdère. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 21-35, no 40, étudie les décrets pour G. Apustius et son fils, sans connaître les remarques faites sur ces textes par M. Holleaux (cf. *Bulletin*, 1915, 465-466). Si dans l'ensemble les deux savants arrivent à une restitution analogue, il y a de notables divergences dans le détail. Je signalerai seulement que dans le décret III, l. 27 et suiv., où M. Holleaux a admis qu'il s'agissait d'une εἰκὼν γραπτὴ ἐπίχρυσος de 200 drachmes, W., jugeant d'après des exemples la somme trop modique même pour une image peinte, corrige le texte et complète : [ποιήσασθαι δὲ καὶ εἰκόνα χαλκῆν] ἐπίχρυσον.. [ἀ]πὸ Ἀλεξανδρείων δ(ρ)α[χμῶν τρισχιλίων]. — Le début du décret III, d'après W., montrerait que les deux Romains étaient banquiers (l. 2-3 : γενόμε[νος ἀπὸ παιδὸς ? ἐπὶ τῆς τραπεζιτι] | κῆς ἐργασίας ; mais on préférera le complément de M. Holleaux : γενόμε[νος διάδοχος τῆς πατρι]κῆς ἐργασίας).

Maronée. — Ad. Wilhelm, *ibid.*, 35-36, complète la l. 13-17 du décret pour Λυσίμαχος Διείου X... (*BCH*, XXXVII, 142, n. 45).

Dionysopolis. — Ad. Wilhelm, *ibid.*, 36-39, dans le décret en l'honneur d'Akornion propose la même restitution que M. Holleaux (cf. *Bulletin*, 1920, p. 422). Remarques sur les πρῶτοι φίλοι.

Thasos. — Ch. Picard, *BCH*, 1921, 144-173, publie les inscr. découvertes dans les fouilles de 1914 et 1920. — 1-9. Fragm. de *lois*, *décrets*, *actes publics* allant du IVe s. à l'époque impériale, très mutilés ; la plupart des compléments sont douteux ; le n. 6 est un décret octroyant le droit de cité, moyennant 2 000 dr., à deux frères et, semble-t-il, à la femme de l'un d'eux, Krino (cf. p. 570). — 10-24. *Ex-votos*, *dédicaces*. — 11. Une néokore de Kybèle. — 13. Déd. d'une Italienne Ἀφροδείτη(ι) Πανδήαι. — 18. Déd. d'une association dite τὸ πρὸ πόλεως βαγγεῖον à son hiérophante, portant aussi le titre de δουκηνάριος, πρῶτος τῆς πόλεως et δὶς ἀρχιερεὺς δι' ὅπλων. — 19. A Hélios-Sarapis. — 25-55. Énumération de stèles funéraires.

CYCLADES

Délos. — Ch. Picard, *Exploration archéologique de Délos*, fasc. VI (*L'Établissement des Poseidoniastes de Bérytos*), Paris, 1921, étudie les inscriptions monumentales de l'édifice, celles qui décorent des bases de statues, des exèdres et des autels et, en appendice, la base située à l'Est de l'Agora de Théophrastos, où sont unies des dédicaces de l'association des Poseidoniastes et de la ville de Laodicée de Phénicie (= Bérytos).

— J. Hatzfeld, *BCH*, XLV, 471-486, publie les dédicaces bilingues des portiques à étage de l'Agora des Italiens; chaque côté et chaque étage portent les noms de dédicants différents (particuliers isolés ou groupés pour l'occasion, association des Hermaïstes).

— F. Courby, *ibid.*, 174-241 : *Notes topographiques et chronologiques sur le sanctuaire d'Apollon délien.* Cite et étudie un certain nombre de passages des comptes des hiéropes relatifs aux édifices du sanctuaire. — P. 215 et suiv. : la déd. à Artémis, *IG*, XI, 4, 1349, était gravée sur l'architrave du temple même, et non d'un portique.

— Ad. Wilhlelm, *N. Beitr.*, VI, 3 et suiv., apporte des corrections à divers textes déliens : *IG*, XI, 4, 542 (= *Syll.*³ 381), l. 11-12 : ὅπως σωιζόμενο[ι] (au lieu de -νο[ν]) [ἔ]χωσι τὸ ἱερόν. Les Déliens chassés en 421 sont devenus les voisins des Démaratides de Pergame, Teuthrania et Halisarna. — *Ibid.*, 1057, l. 10-11 : [ψῆφοι ἐγένοντο] αἷς ἔδοξε · πᾶσαι. Exemples de formules analogues à Kos, Théangela, Magnésie, etc. — *BCH*, XXIX, 198, l. 1 et suiv. : τῆς] δε ἀναγρα[φῆς τοῦ ψηφίσματος ἐπιμελη]θῆναι τοὺς προ[γεγραμμένους · καλεσάντω]ν δέ αὐτὸν... [οἱ ἄρχ]οντες ἐπὶ τὰ ἱερά. Il faut rapprocher ἐπὶ τὰ ἱερά de καλεσάντων, non de ἄρχοντες (remarque déjà faite par moi, *Délos col. athénienne*, 130, note 6). — *BCH*, XIII, 239 et suiv., n. 11 : décret d'un *koinon* égyptien. W. ne connaît pas la publication nouvelle que j'ai donnée de ce texte dans *Les cultes égyptiens à Délos*, p. 204, n. 216 et p. 296. La restitution proposée par W. pour la l 33 : [προς ἄμει]ψιν χάριτος (ou plutôt, comme me l'indique M. Holleaux, πρὸς ἀντάμει]ψιν) est indubitable, les restes de EI avant ΨIN apparaissant encore sur le marbre. — W. a indiqué aussi quelques corrections aux décrets des clérouques athéniens publiés par G. Doublet, *BCH*, XVI, 370 et suiv.; ces textes, que j'ai revus en 1906, présentent d'incroyables fautes de lecture. — *IG*, XI, 4, 1065, l. 16 et suiv. : ὁποτέρα δ' ἂν τῶν πόλεων ἢ ἰδ]ιώτης ἐναντίον τι ποιῆι τῆ[ιδε τῆι συλλύσει, ἀποτεισάτω τ[ῆι

πόλει τῆι ἀδικουμένηι, ἐὰν] μὲν πόλις παραβῆι, τάλαντα εἴκοσι [ἀργυρίου ἀλεξανδρείου ? ἐὰν δὲ] ἰδιώτης, τάλαντα πέντε · δίκηι Ν[αξίων καὶ Παρίων κτλ.]. Remarques sur les amendes.

— *Ibid.*, 58 : *IG*, XI, 4, 810, au lieu de Δεξι[ο]βάτου, sans doute Δεξι[κρ]άτου.

— Ad. Wilhelm, *Anz. Wien. Akad.*, 1921, 82 : le titre τεταγμένος πρὸς ταῖς ἡνίαις (*BCH*, XXXII, 430, n. 43) se rencontre dans *Macch.*, I, VI, 28 où Antiochos Eupater réunit πάντας τοὺς φίλους αὐτοῦ καὶ ἄρχοντας δυνάμεως αὐτοῦ καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν ἡνιῶν. Il ne s'agit pas de commandants de cavalerie, mais de hauts fonctionnaires de l'administration.

— M. Holleaux, *JHS*, 1921, 194-198, cite tous les documents provenant de Délos où est mentionné un Ptolémée, fils d'un Lysimaque.

Ténos. — P. Graindor, *Musée Belge*, 1921, 69-75, publie deux frg. d'inscr. fun. (époque d'Hadrien). Remarques sur les θρεπτοί, enfants de naissance libre, mais exposés, recueillis et élevés comme esclaves.

— Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 11-12 complète *IG*, XII, 5, 869 (décret de Tralles pour des juges de Ténos), l. 68 [ὅπως ἂν οὖν πᾶσι φανερὰ ἦι ἡ τοῦ δήμου τοῦ Τραλλιανῶν εὐχ]αριστία καὶ ἡ [τῶν ἀνδρῶν περὶ τὰς κρίσεις σπουδὴ καὶ φιλοτιμία].

— *Ibid.*, 11 : Dans le décret des Nésiotes *IG*, XII, 5, 817, l. 21, compléter : ὑ[πὲρ ὑγιείας καὶ] σωτηρίας τῶν νησιωτῶν.

Ios. — P. Graindor, *Musée Belge*, 1921, 75, publie un décret mutilé pour... Κοιράνου Ἀσπένδιος (ép. de Ptol. Philadelphe).

Kéos. — P. Graindor, *ibid.*, 79 et suiv., examine divers textes de *Karthaia* (*IG*, XII, 5, 1060), *Ioulis* (1102 et 1082), *Poiessa* (1100 = *Syll.*³ 964). Étude sur le synoecisme des cités de Kéos : Karthaia a absorbé Poiessa vers la fin du IIIᵉ s.; Korésia, devenue Arsinoé, existait encore vers 206 et par la suite a servi de port à Ioulis dont elle forme une bourgade.

Anaphè. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 14-19, étudie la décision du κοινὸν τῶν Κρηταιέων touchant l'asylie d'Anaphé (*IG*, XII, 3, 254 et *suppl.*, p. 279 = Michel, 439) et y retrouve le mot [ἀπά]ρβολος connu par un frg. de Gortyne (*GDI*, 5017). L'inscr. doit être descendue le plus bas possible.

CRÈTE

Itanos. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 19, étudie le traité entre les villes d'Hiérapytna et de Praisos (*REG*, XXIV, 379 et suiv.) et complète, l. 46 et suiv. : ἀ[σ]ινέας ἔον]τας ὡ[ς δὲ κα[θέ(ρ)π]οντας ἑκατέρος ἐς τὰν ἰδίαν (cf. *Syll.*³, 306, l. 54 : καθέρπονσι, à Tégée).

Gortyne. — *Ibid.*, 16-17. Restitution des l. 4-10 du frg. *GDI* 5017 où l'on trouve ἀπάρ[βολος] (cf. ci-dessus, *Anaphè*).

ASIE-MINEURE

Mysie. — *Pergame.* — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 39, complète la déd. *AM*, XXVII, 99, n. 98, faite par la *gérousia* en l'honneur de ..ον Ἀριστομάχου | [γενόμενον ἐν τ[ῆι πρώτηι προαγωγῆι καὶ πίσ[τει παρά | τε τῶι βασιλεῖ κ]αὶ ἑαυτῆι.

Bithynie. — *Prousa* (?). — Th. Homolle, *CRAI*, 1921, 269-273, communique, d'après une copie de M. Papadopoulos, une inscr. donnée comme provenant de Brousse, mais apportée sans doute de quelque ville du littoral ou de la Phrygie Hellespontienne : décret p. Κόρραγος Ἀριστομάχου Μακεδών, τεταγμένος στρατηγὸς τῶν καθ' Ἑλλήσποντον τόπων, lequel a rendu de grands services aux citoyens, particulièrement : ὑπὸ τὴν παράληψιν τῆς πόλεως ἠξίωσεν τὸν βασιλέα ἀποδοθῆναι τούς τε ν[ό]μους καὶ τὴν πάτριον πολίτειαν καὶ τὰ ἱερὰ τεμένη καὶ τὸ εἰς τὰ ἱερὰ καὶ πόλεως διοίκησιν ἀργύριον. Comme la guerre avait mis la cité mal en point, il a fourni des victimes pour les sacrifices καὶ τῶ(ι) βασιλε[ῖ] μνησθεὶς ἐξεπορίσατο σῖτον εἰς σπέρ[μα] καὶ διατροφὴν καὶ τὰς ἰδίας ἑκάστωι τ[ῶ]ν πολιτῶν κτήσεις συνέσπευσεν διαμεῖ[ναι] (restitution évidente au lieu de διαμεί[βων], donné par Pap., ou de διαμεί[βειν] ou διαμεί[βεσθαι] indiqué par Th. Hom.) τοῖς τε μὴ ἔχουσιν δοθῆναι ἐκ τοῦ βασιλι[κοῦ] καὶ ἀτελείας ἐπικεχωρημένης πασῶν τῶν προσόδων ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἐτῶν τριῶν ἔσπευσ[εν] καὶ ἄλλα δύο ἔτη ἐπιδοθῆναι. — M. Holleaux donnera une étude de ce texte important où l'on retrouve le *Corragus, praefectus Eumenis*, mentionné par T. Liv., 42, 67, 4 (premier quart du IIe s.).

Phrygie. — *Themisonion.* — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 45-48, n. 44, corrige les dernières lignes du décret en l'honneur d'un gymnasiarque (Michel, n. 544).

Ionie. — *Kolophon.* — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 76, rétablit les dernières lignes du décret *BCH*, XXXVII, 236, et rapproche le décret de la même cité trouvé à Priène (*Inschr. Priene*, n. 57).

Éphèse. — *Ibid.*, 39-44, n. 42 : *Töpfer aus Athen in Ephesos.* W. a retrouvé dans le décret *Jabresh.*, XVI, 232, *e*, des potiers d'Athènes connus par ailleurs (E. Preuner avait atteint indépendamment les mêmes conclusions ; cf. *Bulletin*, 1921, 430 où l'on corrigera XV en XVI). Remarques sur les décrets en l'honneur d'artisans, d'artistes, de médecins.

Ibid., 44-45, n. 43. Dans la *fondation de Vibius Salutaris* (*Forsch. Ephesos*, II, 137, l. 395 et suiv.), il faut garder le texte du marbre : καὶ ἐς τὴν τίνα οἰκονομίαν ἄνδρα τετάχθαι, c.-à-d. : *quel homme sera préposé à l'administration des fonds*. Exemples de cette construction avec « *Sperrung der Satzglieder* ».

Magnésie du Méandre. — *Ibid.*, 33. Corrections aux l. 29 et suiv. du jugement de Mylasa entre Magnésie et Priène (*Syll.* [3], 679).

— *Ibid.*, 48 et suiv. — La lettre des Delphiens aux habitants de Magnésie (*Inschr. Magnesia*, 91) devait indiquer au début le nombre des victimes offertes par le hieromnémon : πρόβατα τ[έλεια τριετῆ τριάκοντα] καὶ τρία. Remarques sur la valeur de ces chiffres répétés, 33, 333, 99, 22. Ici on ne peut guère supposer τ[ριακόσια καὶ τριάκοντα] καὶ τρία : le sacrifice serait trop considérable. — Dans l'inscr. *Syll.*[3], 552, l. 62, compléter, en modifiant *Beitr.*, 320 : χάριν τοῦ [ἐπὶ μᾶλ-λ]ον (ou [καὶ ἐπὶ μᾶλλ]ον) ἔκδηλον ὑπάρχειν.

Priène. — *Ibid.*, 6-7. Dans le décret de Kolophon (*Inschr. Priene*, 57), l. 20, compléter : διεψηφίσθη ἐν τῶι δήμωι κατὰ τὸν νόμον καὶ ἐδόθη, ψηφι[σαμένων χιλίων] εἴκοσι τριῶν.

Ibid., 49 et suiv. Corrections aux inscr. de Priène, n. 46, l. 8 et suiv.; n. 75, l. 9; n. 108, l. 104-105 ; n. 111, l. 200 ; n. 113, l. 31 ; n. 117, l. 61 ; n. 132, l. 9. — P. 78, restitution des l. 3 et suiv. du n. 138.

— Ad. Wilhelm, *Anz. Wien. Akad.*, 1921, 74-81, étudie et complète la lettre d'un souverain, *Inschr. Priene*, 25 (la construction des l. 7 et suiv., quoi qu'en dise W., semblera quelque peu rude : les ambassadeurs marqueront [τὴν ἀνδρ]αγαθίαν τῶν συγκεκινδυνευκότων ἡμ[ῖ]ν [κατὰ τοὺς ἀναγκαιο]τάτους καιρούς, πίστεως καὶ εὐνοίας ἀποδ[ε]ί[ξεις καλλίστας] ἀποδείξαντας καὶ εἰς τὴν εἰκόνα τοῦ δήμου ἣν ἐπ[ο]ι[ησάμ[ε]θα ὑ[π]αναλώσα[ν]τας ἀλεξανδρείας δραχμὰς τρισχιλίας. Les acc. pluriels ἀποδείξαντας et ὑπαναλώσαντας se rattacheraient librement à τὴν ἀνδραγαθίαν τῶν συγκεκινδυνευκότων). Le prince qui a écrit cette lettre a contribué pour la plus grande part au monument du peuple, mais ceux qui faisaient partie de son armée ont donné 3.000 dr., ce qu'annoncent les ambassadeurs. Ce serait Orophernès de Cappadoce, au cours de ses démêlés avec son demi-frère Ariarathès (163/2 av. J.-C.). Le monument devait figurer le peuple couronné par Orophernès ; remarques sur des représentations analogues. — Correction aux l. 27 et suiv. de *OGI*, 763.

Milet et Didymes. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 54 et suiv., n. 46. Corrections à divers textes de Milet : *OGI*, 213, l. 19 et suiv.; VII *Bericht üb. Ausgr. in Milet*, p. 68, l. 23 ; p. 2, l. 36 et 18 ; *Delphinion*, p. 202, n. 39 ; p. 300, n. 139, l. 11 et 37 (W. n'hésite pas à modifier en ἀ[μείϐ]εσθαι et ἀ[μείψε]σθαι dans la lettre de Ptolémée et le décret les mots ἀ[μ]ύνεσθαι et ἀ[μυ]νεῖσθαι dont j'avais été choqué moi aussi ; cf. *Bulletin*, 1914, 469) ; p. 307, n. 140, l. 8 (l'incompréhensible AMEMMENΩN serait : ἃ διέμενον; ces marbres ayant été « nettoyés », on peut procéder hardiment) ; p. 378, n. 154, l. 26 et suiv.; p. 312, n. 141, l. 28 ; p. 324, n. 144 B [Ε]ὑκρίτου au lieu de [το]ῦ κριτοῦ ; cf. *REG*, 1916, 186, où j'ai proposé la même correction ; mais je ne crois pas que ce personnage ait la présidence des ἄρχοντες.

— R. Haussoullier, *R. Phil.*, 1921, 45-62 : *Inscriptions de Didymes* (cf. *Bulletin*, 1921, 449). H. montre, à l'aide d'un texte inédit, que les deux stéphanéphorats de Dionysios et Amphithémis dans la liste, *Delphinion*, n. 125, l. 39 et suiv., ne comptent que pour une année : 60/59 ; le début de la liste se placerait en 88/7 et Mithridate aurait été stephanéphore en 85/84. — Restitution nouvelle d'une dédicace de 54/3 où seraient mentionnés, outre les κατοικοῦντες ἐν τῶι ἱερῶι, les [πρ]ό[σχω]ροι, c'est-à-dire les habitants de la χώρα contigüe au sanctuaire. — Remarques, d'après les inscriptions, sur la vie du sanctuaire didyméen au lendemain de la guerre des pirates (v. 66) laquelle ne fut « qu'un incident pénible dont il ne faut pas exagérer les conséquences ».

— B. Haussoullier, *Mélanges pour le Cinquantenaire de l'École des Hautes Études* (*Bibl. de l'École*, fasc. 230, 1921) ; 85-101 : *La voie sacrée de Milet à Didymes*. Publie deux comptes du IIe siècle où les travaux de voirie tiennent quelque place, et en rapproche une inscription de Trézène du IVe siècle (*IG*, IV, 182) qui a également trait à la réfection d'une route. Renseignements divers sur la voie sacrée et sur les stations des processions.

Carie. — *Bargylia.* — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, V, 10-11. Corrections au décret en l'honneur de Poseidonios (étudié indépendamment par M. Holleaux ; cf. *Bulletin*, 1920, 425).

Halicarnasse. — Ad. Wilhelm, *N. Beitr.*, VI, 7. Dans le décret *BCH.*, XIV, 93, n. 3, les l. 7 et suiv. sont un *addendum* qui a trait à une dokimasie faite judi-

ciairement : Ἐπὶ Κλεομήδου τοῦ Κλ[ε]... | μηνὸς Ἀρτεμισιῶ[νος, *jour*], | εἰσεδώ-καμεν ε[ἰς τὸ δικαστή,] | ριον καὶ ἐδόθη [παμψηφεί]. Remarques sur le terme technique εἰσδίδωμι, εἴσδοσις.

Lycie. — *Telmessos*. — M. Holleaux, *JHS*, 1021, 183-198, montre que le fameux Πτολεμαῖος ὁ Λυσιμάχου, mentionné dans un décret des Telmessiens, ne peut appartenir à la dynastie des Lagides et doit être, comme il l'avait déjà indiqué, fils de Lysimaque de Thrace.

SYRIE. PHÉNICIE

E. Littmann et D. Magie ont publié la partie VII des *Greek and latin inscriptions in Syria* (*The Ledga*).

— Dans deux articles de *Syria*, II, 207-220 et 280-294, le P. Mouterde, a publié 33 *inscriptions grecques et latines du Musée d'Adana*. — Je signale : N. 5. Déd. d'Antioche du Pyramos à Ἀφροδίσιος Μά(γ)νου (?) avec signature d'Ἡφαιστόδωρος Θέωνος. — 6. Déd. d'une Antioche (Mallos, Adana ou Tarsos) à [Ἴσ]ιδωρος Διονυσίου Λαοδικεύς. — Nombreuses épitaphes, dont l'une (n° 31) avec invocation au Soleil (?).

Damas. — Le fasc. IV des *Wissenschaftliche Veröffentlichungen des Deutsch-Türkischen Denkmalschutzkommando*, hgg. v. Theodor Wiegand, Berlin, Leipzig, 1921, est consacré à l'ancienne ville de Damas (il est dû à G. Watzinger et K. Wulzinger). — P. 28 et suiv. : Inscr. monumentales du sanctuaire de Jupiter Damascenus (264/5 et 339/40 ap. J.-C.). — P. 106, qqs inscr. rassemblées dans une école et une villa de Damas : n. 10, invocation à Athéna protectrice d'un quartier habité par les gens d'Αὔαρα (dans le pays des Nabatéens).

— Clermont-Ganneau, *Rev. Hist. Rel.*, 84, 109-127 : Notes d'épigr. syrienne. Une déd. publiée par Voguë (*Journ. Asiat.*, 1896, II, 327 et suiv.) donnerait le nom de la κώμη Αἰν[γ]α[δδ]ία, actuellement Ain-Djoudeïdé dans l'Anti-Liban. — C.-G. exorcise quelques faux dieux dont on avait cru lire les noms dans diverses inscr. provenant particulièrement de Djebaïl (El Amon, Ogénès, Généas, la déesse Nesepteitis) et signale de divertissantes méprises.

ÉGYPTE

M. N. Tod, *Journ. Egypt. Archaeol.*, 1921, donne un *bulletin* des inscriptions grecques de l'Égypte gréco-romaine publiées ou étudiées en 1920.

Hermopolis parva (Damanhoûr). — P. Perdrizet *REA*, 1921, 281-283. La déd. Διὸς Ἀμαρίου καὶ Ἀθηνᾶς Ἀμαρίας (Breccia, *Iscriz. gr. e lat.*) provient d'un sanctuaire fondé sans doute par des clérouques achéens.

Ombos. — H. Sottas, *RA*, XIII, 24-36 : *Le thiase d'Ombos*. A propos de la publ. de Preisigke et Spiegelberg, *Die Prinz-Joachim Ostraka* (*Wissensch. Gesellsch. Strasb.*, XIX, 1914), S. examine les 22 documents grecs du recueil donnant la date (79-53 av. J.-C.), l'énumération des principales personnalités, membres du thiase local, qui ont participé à l'enterrement et aux soins rendus aux ibis et faucons sacrés ; le nombre des animaux inhumés pendant une année moyenne.

Πορθώτης et Πορενδῆκις ne sont pas des noms propres, mais des titres : prêtre de Thôt et prêtre du faucon.

Thèbes. — J'ai signalé l'an dernier (*Bulletin*, 1921, p. 452) la publication des graffites grecs et latins des *Syringes* de Thèbes d'après l'aperçu donné par J. Baillet lui-même. Les textes paraissent avoir été copiés avec soin ; mais dans les transcriptions et le commentaire, les bévues et les ignorances pullulent. J'en signalerai au hasard quelques-unes qui montreront avec quelle défiance il faut se servir de ce *Corpus* : 18. Ἀσκληπιάδης Βιουος Θρᾴξ : le nom thrace Βίθυς est pourtant bien connu. — 693. « J'ignore ce que signifie l'épithète Σελγεύς, si elle est ethnique ou professionnelle ». Était-il malaisé de vérifier qu'il existait une ville de Selgé en Pisidie ? — 777. Inscr. poétique dont on n'avait jusqu'à présent qu'une incomplète copie de Deville (cf. Preisigke, *Sammelbuch*, 1793) ; M. Baillet, qui l'ignorait, a copié le texte à peu près correctement ; mais voici ce qu'il nous a donné : Ἰάσιος Νεοκεσαρεύς · Μέμνονα ποῦ (*sic*) αὐδήεντα κλυὸν (*sic*) καὶ ἀρετὴν συρίγγων ἀλεπικόμην τὸ ἡμ[ῖ]ν ἄναυδον, κιχόντων δ'ἐθαύμασ[α τὴ]ν σοφίην. Ἀλεπικόμην serait une épithète « définissant la vertu des syringes » ! On croira sans peine qu'il faut lire : ἀλ(λ)' ἐπικόμην · τὸ(ν) μ[ὲ]ν ἄναυδον κίχον, τῶν δ' ἐθαύμασ[α τὴ]ν σοφίην. Iasios avait entendu parler d'une double merveille : le colosse parlant et les syringes ; mais par sa propre expérience, il n'a connu que la seconde.

— J. Baillet, *CRAI*, 1921, 58-64 : *Marc-Aurèle, Lucius Vérus et le gouverneur Catulinus à Thèbes d'Égyte*. Les deux graffites où l'on a cru découvrir le nom de ces empereurs (Letronne, *Rec. Inscr.*, CCCI et CCCII ; *CIG*, 4775) ne les concernent nullement : dans le 1er est mentionné un particulier Αὐρήλιος Ἀντωνῖνος ΙΟΚΑΙCΥΝΗ (ne serait-ce pas Νεοκαισαρεύς ?) ; dans le 2me Λ[ού]κιος [Αὐ]ρήλιος ..τυ... ος ὁ διασημ(ότατος) ἡγ[εμὼ]ν Θηβ(αΐδος). Il faudrait compléter [Κα]τυ-[λῖν]ος d'après un graffite inédit de la même syringe nommant un secrétaire ἡγεμόνος Κατυλίνου et identifier ce personnage avec un Κάτουλος ταγὸς ὁ Θηβαΐδος (inscr. métrique du colosse de Memnon) [?].

P. Roussel.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire a été adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. *G. MENDEL, Musées impériaux ottomans.* Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines, tome III. Constantinople, 1914, gr. in-8, 668 p., avec 576 fig. dans le texte.

M. G. Mendel termine, par ce troisième volume, la description des sculptures grecques, romaines et byzantines, que possède le Musée de Constantinople, deux ans déjà après la publication du premier (1912) (1). Nous devons lui être reconnaissants d'avoir mené à bien cette œuvre de patience et d'érudition, à laquelle doivent désormais se référer tous les archéologues qui s'occupent des monuments conservés dans ce merveilleux musée (2). Les descriptions sont d'une précision et d'une minutie que l'on serait enclin à taxer d'exagérées, si l'on ne se souvenait qu'un détail, en apparence insignifiant, peut être utile à l'érudit, suivant le genre d'études qu'il poursuit, et qu'une analyse aussi fouillée peut parfois remplacer la vue de l'original lui-même, ceci d'autant mieux que chaque pièce, à peu de chose près, est reproduite au trait. Des tables de concordance avec les anciens catalogues, une table archéologique groupant les monuments par siècles, un index alphabétique des matières, des index épigraphiques grec et latin, une table des provenances, facilitent la recherche dans ces trois gros volumes.

(1) Cf. les comptes rendus antérieurs, *Journal des Savants*, 1917, p. 308 ; *Rev. des études grecques*, 1915, p. 77 ; *Rev. des études anciennes*, 1921, XXIII, p. 339.

(2) Sur le Musée de Constantinople et ses transformations, Mendel, *Les nouvelles salles du Musée de Constantinople*, Rev. art ancien et moderne, 1909, II, p. 251 ; Picard, *Aux Musées de Constantinople*, ibid., 1921, XL, p. 159, 241 ; Lamer, *Wochenschrift f. Klass. Phil.*, 1917, p. 256, 282. Cf. encore Lehmann-Haupt, *Aus und um Konstantinopel*, Klio, 1921, p. 209.

Ce sont quelques statues, des mosaïques (p. 503), une seule stèle peinte (p. 324), mais surtout des reliefs votifs et funéraires, des autels, des sarcophages, des fragments architectoniques, monument, provenant d'Asie-Mineure (Magnésie, Cyzique, Priène, etc.), des îles (Rhodes, Cos, Thasos, etc.), de la Turquie d'Europe, et parfois même d'Athènes (stèles attiques, p. 84). Parmi les fragments architectoniques, notons ceux de Priène (p. 472, temples d'Athéna, d'Asklépios, portique), du Bouleutérion de Milet (p 484), de Troie (temple d'Athéna, p. 371) d'Adam Klissi (métope, p. 330), de Pergame (chapiteau à calathos, p. 440).

L'époque archaïque n'est que peu représentée : stèle des environs de Konia (p. 596), statuette féminine de Lindos (p. 607), petit kouros de Milet (p. 572). En revanche les monuments abondent depuis l'âge hellénistique jusqu'à la période byzantine comprise (p. 420), et l'on rencontre même un lion seldjoucide (p. 623).

L'auteur nous avertit, dans sa préface (p. IX), qu'il ne faut pas chercher ici la beauté, les monuments de premier ordre ayant été décrits dans les tomes précédents.

Les historiens des artistes antiques noteront cependant la base déjà bien connue (1) trouvée à Thasos en 1909, qui porte la signature de Philiscos de Rhodes, et qui est surmontée d'une statue féminine (p. 557); comme elle n'est évidemment pas antérieure au Ier siècle, on ne peut plus accepter l'hypothèse qui attribuait à cet artiste la paternité du groupe des Muses, dont le prototype remonte au IIIe siècle (t. I, p. 317, 346 ; III, p. 12).

(1) Cf. *Rev. des études grecques*, 1918, p. 430, référ. ; 1913, p. 415 ; Amelung, *Arch. Anzeiger*, 1917, p. 40 ; Picard, *Rev. art ancien et moderne*, 1921, XL, p. 244 ; Pfister, *Wochenschrift. f. klass. Phil.*, 1911, p. 371, 374, etc.

L'intérêt de ces monuments est autre : ils s'adressent à notre intelligence plus qu'à notre sensibilité esthétique. Ils nous disent ce que fut l'art loin des grands centres de production, évoluant entre les mains d'ouvriers malhabiles et naïfs.

Si médiocre qu'en soit le style, il présente d'une province à l'autre des variantes (p. 304), et l'on ne saurait confondre un relief phrygien avec un relief thrace ou macédonien ; l'on serait tenté, dit avec raison M. Mendel, d'écrire avec ces monuments l'histoire régionale de l'art grec (p. x).

On voit aussi comment les traditions helléniques s'altèrent au contact de l'Orient, et les reliefs « gréco-perses » du Ve siècle, provenant de Tchaouch keui et d'Erghili, aux lieux où l'on cherche l'antique Daskylion, résidence d'un des satrapes d'Asie-Mineure, en sont des exemples caractéristiques (p. 276, 564).

Mais la facture est souvent aussi barbare et enfantine (p. 256, 382, 56, x) : elle annonce la décadence générale de l'art antique. Et ce n'est pas un des moindres intérêts que de voir les corps, à mesure que l'on descend le temps, retrouver instinctivement toutes les vieilles conventions dont l'artiste grec avait eu tant de peine à se délivrer dès 500 : la frontalité (p. 103, 128, etc.), la position de face sur les reliefs, les plis parallèles des draperies, incisées et non plus modelées, rigides et non plus souples, qui rappellent ceux des statues grecques du VIe siècle av. J.-C., des œuvres romanes ou gréco-bouddhiques (p. 103, 125), les torses de face sur des jambes de profil (p. 79). Par le double effet de l'éloignement provincial et de la décadence technique, le sculpteur perd peu à peu les connaissances d'autrefois, au point de ne plus hésiter à montrer simultanément dans le même personnage le ventre et le dos vus de trois quarts (p. 140). On retourne à la perspective par superposition (p. 56, 57), les personnages étagés étant aussi grands les uns que les autres, quel

qu'en soit l'éloignement; la composition redevient incohérente, et l'on juxtapose sans lien des éléments divers, d'échelles différentes (p. 266-7, 268, 290).

Avec cette technique maladroite, l'ouvrier taille des formes connues, parfois aussi curieuses, et l'on notera ces stèles en quart de cercle (p. 164), ces stèles-portes (p. 298).

Nous apprenons quels étaient les thèmes aimés aux temps grecs et romains par les habitants de ces provinces, non par les grands qui s'adressaient aux vrais artistes, mais par le peuple qui recourait à ces humbles imagiers. Ceux-ci nous disent ses préoccupations journalières, sculptant sur la stèle les instruments de sa profession (p. 297, 300), évoquant la vie rurale de l'Asie-Mineure, celle du laboureur poussant sa charrue (p. 310), parfois quelque événement historique auquel le défunt a participé (stèle du soldat bithynien Ménas, mort en 281 dans la bataille de Couroupédion (p. 306), élevant aussi un tombeau aux animaux favoris, à la chienne domestique (p. 323).

Mais ces monuments conservent surtout le reflet des croyances, des superstitions. On invoque les dieux aux multiples désignations topiques : Zeus Anabatenos (p. 45), du bourg inconnu d'Anabatè ou Anabata; Dorios (p. 43); Chalazios (p. 41); Olbios (p. 40); Hypsistos Brontaios, que Syntrophos le dédicant, couché, voit en rêve (p. 47); Bronton (p. 48); Héliopolitain (p. 31, 613); Men (p. 591); Cybèle, la Mètèr Tolypianè, du village de Tolypè (p. 60); Apollon Crataneos (p. 62). Les images du dieu cavalier (p. 175) sont nombreuses; souvent, toutes petites, elles accompagnent les bustes énormes des défunts (p. 266-7), comme des amulettes protectrices. Sur les stèles, les mains supines écartent les maléfices (p. 184, 297, 298, 383, 635); le cheval funèbre regarde le banquet par la lucarne (p. 233), et dans le fronton fleurit la rosace végétale, qui peut être remplacée par le disque, la tête divine du soleil, éléments interchangeables (p. 137, 205, etc.). Parfois une croix chrétienne, tardivement incisée, a voulu conjurer les démons païens (p. 378), et reléguer dans le passé des croyances en apparences détruites, mais éternelles, dont seules les formes changent. Et c'est en définitive l'historien des religions qui retirera le plus grand profit de ce volume, d'une érudition si patiente et si instructive.

W. Deonna.

2. *George MILLER CALHOUN.* Διαμαρτυρία, παραγραφή *and the law of Archinus (Classical Philology*, XIII, avril 1918).

La *paragraphè* instituée par la loi d'Archinos s'est appliquée d'abord uniquement à l'amnistie de 403; mais pendant la première moitié du IVe siècle, elle s'est étendue à d'autres cas. M. Calhoun étudie les rapports de la *diamarturia* et de la *paragraphè*, et il montre que celle-là précède celle-ci; un passage du discours *contre Callimachos*, première application de la loi sur la *paragraphè*, fait allusion à la *diamarturia* comme à une institution ancienne et familière.

La *diamarturia* et la *paragraphè*, dit M. C., diffèrent par le but et la procédure. La distinction est surtout d'ordre pratique; la *paragraphè* a été généralement préférée parce qu'elle permettait au défendeur (originel) de s'adresser le premier au jury, et que le risque était moindre.

La loi d'Archinos n'avait pas pour but, selon M. C., d'assurer aux délinquants « politiques » la protection de l'amnistie de 403. Sinon, elle eût été invoquée par des accusés comme Andocide et Agoratos, et par ceux auxquels, lors de la dokimasie, on reproche leur partici-

pation, directe ou indirecte, au gouvernement oligarchique de 404 (client anonyme de Lysias, Mantithéos, Evandre); or, ils invoquent l'amnistie, et ils négligent les avantages distincts que leur conférait la loi sur la *paragraphè*. Celle-ci n'était donc admise que dans les procès privés, et non dans les procès publics ou les dokimasies.

La loi d'Archinos était, non la seule sauvegarde légale de l'amnistie, mais simplement une étape dans la série des mesures légales destinées à garantir et à définir l'application de l'amnistie. Celle-ci (*dialuseis* citées par l'Ἀθ. πολ., 39) prescrivait d'une manière générale l'oubli total du passé (sauf en ce qui concernait certaines catégories bien spécifiées : les Trente, les Dix, etc.). En conséquence, tous les délits antérieurs à la restauration de 403 étaient à l'abri de toute poursuite. Mais en même temps il était stipulé (cf. les lois que cite Andocide) que les arrêts et sentences arbitrales antérieures à 404 gardaient leur plein effet, qu'il n'y aurait aucune remise de dette, que les conventions privées n'étaient nullement invalidées.

Or cette mesure pouvait avoir pour conséquence, comme beaucoup de propriétés de tout genre avaient été enlevées à leurs possesseurs en 404-403, des poursuites, des revendications sans nombre, qui, en réalité, auraient violé l'amnistie, contrairement à la large et généreuse interprétation des chefs mêmes de la démocratie restaurée (1). Alors, pour sauvegarder l'esprit de l'amnistie, au plein sens du mot, Archinos fit voter sa loi. Rien de plus normal : Archinos était le plus enthousiaste partisan de l'amnistie, et il voulait que l'esprit, comme la lettre, en fût scrupuleusement observé (1). Sa loi n'a d'effet qu'en matière civile : peut-on supposer qu'elle aurait institué une pénalité aussi modérée que celle qu'elle édicte (ἐπωβελία) si elle avait voulu empêcher des poursuites « politiques » et criminelles (celles qu'interdisent les *dialuseis*) ? Peut-on admettre que cet homme d'Etat, qui avait presque mis à mort de sa propre main un violateur de l'amnistie (Ἀθ. πολ., 40), se serait contenté de cette pénalité modérée contre des gens qu'il détestait cordialement (2) ? Non. Donc

(1) En fait, l'exemple de Thrasybule et d'Anytos, auxquels M. C. fait ici allusion, fut suivi (ou donné) par une foule de leurs compagnons qu'avait durement lésés la rapacité des Trente et de leurs partisans. C'est un point que nous pensons avoir décidément établi dans notre travail sur *la Restauration démocratique à Athènes en 403*, pp. 374-377 : les procès contre les gens ayant inventorié les biens des exilés, sans en tirer (ouvertement) un profit quelconque, eussent violé les conventions (cf. *ibid.*, pp. 353-354). Voilà pourquoi « les obligations de l'amnistie entraînèrent ... la consécration de nombreuses injustices » (*ibid.*, p. 377).

(1) M. Calhoun (p. 183) indique les raisons pour lesquelles Archinos lui paraît le champion le plus intransigeant de la loi d'oubli : il a empêché un grand nombre de « gens de la Ville » d'émigrer à Éleusis ; il a victorieusement repoussé la tentative faite « pour grossir la majorité des démocrates extrêmes » par la création de nouveaux citoyens ; enfin, il a persuadé la Boulè de mettre à mort sans jugement un Athénien qui violait la loi d'oubli (cf. Ἀθ. πολ., 40, 1-2). En réalité, comme nous avons essayé de l'établir (*Restaur. démocr.*, pp. 279, 453-456, etc.), Archinos, en retenant presque de force à Athènes les gens qui voulaient émigrer « en faisant condamner le projet de Thrasybule sur l'admission en masse de nouveaux citoyens, ne songeait pas qu'à l'amnistie, mais il était animé aussi de préoccupations plus purement « politiques » ; il agissait en homme de parti, en héritier de la tradition « modérée » et théraméniste (voir encore sur ce point, en ce qui concerne plus spécialement Lysias, *Restaur. dém.*, p. 467, et notre étude sur *Le décret de 401/400 en l'honneur des métèques*, *REG.*, 1917, pp. 404-408)

(2) Il n'empêche que le client anonyme d'Isocrate, qui fait le premier emploi de la loi d'Archinos sur la *paragraphè*, regrette amèrement l'insuffisance de la peine édictée et l'absence du châtiment suprême pour son adversaire Callimachos et les pareils de ce dernier ; et on ne peut qu'être frappé du parallélisme existant entre de tels regrets et l'exécution sommaire conseillée par Archinos (cf. *Restaur. démocr.*, p. 364). Les

sa loi a simplement pour but de barrer la route au flux menaçant des procès civils ; sa *paragraphè* ne devait être employée que dans les actions privées.

Quant à la *diamarturia*, elle peut avoir été mieux adaptée aux actions publiques que la *paragraphè* : mais, en fait, nous n'en connaissons pas d'exemple. Bref, aucune solution positive ne paraît pouvoir être formulée à cet égard.

Paul Cloché.

3. *George MILLER CALHOUN.* Παραγραφή *and arbitration* (*Classical Philology*, XIV, janvier 1919).

La *paragraphè* a été souvent employée, au temps de Démosthène, dans des procès d'arbitrage public. M. Calhoun examine à ce sujet divers problèmes : l'arbitre était-il autorisé à trancher ce conflit préalable ? A quel moment du procès la *paragraphè* pouvait-elle être intentée ? Quels étaient ses effets sur la suite de l'affaire ? etc. M. C. rejette la thèse de Lysias, selon laquelle la *paragraphè* mettait fin à la possibilité d'un arbitrage. Nombre d'exemples nous montrent la *paragraphè* en connexion avec l'arbitrage.

La paragraphè pouvait être intentée à tout moment du procès, tant que l'arbitre n'avait pas formulé son verdict ; le droit d'intenter une *paragraphè* expirait au moment même où l'arbitre allait prononcer la sentence.

Autorisé à accepter la *paragraphè*, l'arbitre l'était aussi, très probablement, à refuser de l'accepter s'il estimait qu'elle était purement et simplement une échappatoire, un moyen dilatoire : sinon, un procès aurait pu traîner indéfiniment devant l'arbitre par une succession de *paragraphai*. Bref, « au droit d'accepter la *paragraphè*, il faut joindre celui de la rejeter. »

Enfin, l'acceptation d'une *paragraphè* n'avait pas pour effet d'enlever le procès à la juridiction de l'arbitre.

Paul Cloché.

4. *George MILLER CALHOUN, Athenian magistrates and special pleas* (*Classical Philology*, XIV, octobre 1919).

Le magistrat saisi d'une *paragraphè* avait-il le droit de refuser de la recevoir ? Et dans quelle mesure ? M. Calhoun établit d'abord qu'un magistrat pouvait, en général, rejeter toute poursuite non conforme à la procédure légale (ainsi, les Onze *ont obligé* l'accusateur du délateur Agoratos à insérer, dans leur plainte, l'expression ἐπ' αὐτοφώρῳ : c'est donc que, si le plaignant n'avait pas obéi, ils auraient rejeté la plainte). Le magistrat ne peut agir ainsi qu'en vertu de strictes exigences légales (concernant la nature de la plainte, les personnes, l'époque, etc.) ; il y est même obligé si l'une des circonstances exigées par la loi fait défaut. Seul, d'ailleurs, en principe, il connaissait bien la loi régissant la « recevabilité » des actions.

Ces principes s'appliquent à la *paragraphè*. Le premier devoir du magistrat est de décider sur la recevabilité de la *paragraphè*. Il n'a pas à s'occuper de la réalité ou de la fausseté des faits allégués : il doit seulement s'assurer si ces faits (une fois établis) constitueraient un obstacle légal à la poursuite du procès entamé. Le pouvoir qu'avait le magistrat d'écarter une action n'était pas exercé arbitrairement ou au hasard, mais « il était fixé et réglementé par un principe cohérent et raisonnable de jurisprudence ». La loi prévoyait, directement ou non, que l'existence de certains faits empêcherait de poursuivre l'action dans certains procès.

anciens « Trois-Mille », honnêtes ou coupables, ont donc applaudi de manière très significative à la brutale initiative de l'homme d'Etat « modéré » en 403.

Quel recours pouvait avoir un plaignant si le magistrat rejetait « improprement » la plainte? M. Calhoun s'efforce d'établir que le plaignant ainsi lésé pouvait porter la question devant une cour héliastique et n'était pas obligé de recourir au remède légal qu'offrait l'ἐπιχειροτονία (examen de la conduite du magistrat, devant l'Ecclèsia, à chaque prytanie).

Paul Cloché.

5. *George MILLER CALHOUN. Oral and written Pleading in Athenian Courts* (Extracted from *Transactions of the American Philological Association*. Vol. L, 1919).

M. Calhoun constate qu'au temps de Démosthène, les plaignants remettaient leur plainte écrite au magistrat ou à son secrétaire. On n'a pas encore établi à quelle époque avait été inaugurée cette procédure, ni essayé de fixer les étapes suivies depuis l'origine (procédure « de vive voix ») jusqu'au temps de Démosthène. Voici d'abord quelques faits incontestables. L'existence, chez les Grecs, d'une administration de la justice est antérieure à l'écriture. Après l'introduction de l'écriture, la procédure est longtemps restée purement orale (exemple : la loi de Gortyne). Puis, on a employé l'écriture dans les actions publiques, mais pas encore dans les procès privés (distinction ordinaire entre γραφή et δίκη); du reste, l'apparition des termes de γραφή et γράφεσθαι n'implique pas nécessairement l'existence d'un document rédigé par le plaignant et remis au magistrat, et il est très naturel que l'usage de la procédure écrite ait été imposé aux magistrats avant de l'être aux particuliers. Enfin, à l'époque de Démosthène, la plainte est présentée, écrite, au magistrat à la fois dans les actions publiques et les actions privées.

Quand la plainte, dans les actions publiques, a-t-elle été pour la première fois mise par écrit? Quand étendit-on cet usage aux actions privées? Enfin, quand la plainte commença-t-elle à être redigée par le plaignant? L'époque à laquelle la plainte en action publique fut pour la première fois rédigée est incontestablement antérieure à 425 (comme le montrent divers exemples tirés de pièces d'Aristophane).

A cette époque, la plainte était-elle rédigée par un fonctionnaire du tribunal ou par le plaignant? D'après les exemples tirés d'Aristophane, c'était, semble-t-il, par un fonctionnaire. (Ainsi, dans les *Chevaliers*, l'interprétation la plus naturelle et la plus simple de l'expression ὑπογραφεὺς δικῶν est que le poète songeait aux secrétaires dont le service consistait à rédiger les plaintes). De nombreux exemples tirés d'Antiphon tendent également à montrer que le plaignant ne rédigeait pas encore sa plainte. Même observation en ce qui concerne la période d'une trentaine d'années qui s'écoule de 410/9 à 380 (discours de Lysias et premiers discours d'Isocrate).

Avec Démosthène et les orateurs contemporains (Eschine, Hypéride, etc.) tout change. L'emploi d'expressions nouvelles (γραφὴν ἀποφέρειν, ἔνδειξιν διδόναι, φάσιν διδόναι) nous montre le plaignant rédigeant et transmettant sa plainte, que reçoit le magistrat (ou son secrétaire). Bref, chez Antiphon, Andocide, Lysias et Isocrate, il y a une grande variété d'expressions pour indiquer la mise en train des procès; mais il n'y a rien qui puisse être interprété comme une allusion à la rédaction de plaintes par les parties : « avec Démosthène, de nouveaux termes font leur apparition ; pour la première fois, nous rencontrons les mots ἀποφέρειν et διδόναι » et de fréquentes allusions à la rédaction des plaintes par les plaignants. Ces modifications ne sont pas purement fortuites. Il faut en conclure qu'à l'époque des précédents orateurs, les plaintes étaient formulées oralement (par le plaignant) et

rédigées par les fonctionnaires de la cour, et que l'habitude de faire rédiger la plainte par le plaignant ne s'est introduite qu'au IVe siècle, pas longtemps avant le commencement de la carrière de Démosthène.

C'est la loi, et non seulement l'usage, qui a introduit ce changement. A quelle époque exactement? Pas avant 380, à coup sûr : c'est la date à laquelle prend fin la carrière de Lysias, dans les discours duquel il n'y a nulle trace de la nouvelle habitude (cf. *supra*). Mais M. C. pense que le changement est de peu postérieur à 380 : il le rapproche de la grande réforme judiciaire qui s'accomplit au IVe siècle, et qui, vraisemblablement, doit être située vers 378/7 (date à laquelle est fondée la seconde Confédération athénienne, époque de réformes et de reconstruction générale pour les principaux États grecs). On peut supposer que vers 378/7, il y eut une revision d'ensemble du système judiciaire, revision comprenant, entre autres éléments, une modification dans la présentation de la plainte.

Paul Cloché.

6. *George Miller CALHOUN.* Ἐπίσκηψις *and the* δίκη ψευδομαρτυρίων (*Classical Philology*, XI, octobre 1916).

L'auteur étudie les relations de l'ἐπίσκηψις avec la δίκη ψευδομαρτυρίων. Il montre d'abord, contre la théorie de Leisi, que l'ἐπίσκηψις est essentiellement une accusation préliminaire. A quelle époque a-t-elle été instituée? Pas longtemps sans doute avant 399, date à laquelle on la voit pratiquée pour la première fois (peut-être, comme le veut Leisi, l'institution date-t-elle de 403). A l'origine, elle doit avoir été orale (en dépit de certaine allusion qu'on trouve dans *les Lois* : allusion qui ne prouve rien, car il peut s'agir d'autres pays qu'Athènes). Il n'y a pas d'indice qu'on ait jamais exigé, devant les tribunaux athéniens, des accusations écrites en forme; il est très possible, cependant, qu'on ne faisait nulle objection si le plaignant préparait un memorandum et le transmettait au secrétaire.

Un passage d'Aristote (Ἀθ. Πολ., col. 35, 10 sqq.) a définitivement établi à quel moment devait être annoncée l'ἐπίσκηψις : avant que les juges ne procèdent au vote, le héraut demande si les parties se proposent d'attaquer les témoignages; une fois le vote commencé, aucune accusation n'est autorisée. Ainsi, par la coutume, sinon par la loi, l'annonce d'une ἐπίσκηψις était limitée au temps précédent immédiatement le vote (dans les *Lois*, procédure légèrement différente : l'ἐπίσκηψις devait être annoncée avant que le procès ne fût tranché).

M. C. montre ensuite qu'on n'autorisait pas de poursuites sans ἐπίσκηψις, bien qu'à vrai dire il ne soit pas formellement spécifié dans les sources que l'ἐπίσκηψις ait été indispensable dans un « procès de parjure ». Puis, il examine un certain nombre de problèmes concernant ce genre de procès. D'abord la question de la limitation du droit à poursuivre. Y avait-il notamment, à cet égard, une distinction entre les actions publiques et les actions privées ? La formule du héraut, conservée par Aristote, implique certainement que l'ἐπίσκηψις était réservée aux parties, et le passage ne contient nulle distinction entre actions publiques et actions privées. Ainsi, même dans les actions publiques, bien que tout citoyen pût poursuivre, la coutume, sinon la loi, réservait le droit d'accuser aux parties en présence (accord entre la donnée d'Aristote et celle des *Lois*).

Avait-on le droit d'abandonner une poursuite commencée? L'auteur, après examen de diverses opinions, conclut qu'on pouvait toujours abandonner la poursuite, sans encourir de pénalité, dans les actions privées (il y en a des

exemples) ; mais le fait ne prouve rien en ce qui concerne les actions publiques : il n'est pas improbable, *a priori*, qu'on ait distingué, à cet égard, entre les unes et les autres ; mais on manque de témoignages sur lesquels on puisse baser son opinion.

Le temps accordé pour développer la plainte, après qu'on avait lancé l'accusation, était nécessairement limité : une fois ce délai expiré, le droit de poursuivre tombait. De ce temps, il est impossible de déterminer l'étendue (à Alexandrie, il ne devait pas dépasser une journée).

En ce qui concerne la juridiction, Aristote constate que les procès de parjure ayant leur origine à l'Aréopage étaient portés devant les thesmothètes. On est d'accord pour affirmer que tous les autres procès de parjure, sans exception, venaient devant les magistrats ayant juridiction dans l'affaire initiale. Dans l'ensemble, il était tout à fait normal que, pour les procès privés, les actions de parjure vinssent devant la juridiction originelle. Pour l'Aréopage, le cas était absolument différent : ce n'est qu'exceptionnellement que des procès de parjure impliquaient des questions concernant proprement la juridiction limitée de l'Aréopage : il fallait donc, en général, les assigner aux thesmothètes.

La pénalité ordinaire était l'amende ; après trois condamnations, l'atimie. Tel est, du moins, l'avis général. Mais certains textes d'orateurs semblent indiquer que l'atimie pouvait résulter d'une unique condamnation : conception qui a été récemment combattue. Il n'y a pas de preuves, d'autre part, que la pénalité ait été plus forte dans les actions publiques que dans les actions privées.

Le procès de parjure pouvait-il influer sur le procès originel ? On a récemment admis que la revision était autorisée si le parjure était démontré dans tous les cas où la pénalité pécuniaire, attachée au procès de parjure, ne constituait pas une indemnité satisfaisante : en d'autres termes, quand le procès originel impliquait la mort, la perte de la liberté ou du droit de cité, etc. Mais on ne s'accorde pas sur le nombre ou la proportion des faux témoignages qu'il fallait démontrer tels pour obtenir la revision. En tout cas, divers exemples montrent décidément que la condamnation d'un seul faux témoignage ne suffisait pas à provoquer une revision. Certains auteurs ont pensé que, pour assurer la revision, il était nécessaire de montrer que le faux témoignage avait influé sur le verdict (selon Rentsch, il y aurait eu alors une action distincte : la *Nullitätsklage*) ; mais d'autres se sont élevés contre cette hypothèse (cf. Lipsius). Dans la loi alexandrine, l'importance du faux témoignage n'était pas prise en considération. En général, mieux vaut conclure que la loi athénienne, en accordant la revision, ne s'informait pas de la nature du témoignage réfuté par la condamnation du témoin.

Paul Cloché.

7. *Florentino V. SANGUINETTI. Notas para un essayo sobre el ostracismo* Buenos-Aires, 1922).

L'auteur rappelle d'abord les origines, puis la procédure de l'ostracisme. Il expose avec précision le conflit entre Aristide et Thémistocle, conflit que dénoua l'ostracisme, et il montre que le commentaire de Plutarque est injuste pour Thémistocle. Après 479, les rivalités recommencent ; elles aboutissent, en 470, à un nouvel ostracisme : cette fois, Thémistocle succombe sous la coalition des « modérés », des « laconisants » et des « envieux ».

La lutte reprend avec Cimon. La conduite injurieuse de Sparte à l'égard d'Athènes (troupes de secours renvoyées) provoque un mouvement antilaconien : le laconophile Cimon est

ostracisé (461) et ne reviendra dans sa patrie qu'à l'occasion du combat de Tanagra, en 457.

Puis, c'est le conflit entre Périclès et Thucydide, fils de Mélésias, sous la direction duquel se reconstitue le parti de Cimon. Thucydide sera ostracisé. Contre Périclès se formera une coalition des traditionalistes, propriétaires fonciers (irrités de sa politique favorable au commerce, à l'industrie) et de « la plèbe », conduite par Cléon. En 440, Damon, personnage politique de second plan et regardé comme inspirateur de Périclès, sera ostracisé, selon Aristote, et Plutarque (nié par Carcopino, *REG*, 1905). Enfin, ce sont les procès célèbres d'Anaxagore, de Phidias et d'Aspasie.

Pendant le demi-siècle qui s'écoule de la bataille de Marathon à 440, l'ostracisme avait en somme favorisé les progrès de la démocratie, en annulant toute tentative démagogique. Après la mort de Périclès, les institutions commencent à se corrompre. Aux luttes d'idées et de partis se substituent de plus en plus des luttes de personnes ; l'ostracisme, recours légal, devient de plus en plus un moyen de supprimer l'adversaire. Un épisode de basse politique en détruisit définitivement l'usage : ce fut l'entente secrète conclue entre Alcibiade et Nicias, également menacés, pour faire expulser Hyperbolos (417).

La loi sur l'ostracisme permettait d'exiler un citoyen sans qu'il fût accusé d'un délit déterminé ; l'ostracisé se soumettait sans protester (même le vainqueur de Marathon, même le héros de Salamine). Cette loi, qui n'entraînait ni confiscation des biens ni perte des droits civiques, était essentiellement « une loi de progrès et d'humanité » (Glotz), destinée à éviter des iniquités pires. Tant quelle fut en vigueur, il n'y eut pas d'assassinat politique (sauf le cas d'Ephialtès, tombé sous le poignard d'Aristodikos de Tanagra). Par là était ouverte la voie légale, qui permettait d'éviter les violences.

Il est vrai que l'ostracisme, fort arbitraire, décrété sans forme ni procès, rompait avec les traditions juridiques d'Athènes (ni tribunal ni délibération). Mais ce n'était pas un instrument de vengeance de classe, quoi qu'en dise Plutarque. Les ostracisés, en fait, ont appartenu aux partis les plus divers. L'ostracisme d'Aristide a été dirigé, non contre son prestige, comme le croit Plutarque, mais contre son programme militaire, qui parut timide à l'excès en des circonstances critiques pour l'indépendance hellénique.

A l'origine, après la réforme de Clisthène, il s'agissait avant tout de maintenir les principes démocratiques et de barrer la route à toute réaction « tyrannique ». De plus, le parti aristocratique ne cessait de menacer l'ordre (cf. Aristote : « En démocratie, les hautes classes sont celles qui conspirent »). Depuis Solon, l'Aéropage avait pour mission de contenir les luttes de partis ; mais il n'avait pu empêcher la tyrannie. Après la réforme de Clisthène, il parut imprudent d'augmenter les attributions d'un Conseil formé de pentacosiomédimnes, toujours prompts à servir les intérêts de leur classe. Pour barrer la route aux ambitieux, on prit l'ostracisme (substitution de l'Ecclèsia à l'Aréopage).

D'ailleurs, la loi offrait des garanties ; il fallait, pour la sentence, un *quorum* de 6000 voix : ainsi la décision n'appartenait pas uniquement aux habitués de la place publique. De plus, l'ostrakophorie était proposée annuellement, dans des conditions spéciales (assemblées à époques fixes ; vote secret, d'où liberté très large) : il fallait que l'homme frappé par une sentence ainsi rendue fût réellement suspect.

La démocratie athénienne était fondée, du reste, sur le principe de l'égalité entre les citoyens qui la composaient (égalité qui, selon Périclès, a stimulé l'héroïsme des combattants). Dans une telle société, la prépondérance d'un individu provoquait un dése-

quilibre inacceptable pour ses « pairs », qui l'éliminaient (soit pour sa « vertu », soit pour l'audace de son génie : Aristide, Thémistocle).

Armés de l'ostracisme, les Athéniens ont ainsi empêché les tentatives impérialistes d'une dynastie ou d'un aventurier. Si, conformément à la conception aristotélicienne, le signe d'un bon gouvernement est d'avoir évité la tyrannie et les discordes intérieures, Athènes a eu un gouvernement répondant à ces conditions tant que fut appliqué l'ostracisme. Tel ne sera plus le cas lors de la décadence du régime, au temps d'Aigos-Potamos et des Trente.

Paul Cloché.

8. *George Miller CALHOUN. An apology for Athens* (*University of California Chronicle*, January 1922).

L'auteur examine la théorie de M. Wells, selon qui le legs précieux transmis à l'univers par Athènes fut l'œuvre d'une élite luttant pour son idéal contre la vile populace. Il est vrai, accorde M. Calhoun, que les artisans vraiment actifs du progrès ont été peu nombreux en comparaison des médiocres, des faibles et des ignorants. Mais M. Wells affirme que c'est particulièrement vrai de l'Athènes de Périclès. Pour réfuter complètement cette théorie, il faudrait écrire l'histoire de la civilisation athénienne, « depuis les grimaçantes statues archaïques... jusqu'à l'Hermès de Praxitèle..... ; depuis les rudes débuts de la prose jusqu'à l'éloquence consommée de Démosthène et à la grâce incomparable de Platon ; depuis la confuse anarchie du vi^e siècle jusqu'au mécanisme subtil, délicat et pratique tout ensemble de la démocratie parvenue à maturité ». Certes, Périclès fut un grand homme et un sage ; mais ce n'était pas un demi-dieu, et il n'a pu tout faire par lui-même. M. Wells a fort exagéré la puissance et la vertu du grand démagogue, faute d'une critique suffisante des textes, et pour avoir donné libre cours à sa fantaisie. Plus familier avec l'habitude athénienne d'employer la justice pour régler les conflits politique, M. Wells n'eût pas vu dans les poursuites dirigées contre Périclès, Aspasie et leurs amis, une preuve de jalousie et de haine sauvages : c'était là, dans l'Athènes du ve siècle, un mode usuel d'attaque politique. Tout ce qu'on nous raconte de la jalousie conçue par le Dèmos à l'égard de Phidias, d'Anaxagore, est purement hypothétique.

Le seul fait saillant que M. Wells allègue encore à l'appui de sa thèse, c'est l'exécution de Socrate. Il est ici sur un terrain plus solide ; le fait est incontestable, et, pour des siècles, il devait rester comme une tache sur l'écusson d'Athènes. Mais a-t-on le droit de porter sur les Athéniens un jugement définitif, en se basant sur cet évènement isolé? La plupart des Athéniens, d'ailleurs, ne peuvent avoir connu Socrate que sous l'aspect d'un vieillard morose, qu'accompagnaient et applaudissaient surtout de jeunes oligarques dont les complots avaient abattu deux fois la démocratie et plongé la cité dans une indicible misère (1). Socrate, du reste, en eût été

(1) Il ne faudrait pas, d'ailleurs, considérer « le procès de 399 comme un indice des rancunes démocratiques contre les hommes de 404 » (cf. notre travail sur *La Restaur. démocr. à Athènes en 403*, p. 306-307, note 2). Socrate n'avait pas été précisément l'ami des oligarques ; de plus parmi ses disciples préférés, il avait compté, non seulement Critias, mais Alcibiade, longtemps ou souvent « favori de la démocratie » (cf. *ibid.*).

D'autre part, l'un des artisans les plus ardents et influents du procès de 399 fut Anytos, lequel n'était pas un δημοτικός, un flatteur et un meneur de cette populace qui, selon la thèse de Wells, est responsable du meurtre judiciaire de 399, mais un adhérent du tiers-parti « théraméniste », un « modéré », un γνώριμος (cf. Ἀθ. πολ., 34, 3 ; cf. *Restaur. démocr.*, pp. 147-149). C'est là un fait très significatif, sur lequel nous

quitte probablement avec une amende, si lui-même n'avait virtuellement prononcé à son égard un verdict de mort, dans un discours fort blessant pour ses auditeurs.

Au surplus, Athènes n'a-t-elle pas annuellement réélu Périclès à la stratégie (la plus importante des magistratures) pendant un quart de siècle et laissé Socrate railler la sottise et l'ignorance de ses compatriotes jusqu'à l'âge de 70 ans, longtemps encore après que la trahison de son disciple Alcibiade avait dépouillé Athènes de son empire et finalement provoqué l'avènement du sanguinaire Critias (un autre de ses disciples)? Pour nous, qui en jugeons avec la perspective du temps et d'après les ouvrages de Platon, nos sympathies vont à Socrate; mais les Athéniens ses contemporains ne devaient-ils pas juger autrement?

Analogue à la « transfiguration » de Périclès est la glorification par M. Wells de Philippe de Macédoine, pour lequel son admiration est si vive qu'il mentionne à peine Démosthène. La conception que l'on se fait ainsi de Philippe est, d'ailleurs, celle que le prestige de l'érudition allemande a imposée à la plupart des historiens. En face du Macédonien, Démosthène représentait la conception « nationaliste » et « provincialiste » de l'État, conception familière aux Grecs de son temps, et dont triompha la victoire de Philippe. L'enthousiasme qu'inspire à M. Wells l'œuvre macédonienne, « glorieux fragment naissant de l'unité humaine », est fort excessif : tout ce que cette conquête a créé, ce fut un empire dont les seuls éléments d'unité étaient constitués par une caste officielle de Macédoniens et de Grecs et par des colonies helléniques privilégiées, dispersées au loin.

M. Calhoun défend enfin, contre certaines affirmations, le goût littéraire des Athéniens. Après avoir rappelé que les juges des concours dramatiques n'étaient pas une élite de connaisseurs, mais des citoyens élus ou tirés au sort, il insiste sur ce fait que ce n'était pas Euripide, l'idole d'un âge peut-être décadent, qu'applaudissait la « populace » de l'époque de Périclès : pendant le demi-siècle que dura sa production, il ne remporta le prix que cinq fois. C'est à Eschyle et à Sophocle qu'allèrent en général les admirations athéniennes. En résumé, Renan connaissait mieux que M. Wells son Athènes quand il écrivait sa phrase célèbre sur le « peuple d'aristocrates », le « public tout entier composé de connaisseurs » que fut la démocratie athénienne.

Paul Cloché.

avons plusieurs fois insisté (cf. *Restaur. démocr.*, p. 307, note 2 ; *Affaire des Arginuses*, *Revue historique*, janvier 1919, p. 56).

9. *Pierre BOUDREAUX. Le texte d'Aristophane et ses commentateurs* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CXIV). In-8°, VI-203 p. Paris, E. de Boccard, 1919.

Pierre Boudreaux a été tué à l'ennemi le 13 décembre 1914. Sa disparition a été une perte irréparable pour la science de l'antiquité classique. Il possédait deux qualités essentielles du vrai philologue : la sincérité et la modestie. C'était en même temps un esprit fin et cultivé, une intelligence ferme et lucide. Il avait enfin le sentiment du grec, l'expérience des manuscrits et une excellente méthode. Le livre qu'il préparait sur le texte d'Aristophane eût été certainement un travail de premier ordre : la mort ne lui a pas permis de l'achever. Nous devons une profonde reconnaissance à M. G. Méautis, aujourd'hui professeur à l'Université de Neufchâtel, qui a bien voulu se charger de publier le manuscrit inachevé que lui a confié l'École des Hautes-Études. Le livre est incomplet, en ce sens que certaines parties man-

quent et que d'autres n'ont pas reçu le développement que l'auteur comptait sans doute leur donner; et cependant il forme un ensemble suffisamment net pour qu'on en puisse suivre sans peine les lignes directrices. Il est probable que l'auteur aurait sur quelques points de détail modifié sa première rédaction; mais je crois qu'il n'aurait rien changé à sa conclusion, qui me semble l'hypothèse la plus raisonnable qu'on ait encore proposée sur la formation du recueil des scholies d'Aristophane. Les dernières lignes du livre la résument avec une parfaite netteté : « Un grammairien anonyme, vers le IVe-Ve siècle, constitua donc le texte des onze comédies conservées d'Aristophane en collationnant les quelques exemplaires complets ou partiels dont il disposait. D'autre part il compila les commentaires d'Héliodore, de Symmaque, de Phaeinus, des commentaires anonymes de nombre et de valeur variables suivant les pièces. Il transcrivit texte et annotation sur un codex de parchemin. Ce codex était l'archétype de notre recension byzantine. Mais par les contaminations qui s'exercèrent pendant de longs siècles sur ses descendants, par les collations d'exemplaires provenant d'autres sources, par les conjectures, par les additions postérieures, les exemplaires de la même recension se sont chargés de façon inégale d'éléments étrangers. L'unité initiale a fait rapidement place à une diversité nouvelle ». — Il reste à écrire l'histoire des recensions byzantines des textes classiques. Pour Aristophane, Zacher en a déjà élucidé quelques points. Mais une étude d'ensemble serait d'un grand secours pour tous les philologues.

M.

10. *Ettore BIGNONE. L'Epigramma greco,* Studio critico e traduzioni poetiche. In-8°, XII-370 p. Bologne, Nicola Zanichelli, 1921.

L'érudition si souple de M. Bignone s'adapte aux genres les plus divers. On a dit ici même le mérite de ses belles études sur Empédocle et sur Épicure. Son livre sur l'*Épigramme grecque* ne s'adresse peut-être pas au même public, mais il témoigne des mêmes qualités : une information solide jointe à un réel talent d'exposition. L'épigramme, comme le fait observer M. Bignone, est le seul genre qui ait accompagné la vie littéraire grecque de ses commencements à sa fin, comme une clématite enveloppe du haut en bas le tronc d'un chêne. L'histoire de l'épigramme permet donc de suivre toute l'histoire de la littérature grecque. C'est ce qui a sans doute suggéré à M. Bignone l'idée d'illustrer son livre d'une série de reproductions qui n'ont parfois qu'un rapport vraiment énigmatique avec son sujet, mais qui du moins ont été choisies avec goût. L'ensemble du livre est des plus attrayants et plaira à tous les humanistes — ce qui ne veut pas dire qu'il soit sans intérêt pour les philologues : M. Bignone a traduit en effet lui-même plusieurs centaines d'épigrammes, et, si un étranger est peu qualifié pour juger de la valeur de ses vers, il peut du moins se rendre compte de la justesse et de la nouveauté de ses interprétations. Les *Notes* jointes au volume sont aussi fort instructives.

M.

11. *GOMME. Mr. Wells as historian.* Glasgow, 1921.

M. G., qui est un helléniste, s'est attaché à relever les erreurs de fait qui constellent la partie de l'*Outline of history* relative à l'antiquité. La tâche

n'était pas des plus malaisées, et l'auteur s'en est acquitté avec soin et d'une façon amusante.

Je voudrais, puisque l'occasion s'offre de parler du livre de M. Wells, indiquer certains anachronismes qui, du point de vue où s'est placé Wells, sont plus importants, à mon sens, que nombre d'erreurs de détail.

M. W. parle de l'épopée grecque avant de parler de la civilisation mycénienne. N'importe quel lecteur de son livre, non prévenu, gardera l'impression que cela est antérieur à ceci, — ce qui est grave.

M. W. parle de la démocratie grecque avant de parler des guerres médiques. N'importe quel lecteur, non prévenu, de son livre gardera l'impression que les cités grecques baignaient dans la démocratie (au sens grec du mot) avant d'être attaqués par les Perses, — ce qui est non moins grave.

M. W. a parfaitement le droit de trouver fastidieuses les querelles des cités grecques, et de les expulser de l'histoire. Mais l'expédition de Sicile méritait tout de même une mention. Pourquoi, alors que les Grecs étaient mieux placés que leur cousins de Perse et même d'Italie pour réaliser l'unité méditerranéenne, pourquoi aucune de leurs cités n'y est-elle parvenue? C'est là une question d'histoire générale au premier chef, même du point de vue de M. W.

Enfin, réduisant l'histoire grecque des ve et ive siècles à un tableau de civilisation, M. W. aurait pu consacrer plus d'une ligne à la mort de Socrate, un évènement dont l'importance historique a été comparé par des Pères de l'Eglise à celle de la Passion du Christ! M. W., qui a eu la bonne idée de citer abondamment Hérodote, aurait trouvé, sur le désastre de Sicile et la mort de Socrate, autre chose que des « notes » dans Thucydide et dans Platon.

C'est sans doute assez insister. D'une façon générale, il est visible que l'auteur de l'*Outline* a trop négligé, dans sa jeunesse, de modestes adminicules tels que manuels d'histoire (il y en a d'excellents dans la langue maternelle de M. W.), tableaux chronologiques, atlas, etc. Il ne domine vraiment pas assez la série des faits qu'il entend synthétiser. Et des ouvrages comme celui de Zimmern (le pendant anglais de la *Cité Antique*), fort intéressants en eux mêmes, ne profitent vraiment qu'à ceux qui ont déjà les faits présents à l'esprit.

Sauf erreur, on relèverait des vestiges du même vice originel dans d'autres parties de l'*Outline*. Par exemple, M. W. a bien marqué l'importance d'Açoka, mais celle du IIe siècle av. J.-C., dans l'histoire chinoise, semble lui avoir complètement échappé : elle échappera, en tout cas, à tous ses lecteurs. E. CAVAIGNAC.

12. *H.-R. JAMES. Our hellenic heritage.* Londres, Macmillan, 1921.

« La prétention de ce livre est de rassembler juste ce qui, dans les éléments de la légende et de l'histoire grecques, doit être la possession de quiconque est né dans la civilisation que nous appelons européenne....

Les considérations qui ont conduit à entreprendre cette tâche ne sont pas difficiles à voir. Le long débat sur le grec en tant que matière scolaire est terminé, et le verdict a été prononcé contre le grec..... Pour les nombreuses personnes qui ne lisent pas le grec, [ce livre] sera un moyen de leur communiquer quelques-unes des meilleures influences de la littérature grecque, — et c'est là mon seul objet ».

Le livre se présente donc comme une série d'extraits d'Homère d'abord, — d'Hérodote, ensuite, — avec un commentaire intelligent. Cartes et illustrations sont bien choisies et soignées.

M. James connaît mieux que nous le public anglais, et sait si le livre doit lui plaire. Des objections sérieuses se présentent pourtant contre son procédé hybride, mi-littéraire, mi-historique.

Pour ceux chez qui dominent les goûts littéraires (j'entends naturellement pour ceux qui ne lisent pas le grec, puisque l'auteur ne vise que ceux-là), je crois qu'une bonne traduction d'Homère ou d'Hérodote fera mieux leur affaire. Dans Homère, par exemple, M. J. nous prive du Cyclope Polyphème, de Circé, de tant d'histoires merveilleuses qui ont fait la popularité du divin Ulysse! Dans Hérodote, on ne trouve pas, dans ses extraits, cette foule de détails sur les peuples de l'Orient qui séduisent même les orientalistes endurcis!

Quant à ceux chez qui dominent les préoccupations historiques, le temps est passé où ils se résignaient à voir l'importance des évènements mesurée au talent littéraire des hommes qui les ont racontés. Dans aucune histoire grecque du dernier quart de siècle, par exemple, l'histoire de la colonisation grecque et de ses effets ne tient une moindre place que la splendeur de Troie et de Mycènes, ou que les guerres médiques, bien qu'il ne se soit rencontré ni un Homère ni un Hérodote pour en faire le brillant tableau.

Mais, encore une fois, il se peut fort bien que le livre réponde au goût du public anglais mieux qu'au nôtre. Nous le souhaitons de bon cœur à M. James.

E. Cavaignac.

13. *H. DELEHAYE, Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues.* In-8° de 213 p., Bruxelles, 1921.

La première de ces deux règles monastiques est contenue dans le manuscrit grec 35 du Lincoln College à Oxford. C'est la charte de fondation du monastère de Notre-Dame de Bonne Espérance, à Constantinople, signalée et décrite par M. Omont (*Revue des études grecques*, t. XVII, 1904, p. 361 s.). Les miniatures, conservées dans les premiers feuillets, reproduisent les effigies de la fondatrice et des membres de sa famille. Cette fondatrice est Théodora, femme du grand stratopédarque Jean Comnène, et nièce de Michel VIII Paléologue. Le texte donne de nombreux renseignements sur cette grande famille princière, sur l'organisation de ce couvent de femmes, sur les obligations et les occupations des religieuses, sur les cérémonies et les fêtes qui y étaient célébrées, sur le personnel et les propriétés que possédait le monastère.

Le second typicon est contenu dans un manuscrit grec du Musée britannique, Addit. 22748. Le savant auteur en avait donné une étude dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXXVIII, 1920, p. 388 s. Le titre de cette charte de fondation manque ainsi qu'un grand nombre de feuillets. Le manuscrit, qui présente de nombreuses lacunes, ne donne pas le nom du monastère, qui était un couvent de femmes. On y trouvait plusieurs églises, l'ancienne, consacrée à la Vierge, la nouvelle, placée sous le vocable de Jean-Baptiste; un hôpital était attaché au monastère et placé sous la juridiction de la supérieure. Des terrains, des vignes, des moulins, des maisons appartenaient à cette pieuse fondation. Ce typicon complète les renseignements du précédent sur l'organisation d'un monastère et d'un hôpital au temps des Paléologues. C'est, en effet, à cette époque que remonte cette seconde règle monastique. L'auteur, par une argumentation serrée, a su combler les lacunes du manuscrit en ce qui concerne les noms du couvent et de sa fondatrice, qui est l'impératrice Théodora, veuve de Michel VIII Paléo-

logue Cette fondation n'était pas entièrement nouvelle. Le monastère, dédié à la Vierge, avait été fondé à la fin du IXe siècle ou dans la première moitié du Xe, par Constantin Lips. Il fut rétabli, en même temps que l'hôpital, grâce à la sollicitude de l'impératrice Théodora devenue veuve. La règle monastique est donc postérieure à l'année 1282, date de la mort de Michel VIII.

Le monastère de Lips était, d'après les chroniqueurs byzantins, situé près de l'église des Saints-Apôtres. Le monastère de Notre-Dame de Bonne Espérance, comme le montre l'auteur, était situé dans le même quartier. Mais doit-on admettre l'identification proposée pour le monastère de Lips ? L'église de ce couvent serait la mosquée actuelle de Fenari-Issa-Djami. Cette mosquée est une ancienne église double. Sur l'église septentrionale est conservée une inscription mutilée, mentionnant le nom de la Vierge et celui d'un personnage que l'on peut restituer Constantin. Cependant la caractéristique architecturale du monument n'autorise pas une pareille identification. L'église septentrionale paraît, comme l'église méridionale, postérieure au Xe siècle, d'après la structure et la décoration (cf. Ebersolt et Thiers, *Les églises de Constantinople*, Paris, 1913, p. 219 s., 275).

Une partie du même typicon est relative à un autre monastère, celui des Anargyres, auquel Théodora a consacré quelques pages. Dans le texte, qui est incomplet, il s'agit encore d'un monastère de femmes, qui ne peut être celui du Cosmidion, ce dernier étant un couvent d'hommes. La localisation en est difficile, le culte des deux saints médecins, Cosme et Damien, étant très répandu dans la capitale (cf. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance*, Paris, 1921, p. 97-99). Le texte donne des renseignements sur l'organisation de ce couvent qui avait aussi ses biens propres. A part quelques dispositions spéciales, les règles sont analogues aux constitutions du monastère de Lips.

L'auteur publie enfin la Vie de Jean l'ermite, surnommée l'Étranger, contenu, dans le manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, Canonici 19. Cette vie se rattache, non pas à la littérature hagiographique, comme l'indique le titre, mais à la branche spéciale des chartes de fondation. Le moine raconte l'origine des établissements qui lui doivent l'existence. Né à la fin du Xe siècle ou au début du XIe, il se voue à la vie monastique, erre de montagne en montagne, de désert en désert, fondant des églises et des monastères dans des localités inconnues. A Constantinople, il obtient par chrysobulle impérial diverses faveurs. Se sentant mourir, il dicte ses dernières volontés. Ce testament est un curieux spécimen de la langue vulgaire de l'époque.

On relève dans l'édition de ces différents textes quelques menues fautes. P. 94, l. 1, lire ναῷ au lieu de τάφ. — P. 105, l. 13, lire φεβρουαρίου au lieu de φευρουαρίου. — P. 155, l. 21 lire γράφει au lieu de γράφει. — P. 191, l. 3 lire Ξένου au lieu de Ξέννου. — P. 192, l. 20 lire τινος au lieu de τιπος.

Grâce à la publication de ces textes intéressants et aux savants commentaires qui les accompagnent, on se fait une idée suffisamment précise de l'organisation des couvents de femmes et de l'administration des fondations pieuses dans la capitale byzantine, à l'époque des Paléologues.

J. Ebersolt.

14. *E. CICCOTTI. Lineamenti dell' evoluzione tributaria nel mondo antico* (Milan, 1921, 215 pages).

On n'a pas assez parlé en France ni même ailleurs de la *Biblioteca di Storia Economica*. Dans l'esprit de ceux qui l'ont fondée elle vise à faire pa-

raitre, mises en italien, les principales œuvres sur l'histoire économique et, pour le moment, sur l'histoire économique de l'antiquité. Les traductions sont accompagnées de notes qui complètent l'ouvrage en le mettant à jour.

Les volumes composant la Bibliothèque (cinq ont paru de 1904 à 1921) sont de grand format et de plusieurs centaines de pages ; chaque volume comprend trois, souvent quatre ouvrages, traitant autant que possible de matières similaires (ainsi Boeckh et Dureau de la Malle ont paru dans le même volume) ; il est précédé d'une introduction qui forme à elle seule un nouvel ouvrage et qui, due toujours à une plume autorisée, complète les notes et donne au lecteur une idée d'ensemble à la fois de la matière et des derniers progrès de la science.

La place me manque pour entrer dans les détails ; voici cependant les noms des principaux auteurs traduits : ce sont, outre Boeckh et Dureau déjà cités, Roscher, Guiraud, Weber, Rodbertus, Fustel de Coulanges, Beloch, Babelon, Reinach, Humbert, Cagnat.

Le premier volume comprenait des ouvrages traitant des finances publiques et de l'économie politique en général ; le second est consacré à la question agraire, le troisième à la numismatique, le quatrième à la population et aux problèmes démographiques, le cinquième aux impôts et à la comptabilité publique.

Sans être complète, la Bibliothèque donne déjà une solide vue d'ensemble de la vie économique dans l'antiquité ; elle offre aussi l'avantage de comprendre des ouvrages épuisés (comme Humbert) ou difficilement accessibles (tel Rodbertus). Elle est utile même pour les ouvrages déjà traduits en français; ainsi, pour Boeckh, tel étranger ne connaissant pas l'allemand était obligé d'utiliser la vieille traduction de Laligant; il a maintenant sous la main une traduction faite sur l'édition de Fränkel et mise au courant des publications postérieures à cette dernière. Enfin il y a les introductions, et on jugera de leur utilité en parcourant l'ouvrage dont nous rendons compte et qui n'est autre chose que l'introduction au cinquième volume de la *Biblioteca di Storia Economica*.

Ce volume contient, nous l'avons dit, plusieurs ouvrages sur les impôts dans l'antiquité, mais il n'en contient aucun donnant une vue d'ensemble sur la fiscalité et son évolution dans le monde antique, pour la raison très simple qu'un pareil ouvrage n'existait pas.

M. E. Ciccotti s'est chargé de l'écrire. Ceux qui connaissent ses autres travaux — les personnes ignorant l'italien ont lu du moins la traduction par G. Platon du *Déclin de l'esclavage dans le monde antique* — devinent l'érudition, la clarté, le style et le sens historique que le savant professeur à l'Université de Messine a apportés dans l'accomplissement de sa tâche. Elle n'était point aisée. M. Ciccotti part des grands empires d'Orient (Babylone et Perse) pour aboutir à l'empire byzantin, et il est difficile de résumer en deux cents pages une évolutien de plus de mille ans. A dire vrai l'auteur n'a tourné la difficulté qu'en donnant une simple esquisse des revenus publics pendant la haute antiquité et la période classique, et en s'attachant surtout aux périodes hellénistique et romaine. Ce sont certainement là les temps les plus intéressants pour l'économiste, car ce sont ceux pendant lesquels le système fiscal se rapproche le plus de celui qui sera en vigueur aux XVIIIe et XIXe siècles de notre ère. M. Cicotti les a traités presque dans la perfection ; il n'a négligé aucune question intéressante et est tout de même parvenu à rester dans les lignes générales que lui imposait le but de son travail. Des notes suggestives et une riche bibliographie permettent à qui le désirerait de compléter les renseignements qu'il donne.

Je ne puis pourtant pas me consoler qu'il n'ait pas consacré 15 ou 20 pages

de plus aux finances athéniennes. C'est dans la ville de Pallas qu'on a pratiqué pour la première fois la finance sociale si en honneur aujourd'hui. Pareillement les avantages qu'Athènes a cherché à tirer de « l'empire de la mer » (*tou Kratous tès thalassès*) mériteraient d'être rapprochés de la politique mercantiliste et surtout de la politique douanière vénitienne basée sur le principe de « la dominante ».

M. Cicotti a également eu tort de ne pas avoir tenu compte du bel essai de Guiraud sur l'impôt sur le capital à Athènes ; son exposé de l'*eisphora* se ressent de cette négligence. Enfin peut-on parler de l'*épibolè* byzantine sans renvoyer aux magistrales études d'Henri Monnier ? La question de la dîme dans l'antiquité ne me paraît pas non plus avoir été assez creusée.

Mais ces lacunes, aisément corrigibles, ne suffisent pas à déparer la belle monographie de M. Cicotti. Elle sert de préface à des traductions ; elle mériterait d'être traduite à son tour.

A. Andréadès.

15. *J. B. BURY. History of the later roman empire from the death of Theodosius to the death of Justinian A. D. 395 to 565.* 2 vol. 471 et 494 p. Londres, Macmillan 1923.

On sait que très jeune le « regius professor » d'histoire à l'Université de Cambridge avait publié une histoire du Bas-Empire de 385 à 802. L'ouvrage avait deux volumes ; il parut en 1889. Celui dont nous rendons compte paraît au premier abord une édition revue et corrigée de la première partie ; en réalité c'est un travail presque entièrement nouveau et qui témoigne, entre parenthèses, du progrès immense des études byzantines depuis 35 ans. Le professeur Bury est incontestablement le premier byzantinologue anglais de ce temps. Et sa dernière et monumentale publication, correspond à tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Nous lui savons, pour notre part, grand gré d'avoir attaché toute l'importance voulue à l'histoire intérieure et, entre autres, aux questions administratives, économiques et financières. Même quand il les traite brièvement, il ne laisse de côté aucun point essentiel, et une bibliographie riche, mais non surchargée, est là pour guider sûrement ceux qui seraient curieux de renseignements complémentaires.

A. Andréadès.

16. *William MILLER. Essays on the latin orient.* Cambridge University Press, 1921. 581 p.

L'Orient latin et les Turcs aurait été un titre plus adéquat. Plus des quatre cinquièmes de l'ouvrage s'occupent de la période qui va de l'apparition des Osmanlis à la paix de Passarowitz, qui consacra la victoire, en apparence définitive, du croissant sur la croix. Beaucoup de pages sont aussi consacrées à l'administration turque en Grèce du XVe au XVIIIe siècles. Tel quel, ce gros volume complète les deux autres grands ouvrages de M. Miller, *The latins in the Levant* et *the Ottoman Empire 1801-1913*. Il ne reste qu'un vovolume sur la période 1718-1801 pour que l'histoire des pays grecs de 1204 à 1913 soit complète, et M. Miller a le temps de nous le donner.

Par sa forme, la publication dont nous rendons compte diffère cependant des deux ouvrages précités. Au lieu d'être une histoire systématique d'une période donnée, elle se compose de la réunion d'essais déjà publiés dans de grandes revues anglaises — notamment *l'English Historical Review* — et qui ne sont liés que par la parenté des sujets qu'ils traitent. De là vient que l'auteur n'évite ni les lacunes ni les répétitions, et que l'étendue de chaque étude n'est pas toujours proportionnée à l'importance de son objet.

Par contre, l'ouvrage bénéficie du style plus libre et plus vivant dans lequel sont rédigés des articles de revue. M. Miller, qui, en bon Anglais, ne manque pas d'humour, se livre aussi souvent à des rapprochements piquants : l'afflux à la cour des papes des princes orientaux fuyant Mahomet II, objet d'une de ses plus intéressantes études, lui rappelle ce mot prêté, après les révolutions de 1848, par le *Punch* au portier de l'hôtel Claridge : « Il nous reste bien encore un appartement, mais nous le réservons pour le cas où Sa Sainteté en aurait besoin ».

Le fait qu'il s'agit d'une collection d'essais a aussi ses conséquences quant au fonds. Un essayiste, selon la conception anglaise, se borne à exposer et à juger les recherches des autres. M. Miller nous donne à l'occasion de précieux documents inédits, notamment (p. 360) une pièce des archives florentines précisant la date de la prise d'Athènes par les Turcs, mais de façon générale il suit la tradition de Macaulay. Cependant il nous apprend toujours beaucoup. Il connaît en effet les principales langues européennes, y compris, chose rare, les langues balkaniques. Il est donc à même de connaître toutes les sources imprimées et il n'en néglige aucune. A ce point de vue la science historique néo-hellénique, dont les travaux sont, non sans injustice, passablement négligés à l'étranger, lui doit une vive reconnaissance. Plus généralement tous ceux qui s'intéressent à la Grèce médiévale et moderne liront son dernier livre avec intérêt.

Les seules critiques qu'on puisse formuler à son sujet portent sur des points de détail. Ainsi M. Miller aurait dû nous donner la date à laquelle ses essais ont d'abord paru ; il a eu beau les mettre très soigneusement à jour, certaines de ses allusions ne portent plus. Il nous aurait aussi rendu service en complétant son admirable table des matières par une bibliographie systématique des ouvrages cités.

A. Andreadès.

17. *Recueil MILLIET*. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne, publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Études grecques, par Adolphe Reinach. Tome I, 1921.

Plusieurs importants travaux sur la peinture antique ont paru ces dernières années. Alors que M. Hermann poursuit la superbe édition des « *Denkmäler der Malerei des Altertums* » (Munich, fol.; la 15e livraison date de 1918), MM. Cagnat et Chapot résument dans leur précieux *Manuel d'archéologie romaine* (II, 1920 p. 1 sq.) ce que nous savons de la peinture romaine; M. S. Reinach dresse le catalogue des œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous (*Répertoire des peintures grecques et romaines*, 1922), MM. Weege (*Etruskische Malerei*, 1921, Halle) et Poulsen (*Etruscan Tomb painting*, 1922) donnent d'excellents exposés de l'art pictural étrusque accompagnés de belles reproductions; M. Rostovzeff, dont on connaît la compétence en ces questions, trace une esquisse de la peinture décorative dans l'antiquité (*Journal of hellenic studies*, XXXIX, 1919 p. 144 sq.; cf. *Rev. des ét. grecques*, 1920, p. 353) ; enfin M. Loumyer, dans un travail malheureusement fort superficiel et qui n'apporte aucune précision nouvelle, décrit *L'outillage et le matériel du peintre de l'antiquité grecque et romaine* (1922). Encore ne citons-nous que les publications les plus importantes et les plus récentes.

Et voici que le *Recueil Milliet* apporte une précieuse contribution à cet ordre de recherches. Dans la préface, M. S. Reinach rappelle comment ce volume a été conçu, et les difficultés qu'il a eu à surmonter avant de voir le

jour. Paul Milliet († 1918), qui lui donne son nom, en est le promoteur, et le don généreux qu'il a fait à l'Association des Études grecques en a permis la réalisation. Le recueil classique d'Overbeck, « *Die antiken Schriftquellen zur Geschichte der bildenden Kunste bei den Griechen* », 1868, réunit tous les textes relatifs à la peinture et à la plastique, et il est devenu l'ouvrage de chevet des archéologues. Mais les textes n'y sont ni traduits ni commentés. Depuis Overbeck, que de découvertes, que d'hypothèses nouvelles ont surgi ! N'y avait-il pas lieu de rajeunir cet ouvrage, de le mettre au courant de la science contemporaine, et, en traduisant les textes grecs et latins, de faciliter la tâche des érudits qui, si doctes soient-ils, ne dédaignent nullement une bonne traduction ?

La gestation de l'œuvre fut longue, et sa direction passa entre plusieurs mains découragées, depuis 1906 jusqu'au moment où M. Adolphe Reinach en fut chargé. On sait combien brillante et brève fut la carrière de ce jeune archéologue, tombé héroïquement dans les premiers engagements de 1914, qui sut cependant laisser des travaux appréciés du monde savant non seulement par leur nombre, mais surtout par leurs idées et leurs suggestions. Doué d'une puissance et d'une rapidité de travail remarquables, M. A. Reinach réussit à mener à bien ce qui avait fait hésiter ses prédécesseurs, et, quand la guerre éclata, le manuscrit était terminé, même en cours d'impression. M. S. Reinach, prenant soin que ce labeur considérable ne fût pas perdu, a surveillé la publication et, grâce à lui, le tome I du *Recueil Milliet* a pu paraître en 1921. Espérons que le tome II, annoncé, dont le manuscrit est prêt pour l'impression, ne se fera pas attendre longtemps. Les désirs du généreux Milliet seront alors entièrement exaucés et un dernier hommage mérité sera rendu à la mémoire du vaillant A. Reinach.

Il ne saurait être question d'examiner en détail ici cet ouvrage qui embrasse toute l'histoire de la peinture antique, des origines au Ier siècle, et réunit les renseignements sur la technique picturale. La disposition typographique est fort claire et pratique ; en regard de chaque texte, sa traduction fidèle ; au bas des pages, de copieux commentaires et des références qui permettent d'admirer l'érudition étendue et sûre de leur auteur.

L'ouvrage, d'une incontestable utilité, remplacera définitivement celui d'Overbeck pour tout ce qui concerne la peinture antique, et devra se trouver dans toutes les bibliothèques spéciales.

Mais les textes relatifs à la peinture ne forment qu'une partie du recueil d'Overbeck. Souhaitons que ce qui a trait à la plastique suscite le même intérêt, soit l'objet d'une étude semblable, et que les historiens de la plastique antique possèdent un jour un recueil avec traductions et commentaires. En ces temps où les publications scientifiques sont de plus en plus difficiles à réaliser pour les auteurs comme pour les éditeurs, se trouvera-t-il quelque nouveau Milliet pour rendre possible cette entreprise ?

W. Deonna.

18. *Démétrios M. SARROS*. Διορθωτικὰ εἰς Εὐριπίδην. Ἰφιγένεια ἡ ἐν Ταύροις. Ἰφιγένεια ἡ ἐν Αὐλίδι, Μήδεια. Ἐν Κωνσταντινοπόλει, Τύποις Α. Κ. Γεράρδου, 1920. In-8°, 9 p.

Les corrections proposées par M. S. sont ingénieuses, et souvent séduisantes parce qu'elles supposent des fautes de lecture assez explicables. Dans *Iphigénie en Tauride*, v. 221 ἀμναστηθεῖσ' au lieu de la leçon des mss. ἁ μναστευθεῖσ' ; v. 444 ἀμφὶ χαίταν — δρόσῳ αἱματηρᾷ μειλιχθεῖσα pour ἀμφὶ χαίτᾳ δρόσον αἱματηρὰν εἱλιχθεῖσα ; dans

Iphigénie à Aulis, v. 392, ἡδεῖ 'ἐλπὶς ... λέχους au lieu de ἡ δέ γ' ἐλμίς ... θέος ; v. 889 ὑπεραλγεινὸν (ou ὑπεραλγές τι) au lieu de εἴπερ ἀλγεινόν. Mais au v. 509 est-il bien utile de corriger δωμάτων en κτημάτων ou χρημάτων ? Au v. 1577, dans un passage d'ailleurs suspect, le texte porte εἰς γῆν qui donne un sens satisfaisant. Ἀκήν proposé par M. S. est un terme épique qui paraît étranger au vocabulaire d'Euripide. Je ne vois pas la nécessité de corriger dans *Médée*, v. 13 αὐτή τε, qui s'explique fort bien, en σιγῇ δέ, ni d'écrire au v. 1316 τεύξασαν φόνον au lieu de τείσομαι φόνῳ ou τείσωμαι δίκην.

L. Méridier.

19. *Rev. Thomas E. AMERINGER. The Stylistic Influence of the Second Sophistic on the Panegyrical Sermons of St. John Chrysostom, a Study in Greek Rhetoric* (A dissertation submitted to the Faculty of Letters of the Catholic University of America in Partial Fulfilment of the Requirements for the Degrée of Doctor of Philosophy). Catholic University of America. Washington. D. C. 1921. In-8°, 103 p.

M. A. a voulu apporter une contribution à l'étude des relations littéraires de l'hellénisme et du christianisme, en s'efforçant de retrouver chez Saint Jean Chrysostome les caractéristiques de la seconde sophistique. Parmi les 450 sermons de son auteur il a particulièrement étudié les *Panégyriques*, sans pourtant négliger les autres. Cette dissertation, qui ne porte que sur le style proprement dit, non sur la composition ni sur la dialectique, comprend, outre une bibliographie et une introduction, sept chapitres : La nouvelle ou seconde sophistique ; l'attitude de Saint Jean en face de la rhétorique des sophistes ; les figures « mineures » du discours (pléonasme, épanaphore, allitération, etc.) ; la période et les Γοργίεια σχήματα ; la métaphore, la comparaison, l'ecphrasis. Une conclusion résume les résultats obtenus et caractérise à grands traits l'éloquence de Chrysostome.

M. A. combat les vues de Norden, Ackermann, Wilamowitz, Bardenhewer, qui ont nié ou réduit à fort peu de chose l'influence de la sophistique sur Saint Jean. Il est inadmissible *a priori* que cette influence ait été insignifiante sur un homme qui fut le disciple de Libanios et s'essaya à l'éloquence du barreau avant d'entrer dans les ordres. Il est d'ailleurs faux, dit M. A. de prétendre, comme on l'a fait longtemps, que Chrysostome était indifférent ou hostile à la culture païenne. Son attitude sur ce point est celle de Grégoire de Nazianze : il lui arrive de s'élever avec violence non seulement contre les vices du paganisme, mais contre les écrivains profanes ; il attaque la rhétorique des sophistes, mais il voit dans l'étude des lettres le complément nécessaire d'une bonne éducation, et il admet que l'orateur chrétien fasse appel à ce qu'il y a de légitime dans une saine rhétorique M. A. n'a pas de peine à relever dans les *Panégyriques* nombre de traits qui portent la marque de la sophistique contemporaine. Il montre notamment que les métaphores, volontiers empruntées par Saint Jean à la vie profane : art militaire, exercices athlétiques, jeux de l'hippodrome, etc., sont souvent *filées* avec une complaisance et une exagération dignes des sophistes. L'ecphrasis se retrouve chez lui, avec les différentes formes en honneur dans la rhétorique, mais il faut ajouter qu'il l'utilise fréquemment comme un moyen d'édification, quand il décrit, par exemple, les luttes soutenues par les martyrs. La conclusion met en lumière l'empreinte profonde que la rhétorique des sophistes a laissée sur l'éloquence de Chrysostome, tout en faisant valoir avec raison que ces défauts, sans doute inévitables, sont compensés par des

qualités éminentes, et que chez l'orateur sacré la recherche de la forme ne l'emporte pas, comme chez les sophistes, sur le souci du fond. En somme Saint Jean a réalisé l'union harmonieuse de la pensée chrétienne avec la culture païenne.

Il y aurait quelques réserves à faire sur la méthode et les conclusions de ce travail. Une étude de ce genre risque toujours d'être un trompe-l'œil : afin de nous montrer l'influence de la sophistique sur l'éloquence de Saint Jean, on relève soigneusement tous les traits qui la manifestent, mais sans déterminer avec exactitude l'importance de ces traits par rapport à l'ensemble. Et pourtant c'est là le point : en ces matières tout est affaire de proportion. Il y a dans les conclusions quelque flottement et un peu d'excès. N'est-il pas exagéré de prétendre que dans l'abus qu'il fait de la métaphore, Chrysostome laisse bien loin derrière lui Grégoire de Nysse et Grégoire de Nazianze (p. 67) ? M. A. rend hommage, en terminant, aux admirables dons oratoires de son auteur : il aurait dû y insister pour corriger l'impression que laisse au lecteur le reste de l'ouvrage. Il eût fallu essayer de *caractériser* la physionomie très particulière de cette éloquence : Saint Jean a pu subir comme Basile, Grégoire de Nysse, Grégoire de Nazianze, l'influence de la sophistique ; il n'en est pas moins vrai qu'il diffère d'eux profondément : il est à part. Enfin, puisque nous savons qu'il a été le disciple de Libanios, ne convenait-il pas, au lieu de parler de la sophistique en général, de rapprocher de l'art et des procédés de son maître l'art et les procédés de Chrysostome ?

L. Mérjdier.

20. *L. O. Th. TUDEER. Some remarks on the letters of Euripides* (Expressum ex *Annalibus Academiae Scientiarum Fennicae*). Helsingfors, 1921. In-8°, 35 p.

Dans une dissertation de 1697 sur les lettres de Phalaris, Thémistocle, Socrate, Euripide, etc., Richard Bentley a établi que ces correspondances attribuées à des Grecs illustres étaient l'œuvre de faussaires, et que les prétendues lettres d'Euripide avaient vu le jour à l'époque romaine. Mais Bentley ne s'est occupé que de leur contenu. M. T., acceptant ces conclusions dans leur ensemble, essaie de préciser, par l'examen de la langue, l'époque où furent composées les lettres d'Euripide. Barnes, convaincu de leur authenticité, y admirait une pureté de forme tout attique et les jugeait entièrement dignes du grand tragique.

M. T. examine un certain nombre de traits touchant la phonétique et la morphologie, puis il en vient au vocabulaire où il distingue cinq groupes : 1. Mots caractéristiques du parler attique, que les atticistes s'efforcent de remettre en usage ; 2. Mots qui à l'époque classique semblent appartenir à la poésie, mais qui entrent dans la prose pendant la période hellénistique ; 3. Mots empruntés par la *Koinè* à la prose ionienne ; 4. Mots qui apparaissent pour la première fois à l'époque hellénistique ; 5. Mots qui ne se rencontrent qu'à l'époque romaine. Enfin il étudie la question des hiatus. La conclusion est que les lettres sont écrites dans la langue de la *Koinè*, mais que l'auteur connaissait l'école atticiste et a subi son influence. Elles doivent avoir été composées au second siècle ap. J.-Ch., comme les prétendues lettres de Socrate et d'Eschine. Toutefois M. T. prévient le public que l'édition des *Epistolographi Graeci* de R. Hercher (1873), base de son travail, n'a été établie que sur deux mss. et sur l'Aldine de 1499, négligeant un grand nombre d'autres mss. qu'il serait utile de consulter. Ses observations sont donc en partie provisoires.

On pourrait ajouter que certaines remarques de M. T. concernant la morphologie et le vocabulaire paraissent fort discutables. Qu'est ce que la forme οἶσθαι (*sic*) citée à la page 22? Sur quoi se fonde M. T. pour ranger (p. 24 et suiv.) dans la seconde catégorie des mots comme ἄμεμπτος, ἀναπιμπλάναι, αὐτόθι, εὐπραξία etc., qui paraissent avoir été d'usage courant en prose attique? Pourquoi fait-il figurer ἑκάστοτε dans le troisième groupe? Sans doute ce genre de classification est fort délicat et sujet à caution. Mais M. T., qui cite l'*Atticismus* de W. Schmid, aurait consulté avec profit un ouvrage qu'il semble ignorer, l'excellente dissertation de M. Léopold Gautier : *La langue de Xénophon* (Genève, 1911). L. MÉRIDIER.

21. *Johanna SCHMITT. Freiwilliger Opfertod bei Euripides. Ein Betrag zu seiner dramatischen Technik* (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten, XVII Band, 2 Heft). Giessen, Töpelmann, 1921. In-8°, 103 p. 18 M.

L'auteur observe que les légendes relatives à des immolations volontaires obtinrent en Grèce une faveur particulière à la suite des guerres médiques et après la mort glorieuse de Léonidas. Pendant la guerre du Péloponnèse, pour exalter le patriotisme de ses concitoyens, Euripide se plut à modifier dans ce sens d'anciennes légendes et à glisser dans les données traditionnelles des exemples de dévouement héroïque. Ce thème apparaît dans six des drames conservés (*Alceste*, *les Héraclides*, *Hécube*, *les Suppliantes*, *les Phéniciennes*, *Iphigénie à Aulis*) ; il figurait dans trois tragédies perdues (*Protésilas*, *Erechthée*, *Phrixos*).

La présente étude passe en revue la façon dont sont amenées chez Euripide les scènes de *dévouement* ; la décision que le héros prend de se sacrifier, les discours où il exprime cette résolution ; les obstacles opposés à son sacrifice par tel ou tel personnage, et les réactions qui en résultent ; le départ de la victime volontaire ;la conclusion des scènes de dévouement ; le sacrifice consenti pour la patrie ou en vue d'un intérêt privé ; l'observation du langage rituel dans les scènes de ce genre ; leur fondement légendaire ; l'influence de ces motifs sur la poésie latine. J. Sch. s'efforce, par des rapprochements avec Eschyle et Sophocle, de mesurer et de caractériser l'originalité d'Euripide dans les thèmes étudiés ; elle note les progrès réalisés d'une pièce à l'autre par la technique du poète ; elle discute l'interprétation de certains vers et la légitimité de quelques athétèses. A propos des *Héraclides*, après avoir examiné les objections élevées par G. Hermann et la reconstitution tentée par Wilamowitz, elle se refuse à prendre à son compte des hypothèses aventureuses, en rappelant que ce drame est une pièce de circonstance, hâtivement écrite, où le poète tient en outre à laisser le public sur l'heureuse impression de la victoire remportée, ce qui peut expliquer le silence gardé sur Macarie après son départ pour la mort. De bonnes observations sont présentées sur les emprunts faits à la langue des sacrifices dans les scènes de *dévouement*, et sur la part de création qu'il faut reconnaître à Euripide dans les *Héraclides*, *les Phéniciennes*, etc... Il est d'ailleurs assez malaisé de voir dans quelle mesure ce travail est personnel, et comme beaucoup de dissertations germaniques, il a le défaut de ne pas présenter au lecteur un tableau d'ensemble des conclusions obtenues.

L. MÉRIDIER.

22. *GREGORII NYSSENI Opera. Volumen* I : *Contra Eunomium libri* edidit *Vernerus JAEGER. Pars prior, Liber I*

et II (*vulgo I et XII*[b]). Berlin, Weidmann, 1921. In-8°, VIII-391 p. 40 M.

U. von Wilamowitz-Moellendorff rappelle dans la préface qu'une souscription fut faite en 1908 dans le monde entier pour mettre à sa disposition une somme d'argent destinée aux études grecques. Désireux d'ouvrir aux philologues une voie nouvelle, il pensa qu'il fallait consacrer cette somme à l'histoire des premiers siècles de l'Eglise et à la publication des œuvres de la littérature chrétienne, sans se borner, comme l'a fait l'Académie de Berlin, à celles du début. M. Jaeger fut chargé en 1911 d'éditer le traité de Grégoire de Nysse *Contre Eunomios*. Il ne donne ici que les deux premiers livres, le second volume devant renfermer les prolégomènes. La continuation de l'entreprise se heurte toutefois, paraît-il, à de graves difficultés pécuniaires : l'éditeur a dû multiplier des recherches coûteuses et pénibles en Grèce, en Orient et en Italie, et le produit de la souscription a été presque entièrement absorbé par la préparation du présent volume, qui n'aurait pu paraître sans les subventions du ministère de l'Instruction publique de Berlin et du Conseil de l'Université de Kiel.

Au bas du texte est placé un bref commentaire explicatif en latin, et au-dessous, l'apparat critique. Les prolégomènes annoncés renseigneront sans doute le lecteur sur le dépouillement et le classement des mss. utilisés par l'éditeur, et sur la méthode suivie pour l'établissement du texte. Huit manuscrits sont énumérés au début du volume ; le plus ancien est le *Laurentianus* VI, 17 (du XIe s. ou de la fin du Xe).

Tous ceux qui s'intéressent à la littérature grecque chrétienne salueront avec gratitude cette édition, — la première édition critique de l'œuvre de Grégoire de Nysse. Elle est le résultat d'un travail long et difficile. Il faut souhaiter qu'une entreprise si utile puisse être menée jusqu'au bout en dépit des difficultés matérielles.

L. MÉRIDIER.

23. *BABELON* (*E.*). *Les monnaies grecques ; aperçu historique* (Collection Payot). Paris, Payot, 1921. 160 p. in-16, 21 vignettes.

La collection Payot constituera une bibliothèque de vulgarisation marquée au sceau de la bonne critique et d'une science sévèrement contrôlée. Sur 12 volumes déjà parus, celui de M. Babelon a pris le n° 9. C'est un résumé, en 160 pages serrées, de toute l'histoire de la monnaie grecque, destiné aux gens du monde et aux savants qui, sans faire leur spécialité de la numismatique, sont désireux d'en acquérir quelques notions puisées à la meilleure source. Cet exposé comprend cinq chapitres : La genèse de la monnaie. — La période archaïque. — La grande époque, V^e et IVe siècles. — L'époque hellénistique. — Les monnaies grecques sous l'empire romain.

Certains paragraphes rappellent l'étude du même auteur sur les origines de la monnaie (1897) ou son discours sur l'utilité scientifique des collections de monnaies anciennes (même date), sans parler de ses articles de toutes sortes ; d'autres côtoient tel volume de son *Traité*, d'autres enfin évoquent ses leçons du Collège de France. Mais, lors même qu'il reprend les matières déjà abordées, l'auteur prouve, par des traits inattendus, par des renseignements tout à fait inédits, combien son information s'enrichit chaque jour, au cours d'une enquête qui, pour notre bonheur, n'est jamais close. Pour le *Traité*, il en reste à paraître une grande partie, dont ce petit livre nous donne l'avant-goût. Enfin les habitués du *cours* ne se plaindront pas que l'utilisation de notes restées manuscrites réveille leurs souvenirs ; la reconnaissance du portrait de Phi-

lippe dans la tête du cavalier macédonien est de ceux-là.

Les longues discussions n'étaient pas de mise ici. Tantôt M. Babelon indique résolument la solution qu'il a adoptée sur la monnaie d'électrum ou sur la valeur iconographique des dariques; tantôt il laisse subsister le doute, comme pour les origines de la monnaie d'or d'après Hérodote et laisse au choix du lecteur la solution, comme pour la date des débuts de la monnaie d'Athènes.

On pourrait souhaiter un plus grand nombre d'images, pour un résumé aussi nourri. Reconnaissons du moins que les vignettes sont d'une jolie exécution et fort plaisantes. Et puis l'auteur, sentant ce défaut, l'a pallié en s'abstenant d'énumérations trop nombreuses et en insistant sur l'histoire d'une monnaie qui a peu varié, celle d'Athènes. L'histoire des rapports d'Athènes avec ses alliés lui a servi de cadre pour présenter les monnaies des îles; la numismatique d'Athènes, pour préciser le rôle des magistrats nommés sur les monnaies et distinguer parmi eux les hauts personnages de l'État d'avec les fonctionnaires subalternes de la fabrication, ce qui est un point de doctrine des plus intéressants. Ainsi, comme d'ordinaire, l'idée générale, la raison d'être historique, s'allie aux anecdotes — et il y en a d'amusantes — du récit de M. Babelon.

A. Dieudonné.

24. *Georges DROSSINIS.* Πυρένη Ῥομφαία, Ἀλκυονίδες (*Épée flamboyante, Alcyonides*). 1912-1921, Athènes, 125 p., in-8°.

Dans la première partie de ce volume, sous l'épigramme : *Là où est restée la cendre, le feu a dû passer*, le poète chante d'une voix guerrière, mais non sans grâce, des rêves brisés, des traditions nationales et religieuses, des gloires anciennes et contemporaines.

La seconde partie, sereine comme son titre, et qui a pour devise : *Même dans les hivers les plus durs de la vie, j'attends des jours alcyoniens* contient des poésies d'amour pleines de chaleur, des poésies morales, quelques autres encore plus courtes et d'inspiration passagère.

On connaît l'art de M. Drossinis. A noter ce huitain qui termine la première série et qui est intitulé : *A la France* :

« En honneur et gloire à la suite de la lutte, — comme temple du Beau et du Vrai — je bâtis pour toi un Parthénon, — au plus haut sommet de la pensée. — Et dans ce Parthénon-là, — où devant toi s'incline ma foi, — je dresse la Vierge d'Orléans, — comme une Minerve d'ivoire et d'or. »

A. Yanopoulou.

25. *J. O. POWELL et E. A. BARBER. New Chapters in the History of Greek Literature.* Oxford, Clarendon Press, 1921, x-166 p.

Sous ce titre, et avec la collaboration de plusieurs hellénistes, *fellows* ou anciens *scholars* d'Oxford, les auteurs nous présentent une série d'exposés séparés, courts, mais substantiels et précis, sur les « nouveautés » de littérature grecque que les papyrus ont fait apparaître en ces trente dernières années, depuis l'Ἀθηναίων Πολιτεία jusqu'aux fragments alexandrins, en passant par Timothée, Ménandre et Hérondas. Et à côté de ces trouvailles capitales, celles de second ordre, Cercidas ou Phénix de Colophon, Isyllos ou les hymnes delphiques, Satyros avec sa biographie d'Euripide, l' « historien d'Oxyrhynchos », d'autres encore, sont passées en revue. La simple énumération des sections du livre : *moralistes, poésie lyrique, comédie, élégie et épyllion, mime, histoire et*

biographie, orateurs, en montrera assez tout l'intérêt et toute la variété. Mais pourquoi les auteurs ont-ils cru devoir se borner au IVe siècle et aux temps postérieurs ? La raison qu'ils en donnent, d'ordre tout pratique, n'est pas convaincante. Avec un chapitre sur Bacchylide, un autre sur les nouveaux fragments d'Alcée et de Sapphô, de Corinne et de Pindare, un troisième sur ceux de Sophocle et d'Euripide, le tableau eût été complet, et le livre constituerait vraiment un « Supplément à toutes les histoires de la littérature grecque ».

Car, disons-le à la louange de ce petit livre, écrit spécialement pour le public britannique, il ne sera guère moins utile au public français. MM. B. et P. font ressortir, dans leur courte préface, qu'aucun livre anglais ne traite avec une ampleur suffisante de la littérature postérieure à Démosthène, et qu'il n'existe en Angleterre rien qui soit comparable « à l'admirable et compréhensive *Histoire* de MM. Croiset ». L'éloge est bien mérité. Mais il sera permis d'énoncer le regret que dans cette œuvre magistrale les nouvelles découvertes ne tiennent pas toujours une suffisante place. D'abord la 3e édition ne va pas au-delà du tome III, et par là plusieurs morceaux importants de prose ou de poésie, surtout ceux publiés dans les *Oxyrhynchus Papyri* n'ont pu obtenir aucune mention. Et puis, précisément parce que cette grande *Histoire* est une œuvre d'art, les nouveautés ne pourraient trop s'y étendre sans un peu de déséquilibre. Tout de même, et sans penser à un autre public qu'un grand public cultivé, est-ce assez que *huit* lignes sur les Ἰχνευταί de Sophocle, ou que *neuf* lignes complémentaires, par rapport à la première édition, sur les *Perses* de Timothée ? Les grandes découvertes, Bacchylide, Ménandre, Hérondas, donnent lieu, comme de juste, à des exposés beaucoup plus amples ; mais là même peut-être on regrettera l'absence de certains développements, et de certaines précisions de fait qu'on trouvera clairement énoncées dans ces *New Chapters.*

Et il ne me déplaît pas que ce petit livre anglais puisse, par endroits, compléter utilement la grande et belle œuvre française. A côté de la science allemande, qui tiendra toujours sa très grande et juste place, la philologie anglaise et la nôtre ont tant d'affinité ! Même tendance ici et là à l'exposition claire et méthodique, qui souvent schématise un peu trop, mais qui laisse dans l'esprit du lecteur une trace bien nette. Je me suis plu à comparer l'exposé de la question difficile des *Hellenica Oxyrhynchia*, d'une part dans les *New Chapters* (E. M. Walker), et d'autre part dans l'*Einleitung* de Gercke-Norden (t. III², pp. 118-121). Il y a ici plus de science, plus de détail. Mais ces trois pages chargées sont pénibles à lire ; et qui donc, après les avoir lues, aura nettement présentes, nettement opposées dans son esprit, les diverses solutions — Théopompe ? Cratippe ? Ephore ? ou même un atthidographe ? ou même un inconnu ? — et les raisons pour et contre ? Qu'on lise les pages si pleines, mais sans surcharges ni parenthèses, de M. Walcker, et tout s'éclaire. J'engage donc tous ceux qui s'intéressent aux lettres grecques à lire ce petit volume, « œuvre de plusieurs » et pourtant bien rédigé. Quelques citations de plus eussent bien fait, et de plus aussi, sans prétendre être exhaustifs, des renseignements bibliographiques plus complets. — Les jugements sur les auteurs étudiés m'ont presque toujours paru très sensés ; ni dénigrement, ni admiration convenue : la Πολιτεία Ἀθηναίων est appréciée comme elle doit l'être, avec les réserves qui conviennent. Je ne veux pas être prêcheur pour un saint ; mais les deux lignes de la p. 41, à propos des « hymnes étranges de Callimaque, laborieusement compilés avec un manuel de mythologie et un diction-

naire dialectal » ne sont pas un jugement bien exact ni bien sérieux : l'helléniste anonyme qui a rédigé le bon chapitre sur le « nouveau Callimaque » ne l'aurait sans doute pas énoncé.

Emile CAHEN.

26. *A. SIGALAS. Das Chrysippos von Jerusalem Enkomion auf den Hl. Theodoros Teron,* Textkritische Ausgabe (fascicule 7 du *Byzantinisches Archiv*), 102 p., Berlin, 1921.

Le prêtre Chrysippe, originaire de Cappadoce, selon Cyrille de Scythopolis a vécu à Jérusalem au ve siècle; il y est mort, âgé de 86 ans, en 490. Cave lui avait consacré, dans son *Historia litteraria*, un article qui est resté la seule source où aient puisé les rares critiques qui depuis ont parlé de lui. Il ne figure pas dans la *Patrologie* de Bardenhewer. L'attention a été rappelée sur lui par un article de Vailhé (*Revue de l'Orient chrétien*, 1905). On connaît de lui quatre sermons : l'un sur la Sainte Vierge, publié dans le tome XII de la *Magna BB Patrum* ; un second sur l'archange saint Michel, inédit ; un troisième sur saint Jean-Baptiste, connu par une traduction latine qu'en a publiée Combéfis ; le quatrième sur saint Théodore Téron, dont J. Phocylidès a donné en 1911, dans la Νέα Σιών, une édition provisoire, fondée sur le texte d'un seul manuscrit ; M. Sigalas, qui promet d'étudier un jour plus complètement Chrysippe, a collationné et classé les autres. L'éloquence de Chrysippe n'a rien d'original ; mais ce discours sur saint Théodore a de l'intérêt pour la formation de la légende du saint : la partie principale en est constituée par une glorification de son martyre ; une sorte d'appendice contient la narration de douze miracles accomplis par lui. L'édition de M. Sigalas paraît soignée ; elle est accompagnée de notes abondantes, relatives aussi bien à l'établissement du texte qu'à la langue et aux variantes des miracles racontés par Chrysippe.

A. PUECH.

27. *BIDEZ* et *F. CUMONT. Imp. Cæsaris Flavii Claudii Iuliani Epistulae Leges Poematia Fragmenta varia*, Paris, Société d'édition les Belles-Lettres, 1922. XXII et 328 p.

L'association Guillaume Budé, pour inaugurer sa nouvelle collection de *Textes et documents*, a eu la bonne fortune de voir MM. Bidez et Cumont lui apporter cette édition des *Lettres* de Julien à laquelle ils ont travaillé en commun au cours de toute leur carrière scientifique, d'une double carrière qui honore grandement cette Université de Gand au sort de laquelle la destinée de la culture française en Flandre est si étroitement liée. L'étude de M. Cumont *Sur l'authenticité de quelques lettres de Julien* remonte à 1889 ; en 1898, les deux collaborateurs ont publié dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* ces *Recherches sur la tradition manuscrite des Lettres de l'Empereur Julien* où ils ont déjà fait connaître à peu près aussi complètement que possible les sources du texte et débrouillé la filiation des manuscrits, en même temps qu'ils reprenaient maint problème relatif à l'authenticité. Depuis lors, en 1904, en 1914, en 1919, ils sont revenus à plusieurs reprises au même sujet, complètant ou revisant leurs vues antérieures. Rarement une édition a été préparée plus longuement et plus méticuleusement, et elle ne trompera pas la légitime impatience avec laquelle elle était attendue.

Le titre en indique la composition assez complexe : nous avons ici tout ce qui reste de Julien, en dehors de ses grands ouvrages, parmi lesquels les éditeurs, se conformant à l'usage de leurs devanciers, laissent figurer la *Lettre à Thémistios* et la *Lettre au Sénat et au peuple athénien*, qui par conséquent manquent ici. Par contre, aux

Lettres ils ont ajouté les *Lois*, et on ne peut que les en remercier, quand on s'est rendu compte de leur intention, qui n'est rien de moins au fond que de préparer le cadre d'une biographie de Julien. Les *Lois* sans doute ne sont pas, dans leur rédaction, l'œuvre de l'empereur lui-même, mais leur absence serait une lacune grave dans les sections successives de ce tableau chronologique fort utile que l'édition constitue. Chaque document est autant que possible rapporté à sa date certaine ou probable, sans que les éditeurs — et ils ont eu bien raison — aient poussé leur principe à l'extrême, jusqu'à sacrifier certains groupements naturels, avantageux à maintenir dans l'intérêt de la clarté (par exemple celui des lettres adressées aux Alexandrins).

Les questions si nombreuses et si difficiles que soulève la correspondance de Julien ne sont pas toutes résolues ici ; la critique de MM. B. et C. est trop savante et trop prudente pour en donner jamais une solution complaisante. Mais beaucoup sont définitivement élucidées, et les autres sont généralement posées en des termes qui en découvrent mieux la nature. Elles sont de deux ordres : les unes relatives à établissement du texte, les autres relatives à l'authenticité. Pour la constitution du texte, MM. B. et C. se sont montrés fort conservateurs, c'est la tendance commune aujourd'hui ; c'est aussi, je crois, en principe, une bonne méthode dans une édition qui, comme celle-ci, a pour intérêt principal de mettre pour la première fois à notre disposition toutes les données de la tradition manuscrite. Ceux qui connaissent ce texte ne seront pas surpris que, dans ces conditions, le nombre des passages marqués d'une croix demeure considérable, et qu'il y en ait beaucoup d'autres qui, sans être sûrement altérés, offrent à l'interprétation des obscurités sérieuses. Ce que MM. B. et C. ont voulu, c'est que la critique conjecturale, dont il n'est malheureusement pas possible ici d'éviter le concours, reposât sur une base solide. Quant à l'authenticité, l'examen en est souvent aussi délicat. A la fois par tout ce qu'ils nous ont appris sur le groupement et l'ordre des lettres dans les manuscrits et par leur étude intrinséque de certaines d'entre elles, ils nous permettent également d'y procéder avec plus de sécurité. Assurément l'accord, qui ne s'est pas toujours fait sur tous les points, après la publication des premiers mémoires de MM. B. et C., ne se réalisera pas partout non plus aujourd'hui ; mais la controverse, des deux côtés, aura de meilleures armes. Non seulement pour l'étude de Julien, mais pour l'histoire générale du IVe siècle, dans une de ses périodes les plus importantes, ce livre restera longtemps le livre essentiel, et tous ceux qui s'intéressent à cette histoire se joindront à nous pour exprimer leur reconnaissance aux deux savants éditeurs. A. Puech.

28. *ANTON BAUMSTARK. Geschichte der syrischen Literatur mit Ausschluss der christlich-palaestinischen Texte.* Bonn, Marcus et Weber. XVI + 378 p.

Il appartiendra aux orientalistes de juger à sa véritable valeur le livre de M. Baumstark. Les rapports entre la littérature syriaque et la littérature grecque sont trop étroits pour que la *Revue des études grecques* ne soit pas tenue de le signaler aux hellénistes. Dans ces pages compactes, bourrées de notes et de faits, bien des choses peuvent les intéresser. L'ouvrage est divisé en deux parties : 1° la période préislamique, en trois chapitres : la littérature jusqu'à l'époque des controverses christologiques ; la littérature du mouvement nestorien ; la littérature du mouvement monophysite ; — 2° la période islamique, en 4 chapitres : la littérature nestorienne jusqu'en l'an mille ; la littérature jacobite jusqu'à

la même date ; les littératures nestorienne et jacobite du second millénaire ; la vie littéraire chez les Melchites et les Maronites. M. B. expose dans sa préface les difficultés très grandes que, dans les circonstances présentes, il a rencontrées pour la préparation et la rédaction de son ouvrage ; il exprime (à bon droit) le vœu d'avoir fait déjà œuvre utile, et l'espoir de réaliser, dans une seconde édition, si les temps deviennent plus favorables, toute son intention, qui est de donner aux études syriaques un manuel qui puisse rendre à peu près les mêmes services qu'a rendus celui de Krumbacher pour les études byzantines.

A. Puech.

29. *Michael ROSTOVTZEFF. A large estate in the third century B. C., a study in economic history* (*University of Wisconsin studies in the social sciences and history*). Madison, 1922, in-8°, VIII-212 pages, 3 planches.

Voilà le premier travail d'ensemble sur les *Archives de Zénon*. Cette précieuse collection de papyrus fut découverte, comme on sait, en 1915, au Fayoum, à Hharabet-el-Geza, sur le site de l'ancienne Philadelphie, par des chercheurs de *sebakh*. Passée aux mains des marchands, elle fut divisée par lots et dispersée entre la Société papyrologique de Florence, le Musée du Caire et le *British Museum*. Il s'en trouve aussi quelques unités à la *Library* de Manchester, à Hambourg et un certain nombre sont encore à vendre. Ce n'est certes pas la première fois que la terre d'Egypte nous rendait un ensemble de papyrus. Nous avions déjà, entre autres, les *Revenue Laws*, les *Dikaiômata*, la correspondance des ingénieurs Cléon et Théodôros, les pétitions de Magdôla, le dossier de Flavius Abinnaeus, préfet du camp de Dionysias et les papiers de Sakaôn, paysan de Théadelphie, notable du bourg, bien qu'illettré. Mais les archives de Zénon l'emportent sur tous ces groupes par le nombre des pièces, leur date, l'importance des personnages et des faits à nous révélés. Elles sont comme une province de la papyrologie, province dont les limites ne se peuvent actuellement fixer. Rostovtzeff en effet a déjà connu plus de 350 textes ; il en reste à éditer, il en reste à acheter ; d'autre part, il a déjà été possible d'y annexer des papyrus antérieurement publiés (*P. Lille 1*, par exemple) et le même fait, grâce à des études de détail, pourra se reproduire encore. Les documents s'échelonnent de la douzième année de Philadelphe aux premières années d'Evergète, nombreux surtout pour les quinze dernières années du premier. Ils éclairent d'une lumière très crue l'histoire économique du règne des premiers Ptolémées. Zénon, l'assembleur de ces volumineuses paperasses, a passé presque toute sa vie au service d'Apollônios, *diœcète* c. à. d. ministre des finances et aussi du commerce sous Philadelphe. Pour le compte de son maître, il a fait, au début de sa carrière, en Syrie-Palestine, des opérations commerciales où les intérêts du négociant semblent avoir parfois passé avant les devoirs du diœcète. Mis en valeur sans doute par son habileté et sa souplesse, il vécut ensuite à Alexandrie, dans l'entourage immédiat d'Apollônios, employé par lui comme directeur général de son personnel, de sa « maison », de ses affaires particulières, l'accompagnant dans ses tournées d'inspection officielle, visitant avec lui les δωρεαὶ offertes au maître par le roi près de Memphis et à Philadelphie. Plus tard enfin ses aptitudes et son zèle devinrent indispensables à la tête de la δωρεά d Philadelphie, aménagée pour une exploitation intensive. Il se fixa dans ce bourg, y mena une vie extraordinairement remplie, l'œil à tout, soucieux des intérêts du diœcète, sans négliger les siens propres, toujours actif, même

vieillissant, même à la retraite. Le dossier, particulièrement copieux en ce qui concerne Philadelphie, contient des lettres, surtout des lettres, des rapports, des listes, des comptes, des agendas journaliers. Zénon y a fait entrer non seulement toutes les pièces qu'il avait reçues lui-même, mais encore tous les documents relatifs aux affaires d'Apollônios, adressés à ses prédécesseurs et à ses subordonnés ou expédiés par eux. Tous ces textes, Zénon les a lus; il les avait sans doute classés et les fouilleurs ont dérangé son classement. En tout cas, nous voyons au dos, écrits de sa main, le nom de l'expéditeur et souvent même le sujet de la lettre ou du mémoire, la date et le lieu de réception. Il n'est pas besoin d'insister pour montrer la valeur de ces archives où paraissent, à l'arrière-plan, Philadelphe lui-même, aussi attentif à préparer les revenus de son opulence qu'avide d'en jouir; puis, plus en lumière, Apollônios, ministre et brasseur d'affaires, entreprenant, impérieux; une pléiade de fonctionnaires : hypodiœcète, économes, nomarques et les autres, actifs pour le compte du maître et pour le leur propre, dont la vénalité souvent peut tempérer la rigueur; enfin, le monde des serviteurs et salariés d'Apollônios, trésorier, stolarque, intendant, secrétaires, maître d'hôtel, contremaîtres, manœuvres, surveillants, fermiers, ouvriers agricoles de toutes les spécialités, grecs, étrangers, indigènes, tous plus ou moins étroitement soumis à l'hégémonie de Zénon.

Ses études sur le *Colonat Romain*, sa collaboration avec Grenfell (à qui le présent ouvrage est dédié) et Hunt à la préparation de *P. Tebtunis III* donnaient à Rostovtzeff une compétence unique pour mettre en valeur, le premier, cette matière énorme. C'est en vérité, après celui de Xénophon, un nouvel ouvrage sur l'*Economique*, adapté à l'Egypte, élargi, modernisé, non plus théorique, mais animé par le mouvement et souvent la fièvre de la vie quotidienne. Après une *Préface* pleine de conseils salutaires aux fouilleurs de l'avenir, le livre comprend dix chapitres : une introduction (I), une monographie rapide de Philadelphie (II), les débuts de la carrière de Zénon (III), Zénon à Alexandrie (IV), une étude des δωρεαί en général (V), la δωρεά d'Apollônios en particulier et ses travaux de défrichemeut (VI), les céréales (VII), les vignobles, vergers et potagers (VIII), le bétail, l'industrie, le commerce et les transports (IX) et la conclusion (X). Suivent cinq appendices qui traitent utilement de questions accessoires : les fonctionnaires de l'Arsinoïte mentionnés dans la correspondance de Zénon (1), Zénon sous Evergète (2), le diœcète Apollônios fermier de travaux publics (3), l'histoire des νόμοι τελωνικοί de Philadelphe (4), l'élevage des chevaux par Philadelphe (5). Des *Addenda et Corrigenda* ont été nécessités par l'apparition de nouveaux textes pendant l'impression du volume et quatre *Indices nominum et rerum*, grecs et anglais, ont été soigneusement établis, pour notre commodité, par Mme S. Rostovtzeff qui a droit à notre gratitude. Comme on le voit par ce résumé succinct, Rostovtzeff nous donne plus que son titre ne nous promettait. Il ne s'est pas borné à étudier l'exploitation du « vaste domaine » d'Apollônios, il a voulu retracer toute la carrière du principal chef d'exploitation, de l'avisé et diligent Zénon. Il ne pouvait guère en être autrement, s'il est vrai, comme dit le proverbe, que tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Aussi bien le principal mérite du savant russe n'est pas d'avoir fait œuvre d'érudit en extrayant des textes et en mettant en ordre des renseignements sur un homme et sur un domaine, c'est d'avoir su remonter du particulier au général, d'avoir montré que la δωρεά d'Apollônios, que « *Philadelphie était l'Egypte en miniature* » et qu'ainsi nulle source

n'est plus précieuse pour étudier la politique économique des premiers Lagides que les archives de Zénon.

Cette politique économique, nous en connaissions déjà les grandes lignes, mais les détails souvent nous échappaient. Par suite des troubles intérieurs et de l'anarchie quasi générale sous les derniers Pharaons, les canaux et les digues avaient cessé d'être entretenus. L'agriculture était paralysée, la superficie de la terre arable étant considérablement réduite. L'Egypte restait la propriété du Pharaon, elle restait « un don du fleuve », mais le présent du Fleuve-Dieu au Pharaon-Dieu était désormais un présent de nulle valeur. Les Lagides, par droit de conquête et par politique, se considérèrent, dès leur arrivée, comme les héritiers des Pharaons, comme les divins « maîtres des Deux Terres ». Ils entreprirent méthodiquement l'œuvre nécessaire de restauration du pays. Pour emplir les coffres et les greniers, source de sa richesse fabuleuse, Philadelphe donna tous ses soins aux travaux publics : on acheva le canal de Nécho, on ouvrit la route de Coptos à Bérénice, on créa, par l'assèchement du Lac Mœris, le nome Arsinoïte. Mais les vieilles terres provisoirement stériles par la négligence des Pharaons et ces terres nouvelles gagnées sur les eaux, il fallait les mettre en valeur. Leur propriétaire, le roi, n'y pouvait suffire. Il eut l'habileté d'intéresser à leur exploitation les grands officiers de la couronne auxquels il accorda des δωρεαί et les soldats auxquels il distribua des κλῆροι. La δωρεά, ce n'est pas un fief dont le roi se dessaisissait en faveur d'un vassal, c'est un domaine dont il restait possesseur, mais dont un bénéficiaire recevait la jouissance, sa vie durant, sous réserve de se conformer aux mesures édictées par le pouvoir central. Le titulaire d'une δωρεά était le chef du ou des villages situés à l'intérieur de son domaine, il y jouait le rôle d'épistate, de cômogrammate, de cômarque, etc. Le diœcète Apollônios reçut donc de Philadelphe deux δωρεαί, une dans le voisinage de Memphis, dont nous savons peu de chose, une autre de 10.000 aroures (ces 2.750 hectares étaient-ils la superficie constante des domaines octroyés ?) à Philadelphie. C'est la seconde qui est l'objet du travail de Rostovtzeff. Confiée au début à l'intendant Panakestôr, peu actif, semble-t-il, et hésitant, l'exploitation agricole ne paraît pas avoir donné à Apollônios ce qu'il en attendait. « *Je suis stupéfait,* mande-t-il de sa grande écriture à son régisseur, *de ta négligence : ne m'avoir rien écrit ni à propos de l'estimation, ni à propos de la récolte de blé !* » (*P. S. I.* 502, 8-10). Panakestôr reçut son congé ou une autre affectation et Zénon devint le régisseur général de la δωρεά.

Aussitôt tout marcha à souhait et le maître en témoigna sa satisfaction. « *Tu as bien fait de faire mettre dans notre parc des plants d'olivier belle-olive et de laurier....* (*P. Edg.* 21). *Vous avez bien fait en donnant de la laine aux ouvrières de Memphis....* (*P. Edg.* 24). *Tu as bien fait d'arrêter le receveur de la vente de la bière...* (*P. Edg.* 33) ». A dire vrai, Zénon méritait ces compliments. Veut-on avoir une idée de la façon dont cet homme infatigable remplissait ses journées? Voici justement deux memorandums — fragmentaires — où sont consignées ses occupations prévues, sans tenir compte de celles que l'arrivée d'un courrier ou tel autre incident pouvait lui créer. « *S'informer près d'Hérodote au sujet des poils de chèvre ; près d'Aminias s'il a vendu la mine (de poils de chèvre) ; lettre à Dioscouridès à propos du bateau ; s'entendre avec Timaios à propos des victimes du sacrifice ; préparer le contrat avec Apollodôros et écrire qu'on le délivre ; charger des bois sur le bateau ; écrire à Jâson de faire une cargaison de laines et que Dionysos les transporte une fois lavées ; le quart des moutons d'Arabie ; trans-*

porter aussi le vinaigre; écrire à Mélitôn, au sujet de la vigne de Néoptolémos, de la faire planter, et à Alcimos, si c'est son avis; à Théogénès à propos des douze attelages de taureaux; rendre à Apollodôros et à Callippos.... drachmes sur les.... drachmes; lettre de Métrodôros à Athénagoras sur la récolte de la même année; décision à Théophile et à propos des détails relatifs aux travaux; écrire à Iatroclès et à Théodôros à propos du blé, avant que l'eau.... du canal.... (P. S. I. 429). Recevoir les olives de semence; l'huile de Héragoras; acheter aux chevaux quatre étrilles, quatre couvertures de pansage, quatre brosses, et pour Phratrès une étrille; recevoir les plants de noyers royaux; la liste du vin déjà transporté, vérifier à destination de quel nome; reprendre l'esclave de Hermôn. (P. S. I. 430) ».

Zénon suffit à tout, d'autant plus aisément que pour faire face aux dépenses du défrichement et résoudre les difficultés, il avait, outre les mesures légales, l'appui assuré du diœcète. Les zônes marécageuses furent drainées, les zônes arides furent irriguées par un système de fossés, de rigoles, de digues. Les arbres, arbrisseaux et roseaux furent coupés, les racines et souches extirpées ou brûlées. Parallèlement, on construisit la résidence d'Apollônios, celle de ses chefs de service, de ses esclaves; on aménagea des jardins; on édifia des temples; on bâtit des écuries pour les différents bestiaux, des celliers, des granges. D'Alexandrie Apollônios se tenait au courant. Il écrit ou fait écrire : « *J'ai vu le plan des travaux qui m'a paru suffire... L'architecte, sur notre demande, ajoutera vingt coudées de plus à la construction. La basse-cour en effet est trop petite et il n'y a pas place pour l'écurie. Aussi feras-tu bien de commander qu'on les englobe dans l'ensemble et qu'on se mette désormais à l'œuvre. L'architecte a l'ordre de ménager un espace circulaire pour le jardin et de changer l'emplacement du portail et de la boulangerie* ». La terre défrichée, une autre tâche attendait Zénon. Le domaine, divisé en lots plus ou moins vastes, était loué par ses soins, soit à des groupes de paysans, soit à des fermiers particuliers, grecs ou indigènes. Apollônios, par l'intermédiaire de son régisseur ou de ses agents, passait pour la location des contrats collectifs ou individuels. On ne s'entendait pas toujours, surtout avec les groupes de ναοὶ βασιλικοί représentés par leurs πρεσβύτεροι. C'était tantôt à cause des semences non fournies en temps opportun, tantôt à cause du gîte ou pour toute autre raison, et les paysans, venus parfois d'un autre nome, cessaient le travail. A Zénon d'arranger les choses. En général le propriétaire louait sa terre en fournissant la semence et le bétail; le fermier donnait son travail, il devait à l'Etat la rente de la terre et certaines taxes en argent, au propriétaire le fermage et le remboursement des semences avancées. L'essentiel, dans toute cette organisation, était que l'Etat obtînt son dû, ce qui explique la présence à toutes ces opérations de fonctionnaires comme le nomarque et l'économe : ils exerçaient un contrôle. Au reste, il était à peu près admis que chacun pouvait faire ses propres affaires en faisant celles de l'Etat.

Les papiers de Zénon nous révèlent une des formes les plus curieuses de l'hellénisation en Egypte : l'extension de la culture de la vigne. Auparavant les indigènes buvaient de la bière; ils continuèrent d'en boire et ne demandèrent pas en général la licence de planter des vignes. Il fallait pourtant de grandes quantités de vin pour l'élément grec, surtout pour l'armée, et on dut au début en faire venir du dehors. D'autre part, planter une vigne faisait du terrain une propriété héréditaire (κτῆμα) et c'était un moyen de rendre sédentaires, en les attachant au sol par

l'intérêt, les Grecs et les étrangers venus pour faire fortune. Enfin l'État percevait sur les vignobles de fortes taxes en argent. Une grande partie de la δωρεά fut donc transformée en vignobles avec des plants des meilleurs crus : beaucoup de lettres en font foi. Apollônios et Zénon s'intéressèrent vivement, comme on va voir, au commerce des vins. « *Nous t'avons envoyé du nome Héliopolite*, écrit le premier au second, *pour la vente cent kéramia de vin. Vois à le faire vendre dans de bonnes conditions; quant au prix, emploie-le pour les tapis double-face. Ecris-nous le résultat de l'affaire. Nous pourrons t'en renvoyer, car nous avons un stock de vin plus considérable dans l'Héliopolite* ». (*P. Edg. 29*). A Zénon incombait aussi la surveillance des vergers (pommes, noix, grenades, olives — il fallait de l'huile pour la palestre —), des jardins potagers (oignons, chaux, aulx) et des ruchers du domaine. Le bétail était très nombreux. Il y avait des animaux de trait pour la culture : des bœufs et des vaches, ces dernières préférées par les fermiers à cause du lait, bien qu'il n'y eût pas d'industrie laitière. Il y avait aussi des bêtes de somme : ânes, mulets, chameaux — ce qui était une innovation — et chevaux. Les écuries renfermaient en outre des chevaux destinés à être vendus pour l'armée, des chevaux pour les courriers de l'État et des chevaux de luxe pour la chasse au désert. Les surveillants et les palefreniers étaient rétribués par des arrangements spéciaux. Pour l'abattoir et les sacrifices, il y avait des veaux, des agneaux, des chevreaux, des porcs, des oies confiés à des éleveurs et nourrisseurs soumis à une réglementation particulière. Les moutons arabes ou milésiens fournissaient la laine au tissage d'Apollônios à Memphis et aux tisseurs en chambre de Philadelphie. Le poil de nombreuses chèvres servait à faire des tissus grossiers et des tapis. Toute une population ouvrière, en majorité féminine, était embrigadée, à de certaines conditions, pour filer et tisser. La « gloire » de Philadelphie florissante, au centre d'une région prospère, y attirait des émigrants : ἀκούοντες γὰρ τὸ κλέος τῆς πόλεως. (*P. S. I.* 431). C'est aussi que la vie y était facile. Sans doute là, comme partout en Egypte, sauf à Alexandrie, le commerce n'était pas libre. Pour exercer un négoce ou une industrie, il fallait une licence. Les détaillants n'étaient que des agents de l'État, vendant aux prix fixés par lui et partageant avec lui les bénéfices, dans des proportions prévues. Ils étaient cependant nombreux. Il y avait des marchands d'huile, de sel, de pain, de viande, de légumes, de poisson, de vin, de bière, de vêtements, de chaussures, etc. Mieux que des explications, la lettre suivante, dans sa naïveté, montrera les vicissitudes du petit commerce et les tribulations des marchands sur le domaine d'Apollônios. « *A Philiscos* (*l'économe*) *Harentôtès le marchand de lentilles cuites de Philadelphie, salut. J'ai un contingent mensuel de 35 artabes et je me donne bien du mal pour payer mes contributions mensuelles, pour que tu n'aies rien à me reprocher. Or les gens de la ville font cuire des potirons. Pour cette raison personne ne m'achète de lentilles en ce moment. Aussi je te demande et je te prie, si tu le veux bien, de m'accorder, comme on fait à Crocodilopolis, un délai pour payer au roi mes contributions. Car, dès le matin, les marchands s'installent près de mes lentilles pour vendre leurs potirons, et il n'y a plus moyen que je vende mes lentilles. Sois heureux* ». (*P. S. I.* 402). Enfin Apollônios avait une flotte importante, accrue ou réparée dans les ateliers de Herké, qui, sous les ordres d'un stolarque, transportait sur le fleuve ou sur mer les cargaisons les plus diverses pour le compte du propriétaire ou pour celui de l'État.

Au fond, et c'est la conclusion de Ros-

tovtzeff, les archives de Zénon ont apporté la preuve que des Pharaons aux Lagides une idée est restée immuable dans la vallée du Nil : le pays appartient au roi comme un patrimoine divin, c'est son οἶκος. Le souverain a pour mission spéciale d'assurer à l'Egypte la plus grande prospérité possible. A lui de coordonner les efforts de tous pour enrichir le trésor royal et procurer en même temps à ses sujets le maximum d'aisance. Chaque laboureur à sa charrue, chaque artisan à son métier, chaque commerçant à son étalage travaille pour le roi en travaillant pour lui-même. Mais les indigènes considérèrent toujours les Ptolémées comme des intrus. Les fellahs ne furent, sous leur dynastie, qu'une masse astreinte au travail, exploitée par des maîtres. Ces maîtres, agents du roi à tous les degrés, depuis le diœcète jusqu'au dernier des vignerons, étaient des Hellènes ou des demi-Hellènes, souvent chassés de chez eux par la misère, auxquels il avait bien fallu donner, pour les attirer et les retenir, une part des profits. Vers les bénéfices de l'agriculture, de la pêche, de la chasse, de l'industrie, des mines, ce fut une ruée de ces Grecs, capitalistes ou besogneux, pas tous recommandables, avides, suivant les cas, des concessions territoriales ou financières accordées par les Ptolémées ou du moindre poste dans la bureaucratie toute-puissante et le contrôle oppressif. De là tant de tolérance chez les Lagides et leurs hauts fonctionnaires, tant de rapacité et de corruption chez leurs collaborateurs. La tolérance fut particulièrement facile à Apollônios, parce qu'elle lui était profitable. Le diœcète, personnage officiel, ne pouvait que fermer les yeux sur les trafics illicites de Zénon et de ses aides, trafics destinés, soit à remplir les coffres d'Apollônios, simple particulier, soit à enrichir ses agents et donc à les lui attacher. Le système des δωρεαί ne devait d'ailleurs pas durer. A la mort du bénéficiaire, l'Etat reprenait le domaine, sauf les vignes, les jardins et les bâtiments qui restaient propriété héréditaire dans la famille du disparu. Bientôt les domaines vacants, revenus à la Couronne, ne furent plus distribués. Nées du besoin de restauration économique, les δωρεαί disparurent, le but une fois atteint. Elles ne sont mentionnées que sous Philadelphe et Evergète. Dans la suite, les apanages de la famille royale et, à l'époque romaine, les οὐσίαι furent, *mutatis mutandis*, des survivances des δωρεαί.

Plus que personne, Rostovtzeff a contribué par son travail à dégager les idées essentielles de la politique économique des Lagides. Toute cette partie de son livre a une solidité incontestable. Si, à quelques-uns des nombreux et menus problèmes posés dans ce domaine, il a proposé une solution hasardeuse, il en reconnaît franchement le caractère hypothétique et provisoire. De nouveaux textes amèneront peut-être la certitude. Il n'en reste pas moins vrai que par l'étude minutieuse des faits, par la confrontation des cas particuliers de la pratique, il a pu établir le plus souvent les règles générales théoriques et fixer le mécanisme des institutions. A cette enquête menée patiemment, loyalement, il a donné, par surcroît, la vivacité de la passion qui l'anime. Son livre est, en vérité, captivant : rare mérite pour une œuvre d'érudition.

Paul Collart.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Allen (James T.) *The orchestra-terrace of the Æschylean Theater* (University of California publications in Classical Philology, vol. 7, n° 2, pp. 121-128), 3 figures in text.

Anagnostopoulos (S. P.). Συμβολὴ πρώτη εἰς τὴν Ἱστορίαν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης περὶ τοῦ ἄρθρου. (Tirage à part du tome ΛΔ' de l''Αθῆνα, pp. 166-247), Athènes, Sakellarios.

Athanasiadès (K. A.). Τραγούδια τοῦ σύθαμπου. Athènes. Sidéris, 176 p.

Bakhuisen van den Brink (Dr. J. N.). *De Oud-Christelijke Monumenten van Ephesus. Epigraphische Studie.* Den Haag. De Nederlandsche Boek. En Steendrukverij, 1923. Grand in-8°, 208 p. avec reprod. photogr.

Bolkenstein (Prof. Dr. H.). « *Fabrieken* » *en* « *Fabrikanten* » *in Griekenland.* Overdruk uit : *Tijdschrift voor Geschiedenis.* P. Noordhoff, Groningen, 1923. In-8°, 32 p.

Boulanger (André). *Ælius Aristide et la sophistique dans la Province d'Asie au* IIe *siècle de notre ère* (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome. Fascicule cent vingt sixième). Paris, de Boccard, 1923. In-8°, VIII-504 p.

Calhoun (George Miller). Ἐπίσκηψις *and the* Δίκη ψευδομαρτυριῶν (Extrait de la *Classical Philology*, vol. XI, n° 4 ; October 1916, p. 365-394).

— Διαμαρτυρία, παραγραφή *and the Law of Archinus* (Extrait de la *Classical Philology*, vol. XIII, n° 2, April 1918; p. 169-185).

— Παραγραφή *and Arbitration* (Extr. de la *Classical Philology*, vol. XIV, n° 1, January 1919, p. 21-28).

— *Athenian magistrates' and special pleas* (Extr. de la *Classical Philology*, vol. XIV, n° 4, Oct. 1919, p. 338-350).

— *Oral and written pleading in Athenian courts* (Extr. des *Transactions of the American Philological Association*, vol. I, 1919, p. 177-193).

— *An Apology for Athens* (Extr. de la *University of California Chronicle*, January 1922, p. 25-36).

Charitakis (G.). Τὰ ἀνέκδοτα ἔργα τοῦ Σπυρίδωνος Λάμπρου. Athènes, Hestia, 1921. In-8°, 18 p.

Chrysippe de Jérusalem. *Chrys. von Jerus. Enkomion auf den hl. Theodoros Teron.* Textkritische Ausgabe von Dr. Antonios Sigalas (Byzantinisches Archiv. Heft 7). Leipzig, Teubner, 1921. In-8°, IV-102 p.

DELEHAYE (Hippolyte). *Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues.* Bruxelles, Imprimerie Hayez, 1921. In-8°, 212 p.

DEONNA (W.) *Choix de monuments de l'art antique. Ville de Genève, Musée d'Art et d'archéologie.* Genève, Imprimerie Atar, 1923. In-8°, 47 pl.

DIOGÈNE LAERCE. *Vie de Pythagore.* Edition critique par DELATTE.

DROSINIS (G.). Πύρινη ῥομφαία. Ἁλκυονίδες, 1912-1921. Athènes, Sidéris. In-8°, 127 p.

— Θὰ βραδιάζῃ, 1915-1922. Athènes, Sidéris, 1923. In-18, 180 p.

EBERSOLT (J.). *Les faïences chrétiennes du patriarcat arménien de Jérusalem* (Tirage à part de la *Revue des études arméniennes*, tome II, fasc. 2, p. 315-317). Paris, P. Geuthner, 1922.

ΕΥΡΙΠΙΔΟΥ Ἑκάβη. Ῥυθμικὴ μετάφρασις Δημητρίου Μ. ΣΑΡΡΟΥ. Constantinople, Τυπογραφεῖον Ἑστίας, 1922. In-8°, 37 p.

EFTASIADIS (Grégoire). *Les Alliés, la Grèce et la crise orientale.* Lettre ouverte adressée au *Times*. Paris, 1922. In-8°, 15 p.

GARDIKAS (G. K.). Συμβολαὶ κριτικαὶ καὶ ἑρμηνευτικαί (Ἀνατύπωσις ἐκ τῆς Ἀθηνᾶς ΛΓ'). Athènes, Sakellarios, 1921. In-8°, p. 27-60.

GAVOTY (André) et DUBEUX (Albert). *Philoctète* de SOPHOCLE. Traduction en cinq actes et en vers. Paris, Editions Sansot, R. Chiberre. Petit in-8°, 99 p., s. d.

GIRARD (Henri) et MONCEL (Henri). *Bibliographie des œuvres de* Ernest RENAN (Publications de la *Société Ernest Renan*. Histoire religieuse, volume I). Paris, Les Presses Universitaires de France. In-8°, 260 p.

GRAINDOR (Paul). *Chronologie des archontes athéniens sous l'Empire.* Bruxelles, Maurice Lamertin, 1922. In-4°, 313 p.

GRANET (Marcel). *La religion des Chinois* (Science et Civilisation). Paris, Gauthier-Villars, 1922.

GUMMERE (Richard Mott). *Seneca the philosopher and his modern message.* Boston, Marshall Jones Company. In-18, 150 p., s. d.

HUET (Gédéon). *Les contes populaires* (Bibliothèque de culture générale). Paris, Ernest Flammarion. In-18, 189 p.

Imp. Caesaris Flavii Claudii JULIANI *epistulae, leges, poemata, fragmenta varia* collegerunt, recensuerunt J. BIDEZ et F. CUMONT (Nouvelle collection de textes et documents publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Société d'édition « les Belles-Lettres », 1922.

KERAMOPOULLOS (A. D.). Ὁ Ἀποτυμπανισμός, συμβολὴ ἀρχαιολογικὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τοῦ ποινικοῦ δικαίου καὶ τὴν λαογραφίαν. Athènes, Hestia, 1923. In-8°, 144 p., 21 grav.

KIAZIM (Omer). *Angora et Berlin. Le complot germano-kémaliste contre le Traité de Versailles.* Paris, l'Edition universelle. In-18, 174 p. Prix : 7 fr. 50.

KYRIAKIDÈS (S. P.). Ἑλληνικὴ λαογραφία, μέρος Α'. Μνημεῖα τοῦ λόγου (Δημοσιεύματα τοῦ λαογραφικοῦ Ἀρχείου. Ἀρ. 3). Athènes, Sakellarios, 1923. In-16, 446 p.

— Τὰ παιδιὰ τοῦ δεκαπενταστυλλάβου (Ἀπόσπασμα ἐκ τοῦ Ἡμερολογίου τῆς μεγάλης Ἑλλάδος τοῦ ἔτους 1923). Athènes, 1923. In-18, p. 417-433.

LANZANI (Carolina). *Religione Dionisiaca.* Torino, Fratelli Bocca, 1923. Petit in-8°, XVI-251 p.

LAONICI CHALCOCANDYLAE *Historiarum demonstrationes*, ad fidem codicum recensuit, emendavit, annotationibus criticis instruxit Eugenius DARKÓ. Tomus I, praefationem, codicum catalogum et libros I-IV continens. Budapest, 1922. In-8°, XXVI-206 p.

LASCARIS (N. I.). Θεατρικὸν λεξικόν (γαλλοελληνικόν). Athènes, 1923. In-16, 328 p.

LORENTZATIS (P.). Συμβολὴ εἰς τὴν ἑρμηνείαν τῶν παρ' Ὁμήρῳ ψυχολογικῶν ὅρων (Extrait de la Revue Ἀθηνᾶ, 1922). Athènes, Sakellarios. In-8°, 41 p.

MACRIDY (Th.) et EBERSOLT (J.). *Monuments funéraires de Constantinople* (Tirage à part du *Bulletin de Correspondance hellénique*, XLVI, 1922, p. 356-393). Paris, de Boccard, 1923.

MERRILL (W. A.). *The Lucretian hexameter* (University of California publications in Classical Philology, vol. 5, N° 12, pp. 253-296. May 11, 1922). Berkeley, University of California Press.

MOÏSSIDÈS (Dr.). *Contribution à l'étude de l'avortement dans l'antiquité grecque* (Extrait de *Janus*, Archives internationales pour l'histoire de la médecine et de la géographie médicale, 1922, p. 59-145.) Leyde, E. I. Brill.

MOSCHOPOULOS (N.). *La Turquie et l'Entente*. Paris, l'Edition universelle, 1922. In-8°, 16 p.

ΜΠΑΛΑΝΟΥ (Δ. Σ.) Ἐρνέστος Ρενάν. Athènes, le Phénix, 1923, 80 p.

MURRAY (Gilbert). Ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς λογοτεχνίας, μεταφρασθεῖσα καὶ πλουτισθεῖσα διὰ βιβλιογραφίας, προσθηκῶν καὶ σημειώσεων, ὑπὸ Σίμου ΜΕΝΑΡΔΟΥ. Athènes, Sakellarios, 1922. In-8°, 419 p.

Νέος Ἑλληνομνήμων. Τριμηνιαῖον περιοδικὸν σύγγραμμα, συνταχθὲν ἐκ τῶν καταλοίπων τοῦ Σπυρ. ΛΑΜΠΡΟΥ. Τόμος δέκατος πέμπτος, τεῦχος Α' (p. 1-112), Β'Γ' (p. 113-308), Δ' (p. 309-452). Athènes, « le Phénix », 1921.

Νέος Ἑλληνομνήμων. Τριμηνιαῖον περιοδικὸν σύγγραμμα, συνταχθὲν ἐκ τῶν καταλοίπων τοῦ Σπυρ. ΛΑΜΠΡΟΥ. Τόμος δέκατος ἕκτος, τεῦχος Α' (p. 1-136), Β'Γ' (p. 137-348), Δ' (p. 349-500). Athènes, « le Phénix » 1922. In-8°.

NICOL (E.). *Les Alliés et la crise orientale*. Paris, l'Edition Universelle, 1922. In-8°, 100 p. Prix : 5 fr.

NUTTING (H. C.). *Cicero's conditional clauses of comparison* (University of California publications in Classical Philology, vol. 5, n° 11, p. 182-251, April 21, 1922).

ŒCONOMOS (Lysimachos). *The martyrdom of Smyrna and Eastern Christendom*. Londres, Georges Allen. In-8°, 237 p.

OLDFATHER (W. A.). *Richard Bentley's Critical Notes on Arrian's Discourses of Epictetus* (Extr. from *Transacted of the American Philological Association*, vol. LII, 1921).

— *Studies in the history and topography of Locris III*. A New Inscription from Physcus in West-Locris (*American Journal of Archaeology*. Second Series, vol. XXVI, 1922, n° 4, p. 445-450).

PALAMAS (Costis). *Œuvres choisies*, traduites du néo-grec par Eugène CLÉMENT, préface de Philéas LEBESGUE. Tome Ier, 261 p. ; tome II, 272 p. Paris, R. Chiberre. In-18°. Prix du volume : 13 fr. 50.

Paulys Real-Enzyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft. Neue Arbeitung, begonnen von Georg Wissowa, unter Mitwirkung zahlreicher Fachgenossen, herausgegeben von Wilhelm Kroll (Sonderabdruck). Stuttgart, J. B. Metzler, 1922. In-8°, 85 p.

Perdrizet (Paul). *Negotium perambulans in tenebris.* Etudes de démonologie gréco-orientale (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 6). Strasbourg et Paris, Librairie Istra, 1922. In-8°, 38 p.

Photiadis (P. S.). Ἀττικὸν δίκαιον. Ἑρμηνευτικὰ καὶ διορθωτικὰ εἰς Ἰσαῖον (Extrait du vol. ΛΔ' de l'Ἀθηνᾶ). Athènes, Sakellarios, 1922. In-8°, p. 3-78.

— Ἀττικὸν δίκαιον. Διορθωτικὰ εἰς Ἰσαῖον (Extrait du vol. ΛΕ' de l'Ἀθηνᾶ). Athènes, Sakellarios, 1923. In-8°, 54-66 p.

Picard (Ch.). *La sculpture antique.* (Manuels d'Histoire de l'Art). Paris, H. Laurens, 1923. 428 p.; 121 reproductions. Prix : 25 francs.

Platon. *Die Briefe*, herausgegeben von Ernest Howald (Texte grec, traduction, commentaire). Zürich, Seldwyla, 1923. In-8°, 197 p.

Platon. *Phédon, ou de l'Immortalité de l'âme.* Traduction intégrale et nouvelle, avec prolégomènes et notes par Mario Meunier. Paris, Payot, 1923. In-18, 323 p. Prix : 10 francs.

Reinach (Adophe). *Recueil Milliet.* Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne, publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Etudes grecques. Tome Ier. Paris, Klincksieck, 1921. In-8°, viii-429 p.

Rostovtzeff (M.). *Iranians and Greeks in South Russia.* Oxford, Clarendon Press, 1922. In-4°, x-260 p., avec illustrations et 32 planches hors texte.

Sanguinetti (Florentino V.). *Notas para un ensayo sobre el ostracismo* (*De Humanidades*, tomo III, p. 359 à 386). Buenos Aires, Coni 1922.

Savadjian (Léon). *Thrace orientale.* Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition, 1922. 48 p.

Showerman (Grant). *Horace and his influence.* (Our debt to Greece and Rome, 14). Boston, Marshall Jones Company, s. d. Grand in-18, 176 p.

Srebrny (Stefan). *Dwa Fragmenty Safo.* (Seorsum impressum ex Comment. q. i. *Eos*, XXIV, 1919-1920, p. 32-34). Poznan, Odbito w Drukarni zjednoczenia mlodziezy, 1921. In-8°, p. 31-34.

— *Demy Eupolisa.* Warszawa, 1922, Krakow Towarzystwo Wydawnicze w Warslawie. In-8°, 64 p.

Stéphanidès (M. K.). Φυσιογνωστικά (Ἀνατύπωσις ἐκ τοῦ Λεξικογραφικοῦ Ἀρχείου. Τόμ. 6. Σελ. 210-236.) Ἐν Ἀθήναις, 1921. Grand in-8°.

Thibaudet (Albert). *La campagne avec Thucydide.* Paris, Editions de la Nouvelle revue française, 1922. In-16, 262 p.

Tiburce (Eugène). *Etudes homériques.* Paris, Editions Ernest Leroux, 1923. Grand in-18, 278 p.

Tractatus graeci de re metrica inediti congessit, recensuit commentariis instruxit Koster (W. J. W.). Paris, Société d'édition les Belles-Lettres, 1922. Petit in-8°, ix-133 p. Prix : 15 francs.

VINOGRADOFF (Sir Paul). *Outlines of historical Jurisprudence.* Vol. II, *The Jurisprudence of the Greek City.* Oxford, University Press, 1912. In-18°, x-316 p.

VLASTO (Michel P.). *Numismatic notes and monographs.* N° 15. Τάρας οἰκιστής. A contribution to Tarentine numismatics. New-York, The American Numismatic Society, 1922.

VORNDRAN (Dr. Liborius). *Die Aristocratea des Demosthenes als Advokatenrede und ihre politische Tendenz* (Rhetorische Studien, 11 Heft). Paderborn, Verlag von Ferdinand Schöningh, 1922. In-8°, 68 p.

XANTHOUDIDIS (St.). Οἰκογενειακὰ ἐπώνυμα Κρητῶν (Ἱστορικὸν Λεξικὸν τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης). Extrait du Λεξικογραφικὸν Ἀρχεῖον, Tome 6, p. 326-350. Athènes, 1921.

— Κρητικαὶ ἐπιγραφαί (Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1920, p. 75-88). Athènes, Sakellarios. In-4°.

ΞΕΝΟΦΩΝΤΟΣ Πόροι : cum prolegomenis et commentariis edidit J. H. THIEL (dissertation inaugurale). Vindobonae, 1922. In-8°, 57 p.

ZACHARIAS (P. D). Ἡ μουσικὴ τῶν Ἑλλήνων. Τρεῖς διαλέξεις... μετὰ μουσικοῦ παραρτήματος περιέχοντος τὸν ὕμνον τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ ἄλλα τινά. Athènes, Raftanis, 1920. In-8°, p. 1-38. et I-XIV.

ZOLOTAS (G. I.). Ἱστορία τῆς Χίου. Τόμος Α΄. Ἱστορικὴ τοπογραφία II. Τοπογραφία πόλεως Χίου, γενεαλογία. Athènes, Sakellarios, 1923. In-8°, ιά-696 p.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE ET ACTES DE L'ASSOCIATION

Pages.

Statuts de l'Association I
La médaille de l'Association IV
Membres fondateurs de l'Association V
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue* VI
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue* VII
Anciens présidents de l'Association VIII
Bureau, Comité, Commissions X
Membres donateurs décédés XI
Liste générale des membres au 1er décembre 1921 XVII
Périodiques échangés avec la *Revue* XXXV
Prix décernés dans les concours de l'Association (1868-1921) XXXVII
Actes de l'Association XLIV
Assemblée générale du 18 mai 1922 LVI
Allocution de M. Émile Bourguet, président LVI
Rapport de la Commission des prix sur les travaux et les concours de 1921-1922 LXV
Rapport du trésorier-adjoint LXXXIII

PARTIE LITTÉRAIRE

Cazelles (Jean) ..... La Bruyère helléniste 180
Cloché (Paul) ..... Le Conseil athénien des Cinq Cents et les partis 269
Coulon (Victor) ..... Observations sur le texte d'Aristophane (*Cavaliers*, v. 271-77. — *Thesmophor.*, v. 289-91) 408

DEONNA (W.)..... L'éternel présent. Guerre du Péloponnèse (431-404) et guerre mondiale (1914-1918) 1
— (suite et fin)... 113
DOTTIN (G.)..... Les légendes grecques dans l'ancienne Irlande..... 391
GUILLAND (R.)..... Le palais de Théodore Métochite..... 82
HÖEG (Carsten)..... La théorie de la musique byzantine..... 321
HOLLEAUX (Maurice)..... Ἡγεμὼν τῶν ἔξω τάξεων..... 198
LACROIX (Maurice)..... Notes sur les inscriptions déliennes (*IG*, XX, II et IV)..... 415
ROUSSEL (P.)..... Les fiançailles d'Haimon et d'Antigone..... 63
STÉPHANIDÈS (Michel)..... Notes sur les textes chymeutiques..... 296

CHRONIQUE

DUGAS (Charles)..... Bulletin archéologique..... 335
ROUSSEL (P.)..... Bulletin épigraphique..... 426

BIBLIOGRAPHIE

LACROIX (Maurice)..... Bulletin bibliographique (1919-1922)..... 211
Ouvrages déposés aux Bureaux de la Revue..... 473

TABLE DES COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

ALLEN (James Turney)..... *The Greek Theater of the fifth Century before Christ* (R. Vallois)..... 109
AMERINGER (Rev. Thomas E.) *The stylistic Influence of the Second Sophistic on the Panegyrical Sermons of St. John Chrysostom* (L. Méridier)..... 459
ARISTOTELIS *Atheniensium respublica recognovit* F. G. KENYON (G. Colin). 107
BABELON (E.)..... *Les monnaies grecques* (A. Dieudonné)..... 462
BAUMSTARK (Anton)..... *Geschichte der syrischen Literatur mit Ausschluss der christlich-palaestinischen Texte* (A. Puech)..... 466
BIGNONE (Ettore)..... *L'Epigramma greco* (M.)..... 451
BOUDREAUX (Pierre)..... *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs* (M.)..... 450
BURY (J. B.)..... *History of the later roman empire from the death of Theodosius to the death of Justinian A. D. 395 to 565* (A. Andréadès). 456
Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher, t. I et II (J. Ebersolt)..... 104
CALHOUN (George Miller)... Διαμαρτυρία, παραγραφή *and the law of Archinus* (P. Cloché)..... 442
Παραγραφή *and arbitration* (P. Cloché). 444
Athenian magistrates and special pleas (P. Cloché)..... 444

Oral and written Pleading in Athenian courts (P. Cloché)..... 445
Ἐπίσκηψις *and the* δικὴ ψευδομαρτυριῶν (P. Cloché)..... 446
An Apology for Athens (P. Cloché)..... 449
CICCOTTI (E.)..... *Lineamenti dell' evoluzione tributaria nel mondo antico* (A. Andréadès)..... 454
DELEHAYE (H.)..... *Deux typica byzantins de l'époque des Paléologues* (J. Ebersolt)..... 453
DROSINIS (Georges)..... Πύρινη ῥομφαία, Ἀλκυονίδες (A. Yanopoulou)..... 463
FOUCART (Paul)..... *Un décret athénien relatif aux combattants de Phylé* (P. Cloché)..... 98
ΓΚΙΚΑ (Ἰω. Ἀ.)..... Δροσιὲς καὶ Δάκρυα (E. Clément).... 101
Βοσκὸς καὶ Πρόβατα : Τόμος Α'. Τόμος Β' (E. Clément)..... 101
GOMME..... *Mr Wells as historian* (E. Cavaignac)..... 451
GREGORII *Nysseni Opera.* Volumen I : *Contra Eunomium libri* edidit Vernerus JAEGER. Pars prior, liber I et II (L. Méridier)..... 461
GRONINGEN (B. A. van)..... *De papyro Oxyrhynchita 1380* (G. Lafaye). 100
HEISENBERG (A.)..... *Aus der Geschichte und Literatur der Palaiologenzeit* (J. Ebersolt)..... 105
Imp. Caesaris Flavii Claudii IULIANI *Epistulae Leges Poematia Fragmenta varia*, éd. BIDEZ et F. CUMONT (A. Puech)..... 465
JAMES (H. R.)..... *Our hellenic heritage* (E. Cavaignac)..... 452
MENDEL (G.)..... *Musées impériaux ottomans* (W. Deonna).. 440
MILLER (William)..... *Essays on the latin orient* (A. Andréadès). 456
ORLANDOS (A. R.)..... Ἡ Παρηγορήτισσα τῆς Ἄρτης (J. Ebersolt)..... 104
POWELL (J. O.) et BARBER (E. A.)..... *New Chapters in the History of Greek Literature* (E. Cahen)..... 463
Recueil MILLIET, Tome I (W. Deonna)..... 457
ROSTOVTZEFF (Michael)..... *A large estate in the third century B. C.*, a study in economic history (Paul Collart) 467
SANGUINETTI (Florentino V.). *Notas para un essayo sobre el ostracismo* (P. Cloché)..... 447
SARROS (D. M.)..... Παλαιογραφικὸς Ἔρανος (H. Pernot) 106
Παρατηρήσεις εἰς τὸ Ἠπειρωτικὸν Γλωσσάριον τοῦ Π. Ἀραβαντινοῦ (H. Pernot)..... 106
Εὐριπίδου δράματα, ῥυθμικὴ μετάφρασις. (H. Pernot)..... 106
SARROS (D. M.)..... Διορθωτικὰ εἰς Εὐριπίδην (L. Méridier) 458

SCHMITT (Iohanna)..... *Freiwilliger Opfertod bei Euripides* (L. Méridier)..... 461
SCHULTESS (O.)..... *Das attische Volksgericht* (G. Colin)..... 108
SIGALAS (A.)..... *Das Chrysippos von Jerusalem Enkomion auf den hl. Theodoros Teron.* (A. Puech) 465
TUDEER (L. O. Th.)..... *Some remarks on the letters of Euripides* (L. Méridier)..... 460

Bon à tirer donné le 12 août 1923.

Le rédacteur en chef, Louis MÉRIDIER.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

DF
10
R4
t.35

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY